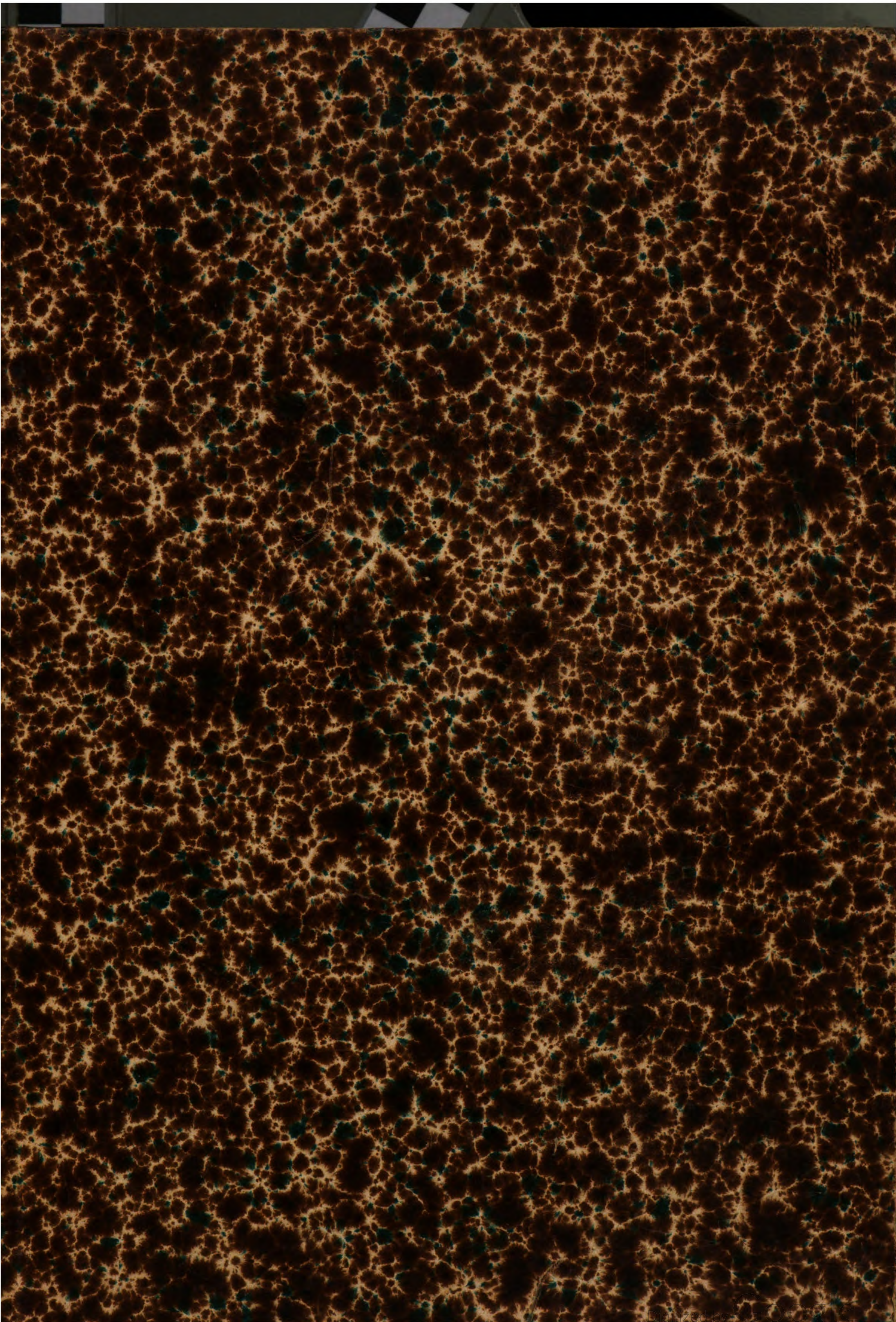






# REVUE SAVOISIENNE

Omnes omnium caritates patria una complexa est.

# REVUE SAVOISIENNE

JOURNAL PUBLIÉ

## PAR LA SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY

HISTOIRE — SCIENCES — ARTS — INDUSTRIE — LITTÉRATURE

1864 — 5[me] ANNÉE

ANNECY
IMPRIMERIE DE LOUIS THÉSIO
—
1864

# TABLE DES MATIÈRES

5me Année — N° 1. (Omnes omnium caritates patria una complexa est.) 15 janvier 1864.

ON S'ABONNE
—
EN FRANCE
Par un *bon postal* à l'ordre du Directeur ;
A L'ÉTRANGER
Par un effet sur une maison d'Annecy.
—
La *Revue* rendra compte des ouvrages dont deux exemplaires lui auront été adressés.

# REVUE SAVOISIENNE

JOURNAL PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Histoire — Sciences — Arts — Industrie — Littérature

La Société laisse à chaque auteur la responsabilité entière des opinions qu'il émet.

ABONNEMENT
—
France. . . . 6 fr.
Italie et Suisse . 7 »
PAYABLE D'AVANCE
—
On ne reçoit que des abonnements annuels.
—
Les communications de tous genres adressées à la *Revue savoisienne* doivent être affranchies.



## A NOS LECTEURS

La Société Florimontane occupe aujourd'hui, dans le monde scientifique et littéraire, une place honorable qu'elle a conquise à force de persévérance. Dévouée avant tout à la patrie, animée du désir ardent de faire connaître nos brillantes annales et notre nature grandiose à l'étranger, et aux savants les richesses naturelles enfouies sous la vieille terre allobrogique, la Société Florimontane, depuis treize ans, a poursuivi sa tâche avec courage; aujourd'hui elle peut sans orgueil se considérer comme ayant atteint son but, et elle n'a plus qu'à entretenir autour d'elle le feu sacré de la science et du patriotisme.

Ses relations s'étendent chaque jour ; elle correspond déjà avec trente sociétés savantes de la France, de la Suisse et de l'Italie ; elle compte au nombre de ses membres correspondants de grands noms de savants et de littérateurs ; les procès-verbaux de ses séances témoignent de l'empressement que mettent à lui envoyer leurs publications les écrivains nationaux et des pays voisins.

A quoi doit-on attribuer ce succès obtenu par une petite société de province, dont les moyens d'action ne peuvent être nombreux, et qui a dû lutter aussi contre les préjugés accrédités sur notre pays? Deux causes principales, croyons-nous, ont permis à la Société Florimontane d'attirer les regards bienveillants de l'étranger sur notre contrée : son nom d'abord, et ensuite son journal.

Sœur cadette de l'Académie Florimontane, de cette compagnie qui avait pour directeurs deux hommes illustres, Antoine Favre et François de Sales, la Société actuelle, en prenant le même nom que son aînée, a vu rejaillir sur elle un éclair de la renommée qui environna un instant la première académie fondée sur un territoire français. Il n'est aucun homme, ayant la moindre instruction littéraire, qui ne sache ce qu'était l'Académie Florimontane, au sein de laquelle Vaugelas puisa les premières notions de la langue française, et ce nom seul de *Florimontane*, si gracieux et portant l'empreinte de l'esprit de François de Sales, suffit pour réveiller le souvenir de la belle âme et de la figure angélique de l'ami de Philothée ; il se répand autour de lui comme un doux parfum de littérature saine et bienfaisante, et tout ce qui s'en approche, de près ou de loin, participe aux affections pures qu'il fait naître.

La *Revue savoisienne* n'a pas moins contribué à attirer à la Société Florimontane des sympathies précieuses. En fondant ce journal, le but de la Société n'était pas de créer un organe lui appartenant d'une manière exclusive ; elle n'a pas entendu faire de la *Revue* un bulletin dans lequel les travaux des sociétaires auraient eu seuls accès. Son programme, basé sur des principes éloignés de toute idée d'exclusivisme et résumé dans sa devise, *Omnes omnium caritates patria una complexa est*, lui défendait de suivre une voie étroite et semée de sentiments égoïstes. Aussi s'est-elle empressé d'appeler à elle tous les travailleurs de bonne volonté ; placée sur le terrain neutre de la science, elle a tendu la main à tous les amis de l'intelligence et les a conviés à ses travaux : Français, Suisses et Italiens ont répondu à son appel avec un empressement dont elle ne saurait être trop reconnaissante.

L'essai tenté par la Société Florimontane a donc pleinement réussi, et elle peut s'applaudir d'avoir ainsi contribué, de concert avec les autres sociétés scientifiques de la Savoie, à appeler sur nous, sur le peuple Savoyard, si méconnu jusqu'à ce jour, l'attention des hommes le mieux à même de le réhabiliter aux yeux des nations.

Ce point constaté, qu'il nous soit permis de rappeler en quelques mots la marche suivie par la *Revue savoisienne* dès sa création. Bien que disposant d'un espace restreint, la *Revue*, pendant les quatre premières années de son existence, a publié, outre les articles de chronique, cent cinquante-un mémoires qui se répartissent ainsi : dans la 1re année, 44 ; dans la 2e, 32 ; dans la 3e, 42 ; et dans la 4e, 33 ; par ordre de matières, ils se divisent comme suit : sciences, 42 ; archéologie, 25 ; littérature, 25 ; bibliographie, 24 ; histoire, 22 ; biographie, 11 ; beaux-arts, 2. Enfin, les quarante-huit numéros équivalent environ à quatre volumes in-8° de 300 pages.

L'ordre des matières suivi jusqu'à ce jour est bien, à notre avis, celui qui répond le mieux au programme que s'est tracé la Société Florimontane et au but utile qu'elle s'est proposé ; ce qui le prouve, c'est que la plupart des travaux de la *Revue savoisienne* ont été cités dans un grand nombre de recueils spéciaux de Paris et des départements et même de l'étranger. Nous reconnaissons toutefois que dans l'année qui vient de s'écouler, l'archéologie et la littérature n'ont pas tenu, dans la *Revue*, le rang qui leur revient de droit; la Société leur réserve une ample revanche. Pour ce qui concerne l'archéologie, nous avons au milieu de nous des hommes qui ont déjà fait leurs preuves et dont le savoir nous sera d'une aide puissante ; quant à la littérature, la question semblait être plus difficile à résoudre, les sciences ayant plus d'attrait pour l'esprit sérieux et positif du Savoyard que la culture des belles-lettres ; d'autre part, il n'est pas aisé d'attacher à un petit journal de province la collaboration de littérateurs étrangers déjà connus. Mais d'heureuses circonstances ont permis à la Société Florimontane de lever la difficulté plus tôt qu'elle n'aurait osé l'espérer : M. Replat, son président honoraire, a bien voulu lui apporter son dernier ouvrage, intitulé *Bois et vallons*, dont la *Revue* commence aujourd'hui la publication. D'un autre côté, les relations que la Société s'est ménagées en France et en Suisse lui assurent la collaboration d'écrivains déjà aimés du public parmi lesquels nous citerons : MM. Auguste Abadie, J. Aubert, Auguste Bachelein, Thalès Bernard, J.-B. Boredon, Arthur de Gravillon, à Paris; Louis Guibert, à Limoges; Edouard Hervé, Henri Maret, à Paris, Achille Millien, à Beaumont-Laferrière (Nièvre) ; Petit-Senn, à Genève ; J.-G. Ponzio, à Aigues-Vives (Gard) ; Louis Rambaud, à Mynardière (Loire) ; Paul Thouzery, à Paris ; A. Chevassus, à Mâcon ; Peychez, à Bordeaux.

Les beaux-arts demandaient aussi à occuper une plus grande place dans nos colonnes : M. Johannès Weber, collaborateur du *Temps* et de divers recueils littéraires, a bien voulu nous promettre quelques articles, et inaugurer son entrée par une savante revue musicale.

Ainsi, grâce à ce nouveau concours, la *Revue savoisienne* acquiert une force et une vitalité qui lui permettent de continuer et de rendre plus efficace sa mission patriotique ; tout en s'appliquant à mettre en relief ce qui peut faire apparaître la Savoie dans son véritable jour et montrer à l'étranger que ce pays recèle des richesses inconnues et dignes de l'attention du savant ou du curieux, elle pourra étendre son champ d'études et répondre au désir d'apprendre et de connaître qui, chaque jour, devient plus pressant. Puissent ses efforts lui assurer la continuation des sympathies de tous les amis sincères de notre patrie.

JULES PHILIPPE,
Directeur de la *Revue savoisienne*.

---

## FOUILLES DE CONCISE

### SUR LE LAC DE NEUCHATEL, EN SUISSE

L'un des emplacements lacustres les plus remarquables de la Suisse est assurément celui de Concise sur le lac de Neuchâtel, mais c'est aussi celui dont on a le plus contesté la valeur scientifique, à la suite du commerce frauduleux auquel cet emplacement donna lieu de la part des ouvriers employés, en 1859, à la construction de la voie ferrée d'Yverdon à Neuchâtel. Une drague à vapeur, placée sur un bas fond, en face du village de Concise, mit à découvert des restes de pilotis pris dans le limon, ainsi qu'un nombre considérable d'antiquités dont les ouvriers s'emparèrent. Les prix excessifs auxquels ils vendirent ces objets ne tardèrent pas à exciter leur cupidité, et, s'il n'était pas facile de fabriquer des haches de pierre, on s'amusa du moins à ajuster à du bois de cerf des instruments qui n'avaient pas de manche, et à composer un certain nombre de pièces dont la plupart cependant n'étaient que la reproduction des types authentiques.

Dans le but de mettre un terme à ce commerce illicite et pour rendre à cet emplacement, par de nouvelles fouilles, toute sa valeur scientifique, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a interdit l'exploitation publique de ce point jusqu'à ces derniers temps. Chargé de diriger les recherches faites à Concise, je pense qu'il ne sera pas sans intérêt d'en indiquer les principaux résultats.

En 1861, j'ai déjà retiré de cet emplacement près de huit cents objets antiques, et mes dernières fouilles nous ont procuré une collection de plus de douze cents pièces, toutes de l'âge de la pierre, c'est-à-dire sans aucune trace de métal.

L'emplacement lacustre de Concise, baigné par cinq à dix pieds d'eau, présente un monticule dont la couche supérieure, de quatre pieds d'épaisseur, recouvre le fond primitif du lac. Cette couche artificielle, formée de limon, de gravier et de pierres cassées, contient un grand nombre de pièces de bois, de charbons, d'ossements fracturés et d'objets d'industrie. Pour retirer ceux-ci du milieu de tous ces débris, j'ai employé une petite drague consistant en une poche munie d'un long manche qui fouille le sol le long du radeau, à l'aide d'une chaîne passant sur une poulie suspendue à un pied de chèvre, d'où elle redescend et s'enroule sur le cylindre d'un treuil. Ce genre de drague, organisé par M. Gay, professeur, et par M. Bridel, ingénieur, permet de fouiller le sol à plusieurs pieds de profondeur et de ramener sur le radeau tous les débris accumulés sous les habitations lacustres. Une personne de confiance a surveillé la fouille d'une manière continue et recueilli tous les objets sortis du fond du lac par la drague, en sorte qu'on ne saurait mettre en doute l'authenticité d'aucun de ceux-ci.

La bourgade lacustre de Concise a été l'un des lieux de fabrique les plus importants de l'âge de la pierre, et la spécialité de cette fabrique consistait surtout dans le travail des bois de cerf taillés pour des emmanchures de haches, de ciseaux, de tranchets et d'instruments divers. Plusieurs morceaux, plus ou moins ébauchés, sont tombés à l'eau avant d'être achevés ; beaucoup de pièces très bien finies sont intactes, un certain nombre étaient hors d'usage, et quelques-unes ont été carbonisées par l'incendie. L'os était aussi employé pour de nombreux poinçons, pour des ciseaux, des pointes de flèche, des poignards, des épingles à cheveux et pour quelques instruments d'une destination difficile à saisir. Des espèces de couteaux fort curieux ont été faits avec des défenses de sangliers dont l'une ne mesure pas moins de vingt-quatre centimètres de longueur. Des dents d'ours percées d'un trou ont été portées comme ornement ou comme amulettes.

La série des instruments en pierre renferme de fort belles pièces en roches diverses, mais entre autres en serpentine et en silex étranger à la Suisse. La hache était l'instrument principal. De nombreux échantillons montrent aussi les divers degrés de la fabrication faite sur place. Les meules à aiguiser, de grès-molasse, témoignent par leur usure d'un usage plus ou moins long. Le fini et le tranchant de bon nombre d'instruments est d'autant plus remarquable que la pierre ne pouvait être taillée et polie qu'à l'aide de la pierre.

Les poteries sont le produit industriel du caractère le plus primitif. S'il n'a pas été possible de retirer des pièces intactes, nous avons du moins un grand nombre de fragments qui permettent de juger de la grandeur et de la forme des vases employés, soit pour cuire les aliments, soit pour contenir des liquides et des provisions de genres divers.

Les débris d'instruments en bois et de pièces de construction, qui sont de beaucoup les plus difficiles à conserver, présentent un intérêt réel en ce qu'ils montrent ce qu'on était capable de produire avec de simples outils en pierre. Des milliers de pilotis de chêne, de sapin, de bouleau et d'autres essences étaient coupés, taillés en pointe et plantés dans le limon du lac pour supporter l'esplanade sur laquelle s'élevaient les cabanes. Leurs dimensions varient de dix à trente centimètres de diamètre; plusieurs ont été refendus en deux ou quatre morceaux et portent encore les entailles faites avec la hache de pierre. Quelques planchettes ont été recueillies, ainsi que divers manches de haches et d'autres instruments. Je mentionnerai encore des fragments d'une espèce d'auge ou radeau et d'une petite coupe d'une seule pièce, évidée avec délicatesse; mais la plupart de ces pièces, en se desséchant, se fendillent et perdent leur forme primitive.

Sans entrer dans l'énumération de tous les objets recueillis, je dois mentionner les plus remarquables, mais aussi les plus rares, qui sont les instruments encore fixés à leurs emmanchures. Je citerai entre autres cinq haches, seize ciseaux ou tranchets de formes diverses, une pierre enchâssée comme marteau dans un bois de cerf, un ciseau en os fixé dans une emmanchure, une dent d'animal brisée dont la racine est adhérente à un andouiller, des espèces de poinçons en bois sortant de petites poignées coniques, une pointe de flèche avec une partie de sa hampe, des marteaux en os ou en bois de cerf emmanchés et deux lamelles ou scies de silex assujetties à leur manche en bois à l'aide d'un mastic noirâtre. Quelques formes nouvelles ont été découvertes, et grâce à la surveillance rigoureuse qui a présidé à ces fouilles, on ne saurait contester l'authenticité d'aucune de ces pièces dont la valeur scientifique sera appréciée par tous les connaisseurs en antiquités.

Au milieu de couches de débris de végétaux plus ou moins décomposés et à une profondeur d'environ trois pieds au-dessous du limon, nous avons trouvé de la mousse parfaitement conservée et qui remplaçait sans doute le crin de nos matelas, et même un petit écheveau de fil retors carbonisé, d'après lequel on voit que l'industrie du fileur était très développée à cette époque reculée. Des restes de ficelle paraissent avoir fait partie d'un filet de pêcheur, et les pesons de pierre que nous avons retirés du fond du lac ont sans doute été employés soit pour les fuseaux, soit pour les filets.

Les ossements sortis de la vase, et que je n'ai point fait figurer dans le chiffre total des objets recueillis, sont aussi extrêmement nombreux. Je citerai d'abord un humerus et un radius du squelette de l'homme, ainsi qu'un fragment de l'os frontal d'un crâne humain. — Le bœuf, le mouton, la chèvre, le cochon domestique et le chien n'étaient point rares. — Entre les animaux sauvages, l'urus, l'élan, le cerf, le chevreuil, l'ours, le loup et le sanglier témoignent par leurs restes que la chasse était abondante. Trois mâchoires et des vertèbres de brochet montrent aussi que la pêche était tout naturellement l'un des moyens de subsistance des populations lacustres. Quelques grains de froment et des graines diverses expliquent l'usage de meules employées comme moulins.

Les deux fouilles que j'ai dirigées à Concise, en 1861 et l'automne dernier, ont enrichi le musée de Lausanne de plus de deux mille pièces de l'âge de la pierre, parmi lesquelles les instruments en os et en bois de cerf occupent la plus grande place. Cet ensemble, assurément imposant en tant qu'il provient du même emplacement et représente l'industrie de générations nombreuses, fait voir d'autre part quelle était la pauvreté de l'outillage dans ces âges reculés, et cependant ces populations ont élevé de nombreuses bourgades au-dessus de la surface des eaux, elles ont défriché le sol en le disputant aux animaux sauvages, et entretenu des relations commerciales par l'échange des matières premières et des produits de leur industrie. Les unes ont dû s'adonner au soin des troupeaux et d'autres s'occuper plus exclusivement de la chasse et de la pêche. Il existait en outre de véritables ateliers; et si Robenhausen, sur le lac de Pfeffikon, se fait remarquer par ses nombreux tissus, Concise se distingue entre autres par le travail de l'os et du bois de cerf. FRÉD. TROYON.

Lausanne, le 21 décembre 1863.

---

## BOIS ET VALLONS (1)

« Ces montagnes sont à nous. »
(TÖPFFER. *Lac de Gers.*)

Le paquebot de la Florimontane, dans son voyage sur les transparences du lac, a seulement touché aux rives prochaines. Aventures et découvertes étaient limitées par les anses et les contours d'un bassin d'eau pure.

Tout fiers de montrer notre pavillon sur les cimes reflétées par un miroir liquide, nous avions négligé certaines fleurs retraites dans la pénombre des vallées, omis la perle et le brin d'herbe cachés sous l'ondulation des collines.

L'écrin de notre lac ne renferme pas toutes les pierreries des montagnes et des vallées qui l'entourent. Remettre en lumière la beauté qui s'oublie; rendre au caillou pittoresque tout l'honneur qu'il mérite; restaurer par le souvenir les ruines du monastère ou du château : dans ce triple but, nous avons mis la plume au vent, et entrepris sur la terre-ferme un autre voyage au long cours.

(1) Ce nouvel ouvrage de M. Replat fait suite au *Voyage au long cours sur le lac d'Annecy*.

I

La plaine était couverte d'un brouillard d'automne; ses flots argentés couraient sur les flancs du monticule où je venais de m'asseoir.

Des profondeurs de la brume montaient vers nous les cris d'un laboureur gourmandant ses bœufs, dans le lointain les abois d'un limier, et la chanson lente d'un pâtre à l'orée du bois des Glaisins.

Du côté des Beauges, les aiguilles de la montagne d'Entrevernes, le *rocher blanc* du Semnoz s'élevaient dans le bleu du ciel au-dessus de l'océan des nuages, comme des écueils semés sur des plages inconnues. Parfois les campanilles du manoir de Premeiry étincelaient dans une trouée sombre; et les murailles du vieux Monthoux, entrevues un instant, bientôt disparaissaient sous un linceul gris et légendaire. Plus loin, le val de Sainte-Catherine ouvrait son berceau rempli d'ombre et de mystérieuses fraîcheurs. Sur les pentes inférieures de la montagne des Barattes, les peupliers d'Italie, jaunis par une froidure précoce, isolés et épars, dressaient leurs obélisques d'or sur un champ d'émeraude.

Comme suspendues sur le rocher qui les supporte, et que le brouillard voilait encore, les tours du château d'Annecy ressemblaient à des constructions aériennes. La cime des tilleuls du Pâquier était seule visible et entourait le donjon d'un bastion de verdure.

II

Vieux château! Si l'œil pouvait lire ce que le temps a écrit sur tes dalles massives, pénétrer le secret de ces pierres où la confrérie des maîtres-ès-œuvres a gravé ses symboles; si quelque sibylle, oracle du passé, déroulait tes frustes annales : combien de pages intéressantes s'ajouteraient à notre histoire! Quelles scènes curieuses, dramatiques et diverses ont dû s'accomplir dans tes murs depuis le temps où le premier des comtes de Genevois y planta sa bannière, jusqu'au jour qui vit s'éteindre le dernier des Nemours!

Toutes les grandes, les fortes passions, l'amour, l'ambition, la *vendetta*, eurent ici leurs journées de folie, de gloire et de terreur. Mais l'antique et lourde cuirasse garde tous ses mystères. A peine a-t-elle transmis aux âges nouveaux un écho éloigné des rumeurs éclatantes qui autrefois la remplirent.

Vieux donjon! tes voûtes sombres ont répercuté des bruits d'armures et des chants de fête. Elles ont aussi entendu le cliquetis lugubre des chaînes, les grincements de la torture, et des lamentations de damnés.

Ici, fût le cachot d'Antoine de Sure, dit le Galois. Ce chef de bande et Aynard de Cordon avaient formé un audacieux complot : déguisés sous des habits de moines, au moment des funérailles du maréchal de Savoie Gaspard de Montmayeur, ils devaient s'introduire dans la chartreuse de Pierre-Châtel, s'emparer du duc Amédée VIII, le jeter dans un bateau préparé sur le Rhône, et le livrer à son ennemi le comte de Clermont. Dénoncé par Aynard, le Galois fut arrêté et amené au château d'Annecy. Bien qu'il fût chargé de fers, pendant quatre-vingts jours et autant de nuits, trois hommes veillèrent constamment sur le formidable routier. Il fut ensuite transféré à Evian, torturé, puis décollé aux fourches patibulaires de Thonon (1).

Mais quel joyeux mouvement de pages, varlets, palefrois et levriers remplit la grande cour et ses abords! Dame Yolande, sœur de Louis XI, et le gentil duc Philibert-le-Chasseur sont arrivés hier dans leur *chastel de Annessie*, avec l'évêque et le comte de Genève, avec plusieurs *prélats de l'Eglise et barons, chevaliers et seigneurs nobles*. Une trompe d'aurochs sonne au pied des murs. Une longue file d'hommes et de chevaux gravit la rampe. Les hommes sont armés de l'épée à deux mains; ils portent grandes barbes, avec larges chaînes d'or, chausses d'écarlate, pourpoints de satin cramoisi.

Place aux vainqueurs de Grandson et de Morat! Ambassadeurs de Berne, de Schwytz, d'Uri et du Valais, ils sont chargés de faire un appointement entre les ligues d'Allemagne et *les pays de Savoie* (2).

Depuis ces mémorables conférences, et dans le cours des années qui séparent d'Anne d'Est ou d'Elisabeth de Vendôme la duchesse Yolande, de combien d'autres spectacles ces antiques remparts ne furent-ils pas les témoins!

Mais la légende est silencieuse. La sibylle du passé, muette comme un sphinx, reste couverte de sa cagoule de granit : voile obscur, impénétrable, découpé seulement par quelques raies lumineuses.

On dirait les sillons de feu qui, par un soir de fête nationale, flamboyent aux étroites baies des tours, pendant que le corps du château reste enveloppé dans sa grande ombre du moyen-âge.

III

Cependant, la nue montait lentement au-dessus du lac, et déjà laissait voir l'azur des vagues sous une vaste coupole, tout empourprée et resplendissante au lever du soleil.

Bientôt des traînées de lumière dorent les pentes de Duingt et de Menthon.

A mesure que le brouillard s'élève chassé par un vent léger, les feuilles se détachent une à une des arbres voisins et tourbillonnent à mes pieds.

Or, cette époque de l'année, où les bois posent leur frondaison, est bien celle où l'on aime aller à l'aventure. C'est la saison préférée des rêveurs, celle qui favorise les songes, si l'on doit croire à ce propos l'aphorisme du docteur pantagruélique :

« Ce que les anciens prophètes et poètes mysticquement nous enseignent, disans les vains et fallacieux songes gésyr et être caches sous les feuilles cheutes en terre. »

C'est encore la saison préférée des chasseurs :

Jaculis lætisque procul clamoribus instant.

Et de cette préférence savez-vous le motif? Peut-être vous direz qu'avec les feuilles qui tombent le gibier arrive. C'est la raison vulgaire; voici la bonne.

Si les bois dépouillés de leur verte parure, si les teintes crépusculaires de l'automne font les délices des clercs de saint Hubert, c'est qu'en marchant de bois en

(1) *Souvenirs du règne d'Amédée VIII*, par le marquis Costa de Beauregard.

(2) V. *Chronique d'Yolande de France*, par Léon Ménabréa.

clairières sur des tapis de mousse, en allant ici et là où la Providence les mène, ils trouvent des rêves sans fin sous les feuilles *cheutes en terre*.

Tous les vrais chasseurs sont poètes. Si quelques-uns, c'est le petit nombre, sont entraînés par un brutal appétit de gain ou de destruction; d'autres par la vaine gloire de montrer leur adresse, presque tous obéissent, souvent à leur insu, à cet instinct de l'idéal, à ce sentiment de poésie que Dieu a gravé dans les cœurs, séduits qu'ils sont par l'attrait des bois et des ruisseaux, par la magie des solitudes, par la splendeur des landes où la rosée matinale verse des pluies de diamants! Sans y songer peut-être, ils goûtent ces beautés; mais leurs sensations, pour n'être pas analysées, n'en sont pas moins vives et profondes.

Enfants des Allobroges, ils subissent le charme puissant qui entraînait le Gaulois sous la voûte des chênes.

IV

Les feuilles détachées tourbillonnent toujours sur le monticule où je suis posté : viennent-elles solliciter mes rêves? Ah! si vos légers tissus, flottant à toutes les brises, gardent encore nos songes aimés, nos illusions et nos espérances lointaines, venez à nous petites feuilles d'automne! apportez à chacun le souvenir qui lui plaît, la pensée qui le charme.

Eh! qui ne donnerait un des jours que Dieu lui a comptés pour rencontrer, ne fût-ce qu'une heure, le mirage des horizons disparus! Mais, hélas! combien de feuilles mortes sont déjà tombées sur nos rêves! Comment les retrouver sous cette couche épaisse, froide et décolorée!

Feuille errante aujourd'hui, petite feuille tombée de la branche de l'aune, as-tu encore souvenance des douces paroles qui furent au printemps échangées sous l'ombrage? Ah! si vous les gardez toujours nos songes aimés, venez donc à nous, petites feuilles des bois!

Qui sait? en allant des prés aux taillis, des vallons aux collines, en cherchant les sentiers perdus sous les mousses jaunies, peut-être nous retrouverons une empreinte effacée à demi, une trace de l'enchantement des jeunes années.

Ne vous est-il donc jamais arrivé de choisir, au lieu de la route nouvelle et plus facile, un chemin depuis longtemps désert et négligé? Le gazon riverain a usurpé ses bords. Les grandes haies l'embarrassent de folles branches. Mais, à ce détour de la voie abandonnée, tout à coup un site reconnu évoque à votre esprit une scène des jours écoulés; et des ombres chères sortent comme des fées lumineuses des limbes de votre mémoire. Là, vous avez entendu, et il vous semble encore entendre les rires éclos sur des lèvres roses et moqueuses, muettes aujourd'hui. Là, vous avez serré des mains amies, et il vous semble revoir ceux que nous avons pleurés.

Vieux chemins de nos pères, voies connues des piétons et des mulets d'autrefois, sentiers perdus, tortueux et montants, combien nous préférons votre fraîcheur agreste, avec les fleurs du souvenir semées sur la lisière, aux grandes lignes, droites toujours, où passent de notre temps les rumeurs de la foule! Vieux chemins, avec vous l'on n'a point à redouter l'ennui, cet enfant blême et naturel de l'uniformité. Vos charmes sont rudes il est vrai, d'un abord souvent escarpé; vous grimpez aux montagnes, pour descendre aux ruisseaux; mais grâce à vous, l'on voit du pays, on jouit du parcours, les beaux paysages sont à portée, et l'on retrouve des rêves sous les feuilles d'automne, champêtre ornement de votre sévère nudité.

V

Mais, on va demander à quel propos je roucoule ainsi des élégies solitaires sur le mode éolien, et sur un monticule quelconque? La question est trop juste pour ne pas y répondre.

Or, le mamelon où j'ai fait élection de domicile provisoire, n'est du tout point un monticule quelconque : il porte le nom plus ou moins celtique de *Bellevarde* (belle vue en bon français). D'ici, les jours de brouillard exceptés, on découvre en entier le bassin de la charmante ville de *Necy en Genevois,* avec son beau lac, et le magnifique pourtour de ses montagnes. Non loin du belvédère, se dresse la tour romano-byzantine du clocher de mon village. A la base du clocher, on peut lire une inscription à Jupiter, en lettres moulées de la bonne époque. On rencontre à deux pas le hameau riant de Frontenex, et le manoir qui aurait, dit-on, appartenu au fameux Jean de Brogny. Descendez ce chemin creux jusqu'à l'endroit où un tombeau romain sert d'abreuvoir aux matrones de l'étable voisine, et vous arriverez au verger où, dans son enfance, le futur cardinal d'Ostie, le président du Concile de Constance, gardait les pourceaux paternels. C'est là qu'il fut rencontré par deux religieux se rendant à Rome; charmés de la bonne mine du jeune berger et de la vivacité de son esprit, ils le décidèrent à partir avec eux. On a débité sur l'enfance du pape Sixte V une seconde édition de cette histoire : mais la première est la bonne. Sur le cordon extérieur de la chapelle des Machabées, que Jean de Brogny avait fait élever à Genève en 1416, on voyait encore, au dernier siècle, un jeune gars pieds nus, assis sous un arbre, et gardant des cochons. Dans la bibliothèque de la même ville, on a conservé une stalle, qui était placée anciennement dans l'église de Saint-Pierre et qui représente aussi un pastoureau menant en laisse un compagnon de saint Antoine.

En remontant le chemin creux, dans les pierrailles du talus, on trouve la pierre tombale de dame de Flumet, *morte de peste en* 1623.

Bellevarde n'est donc pas un monticule quelconque, et mérite au contraire de fixer l'attention des archéologues.

Après cela, voulez-vous savoir pourquoi j'étais perché dans les brumes, et tout enguirlandé de feuilles mortes? Eh bien! je l'avoue sans honte : j'attendais mélancoliquement le passage d'un lièvre, et j'allais..... à Talloires.

VI

Golfe bleu de Talloires et de Duingt, paysage merveilleux, nous voulions te revoir! Et si nous avons fait longtemps l'école buissonnière, c'était dans la flatteuse espérance de trôner un beau jour comme roi de la chasse dans le plantureux réfectoire de ta vieille abbaye.

C'est que de par saint Hubert à tous ses fidèles il était ordonné de célébrer la fête du patron ; et les gros bonnets de l'ordre avaient décrété qu'elle serait chômée à grand carillon dans la salle du couvent. La fête devait être pleinière, monumentale, digne en tout du célèbre monastère, et de nature à faire croire aux ombres des anciens moines que leur bon temps était revenu.

Or, en vertu d'un article additionnel à la loi vénérable des douze tables *(lex duodecim tabularum)*, tous les membres de la confrérie sont tenus d'apporter à saint Hubert leur tribut de gibier : c'est pourquoi huit ou dix jours avant le festival tous les disciples du grand saint se mettent en campagne et en quête.

Ces bons apôtres, tous poètes je vous l'ai dit, et les dévots de la Florimontane se tiennent par la main. Ceux-ci comme ceux-là cherchent les rêves cachés sous les feuilles *cheutes en terre*. Ils s'éparpillent dans les taillis, vont picorer aux buissons, et tiennent des séances à tout bout de champ..

Aussi, dans cette magistrale promenade cynégétique je n'ai point voyagé, je vous prie de le croire, comme un héron solitaire flânant sur les grèves ; mais presque toujours, nous avons battu l'estrade en compagnie de deux ou trois jeunes chasseurs ; et souvent nous avons rencontré, ici ou là, des pèlerins de l'archéologie, des éclaireurs et des corps détachés de notre savantissime association.

Pour le surplus, entière liberté d'allure. Loisible à chacun de suivre son idée ; j'avais suivi la piste de la mienne ; et c'est encore pourquoi j'étais perché un beau matin sur le monticule de Bellevarde.

## VII

Cependant, mon lièvre a filé dans le brouillard ; mais j'ai entendu l'alouette chanter dans la plaine des Fins.

De sillon en sillon, j'arrive sur les talus qui bordent les îles du Fier (1). La place est occupée par les géologues. Ils sont en quête de cailloux roulés. Leur examen doit aider à la solution d'un problème : l'existence d'un second lac qui aurait orné cette partie de la plaine, avant que les eaux se fussent ouvert un passage dans les roches de Montrottier.

Le second lac est une tradition, respectable comme tout ce qui est tradition. François de Sales aurait lu dans un ancien manuscrit que la ville du Bœuf *(Bovis civitas,* par contraction *Bautas,* Annecy indubitablement) avait été complétement détruite par les Goths, et qu'elle était située entre deux lacs : *Civitas Bovis, sita intèr duos lacus, à Gothis funditùs eversa.*

Lorsqu'il était au collége d'Annecy, François de Sales venait souvent se promener dans les iles du Fier ; il y conduisait ses jeunes condisciples, et là récitait avec eux des litanies *à l'ombre des bois*. Que les temps sont changés ! Les beaux ombrages ont disparu ; et ce sont nos géologues qui chantent sur les galets leurs litanies d'avant le déluge.

Mais pendant qu'ils buttent aux cailloux, deux ou trois coups de fusil partent du pied des hauteurs. Je reconnais des membres de ma tribu : ils jettent leur poudre aux râles des genêts.

(1) *Cier* dans les anciens titres.

La chasse est de la guerre une image en taille-douce ; et les détonations qui viennent de bruire à nos oreilles nous remettent en mémoire une scène dont, à cette même place, nous fûmes, encore enfant, le spectateur émerveillé.

C'était pendant les Cent-Jours. Le héros de Sagonte et de Valence, une des gloires les plus pures de l'épopée impériale, le maréchal Suchet passait en revue, dans la plaine des îles, une division du septième corps chargé de la garde des Alpes. La terre tremblait sous les pas des chevaux, sous le roulement des caissons et des chars de l'artillerie. Des clameurs guerrières remplissaient la terre et le ciel. A la voix des clairons, rapides hussards, dragons à la longue crinière précipitaient leur course ardente. Tout le peuple de la ville et des campagnes, accouru sur les plateaux qui bordent la lande, ébranlait les airs de ses cris enthousiastes : « Vive Napoléon ! Vive l'Empereur ! » et la voix du peuple dominait la voix des canons.

Or, si nous rapprochons cette grande scène de notre enfance, une des dernières fêtes militaires du grand Empire ; si nous la rapprochons de celle dont nous fûmes naguère le témoin, à cette heure solennelle où notre pays, quarante-cinq ans après Waterloo, a fait entendre les mêmes acclamations : « Vive l'Empereur ! Vive la France ! » ces souvenirs suffisent à chasser tous les doutes, à dissiper certaines défaillances. Ils nous affermissent dans cette conviction que vous tous, mes frères de Savoie, vous avez accompli une œuvre patriotique et sainte en mettant de nouveau les fils des Allobroges sur le glorieux sentier de guerre des ancêtres gaulois.

## VIII

Mais laissons les hauteurs pindariques pour rebrousser à nos sillons.

Il faut bien en convenir, et nous en avons fait la dure épreuve : en ce plaisant pays de Savoie, les chasseurs sont exposés à trop de distractions. Prenez le premier bout de sente perdue sous les bois : il ne manquera pas de vous conduire à quelque souvenir historique. Exemple : tout à l'heure c'étaient les Cent-Jours, maintenant c'est la Fronde.

Sur la rive droite du Fier, groupées sur un tertre et ceintes de beaux arbres, quelques chaumières composent le hameau de Métet. Ce village avait jadis une petite église, qui a été démolie il y a peu d'années. Nous avons vu encore ses vieux murs lézardés, modestement couverts d'un toit de chaume.

Eh bien ! sous le porche de la pauvre église, un jour étaient accourus en foule les grands de ce monde.

Le 30 juillet 1652, un prince illustre et déterminé frondeur, Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, de Genevois et d'Aumale, avait été tué en duel par son beau-frère Vendôme duc de Beaufort, surnommé le *Roi des Halles*. Le cœur du malheureux prince fut remis aux religieux recolets de Gisors ; et son cadavre fut déposé à Nemours, en attendant sa translation à Annecy dans le tombeau des princes de sa famille.

Sept ans passèrent : les morts peuvent attendre. Ce fût seulement en 1659 que sa veuve, Elisabeth de Vendôme, petite-fille de Henri IV et de Gabrielle, eut assez

de loisir pour faire le voyage de Savoie, et pour venir rendre à son époux les derniers honneurs funèbres.

Partie de Paris dans le milieu de mai, la princesse prit le corps à Nemours, et le conduisit jusqu'à Lyon. Mais arrivée dans cette ville, elle y reçut des lettres de Madame Royale, Christine de France, qui l'invitait *de bonne grâce et fort amoureusement* à passer en Piémont. La nouvelle Artémise n'eût garde d'y manquer.

En attendant son retour, le corps fut porté à Lagneu, dans le marquisat de St-Sorlin.

Après deux mois de séjour à Turin, l'inconsolable veuve songea qu'il était temps d'achever les funérailles, et de faire célébrer la messe *du bout de la septième année*. Le 23 août elle arriva à Faverges avec ses deux filles, les duchesses de Nemours et d'Aumale. Le chapitre de l'église collégiale et la ville d'Annecy députèrent auprès d'elle, pour prendre ses ordres, deux chanoines et deux conseillers.

Il fut arrêté que le corps serait amené dans l'église de Métet, pour y rester en dépôt pendant que la noblesse des trois provinces, la ville et l'église collégiale de Notre-Dame régleraient les divers articles du cérémonial.

Le marquis de Lullin, chevalier de l'ordre du collier, grand-écuyer de Madame Royale, général de la cavalerie de Savoie et gouverneur du Chablais, était chargé de représenter le duc Charles-Emmanuel II. Les nobles du Genevois, du Faucigny et de Beaufort furent convoqués par 215 lettres adressées aux chefs de famille; les 14 et 15 septembre leur furent assignés pour se trouver à Annecy en habits de deuil.

De Faverges la princesse était venue loger au château de Menthon. La ville la fit complimenter dans cette résidence par trois syndics, huit conseillers et quarante bourgeois, *tous bien montés* et de noir vêtus.

Cependant, le corps étant arrivé à Métet le 26 du mois d'août, le même jour, vers le soir, les trois duchesses et treize dames de leur suite s'embarquèrent à Menthon dans trois bateaux couverts; elles descendirent au port de la Visitation; et furent reçues dans le premier monastère de l'ordre de S$^{te}$-Marie par la mère Françoise-Madeleine de Chaugy, accompagnée de toutes les révérendes sœurs.

Le lendemain sur le tard, la ville, avec 120 chevaux, alla jeter de l'eau bénite sur le corps du prince à Métet.

Les jours suivants furent tenus divers conseils pour déterminer plusieurs points d'honneur touchant les églises, la noblesse et la ville.

Le marquis de Lullin arriva le 13 septembre avec 40 chevaux à lui et 40 chevaux d'escorte fournis par la ville; il logea dans le palais du feu président Favre de la Valbonne. De tous côtés les gentilhommes arrivaient. Ils tinrent une grande assemblée, sous la présidence du comte de Sales, dans le réfectoire du couvent de saint François. Les difficultés de préséance ayant été débattues et aplanies, grâce à l'autorité du marquis de Lullin, le grand jour de la pompe funèbre fut définitivement fixé au 17 septembre. A l'église de Notre-Dame les préparatifs étaient achevés. Nous ne voulons point décrire par le menu la splendeur de ses décorations, ses poutres semées de larmes, ses flambeaux écussonnés, ses portaux chargés de trophées et d'armoiries. Nous dirons seulement que les emblèmes et les rébus étaient tout à fait dans le goût de l'époque. Ainsi, la chapelle ardente était entourée de huit niches surmontées par des emblèmes. Dans la première, la *contrition* était représentée par un pénitent qui se frappait la poitrine avec une pierre; au-dessus, l'emblème figurait la cuisse et la jambe d'une personne qui paraissait sortir du cadre, avec un serpent qui cherchait à mordre au talon, et avec la devise: « Serpentis fugat insidias. »

La troisième niche représentait la *foi*, et dans l'emblème figurait un fusil frappant une pierre d'où sortait du feu, avec cette *âme :* « Accendit fidem. » Une autre niche renfermait une pleureuse; dans l'emblème la pluie tombait à verse, avec la devise: « Parcite jam lacrimis; » et tout le reste à l'avenant.

Mais si les magnificences du catafalque vous intéressent peu, les détails du convoi sont curieux à étudier. J'ai le temps de vous les dire pendant que Cosaque et Médor battront ces touffes de roseaux, où les sarcelles gîtent volontiers.

*(La suite au prochain n°.)* J. REPLAT.

---

## CHRONIQUE MUSICALE

### UNE FIN D'ANNÉE

Paris, 30 décembre 1863.

1863 s'en va avec un bagage musical plus que léger; la nouvelle année approche grosse de promesses dont elle tiendra peut-être quelques-unes.

Si nous laissons de côté les reprises dont les plus importantes sont celles de la *Muette de Portici* et du ballet de *Giselle*, le théâtre de l'Opéra ne nous a donné cette année-ci que la *Mule de Pedro* et *Diavolina*. L'opéra de M. Massé a disparu après trois représentations; le ballet de *Diavolina* n'est qu'une bluette d'importance nulle. Pour le moment, nous attendons la reprise de *Moïse* et le nouveau ballet de M. de Saint-Georges avec les débuts de M$^{lle}$ Boschetti. On nous promet en outre pour cet hiver un ouvrage en un acte de M. Boulanger et *Roland à Roncevaux*, grand opéra de M. Mermet.

Les gens qui cherchent à faire croire qu'ils ont toujours les nouvelles les plus fraîches assurent que pour l'automne nous aurons l'insaisissable *Africaine*. Ce qui est certain, c'est que Meyerbeer est en ce moment à Paris et que la question s'agite en effet. La difficulté est toujours de trouver des artistes agréés par le compositeur.

J'allais oublier M$^{me}$ Talvo-Bedogni, cantatrice française qui a obtenu des succès en Italie et qui s'est aventurée, le mois dernier, à l'Opéra. Elle a paru une seule fois dans la *Favorite*, puis on l'a dédommagée largement et on l'a priée de repasser les monts.

On prétend aussi que M. Ambroise Thomas s'occupe de la composition d'un grand opéra, sans qu'on sache d'avance à quel théâtre l'œuvre sera destinée. Un grand opéra de l'auteur du *Caïd* et du *Songe d'une nuit d'été* ne pourra manquer de piquer la curiosité.

En fait de nouveautés, l'Opéra-Comique n'a pas été plus heureux que son voisin de la rue Lepelletier. Un ouvrage faible, la *Déesse et le berger;* un misérable vaudeville de carnaval, l'*Illustre Gaspard*, avec petits airs à la nouvelle mode; une mauvaise farce, *Bataille d'amour*, avec musique à la mode ancienne; un petit lever de rideau, sans consistance, les *Bourguignonnes;* reste zéro. On a vainement cherché à acclimater, à l'Opéra-Comique, les *Amours du Diable* de M. Grisar. On a prouvé une fois de plus que les plus beaux décors du monde et les plus jolis tours de passe-passe des machinistes ne peuvent soutenir une musique débile.

*La fiancée du roi de Garbes* se fait toujours désirer. D'après ce que disait un journal de musique au commencement de ce mois : « La direction avait pris ses mesures pour que la nouvelle partition pût être jouée vers la fin de novembre; mais M. Auber n'ayant pas remis au copiste quelques morceaux qui manquaient à son œuvre, il s'en est suivi un retard que personne ne pouvait prévoir. »

Quant à d'autres ouvrages nouveaux, on n'en parle pas pour le moment, dans l'espoir probablement que M. Auber nous donnera un chef-d'œuvre. Parmi les reprises qu'on annonce, la plus intéressante sera celle de l'*Eclair*, un des bons opéras comiques d'Halévy. Souhaitons que l'exécution en soit bonne.

Passons au Théâtre-Lyrique. *Ondine*, les *Fiancés de Rosa* et le *Jardinier et son seigneur* appartiennent à l'hiver dernier. Le troisième de ces ouvrages a seul obtenu un petit succès; on l'a repris il y a peu de temps et on l'a donné deux seules fois en guise de lever de rideau. Somme toute, c'est une bagatelle agréable qui ne vaut pas même les *Bourguignonnes*. Les *Pêcheurs de perles* n'existent plus que dans les magasins de l'éditeur, car il est à remarquer qu'aujourd'hui tout opéra se publie par la gravure, eût-il été sifflé outrageusement. Cela prouve que le musicien le plus médiocre est tellement convaincu d'avoir produit une merveille, qu'il n'hésite pas à la faire publier à ses frais, dans l'attente que l'avenir le dédommagera des dédains du présent.

Les représentations des *Troyens* vont cesser dans peu de jours, à cause du départ de M^me^ Demaur-Charton. On ne dit pas si elles seront reprises plus tard. L'ouvrage se monte en Angleterre et en Italie. M. Berlioz continuera donc à être prophète ailleurs que dans son pays.

J'ai omis à dessein *Peines d'amour*, dont personne ne parle plus et dont la partition gravée restera comme un monument du vandalisme le plus éhonté.

La reprise de la *Perle du Brésil* donnera pendant quelque temps de bonnes recettes au Théâtre lyrique; mais il n'en serait pas de même si cet ouvrage était transporté sur la scène de l'Opéra-comique. Ce n'est au fond qu'une édition revue et détériorée de l'ode-symphonie : *Cristophe Colomb*. La division est exactement la même : le premier acte se passe dans l'ancien monde, le second en mer avec la tempête obligée, et le troisième au milieu des Peaux-Rouges. La musique est un amalgame de la manière propre de M. Félicien David et des vulgarités de l'opéra-comique français actuel. C'est le premier ouvrage que ce compositeur ait écrit pour le théâtre ; on sait que depuis ce temps son talent a grandi. Nous allons avoir aussi une traduction de *Rigoletto*, de Verdi. Il n'est pas encore question de *Mireille* de M. Gounod qu'on avait annoncé. M. le prince Poniatowski, l'auteur de *Pierre de Médicis*, destine au Théâtre-Lyrique un ouvrage intitulé les *Aventuriers*. Les *Bouffes parisiens* sont toujours en reconstruction ; ils n'ouvriront pas avant le mois de janvier.

La direction du Théâtre-Italien a été donnée au rabais. Si l'expression n'est pas du meilleur goût, elle est du moins très exacte. M. Bagier n'aurait point obtenu la préférence s'il n'avait renoncé à la subvention. M. Bagier, ancien agent de change, est en même temps directeur du Théâtre royal de Madrid, ce qui lui permet de défrayer les deux scènes par les mêmes troupes. Aussi plusieurs artistes vont-ils nous quitter à la fin de ce mois, entre autres M^mes^ de Lagrange et Borghi-Mamo et M. Fraschini. En revanche, on nous rendra M^lle^ Patti qui fait assez de bruit dans le monde pour que personne n'ait pu l'oublier. Je vous en donnerai des nouvelles dans ma prochaine chronique.

Fraschini n'était point encore venu se faire entendre à Paris. C'est un artiste de la bonne école italienne ; je n'ai à lui reprocher que de ne point toujours éviter les éclats de voix dans la musique de Verdi. C'est une concession qu'il fait au mauvais goût du public, et dont des chanteurs comme lui devraient être les premiers à se garder. Que voulez-vous ? Tamberlick a bien son fameux *ut* dièse ! Lorsque je vois des artistes tels que Tamberlick et Fraschini s'incliner avec reconnaissance devant un public qui les a applaudis davantage pour une note aiguë poussée à pleins poumons que pour tout un morceau parfaitement chanté, je ne puis m'empêcher de penser que, rentrés dans les coulisses, ils doivent hausser les épaules en proférant quelque exclamation peu flatteuse pour l'auditoire et que je vous laisse le soin de deviner.

J'emprunterai à la seconde édition de la *Biographie universelle des musiciens*, par M. Fétis, les détails suivants sur le nouveau ténor que nous venons d'entendre : « Gaëtano Fraschini, né à Pavie en 1815, se livra d'abord à l'étude de la médecine; mais, doué d'une des voix de ténor les plus puissantes qu'on ait entendues au théâtre, il résolut de la cultiver et prit des leçons d'un maître nommé Moretti, qui lui fit faire de rapides progrès. En 1837, Fraschini fit l'essai de son puissant organe vocal dans la cathédrale de Pavie ; l'effet qu'il produisit le fit engager immédiatement pour chanter à Pavie le second ténor dans *Belisario* de Donizetti ; puis, à la foire de Bergame, le rôle de Rodrigo dans *Otello*, de Rossini. En 1840, Fraschini chanta au théâtre de la Scala de Milan et y produisit une profonde impression. De là il alla à Naples et fut attaché pendant plusieurs années au théâtre Saint-Charles. Je l'y trouvai en 1841 : il remplissait cette vaste salle de sa voix formidable et y attaquait les notes les plus aiguës avec une énergie extraordinaire. Je le retrouvai à Bergame en 1850 et fus frappé de retrouver sa solide voix qui n'avait rien perdu de sa fraîcheur, en dépit de la musique exagérée sur laquelle il avait dû s'exercer depuis neuf ans; mais il avait appris à mieux chanter. Les villes où il s'est fait entendre sont : Milan, Naples, Bologne, Venise, Turin, Padoue, Vicence, Londres, Bergame, Vienne, où il est retourné plusieurs fois et où il se soutenait dans la faveur du public en 1852. » — Depuis 1852, Fraschini s'était réservé à l'Espagne et au Por-

tugal. La double direction de M. Bagier aura eu le mérite de nous faire connaître ce grand artiste.

M^me^ de Lagrange s'était essayée, en 1840, comme simple amateur dans une représentation à bénéfice, donnée au théâtre de la Renaissance. Plus tard, en 1848 et 1849, elle chanta à l'Opéra mais sans trop de succès. Revenue à Paris en 1853, elle étonna le public par ses tours de gymnastique vocale et par l'étendue de sa voix, montant jusqu'au *sol* suraigu. Mariée à un comte russe dont j'ai oublié le nom, M^me^ de Lagrange est aujourd'hui veuve. Sa voix, quoique assez bonne encore, est fortement sur le retour. Elle n'arrive plus qu'au *re* ou au *mi* bémol suraigus; souvent même des notes moins élevées deviennent dures et criardes. Le medium est faible; les notes graves sont sourdes. Froide au fond, M^me^ de Lagrange a des manières distinguées et une grande intelligence dramatique. Ajoutez qu'elle a peine à se persuader que les tours de force qui lui valurent tant de succès autrefois ne produisent plus le même effet aujourd'hui que la fraîcheur de sa voix a disparu, surtout lorsqu'elle s'avise d'en placer dans des scènes où ils forment un révoltant contre-sens avec la situation dramatique. En résumé, M^me^ de Lagrange est une artiste très estimable et que dans ses bons rôles on écoute avec plaisir.

M^me^ Borghi-Mamo, après avoir chanté pendant quelque temps à l'Opéra, est retournée au Théâtre-Italien. Elle s'est fait une réputation surtout comme chanteuse dramatique. Nous ne l'avons entendue cette année-ci que dans des rôles où elle a montré beaucoup de talent, mais qui convenaient peu à sa voix de mezzo-soprano.

Pour les connaisseurs, le meilleur artiste du Théâtre-Italien, comme chanteur et comme acteur, c'est Delle Sedie. N'était sa voix sourde, sa supériorité frapperait l'attention des auditeurs les plus inintelligents : et Dieu sait s'ils manquent au Théâtre-Italien qui passe cependant pour le théâtre le plus aristocratique! Parmi les autres artistes, quelques-uns sont estimables, la plupart sont médiocres. Quant au répertoire, on ne nous a donné jusqu'à présent que des ouvrages que nous entendons tous les hivers, à l'exception d'*Ernani*, opéra faible de Verdi, qui n'avait pas été joué depuis plusieurs années et dont le besoin ne se faisait nullement sentir. On nous a promis, comme nouveautés, *Simon Boccanegra* et la *Forza del Destino*, de Verdi; mais il est plus que probable qu'on ne tiendra pas parole pour le second de ces ouvrages.

La suppression de la subvention a entraîné l'augmentation des places. Cela n'a rien que de naturel; mais ce qui a été une faute, ce fut de porter à cinq le nombre des représentations données par semaine. Pour réparer l'erreur tant bien que mal on ne joue plus les dimanches que tous les quinze jours; et l'on choisit de préférence le mercredi et le dimanche pour les premières représentations où les billets donnés à la presse garnissent toujours un certain nombre de places ou de loges.

En attendant la liberté des théâtres dont on parle tant en ce moment, Bade s'est fait la succursale de nos théâtres lyriques. Pour la saison de 1864, on annonce trois opéras et trois comédies. MM. G. Héquet et Laurencin, Pascal et J. Barbier, M^me^ de Grandval et M. Carré sont les auteurs des opéras; les comédies sont de MM. Ernest Feydeau, Decourcelles et Verconsin. M. G. Héquet rédige la chronique musicale de l'*Illustration;* il est connu aussi par plusieurs œuvres musicales, entre autres par le *Roi Lear*, grande scène lyrique exécutée avec succès en 1844 et en 1845 aux concerts de la Société du Conservatoire, et par le *Braconnier* (en un acte), représenté en 1847 à l'Opéra-Comique. M. Pascal est le rédacteur de la chronique musicale du *Courrier du Dimanche;* M^me^ de Grandval est l'auteur de la musique des *Fiancés de Rosa*.

A propos de la liberté des théâtres, la clause la plus remarquable du projet de loi m'a semblé la suivante : « La liberté des genres sera assurée avec interdiction formelle du droit d'altérer le texte des ouvrages tombés dans le domaine public. » C'est fort bien; reste à savoir qui sera chargé de constater les altérations et quelles lois pénales seront promulguées pour les empêcher; car il est évident qu'une pareille défense doit s'appliquer non moins aux théâtres lyriques qu'aux autres théâtres.

Pendant que l'opéra n'est guère en progrès, la musique dite classique gagne tous les jours dans la faveur du public, quoiqu'au fond l'amélioration du goût musical en France ne soit pas aussi rapide qu'on pourrait le croire. La Société des concerts du Conservatoire qui passe, avec raison, pour la meilleure institution qui existe en ce genre, a donné ce mois-ci deux séances extraordinaires avant de commencer les concerts annuels de l'abonnement. Les concerts du Cirque-Napoléon jouissent toujours de la même vogue. Des séances populaires de musique de chambre ont lieu dans les salles d'exposition de la Société nationale des Beaux-Arts; d'autres sont données à la salle Herz par la société de MM. Lamoureux et Rignault. Des séances semblables par invitation ont lieu de différents côtés. Je remettrai à la fin de l'hiver le compte-rendu détaillé de tous les concerts.

Afin qu'il y ait de la musique pour tous les goûts, on va rétablir au faite de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, située en face du Louvre, un carillon de trente-huit cloches, donnant une gamme chromatique de trois octaves plus deux notes, et qui sera mis en jeu par le moyen d'un clavier semblable à celui d'un piano. Un tel mécanisme n'a rien de nouveau. Le chapeau chinois, supprimé depuis longtemps dans la musique militaire en France, n'était qu'un joujou ridicule; mais un clocher devenant une niaise boite à musique semblerait scandaleux si ce n'était pas une des règles de la sagesse en ce monde-ci de ne pas trop prendre les choses à cœur.

Je terminerai en signalant un fait qui a bien sa signification. En 1859, l'Académie des Beaux-Arts avait mis au concours pour la fondation Bordin une *Histoire de la musique en France* depuis le XIV^e^ siècle jusqu'à la fin du XVIII^e^. Le concours restait ouvert pendant deux ans. Or, en 1861, l'Académie a dû se contenter de remettre la question au concours pour 1863 parce que, disait-elle, « elle n'avait reçu que des ouvrages déjà publiés ou qui ne remplissaient pas les conditions du programme. » Remarquons que pour « les ouvrages déjà publiés » il n'en existe qu'*un seul*, d'un M. Poisot, compilation peu volumineuse mais pitoyable et pleine d'erreurs. Cette année-ci, l'Académie a de nouveau remis sa décision à l'année prochaine, mais sans donner aucune explication. Et voilà comme en France on s'ima-

gine faire merveille avec des prix, des concours et des congrès! JOHANNÈS WEBER.

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Cher directeur,

Vous me demandez d'être le chroniqueur de la *Revue savoisienne*. J'y consens de grand cœur et je vous remercie d'avoir pensé à moi. Mais n'avez-vous peut-être pas trop présumé de mes faibles forces? Ou bien, quand, parmi vos collaborateurs, tant d'autres peuvent faire entendre une parole plus éloquente et plus autorisée que la mienne, n'y a-t-il pas témérité de ma part à accepter cette mission délicate? Certes, s'il ne fallait que de la bonne volonté pour réussir, je serais certain d'avance d'occuper dignement le poste que vous voulez bien me confier. Mais je ne suis qu'un soldat dans le rang, qu'une sentinelle sur le rempart. Je vous promets de remplir fidèlement mon devoir; de ma voix la plus forte je m'engage bien à crier : Qui vive ! toutes les fois que j'apercevrai quelque chose surgir à l'horizon. Cependant, si je venais à ne pas répondre à votre attente, si je m'endormais dans la guérite, ne craignez pas de faire avancer la garde et de me relever de faction. Je passerai la plume à un autre, et, sans me plaindre, je rentrerai dans les rangs.

En attendant je vous adresserai, chaque mois, ma petite *chronique*.

Je serai tour à tour grave comme un Turc qui fume sa pipe, enjoué comme un écolier en vacances ou insignifiant comme un article de M. Paulin Limayrac. Je serai taquin avec les puissants, indulgent avec les faibles, sincère toujours. Si je viens à vous parler d'un poète inspiré, ce ne sera pas de M. Belmontet, — d'un historien impartial, ce ne sera pas de M. Crétineau-Joly, — d'un vaudevilliste honnête, ce ne sera pas de M. Victorien Sardou, — d'un critique indépendant, ce ne sera pas de M. Sainte-Beuve, — d'un homme aux convictions immuables, ce ne sera pas de M. Dupin. Quand j'aurai à juger une œuvre, je chercherai à me livrer à la calme étude des idées ou des principes et non à la haine des personnes, à moins qu'il ne s'agisse d'un gredin qui n'ait ni idées ni principes, — et, sans être un pessimiste, je crois qu'il s'en trouve plus d'un dans la république des lettres. Je vous parlerai aussi peu que possible des romans scandaleux qui font les délices de ma portière, des drames en cinq actes et vingt tableaux, des discours académiques, des biches en vogue ou des chevaux en renom, des prédictions de M. Mathieu (de la Drôme), des cours de la Bourse, des ballons et des timbres-poste. Je vous parlerai encore bien moins des sénateurs excentriques ou des députés de l'opposition, Figaro m'ayant soufflé à l'oreille « qu'il s'est établi dans Madrid un système de liberté sur la vente des productions, qui s'étend même à celles de la presse, et que, pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout exprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. »

Tout en tenant compte des sages avis de Figaro, j'estime qu'un chroniqueur qui s'adresse à un public sérieux, peut encore remplir son devoir sans parler politique et sans raconter des anecdotes grivoises. C'est pourquoi, si je rencontre sur ma route un poète inspiré dont la muse sympathique réchauffe, améliore et vivifie, je vous citerai ses vers; si j'ouvre un volume où se déroule la pensée d'un écrivain jeune et libéral, je m'empresserai de vous signaler son titre; si je vois des hommes combattre sous la bannière du vrai, du beau et du bien, consacrer leur vie à la défense des causes nobles et des idées généreuses, multiplier leurs efforts pour affranchir les âmes et instruire leurs concitoyens; si je vois des hommes, en un mot, travailler à la gloire intellectuelle de notre patrie bien-aimée, vite je me hâterai de vous dire leurs noms. Car ce sont eux, les obstinés, les courageux, les purs, qui fondent l'avenir ! Ce sont eux qui méritent nos meilleurs encouragements et nos meilleurs bravos !

La publication fondée par la *Société Florimontane* d'Annecy entre dans la cinquième année de son existence, et des forces nouvelles, jeunes pour la plupart, viennent aujourd'hui s'unir aux hommes distingués qui ont su, depuis quatre ans, lui assurer une place si honorable parmi les recueils contemporains. La *Revue savoisienne* s'est acquis de nombreuses et sincères sympathies en France et à l'étranger, car elle est restée nationale sans afficher, comme d'autres revues, un exclusivisme qui n'est plus de notre époque. Parmi les collaborateurs nouveaux qui viennent grossir nos rangs, plusieurs portent des noms déjà connus dans le monde des lettres, tous portent des noms aimés. Ce que nous saluons surtout en eux avec le plus d'enthousiasme, c'est leur jeunesse.

La jeunesse, diront peut-être quelques esprits chagrins, est le temps des printaniers enchantements, des stériles extases, des naïves illusions et des multiples inexpériences de la vie, des hommes et des choses. C'est vrai ! Mais c'est aussi le temps des courages énergiques, des dévouements sublimes, des convictions chaleureuses, des consciences pures. Ainsi donc, un reproche de ce genre ne me découragera jamais, et nous l'acceptons résolument. Les fleurs sont fières de leur parfum, elles l'exhalent. Les jeunes gens sont fiers de leur jeunesse, ils l'affirment. Ils le font bien quelquefois avec un peu de turbulence, car ils portent dans leurs cœurs toutes les tempêtes de la vingtième année. Qu'importe? La turbulence est un signe de vie : l'immobilité est, au contraire, un signe de mort.

Venez donc à nous, jeunes et hardis travailleurs, vous serez les bienvenus! Vos fraîches voix se mêleront à des accents plus graves; vos créations fantaisistes s'uniront aux travaux plus austères de nos collaborateurs scientifiques; vos tendres œuvres, écloses sous l'aile de l'inspiration, viendront fraterniser avec les patientes recherches de l'archéologue et de l'historien, et de cette triple union de la science, de l'art et de la poésie naîtra une véritable fête pour l'esprit et pour le cœur. LOUIS MACON.

## BIBLIOGRAPHIE

### RECHERCHES SUR L'ABBAYE D'ABONDANCE

Par M. Charvet, architecte.

L'abbaye d'Abondance est sans contredit le monument le plus curieux et le mieux conservé que le moyen-âge ait légué à la Savoie. L'église et le cloître offrent tous deux des types remarquables de l'architecture commune au canton de Vaud, au Valais, et à quelques régions environnantes. La simplicité est le plus saillant caractère de la nef d'Abondance; le fait s'explique à la fois par la nature des matériaux employés dans la construction, composés presque exclusivement de tuf du pays, et par l'isolement de cette agreste localité, avec laquelle les communications étaient très difficiles. Néanmoins si on observe l'édifice du haut de la tribune, on est frappé de la richesse du chœur, formé par des piliers romans et offrant cette belle disposition française, le *deambulatorium* et des chapelles rayonnant tout autour. Ces piliers sont le plus antique fragment qui subsiste dans l'église, et datent au moins du XII[e] siècle.

Le département a entrepris avec raison de faire clas-

ser dans les monuments historiques un joyau si précieux pour l'archéologie. M. Charvet, architecte, ayant été chargé à cette occasion de présenter un rapport spécial sur l'abbaye d'Abondance, en a profité pour élucider en même temps les annales de ce vénérable établissement, qui remontent, par la tradition, jusqu'à saint Colomban, l'apôtre irlandais du septième siècle. On montre encore, à Abondance, les traces d'un éboulement qui aurait recouvert, il y a plusieurs siècles, les cellules de Colomban et de ses compagnons. Ces derniers, après le départ de leur chef, qui s'était retiré en Italie, exilé par le roi de Bourgogne Théodoric, auraient transporté leur résidence un peu plus haut, à La Chapelle, et se seraient mis sous la protection de l'abbaye voisine de Saint-Maurice-d'Agaune; d'où seraient venus les droits de cette dernière sur le monastère fondé plus tard à Abondance. Voilà tout ce que nous apprend la tradition sur cette antique et sainte origine. Le reste, qui appartient à l'histoire, a été raconté avec trop d'intérêt et de clarté par M. Charvet pour que nous en donnions ici un aperçu; nous craindrions de mettre sous les yeux du lecteur un pâle reflet de ce savant travail, et mieux vaut renvoyer les amis de la science historique au livre lui-même, sorti récemment des célèbres presses de Perrin. On sait quelle toilette gracieuse et recherchée cet éditeur sait donner à chacun de ses nouveaux-nés, en les présentant au baptême de l'opinion publique, qui en consacre le succès. La forme est donc digne du fond dans ce joli ouvrage, qui a le seul tort d'avoir été tiré à un trop petit nombre d'exemplaires.

Un plan de l'abbaye, soigneusement dessiné par M. Charvet, ouvre le volume. L'auteur décrit successivement la route d'Abondance, l'église, le cloître et les environs, le tout avec des détails architectoniques à réjouir le cœur de tous ceux qui connaissent et admirent l'art du moyen-âge. Il indique les mesures de conservation à prendre pour le monument, et nous espérons que ses enseignements seront fidèlement suivis lorsque le classement sollicité aura été obtenu. Il expose ensuite le différend des chanoines réguliers de saint Augustin et des Feuillants, dans lequel apparaît un instant la grande figure de saint François de Sales, et énumère les différentes particularités qu'il a pu recueillir concernant le monastère. Les sources qu'il a consultées sont de plusieurs natures : M. l'abbé Dufour, vicaire à Abondance, lui a communiqué, avec sa complaisance ordinaire, des pièces anciennes retrouvées aux environs et qui proviennent sans doute du démembrement des archives de l'abbaye; nous avons été heureux de pouvoir nous-même apporter à cette œuvre utile quelques éléments pris aux archives de Saint-Maurice. Mais il est regrettable que, par suite de l'éloignement et de la lenteur des négociations entreprises par le ministère pour la restitution de nos archives, M. Charvet ait été privé des précieux documents déposés à Turin, qui lui auraient fourni de nouvelles lumières sur l'établissement dont il s'est fait l'historien. Avec peu, il a déjà fait beaucoup; quoi qu'en dise son extrême modestie, sa main manie la plume aussi habilement que le crayon, et son nom demeurera attaché, en Savoie, aussi bien à cette intéressante publication qu'à la construction de grandioses édifices.

A. Lecoy de la Marche.

---

***Petit-Jean, le messager genevois***, photographie populaire, par Mme Jeanne Mussard; Genève, Ch. Gruaz; in-8°, 1864.

Rien de plus attachant que la lecture de cette charmante nouvelle de l'auteur de : ***Mieux vaut tard que jamais***. Ecrites en faveur de la jeunesse, ces pages luttent de fraîcheur, de sensibilité, de parfaite connaissance du cœur humain et de cette pure morale qui découle des faits, avec ce que miss Egdeworth a produit de plus applicable à cet âge où toute lecture porte son fruit, bon ou mauvais. Qu'on ne croie pas cependant que *Petit-Jean* soit un livre exclusivement écrit pour la jeunesse; ce sont de ces pages que l'on aime lire à tout âge et dont plus d'un épisode peut attendrir les cœurs les plus désillusionnés par le frottement du monde.

Quoique nouvelle genevoise par les personnages mis en scène, ce livre excellent n'offre rien que l'étranger puisse trouver trop spécial, trop local; l'ouvrage, tel qu'il est, est vraiment cosmopolite par sa forme et ses détails généraux Et cependant Mme Mussard, tout en donnant à son œuvre ce caractère général, a su le rendre particulièrement intéressant et aux Genevois et à ceux qui s'occupent de l'histoire de la langue française, en y employant plusieurs milliers de mots et de tournures romanes, faisant de cet ouvrage un vrai glossaire genevois qui, par le nombre des mots inédits qu'il offre, prend la plus honorable place à côté des glossaires locaux, publiés par Gaudy et par Humbert.

En terminant, nous exprimons un regret : nous eussions voulu voir ce livre terminé par une bonne table alphabétique, par cette *âme* de tout livre qui a un côté scientifique; espérons que le prompt ecoulement de cette édition mettra bientôt l'auteur dans le cas de nous en donner une nouvelle où il comblera, nous n'en doutons pas, une lacune qui d'ailleurs ne diminue en rien la valeur de l'ouvrage lui-même. B***

---

## BULLETIN

## SOCIÉTÉ FLORIMONTANE

### PRÉSIDENCE DE M. C. DUNANT.

*Séance du 7 janvier 1864.*

Le Secrétaire donne lecture de deux rapports dont l'un est relatif à la situation financière de la Société, et l'autre aux travaux publiés par la *Revue savoisienne*. La réunion donne pleine décharge au Secrétaire, directeur de la *Revue*, de sa gestion de 1863, et décide que le compte-rendu des travaux sera publié dans le premier numéro du journal de la Société.

La nomination du bureau et du comité de rédaction de la *Revue savoisienne* ainsi que la lecture du rapport relatif à l'érection d'une statue à saint François de Sales, sont renvoyées à une prochaine séance qui est fixée au 14 du courant.

Sur la proposition d'un de ses membres, la Société admet au nombre de ses membres correspondants, M. l'abbé Mermillod, de Genève.

M. Revon met sous les yeux des membres présents le moulage en plâtre d'une inscription burgonde qui a été trouvée aux environs d'Evian. Il dépose au nom de M. Thioly, de Genève, 1° le relief d'un tumulus helvétien; 2° des mailles de filet trouvées sur un emplacement lacustre; 3° une épreuve photographique d'une porte de la Renaissance.

Le même membre offre, au nom de M. le professeur Morlot de Lausanne, des échantillons d'étoffes découvertes au milieu de débris lacustres.

Les dons et échanges suivants sont déposés sur le bureau :

1° *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne*; 3e trimestre 1863;

2° *Bulletin de la Société littéraire et scientifique de Castres*, (Tarn);

3° *Revue archéologique*, décembre 1863;

4° *Revue des Sociétés savantes*;

5° *Journal de la Société centrale d'agriculture de la Savoie*; n° de décembre 1863;

6° *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*; 2e série, tome 1er;

7° *Bulletino archeologico Sardo*, 2e semestre 1863;

8° *L'Union des arts de Marseille*; n° du 15 septembre 1863;

9° *Revue du Lyonnais*; n° de décembre 1863;

10° L'*Union magnétique*; décembre 1863;

11° *Journal des connaissances médicales*; nos de décembre 1863;

12° *Recherches sur l'abbaye d'Abondance, en Chablais;* par M. L. Charvet, architecte; Lyon 1863; don de l'auteur;

13° *Della vita et degli scritti del conte Ferrero della Marmora*, par M. Pietro Martini; Cagliari 1863; don de l'auteur;

14° *Réflexions et notes au sujet des médecins inspecteurs*, par M. le docteur L. Guilland; 2 brochures; don de l'auteur;

15 *De la notation du plain-chant*, par M. l'abbé P.-F. Poncet; don de l'auteur;

16° *Vingt-cinq notes sur les Gloires de la Savoie*, par M. F. P.; don de M. Ch. Burdet;

17° *Poëme héroïque ou description poétique en français et en latin*, etc. etc., par révérend Claude-Joseph Jacquemar, prêtre, chanoine régulier de l'abbaye de Sixt. Cette brochure, qui contient des éloges historiques en vers de princes de la Maison de Savoie, a été imprimée à Annecy, chez la veuve Humbert Fontaine, en 1715. Don de M. le docteur X. Pinget;

18° *Ascension des Dents d'Oche et du Midi; Promenades et excursions aux environs de Genève; Zermatt et l'ascension du Mont-Rose; Voyage aux glaciers de Savoie: l'Italie et la Suisse dans la question de Savoie*, par F. Thioly; dons de l'auteur;

19° *Almanachs* pour 1863, édités par M. Ch. Burdet;

20° Le *Mont-Blanc;*

21° Le *Courrier de Savoie;*

22° Le *Léman;*

23° Le *Glaneur savoyard.*

*Séance du 14 janvier 1864.*

La réunion procède à la nomination du bureau de la Société et du comité de rédaction de la *Revue savoisienne* pour 1864.

Sont nommés :

Membres du bureau : MM. C. Dunant, président; Ducis, vice-président; Jules Philippe, secrétaire; Lecoy de la Marche, Louis Revon, secrétaires-adjoints; Eloi Serand, archiviste; Bachet François, trésorier.

Membres du comité de rédaction : MM. Ducis, Lecoy, Louis Revon et Jules Philippe.

La Société, sur la proposition d'un de ses membres, reçoit au nombre de ses membres effectifs, MM. Louis Macon, à Genève, et Paul Thouzery, de Paris.

M. Ducis, président de la commission nommée pour étudier le projet d'élever une statue à saint François de Sales, lit un long rapport à ce sujet. Après avoir rappelé les circonstances de cette proposition et les premières démarches de la Société, il justifie abondamment le retard de la Commission à rendre compte de son travail; il discute successivement les raisons et la convenance de l'érection du monument dont il s'agit, les divers emplacements proposés, la matière à employer à l'œuvre, la forme de la statue et des accessoires, et enfin la dépense et les moyens de se procurer les ressources nécessaires.

Après avoir entendu la lecture de ce rapport, la réunion charge la Commission de préparer un programme pour ouvrir la souscription.

Les dons et échanges suivants sont déposés sur le bureau :

1° *Revue des Sociétés savantes*, novembre 1863;

2° *Les voies romaines en Gaule*, par M. Alexandre Bertrand; don de l'auteur;

3° *Carte de la Gaule sous le proconsulat de César*, etc., par M. le général Creuly; don de l'auteur;

4° *Statistica della istruzione publica in Palermo, dell'anno* 1859, par M. Federico Lancia di Brolo; don de l'auteur.

*Acquisitions du Musée d'Annecy pendant le deuxième semestre de 1863.*

I. ITALIE.

Don de M. *Perer*, professeur à Gênes. 25 silex taillés, trouvés dans les cavernes de Mentone.

Don de M. *L. Revon*. 130 produits volcaniques avec leurs applications industrielles — Stucs de Pompéi et matières qui ont enseveli cette ville et Herculanum. — Matériaux de construction des Romains. — Matières pour la fabrication des mosaïques — Capsules de coton. — Fac-simile du calendrier rustique de Pompéi. — Estampages d'inscriptions romaines, grecques, étrusques, osques : annonces sur les murs de Pompéi, tombeau des Scipions, fragment du plan de Rome au Capitole, comptes des frères Arvales, inscriptions de Naples, du Vatican, des Catacombes.

*Echanges du jardin botanique de Naples*. 24 rondelles de bois étrangers : dattier, chêne-liége, etc. — 55 espèces de graines et fruits pour collection.

*Achats*. Grande coupe en vert de Prato, vases sculptés de Florence, statuette en terre cuite, peintures à la gouache, aquarelles, photographies. — 22 espèces de poissons 40 coquilles marines et leur emploi industriel. Polypiers, crustacés. — Cornes de buffle, id. de bœuf romain, longues de 0 80, et phases de la fabrication des objets en corne. — Details de la fabrication des objets en coco. — Pailles de Florence brutes et travaillées. — Verreries de Venise et phases de la fabrication : filigrane, verre-dentelle, millefiori, verres filés et colorés, pâtes émaillées.

II. FRANCE.

Don de *S. M. l'Empereur*. Vue des environs de Lillebonne, peinture par M. Lapito, exposée au salon de 1863.

Don de M. *Edmond de Catelin*, commissaire spécial à Chamonix. Restes des trois victimes de la catastrophe du 20 août 1820 (ascension du docteur Hamel au Mont-Blanc), retrouvés au glacier des Bossons en 1863 : ossements, lambeaux de vêtements des guides, débris d'un pigeon, fragment de lanterne, voile du colonel Anderson, etc. Procès-verbaux et notices.

Don de M. *Petit*, juge d'instruction. Perruche ondulée, d'Australie.

Don de M. *Berthet*, avocat. Modèle d'une échelle pour les incendies, inventée et exécutée par M. Fernex — Plats et assiettes en faïence ancienne de La Forêt et de Ste-Catherine.

Don de M. *Holl*, conducteur des ponts et chaussées. Collection de 114 papillons.

Don de M. *Perravex*, directeur du télégraphe. Dépêche et dessin obtenus par le nouveau télégraphe autographique de M. Caselli.

Antiquités, monnaies et médailles, données par Mme *Dunant*, de Metz, M. *Ducis*, professeur, MM. *Laeuffer, Louis Tournier, C. Burdet, Levron, Plouthier, Eloi Serand, Charvet, Desmaisons, Orsier, Marion, Montagnoux, Albert Brachet, Fortuzzi, F. de Lachenal* et *Porru.*

Objets d'histoire naturelle donnés par MM. *E. Machard*, docteur *Callies, Favre, L Calloud, Watard, Just.*

*Achats*. Groupe d'oiseau-mouche saphir avec nid et œuf. — Cigogue blanche, de Seyssel. — Coq de roche orangé. — Sculpture sur grès. — Hache antique en silex. — Préparations anatomiques.

—

Une convention vient d'être signée entre la Russie et le gouvernement chinois pour l'établissement du télégraphe électrique.

Le télégraphe, qui arrive déjà au centre de la Sibérie orientale, ira dans trois ans jusqu'à Péking. A cette époque, en envoyant de Paris, vers huit heures du matin, une dépêche dans la capitale de la Chine, on recevra la réponse le même jour, entre six et sept heures du soir. Depuis Kiakhta jusqu'à Péking, le télégraphe sera souterrain. Les Russes sont autorisés à construire un certain nombre de blockhaus pour protéger les stations télégraphiques qui seront construites sur le territoire chinois.

—

On construit en ce moment dans les ateliers d'un mécanicien de Versailles une machine locomotive électro-magnétique devant remplacer la machine à vapeur sur les chemins de fer. L'inventeur est M. de Rouvres qui croit avoir atteint son but après plusieurs années d'expérience sur l'électro-aimant. Sa machine aurait l'avantage de coûter moins cher et d'avoir plus de force motrice sous un moindre volume que les locomotives actuelles. Ce serait tout une révolution dans le système de traction des lignes de fer.

—

Des expériences fort importantes pour le passage des Alpes par une voie ferrée sont faites actuellement en Angleterre par MM Brassey et Ce. Un ingénieur de cette Compagnie, M. Tel, a construit une locomotive devant traîner sur une pente de 8 % un poids égal au sien. Les expériences peuvent être considérées comme ayant réussi : la machine a répondu au-delà de l'attente; elle a enlevé sur une pente de 7 ½ % le double de son poids Il ne s'agit plus que de savoir si la machine peut fonctionner sur des courbes d'un petit rayon avec une forte pente. On doit essayer cette machine sur le chemin de fer provisoire que MM. Brassey et Ce ont entrepris de construire sur la route actuelle du Mont-Cenis. Ils espèrent pouvoir parcourir en quatre ou cinq heures la distance entre Saint-Michel et Suse.

*Le Directeur gérant*, J. PHILIPPE.

ANNECY. — TYP. THÉSIO.

5me Année — N° 2. (Omnes omnium caritates patria una complexa est.) 15 février 1864.

ON S'ABONNE
—
EN FRANCE
Par un *bon postal* à l'ordre du Directeur;
A L'ÉTRANGER
Par un effet sur une maison d'Annecy.
—
La *Revue* rendra compte des ouvrages dont deux exemplaires lui auront été adressés.

# REVUE SAVOISIENNE

JOURNAL PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Histoire — Sciences — Arts — Industrie — Littérature

La Société laisse à chaque auteur la responsabilité entière des opinions qu'il émet.

ABONNEMENT
—
France. . . . 6 fr.
Italie et Suisse . 7 »
PAYABLE D'AVANCE
—
On ne reçoit que des abonnements annuels.
—
Les communications de tous genres adressées à la *Revue savoisienne* doivent être affranchies.



## BOIS ET VALLONS

(Suite. — Reproduction interdite.)

### IX

Le cérémonial qui fut observé dans cette circonstance nous fait connaître la société de l'époque ; il témoigne aussi de l'importance qui était déjà acquise, deux cent et un ans avant l'annexion, à la ville aujourd'hui le chef-lieu de la Haute-Savoie, et dont un auteur contemporain de la Fronde a laissé cette esquisse (1) :

« Ville située en un lieu fort amœne, ceinte de campagnes et collines très fertiles, dans une très bonne température de l'air, au dégorgement d'un lac cristallin, petite à la vérité, mais remplie de bon peuple, ornée de plusieurs églises, marquée de tours, arrosée de canaux, distinguée de rues, liée de ponts, noble par son superbe chasteau. »

Le même écrivain (2) a conservé tous les détails des honneurs funèbres rendus à la mémoire du prince de Nemours.

Le 17 septembre, au matin, le trompette de la ville publia aux quatre portes et par tous les carrefours ordre à chaque bourgeois de nettoyer la rue devant sa maison, et de tenir les boutiques fermées. De trois à quatre heures du soir, *tous les capables* de la milice étaient enjoints de se ranger sous les armes au battement des quatre tambours. Des quatre grandes portes, celle de Bœuf devait seule rester ouverte. Il fut commandé que depuis cette porte jusqu'à l'église de Notre-Dame *toutes les fenêtres de part et d'autre et du bas des maisons en haut fussent garnies de chandelles allumées.*

(1) *Vie du bienheureux François de Sales*, par son neveu Charles-Auguste.

(2) *Les honneurs funèbres rendus à la mémoire du duc de Nemours, avec la harangue*, par Charles-Auguste de Sales, évêque et prince de Genève.

Un peu après quatre heures, le clocher de Notre-Dame premièrement, et tous les autres à la suite, par le son *pénétrant et lugubre de vingt-quatre cloches*, donnèrent le signal de la pompe, et les quatre tambours celui de l'arrangement des soldats. L'évêque se fit porter en chaire à la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié *qui est tout au bout du grand fauxbourg de Bœuf*, et fut le premier en attente avec douze prêtres et sa famille. C'était là que le curé de Metet et le vicaire du chapitre collégial de l'église de Saint-Maurice devaient faire la remise du corps.

Les aides du maître des cérémonies firent ranger de part et d'autre de la rue les pauvres et les flambeaux écussonnés, *ce qui était d'une fort triste vue, d'autant que tous ces pauvres en nombre d'environ trois cents, vêtus de noir, tenaient avec un flambeau chacun son chapelet.*

Vers les cinq heures et demie le sieur des Côtes, colonel de la ville, conduisit les quatre compagnies, faisant chacune cent soldats, jeter de l'eau bénite sur le corps du prince à Metet. Ils furent suivis des magistrats, *montés en housse et en robes et bonnets d'audience.* La noblesse y fut après, *en forme d'escadron*, sans distinction de rang.

La levée solennelle du corps étant faite, le convoi général se mit en marche dans l'ordre suivant :

« Premièrement, un valet de ville seul, vêtu de deuil. Il étoit suivi de quarante-six députés des vingt-trois mandements ou baronies de l'apanage, c'est-à-dire des vingt-trois châtelains et syndics des seigneuries de Haubert, dont le duché de Genevois, les baronies de Faucigny et de Beaufort sont composées au principal, non compris les domaines des seigneurs vassaux.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Les rangs étoient fermés par les officiers de la terre ducale d'Annessy, sous la conduite du capitaine de justice, après lequel marchoient le châtelain et le corps de ville représenté par quatre-vingts bourgeois.

« La seconde distribution de la marche fut par les Etats de la haute justice composés de vingt-quatre procureurs, des fiscaux, des juges-mages et de leurs lieutenants, tous vêtus des robes et des bonnets de leurs conditions.

« *Il y eut à dire en ce que le corps des avocats choisit son ordre et sa marche en la cinquième distribution.*

« La troisième fut des pauvres porte-flambeaux,
« dont la partition première fut de cent trente-deux « pour les communautés seigneuriales, chaque man- « dement en ayant donné six écussonnés des armoiries « de la terre, en vives couleurs. Outre ce nombre, la « ville d'Annessy en avoit donné vingt-quatre avec ses « armoiries qui sont *de gueules à la truite d'argent* « *marquetée de sable et de gueules mise en bande.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« La quatrième distribution fut de l'insigne confré- « rie des Pénitents-Noirs et du sacré clergé. Mar- « choient donc en cet ordre, sous une croix de deuil, « cinquante pénitents vêtus de leurs sacs à visage cou- « vert, dont les rangs étoient fermés par deux bâton- « niers, et par leur chapelain ordinaire vêtu de surplis « et de bonnet quarré; et tout proche marchoit le « capucin porte-croix, et vingt-cinq religieux de cet « ordre, suivis de la croix de Sainte-Claire, et de celle « de Saint-François, avec dix-huit religieux de l'obser- « vance régulière. Immédiatement, la croix de l'église « de Saint-Dominique et vingt pères en chapes noires. « Et puis la croix du prioré du saint sepulchre de « Hierusalem, avec huit chanoines de l'ordre de Saint- « Augustin. Voilà quant aux réguliers (ne restant que « les Pères Barnabites qui n'ont pas coutume d'aller « en de semblables processions) : et voici quant au « clergé séculier. Premièrement, la croix de l'église « paroissiale de Saint-Maurice, avec ses aquariens, « clercs et vicaires, dont le premier comme curé por- « toit l'étôle noire, et tous en surplis. Secondement, « le maître des cérémonies de l'insigne église collé- « giale de Notre-Dame avec sa masse d'argent, la « croix, six enfants de chœur vêtus de robes bleues « et de surplis, dont deux portoient des chandeliers « d'argent, six habitués, onze prêtres d'honneur, et « huit chanoines avec leurs aumusses (quatre autres « étant auprès du corps), le doyen marchant seul. Troi- « sièmement, le corps de l'illustre église cathédrale de « Saint-Pierre de Genève; c'est à sçavoir le maître des « cérémonies, la croix, huit enfants de chœur en robes « violettes et surplis; six habitués, six habilités, et « vingt chanoines (du nombre de trente) en chapes « violettes et dominos parés d'armaisin rouge. Deux « chantres chapés de noir et mitrés de blanc simple, « l'évêque entre deux assistants vêtus de tuniques; et « lui chapé de velours noir, et mitré de toile d'argent, « suivi de deux prêtres en surplis, de six en man- « teaux, et de dix serviteurs domestiques.

« La cinquième distribution fut aussi triplement « ordonnée, car en premier lieu marchoient vingt-cinq « pauvres revêtus sous le nom du prince défunt avec « des flambeaux et ses armoiries écartelées sous la « couronne et le manteau ducal. Cinquante pauvres « revêtus avec autant de flambeaux écussonnés en « écartelure, à trois tymbres couronnés, et les deux « ordres de saints Maurice et Lazare et de l'Annon- « ciade, donnés par les Altesses Royales de Monsei- « gneur et de Madame. Quatorze avocats en robes et « bonnets de leur doctorat, et de leur réception au « souverain Sénat, firent le second ordre *à cause d'un* « *différent (et l'on jugea qu'il n'étoit pas à propos de* « *rien troubler, surtout puisqu'il n'y avoit pas de* « *grande plainte).* Le troisième ordre fut de quarante « serviteurs domestiques du duc défunt, bien rangés « selon leurs charges, ceints de leurs épées, et mar- « chant en triste et pitoyable mine, pour avoir perdu « l'un des meilleurs maîtres du monde. . . . . . . .

« Il ne faut pas oublier une belle circonstance, que « les trois rues du premier, second et troisième faux- « bourg de Bœuf, distinguées par trois portes, étant « en ligne droite, tous ces flambeaux allumés en trois « espaces faisoient une ravissante perspective à l'en- « trée de la nuit. Le corps, placé sur un grand cha- « riot, trainé par six chevaux couverts en convenance, « étoit en la sixième distribution, autour duquel on « considéroit vingt-six personnes (sans y comprendre « le cocher) c'est à sçavoir : 1° un valet de ville; 2° le « secrétaire de ville; 3° les deux derniers syndics avec « leurs bâtons de magistrature, Gabriel Roch à la gau- « che et Jean-François Comte à la droite, et en der- « rière les deux autres premiers syndics, aussi avec « leurs bâtons en robes de doctorat, François Charcot « et Charles Garin; 4° quatre chantres de l'église de « Notre-Dame, chapés de velours; 5° les quatre sei- « gneurs des gyrons, le comte de Menthon et le baron « de Monthoux pour le Genevois, le baron d'Arenthon « et le seigneur de Boëge pour le Faucigny; 6° les « deux gentilshommes de la part de la noblesse, le « sieur de Gruet pour celle de Genevois, et le sieur de « Loches de Pourmenex pour celle de Faucigny; 7° le « dais de velours noir, aux armoiries de la ville sur le « milieu des quatre faces, étoit élevé par quatre gen- « tilshommes de la ville, le baron de Peroges, le sei- « gneur des Clets, le sieur Vincent de la Ruaz, et le « sieur Baitaz; 8° et de part et d'autre marchoient « quelques pages et valets de pied.

« La septième distribution étoit du grand deuil : le « très excellent seigneur marquis de Lullin marchant « seul, et portant un grand manteau de frise noire jus- « qu'à terre, croisé en devant jusqu'à la médaille du « collier de l'ordre, et le sieur Perret son gentilhomme, « écuyer soutenant de loin la grande queue de ce man- « teau funèbre. Il étoit environné de ses pages et de « quelques soldats..... à quelques pas marchoient trois « des principaux gentilshommes du duc défunt, le « sieur du Puis en qualité de capitaine des gardes por- « tant le bâton ducal, le sieur de la Martinière comme « écuyer et qui portoit l'épée de son bon maître élevée « dans son fourreau et beaudrier de frise noire, et le « sieur de Fremonville qui portoit la couronne en qua- « lité de maître d'hôtel. Venoient après et sans dis- « tinction les autres gentilshommes de son train. Et « puis les gentilshommes officiers et domestiques du « marquis de Lullin, en fort grand nombre et en bel « ordre.

« La huitième et dernière distribution étoit le corps « de la noblesse des trois provinces de Genevois, de « Faucigny et de Beaufort, composée d'environ trois « cents gentilshommes..... Ils étoient tous bien vêtus « de deuil, bien montés, et bien suivis; de sorte que « cette troupe illustre faisoit le nombre d'environ cinq « à six cents hommes, audevant desquels marchait un « *trompette en son lugubre.*

« Comme le convoi fut arrivé à la ville, et reçu à la « porte de Bœuf par le colonel et ses quatre compa- « gnies, *toutes les fenêtres étant en feu, et les quatorze* « *clochers tous en sons,* le peuple, et spécialement les

« femmes, dont les rues étoient si serrément bordées « que l'on eût eû peine de trouver passage, se mirent « à pleurer, à joindre les mains, etc. »

L'oraison funèbre fut prononcée le lendemain par l'évêque de Genève; mais je vous ferai grâce de l'homélie de monseigneur.

## X

De Metet on descend au pont de Tassel, et l'on arrive à Crans, village autrefois illustré par ses ânes, remarquable toujours par ses chutes d'eau, ses fabriques et ses cyclopes.

Deux écrivains de caractère bien opposé et de plumage bien différent ont parlé de cette bourgade : Jean-Jacques, et R^de sœur Jeanne de Jussie.

A Crans, Rousseau emprunta un âne, lorsqu'il accompagnait dans sa fuite le musicien Lemaître. Ce chef d'orchestre emportait la caisse de musique du vénérable chapitre de Saint-Pierre. On lit dans les *Confessions :* « Claude Anet, le jardinier et moi portâmes la « caisse comme nous pûmes jusqu'au premier village « où un âne nous relaya; et la même nuit nous nous « rendîmes à Seyssel. »

Dans leur voyage au long cours de Genève à Annecy, les dames de Sainte-Claire eurent à Crans force tribulations. Ecoutez sœur Jeanne :

« Après (les révérendes religieuses) cheminèrent « contre Anissy en grande diligence, mais quand elles « furent à Cran la rivière estoit grande et menoit si « grand bruit que jamais cheval ne bœuf ne voulut « passer par-dessus le pont, et firent là grande pause, « et les fallut passer l'une après l'autre, et y en avoit « plusieurs qu'il fallut passer entre les bras; et puis à « bras d'homme fallut passer les charriots par-dessus « le pont, qui fut cause de les mettre du tout à la « nuict. Messieurs d'Anissy mandoient luminaire et « gens jusques-là au-devant pour les haster, disans « que la ville les avoit attendu toute la journée. Depuis « Anissy jusqu'à Cran le chemin étoit plein de gens « portans lumières, torches et fallots; toutes les cloches sonnoient mélodieusement. »

Crans traversé, nous laissons à gauche *Anissy* avec *ses luminaires,* et nous grimpons à la chapelle de Gevrier. Là, nous ferons comme les bonnes sœurs une *très grande pause.*

Le site mérite l'étape. Je suis heureux d'y rencontrer des éclaireurs de la Florimontane. Chassant aussi à leur manière, et battant les buissons de l'antiquité, les honorables membres étaient en train de déchiffrer une inscription inédite, placée dans la façade latérale de la petite église.

Cette ruine réunit tous les styles d'architecture, et des vestiges de tous les âges : c'est un autre musée de Cluny. Les murs sont formés en partie de grosses et lourdes pierres, travaillées à l'antique, et qui ont appartenu à quelque bâtisse romaine.

Sur la porte ogivale flamboyante, on lit la date de 1521 et le nom de Johannis Revillieti. Le chœur en forme de tour, percé d'étroites fenêtres, est dans le style du XII^e siècle. La table de l'autel principal remonte au temps du paganisme : ses bords sont ornés de moulures, ornement inutile à un autel chrétien qui est toujours recouvert de linges, suivant les prescriptions canoniques. Les autels latéraux sont supportés l'un par une colonne, l'autre par un entablement, débris jumeaux de l'époque latine.

Une dalle énorme, qui était placée à côté du porche de la chapelle, a longtemps servi de siége aux anciens de la paroisse; là, ils devisaient au soleil le matin avant la messe, le soir après vêpres. Cette dalle a été récemment retournée, et sur la face qui était couchée sur terre on lit l'inscription *Theatrum* gravée en lettres majuscules. La pierre a-t-elle été apportée de la plaine? Ou bien, le théâtre de la vieille Bautas était-il construit sur la colline de Gevrier? S'il est vrai qu'un second lac occupait une partie des Fins, possible que la cité primitive ait couronné le demi-cercle des collines qui entourent la plaine. Les antiquités découvertes à Annecy-le-Vieux, à Gevrier, à Pringy, prêteraient à cette supposition. Il est possible aussi que le *Theatrum* de Gevrier ait fait partie d'une propriété particulière : les Nababs de l'ancienne Rome se permettaient dans leurs villas le luxe des jeux scéniques. En tout cas, c'est un problème à résoudre, et nous l'abandonnons aux archéologues (1).

## XI

Autre problème. Notre attention se porte sur une pierre tombale couchée au milieu de la nef. Une grande épée, accostée de deux écus, est gravée sur le sépulcre vide. Que signifient ces emblèmes? Aucuns croient y reconnaître l'alpha et l'oméga, le principe et la fin de toutes nos poussières. Mais l'un des écus porte un serpent tortillé, dont la dent mord le bout de la queue : est-ce l'image du temps? Serait-ce la guivre? Qui n'a entendu parler de cet animal fantastique, de son diamant sans pareil, de l'*ovum anguinum* des Gaulois? D'après les traditions celtiques, cet œuf est lancé en l'air par des serpents; il faut le recevoir dans un *sagum* avant qu'il touche la terre; après l'avoir recueilli, son ravisseur devra s'enfuir à bride abattue, car les serpents le poursuivront jusqu'à ce qu'une rivière les arrête. Jeté dans le fleuve, le véritable *ovum anguinum* en remonte le courant. Chargé de liens d'or, il flotte malgré ce poids. Pline l'ancien rapporte qu'il a vu un de ces œufs; sa grosseur était celle d'une pomme; sa coque cartilagineuse était percée de trous comme un polypier.

Le diamant de la guivre fait, dit-on, gagner les procès, et procure la faveur des rois : mais le doyen des naturalistes doute, sur ce dernier point, de la vertu du talisman; il rapporte, en effet, que l'empereur Claude fit mettre à mort un chevalier romain du pays des Voconces, uniquement parce qu'il portait dans son sein l'escarboucle enchantée. Et sur le premier point, d'aucuns partagent l'avis du bon monsieur Bridoye, *lequel sententioyt les procez au sort des dez.*

Quoi qu'il en soit de ses vertus, la croyance à la guivre est toujours vivace chez les montagnards du Jura et des Alpes. La guivre est le serpent aux ailes flamboyantes, que l'on voit passer comme un éclair dans une nuit d'été. Quelquefois elle rase le sol, le lendemain une trace flétrie et le gazon brûlé marquent l'endroit de son passage.

Elle a joué un grand rôle dans les récits du moyen

(1) Voir, pour les antiquités de Gevrier, le *Mémoire sur les voies romaines* et *Les Fins, Bautas et Annessy,* par M. Ducis.

âge. C'est un des monstres que, selon le livre des *Merveilles de l'Inde,* Alexandre avait eu à combattre.

Le baiser de la guivre forme un des plus charmants épisodes du poème de la Table ronde, intitulé le *Biaus Desconnus*. Les Bestiaires nous apprennent que la guivre prend la fuite devant l'homme nu, et court sur celui qui est habillé. Aveugle de nature, son diamant lui sert d'organe visuel ; si elle le pose quelquefois, c'est au bord d'une fontaine où elle vient se désaltérer. Heureux alors le berger qui, profitant de sa cécité temporaire, peut s'approcher d'elle et lui ravir son trésor ! le fortuné Guillot aura en partage santé, amour, richesse, tous les biens de ce monde, à condition pourtant qu'il ne rencontre pas sur sa route un autre empereur Claude, et que le juge Bridoye tourne les bons dés.

La guivre a figuré sur les armes des barbares qui envahirent le monde romain.

Le duc Galéas Sforza portait les fleurs de lys écartelées avec la guivre de Milan. Les du Refuge portaient deux guivres dans leurs armoiries. Une monnaie de Rodolphe II, roi de Bourgogne, présente le même signe dans un grenetis.

Or, quelle que soit d'ailleurs l'origine du nom de Gevrier, *guivri* et *givri* dans les anciens titres, il est fort possible que les seigneurs du lieu aient pris une guivre pour emblème. En fait d'étymologie, la superbe ignorance des gentilshommes féodaux n'y regardait pas de si près : il leur suffisait que le symbole reproduisît un peu dans la prononciation le nom de la terre ou de la famille.

Ainsi, les de Bellet avaient dans leurs armes une belette d'or. Les armoiries des Lanfrey étaient d'azur à une lamproie d'argent mise en bande. Les Pina portaient de gueules à un pin de sinople. Les Collomb, seigneurs de la Sale et de Chavaux, portaient d'azur à trois pigeons d'argent.

Les Parpillon portaient de gueules à trois papillons. Les de Chevron-Villette portent d'azur à un chevron d'or, bien que le fragment d'une pièce de bois n'ait aucun rapport avec chevron, *capræ dunum* ou *capræ dumum* (monticule ou buisson de la chèvre) véritable nom du fief.

Les Louvat de Champolon portaient d'azur à un loup passant d'or, avec la devise « *Lupus in fabulâ.* »

## XII

Mais durant les digressions héraldiques et autres qui précèdent, un de nos confrères avait fini par lire sur l'inscription inédite le mot *Julio*.

Les antiquaires seuls ont de ces bonheurs-là ! Vérification faite, il est constaté que l'honorable a lu les lettres à rebours, et qu'au lieu du nom de Jules, le moellon brisé porte le mot *optato :* au lieu de César, c'est Laridon. Apparemment, un *optatus* avait élevé ici ou dans le voisinage un monument quelconque. Avec la permission du tribun militaire, les centurions nommaient des suppléants, *optati,* qui les remplaçaient dans leur charge en cas d'absence ou de maladie. Le centurion était le capitaine, l'*optatus* était le lieutenant.

Possible que le vétéran, médaillé de César ou d'Auguste, et dont le titre se voit encore sur la chapelle de Gevrier, ait habité la *villa* récemment découverte dans la propriété de l'ancien président du Comice agricole (1). Ses fouilleuses et sa charrue Armelin ont fait sortir de terre, avec un tombeau burgonde superposé, une grande quantité de rudus et de briques, des meules, des sifflets de théâtre, voire des écailles d'huître marine..... reliefs des festins du *Lucullus optatus*.

A peu de distance de la chapelle-musée s'élève le manoir d'Alléry. Il appartenait au dernier siècle à la famille D'Oncieux de Chaffardon. En 1708, le comte d'Alléry commandait en Maurienne l'armée du roi Victor-Amédée, alors en guerre avec Louis XIV.

Aujourd'hui le château est devenu maison de ferme. Des rosiers de Bengale, et les bancs verts du courtil contrastent avec la masse noire des murailles. Dans la petite cour, voilée de lierre et d'ombre, la margelle d'un puits porte des armoiries sculptées, avec la date de 1583. On rapporte que de ce puits l'on a retiré, au commencement du siècle, plusieurs pièces d'argenterie, des vases, des coupes, des aiguières finement ciselées. Nous-même, à Alléry, dans un bahut centenaire, sous un tas de feuilles parcheminées, nous avons fait une précieuse trouvaille, nous y avons découvert le trousseau complet d'une mariée de grande maison.

En 1740, D[lle] Magdelaine Millet d'Arvillards épousait Joseph-Louis D'Oncieux, comte de Saint-Denis et de Douvres, marquis de Chaffardon, etc.

Il appartenait à cette illustre famille des D'Oncieux, que l'on croit originaire d'Angleterre, et qui a fourni à la Savoie un grand nombre d'hommes distingués. Nous citerons seulement ici Guillaume D'Oncieux, président au Sénat en 1599, à la fois jurisconsulte, poète et philosophe. Entre autres ouvrages, il a publié un *Traité des singularités de la mémoire,* un autre traité sur *Les Propriétés des nombres,* et le *Miles venator*. Ce dernier livre, écrit dans le style de Plaute, résume les opinions philosophiques du temps. Plusieurs sont d'une hardiesse qui étonne. L'auteur dénonce avec une indignation courageuse les brigandages des hommes de guerre. Il blâme l'emploi de la torture, dont il fait une horrible description. Du reste, le *Miles venator* traite *de omni re scibili,* et d'autres choses encore : chasse, amour, religion, histoire naturelle, démonologie, sorciers, œuvre hermétique, tout s'y trouve.

Messire Joseph-Louis D'Oncieux, petit-fils du savant Guillaume, a écrit deux ouvrages restés inédits, une *Histoire de la Maison de Savoie* et une *Légère idée de la Situation de l'Europe*.

Or, dans le tiroir fossile du bahut d'Alléry, avec son contrat de mariage nous avons retrouvé l'inventaire du trousseau de l'épousée.

Les modes des grand'mères peuvent encore intéresser leurs filles. Pour être agréable à ces dames, et au risque d'ajouter un chapitre au roman des *Bijoux indiscrets*, nous copions quelques articles du

« *Trousseau de la demoiselle future épouse :*

« Premièrement en pierreries : deux boucles d'o-
« reilles avec leurs pendeloques à double entourage de
« diamants, et leurs nœuds en façon d'un lacs d'amour,
« et à chacune d'icelles trois brillants fins.....

« Secondement en argenterie : une montre d'or, une
« tabatière de nacre doublé d'or, une écuelle de ver-
« meil avec son couvercle ; deux flambeaux de toilette ;

(1) M. Fabien Gaillard.

« une grande tasse avec son couvercle et soucoupe « ovale ; un bougeoir ; un miroir de toilette à cadre « d'argent... »

C'est bien aussi votre sentiment, madame :

Un petit coup-d'œil au miroir
Donne plus d'éclat à vos charmes...

« Troisièmement, en nippes : un dessus de velours « vert avec galon et frange d'or ; une robe de gros de « Tours, couleur de rose et argent, garnie d'un réseau « d'argent ; un jupon de moire blanche garnie de den- « telles d'argent ; une robe de gros de Tours blanc, can- « nelée et rebrochée en couleur ; plus, une autre robe « ronde de damas des Indes, peinte ; plus, une autre « robe de tafetas rebroché, avec la jupe du même ; plus, « une robe de tafetas rayé ; plus, une autre robe de « gros des Indes bleu et blanc ; un jupon de tafetas « blanc ; plus, une autre robe de mousseline brodée ; « une coiffure à dentelles en plein à deux barbes, avec « les manchettes à deux rangs ; le tour de gorge du « même...

Ce qui remet en mémoire ces deux vers de Voltaire :

D'une fille il prit la coiffure,
Le tour de gorge et le panier.

Nous passons une grande quantité de coiffures et de coiffes à dentelles et à barbes ; nous passons pareillement les corsets de basin, les jupes et jupons, les chemises de jour et celles de nuit à double rang de mousseline, rayées, rebrochées, brodées, à fourchettes garnies ; les manteaux de lit garnis de mousseline, les mouchoirs et les bonnets de nuit. Mais nous notons :

« Deux peignoirs de toile d'Aman, une toilette de « mousseline brodée en plein, un petit manteau du « même garni de dentelles, et quatre douzaines de « chaussons.

Suivent les fichets et les paires de manchettes brodées avec leurs tours de gorge.

« Plus, un pet-en-l'air ; une ménagère de tafetas ; et « finalement deux carreaux avec leurs quatre housses « garnies de mousseline. »

*Pour extrait certifié conforme :*

JACOBUS.

## XIII

Au milieu de tous ces flots de brocart, de mousseline et de dentelles, j'avais perdu de vue mes confrères les archéologues. Je les retrouvai au pied du château d'Annecy : ils étaient en contemplation devant une fenêtre historique.

Jacques de Nemours méditait une attaque contre Genève. Dans ce dessein très orthodoxe, il avait demandé au sire de Boisy de Sales de lui livrer, pour y loger des troupes, son château de Brenc en Chablais. A tort ou à raison, de Boisy avait refusé. Jacques de Nemours, le vieux compagnon du grand Balafré, était certes bon prince et la fleur de toute chevalerie ; mais il avait un défaut, le même défaut que le bon connétable du Guesclin, celui de se mettre en colère, et de s'y mettre souvent. Donc, irrité du refus de messire de Boisy, le duc un beau jour avait failli jeter notre gentilhomme par cette fenêtre où nos besicles sont affûtées.

A l'intercession de quel saint dût-il de ne pas faire le saut périlleux ? l'histoire ne le dit pas.

Mais un incident musical met fin à notre contemplation. Posté dans une embrasure de la maîtresse tour, jambe de çà jambe de là, un clairon du 79e vient de saluer notre bienvenue avec la *casquette* d'un illustre maréchal, dont le nom en Savoie est resté populaire (1).

Cet air connu nous rappelle au sentiment de la situation ; et je dois faire connaître *urbi* et *orbi* dans quelles nouvelles conditions s'est accompli notre voyage.

Or, je vous le dis en vérité, parmi les raretés archéologiques et lacustres, vous pouvez classer tout notre ancien fourniment. Nous avons, il est vrai, conservé blouse gauloise et gaîté conforme. Mais, aujourd'hui, c'est monsieur Jabot de Seyssel, le personnage illustré par Topffer, monsieur Jabot l'*homme supérieur*, avec son habit noir et sa cravate blanche, qui triomphe sur toute la ligne.

Adieu donc revues et parades au cours du chemin ! adieu les théories par deux et par quatre ! adieu aussi le beau panache aux plumes bleues, flatteur ornement du front immaculé de notre guide en tête ! adieu encore... adieu à toutes les feuilles si vertes au renouveau, et maintenant *cheutes en terre !*

## XIV

Si l'*homme supérieur* nous charme peu, nous aimons Jacques Bonhomme. Celui-ci, assurément, est notre frère véritable : le Français généreux, spirituel et vaillant.

Aussi, nos sympathiques hourras avaient-ils répondu au salut de la *casquette*. Déjà nous allions serrer la main du clairon du 79e, du brave porte-voix de la France et de la victoire, lorsque deux bouts de cravate blanche se dessinèrent sur le clair-obscur du passage Nemours. L'habit noir de M. Jabot montait comme un grain sur un ciel déjà peu azuré. Lui aussi s'était mis en chasse ; il avait une envie de marmotte ; pour satisfaire son envie, il avait quitté l'heureux pays qui l'a vu naître. Je lui criai de loin :

« La marmotte a mal au pied,
« Faut lui mettre un emplâtre ;
« Quel emplâtre lui mettrez ? etc.

A cette chansonnette du crû de Barcelonnette (vieille France), le monsieur avait dressé l'oreille. Peu désireux de sa rencontre, je fis un à-gauche, et m'éclipsai derrière la tour de la Reine.

Là, sans trop m'attendrir sur les infortunes conjugales de la princesse Tiedtberge, que son mari Lothaire aurait, dit-on, confinée dans cette tour, afin de vivre plus en liberté avec sa concubine Waldrade ; comme j'avais en face de moi les forêts de Sainte-Catherine, je me souvins à propos de ces deux vers d'un poète latin :

« Quum nemus omne suo viridi spoliatur honore
... Præda est facilis et amœna scolopax. »

« Lorsque le bois est dépouillé de sa verte couronne, « la bécasse est une proie agréable et facile. »

Puis, sans attendre M. Jabot, je gagnai du haut.

(1) En 1815, le colonel Bugeaud a eu l'honneur de brûler sur les bords de l'Arly les dernières cartouches de la France.

## XV

Le chemin de la montagne longe un instant les pentes vertes et ondulées des Balmettes. On rapporte, et des rampes artificielles peuvent le faire croire, qu'il existait à mi-côteau un pavillon qui servait de rendez-vous de chasse aux comtes de Genève.

Bientôt, le chemin s'élève dans les bois. Le brouillard, qui veut monter aussi, décharge son lest et nous rafraîchit de nombreuses gouttes de pluie.

A la bruine succède l'averse.

Trempés comme des pèlerins, trouverons-nous un abri au prochain monastère?

Celui de Sainte-Catherine, fondé en 1228 par Béatrix de Savoie, reçut plus tard le titre pompeux de *royale abbaye de Sainte-Marie du mont de Sainte-Catherine du Semnoz*. Entourée de bois et de rochers élevés, ouverte seulement du côté du nord, la vallée était grandement propre à la vie religieuse et contemplative.

Au moment de la Révolution, le cloître était depuis longtemps désert; mais le tombeau du bienheureux Willelme comte de Genevois, et les mausolées de ses trois enfants existaient encore, il y a 25 ou 30 ans, à la porte de l'église, démolie aujourd'hui.

Signe du temps! De même qu'à Allery la ferme a remplacé le château, ici la maison rustique a remplacé la royale abbaye.

Les seuls vestiges du passé sont quelques chapiteaux de l'époque romane épars dans un jardin, une promenade nommée encore l'*Allée des dames*, et une voûte ogivale servant de portique à une fontaine.

Compter sur le porche du couvent, c'était donc compter sans l'hôte. Heureusement, le soleil beau et clair se montre à point. Ses rayons bienfaisants ont séché mon *sagum*. Un des chapiteaux susdits me sert de fauteuil; et, tout en méditant sur l'instabilité des choses sublunaires, j'entrevois dans un tourbillon de feuilles mortes les jours fortunés du monastère et les tristes jours de sa décadence.

## XVI

Au temps de sa splendeur, des sources pures murmuraient doucement dans ses fraîches retraites. Des lampes d'or s'échappait un encens éthéré. Dans la pieuse volière, des voix séraphiques chantaient sans cesse des cantiques de jubilation.

Mobiles et menues étaient les grilles de la cage. Leurs baies multiples laissaient arriver sous le *velarium* des flots de lumière et quelques-uns des bruits du monde. Religieuses en grand nombre, dames professes à droit corsage, novices, tendres fleurs de beauté mystique, animaient le pourpris de jeunesse et de grâce. Leurs chapelets de blanches marguerites s'égrenaient dans les prés, dans les bois d'alentour.

Domestiques et ouvriers des deux sexes remplissaient les cours et la cuisine de l'abbatiale. D'opulents troupeaux garnissaient tous les pâturages. Une foule de bergers, de laboureurs et de meuniers étaient les vassaux du noble monastère. La route n'étant pas accessible aux voitures, chevaux, ânes, mulets, allaient et venaient à toute heure, apportant du bas de la montagne les redevances des tenanciers et les produits des vastes domaines. Dans ce vallon aujourd'hui silencieux éclatait partout le mouvement et la vie.

Le coutumier des bonnes dames n'était point trop sévère. Les portes, il est vrai, devaient être closes en été à sept heures du soir religieusement; et en hiver, à cinq heures mêmement. Les clés devaient être portées dans la chambre de l'abbesse très scrupuleusement. La retraite sonnait à huit heures ponctuellement. Les sœurs devaient être couchées à neuf heures précisément.

Mais, comme avec le ciel, il est avec la règle des accommodements.

François de Sales a écrit quelque part que *dans ces temps-là les maisons religieuses des filles étaient ou trop rigoureuses ou trop ouvertes*. La maison de Sainte-Catherine était certainement de cette dernière catégorie. Aussi, en parlant de ce monastère et de celui de Bonlieu, le saint évêque disait encore : « Les portes des religieu- « ses de Cîteaux sont ouvertes à qui que ce soit, aux « religieuses pour sortir, aux hommes pour entrer (1). »

Donc, l'abbaye de Sainte-Catherine n'était pas *fièrement murée*. Le voisinage des ravins rendait même impossible l'établissement d'une clôture régulière. Etait-ce un bien? était-ce un mal? Nous opinons que c'était pour le mieux. Sur ce point nous sommes fort de l'avis de certain moine : « où mur y a devant et derrière, y a « force murmure, envie et conspiration mutue. »

Les solitaires, fort peu recluses, de la royale abbaye, reconnaissaient les moines de Cîteaux pour leurs Pères spirituels. De temps à autre elles recevaient la visite et les instructions d'un vicaire général de cet ordre. Il leur était particulièrement recommandé de prier pour leurs Altesses Sérénissimes de Savoie, *à qui Dieu baille paix en leurs Etats*. L'observance du vœu de chasteté était aussi l'objet d'une recommandation spéciale, accompagnée de cette restriction de bon sens : « autant que peut la fragilité humaine favorisée de Dieu » (2).

Parmi les douces colombes se rencontraient bien quelques âmes en peine ; blessées aux feux du jour, elles étaient venues chercher la paix du cœur sur la montagne, l'oubli sous les voûtes du cloître : pareilles à ces petits oiseaux qui, après avoir trop chanté au soleil, se sont couchés dans les hautes herbes à la tombée du soir, et qui, réveillés au bruit de vos pas, montent par bandes silencieuses dans les faîtages des chênes.

Les belles repentantes erraient comme des ombres sur la lisière des forêts; à deux quelquefois, échangeant leurs souvenirs, elles parlaient la voix des larmes.

Mais la plupart des dames de céans étaient de haut lignage, issues de comte ou de baron. Ayant beaucoup trop de nobles frères et n'ayant pour dot qu'un chapeau de roses, elles auraient langui dans le siècle : en revêtant la blanche tunique, la coule à larges manches des Bénédictines, elles trouvaient dans le couvent la vie large et facile des filles de bonne maison.

Maîtresses de vastes domaines, suzeraines des eaux, des futaies, des prairies, elles soutenaient à bon droit qu'avec la permission de madame l'abbesse elles étaient libres absolument de se promener sur toutes leurs terres (3). Comme les terres s'étendaient loin, les pro-

(1) *Vie du bienheureux François de Sales*, par son neveu Charles-Auguste, p. 362.

(2) Instructions données aux religieuses de Sainte-Catherine par le R. P. de Monthollon, de l'ordre de Cîteaux. — *Mss de la Société Florimontane*.

(3) Enquête faite par Mgr Biord. — *Mss de la Société Florimontane*.

menades étaient longues souvent, variées et charmantes toujours. A leur usage quotidien se trouvait à portée *la promenade de la Croix,* que l'on appelle aujourd'hui *l'Allée des dames*. Si vous cherchiez bien dans les taillis qui la bordent, vous trouveriez encore quelques rosiers mignons, dont les mères-tiges furent plantées par les Bénédictines. De ce promenoir, protégé par des arceaux de hêtre, leurs regards pouvaient parcourir les fertiles vallons de l'Albanais, pénétrer dans les gorges du Fier, s'élever jusqu'aux sommités vaporeuses et bleuâtres du Mont-Jura. Au tournant du rocher, notre lac leur montrait une frange de sa robe d'azur. Plus loin, la tour de Montrottier dressait devant elles une fière image des grandeurs féodales.

Sous le transparent ombrage des châtaigniers, sur les sentiers bordés de reines des prés, d'églantiers fleuris, elles descendaient dans la plaine jusqu'au Moulin-Rouge, ou bien jusqu'au village de Vovray, et allaient encore par delà.

Plus rarement, mais quelquefois, et c'étaient jours de grande allégresse ! reines vivantes des prés et des bois, portées sur des mules pacifiques, les bonnes dames allaient goûter du beurre frais et boire du lait pur dans leur chalet de *la grande montagne* : c'est le nom qu'elles donnaient au Semnoz.

Leur grangéage des Puisots était aussi un but de promenade. Pour y arriver, elles suivaient le chemin de l'Ours, qui s'élève en lacets sous la feuillée voisine. Un banc taillé dans le roc, au pied d'un oratoire portant le millésime de **1416**, servait de reposoir vers le milieu de la montée. A quelques pas, un plateau adorné de beaux arbres leur offrait son tapis de mousse, tout émaillé de fraises et d'ambresailles.

De ce plateau, la vue est splendide : au pied, les cabanes des Puisots avec leurs toits de chaume, leurs enclos de bergerie, et du fond de cet agreste berceau des vagues de sombre verdure s'élançant jusqu'au faîte du Semnoz.

Quelques pas encore : on aperçoit le Mont-Blanc dont la cime étincelle entre Lanfont et la Tête-Noire ; on découvre en même temps toutes les hautes gerbes de rochers qui encadrent l'horizon du lac..

Ainsi, et à courte distance de leurs cellules, les bonnes sœurs jouissaient de toutes les magnificences de la création : la vue des montagnes et des eaux limpides.

A leurs promenades, à leurs plaisirs champêtres, succédaient un peu bien d'autres distractions, même quelques-unes des folles joies du monde. On recevait, avec la permission de madame l'abbesse, des visites fréquentes. Les étrangers se réunissaient dans le salon de l'abbatiale; et les religieuses, toujours avec la permission de madame l'abbesse, leur tenaient compagnie.

L'aumônier discret, l'économe, les tabellions et procureurs chargés des affaires temporelles de la communauté, un ou deux révérends Pères de Tamié, étaient les commensaux ordinaires du couvent. C'étaient aussi les grands parents, les nobles amis de ces dames; parfois encore, un bel officier du roi ou quelque galant garde du corps de Sa Majesté, ayant sous le voile sœur ou cousine.

Tous rencontraient céans bon gîte, bon visage, hospitalité pleinière.

Avec la permission de madame l'abbesse, les révérendes sœurs prenaient place à table avec ces messieurs. Venaient à la suite les belles conversations, toujours avec la permission de madame l'abbesse.

Sans doute, pendant l'hiver, les visites étaient rares. Il était dur, long à passer. Souvent le chemin devenait impraticable. Le soleil était invisible. La vallée restait plusieurs mois ensevelie sous les neiges, ou noyée dans les brumes glaciales. Mais les domestiques, les fermiers entretemps apportaient leurs provisions de nouvelles de la plaine. Un beau feu clair flambait constamment sous les hottes des vastes cheminées.

Puis venaient les bonnes fêtes, avec les cloches sonnant à toute volée : à cet appel des moines vaillants, des bourgeois intrépides bravaient la bise et les frimas, venaient égayer d'un gros rire la table du monastère et semer sur le menu quelques grains du sel dérobé aux chroniques de la ville.

Mais, qui dira jamais quels joyeux carillons saluaient les Pâques fleuries et le retour du printemps !

> Ver novum, ver jam canendum,
> Vere natus est orbis.....

Charmante, alors, était l'entrée des bois. La scille bleue à double feuille, les guirlandes de primevères, les fleurs suaves du daphné ornaient à l'envi les pieds des sapins; elles répandaient dans le benoît pourpris leurs effluves odorants, leurs enivrantes exhalaisons.

Avec le renouveau, visites nouvelles, et longues promenades, et courses dans la grande montagne, et toutes les floraisons qui souriaient aux bonnes dames.

J. Replat.

---

## LE PAYSAGE EN SAVOIE

A M. ADOLPHE APPIAN

> Le Français n'est ni poétique ni plastique ; il ne s'entend pas plus en statues qu'en tableaux. Pour la première toile bien léchée et bien luisante de M Paul Delaroche, il donnerait volontiers toutes les *stanze* du Vatican et les fresques de la Sixtine. Au Musée, vous trouverez toujours le vrai Français se mirant émerveillé dans le chaudron de M. Drolling. Ce chaudron lui va, l'art ainsi fait lui convient.
>
> (Th. Gautier, *Les Grotesques*.)

### I

De tous les paradoxes échappés à la plume de l'éminent critique, celui que l'on vient de lire est à coup sûr un des plus singuliers et des moins justifiés : seul, M. Théophile Gautier en serait la réfutation vivante et toute puissante; il n'avait pas, lui surtout, le droit de parler de la sorte du génie artistique national. On se rappelle encore ces admirables comptes-rendus de l'Exposition universelle des Beaux-Arts, en 1855, où tant de science réelle et d'observation profonde se trouvent réunies à une incomparable couleur de style ; nous n'avons pas non plus oublié que le même écrivain, qui la veille causait poésie ou théâtre d'une si vigoureuse et si originale façon, analysait le lendemain, en maître, les chefs-d'œuvre de la peinture moderne et rendait une éclatante justice à l'école française contemporaine.

Il est un fait aujourd'hui reconnu par tous, c'est que

sous l'influence des mœurs modernes, l'art s'est agrandi, vulgarisé sans rien perdre de sa force et de son éclat. Il est un autre fait également avoué et constaté par l'auteur des *Beaux-arts en Europe*, lui-même, c'est que parmi les écoles de peinture actuelles l'école française prend place au premier rang.

L'Allemagne, — nous ne parlons pas des autres nations, — l'Allemagne, à Ingres et à Eugène Delacroix opposait Kaulbach et Cornélius. L'Europe artiste a prononcé au dernier grand concours de l'Exposition universelle; ce n'est point à la France à se plaindre de son verdict.

II

Il est du moins une supériorité que l'on ne nous contestera pas et que nul du reste ne songe à nous contester, pas même les aquarellistes anglais; c'est la supériorité de nos peintres de paysage. Le paysage a pris, depuis cinquante ans, un développement sans pareil, jusqu'à présent. Si l'on comprend moins l'idéal de l'être humain, on comprend merveilleusement celui de la plante, de la montagne, on le rend avec perfection. Nos paysagistes expriment d'une manière ravissante la poésie de la terre, poésie multiple, douce, pénétrante, changeante, poésie éternellement jeune, implacablement belle.

C'est ainsi que Marilhat, Decamps, Flers, Jules Dupré, Diaz, Cabat, Corot, Daubigny, Théodore Rousseau, vingt autres, cent autres non moins habiles, non moins illustres, jettent sur notre école française un éclat jusqu'ici sans égal. Heureux artistes qui ont préféré la nature à l'académie et les grands chênes de Crémieu ou de Fontainebleau aux fossiles des musées : on les a tour-à-tour appelés romantiques, fantaisistes, réalistes, panthéistes; que sais-je! Ces noms-là n'ont rien qui nous effraie : l'art compris ainsi est moral dans la plus haute acception du mot; il est la traduction du souffle divin qui circule à travers la terre et anime tout. Ne peut-on pas dire que la divinité fleurit dans les roses, tonne dans l'orage, plane sur l'immense océan? N'est-ce pas se mettre en communication avec elle que de contempler la nature idéalisée, fixée et condensée sur une toile par le pinceau!

La nature! la grande institutrice, la toute puissante maîtresse!

Vous me le disiez un jour, dans une de nos trop rares causeries, mon cher Appian : — « Si je suis aujourd'hui dans la voie du vrai, c'est surtout à l'observation attentive de la nature que je le dois; si mon nom, un jour — rêve inespéré — s'ajoutait à la liste des noms glorieux dont notre pays s'honore, c'est à l'étude de la nature seule que je le devrais. »

Lorsque je songe au chemin que vous avez parcouru en si peu d'années et à l'avenir qui vous attend, je ne puis m'empêcher, mon cher ami, de me dire à moi-même combien vous pensiez juste et combien vous aviez raison.

Oui, ceci est vrai : l'étude sérieuse, approfondie de la nature peut seule produire dans l'art ces œuvres exceptionnelles qu'il nous est donné d'admirer, dans cette première moitié de notre siècle : oui, on peut l'affirmer sans craindre d'amener le sourire, même sur des lèvres académiques, le Bas-Bréau, Barbizon, la Mare-aux-Loups, les gorges de Franchard, d'Apremont, toute cette magnifique forêt de Fontainebleau, ont plus fait pour le développement de l'art du paysage en France que les plus savantes leçons des maîtres d'Alexandre Desgoffes ou de Paul Flandrin.

Ce que je dis de la forêt de Fontainebleau, je le pourrais dire des forêts et des montagnes du Jura, du Dauphiné, de l'Auvergne, des Pyrénées, où nos meilleurs paysagistes ont peint leurs meilleurs tableaux, où vous-même, mon cher Appian, avez puisé vos meilleures inspirations ; mais au point de vue artistique, chacun de ces pays pris à part demeure incomplet.

A mon sens, il en est un qui à lui seul les représente et les résume tous.

J'ai nommé la Savoie.

III

Dans un banquet, au dernier concours du comice agricole de Taninges, le député de la Haute-Savoie disait : — « Je suis fier, je suis heureux de représenter le département le plus pittoresque de France. »

M. Bartholony avait raison.

Du lac de Genève au Mont-Blanc, sur un espace de quelques lieues à peine, la nature s'est plu à prodiguer ses trésors les plus divers, les plus rares, les plus enviés : lacs, torrents, sombres forêts, fertiles vallées, sites gracieux ou terribles, panoramas grandioses, immenses horizons, tout, dans ce pays si peu connu et si digne de l'être, tout provoque l'attention du voyageur et force l'admiration de l'artiste.

Mais cette nature aux aspects multiples et insaisissables, comment la dépeindre avec la plume? Cette contrée, comment la faire voir aux yeux? Je voudrais décrire maintenant, et comment ne pas être banal en face de cette originalité puissante, de cette splendeur souveraine dont nul autre pays ne m'avait fait même entrevoir l'idée!

Je hais à la mort l'outre-mer, le carmin et l'or, l'or, la pourpre et l'azur ; je tiendrais même à me priver des émeraudes et des rubis; les émeraudes et les rubis, ce sont de ces cailloux que l'on trouve sur l'étal de tous les orfèvres littéraires qui ne sont pas pour cela des Benvenuto : la banalité au teint blême, aux pieds plats, n'a-t-elle pas une réserve de carmin et d'azur dont elle saupoudre toutes ses descriptions?

J'essayerai donc de me soustraire aux procédés descriptifs habituels.

Ce qui frappe dans le paysage savoyard, c'est cette individualité vigoureuse qu'aucune autre ne saurait effacer ou même atteindre : il se révèle dans les grands détails avec une largeur énorme et dans les petits avec un fini achevé. Ce n'est point la fraîcheur agreste et la grâce souriante de l'Alpe dauphinoise, ce ne sont point les lignes tourmentées et les tons ardents des sommets cévenols, ce ne sont pas non plus les aspects un peu théâtrals des montagnes des Pyrénées; c'est tout cela à la fois, et c'est plus que tout cela. Ce paysage a l'âpreté sévère et grandiose d'un paysage historique du Poussin et il a, en même temps, tout le charme mystérieux et mélancolique d'une page de Ruysdael. Le nord et le midi semblent ici s'être donné la main.

Pourrai-je me faire comprendre?

Tous ceux qui ont observé la nature méridionale savent qu'elle rayonne d'une clarté intime; le soleil peut être absent, mais sa splendeur ne l'est jamais. Derniè-

rement, je traversais une gorge des Beauges, la gorge de Cusy, gorge désolée, encombrée de roches en ruines, drapée de taillis à la couleur tannée, couleur qui fut jadis celle des rois ; les nues de septembre obscurcissaient le ciel et cependant des rayons jaillissaient à travers les taillis dépouillés de leur verdure et s'échappaient de toutes les roches. J'aurais dû être dans l'obscurité et une vague splendeur nageait autour de moi.

C'était là l'apparition resplendissante de la lumière contenue et renfermée du Midi.

La physionomie des contrées du Nord est encore, s'il se peut, plus énergiquement rendue. Le chef-d'œuvre de Charlet, *La retraite de Moscou*, au musée de Lyon, m'a fait comprendre à quelle hauteur le génie peut atteindre lorsqu'il prend la nature pour guide et pour modèle. — Ce foudroyant tableau, je l'ai revu, non plus au palais Saint-Pierre, mais dans les montagnes de Vergy, en plein hiver : le paysage se déroulait devant moi, vivant, muet, terrible ; jamais plus gigantesque page ne sortit des mains de ce sombre génie qui a nom : Salvator Rosa.

Chaque pas fait en Savoie par l'homme qui sait sentir et veut comprendre, lui réserve une surprise pareille.

Et dire que la Savoie est si peu connue !

IV

Je lisais dernièrement sur l'album d'un de mes amis, — jeune étranger : — « La France, pays intéressant et peu connu par ceux qui l'habitent. » Cette phrase me frappa, elle exprime une vérité. Le Français voyage peu et il ne voyage pas du tout dans son pays. Si un négociant a des économies à dépenser, il visite les bords du Rhin et parcourt la classique Italie ; il prend la voiture, la poste, le chemin de fer, arrive rapidement, voit en courant et repart sans se souvenir de rien.

Le jeune Français ignore le charme du voyage à pied ; il ne se doute pas de tout ce que l'on peut apprendre en courant le long d'un chemin, le sac sur le dos et le bâton ferré au poing. Qui trouve-t-on sur nos routes dans l'attirail du touriste? Des Anglais, des Suisses, des Belges, des étudiants allemands ! Veut-on entendre parler avec convenance et science des merveilles de notre nature, des charmes de la Provence, des volcans de l'Auvergne, des douceurs de la Bourgogne ou de la Touraine, des paysages de la Savoie ? Il faut fréquenter les clubs de Londres ou les brasseries de Vienne et de Berlin.

Et de bonne foi, quel Français a étudié cette belle France tant chérie ? Qui a écouté le flot bleu de la Méditerranée babiller sous les tours du Château-d'If et les rocs du cap de Saint-Tropez, et en même temps a entendu le pâle océan gronder dans la baie des Trépassés et les rescifs de Saint-Malo? qui connaît bien Arles, la Rome des Gaules, et Guérande, la vieille ville celtique? qui a gravi les cônes de cendres et de scories vomis par les volcans vivarais et escaladé les glaciers du Mont-Blanc ? Personne, en France du moins : le Français est à la fois léger et casanier.

Ce sont de ces vérités que nous pouvons bien nous dire à nous-mêmes, mais elles n'en sont pas moins tristes à dire.

L'annexion, mon cher Appian, nous a valu une terre trop ignorée et néanmoins magnifique entre toutes, une contrée hospitalière, une nature vierge, une population loyale, ardente au travail, intelligente, énergique, une France nouvelle enfin, la vaillante et digne sœur de son aînée.

Vous la voulez connaître, m'avez-vous dit.

Lorsque viendront les beaux jours, souvenez-vous, ami, de votre promesse : apportez pinceaux et fusains, les sujets d'étude se présenteront en foule dans ce pittoresque pays de Savoie, l'une des plus belles provinces dont s'enorgueillisse aujourd'hui la patrie.

G. SAUSSAC.

---

## NOTE SUR L'ABBAYE DE TALLOIRES

L'honorable secrétaire de la Société Florimontane dans sa *Notice historique sur l'abbaye de Talloires*, dit, page 74, que le partage des revenus de cette abbaye donnait lieu à de nombreuses discussions entre l'abbé commendataire et les religieux, et que la dernière de ces discussions eut lieu en 1736.

Plusieurs transactions postérieures, entre autres celle du 28 juillet 1746, Beaud notaire, celle du 3 avril 1758, Berthollet notaire, et celle que je vais mentionner prouvent que les discussions ne se sont pas arrêtées là.

La transaction passée le 1er décembre 1736 entre le révérendissime seigneur Amé-Philibert de Mellarède, en qualité d'abbé commendataire de la royale abbaye de Talloires, et les révérends seigneurs abbé claustral et religieux de la dite abbaye, était trop élastique, et les moines, sous prétexte de frais de procédure, de réparations aux chapelles, de gelée, de grêle, sous prétexte aussi qu'ils étaient menacés des frais de la reconstruction de l'église de Saint-Jorioz, attendu le mauvais état et la caducité de cette église que l'on avait projeté d'édifier ailleurs (1), rognaient tous les ans les revenus promis à l'abbé commendataire, au point que, de guerre lasse, l'abbé de Mellarède donna sa démission en 1764.

Le roi Charles-Emmanuel, voyant cette charge diminuer de valeur, demanda à plusieurs reprises que le cens de ladite abbaye fût réduit à un revenu fixe, perpétuel et invariable, et qu'il fût remédié aux préjudices que les traités portaient à la commende. Il délégua, par lettre du 14 novembre 1767, Paul-Joseph Biord, sénateur au Sénat de Savoie, et Marin, substitut avocat-fiscal général, pour provoquer une nouvelle transaction qui déterminât en faveur de l'abbé un revenu fixe à l'abri de la tempête. Cette transaction fut passée le 17 décembre 1767 entre révérendissime seigneur Hyacinthe Rodolphe Duclos Dufrénoy d'Eséry, aumônier de Sa Majesté, en qualité d'abbé commendataire de la royale abbaye de Talloires, et révérendissime don Florentin Devieux et révérend don Léandre Carron, le premier abbé régulier dudit monastère et tous deux procureurs des révérends seigneurs abbé, prieurs et religieux, et fixa définitivement les revenus de la commende à 2,500 livres.

Cette transaction est très intéressante parce qu'elle

(1) Il n'est pas inutile de faire connaître que cette église n'a jamais été rebâtie, et qu'elle existe aujourd'hui telle qu'elle était en 1764. (*Réd.*)

contient l'inventaire des revenus et des charges de l'abbaye de Talloires et une procuration qui fait connaître les noms de quinze religieux qui composaient la communauté en décembre 1767.

Bien que ces religieux aient agi au nom des absents, il est à présumer qu'ils n'étaient guère plus nombreux, puisque 25 ans plus tard ce nombre se trouvait réduit de près de moitié.

La procuration, passée le 10 décembre 1767 à Talloires, dans le chapitre de la royale abbaye, par devant maître Bertholiet, notaire royal, en faveur des révérendissimes don Florentin Devieux, abbé régulier, et don Léandre Carron, est signée par révérendissime don Ildefonse Belly, abbé de Sainte-Anne, et les révérends seigneurs don Germain de Saultier, prieur dudit monastère de Talloires, don Jean-Baptiste Ribitel, doyen, don Charles d'Arcolières, doyen et prieur de Sillingy, don Antoine Constantin, doyen et prieur de Faucemagne, don Harion de Grailly, doyen, don Ildefonse de Montfalcon, don Placide Bourgeois, prieur de Thyé, don Augustin Rapin, don Bernard Rubellin, don Louis Belly, don François Dufour et don Amédée Duclos de Laplace, tous religieux profès bénédictins « du présent monastère dudit Talloires où ils résident, de la congrégation du Mont-Cassin, dûment et capitulairement assemblés au son de la cloche, à la manière accoutumée, excédant les deux tiers. »

Je ne parlerai pas en détail de l'inventaire des revenus qui n'offre rien de bien intéressant ; je n'extrairai de cette pièce que les données suivantes qui font connaître quel était le cours des denrées il y a cent ans. Ainsi, le vin valait 8 livres la sommée (120 litres) ; le froment, 8 livres la coupe ; le seigle, 5 livres 6 sous 8 deniers ; l'avoine, 2 livres ; le fromage vieux, 6 sous la livre ; le fromage nouveau, 4 sous la livre.

Comme les charges de l'abbaye n'ont figuré dans aucune notice, elles offrent un intérêt particulier.

Les religieux étaient chargés de payer en denrées les curés, recteurs, vicaires perpétuels et vicaires amovibles de quelques chapelles dont ils retiraient la dîme.

Dans les charges de l'abbaye on trouve les prébendes de vingt religieux en denrées détaillées au compte, évaluées à 6,114 livres, 13 sols, 4 deniers.

| | Liv. | Sous. | Den. | C. |
|---|---|---|---|---|
| Sacristie | 102 | 8 | » | » |
| Ouvriers sur les dîmes | 416 | » | » | » |
| Les soufflets | 2 | » | » | » |
| Ecuyers | 267 | 19 | 1 | 8 |
| Portiers | 267 | 19 | 1 | 8 |
| Vicaire perpétuel de Talloires | 289 | 19 | 1 | 4 |
| Les recteurs des chapelles de Sainte-Catherine et de Saint-Jean avaient droit aux mêmes portions de denrées. | | | | |
| Le vicaire amovible | 22 | 4 | 5 | 4 |
| Au curé de Montmin | 154 | 13 | 4 | » |
| Id. de Bluffy | 80 | 13 | 4 | » |
| Id. de Saint-Eustache | 48 | » | » | » |
| Id. de Chevaline | 88 | » | » | » |
| Pour le potage des pois 3 coupes de froment à 8 livres | 24 | » | » | » |
| Repas aux officiers locaux, le châtelain, le curial, le syndic, le secrétaire, pour le dimanche-gras, le dimanche des Rameaux et le Jeudi-Saint à 1 livre 5 sous par tête | 15 | » | » | » |
| Les services des solennités, etc., pour le prieuré de Saint-Jorioz | 1,105 | » | » | » |
| Les aumônes y figurent pour | 1,874 | 15 | » | » |

En résumé les revenus nets étaient de . . . . . . . . . . Liv. 14,307 18 s.
Les charges sus-énoncées étaient de » 11,579 17 »

Il restait un boni de. . . . Liv. 2,728 1 s.

Cette somme servit de base au chiffre de 2,500 livres à payer au révérendissime abbé commendataire et fixé par la transaction dont il s'agit, qui fut approuvée par le roi Charles-Emmanuel le 13 janvier 1768, et enregistrée au Sénat de Chambéry le 15 février de la même année.

J.-B. POULET.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Toute nue,** par S. DE VICO, 2e édition, augmentée. Paris librairie Centrale, boulevard des Italiens, 24. — Prix : 2 fr.

La librairie Centrale vient de mettre en vente la seconde édition de *Toute nue*, ce beau livre de M. de Vico qui a déjà obtenu un succès bien mérité. Cette nouvelle édition, revue avec soin, a été augmentée de plusieurs pièces de vers remarquables qui suffiraient pour gagner à l'auteur la sympathie des illustrations de notre époque, si cette sympathie ne lui était acquise depuis longtemps. C'est donc avec une bien vive satisfaction que nous recommandons ce livre à la jeunesse des écoles et à tous ceux que la dépravation littéraire de ces dernières années avait dégoûtés de la poésie.

M. de Vico appartient à cette héroïque phalange des poëtes de combat qui a pour chef de file M. Laurent Pichat, un homme d'un grand talent et d'une énergie plus grande encore, et dont le nom est très estimé dans le monde des lettres et de la politique. C'est à ces poètes enthousiastes, à ces lutteurs infatigables qui vont droit leur chemin sans s'inquiéter des obstacles, c'est à ces hardis pionniers de l'intelligence que nous devons le mouvement intellectuel qui se manifeste depuis trois ou quatre ans sur tous les points de la France. Que les sceptiques en prennent donc leur parti : la poésie n'est pas morte et elle ne peut mourir, puisque de tels écrivains l'ont prise sous leur sauvegarde.

Chacun sait que nos préférences sont pour les vers énergiques, chacun sait que nous préférons la note sonore du clairon à la note mélodieuse de la harpe, mais nous n'en aimons pas moins pour cela la véritable poésie du cœur. L'auteur de *Toute nue* excelle dans ce genre et il faudrait être insensible comme le marbre pour ne pas se sentir ému en lisant des strophes semblables à celles que le poète laisse tomber de sa plume en ne retrouvant pas au hameau les êtres qu'il y avait laissés au départ :

O du matin du jour, joie à mon cœur ravie,
Êtres que j'adorais, vous m'avez délaissé !
Et je suis seul ici pour répondre à la vie
Qui me demande encor où vous avez passé.

Le voilà, ce gazon où, belle comme un ange,
Elle m'ouvrait son cœur pour la première fois ;
J'y vois encor voler et chanter la mésange ;
Mais d'elle, d'elle, hélas ! je n'entends plus la voix.

Je vous retrouve encore, agréables prairies,
Bois touffu que mes pas ont trop vite laissé ;
Mais je ne trouve plus les fraîches rêveries,
Ni le chaste bonheur des beaux jours du passé.

Ne vous semble-t-il pas voir cette douce Mlle Flaugergues se promenant, pâle et mourante de douleur, dans le cimetière de la Vallée-aux-Loups et exhalant ses regrets et son amour sur la tombe de De Latouche ? Quelle grâce ravissante dans ces vers et quel suave parfum de mélancolie il s'en exhale ! Ce serait admirable si ce n'était si triste.

M. de Vico a servi sous Garibaldi et il a été l'un des plus remarquables officiers de cette vaillante armée de volontaires qui, en quelques jours, a brisé le trône des Bourbons de Naples et délivré l'Italie méridionale de leur oppression. Il a vu de près l'indomptable général, le héros du peuple, et plus que personne il a été à même d'apprécier son talent, ses vertus et son courage. Cela explique la large part qu'il lui a faite dans son joli recueil de poésies et ce n'est pas nous, certes, qui nous en plaindrons, car notre admiration pour l'intrépide soldat est si pleine, si entière, que parfois, en pensant aux misères de notre temps, nous répétons mentalement ces vers du poète :

Il faudrait à chaque patrie
Un seul homme fort comme toi.

Pour célébrer les exploits d'un tel homme, il fallait un poète de bonne trempe et M. de Vico possède parfaitement toutes les qualités requises. Il a de la verve, de l'esprit, une inspiration naturelle et franche, une énergie exemplaire, et, de plus, il possède l'art de bien façonner le vers. A l'Achille plébéien il fallait un Homère du peuple.

Comme toi, comme vous, ô mon grand capitaine,
Du sommet des Balkans aux rives de la Seine,
Il nous faudrait encor des héros plébéiens ;
Oh ! nous irions alors, nous, la *sainte canaille*,
Livrer aux oppresseurs la dernière bataille,
Changeant des sujets vils en libres citoyens.

Le peuple, c'est Dieu ! s'écrie-t-il plus loin. *Vox populi, vox Dei !* Et il raconte alors à grands traits et dans des vers ardents comme le soleil du Midi, énergiques comme le courage de son intrépide général, cette courte mais glorieuse épopée que l'Italie régénérée inscrira un jour parmi les plus belles pages de son histoire. Quand on a vu toutes ces choses, lorsqu'on a pris une part active à ces grandes luttes du progrès contre l'esclavage, de la liberté contre le despotisme, on ne peut les oublier du jour au lendemain.

Oh ! je garde en mon cœur votre chère mémoire,
Belles heures des jours passés au grand soleil,
Superbes lendemains, marqués par la victoire
Qui rayonnait pour nous à l'horizon vermeil !
La voix sainte du Droit était notre fanfare,
Et des murs de Capoue aux flots riants du Phare
On n'entendait au loin, par les vents répété,
Qu'un cri : « Garibaldi, patrie et liberté ! »
Ce cri retentissant, plein de ton nom magique,
Electrisait les cœurs d'un peuple fatidique.
En vain les rois disaient : « Il faut l'anéantir
« Ce grand démolisseur de l'autel et du trône,
« Ce tigre rugissant qui veut une couronne !... »
Non, cet homme veut l'avenir.

Il est aisé de voir, par ces derniers vers, que les hymnes de notre poète n'ont rien de trop personnel et que, tout en célébrant son héros, ce sont les idées qu'il représente qu'il entend glorifier. C'est ce à quoi les jeunes gens d'aujourd'hui ne réfléchissent pas assez. La mission du poète ne se borne pas à chanter les grands hommes de notre siècle ; il faut aussi, il faut surtout qu'il s'attache à célébrer, à propager les immortels principes pour lesquels ces grands hommes ont vécu. M. de Vico a fort bien compris son rôle et nous ne saurions trop l'en féliciter.

*En mer*, *Délivrance, A la vieille Europe*, ne sont que le développement de cette généreuse pensée : l'affranchissement des peuples. Plusieurs de ces morceaux ont été composés pendant le séjour de l'auteur dans les Calabres. Nous n'avons pu lire cette partie du livre sans donner une larme au souvenir de ce noble enfant de la France, de ce grand cœur que nous avons tous connu et aimé, de ce cher Paul de Flotte qui a trouvé là une mort glorieuse et qui repose maintenant, oublié de tous, sous les dalles de l'église de Solano !

Ce n'est pas seulement pour une cause que doit combattre le poète, mais pour toutes les causes justes. L'Italie ne pouvait faire oublier la Pologne à M. de Vico, car la France du Nord, elle aussi, mérite les sympathies des peuples civilisés. L'auteur de *Toute nue* est indigné de la conduite atroce des soldats de l'empereur Alexandre, et, ce qui l'indigne plus encore, c'est le peu d'empressement que mettent les grandes puissances européennes à faire cesser cette boucherie humaine. Un de ses amis vient d'endosser le costume des insurgés polonais et part pour aller mêler son sang au sang de tant de martyrs. Aie bon courage, lui dit le poète,

Marche, à nos frères esclaves
Apporte un cœur rempli d'un amour indompté ;
Ta patrie est la terre où se battent les braves
Pour conquérir leur liberté !

*A la Pologne* est un plaidoyer éloquent en faveur de ce peuple infortuné dont le tyran moscovite semble avoir juré la perte ; c'est l'une des plus belles pages du livre. Après avoir encouragé les Polonais à persévérer dans cette lutte à outrance qu'ils soutiennent depuis bientôt un an, le poète se demande avec tristesse si personne ne leur viendra en aide. D'ailleurs, qu'importe ! Faut-il céder ?...

Non, non, peuples, il faut bondir comme les laves
Des volcans en fureur, par les volcans heurtés ;
Le dieu qui fit le fer ne voulait point d'esclaves,
Et l'homme doit vouloir ses saintes libertés.

Nous aurions bien quelques observations à faire à l'auteur relativement à la partie de cette pièce où il est question de notre pays, mais cela nous entraînerait trop loin. Il nous suffit de savoir que le poète pense, au fond, comme nous, et que ce qu'il y a d'équivoque dans cette poésie est dû à un entraînement de l'inspiration.

Dans le *Marinier du Tibre*, M. de Vico, ainsi que le fait remarquer avec raison M. Thalès Bernard, idéalise la difficulté de vivre qui opprime les âmes les plus vastes. C'est Masaniello, forcé de conduire les promeneurs de Naples à Procida pour gagner sa vie, et rêvant au fond de sa barque coquettement balancée par les vagues à son pays esclave. *Voix d'exil* est le complément de cette pensée. Le chemin qui mène à la liberté est semé d'épines et bien souvent, trop souvent, hélas ! après avoir lutté pour elle, l'homme du peuple passe du

champ de bataille à la terre d'exil, heureux encore s'il croit entrevoir dans le lointain cette douce lueur qui est comme l'aube d'une ère nouvelle. Il souffre alors avec courage, il attend, résigné, il espère quand même, car selon le cri du poète,

L'espérance est bien douce au cœur de l'exilé.

L'auteur de *Toute nue*, il faut bien l'avouer, n'excelle pas seulement dans la poésie politique. *A Vingt ans*, *Elle dort*, l'*Innocence*, *Soir d'Italie*, sont des pièces pleines d'une grâce charmante et qui ne le cèdent en rien pour la fraîcheur et la flexibilité aux meilleures productions des jeunes poètes les plus estimés. Nous nous abstenons de toute citation pour ne pas déflorer ce joli recueil que tous les vrais amis de la poésie seront heureux d'acheter et de lire, que tout le monde en général voudra posséder.

Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous l'avons dit ailleurs et nous le répétons: lorsque nous ouvrons un livre, nous nous préoccupons beaucoup moins de la forme que du fond. La poésie n'est pas seulement pour nous une distraction, c'est encore un devoir et un devoir qui a bien son importance. C'est l'idée que nous allons chercher d'abord et c'est elle que nous scandons avec soin. Mais est-ce à dire que nous fassions fi de la forme? Non. Il faut que celle-ci réponde à celui-là. Sous ce rapport les vers de M. de Vico laissent quelque chose à désirer. Nous l'engageons vivement à apporter plus de soin dans son travail. Il y a des rimes insuffisantes dans quelques pièces et notamment dans celles intitulées : *Palos* et *Voix d'exil*, et, chemin faisant, l'on rencontre des vers comme celui-ci :

Tu vis des rois cruels *sur* ta gorge fumante
Enfoncer leur poignard. . . . . . .

rendus incorrects par la négligence du poète. Mais est-il juste, est-il raisonnable de s'arrêter à ces petits détails quand l'ouvrage, dans son ensemble, brille de mille grandes qualités? Nous ne le pensons pas. Que nos lecteurs lisent *Toute nue ;* c'est à eux de prononcer.

J.-G. PONZIO.

Aigues-Vives (Gard), décembre 1863.

---

Sous ce titre : *La Gaule, gouvernement représentatif sous les Romains*, M. Auguste Bernard a publié dans la *Revue archéologique* un excellent article, tiré en grande partie d'un livre qu'il vient de faire paraître et qui est intitulé : *Le Temple d'Auguste et la nationalité gauloise.*

M. A. Bernard se récrie contre l'opinion généralement admise que les Romains ont exercé une horrible oppression sur les provinces gauloises. Il prouve que cette opinion, qu'un amour-propre national mal placé a fait naître, est complétement contraire à la vérité. Au moment de la conquête de César, certes les Gaules ne purent se louer des procédés des soldats romains qui, ainsi que tous les soldats vainqueurs, pillèrent et ravagèrent les cités des peuples vaincus ; mais la conquête une fois achevée, le régime introduit dans les Gaules par le pouvoir de Rome fut loin de ressembler à un régime essentiellement despotique. M. Bernard cite, à l'appui de son assertion, des faits auxquels on avait semblé, jusqu'à ce jour, attacher peu d'importance, et qui cependant démontrent que les Romains avaient laissé une grande liberté politique aux peuples des trois Gaules, *Tres provinciæ galliæ*.

C'est ainsi que de différents documents qu'il analyse, M. A. Bernard établit :

1° Que la Gaule avait une assemblée représentative ;

2° Que chaque cité nommait plusieurs députés ;

3° Que les mandats de ces députés étaient impératifs ;

4° Que les réunions de l'assemblée avaient lieu au mois d'août, etc.

De telle sorte que la conquête des Gaules par les Romains eut pour conséquence d'*unifier* les peuples gaulois, de les doter d'une administration unique. En présence d'un pareil résultat, tout esprit impartial se rangera au parti de M. A. Bernard, et le félicitera d'avoir rétabli la vérité sur le point historique dont il s'agit, en faisant on ne peut plus heureusement l'application de la fameuse maxime : *Rends à César ce qui appartient à César*.

JULES PHILIPPE.

---

**BULLETIN**

La librairie Didier, de Paris, vient de publier un nouveau volume intitulé : *Joseph Vernet et la peinture au dix-huitième siècle*, par M. Léon Lagrange. L'auteur, depuis longtemps attaché à la rédaction de la *Gazette des Beaux-Arts*, a eu soin de s'entourer de documents authentiques et inédits. C'est dans les livres de raison, écrits de la main même de J. Vernet, qu'il a puisé les éléments d'une étude biographique, qui est en même temps le tableau d'une époque :

La même librairie a mis en vente :

*L'Art et les artistes modernes en France et en Angleterre*, par M. Ernest Chesneau ;

*Les Chefs d'école*, la *Peinture au XIX^e siècle*, par le même ; 2^e édition.

—

Le troisième et dernier volume de l'*Histoire du Directoire*, par M. Granier de Cassagnac, a paru au commencement de ce mois chez l'éditeur H. Plon, à Paris.

—

M. Benjamin Duprat, éditeur de Paris et orientaliste distingué, a publié dernièrement sous ce titre : *La Femme dans l'Inde antique*, des études morales et littéraires, d'autant plus remarquables qu'elles sont l'œuvre d'une jeune fille, M^lle Clarisse Bader, membre à 22 ans de la Société asiatique de Paris.

—

L'éditeur Pagnerre vient de publier le 12^e volume de la traduction de Shakespeare, par M. François-Victor Hugo. Cette traduction contiendra les œuvres complètes du célèbre poète anglais.

—

On sait que l'on a annoncé à la fin de l'année dernière que les voyageurs anglais Speke et Grant, avaient découvert la source du Nil. Cette découverte est aujourd'hui contestée en Angleterre par M. le docteur Beke, qui propose d'ouvrir une souscription pour faire les fonds nécessaires à une exploration qu'il entreprendrait lui-même. M. Beke prétend que les véritables sources du grand fleuve n'ont encore été désignées par personne, et il pense qu'elles doivent se trouver au sud de l'équateur, dans les montagnes neigeuses qui sont à l'est du lac Nyanza.

—

On fait en Angleterre des préparatifs splendides pour célébrer le 300^e anniversaire de Shakespeare. Cette fête, si l'on en juge par l'entrain que mettent les Anglais à l'organiser, dépassera celle qui a été donnée par les Allemands en l'honneur de Schiller. Un journal spécial a été créé pour toutes les communications relatives à la solennité

---

*Le Directeur gérant*, J. PHILIPPE.

ANNECY. — TYP. THÉSIO.

5me Année — N° 3. *Omnes omnium caritates patria una complexa est.* 15 mars 1864.

ON S'ABONNE

EN FRANCE

Par un *bon postal* à l'ordre du Directeur;

A L'ÉTRANGER

Par un effet sur une maison d'Annecy.

La *Revue* rendra compte des ouvrages dont deux exemplaires lui auront été adressés.

# REVUE SAVOISIENNE

JOURNAL PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Histoire — Sciences — Arts — Industrie — Littérature

La Société laisse à chaque auteur la responsabilité entière des opinions qu'il émet.

ABONNEMENT

France. . . . 6 fr.
Italie et Suisse . 7 »

PAYABLE D'AVANCE

On ne reçoit que des abonnements annuels.

Les communications de tous genres adressées à la *Revue savoisienne* doivent être affranchies.



## BOIS ET VALLONS

(Suite. — Reproduction interdite.)

### XVII

Mais hélas! ils devaient finir ces beaux jours de fête. Des vieillards vénérables, mais absolument dépourvus de sentiment pittoresque, n'ayant jamais connu ou bien ayant oublié les poésies de la jeunesse, firent la belle découverte qu'il était dangereux d'aller au bois cueillir la fraise ou la noisette. Donc, sous le spécieux prétexte d'éloigner la brebis de la dent du loup, ils avaient décrété que les maisons religieuses de filles cesseraient d'occuper les lieux champêtres, et qu'elles seraient transférées dans l'enceinte des villes ou dans leur voisinage immédiat.

Dès la promulgation de ce décret prosaïque, l'existence de la royale abbaye fut menacée. Dans la prévision de sa chute prochaine, le nombre des novices alla en diminuant. Une petite guerre intestine précipita la catastrophe.

Sœur Madelain, qui était de roture, fut élue abbesse en 1736. Elle succédait dans cette charge aux nobles dames de Saint-Thomas, de Bellegarde et de Gruffy. Quelques religieuses formèrent opposition à son élection, en soutenant que les prescriptions canoniques n'avaient pas été observées. Quelles étaient ces prescriptions? Pour les faire connaître nous croyons à propos de citer en partie le procès-verbal de l'élection de madame de Bellegarde. Cet acte, reçu par notaire en présence de témoins, démontre que déjà alors on pratiquait dans l'intérieur des couvents les formalités prescrites par les lois modernes pour garantir la liberté du vote, et qui ont pour résultat, chacun le sait, des élections aussi pures que la blanche hermine.

Madame de Saint-Thomas, abbesse de Sainte-Catherine, était décédée le 24 février 1714. Le 3 mars suivant, révérendes sœurs Marie-Balthazarde de Menthon de Dingy, Angélique de Barnous, Marie-Anne et Jacqueline Reydellet, Joseph-Prospère de Blancheville, Antoinette Rouph, Jacqueline-Peronne de Sales, Anne-Antoine Le Seurre, Louise-Amédée de Gruell du Villard et Jacqueline-Charlotte Excoffon, toutes religieuses professes, sont assemblées capitulairement sous la présidence de Révérendissime Dom Arsène de Jougla, abbé de Tamié et vicaire général de l'ordre de Citeaux en Savoie. La sœur portière remet au seigneur abbé les clés du couvent, et certifie qu'il ne s'y trouve aucune personne étrangère. Il est ensuite donné lecture *de ce qu'on lit ordinairement dans l'élection, soit postulation d'une abbesse*, et du chapitre de la règle *de ordinando abbate*. Après avoir adressé aux religieuses les admonitions convenables sur les graves conséquences d'un bon ou d'un mauvais choix, le président fait prêter au notaire le serment de rédiger fidèlement l'élection, *plenè et integrè*, et d'en expédier des doubles *à qui il appartiendra tant seulement*. Les témoins jurent aussi, entre les mains du seigneur abbé, de porter témoignage de la vérité.

La religieuse chantre procède à l'appel nominal. Chacune des dames ayant répondu en se levant de son siége, il leur est demandé *s'il n'y en a point quelqu'une parmi elles qui ait quelque empêchement canonique pour assister et procéder à l'élection, et si toutes celles qui ont voix d'élection sont présentes*. Ayant répondu qu'il n'y a aucun empêchement et qu'elles y sont toutes, le président les exhorte à invoquer le Saint-Esprit. Après le chant du *Veni Creator*, le seigneur abbé, *pour plus grande précaution*, leur donne absolution *de toutes censures et de tous empêchements occultes qui pourraient infirmer le présent acte d'élection*. Il prête lui-même serment sur les Saints-Evangiles *que dans cette élection et dans tout ce qu'il a dit il a agi de bonne foi et dans la vue de Dieu*. Puis, nouvelles exhortations sur l'importance d'un bon choix, avec nouvelles recommandations de ne pas donner leur suffrage *à celle qu'elles sçauraient avec quelque vraisemblance avoir promis ou donné quelque chose temporelle pour se faire élire, de même de le refuser à celle qu'elles sçauraient avoir prié elles-mêmes ou fait prier d'autres personnes, ou travaillé en quelque manière directement ou indirectement pour se procurer l'élection;* sur quoi *ledit seigneur abbé a exigé d'elles le serment, qu'elles ont en effet prêté entre ses mains*. Ayant expliqué qu'il y a trois modes d'élection établis par le droit, *le scrutin*, *le compromis*, *l'inspira-*

*tion*, le président leur demande en quel mode elles veulent procéder. Elles optent pour le vote au scrutin et choisissent trois scrutateurs. Les trois élues prêtent serment qu'elles feront un rapport fidèle du nombre des suffrages, qu'elles ne divulgueront point le secret du vote de chacune et que dans le dépouillement du scrutin *elles se comporteront de bonne foi, sans fraude et sans tromperie*. Ces préliminaires remplis, les religieuses reçoivent *un bout de papier blanc, l'une après l'autre ;* elles écrivent, l'une après l'autre, le nom de leur choix sur une table placée dans un coin du chapitre, *où l'on ne peut voir ce qu'elles font*. Elles rapportent le bulletin *plié, roulé, attaché avec un filet*; puis le mettent *dans un vase couvert, dans lequel on s'est assuré auparavant qu'il n'y a rien dedans, et qui est placé sur une table couverte d'un tapis au milieu du chapitre*.

La votation achevée, les religieuses se retirent dans le cloître. Les trois scrutateurs, *l'une après l'autre et en secret,* ayant procédé au dépouillement, il est constaté que dame Françoise de Bellegarde d'Entremont, religieuse professe de l'abbaye du Betton, réunit l'unanimité des voix.

Les religieuses rappelées au chapitre, le seigneur abbé leur fait connaître le nom de l'élue, leur demande si elles consentent qu'on la reconnaisse pour abbesse et que l'élection soit publiée. Sur leur réponse affirmative, le notaire, escorté de ses témoins, proclame le nom de madame de Bellegarde à la porte de l'abbaye, à la porte de l'église, à la porte du chapitre; et la communauté se rend au chœur pour chanter le *Te Deum*.

## XVIII

Vingt-deux ans plus tard, lorsque sœur Madelain fut élue, l'édifiante harmonie qui avait fait choix de dame de Bellegarde, ne régnait plus dans le couvent.

Un certain Dom Pennet, grand artisan d'intrigues, avait été pendant quelques mois le confesseur de la communauté. Après l'élection de la nouvelle abbesse, on l'avait envoyé comme prieur à l'abbaye d'Aulphs en Chablais ; mais il regrettait la maison de Sainte-Catherine, et malgré son éloignement il ne cessait d'y fomenter la discorde. Il espérait, si l'élection de sœur Madelain était cassée, redevenir l'aumônier de ces dames. Une sœur de N...., deux sœurs de X..... avaient arboré le drapeau de l'opposition et fait parvenir jusqu'au roi leurs protestations contre la validité de l'élection. Un jacobin d'Annecy, le père Vibert, les secondait activement dans toutes leurs démarches. Ce moine formait trait-d'union entre les opposantes et Dom Pennet : il leur servait de boîte aux lettres. Instruit de ce petit scandale, Charles-Emmanuel s'empressa de le faire cesser. Roi d'une monarchie tirée au cordeau, il était l'ennemi déclaré de tout ce qui pouvait blesser l'ordre ou les convenances. Le 8 décembre 1736, il manda à M. de Saint-Georges, premier président du Sénat, de faire signifier au troupeau révolté sa volonté souveraine et son royal mécontentement. La mission fut déléguée à noble Pierre François, sénateur, et de plus homme d'esprit.

Ecoutons-le rendant compte lui-même de l'exécution de son mandat. — Le récit qu'on va lire a été copié sur le brouillon de son rapport ; il ouvre un demi-jour sur les petits mystères du cloître.

« Nous noble Pierre François, sénateur au Sénat « de Savoie, faisons savoir que pour exécuter les or- « dres de S. M. portés par sa lettre du 8 du courant « mois de décembre, écrite à S. Exc. Monsieur le « comte de St-Georges, premier président dudit Sénat, « et en conséquence de la Commission que S. Exc. nous « a fait l'honneur de nous donner à ce sujet : nous nous « sommes rendu, le 16 dudit mois, de Chambéry en la « ville d'Annecy, et le lendemain dans le couvent des Ja- « cobins de la dite ville. Là, après nous être fait indi- « quer la chambre du père Vibert, et sans la perdre de « vue, nous avons fait demander le prieur, et à son « défaut le père Marchant, sous-prieur. Lui ayant no- « tifié notre commission, nous sommes entré à l'instant « dans la chambre dudit père Vibert; et après l'avoir « prié d'en sortir, nous avons procédé à la recherche « de la cassette en présence du sous-prieur, qui nous « ouvrit à cet effet les armoires de la chambre susdite. « Nous y avons trouvé différentes lettres, qui nous ont « paru avoir trait au fait de notre commission, des- « quelles nous nous sommes saisi ; et après avoir jeté « les yeux dans tous les endroits où la cassette pouvait « être cachée, nous l'avons trouvée avec sa clef sur une « petite soupente derrière le lit du père Vibert. Comme « elle était remplie de papiers concernant les religieuses « opposantes, et pouvant servir à dévoiler leurs intri- « gues, nous nous sommes saisi de la susdite cassette.

« Ce que dessus s'est passé secrètement et sans éclat ; « cependant nous avons compris que le père Vibert ne « tarderait pas d'en aviser les dites religieuses.

« Rentré dans la chambre où nous étions logé chez « l'hôte Delates, nous avons examiné les papiers saisis, « pour en tirer les connaissances qui pouvaient nous « mettre en état d'exécuter de notre mieux les inten- « tions de S. M., et le 18 du dit mois nous sommes allé « au couvent de Sainte-Catherine.

« Ayant fait assembler la communauté, nous avons « exhorté l'abbesse et les religieuses à vivre en paix ; « nous avons invité la première à la douceur et à la « charité envers toutes, invité celles-ci à lui rendre le « respect et l'obéissance, sous peine de l'indignation du « Roi. Dans ce but nous avons employé les termes les « plus propres à faire impression sur leurs esprits. « Le couvent étant situé sur une hauteur, dont les ap- « proches sont difficiles dans la saison présente, « nous y sommes resté dès ledit jour 18 jusqu'au 20. « Pendant notre séjour, nous avons fait à madame « l'abbesse les représentations les plus convenables « pour l'inviter à rétablir et maintenir une bonne « union. Elle nous y a paru très-disposée, en nous as- « surant qu'elle n'avait rien oublié pour y réussir. Elle « a une grande douceur, et paraît ne pas manquer « d'esprit pour le gouvernement de cette maison. Les « religieuses (aux opposantes près) s'en louent beau- « coup.

« Le nombre des opposantes se réduit à la dame de « N.... et aux deux sœurs de X..... nous leur avons « parlé en particulier pour écouter leurs griefs. Elles « nous ont représenté, les larmes aux yeux, les inquié- « tudes et les chagrins qu'elles avaient eus depuis l'é- « lection de la sœur Madelain pour abbesse. Leurs « griefs cependant se réduisent à des minuties, et aux « précautions prises par la dite abbesse pour découvrir « leurs vues et détourner leurs démarches au sujet de

« son élection. Sans la saisie de la cassette dont elles « étaient informées, nous n'aurions pu réussir à leur « persuader qu'elles devaient se soumettre à l'obéis- « sance. Elles nous ont paru fixes sur ce qu'elles pré- « tendent que l'élection n'est pas canonique. Elles nous « témoignèrent que du moins pour leur tranquillité « elles souhaitaient que l'on fît passer l'abbesse de Bon- « lieu à Sainte-Catherine, et celle de Sainte-Catherine « à Bonlieu ; mais, après avoir réfléchi sur ce que de « vive voix nous leur avons dit à cet égard, elles ont « marqué leur soumission aux ordres de S. M., et se « sont réconciliées en notre présence avec l'abbesse, « qui les a assurées de son amitié, avec protestation « de part et d'autre d'oublier le passé.

« Les opposantes s'étant plaintes que les religieuses « du parti de l'abbesse avaient de mauvaises manières « pour elles, la Communauté de nouveau assemblée, « nous leur avons représenté qu'elles devaient contri- « buer à maintenir l'union et la paix ; que S. M. aurait « pour désagréable qu'aucune d'entr'elles donnât lieu « à de nouveaux troubles, et qu'elles devaient tâ- « cher de mériter sa protection par leur sage con- « duite.

« L'abbesse et plusieurs religieuses nous ont dit que « Dom Pennet, à présent prieur de l'abbaye d'Aulphs, « qui a été leur confesseur pendant plus d'une année, « avait semé le trouble et la discorde dans leur Com- « munauté, et qu'il ne cessait de la fomenter. Elles « nous ont fait comprendre que s'il avait pu réussir à « faire élire une des trois opposantes pour abbesse, « ses vues étaient de négotier à redevenir leur aumô- « nier.

« Parmi les papiers de la cassette, il y a entr'autres « deux lettres de ce même Dom Pennet, écrites aux « sœurs de X...., conçues en des termes qu'on ne peut « concilier avec la bienséance. . . . . . . . ., « et qui découvrent que le cœur a eu plus de part dans « ses démarches que la raison.

« Les autres papiers par nous saisis ne laissent pas « à douter que le père Vibert n'ait servi de bureau « d'adresse dans tout ce qui s'est négotié pour parvenir « à une nouvelle élection.

« La religieuse de N.... a une grande simplicité. « L'aînée de X..... est d'un génie fixe dans ses idées. « La cadette est plus docile et a beaucoup d'esprit, de « l'aveu même des autres religieuses.

« Le confesseur nommé Doyen, Comtois de nation, « âgé de 40 à 45 ans, nous a paru un homme sage et « prudent. L'abbesse et plusieurs religieuses nous en « ont dit beaucoup de bien. Mais, une des plus an- « ciennes, et qui est d'un âge fort avancé, à laquelle « nous avons demandé en confiance quel était le ca- « ractère de ce confesseur, nous en a fait une relation « avantageuse, à cela près qu'il était trop fréquemment « dans la chambre de madame l'abbesse, et s'entrete- « nait souvent avec elle tête à tête. La cadette de X..... « nous a dit la même chose; elle a ajouté *qu'il leur « fallait pour directeur un vieux barbon, et qu'il valait « mieux lui donner le bras pour l'aider à marcher que « s'il était d'un âge à leur offrir le sien*. Nous pensons « que l'exemple de Dom Pennet lui a fait faire cette ré- « flexion. L'abbesse est encore jeune; et le couvent « étant sans cloîture, le confesseur y a un libre accès. « Les opposantes, surtout les sœurs de X....., nous « ont déclaré qu'elles ne pouvaient se résoudre à se « confesser à Dom Doyen : leur en ayant demandé le « motif, elles nous ont répondu que s'agissant d'une « affaire de conscience elles ne pouvaient nous le dire. « Cependant elles nous ont fait entrevoir que ce Direc- « teur étant dans les intérêts de l'abbesse, elles n'avaient « point confiance en lui. Nous avons insinué à l'abbesse « qu'il était de sa prudence de continuer à faire venir « un confesseur extraordinaire, et de consulter à ce « sujet ses supérieurs.

« Quant au temporel, nous joignons l'état que nous « en avons formé. . . . . . . .

« Ce Temporel est administré depuis quelques mois « par Dom Bastian, natif de la Bonneville, religieux de « Cîtaux, et procureur dudit couvent. Il est jeune. Il ne « nous a pas paru avoir toute la prudence nécessaire « pour la direction des affaires de cette maison, et pour « suppléer au spirituel en cas d'absence ou de maladie « du Confesseur.

« En foi de quoi nous avons signé le présent, et vac- « qué tant pour notre transport, séjour que retour, six « jours.

« Chambéry, le 22 décembre 1736. »

## XIX

Après la visite du sénateur François, dame Madelain resta longtemps encore à la tête de la communauté. Mais à sa mort, arrivée en 1770, cette abbesse ne fut pas remplacée. Charles-Emmanuel régnait toujours. Il était de ces princes qui n'oublient rien et savent attendre. Trente-quatre ans écoulés n'avaient point effacé de sa mémoire le souvenir des désordres causés par la dernière élection. Il voulut profiter de la vacance pour supprimer le couvent. Mgr Biord occupait à cette époque le siége de Genève. Ensuite des ordres du roi, l'évêque dut procéder à une enquête.

L'enquête dura deux ans : deux ans d'agonie pour les bonnes sœurs. Elles suppliaient et protestaient, gémissaient et se lamentaient sur la destruction d'une abbaye *qui subsistait avec tant d'honneur depuis tant de siècles !* Protestations, prières, lamentations, tout fut inutile. La volonté du roi était inflexible. Par décret épiscopal du 3 novembre 1772, la communauté de Sainte-Catherine fut annexée à celle de Bonlieu.

Le décret était motivé principalement sur les prescriptions du Concile de Trente, sur l'absence de clôture, sur l'impossibilité d'en établir une, *sur les inconvénients et facheux accidents qui peuvent résulter du voisinage des bois*.

Au moment de sa suppression, la royale abbaye était bien déchue de son antique splendeur. Depuis 1755 une seule novice y était entrée : c'était une Anglaise, Mme Wlieger-Duplisson. En 1770, on n'y comptait plus que huit religieuses de chœur, six sœurs converses et un frère oblat presque centenaire. La plupart des dames étaient aussi très âgées, quelques-unes valétudinaires. Pauvres femmes ! ne pouvait-on les laisser mourir en paix dans leur vieux monastère ! Le cœur se serre à la pensée de toutes leurs souffrances lorsqu'elles furent contraintes de quitter, pour le cloître muré de Bonlieu, leurs cellules de mousse dans la montagne, leur vie champêtre et libre, et lorsqu'il fallut dire un dernier adieu à leurs grands bois peuplés de souvenirs.

## XX

Les réflexions qui précèdent nous accompagnèrent à la *Bouverie*, autre promenade aimée des bonnes sœurs. Placée au sommet des prés, ceinte de forêts profondes ou de rochers inabordables, la Bouverie ferme la vallée de Sainte-Catherine.

C'est un de ces petits bouts du monde que vous avez rêvés, madame, dans vos plus belles heures de jeunesse et d'amour, une verte oasis qui rafraîchit le cœur et repose la pensée. Le ruisseau chante, l'herbe engage, et la clarine des vaches envoie sa musique à l'écho de *la grande montagne*.

En s'élevant à droite sur une crête boisée, on jouit d'un splendide panorama. C'est à peu près le même que nous avons admiré en visitant l'*Allée des dames;* mais, ici, le cadre est plus grandiose. A nos pieds la pyramide du clocher de Vieugy monte dans les airs; vue ainsi d'en haut, sa pointe hardie donne presque le vertige. Sur la gauche, les montagnes de Cuzi déploient un rideau zébré de sillons bleuâtres.

Au pied de ces montagnes, à l'entrée de la gorge sauvage d'Allèves et sur un plateau défendu de trois côtés par les berges profondes du Cheran, se dressent les ruines d'une forteresse féodale qui eut pour seigneur et maître le fameux Jacques Montmayeur.

On connaît la légende. Montmayeur avait un procès avec une de ses nièces. Il s'agissait de prétentions sur le château des Marches. Le procès était pendant à la cour des Comptes de Savoie, que présidait messire Gui de Fésigny. Peu confiant dans son bon droit, Montmayeur sollicite ses juges. Le président le rassure, lui promet un arrêt favorable, et il a l'imprudence d'ajouter *qu'il en répond sur sa tête*.

Mais le président n'est pas la cour, et Montmayeur perd son procès. Toujours d'après la légende, il dissimule son ressentiment, fait mine d'avoir oublié la promesse faillie; puis, un beau jour, il invite de Fésigny à dîner en lui promettant joyeuse société de dames et de gentilshommes. Le malheureux se laisse prendre au piége. Exact au rendez-vous, il n'y trouve que l'amphytrion et dîne tête à tête avec lui. Sur la fin du repas, Montmayeur fait saisir et garrotter son convive, le dénonce comme traître à sa parole, et le traduit devant un tribunal qu'il improvise avec cinq hommes choisis parmi ses vassaux. La sentence, aussitôt rendue, est impitoyablement exécutée. Un domestique tranche le cou du président avec la doloire qui sert à tailler la vendange sous le pressoir.

Montmayeur s'empare de la tête sanglante, la met dans un sac à procès et va la jeter lui-même sur le bureau de la chambre des Comptes.

Voilà bien la légende; mais ce n'est pas l'histoire. Des pièces authentiques, retrouvées aux archives de Turin par l'un de nos plus infatigables explorateurs de chartes (1), ont restitué au drame son véritable caractère. Montmayeur n'a pas eu recours à la ruse pour s'emparer de sa victime: en digne seigneur féodal qu'il était, il n'a employé que la force brutale. Après avoir enlevé le président de Fésigny, il l'enferma dans son château d'Apremont, l'y retint prisonnier pendant quelques semaines, puis le fit juger et exécuter, le tout en voie sommaire. A la suite de cet attentat, Montmayeur fut condamné dans sa personne et dans ses biens, mais du haut de son aire d'Apremont, il put braver la justice, et il s'y maintint en paix jusqu'à sa mort, arrivée naturellement. Seulement, de temps à autre, il faisait pendre à ses créneaux les sergents ou les huissiers chargés de lui notifier sa condamnation.

Le château et la baronnie de Cuzi avaient été inféodés à Montmayeur en 1444. Ce château n'est qu'à une demi-heure du manoir de Fésigny, qui subsiste encore. Il est probable que déjà avant le malheureux procès les deux voisins s'étaient un peu blessés aux ronces de la haie ou de la juridiction mitoyenne, et que l'arrêt de la cour avait rouvert chez Montmayeur d'anciennes égratignures.

Le meurtre a dû s'accomplir entre 1455 et 1462, car en 1455 Jacques de Montmayeur était encore maréchal de Savoie; et c'est en 1462 que Jean du Saix, seigneur de Rivoire, a succédé à Gui de Fésigny dans la charge de président de la chambre des Comptes. En 1486, les biens de Montmayeur étaient depuis longtemps confisqués. Ils furent revendiqués par Gilberte de Polignac, femme d'Anthelme de Miolans. Elle soutenait que ces biens lui revenaient par substitution en cas de décès de Montmayeur sans enfant mâle, et que les biens substitués n'étaient point sujets à commise. Par transaction intervenue le 27 août 1486, ils furent partagés entre le duc Charles de Savoie et la dame de Miolans. Le duc s'attribua les terres d'Apremont, de Saint-Alban et de Briançon. Les châteaux, domaines, juridictions et mandements de Montmayeur, Villarsallet, Cuzi, Entremont-le-Vieux, Sillan, l'Etoile et Saint-Pierre de Soucy furent attribués à la baronne de Miolans. A l'époque de cette transaction, Jacques de Montmayeur vivait encore, car il y fut stipulé qu'après sa mort seulement la dite dame pourrait entrer en possession. Au surplus, si cette prise de possession a jamais eu lieu, elle n'a pas duré longtemps. Il résulte en effet des actes d'inféodation des 8 et 24 mai 1488 qu'en échange et récompense du château de Cuzi, la baronne de Miolans recevait l'investiture du château et du mandement de Montfalcon; tandis que le château et la baronnie de Cuzi étaient inféodés à dame Hélène de Luxembourg, comtesse de Genevois.

Ce nom de Luxembourg fait naître un singulier rapprochement. On sait que la comtesse Hélène était fille du célèbre connétable Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, qui, après avoir trompé tour à tour Charles-le-Téméraire et Louis XI, fut décapité en place de Grève comme criminel de lèze-majesté. Or, le comte de Saint-Pol avait été, de la part du roi de France, l'objet d'une équivoque absolument semblable à celle qui causa la mort du sire de Fésigny.

Saint-Pol avait écrit au roi pour se justifier de ses trahisons. Louis XI lui répondit: « Venez me trouver;
« je suis empêché en beaucoup de grandes affaires, et
« j'ai besoin *d'une tête comme la vôtre*. »

Le $XV^e$ siècle avait de sinistres jeux de mots.

Au siècle suivant, la terre et le château de Cuzi, vendus par Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, furent inféodés et octroyés en fief noble à Philibert Pingon, grand-référendaire, vice chancelier et historiographe de Savoie. Dans les patentes d'inféodation, sous la date

(1) Le savant M. Chapperon, président du tribunal de commerce de Chambéry.

du 9 août 1567, il est rappelé que la seigneurie de Cuzi était parvenue à Son Altesse le duc de Savoie *par la confiscation faite au préjudice de Jacques de Montmayeur, occasion de certains excès par lui commis.*

## XXI

Devenu le séjour de la docte et pieuse famille de Pingon, le château de Cuzi fut témoin un jour d'un curieux spectacle ; et si l'on cherchait bien sur les écorces des arbres qui l'entourent, peut-être retrouverait-on encore deux noms qui nous sont chers : ceux de François de Sales et du président Favre.

La sainte ligue et l'exaltation des guerres religieuses avaient mis à la mode les grandes processions.

Or, des pénitents couverts d'un sac de toile noire qui leur descendait jusqu'aux talons, la tête et la face voilées d'une capuce conforme, la taille entourée *d'un cordon de filet du même, tout fait à nœuds comme celui des cordeliers,* venaient d'arriver à Cuzi et suivaient les sentiers sous bois qui mènent aux bords du Cheran.

La marche était ouverte par un pénitent placé entre deux hautes lanternes et portant une grande croix.

C'étaient en effet les dévots confrères de la Croix qui, sous la conduite du prévôt de Saint-Pierre de Genève, revenaient d'un pèlerinage à Aix-les-Bains. Ecoutons le récit que Charles-Auguste de Sales a tracé de cet épisode du voyage :

« Bérard de Pingon, baron de Cuzi et du Bonvillaret, seigneur de marque, et qui honoroit incomparablement le seigneur prévôt, se treuva à cette action si célèbre, et le pria de vouloir ramener sa compagnie par le chemin de sa terre, puisque mesmes c'étoit le plus court. Le serviteur de Dieu consentit à sa prière, et dit : *Mes frères, il faudra donc que nous passions par Cuzi, puisque M. le baron le veut ainsi.* A mesmes temps il enfila chemin, accompagné principalement d'Antoine Favre, de Catherin d'Hostel, du maistre de chambre Bertier, de François Genand advocat (qui depuis a esté capucin), de Melchior Battalin, de l'advocat André et de quelques autres.

« Cuzi estoit autrefois une petite ville, de laquelle il ne reste maintenant que le chasteau, avec quelques maisons. La rivière de Cheran arrose ses racines. C'est le chef et tiltre d'une Baronnie qui s'estend à plusieurs villages, possédée autresfois par les princes de Luxembourg vicomtes de Martigues, maintenant par les seigneurs de Pingon. Les dévots pélerins estant arrivez en ce lieu d'assez bonne heure (car le soleil n'en marquoit pas davantage que quatre aprez midy), le baron leur dit : *Messieurs, cependant que l'on apprestera le souper, vous plaist-il de descendre en nos solitudes, par de petits sentiers que j'ay moy-même faicts?* Ils consentirent tous fort-volontiers, et ayans chacun pris un baston, suivirent leur bon hoste. Estans arrivez au bas de la colline, que la rivière bat de ses flots, ils entaillerent la figure de la Croix sur les escorces des arbres, et y escrivirent chacun le nom de leur patron ; et puis ayant fleschy les genoux sur la terre qui estoit couverte de mousse, et faict leur oraison : *Nous voicy maintenant,* dit le bienheureux François, *en des lieux bien tenebreux et constituez à l'ombre de la mort; quittons ces abysmes et ces cavernes, et montons en la montagne du seigneur, et de vray il n'est point d'autre montagne du seigneur que celle à laquelle il porta sa Croix.* A la mesme heure ils se firent des croix des bois qu'ils avoient treuvez abondamment coupez par les serviteurs de la maison, et se les mettans sur les espaules reprirent la montée avec silence par les mesmes sentiers qu'ils étoient descendus. Comme ils entroient au chasteau, le bienheureux François, voyant qu'un magnifique souper leur estoit préparé, dit au Seigneur Baron : *Qu'est cecy, mon père,* (il le qualifioit de la sorte), *nous pensions monter au Calvaire, et c'est un Thabor; mais c'est ainsy que l'on entre au Royaume de Dieu par plusieurs tribulations.* . . . . . . . .

« Tout le long du souper leurs discours ne furent d'autre que de la gloire céleste et du souper du Roi éternel ; et le Baron, ravy de tant de saints entretiens, protestoit qu'il étoit Abraham qui avoit logé des Anges. »

Si le XV<sup></sup>e siècle avait des jeux de mots terribles, il faut convenir que le XVI<sup></sup>e avait des passe-temps bien singuliers.

Aujourd'hui, près des ruines du château féodal, s'élève un cottage élégant (1), où l'on retrouve l'aimable accueil et la plantureuse hospitalité de Bérard de Pingon, *seigneur de marque.*

## XXII

En descendant de Cuzi les rives du Cheran, on rencontre le bourg pittoresque d'Alby. Il a succédé à une ville importante, qui fut fondée par les Burgondes au commencement du V[e] siècle. Pour défendre le passage, ils avaient construit deux châteaux sur les collines que sépare la rivière. Le gros de la nation burgonde, après sa défaite par Aëtius et par les Huns, avait été transféré en Savoie. A la différence des autres peuples barbares que le Nord avait jetés sur la Gaule, les Burgondes se livraient volontiers aux travaux manuels. Ils possédaient cette bonhomie et cette tête carrée qui distinguent la race germanique. Peut-être ont-ils pour beaucoup contribué à former notre caractère national, qui, par ses côtés à la fois sérieux et débonnaires, a bien certaines affinités avec celui des naturels d'outre-Rhin. Les Burgondes étaient presque tous gens de métier, artistes en cuir ou en charpenterie. Si l'on en juge par les nombreuses échoppes de cordonniers qui décorent les rues, il faut croire que, dans l'armée de leur peuple, les fondateurs d'Alby avaient fait partie de la légion de Saint-Crépin.

Au IX[e] siècle, cette ville était le chef-lieu du *pagus albanensis* ou pays d'Albanais qui, sous le 2[e] royaume de Bourgogne, d'après certaines chartes de l'abbaye de Talloires, comprenait les territoires d'Albens, de Rumilly, d'Annecy, de Faverges, et s'étendait jusqu'à Marlens. Les premiers comtes de Genevois, dans le X[e] siècle, avaient entouré Alby d'une forte muraille ; et en 1297 le comte de Savoie Amé IV lui avait accordé de larges franchises, qui furent confirmées par ses successeurs et par les princes de Nemours. Des gargouilles et des chimères sculptées sur les façades, des portiques boiteux sur des piliers torses ou obèses, variétés hybrides du style roman, nous révèlent encore la vieille cité.

(1) Il appartient à notre ancien ami Matrod, avoué à Lyon.

Mais si l'on a peine à comprendre que le bourg fût jadis une ville considérable, sa déchéance n'a pu lui ravir les sauvages beautés du site: son pont antique; ses moulins perchés sur l'abîme; les immenses draperies de lierre dont les guirlandes jouent avec l'écume du biez, ou suspendent leurs broderies aux roches striées qui encadrent les eaux vertes du Cheran.

En suivant toujours le fil de la rivière, vous toucherez à Rumilly. C'est aujourd'hui la capitale de l'Albanais. Agréablement située dans une plaine riante, cette jolie petite ville est le centre d'une population vive, alerte, intelligente, tout animée d'un patriotisme exubérant quelquefois, mais louable toujours. Les Rumilliens ont raison d'être fiers de leur pays. Entre autres faits glorieux, nous trouvons dans leurs fastes un trait d'héroïsme qui fait honneur aux femmes de Savoie.

L'armée de Louis XIII avait envahi les Etats de Charles-Emmanuel; les Français assiégeaient Rumilly; déjà ils avaient emporté le fort de l'Annonciade; mais les citoyens de la ville refusaient de se rendre. Ils avaient repoussé avec dédain la capitulation offerte. Au parlementaire qui leur avait apporté la sommation de livrer la place, en leur disant que Chambéry et Annecy étaient pris, les Rumilliens avaient répondu par leur fameux « *Et capoë!* » Qu'importe! mot aussi fier que celui de Cambronne, et surtout bien plus honnête, si l'on pouvait admettre la version réaliste qu'un romancier célèbre a eu le triste courage d'infliger à l'une des gloires militaires de la France.

Cependant, la faiblesse de la place n'autorisait pas l'obstination de ses défenseurs. Les murs d'enceinte étaient troués par le canon. L'incendie et le pillage allaient consommer la ruine de la cité et punir ses habitants de leur intrépide résistance. Déjà les ordres étaient donnés, lorsque le général français apprend qu'il y a dans la ville trois demoiselles du Peissieux de Salagine, parentes du maréchal du Hallier. Il leur fait dire de venir sans délai se réfugier à son quartier-général. Mais ces trois femmes au courage antique répondent à leur protecteur qu'elles partageront le sort de leurs compatriotes, qu'elles mourront plutôt que de s'en séparer. Touché de cette généreuse réponse, le général révoqua les ordres incendiaires. Une heure seulement de pillage fut accordée aux troupes. Pendant cette heure de désolation, la demeure des demoiselles de Salagine fut mise sous la sauvegarde de la loyauté française. Leur maison devint un lieu d'asile pour l'honneur des femmes; et en y transportant leurs effets les plus précieux, les habitants de la ville parvinrent à sauver la meilleure part de leur fortune.

Louis XIII fit raser le fort de l'Annonciade et abattre les remparts de Rumilly; mais les valeureux habitants de cette ville démantelée osèrent encore résister aux troupes de Louis XIV, et soutinrent un nouveau siége le 15 août 1690. Quelques généreux citoyens payèrent de leur vie une défense héroïque et désespérée.

*(La suite au prochain numéro.)* J. REPLAT.

---

## SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE A CHAMBÉRY

Séance du lundi 27 juillet 1863

### COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE LA BOTANIQUE SAVOYARDE

Messieurs,

M. le Président (1), avec l'autorité qui se rattache à ses travaux, vient de rappeler les glorieux titres des botanistes italiens et en particulier ceux d'Allioni, l'un des initiateurs de la flore des Alpes et qui a, le premier, illustré cette incomparable région du Mont-Cenis, l'objet de cette session. A ce point de vue, les plantes du pays de Cottius offriront aux membres de la Société d'intéressantes études d'histoire et de critique, et, pour ma part, je sais gré à M. le Président de nous avoir signalé les espèces qui doivent attirer l'attention des pérégrinateurs, car, bon nombre d'entre elles réclament aujourd'hui de nouvelles investigations.

Dans l'œuvre scientifique il y a de tout un peu: il y a des mérites brillants, des mérites de premier ordre; il y a aussi des mérites modestes, des labeurs secondaires que j'appellerais volontiers des mérites utiles. Et si la science marche, si elle recule ses limites de jour en jour, elle le doit au concours simultané des uns et des autres. Une large part a été faite aux premiers; permettez-moi de rendre aux seconds la part qui revient à leur mémoire et de vous dire les états de service fournis depuis deux siècles dans les Alpes de la vieille Savoie par cette succession sans cesse renaissante d'hommes de tous les âges et de tous les pays.

La Société de botanique, dans les différentes assises extraordinaires qu'elles a tenues jusqu'ici, s'est fait un devoir de renouer constamment le présent au passé en comptant largement avec les recherches et les préoccupations de ses devanciers: dans cette enceinte, je ne saurais manquer à ce précédent que j'invoque avec autant de justice que de satisfaction personnelle.

Depuis longtemps les Alpes de Savoie, par la variété de leurs formes, l'étendue de leur surface, l'altitude de leurs fiers sommets et la richesse de leurs productions, ont eu l'incontestable privilége d'attirer à elles les pionniers de la science et de provoquer d'année en année les ardeurs des botanistes. Le premier venu dans nos parages qui vient commencer cette longue série d'infatigables chercheurs sur le sol de l'Allobrogie est presque une figure légendaire. C'est un des patriarches de la botanique et c'est la Suisse qui a le mérite de nous l'envoyer, comme elle a encore, par une rare et heureuse exception, la gloire de posséder, à l'heure qu'il est, le plus grand nombre d'intelligences vouées au culte de la nature. Le voyage de *J. Bauhin* (2) remonte à l'année 1564. Toutefois, si cette date est certaine et authentique, je ne puis en dire autant des points qu'il a parcourus, ni des plantes qu'il a recueillies. Aucun renseignement ne nous est parvenu sur les uns et les autres.

Compatriote de Bauhin et rival de Linné, *Haller* vint, à deux époques différentes, en 1728 et en 1736, herboriser sur le mont Salève. Le Chablais ne lui fut pas étranger et c'est sur les frontières d'une province de l'ancien duché de Savoie que ce grand homme, retiré dans un petit

(1) M. le docteur Cosson, auteur de la *Flore des environs de Paris*, 2e éd. 1861, et de la *Flore de l'Algérie*, en cours de publication, président de la Société pour 1863.

(2) Jean Bauhin a publié une histoire universelle des plantes sous le nom d'*Historia plantarum universalis. Ebroduni*, 1651, 3 vol. in-folio Cet ouvrage renferme la description de 5226 espèces.

village du canton de Vaud, rédigea sa fameuse *Histoire des plantes de la Suisse* (1). Voici du reste en quels termes de Saussure rend compte d'une visite qu'il fit au botaniste solitaire :

« Lorsque j'allai le voir en 1764, j'étois déjà depuis « quelques années en relation avec lui, je lui avois même « fait d'autres visites et il m'avoit toujours reçu avec « bonté; mais cette dernière parut lui faire encore plus « de plaisir, parce qu'il étoit, comme il le dit lui-même, « pressé du besoin de voir quelqu'un avec qui il pût s'en-« tretenir des objets de ses études. En effet il suspendit « toutes ses occupations et pendant les huit jours que je « passai dans sa maison, j'eus le bonheur d'être conti-« nuellement avec lui. J'avois alors vingt-quatre ans, je « n'avois point encore vu et je n'ai même guères vu depuis « d'hommes de cette trempe : car l'ami (2) le plus intime « qu'il ait eu, le seul philosophe avec lequel j'aimasse à le « comparer, est trop modeste pour me le permettre. Il est « impossible d'exprimer l'admiration, le respect, je dirai « presque le sentiment d'adoration que m'inspiroit ce « grand homme : quelle variété, quelle richesse, quelle « profondeur et quelle clarté dans ses idées ! Sa conver-« sation étoit animée non de ce feu qui éblouit et fatigue « en même temps, mais de cette chaleur douce et profonde « qui vous pénètre, vous réchauffe et semble vous élever « au niveau de celui qui vous parle, s'il sentoit sa supé-« riorité; et comment auroit-il pu l'ignorer? Au moins « n'offensoit-il jamais l'amour-propre; il écoutoit les « objections avec la plus grande patience, résolvoit les « doutes et n'avoit jamais le ton tranchant et absolu, si ce « n'est quand il étoit question de ce qui pouvoit blesser « les mœurs ou la religion. Ces huit jours ont laissé dans « mon âme des traces ineffaçables; sa conversation m'em-« brasait d'amour pour l'étude et pour tout ce qui est bon « et honnête; je passois les nuits à méditer et à écrire ce « qu'il avoit dit le jour : je ne me séparai de lui qu'avec « les regrets les plus vifs, et notre liaison n'a fini qu'avec « sa trop courte vie. »

Haller passa six ans à Roche, chargé de la direction des salines de Bex (3). Il avait compté sur cette retraite isolée pour se livrer entièrement à ses études de physiologie et de botanique. Mais au bout de trois ans la solitude qui lui avait procuré ses doux avantages ne lui ménagea pas ses tristes inconvénients, et Haller laissa échapper cet aveu précieux à recueillir, à savoir que l'homme, surtout à l'approche de la vieillesse, a besoin de société pour être heureux.

A côté du maître citons l'élève, l'hôte de Roche, le correspondant et l'ami de Haller qui vint ramasser, dans sa longue course à travers nos Alpes, les premiers faits de l'histoire physique du globe joints à des expériences exactes et comparatives sur les phénomènes des hautes régions. — A mon sens, le père de l'*Observation alpine*, celui qui le premier en a honoré la pratique; celui qui en a montré les merveilleux résultats dans un style toujours animé qui, autant que le langage en est capable, sait éveiller les peintures dans l'esprit; en un mot, l'homme infatigable qui a fondé l'histoire naturelle de la chaîne centrale de l'Europe et qui, à cette tâche nouvelle a abandonné, usé et perdu sa vie; celui-là, notre père à tous et notre maître à tous, c'est *de Saussure*, l'un des plus grands observateurs et des plus courageux missionnaires de la science du dix-huitième siècle.

(1) ***Historia stirpium indigenarum Helvetiæ,*** 3 vol. in-folio, 1768.

(2) Cette allusion a trait à l'un des hommes qui ont le plus contribué à propager le goût des sciences naturelles au dernier siècle, à Bonnet qui était à la fois le maître et parent de Saussure.

(3) J'ai visité, il y a quelques années, les salines de Bex et j'ai pu me convaincre par moi-même que ce bel établissement portait encore l'empreinte du grand homme qui avait présidé à son administration cent ans auparavant.

Pendant trente-six années, de Saussure s'est renfermé, pour ainsi parler, dans nos Alpes à l'étude desquelles il a consacré une grande partie de sa fortune. Durant cet intervalle de temps, l'incomparable voyageur a traversé quatorze fois la chaîne entière par huit passages différents, fait seize grandes excursions au centre de la même chaîne et principalement dans cette merveilleuse vallée de Chamonix qui devint le tourment de ses meilleures années et qui resta le culte de toute sa vie, et parcouru trois fois la Savoie dans toute sa longueur, de Genève au Mont-Cenis (1). Tous ces voyages, il les a accomplis en physicien de premier ordre, en géologue consommé et en botaniste qui a droit à nos souvenirs, le baromètre d'une main et le marteau de l'autre. Tantôt il avait à sa solde un nombreux personnel de montagnards, tantôt il était accompagné de quelques amis, et sans être jamais arrêté par les neiges et les glaces éternelles, il gravissait, chemin faisant, toutes les sommités accessibles qui lui promettaient une découverte et pénétrait jusqu'aux plus hautes cimes qui lui doivent leur première histoire. Pour se reposer de ses grandes fatigues, il consignait jour par jour, année par année, toutes ses observations, condensées depuis dans un grand ouvrage devenu immortel et consulté encore par tous ceux qui viennent aux mêmes lieux et dans le même but.

Les faits botaniques relatés dans les *Voyages* de l'illustre naturaliste genevois méritent d'être rappelés dans cette enceinte, d'abord parce qu'ils ont trait presque exclusivement à la géographie botanique de la Savoie, et en second lieu, parce que c'est la première mention de quelque importance qu'ils obtiennent dans le passé.

Au Salève, il cite parmi les plantes les plus remarquables qu'il a rencontrées : *Ranunculus Thora* L., *Anthyllis montana* L., *Potentilla rupestris* L., *Asperugo p ocumbens* L., *Orchis pyramidalis* L., *Satyrium nigrum* L., *Daphne alpina* L.

Dans les pâturages du Môle, qui domine Bonneville, il observe : *Gentiana purpurea* L., *Anemone narcissiflora* L., *A. Alpina* L. (désignée à tort sous le nom de *Pulsatilla*), *Crepis aurea* Cass., *Campanula thyrsoïdea* L., *Gentiana acaulis* L., *Pinguicula alpina* L., *Oxyria digyna* Cambd., *Viola biflora* L., *Tussilago alpina* L., et vers la sommité de cette montagne : *Salix retusa* L., *S. reticulata* L.

Le Brevent, dans la vallée de Chamonix, lui fournit : *Potentilla grandiflora* L., *Gentiana asclepiadea* L., *Arnica scorpioïdes* L., *Artemisia rupestris* L., *Saxifraga aspera* L., *Cherleria sedoides* L., *Scleranthus perennis* L., *Juncus trifidus* L.

Dans les bois du Montanvert, il signale : *Achillea macrophylla* L., *Chrysosplenium alternifolium* L., *Euphrasia minima* Schlch., *Vaccinium vitis Idæa* L., *V. myrtillus* L., *V. uliginosum* L., *Arnica montana* L., *Pinus cembra* L.

Au bord de la Mer de Glace : *Chrysanthemum alpinum* L., *Pedicularis rostrata* L., *Viola cenisia* L., *V. biflora* L., *Potentilla aurea* L., *Empetrum nigrum* L., *Phyteuma hemisphæricum* L., *Saxifraga cuneifolia* L., *S. bryoides* L., *Arenaria grandiflora* L., *Trifolium alpinum* L., *Alchemilla pentaphyllea* L.

Les deux plantes que de Saussure a trouvées à la plus grande élévation dans nos Alpes sont, d'une part, au col du Géant : l'*Aretia helvetica* Gaud., et d'autre part, aux Grands-Mulets : le *Silene acaulis* L.

Indépendamment de la mention qu'il accorde à quelques plantes du Buet, du col de Balme et du col du Bonhomme, il indique l'existence du *Linnæa borealis* L. aux Voirons; mais cette plante du Nord de l'Europe a tout à fait disparu de cette localité et n'existe plus sur le sol de la Savoie que je sache. J'en dirai autant du *Celtis australis* L. et du *Pistacia Terebinthus* L., plantes méridionales qu'il dit

(1) En 1772, 1780 et 1787.

avoir reconnues aux environs d'Aix-les-Bains, à Saint-Innocent. C'est en vain que je les ai cherchées dans l'endroit indiqué et je crois pouvoir affirmer qu'elles n'existent nulle part dans nos limites.

Je viens d'indiquer les motifs qui recommandent la mémoire de Saussure auprès des botanistes; faisons actuellement place à une autre illustration qui nous touche de plus près, au célèbre auteur de la *Flore helvétique*.

Gaudin, entrant en carrière sur les pas de Saussure, mort depuis peu, se rendit à Chamonix en 1799. Il visita le Montanvert et le col de Balme, et y fit une abondante récolte en plantes alpines.

Sur les bords de la Mer de Glace et dans les pâturages de l'aiguille des Charmoz, il rencontra: *Achillea moschata* Jacq., *Geum montanum* L., *Hieracium alpinum* L., *H. angustifolium* Hop., *Primula viscosa* Vill., *Viola cenisia* L.

Au col de Balme dont il loue la richesse : *Erigeron alpinus* L., *Hieracium albidum* Vill., *Luzula lutea* DC., *Salix helvetica* Vill., *Senecio incanus* L., *Veronica bellidioides* Wulf. Auprès des chalets des Herbagères : *Ajuga pyramidalis* L., *Pedicularis recutita* L., *P. rostrata* Jacq.

En 1804, il partit de Genève et gagna par la vallée de l'Arve et la vallée de Montjoie, le col du Bonhomme, le col des Fours, le col de la Seigne et l'Allée-Blanche. Après un court séjour à Aoste et à Courmayeur, il traversa le Grand-Saint-Bernard où il fut accueilli avec toutes sortes d'égards par le prieur d'Alesse.

Les plantes des principales stations de ce voyage furent : dans la vallée de Montjoie: *Acrostichum septentrionale* L., *Calamintha grandiflora* Moench., *Colchicum alpinum* DC. — Au Chapiù : *Pedicularis gyroflexa* Vill. — Au col des Fours : *Androsace alpina* Gaud., *Carex capillaris* L., *C. curvula* All., *C. fœtida* All., *Elyna spicata* Schrad., *Luzula spadicea* DC., *Saxifraga biflora* All., *Senecio incanus* L. — Au col de la Seigne : *Artemisia spicata* Jacq., *Oxytropis campestris* DC., *Ranunculus glacialis* L., *Statice plantaginea* All. — Au Grand-St-Bernard il trouva la *Pedicularis pennica* Gaud., qu'il a soigneusement décrite, ainsi que l'*Androsace pennina* Gaud., (*Androsace glacialis* Hop.), qu'il a donnée comme espèce distincte de l'*Androsace pubescens* DC.

Quelques années après, il monta sur les Voirons et de là pénétra dans la vallée d'Abondance dont il cite comme particularité le *Salvia verticillata* L.

Vers 1808 il fit une nouvelle visite aux Alpes du Faucigny, et passa dans la vallée du Reposoir avec ses deux amis *Weisemann* et *Peterson*. L'ascension du mont Méry valut aux voyageurs quatre plantes de prédilection : *Valeriana saliunca* All., *Saussurea alpina* DC., *Poa minor* Gaud., *Lappa tomentosa* All. — Parvenus à Sallanches, ils se dirigèrent sur Chamonix par le col de la Forclaz dans le dessein arrêté d'escalader le mont Brevent qui vint ajouter à leur récolte : *Valeriana celtica* L., *Bupleurum stellatum* L., *Cerastium pedunculatum* Gaud., *Cherleria sedoides* L., *Gentiana asclepiadea* L., *Ranunculus parnassifolius* L., *Sisymbrium pinnatifidum* DC.

En avril 1810, Gaudin accomplit sa dernière course dans notre pays, course qu'il dirigea cette fois du côté de la Maurienne et du Mont-Cenis. La saison étant par trop précoce, il ne constata dans cette dernière station que deux plantes: *Orchis sambucina* L. et *Æthionema saxatile* R. Brown.

Tandis que Gaudin parcourait les Hautes-Alpes de Savoie dans l'intérêt de sa Flore (1), fruit de trente années de courses et d'observations, un autre voyageur s'était cantonné dans les vallées de Thônes et du Reposoir. Encouragé par les conseils du docteur Jurine, Berger, de Genève, vint pendant les années 1799, 1800 et 1801 déterminer, à l'aide du baromètre, la hauteur de la Tournette et du mont Parmelan, et recueillir les plantes de ces montagnes. — Il fit la remarque que cette vallée très resserrée devait jouir d'une température moyenne plus élevée que celle de Genève et cela par le fait de la présence de l'*Artemisia Absinthium* L. qu'il trouva très répandue d'Alex à Thônes et qui ne se rencontre pas dans le bassin du Léman. Dans la vallée du Reposoir il découvrit à Point-de-Château, sur les flancs du Méri : *Valeriana saliunca* All., plante jusqu'alors nouvelle pour les floristes de la Suisse, *Eryngium alpinum* L., *Phaca frigida* L., *Leontodon Taraxaci* Lois. Au mont Vergy, qui est extrêmement riche en plantes rares, il observa parmi les éboulements de l'Encrenaz, au-dessus du lac Saxonnet, le *Papaver alpinum* L., remarquable par le beau blanc de lait de ses pétales et l'odeur agréable de vanille que répand la fleur au moment de son épanouissement.

En 1820, Seringe, élève de Candolle et instituteur à Berne, recueillit les plantes de toute la chaîne qui s'étend sur la gauche de l'Arve depuis La Roche jusqu'à Sallanches et en fit l'objet d'une publication distribuée par fascicules de cent espèces. J'ai vu cette collection dans le cabinet de l'ancien directeur du jardin botanique de Lyon.

Je me suis demandé si l'illustre auteur du *Prodromus* qui a eu la gloire de transporter, pour me servir de la belle expression de Dunal, le siége de la coordination systématique des espèces des bords glacés de la Baltique aux rives fleuries du Léman, je me suis demandé, dis-je, si de Candolle était resté étranger à nos localités de Savoie et s'il n'avait pas été tenté de les voir de ses propres yeux, surtout depuis sa rentrée à Genève en 1816. A la vérité, de Candolle reçut bien en 1805 du gouvernement la mission de parcourir la France et l'Italie pour compléter ses recherches sur la *Flore française*, mais n'ayant pu me procurer le volume qui renferme ses voyages botaniques, je ne suis en mesure de rien préjuger sur cette question. Du reste, les nombreux disciples que compte dans Genève l'école du Linné de notre âge n'ont pas délaissé nos Alpes et chaque année les ramène, heureusement pour la science, les uns ou les autres dans nos parages même les plus éloignés.

Dr Bouvier.

*(La suite au prochain n°.)*

## RÉALITÉ

Il faut le dire en soupirant :
Il est encor dans le langage
Des mots hideux d'où se dégage
Je ne sais quel tableau navrant !

Il est encor dans notre monde
Des faits hideux dont je frémis!
Quand verrons-nous, ô mes amis!
S'effacer leur souillure immonde?

Un soir j'allais dans les faubourgs
Où, fuyant ses rives de pierre,
Fuyant la cité, la rivière
Baigne des gazons dans son cours ;

Mon âme alors était bercée
Au sein d'un bien-être charmant,
Et dans ce repos d'un moment
Je laissais flotter ma pensée ;

J'admirais le soleil couchant,
Quand, sous les feuilles d'une branche,
J'entrevis une maison blanche
Elevée à l'angle d'un champ ;

Propre, coquette et retirée,
Elle était à l'abri du vent ;
Bien modeste était son auvent
Et modeste aussi son entrée ;

(1) *Flora helvetica*, Turici 1828-1833, 7 vol. in-8°.

Mais les yeux pouvaient alentour
S'étendre au loin sur des prairies,
Des arbres à têtes fleuries
Dépassaient les murs de la cour;

Or, à la voir, mes fantaisies
Devaient se plaire ce jour-là,
Il me fallait cette villa
Pour y loger des poésies:

« Bonne maison, en vérité!
Pensai-je aussitôt en moi-même,
Pour y goûter, quand on les aime,
Les heures de tranquillité.

« Sans doute ici des cœurs malades
Seraient bien pour se reposer;
J'y voudrais, je crois, composer
Des virelais et des ballades! »

Proche du seuil, sur le talus,
Une fillette était assise,
Sa robe était de couleur grise;
Elle avait douze ans, tout au plus;

Ses yeux étaient mélancoliques.
« Mon enfant, » dis-je en m'approchant,
Toujours poussé par mon penchant
A me paître de bucoliques,

« Est-ce un chasseur, un hobereau
Qui vit là dans cette retraite?
Est-ce un rêveur? est-ce un poète? »
« Non, dit-elle, c'est le bourreau! »

Octobre 1863. LOUIS RAMBAUD.

---

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Avant d'étudier plusieurs œuvres méritoires qui ont surgi durant ces dernières semaines, nous pensons qu'il est plus sage de jeter un rapide coup-d'œil sur les forces littéraires dont dispose la Province. Chaque jour, nous voyons se fonder de nouveaux organes; chaque jour, nous voyons se grossir ce bataillon d'écrivains jeunes et courageux qui ont écrit sur leur drapeau ces trois mots : Liberté, décentralisation, progrès! Quant à nous, nous accueillerons toujours avec de fraternels bravos la naissance d'une revue, littéraire ou philosophique, éclose en dehors de Paris, et c'est avec une joie sincère que nous observons cette réanimation des esprits et ce réveil des intelligences qui se manifestent un peu partout.

La vie provinciale, par son calme salutaire, par ses longs loisirs, est plus favorable qu'aucune autre à la culture des lettres et des arts. Pourquoi donc ce profond sommeil dans lequel elle semble se complaire? Pourquoi cette glace épaisse d'indifférentisme dont elle entoure si souvent ceux qui s'occupent de travaux littéraires ou artistiques? La réponse à ces questions est bien facile. Aux écrivains comme aux artistes il manquait un public ami, bienveillant, sympathique. Il ressuscite aujourd'hui, et nous voyons la féconde impulsion qu'il imprime dans plusieurs de nos départements. En effet, nous avions toujours été choqué d'un spectacle vraiment étrange, d'une inconséquence vraiment bouffonne. Nous entendions sans cesse ces bonnes gens de la province se plaindre de notre centralisation excessive, se lamenter en pensant que les jeunes gens de talent se ruent vers Paris, et se fâcher de ce que ceux qui restent au vallon natal ont toujours les regards tournés vers cette ville insatiable qui corrompt et dévore plus d'intelligences qu'elle n'en élève et n'en fortifie. Puis, si, un beau jour, dans telle ou telle petite ville, un esprit généreux désirait, soit organiser un humble musée, soit ouvrir une modeste bibliothèque, soit enfin fonder un journal littéraire ou artistique, et que, pour arriver à son but, il s'adressât à la bourse de toutes ces bonnes gens, — subitement le décor changeait! Aussitôt tout le monde de faire la sourde oreille, et chacun de trouver une excuse pour fermer sa bourse ou refuser son concours. M. le sous-préfet de la localité n'est point hostile au projet en question, mais il croit, cependant, devoir en référer au préfet; le maire est rempli de bonne volonté, mais il trouve que les finances municipales sont déjà bien obérées; l'adjoint est de l'avis de Monsieur le maire; le médecin de l'endroit a un neveu à Paris, un élève de Delacroix, qui, chaque année, lui envoie pour sa fête une copie d'un tableau du Louvre, et il ne pense pas que le besoin d'un musée se fasse sentir dans la ville; le curé ne s'oppose pas à la création d'une bibliothèque, à la condition que l'achat de tous les livres sera soumis à son autorisation; le notaire reçoit, chaque samedi, d'un cabinet littéraire du chef-lieu les romans nouvellement parus et il trouve qu'on peut patienter encore avant de rien entreprendre; le capitaine de gendarmerie estime qu'une vieille bouteille de Bourgogne vaut mieux que tous les livres et les tableaux du monde et il ne se gêne pas pour le dire; seul, le marguillier est bien d'avis qu'on fasse quelque chose et il offre de grand cœur son zèle et ses jambes. ... à condition qu'on n'oublie pas la pièce blanche.

Et c'est de cette façon que la Province a longtemps végété dans la misère intellectuelle, la pire de toutes les misères. C'est en ne favorisant rien de ce qui devait être favorisé, c'est en n'encourageant rien de ce qui devait être encouragé, c'est en n'applaudissant à rien de ce qui devait être applaudi, c'est en raillant souvent même les âmes généreuses qui voulaient la tirer de sa profonde torpeur, qu'elle est restée ignorante et déshéritée. Les hommes de cœur n'ont jamais manqué en province, et, s'ils ont échoué dans leurs efforts, c'est qu'ils n'ont pas rencontré chez leurs concitoyens cet esprit d'initiative sans lequel rien ne peut véritablement réussir, ce patriotisme ardent qui, en France, animait autrefois les cités provinciales qui toutes étaient fières de leurs artistes et de leurs écrivains. Lorsque Jean Goujon sculptait le superbe tombeau des cardinaux d'Amboise et qu'à ses côtés travaillaient les Regnaud Therouyn, les Pierre Desaubeaulx, les Jean Chaillou, les André Le Flament, les Mathieu Laignel et les Jehan, ils apportaient à l'exécution de ce joyau de la cathédrale de Rouen tout leur génie et tout leur cœur. La Normandie était fière d'avoir de pareils enfants, et ces artistes dotaient leur patrie de chefs-d'œuvre en reconnaissance de l'amour dont les entouraient leurs compatriotes. Mais comment les choses se passent-elles de nos jours? Si une ville de province veut ériger une statue ou décrète un monument quelconque, vite elle confie ce travail à un artiste de Paris dont le nom a été proclamé dans les grands journaux de la capitale. Or, l'artiste, dédaigneux d'un succès départemental et avide seulement des louanges parisiennes, livre le plus souvent une œuvre achevée à la hâte et qu'il estime être toujours assez bonne pour une ville de second ordre. Et, après cela, pourquoi se plaindre? Pourrait-il même en être autrement? Etranger au pays, ne devant avoir pour juges de son œuvre aucun de ses parents ni aucun de ses amis, méprisant l'article pompeux que pourra lui consacrer un petit journal de sous-préfecture, quel fervent amour apporterait cet homme à l'œuvre qui lui a été confiée? Certes, il en serait autrement si chaque province encourageait ses propres artistes. Travaillant pour le pays qui les a vus naître, sous les yeux d'une population qui les connaît et dont le blâme ou l'éloge irait droit à leur cœur, ces artistes s'appliqueraient alors à bien faire et chercheraient à se distinguer. Si ce que nous disons est vrai dans le domaine de l'art, cela est vrai également dans le domaine de la littérature.

Mais comme nous sommes déjà loin de notre sujet!

Nous voulions parler des publications littéraires de la Province, et nous voilà causant de Jean Goujon et de Notre-Dame de Rouen ! On dit bien que tout chemin mène à Rome, et je soupçonne fort que ce dicton populaire fut, un jour, inventé par un chroniqueur en détresse.

Pendant que nous y pensons, dressons un peu la liste des Revues littéraires qui prospèrent, aujourd'hui, en dehors de l'octroi de Paris, — liste qui sera malheureusement incomplète, mais qui comprendra toujours les publications principales. Ce sont : la *Revue de Toulouse*, à Toulouse ; la *Tribune lyrique*, à Mâcon ; la *Revue du Lyonnais* et la *France littéraire*, à Lyon ; la *Revue de Marseille*, la *Tribune artistique* et le *Mistral*, à Marseille ; la *Revue littéraire de la Franche-Comté* et les *Annales franc-comtoises*, à Besançon ; la *Loire illustrée*, à Tours ; le *Contemporain*, l'*Atelier* et la *Lorgnette*, à Bordeaux ; l'*Echo du Dauphiné et du Vivarais* et la *Revue des Alpes*, à Grenoble ; la *Revue de l'Alsace*, la *Revue de théologie et de philosophie* et le *Bibliographe alsacien*, à Strasbourg ; l'*Abeille*, à Nantua ; l'*Album angevin*, à Angers ; le *Grelot*, à Avignon ; la *Fauvette du Nord ;* la *Revue de Normandie*, et la *Revue des Provinces de l'Ouest*, etc., etc., etc.

A ces recueils périodiques il faut ajouter les livres publiés par une réunion d'écrivains unis par un même désir, groupés sous une même pensée. Citons, entre autres, les *Varia*, imprimés à Nancy, et les *Francs propos* édités à Metz : ces deux publications se distinguent par une allure franchement libérale et méritent les plus énergiques encouragements. L'autre jour, nous avons reçu un volume conçu dans le même esprit d'association : les *Rimes et pensées du Siècle.* Le titre dit assez qu'il renferme des vers, et les poètes qui chantent s'appellent MM. Boué de Villiers, Armand Lebailly, Joseph Autran, J.-M. Demoule, Léandre Brocherie, Thalès Bernard, Achille Millien, Adolphe Chevassus, Paul Thouzery, Jean Larocque, etc. La deuxième série, qui formera un volume plus considérable, aura pour titre : *Chants d'Amour*. Le public achète encore plus facilement un livre qu'il ne s'abonne à une Revue, et cela est si vrai que le succès est rapidement venu couronner ces premières tentatives. Courage donc, car la voie est ouverte !

Les recueils littéraires ne manquent pas aujourd'hui aux écrivains de la Province, et quiconque manie une plume avec élégance peut se procurer le plaisir de faire imprimer sa prose ou ses vers. Mais, au milieu de cette apparente prospérité, il y a un mal rongeur qu'il est de notre devoir de signaler. Quel est cet ennemi ? Où se cache-t-il ? L'ennemi, disons-le carrément, c'est l'esprit de camaraderie qui règne presque partout en despote absolu et qui verse souvent à pleines mains de sottes louanges sur des œuvres plus sottes encore, enlevant ainsi à la critique sa moralité, son influence et son autorité. *L'ennemi*, en un mot, ce sont les *amis*. Et en disant cela nous ne venons point faire l'étalage d'un paradoxe, mais nous venons simplement signaler un malaise, constater une situation. Souventes fois, les écrivains de la Province ont énergiquement protesté contre certains critiques parisiens, habiles faiseurs de réputations, courtisans aimables qui déposent, chaque matin, sur le front de leurs amis des couronnes qui seront flétries avant le soir. Eh bien ! Catons sévères, racontez-nous un peu comment vous avez compris, à votre tour, les devoirs de la critique. Nous lisons, chaque mois, un grand nombre des publications que vous dirigez. Qu'y trouvons-nous ? Sauf quelques exceptions que nous sommes heureux de signaler, les critiques des ouvrages nouveaux publiés en Province sont dictées par l'esprit de la plus pure camaraderie. Nous le proclamons hautement et sans crainte de rencontrer sur ce terrain d'éloquents contradicteurs, la critique provinciale n'est pas toujours à la hauteur de sa mission et fausse quelquefois l'opinion publique qu'elle devrait au contraire éclairer. Voici, d'habitude, comment les choses se passent. Deux jeunes écrivains, deux débutants par exemple, échangent courtoisement leurs premiers volumes. L'un d'eux écrit un compte-rendu élogieux du livre qu'il a reçu ; son ami s'empresse, à son tour, de répondre à cette politesse par une critique non moins favorable. Et comment attendre du premier une réelle indépendance dans ses jugements ? N'a-t-il pas les mains liées ? Hasardera-t-il une critique un peu verte sur l'œuvre de celui qui demain va devenir son juge ? Mon Dieu non ! Voilà où est le mal, où est l'ennemi ! Quand donc nous élevons la voix contre ces comptes-rendus hypocrites, où il est facile de voir que celui qui écrit est bien plus préoccupé de ciseler de gracieux compliments que d'exposer franchement sa pensée, quand nous fustigeons ces adulations et ces complaisances, loin de nous est la prétention de vouloir passer les œuvres des jeunes littérateurs au crible d'un examen étroit, minutieux, impitoyable. Non ! le métier de l'*éreinteur* nous est aussi odieux que celui du flatteur. Nous les détestons aussi bien l'un que l'autre, car ils sont également funestes aux lettres. Autant une critique loyale et bienveillante peut être utile à un jeune auteur, autant des éloges exagérés peuvent lui être malsains. En couronnant de fleurs son premier roman ou ses premiers vers, vous le poussez fatalement dans une carrière où il ne trouvera plus tard que déceptions amères et découragements prolongés. Grisé par votre encens, il se croira peut-être un jour un grand génie, un grand poète, un grand romancier ; plus tard il se raidira contre une critique impartiale et l'accusera d'être entachée de jalousie ; il se proclamera alors incompris et s'attaquera à l'injustice de ses contemporains quand il ne devrait s'attaquer qu'aux amis complaisants qui l'ont trompé. Un exemple pris au hasard. M. Théodore Vibert est l'auteur d'un poème plus que médiocre intitulé les *Girondins.* Ecoutez cependant les voix harmonieuses qui ont charmé les oreilles du poète. M. Perrin dit en parlant du style de cet ouvrage : « Nous le trouvons « coloré sans être dur, hardi sans témérité, sage sans être « froid. En comparant le talent de M. Vibert aux genres « qu'ont produits diverses écoles de peinture, nous pour- « rions dire : on reconnait dans ses *Girondins*, non pas « la brosse excentrique de Callot, mais le pinceau élégant « et poétique de Paul Delaroche ; non pas le crayon sec et « glacial de David, mais la palette de Rubens. » M. Léon Lizot ajoute : « Votre poème, charpenté à la manière an- « tique, est pensé avec une profondeur remarquable, est « écrit avec une pureté de style qui rappelle les beaux « jours de notre littérature. Que la hardiesse et la gran- « deur du plan s'harmonisent bien avec la grâce et la « délicatesse des détails ! Comme l'expression saisit heu- « reusement au vol la pensée, pour en faire ressortir toute « la beauté ! Votre imagination, Monsieur, est féconde « comme l'écrin d'une fée : il en jaillit des images fortes « et saisissantes, des métaphores vigoureuses et grandio- « ses. Sous votre pinceau, d'une richesse à faire envie, il « éclot des peintures d'une vérité frappante. Votre poésie, « énergiquement mouvementée, déroule avec éclat la « pompe de ses chants, et le lecteur arrive au terme avec « regret et avec la tentation de recommencer le voyage « pour revoir encore les fleurs charmantes dont la route « est semée. » Nous pourrions multiplier les citations, car M. Vibert a eu soin de réunir en brochure les critiques de ses amis. Ajoutons cependant que M. René de Maricourt croit que M. Gustave Planche lui-même ne retrouverait rien à redire aux vers de l'auteur des *Girondins*. Voyons un peu, et glanons au hasard. C'est Vergniaud qui parle :

Le despotisme peut condenser aujourd'hui
La poudre et la mitraille en *un sauvage étui*.
Qu'importe ! nous avons condensé la parole,
Qui plus loin que son plomb leste et terrible vole

Plus loin Marat apparaît,

Agitant dans les airs son *acier alarmiste!*

Mais rendons la parole à Vergniaud :

L'égalité ! j'ai lu que dans l'antiquité,
Sur un lit *calculé par la férocité*,
Un tyran étendait à ses yeux des victimes
Afin de les punir d'imaginaires crimes.
Tantôt les mutilait, si leurs membres trop grands
Dépassaient, en hauteur, la taille des tyrans,
Ou bien les disloquait si leur *taille débile*
*Ne pouvait mesurer* la honte du reptile.

Et si le lecteur n'est pas encore assez ému, qu'il écoute les exploits de Nanteaux :

Nanteaux frappe et toujours, comme un vaste champ d'herbe
La gerbe ensanglantée, *en hurlant*, suit la gerbe.
N'avez-vous jamais vu les tronçons d'un serpent
Séparés sur le sol, par un *acier coupant?*
Chaque membre se tord, *en sifflant*, se replie,
Espérant, *vainement, qu'un hasard les relie.*
Tels les rouges soldats, fauchés en deux tronçons
*Font retentir le sol sous les derniers frissons ;*
*Les membres séparés se roulent sur eux-mêmes,*
*Exhalant leurs transports en larmes, en blasphèmes.*
Néanmoins Ancelot, redoutable guerrier,
Accourt, et *tout d'abord*, les faucheurs fait ployer ;
Il ranime les siens, et sa puissante lame
A de vingt moissonneurs *fait évanouir l'âme.*

Apportez vite des sels pour ces pauvres moissonneurs ! Et dire que M. René de Maricourt est certain que Gustave Planche, etc............ Respectez au moins les morts, M. René de Maricourt !

Après des tirades aussi pompeuses que celles que lui adressaient ses amis, comment croyez-vous qu'une observation sensée, juste, raisonnable, soit accueillie par l'auteur des *Giro dins?* Nous ne le dirons pas ici. Plus d'un en a fait l'expérience avant nous.

Concluons. Pour que la presse provinciale rende aux lettres les nombreux services que l'on est en droit d'attendre d'elle, il faut qu'elle se montre plus impartiale dans ses critiques, plus sobre dans ses louanges. Vouloir élever à la hauteur de Lamartine, de Victor Hugo ou d'Alfred de Musset, des écrivains qui ignorent souvent le génie de leur langue et qui remplacent la grammaire par l'aplomb, c'est rechercher bénévolement le discrédit. Nous pouvons affirmer que cette presse perd tout prestige à ce jeu dangereux et qu'elle compromet son avenir. Certes, il ne manque pas dans nos villes d'hommes pour lesquels les beautés des littératures anciennes sont choses familières, et qui sont capables de porter un jugement éclairé sur les nouvelles productions littéraires. Ils ne sont pas rares ces modestes et infatigables travailleurs dont le front pâli par des veilles prolongées accuse l'amour des sérieuses études et des patientes recherches. C'est à eux que devrait échoir la plume du critique dans nos Revues provinciales. Qu'ils jugent les œuvres de leurs compatriotes avec équité et que surtout ils bannissent loin d'eux le cortége des aimables complaisances et des banales adulations !

Une longue et consciencieuse lecture des publications périodiques départementales nous a convaincu de l'existence du danger que nous signalons aujourd'hui. Elle nous a démontré qu'une réforme est urgente, qu'une abdication de ces tendances malsaines est nécessaire. Que chacun de leurs rédacteurs confie, à l'avenir, le Bulletin bibliographique à un ou deux collaborateurs, et qu'ils choisissent pour cette tâche difficile et délicate des hommes d'une humeur bienveillante, d'un caractère indépendant, d'un esprit impartial. Seulement alors cesseront les abus que nous avons rapidement esquissés. Seulement alors la critique provinciale remplira sa mission en rendant un égal service au public qui attend d'elle des arrêts et non des flatteries, et aux écrivains qui ont besoin d'être éclairés et non d'être dupés.

Nous arrivons à la fin de cette chronique sans avoir parlé des *Destinées* de M. Alfred de Vigny, des *Poëmes de la Nuit* de M. Achille Millien, des *Rimes limousines* de M. Lestourgie, des *Fables* de M. Carteret et de *Mes cheveux blancs* de M. Petit-Senn; nous le ferons prochainement, car ces œuvres méritent une étude approfondie et ce serait leur faire injure que de ne leur accorder qu'une mention rapide et nécessairement incomplète. En terminant, nous formulons un souhait : c'est que la place laissée vacante à l'Académie par l'auteur de *Stello* soit occupée par un poète aussi digne que lui, par M. Joseph Autran dont le nom est déjà dans bien des bouches et autour duquel se groupent les sympathies du public qui aime à ce que les honneurs viennent chercher dans leur retraite les talents modestes, vrais et purs.

LOUIS MACON.

---

**BULLETIN**

## SOCIÉTÉ FLORIMONTANE

*Séance du 3 mars 1864*

PRÉSIDENCE DE M. C. DUNANT

M. le *Secrétaire* procède au dépouillement de la correspondance et fait connaître les nouvelles relations établies entre la *Revue savoisienne* et des recueils périodiques publiés soit à Paris soit dans les départements.

Une discussion s'engage au sujet des attributions du comité de rédaction du journal de la Société. La réunion décide que le comité dont il s'agit sera dorénavant composé de trois membres au lieu de quatre.

M. *Ruck*, inspecteur d'Académie, propose de nommer deux commissions, dont l'une serait chargée de préparer un questionnaire dans le but de faire procéder, dans chaque commune du département, à des recherches archéologiques, et l'autre devrait s'occuper du dépouillement des archives de la Société. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Sont nommés membres de la commission chargée du questionnaire : MM. Ruck, Ducis et Revon. MM. Saillet, professeur, Serand Eloi et Revon sont nommés membres de la seconde commission. Il est admis en principe que les comités rendront compte de leurs travaux à chaque séance mensuelle de la Société.

La Société admet au nombre de ses membres effectifs MM. Charvet, de Lyon, architecte; Méray, garde-mines à Annecy, et Dufieux, lieutenant au 96ᵉ de ligne.

Les dons et échanges suivants sont déposés sur le bureau :

1° *Mémoires et documents* de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chambéry; tome VII;
2° *Revue des Sociétés savantes;*
3° *Bulletins* annuels de la Société centrale d'Agriculture ; 6ᵉ et 7ᵉ années;
4° *Revue archéologique* de Paris ;
5° *Revue du Lyonnais;*
6° *Revue nouvelle* de Paris ;
7° *Nouvelle Revue de Paris ;*
8° *Revue critique et bibliographique;* Paris, Durand éditeur ;
9° *Bulletin* de l'Union des Arts de Marseille ;
10° La *Tribune lyrique ;*
11° L'*Union magnétique ;*
12° La *Muse gauloise;*
13° L'*Abeille du Bugey ;*
14° L'*Atelier*, journal de Bordeaux ;
16° Le *Mont-Blanc ;*
15° Le *Courrier de Savoie ;*
17° Le *Léman ;*
18° L'*Industriel savoisien;* collection donnée par M. E. Serand;
19° *Journal des connaissances médicales*, de M. Caffe ;
20° *Rimes limousines*, poésies par M. Lestourgie, d'Argentat ; don de l'auteur ;
21° *Fables*, par Antoine Carteret; don de l'auteur ;
22° *Réorganisation des Banques*; Paris, 1864; don de M. Bétrix, directeur de la Banque de Savoie;

23° *Réorganisation du système des Banques;* Paris, 1863; don du même;
24° *Compte-rendu des opérations de la Banque de Savoie,* du 1er janvier au 30 juin 1863; don du même;
25° *Proposta di fondazione di un'accademia, Addio alla Sardegna,* par M. Francisque de Lachenal; don de l'auteur;
26° *Un trait de dévouement filial,* par Mlle Maria Gay; Nevers 1862; don de l'auteur;
27° *Almanach de Genève,* pour 1864; don de l'Institut de Genève;
28° Diverses vieilles brochures; don de M. Charles Burdet.

Pour extrait conforme :
*Le secrétaire,* JULES PHILIPPE.

—

Notre compatriote, M. le docteur Caffe, membre correspondant de la Société Florimontane, vient d'être nommé membre de la commission centrale chargée de donner son avis sur toutes questions d'alimentation, d'habillement, d'hygiène, de gymnastique, etc., concernant les lycées de l'Empire.

—

M. Louis Revon, membre du comité de rédaction de la *Revue savoisienne,* vient d'être nommé membre correspondant de l'Institut de Genève.

—

Vient de paraître à Chambéry : l'*Histoire du Sénat de Savoie et des autres compagnies judiciaires de la même province,* par M. Eugène Burnier, juge au tribunal de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), période de 1529 à 1630. Un second volume, qui comprendra la période 1630 à 1848, est sous presse.

Cet ouvrage important a été imprimé avec soin par M. Puthod fils, de Chambéry.

—

Sur la proposition de M. Duruy, ministre de l'instruction publique, l'Empereur a institué une commission à l'effet de préparer l'organisation d'une expédition scientifique au Mexique, et d'en suivre les résultats.

—

Il vient de se fonder, à Paris, un nouveau journal intitulé : l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux,* qui enregistre des questions sur toute espèce de sujets et les réponses à ces questions. Ce journal, qui vient combler une lacune au milieu des publications périodiques françaises, est appelé à rendre les plus grands services aux littérateurs, aux artistes, aux archéologues, aux bibliophiles, etc., et nous faisons des vœux sincères pour qu'il obtienne tout le succès auquel il a droit. — Prix de l'abonnement : 4 fr. par an; on s'abonne à Paris, chez M. Benjamin Duprat, libraire de l'Institut, rue Fontanes, 7.

—

M. Larousse a commencé la publication d'un ouvrage important qui a pour titre : *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle, français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique,* etc., etc.

Si l'ouvrage de M. Larousse réunit toutes les conditions voulues pour faire un dictionnaire exact et sérieux (qualités assez rares dans les œuvres de ce genre), il sera sans contredit un des travaux les plus considérables et les plus utiles qui aient été entrepris dans les temps modernes.

—

On a célébré à Pise, le 18 février dernier, le 300e anniversaire de la naissance de Galilée. Des députations de toutes les sociétés savantes de l'Italie ont pris part à cette fête.

—

Des cours libres d'enseignement supérieur se sont ouverts à la Sorbonne, sous le nom de *Soirées littéraires et scientifiques,* le 7 de ce mois.

—

Le 16 février dernier, le musée Boymans, à Rotterdam, est devenu presque entièrement la proie des flammes. La perte occasionnée par ce sinistre est irréparable, car le musée Boymans était composé des chefs-d'œuvre des peintres flamands. On a à regretter surtout la destruction d'une *Descente de Croix* de Gaspard Crayer, d'un *Saint Jean* de Hemling, d'un *Vieillard* d'Adrien Ostale, d'un Rembrandt, de plusieurs toiles de Ruysdaël et de Steen. Cette collection précieuse, dont les trois quarts ont été brûlés, était un don du conseiller Franz-Jacob Otto Boymans, mort en 1857.

—

Douze mille pièces de monnaies anciennes ont été trouvées dans le mois dernier en Ecosse, à Kirkaldy, ville située au bord du golfe de Forth. C'est dans une urne en terre, d'une capacité d'environ deux gallons, que ces pièces étaient renfermées. La plupart sont du temps des trois Edward. Quelques-unes sont des monnaies d'Alexandre III, de John Balliol, de Robert-Bruce et de David.

—

Le prix quinquennal de 1,000 thalers en or pour le meilleur ouvrage sur l'histoire d'Allemagne, fondé en 1844, a été accordé, cette année, à M. Haeusser, pour son histoire d'Allemagne depuis la mort de Frédéric-le-Grand.

—

M. H. Taine a fait paraître à la librairie Hachette une *Histoire de la littérature anglaise,* 3 vol. in-8° de 650 pages chacun. Des extraits de cet ouvrage ont été publiés dans les *Débats* et dans la *Revue des Deux-Mondes.*

—

L'Académie des jeux Floraux de Toulouse a reçu, pour le concours de 1864, 610 pièces qui se distribuent de la manière suivante : 94 odes, 43 poèmes, 2 épîtres, 1 discours en vers, 3 églogues, 45 idylles, 88 élégies, 14 ballades, 73 fables, 87 sonnets, 25 hymnes, 8 discours en prose, 93 pièces diverses. Ce chiffre n'avait jamais été atteint dans les concours précédents.

—

*Nouvelle Revue de Paris.* — Sommaire de la 1re livraison (février 1864) : Le secret du bonheur (roman), Ernest Feydeau ; Don Quichotte (étude), Edmond About ; Les repentirs de la nature (poésie), Alphonse Daudet ; Une ville de garnison (roman), Alfred Assollant ; Les livres de l'an 1863, Francisque Sarcey ; Bulletin des lettres, des sciences et des arts.

*Revue critique et bibliographique.* — Sommaire de la 2e livraison (février 1864) : Traduction en vers d'Aristophane et d'Eschyle, Ad. Hatzfeld ; La Cistellaria de Plaute (Ed. Benoist), G. Boissier ; Poésies (fragments), Alf. de Vigny ; Historiens de la Littérature espagnole, A. Mézières ; Lessing, par M. Crouslé, H. Schmidt ; Etudes de philosophie grecque et latine, Ch. Lévêque ; M. Renan, E. Caro ; Variétés ; Chronique ; Bulletin bibliographique.

*Revue nouvelle.* — Sommaire de la 5e livraison (1er mars 1864) : Miettes de critique, Auguste Vaquerie ; Les Mariages de province, Jean du Boys ; L'esprit de la Revue, Alcide Dusolier ; Poésies de Charles Baudelaire ; Fleurs parisiennes, Georges Lafenestre ; L'aiguillon, Albert Glatigny ; L'ombre d'un poète, Hippolyte Babou ; Longfellow, Louis Dépret ; Revue de la quinzaine, Emmanuel Durand ; Causerie scientifique, Amédée Guillemin.

*Les Beaux-Arts, revue de l'art ancien et moderne.* — Sommaire de la 5e livraison (1er mars 1864) : L'école des beaux-arts et le décret du 13 novembre, de Champeaux ; Histoire de la glyptique depuis les temps antiques jusqu'à nos jours, S. Blondel ; Les ateliers de peinture en 1864, Charles Gueullette ; Le roi de Thulé d'Ary Scheffer, F. Barré ; Batiste, G.-L. Cormont ; Chronique théâtrale, L. Goblet ; Courrier des Beaux-Arts, X. ; Bibliographie littéraire, X.

*La Suisse, Revue nationale, littéraire et artistique.* — Sommaire de la 1re livraison (janvier 1864). Texte : A nos lecteurs ; Le drapeau des sept champions (nouvelle), Gottfried Keller ; Des modes et des costumes au point de vue historique, par M. le professeur Hagen ; Histoire d'un violon (récit), par P. V. ; Esquisses de l'Afrique orientale, par Werner Munzinger ; Portraits de famille, par H. Rœmy de Bertigny ; Coup d'œil sur la sixième période de la législative fédérale, par Fl. Gengel ; Carl Schenk, conseiller fédéral ; Art Suisse (Plus heureux qu'un roi), tableau de Jos. Hornung ; Quelques réflexions à propos de la cathédrale de Berne, par P. V. Illustrations : Initiale de la nouvelle (Le drapeau des sept champions) ; (Plus heureux qu'un roi,) d'après un tableau de M. Hornung ; Portrait de Carl Schenk, conseiller fédéral ; Illustrations de l'article sur les modes ; *a.* 1re moitié du XIIIme siècle ; *b* commencement du XIVme siècle ; *c.* XIVme siècle, *d.* XVme siècle ; *e.* costumes à crevés ; *f* costume espagnol ; L'ouverture du Conseil national le 11 décembre 1863, dessin de M. Paul Volmar.

*Le Directeur gérant,* J. PHILIPPE.

ANNECY. — TYP. THÉSIO.

5me Année — N° 4. *Omnes omnium caritates patria una complexa est.* 15 avril 1864.

ON S'ABONNE

—

EN FRANCE

Par un *bon postal* à l'ordre du Directeur;

A L'ÉTRANGER

Par un effet sur une maison d'Annecy.

—

La *Revue* rendra compte des ouvrages dont deux exemplaires lui auront été adressés.

# REVUE SAVOISIENNE

JOURNAL PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Histoire — Sciences — Arts — Industrie — Littérature

La Société laisse à chaque auteur la responsabilité entière des opinions qu'il émet.

ABONNEMENT

—

France. . . . 6 fr.
Italie et Suisse . 7 »

PAYABLE D'AVANCE

—

On ne reçoit que des abonnements annuels.

—

Les communications de tous genres adressées à la *Revue savoisienne* doivent être affranchies.



## BOIS ET VALLONS

(Suite. — Reproduction interdite.)

### XXIII

Avant la construction du fort de l'Annonciade, Rumilly possédait un antique château, siége d'une commanderie des chevaliers de Rhodes. Ce château, dont quelques vestiges à peine se voient à fleur de terre, était situé sur la terrasse triangulaire qui est jetée comme un promontoire au confluent de la Néflaz et du Cheran.

Il servit de prison à un jeune prince célèbre par sa vie aventureuse, ses amours, ses longues infortunes et sa fin tragique. Zizim ou Djem, fils de Mahomet II, avait disputé le trône à son frère Bajazet; mais son armée avait été battue et dispersée. Le vaincu errait de caverne en caverne. Pierre d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, lui fit offrir un asile et des secours. Cette offre cachait une odieuse trahison. S'étant livré à la foi du grand-maître, Djem fut transporté à Nice, conduit ensuite à Exilles, à Saint-Jean-de-Maurienne, puis enfermé dans le château de Rumilly. Les seigneurs du voisinage vinrent le voir dans sa prison; sa jeunesse et ses malheurs leur inspirèrent un vif intérêt. Sur ces entrefaites, le duc de Savoie Charles Ier, revenant de Paris, voulut aussi visiter le sultan Djem. Le duc n'avait que quinze ans; il se prit d'une chevaleresque amitié pour le prince captif. Ils se plurent l'un l'autre et firent échange de présents. Djem donna au duc une masse d'armes de Damas incrustée d'or.

Charles songeait aux moyens de rendre la liberté à son ami. Un plan d'évasion était concerté. Djem devait aller rejoindre en Hongrie le vaillant Mathias Corvin. Mais les chevaliers de Rhodes eurent vent du projet; ils enlevèrent leur captif, l'embarquèrent sur l'Isère et le conduisirent en Dauphiné au château de Rochechinard (1). Barrachin Alleman, seigneur de ce château, devait prendre grand soin de la vie du sultan. La politique tortueuse des chevaliers de Rhodes l'exigeait. Privé de distractions et d'exercice, Djem serait mort trop vite. Pour le tenir en joie et en santé, le bon châtelain promena Djem de manoir en manoir. C'étaient tous les jours nouvelles fêtes, grandes chasses, belles danses et banquets dauphinois.

Djem avait alors 22 ou 23 ans, la stature élevée, le visage sévère et basané, des yeux bleus, un peu obliques sous des sourcils épais. Il était beau, mais de la beauté du lion. Spirituel d'ailleurs, il faisait bien les vers : on a de lui un *Divan* ou *Recueil de poésies*. Dans une des fêtes données à son occasion, il rencontra la belle Hélène de Sassenage, et s'en fit aimer. Il y eut entre eux correspondance épistolaire, tendres rendez-vous. Les bois des Royans, les rives de la Bourne ont gardé le secret de leurs amours.

Des traditions populaires, d'anciennes ballades témoignent encore de l'intérêt que les dames de France portaient au beau sultan.

Mais Djem fut enlevé aux plaisirs qu'il goûtait sur les bords de l'Isère et transféré successivement dans différents châteaux.

Il fut renfermé dans un fort, qui était placé au milieu d'un lac; il habita aussi, pendant plusieurs années, la commanderie de Bourganeuf au fond du comté de La Marche. Il fut enfin livré au pape et renfermé au fort Saint-Ange. Alexandre VI entretenait des intelligences avec le Grand-Turc. Bajazet avait offert au Pape 300,000 ducats d'or « *afin qu'il lui plût délivrer* « *Djem des angoisses de ce monde et l'envoyer dans un* « *monde meilleur*. »

Charles VIII étant entré dans Rome, il se fit remettre le prince ottoman et l'emmena avec lui dans la Basse-Italie; mais Djem ne resta pas longtemps sous la protection du roi de France; au dire de Comines, *il avoit été baillé empoisonné*.

Les uns ont accusé les Vénitiens; d'autres ont prétendu que le Pape avait voulu gagner les 300,000 ducats. Un frater, parti de Rome à la suite de l'armée de Charles VIII, se serait introduit auprès de Djem et lui aurait fait la barbe avec un rasoir empoisonné. Sa tête enfla démesurément; tombé malade à Terracine, il mourut en arrivant à Naples, le 14 février 1495, à l'âge de 35 ans, après treize ans de captivité.

Du pied du rocher où s'élevait le château qui a servi de prison au malheureux Djem, sort une fontaine dont

(1) Notice sur Djem, par Alfred de Bougy; Michaud : *Histoire des Croisades*.

le nom indique la haute antiquité de Rumilly. Les soldats romains, qui venaient y remplir leurs amphores, appelaient cette source *à mole*, parce qu'elle sortait de la citadelle. Aujourd'hui, on prononce *àmolé:* c'est que dans le patois de Rumilly, comme dans la prosodie italienne, l'*e* muet n'existe pas (1).

Ainsi, sous la domination romaine, le chef-lieu de l'Albanais était déjà une place forte qui se reliait à Condate (Seyssel) par le chemin du val de Fier. D'après la tradition locale, Rumilly aurait été fondé 300 ans avant Genève, incendié sous Jules-César et reconstruit sous l'empereur Domitien, ainsi qu'il est prouvé d'ailleurs par cette inscription retrouvée dans les ruines du vieux château :

REÆDIFICAVIT IMP. DOMITIANUS

Mais il ne faut pas que l'archéologie nous fasse oublier le pèlerinage que nous devons, comme chasseur, à la chapelle de l'Aumône. Elle a été fondée en 1240 par Amédée de Conzié disciple de saint Hubert, et voici à quelle occasion. — Ce seigneur dans sa jeunesse, il faut bien le confesser, était quelque peu mécréant. Au lieu d'assister le dimanche aux offices, il poursuivait la bête fauve dans les forêts qui couvraient alors les rives du Cheran. Un jour, comme il retournait bredouille et de fort méchante humeur, il fait voler une de ses flèches contre une statue de la Vierge élevée sous le couvert du bois ; mais la flèche revient frapper le chasseur en plein visage et le prive de l'usage des yeux.

Pour expier son crime et obtenir merci de Notre-Dame, il fonda un prieuré rural de chanoines de Saint-Augustin et fit construire la chapelle où l'on a déposé la madone miraculeuse.

## XXIV

Si de Cuzi on remonte le Cheran, qui roule dans ses flots des paillettes d'or, on passe au pied des aiguilles de Racheroche. Leur cime est souvent visitée par le grand aigle des Alpes. Elles ressemblent aux ruines gigantesques d'une construction pélasgique. Un peu plus loin, s'ouvre la grotte de Bange ou d'Allèves. Cette longue galerie, ornée de stalactites aux formes bizarres, se termine par un lac dont les eaux vont se perdre dans les profondeurs du Semnoz, et forment la source du Var, sur le versant opposé de la montagne.

Ce lac a eu ses chercheurs d'or. On rapporte qu'en 1740 des naturels d'Héry-sur-Alby forcèrent un prêtre de dire dans la grotte une messe à rebours et d'y baptiser un chevreau; ils voulaient ainsi évoquer le pied fourchu et obtenir du diable, qui sait tout, la révélation du gisement aurifère.

Dans les chaudes soirées du mois d'août, on voit un grand feu luire à l'entrée de la grotte. Au dire de certains paysans, ce feu a été allumé par les esprits qui travaillent à la composition de l'or. Mais les plus malins prétendent que les gnomes supposés sont tout simplement des marchands genevois qui viennent pêcher dans les eaux de la Californie.

Et nous aussi, dans cette grotte de Bange, nous avons fait un rêve émaillé de brillantes pépites ; mais notre Californie était celle que l'on cherche à vingt ans, la Californie au ciel toujours bleu !

Jeunes compagnes, jeunes amis étaient descendus sur les bords du petit lac. Bientôt, mariant leurs pas sur le sable de la rive et dansant aux flambeaux, ils accompagnèrent la ronde d'un vieux refrain, encore aussi frais que la feuille du laurier des bois.

Et je disais :

D'aller au bois, amis, c'est l'heure !
Sur l'herbe tendre brille et pleure
La perle vive du matin.
Verte est la feuille Sur sa branche,
Eclose hier la rose franche
Promet un odorant butin.

Sur nos Alpes, libre et joyeuse,
La jeunesse, aube lumineuse,
Chante l'amour à pleine voix.
Mais du matin l'heure légère,
Comme l'amour, ne dure guère..
Plus tard, nous n'irons plus au bois.

Lutins, soyez jaloux ! De sa grotte profonde
La pâle ondine accourt se prendre à nos flambeaux.
Plus d'une péri, brune ou blonde,
Entre sans vous en danse, et de la folle ronde
Conduit les rapides anneaux.

Dansez, amis, dansez! Aux lèvres demi-closes
Surprenez les aveux lentement échappés...
Au bois, l'on se dit tant de choses!
Dansez ! plus tard l'orage aura flétri les roses,
Et les lauriers seront coupés.

Compagnons de la verte tente, (1)
Des frais sentiers suivez la pente,
La douce pente des beaux jours.
Des sapins trouant la dentelle,
Un beau rayon d'or étincelle
Sur la mousse, nid des amours.

De votre bouquet, jeune fille,
Entre la feuille ou la brindille,
A qui vous plait donnez le choix...
Du matin la ronde légère,
Et nœuds fleuris ne durent guère :
Plus tard, nous n'irons plus au bois.

## XXV

Ou si vous allez encore au bois, myrtes et lauriers seront coupés! Alors, vous aurez l'agrément de quêter des rêves sous les feuilles *cheutes en terre*, ou bien vous chercherez sous le bocage ce que j'étais venu chercher à Sainte-Catherine.......

Præda facilis et amæna scolopax.

Au fait! j'avais complétement oublié cette Californie des chasseurs, ce but important de notre ascension sur une épaule du Semnoz. Les fuyants horizons de Cuzi nous avaient entraîné bien loin de la *Bouverie*, et sur tous les chemins frayés par la folle du logis : *chemins qui cheminent*, dit Rabelais, *les uns chemins errans à la semblance des planetes, aultres chemins passans, chemins croisans, chemins traversans;* et tandis que notre étourdie suivait ainsi tous les zigzags des bords du Cheran, après m'être reposé dans les grandes herbes du pourpris, j'étais descendu au Moulin Rouge par

(1) Nous sommes redevable de cette remarque étymologique à un excellent Rumillien, antiquaire à ses heures, homme d'esprit toujours, notre cher confrère M. Dufour, ancien avocat-général.

(1) En ce temps-là, tous mes amis étaient charbonniers.

le *sentier de l'âne,* ainsi nommé parce que le philosophe y passait d'habitude en rapportant la farine au couvent.

Dévalés de la montagne, nous enjambons plaines et collines, flânant ici, muguettant là : puis, nous arrivons où tout arrive, à la porte d'un enclos funèbre. Dans ce modeste cimetière villageois, repose une femme dont le nom est encore cher au jeune âge. C'est ici que M[me] Leprince de Beaumont a terminé une carrière utile, laborieuse, mais qui fut traversée par de nombreux orages. Elle a passé à Chavanod les seize dernières années de sa vie.

Après avoir donné une larme à l'auteur du *Prince Titi,* de *La belle et la bête*, et de tous ces jolis contes qui enchantèrent notre enfance, nous faisons halte sur un monticule voisin du presbytère.

## XXVI

De cette esplanade, on découvre une vallée féerique, et l'on se croirait transporté en plein moyen-âge.

En face, au-dessus des gorges où le Fier précipite ses flots tourmentés, le donjon de Montrottier se dresse menaçant et superbe.

Plus loin, là où formant un coude la rivière s'effile comme un serpent, et déroule ses anneaux argentés dans les sombres couloirs des crevasses, un autre colosse des temps féodaux, la tour de Chauve-Roche détache sur le ciel sa cuirasse massive. Elle semble faire corps avec le rocher à pic qui lui sert de piédestal, et qui domine à une élévation immense les eaux vertes et sauvages, enfin échappées de leur linceul de pierre.

Autrefois, un troisième château s'élevait sur la crête qui est couronnée d'un plumet de sapins, et dont le pied touche l'abîme où le Fier disparaît dans une fissure profonde.

Un pont est jeté sur ce gouffre : c'est Pont-Verre.

Naguère encore, toute la vallée était silencieuse et formait un cadre austère à tous ces géants pétrifiés, derniers représentants d'une grande époque historique. On n'entendait sur ces bords que le bruit du vent dans les feuillées ou le mugissement de la rivière, ici fuyant sous Pont-Verre, là précipitant du portique de rochers, que traverse le pont *des Liasses,* sa large nappe blanche, écumante et ouverte comme un éventail.

Si d'aventure les pas d'un étranger s'égaraient dans ces solitudes, son œil découvrait à peine quelques êtres vivants dans cet âpre paysage, marqué d'une si rude empreinte par le gantelet de fer du moyen-âge. Sous les grands noyers qui entourent les pauvres cabanes groupées au pied du donjon, de rares villageois passaient comme des ombres; ou bien un troupeau, ramené du *pré du Seigneur,* montait lentement la rampe qui descend aux abimes.

Naguère, disais-je; et telle devait être cette vallée lorsqu'il venait s'asseoir sur la rive solitaire, celui qui a fait donner à ces beaux ombrages le nom de *bois du Poète.* Et ce poète ignoré, qu'est-il devenu? Nul ne le sait. Son nom est un mystère. S'il est encore de ce monde, il aura passé vivant à l'état de légende. Jeune et rêveur, il devait aimer; s'il revenait chercher ici le parfum des lointaines amours, reconnaîtrait-il ces lieux, qui furent peut-être les confidents des songes bleus de sa jeunesse?

Naguère, disais-je, toute cette vallée était remplie d'un vaste et mystérieux silence : mais, aujourd'hui, partout le mouvement et la vie des temps nouveaux. Des ouvriers nombreux coupent les rocs, nivellent les précipices. Tous les échos répondent aux éclats de la mine. Un tunnel débouche dans le *pré du seigneur.* Un autre tunnel a percé la colline où s'élevait le château de Pontverre. Un troisième ouvre sa gueule sombre précisément dans le rocher qui porte la tour de Chauve-Roche. Seul, le donjon de Montrottier semble jeter un défi aux magnifiques créations de l'industrie.

Eh bien! pendant qu'ils sont encore debout les représentants d'un autre âge, parlons un peu de leur passé qui eut aussi ses jours d'éclatantes rumeurs.

## XXVII

Le Pont-Verre *(pons vitreus* dans les vieux parchemins) avait donné son nom au château dont nous venons de côtoyer les ruines. Ses maîtres étaient aussi seigneurs de Chauve-Roche.

« La maison de Pontverre, dit Charles-Auguste de « Sales, a pris son nom d'un château à présent ruiné « sur la rivière de Ciers, en un horrible détroit et « passage très périlleux rière la paroisse de Louva- « gny. »

Les sires de Pontverre étaient d'humeur batailleuse, et avaient souvent maille à partir avec les barons du voisinage. On voit par une charte du 19 septembre 1285 (1) qu'un Richard de Pontverre *(de ponte vitreo)* avait promis au comte de Savoie de ne faire, sans son consentement, ni paix ni trève avec Amédée comte de Genevois.

Le nom de Pontverre a une page sanglante dans l'histoire de Genève. A la suite d'un banquet dans un château de la rive vaudoise, quelques gentilshommes savoisiens, dont les têtes étaient un peu échauffées par le vin de la côte, avaient juré de faire des Genevois de la chair à pâté, et de les avaler comme de la bouillie. En témoignage de cette emprise, ils suspendirent à leur col une cuiller en bois de bruyère, et on les nomma dès lors les gentilshommes de la confrérie de la Cuiller. Ils avaient élu pour leur capitaine François de Pontverre; et Genève eut à subir de la part de ces messieurs *injures, bruslements de maisons, pilleries et aultres infinies oppressions.*

En 1528, vers les fêtes de Noël, Pontverre entra dans la ville par la porte de la Corraterie; il voulut en sortir par celle de Saint-Gervais. Irrité du retard que le portier mettait à ouvrir, il lui donna un soufflet en disant : « Morbleu, paillard, faut-il ainsi faire attendre « des gentilshommes? » Puis, continuant de jurer il ajouta : « Il ne se passera guère de temps que nous « n'abattions vos portes, et que nous ne marchions « dessus comme nous avons fait autrefois. »

Le portier fit rapport au Conseil, et le peuple se montra fort courroucé de l'insolence du capitaine savoyard.

Quelques jours après, Pontverre commet l'imprudence de rentrer dans Genève; bien qu'enveloppé de son manteau, il est reconnu sur le pont, entouré et assailli par plusieurs citoyens. Il se fait jour, et veut gagner la

(1) *Recueil de chartes inédites relatives à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève,* par Edouard Mallet.

porte de la Corraterie. Mais la porte est fermée. Ne sachant où fuir, il franchit avec son cheval les degrés de l'hôpital de la Monnaie, et finit par se cacher sous un lit. Il est bientôt découvert par les gens qui le poursuivent. « Incontinent, dit Spon, les coups d'épée « commencèrent à pleuvoir sur lui si serré qu'il fut « tué sur place. Le corps fut porté à la chapelle de « l'hôpital et visité par les syndics; « *mais qui fut* « *mort fut mort* » ajoute froidement l'écrivain calvi- « niste.

Une histoire sanglante aussi, mais moins authentique, est racontée dans les veillées du village de Pontverre. Un chevalier de ce nom, suivi de son jeune page, avait porté un défi insultant au châtelain de Montrottier. Le sire de Pontverre était à cheval, le varlet était à pied. Vivement poursuivis par les hommes d'armes du château, ils arrivent en courant aux abîmes du Fier. Au moment où le chevalier va les franchir, le page se suspend à la queue du coursier, qui d'un bond l'emporte avec son maître sur l'autre bord du précipice. Mais Pontverre, voyant le danger que lui a fait courir la témérité de son vassal, lui plonge son poignard dans le cœur et jette à l'eau du gouffre le corps de l'enfant.

Un clocher, que l'on rencontre sur la route de Rumilly, conserve des Pontverre un autre souvenir lugubre. S'il vous arrive de parcourir les plateaux couverts de châtaigners qui forment le couronnement des plaines de l'Albanais, arrêtez-vous dans le joli village de Marcellaz. Vous y trouverez une antique maison blasonnée, qui servait de rendez-vous de chasse. Sur la muraille aux tons fauves sont sculptées les armoiries des sires de Pontverre. L'église est à deux pas : entrez dans le clocher, et à l'intérieur du portail vous rencontrerez le sinistre rictus d'une tête de mort. Maintenant, voici la légende.

Le maître du pavillon écussonné y venait fréquemment sous prétexte de chasse, mais en réalité pour induire à folles amours une jeune fille de Marcellaz. Ses projets de séduction furent déjoués par le curé du village. Furieux contre le prêtre, le gentilhomme le rencontre un jour dans le bois, et l'abat d'un coup de feu.

Il fut condamné à mort, et la sentence portait que la tête du meurtrier serait placée à perpétuelle demeure dans le lieu le plus apparent de la paroisse. La tête du supplicié est restée longtemps derrière une fenêtre grillée au-dessus du porche de l'église; mais en 1843, elle fut transportée dans le clocher, et scellée dans le mur à la place qu'elle occupe aujourd'hui.

Or, après avoir fait sa belle part à la légende, on peut se demander si pareille relique est bien placée dans la maison du Dieu de miséricorde? S'il ne serait pas mieux séant de rendre à la terre ce débris humain, triste monument d'une époque de justice sauvage qui, non contente de frapper le coupable, le poursuivait jusque dans la tombe, franchissant ainsi la limite où commence l'éternelle justice?

## XXVIII

On a vu des rois épouser des bergères, mais le cas est rare; et plus ordinairement on a vu les seigneurs campagnards du bon vieux temps s'affoler du muguet des bois ou de la nymphe-coquelicot.

Ainsi une jeune vassale, dont le maître de céans voulait larronner l'honneur, a été renfermée dans la tour de Montrottier : des raies horizontales, que sa main a tracées sur le mur, indiquent le nombre des jours de sa captivité.

Les causeries villageoises abondent en légendes semblables. Presque toujours dans ces récits l'innocence persécutée échappe par miracle aux griffes de Satan, déguisé en baron féodal avec plumet noir et manteau de velours rouge.

Dans notre belle Tarentaise, près du monticule de Villette que l'Isère entoure de ses eaux profondes, au sein d'une nature grandiose et tout empreinte d'une sombre magnificence, les falaises des deux rives se rapprochent au-dessus du gouffre, et forment les culées aériennes d'un pont gigantesque dont l'arche du milieu aurait été coupée. On rapporte que poursuivie par un Montmayeur, une bergère, protégée par la Vierge, a sauté d'un bord à l'autre : le site a gardé le nom de *Saut de la pucelle*.

En vérité, si l'on ajoutait foi à toutes ces traditions, on serait tenté de croire que dans l'imagination du populaire les hobereaux du moyen-âge avaient remplacé les satyres des fables antiques.

Mais revenons aux Pontverre. Un membre de cette famille occupait à Annecy la charge de président, lorsque les dames de Sainte-Claire vinrent s'y réfugier. Aussi M. le président fait-il très grande figure dans l'odyssée de sœur Jeanne de Jussie. Ecoutez plutôt :

« Noble Ancelin de Ponvoire, seigneur de Chaveroche « qui les attendoit devant sa maison avec grande no- « blesse, et du premier adressa son salut en courroux à « M. le juge, disant qu'il avoit trop tardé, et qu'il n'es- « toit pas heure convenahle pour faire entrer de telles « dames en ville de prince : puis, pour la première, va « crier *sœur Pernette de Chasteau-Fort, ma maistresse,* « *où estes-vous, autrefois vous m'avez tenu en vostre* « *subjection, or maintenant vous serez à ma mercy :* « et ce disant la descendit, et l'embrassa tendrement « en plorant : car il l'aimoit d'amour cordial, et disoit « qu'elle estoit cause de son bien : car luy estant jeune « page de M. de Chasteau-Fort, elle l'endoctrinoit et « remonstroit ses legeretes, de quoy lui sçavoit tres « bon gré : il avoit espousé sa cousine germaine, fille « de M. de Saint-Andrieu, noble Gabrielle de Viry, « qui estoit là présente pour les recevoir. . . . . . « et en ces propos furent les sœurs introduites dedans « la maison de M. le président : mais plusieurs estoient « tant malades de la force de l'air et du travail du « chemin, qu'il les fallut porter sur le lict. »

Le curé pacifique et bonhomme, dont Rousseau a laissé le pastel, fut un des derniers représentants de la turbulente famille des Pontverre :

« A force de voyager et de parcourir le monde, j'al- « lai jusqu'à Confignon, terre de Savoie à deux lieues « de Genève. Le curé s'appeloit M. de Pontverre..... « Il me reçut bien, me parla de l'hérésie de Genève, « de l'autorité de la sainte mère Eglise, et me donna « à dîner. Je trouvai peu de choses à répondre à des « arguments qui finissoient ainsi, et je jugeai que les « curés chez qui l'on dinoit si bien valoient au moins « nos ministres. J'étois certainement plus savant que « M. de Pontverre, tout gentilhomme qu'il étoit; mais « j'étois trop bon convive pour être si bon théologien ;

« et son vin de Frangy, qui me parut excellent, argu-« mentoit si victorieusement pour lui, que j'aurois « rougi de fermer la bouche à un si bon hôte. »

## XXIX

A écouter ainsi souvenirs et légendes, le temps marchait, le chemin cheminait, et tout doucement nous entraînait dans la fosse de Montrottier.

C'est une gorge demi-circulaire qui se déroule comme une verte ceinture au pied du donjon. Etroite, ombreuse, tapissée de grandes fougères, émeraudée par les mousses, brunie par les lichens aux tons cuivrés : la fosse était anciennement le lit du Fier. Dans les rochers à pic dont elle est encadrée, des excavations profondes attestent le passage des eaux. On y rencontre des grottes qui feraient envie à Galatée, et que décorent toutes les efflorescences des lianes aux longues chevelures.

La tradition est connue : avant de porter le nom d'Annecy, Bautas était un autre *Interlaken*. La vieille cité se mirait dans deux lacs, l'un au midi et l'autre au nord; celui-ci formé par les eaux du Fier, qui venaient ensuite couler dans la fosse de Montrottier. Les anciens nous ont raconté qu'ils avaient vu au-dessus de la plaine des Iles les vestiges d'un port, et un pieu énorme qui servait à amarrer les bateaux. Lorsque les Romains brisèrent les rochers qui formaient un barrage à Tassel et en amont du château de Pontverre, le second lac disparut, l'ancien lit du Fier fut abandonné. Le nom de Mont-Rottier, que l'on trouve écrit ainsi dans les vieux livres, en latin *Mons Ruptus*, confirme la tradition. Il est d'ailleurs facile de vérifier que vers le pont *des Liasses* les eaux tombaient dans une série de tines ou réservoirs, dont la main de l'homme a rompu les parois pour ouvrir un passage à la rivière.

Or, la main de l'homme, qui a taillé ces rocs, était celle d'un poète ou d'un peintre. Le lit abandonné se prête en effet aux plus charmantes études. A l'endroit où la gorge s'évase et vient toucher la rampe du château, les fuyantes perspectives sous les noyers, les mosaïques d'ombre et de lumière fascinent la rêverie, attirent le pinceau. Sur les divans de mousse qui bordent le courant des sources, et sous les lueurs flottantes qui tombent des ramées, un paysagiste de l'école flamande dresserait volontiers les tables d'un banquet rustique ou les tréteaux d'un champ de foire.

Après avoir parcouru la fosse, nous visitons le château. Il appartenait à une branche de la grande famille des Menthon. Nicolet de Menthon, seigneur de *Beaumont-sus-Ternier*, a fait souche des sires de Montrottier. Il vivait dans le XIVe siècle, et les plus anciennes constructions du manoir paraissent dater de cette époque. On retrouve l'écusson des Menthon-Montrottier dans une vaste salle d'armes. Une immense cheminée, avec ses tores armoriés, en occupe le fond. Le plancher supérieur est traversé par un réseau de poutres énormes chargées de moulures, et qui forment, en se croisant, des caissons dans le style de la Renaissance. Nous admirons dans une tourelle voisine un escalier dont la coupe est aussi hardie que gracieuse. Sa main courante est taillée dans l'épaisseur de la muraille. Vu d'en bas, avec ses volutes enroulées, il ressemble assez à la coquille transparente et bariolée d'un escargot.

La tour centrale est entourée de machicoulis, surmontée d'une couronne de créneaux. A sa base, on remarque un cordon d'anneaux en fer où les hommes d'armes attachaient leurs chevaux. Un escalier en coquille conduit dans les logettes qui forment les divers étages du donjon. Une de ces logettes a gardé le nom de *chambre de l'alchimiste*. Près de la fenêtre, d'où il lisait dans les étoiles et prêtait l'oreille aux paroles du vent, on remarque une niche, svelte de forme, avec arc à talons et meneaux trilobés : or, comme elle paraît avoir été destinée à une image de la Vierge, nous pouvons en conclure que le vieil astrologue n'avait pas fait avec le diable un pacte trop compromettant. On a recouvert d'une teinte en grisaille le laboratoire du maître, sa forge et les placards où il renfermait les herbes magiques nécessaires à la pratique des sciences occultes : aussi, l'on pourrait croire au premier aspect que la forge n'a jamais vu le feu ; mais il nous souvient qu'il y a quelques années les parois de la hotte étaient parfaitement enfumées et d'un beau noir nécromantique.

La plate-forme de la tour est aujourd'hui coiffée d'un bonnet pointu. Autrefois, elle était à ciel découvert ; l'escalier seulement était abrité par une échauguette ou lanternon servant de guérite à la sentinelle.

Au moment de notre arrivée au faîte du donjon, le soleil de notre première journée de voyage empourprait de ses dernières rougeurs les glaces lointaines du Mont-Blanc. Après une chasse des plus laborieuses, le moment était venu de chercher le repos. Nous élisons pour la nuit domicile dans la chambre de l'alchimiste. Le manteau de la forge hermétique sert de baldaquin. Le sommeil arrive, et nous trouvons la vraie pierre philosophale dans un des songes de notre âge d'or.

## XXX

A l'heure où les oiselets chantaient leurs matines, où l'aube illuminait les côteaux de Poisy, nous quittions Montrottier pour aller à Sallenôve, où nous attirait le souvenir des *chasses tant de Savoye que de France*. On laisse à droite les champs de tourbe d'où l'on a déterré naguère un pliant de fer du temps de Charlemagne. Il est orné d'incrustations avec filigranes de cuivre, et ressemble, disent les savants, à la *sella castrensis* des Romains. Puisqu'il a été trouvé enfoui entre deux chênes, m'est avis qu'une matrone carolingienne était venue prendre le frais sous cet ombrage, et qu'elle y avait oublié sa chaise curule.

Bientôt, une gorge pittoresque se déroule au pied de Mandallaz. Vue de la plaine, et si on la compare aux superbes cimes qui encadrent notre lac, cette montagne a sans doute l'air un peu bien humble. Elle paraît obèse et trapue comme un dieu terme que dame nature aurait posé à l'entrée des Fins. Mais à l'ouverture de la gorge, Mandallaz change d'aspect. Sa crête de pierre forme, en se courbant, un immense fer-à-cheval. Trois assises de rochers à pic découpent ses flancs et sillonnent les taillis qui étaient autrefois peuplés de sangliers. Ils ont conservé le nom de *forêt du Sangle :* mais, hélas ! aujourd'hui maître renard a remplacé les solitaires et les ragots.

Plus loin, la croupe allongée de la montagne se redresse fièrement, et prend l'apparence d'un sphinx colossal. Les ondulations de la vallée, sous leurs couronnements de bois et de prairies, revêtent aussi des couleurs agrestes et romantiques. De distance en distance, derrière les grandes haies, du milieu des chaumines villageoises, transpercent les grises murailles d'une gentilhommière ou les tourelles d'un maison forte. Cette région était jadis tout émaillée de nobles et de châteaux. Celui de la Balme, qui appartenait aux comtes de Genevois, est complétement ruiné. Il était placé sur le monticule de la Bâthie, au-dessus des marais de *la Cour*. C'est dans ce château que fut signée, le 19 novembre 1367, par Amédée IV, comte de Genevois, la charte confirmative des franchises d'Annecy. Quant au nom du marais de *la Cour*, il vient de *Curia*, et date de l'époque où les seigneurs comtes rendaient la justice en haut, et lançaient en bas leurs faucons sur poules d'eau et bécassines.

En suivant les lacets de la descente qui conduit du château de la Bâthie aux marécages, on arrive au *Tornet :* on appelle ainsi un bout de chemin encaissé dans une épaisse bordure de ronces, et marqué par un bac de bois où coule un mince filet d'eau. A cet endroit se rattache une merveilleuse histoire.

Après avoir pillé le château, les Bernois venaient d'y mettre le feu. Ils se retiraient avec leurs mulets chargés de butin, lorsqu'arrivés au *Tornet,* ils sont subitement arrêtés par une croix plantée sur le bord de la route. Les mulets refusent de passer outre ; leurs conducteurs eux-mêmes sont frappés d'immobilité; bêtes et gens paraissent cloués au sol. Cependant, les Bernois font tous leurs efforts pour vaincre l'obstacle, et cherchent à renverser la croix : mais au moment où ils vont porter sur elle leurs mains sacriléges, mulets, muletiers et Bernois subissent le sort des compagnons d'Ulysse, et sont métamorphosés en pourceaux. Aujourd'hui encore, cet endroit est hanté ; des revenants à quatre pattes y font des apparitions fréquentes, et l'on y entend après la nuit close des grognements prolongés. Aussi l'on n'y passe jamais après l'Angelus du soir ; et même en plein jour les bonnes femmes, pour éviter le *Tornet,* font un détour à travers champs.

Les nombreuses maisons tourées de la grande et de la petite Balme, les châteaux de Choisy et de la Bâthie formaient une longue avenue écussonnée, allant aboutir à la magnifique résidence des seigneurs de Sallenôve.

Hommes de notre temps et de notre pays ! gardons un pieux respect pour ces tours lézardées, pour ces châteaux qui tombent : au temps de leur splendeur, c'étaient des sentinelles avancées vers la frontière, et faisant bonne garde sur une des portes de notre vieille Savoie.

Au XVI^e siècle, le chemin qui traversait la rivière des Usses, au-dessous de Sallenôve, était le passage suivi ordinairement pour se rendre de Genève en Dauphiné. « Il n'y avoyt, dit Froment (1), aultre passage que « cestuy là pour aller à Genève, sinon le pertuys de « la Cluse (L'Ecluse) et celui de sus les montagnes de « Getz (Gex) par Saint-Claude, qui sont passaiges es- « troicts et difficiles ; et ne fauldroit que cinquante ou « cent hommes pour en empescher cent mille, tant « estroicts et fortz passaiges sont-ilz. »

(1) *Les actes et gestes merveilleux de la cité de Genève.*

Deux heures de promenade nous conduisent sur une éminence qui domine le bassin des Usses. Les collines montantes, chargées de villages, de clochers, de maisons éparses, de bois et de guérets, forment les gradins d'un amphithéâtre qui s'étend du Mont-Sion à Mandallaz, du Salève à la montagne de Chaumont ; et sur le premier plan, de la verte panne des ruines surgissent les grandes ombres des deux puissances du moyen-âge : la forteresse féodale et le couvent.

## XXXI

Sur la rive des petites Usses, dans le creux d'un vallon qui sépare le village du château de Sallenôve, était cachée, comme un nid de cailles dans les sainfoins en fleurs, la célèbre abbaye de *Bonlieu,* de l'ordre de Cîteaux. Elle avait été fondée au XII^e siècle. La date se reconnaît aux grossières brisures des linteaux surmontant les ouvertures de l'église, donnant accès sur la pelouse qui a remplacé le cloître. La voûte de l'église offre un beau spécimen de la transition du roman au style ogival. C'est là que les seigneurs de Sallenôve et de Viry venaient dormir leur dernier sommeil. On y voyait encore, il y a peu d'années, plusieurs tombeaux remarquables ; celui, entre autres, de Hugues de Viry et de sa femme, Antoinette de Genevois. Mais l'église a été transformée en étable, et les reliques ont été livrées aux ravages de l'insouciance. Toutefois, dans le coin obscur d'une grange, sur des fragments d'insignes brisés et de statues mutilées, on peut lire l'inscription en lettres gothiques :

*Hic jacet Hugo Dominus à Viriaco, miles, defunctus die 18 martis 1347, et Antonia de Gebennâ ejus uxor, quorum animæ requiesçant in pace.*

Sur l'une des portes de l'étable on retrouve les armoiries des vidommes de Chaumont. Il résulte d'une charte du XII^e siècle (1) que diverses donations furent faites au couvent par les sires de Chaumont, et par les seigneurs de Sallenôve ou Salleneuve (*de Aulà Novâ*). Dans cette charte, les religieuses sont qualifiées *sanctæ moniales de Bono Loco* (les saintes nonnes de Bonlieu) : mais leur réputation de sainteté ne s'est pas continuée jusqu'à nos jours. La discipline de ces dames s'était même un peu bien relâchée, si tout ce que l'on raconte est vrai, et si les anciennes histoires n'ont pas fait tort aux bonnes sœurs.

En 1644, elles furent transférées à Annecy. Logées d'abord au faubourg du Bœuf, leur couvent fut établi plus tard dans le clos du Pâquier, qui a emprunté à l'abbaye-mère le nom de Bonlieu. Il est probable que ce changement de domicile se fit en exécution du fameux décret du Concile de Trente, qui avait déclaré suspects les bois prochains et les sites champêtres.

La proximité du château de Sallenôve, avec ses hommes d'armes et ses fêtes bruyantes, était peut-être plus dangereuse que le voisinage des ombreuses feuillées. Mais, cette réserve faite, il est sûr que pour l'établissement d'un cloître de nonnes jamais position ne fut mieux choisie que celle du plaisant Bonlieu. Tout y respire le calme des âmes contemplatives. Le vent léger,

(1) Recueil d'Edouard Mallet.

qui rase les herbes du verger, semble avoir retenu un soupir des âges lointains; les ombres, glissant des arbres, vous donnent la fantaisie des visions séraphiques.

Et ne quittons pas les ruines du monastère, sans rappeler que sœur Jeanne y passa une nuit avec ses compagnes. Nous laissons la parole au gentil chroniqueur :

« Et cheminerent tant qu'elles approcherent l'abbaye « de Bon Lieu, et les bonnes dames religieuses leur « vindrent au devant en belle procession et devotion, « et les receurent volontiers, et descendirent pour hé- « berger : car il estoit tard sur la nuict, et fut donné « congé à leurs bons charretiers de Viry de s'en re- « tourner, de quoy furent marris, car ils avoient « grande devotion de les mener jusques à Anissy : « mais M. le juge avoit commandement de les faire « mener de mandement en mandement. On pensoit « que M. de Salle-Neufve feroit comme le bon baron (1) : « mais il fut autrement : car il se tint mesprisé que « les sœurs n'estoient allees descendre à son chasteau, « et comme mal content manda son fils, M. de Sainct- « Denis, avec un flascon de vin et un plat de raisins « pour ses deux tantes, mère vicaire et sa sœur, man- « dant *que le chasteau estoit bien fourny de vivre pour « faire bonne chere dedans : mais non pas pour man- « der dehors*, et pour ce ne voulut faire autre aide.

« Celle nuict les sœurs habergerent en celle abbaye « en une chambre assez mal disposée, *reposant leur « chef l'une sur l'autre*..... » absolument comme des brebis endormies dans un parc sur les montagnes !

## XXXII

Le château de *M. de Salle-Neufve*, en l'an de grâce 1864, n'est pas aussi bien fourni pour faire *chère lie*, qu'il l'était sans aucun doute dans le temps de mère Jeanne. Mais à la chasse comme à la guerre ; et le château aura notre visite.

Il s'élève à l'extrémité d'un promontoire, formé par les petites et par les grandes Usses. Le monticule qui lui sert de piédestal est couvert de chênes et d'ormeaux. Des toits aigus, des machicoulis, des encorbellements sortent comme des fleurs de pierre de l'immense bouquet de feuillage. Puis, dominant un ensemble de bâtisses d'âges divers, la *tour de César* couronne la pyramide de verdure.

D'où vient le nom donné à cette tour? Un antiquaire un peu blessé de cervelle a rêvé d'avoir lu dans les *Commentaires* que le vainqueur des Gaules avait construit sept tours sur les bords des Usses. Celle de Sallenôve serait une des sept. A la suite du songe-creux, et sans prendre la peine de vérifier le texte, d'autres antiquaires ont rapporté la même histoire. Mais le fameux passage des *Commentaires* est introuvable, encore inédit. La tour de Sallenôve ne paraît pas dater d'une époque antérieure au XII<sup>e</sup> siècle; elle est contemporaine de l'abside de Bonlieu ; et les sept tours de César ressemblent fort aux *sept châteaux du roi de Bohême*, découverts par Charles Nodier.

On raconte que le citoyen Albitte aurait fait raser la partie supérieure de la tour de César. Nouveau Brutus, il voulait décapiter le nom. Mais peut-être cette histoire est-elle aussi apocryphe que la version des *Commentaires*. Il est seulement bien positif que les proconsuls de 93 ont fait gratter plusieurs des écussons qui décoraient le château. Ils n'ont pas même épargné les armoiries qui étaient sculptées sur la porte d'un moulin, caché sous les grands arbres au bord des Usses et pittoresque comme tous les moulins.

Cependant, les emblèmes féodaux n'ont pas entièrement disparu. Un écusson encore intact surmonte un charmant portail de la Renaissance, placé dans une curtine au pied de la tour de César. On voit aussi les armoiries des Sallenôve et celles des Pingon sur des cheminées richement sculptées, et jusque sur l'arcade immense du foyer de la cuisine, pièce aussi vaste, aussi enfumée que la salle du fabuleux manoir de la dame de Baldringham.

A en juger par les vestiges de son antique splendeur, Sallenôve était une habitation vraiment princière.

Ses approches étaient défendues par une double ceinture de fossés; mais aujourd'hui les arbres, la mousse et les grandes herbes ont pris leur place. Où coassait la verte rainette, les oiseaux chantent gaîment sous les feuilles. La cour d'honneur est transformée en potager, où croissent *à plaisir l'oseille et la laitue*.

Des portes à linteaux brisés, dans le style roman, distinguent les constructions les plus anciennes. Dans la partie plus moderne, des fragments de briques vernissées sont épars sur le sol, mêlés aux décombres. Toutes les voûtes sont à nervures croisées. Tous les escaliers ont leurs mains courantes en pierre encastrées dans l'épaisseur du mur. Dans un avant-corps de logis, un pilier massif occupe le centre d'une salle d'armes, et toutes les nervures de la voûte jaillissent du fût du pilier. Au-dessus, deux autres salles formaient autant d'étages, et leurs voûtes étaient aussi supportées par une colonne centrale qui réunissait sur son fût les nervures des arcades.

Dans la tour du midi, un vaste salon est éclairé d'une manière originale; il reçoit le jour d'une seule fenêtre, mais elle ouvre sur deux faces du château ; ses baies sont séparées par l'angle même de la tour, qui fait ainsi office de meneau.

## XXXIII

Comme toutes les grandes ruines, Sallenôve a des apparitions surnaturelles, et de mystérieuses légendes. Dans ses appartements, que les vivants ont désertés, les esprits du monde invisible viennent prendre leurs ébats. Une salle porte le nom de *chambre du diable :* elle le devait probablement aux fantastiques ornements d'un lit de parade, où maître Satan aurait pu se dorloter à l'aise, et dont les sculptures étaient bien faites pour flatter l'orgueil de sa seigneurie. Sur toutes les boiseries de la superbe couchette, le ciseau capricieux d'un artiste de la Renaissance avait reproduit sous mille formes l'image du tentateur. Des dragons vomissant des flammes, des guivres monstrueuses, des serpents à la queue ondée, au dard sanglant, se roulaient dans les médaillons, rampaient dans les soubassements, se tordaient sur les colonnes, et suspendaient au baldaquin leurs rutilants anneaux.

Au sommet du principal escalier, on a été obligé de murer la porte qui ouvrait dans les combles, afin de couper court aux visites d'un spectre d'espèce rare :

(1) Le baron de Viry.

le fantôme était un cheval. A l'heure noire où les sorcières mènent leur ronde, un destrier à la haute encolure, tout armé et bardé, le mors chargé d'une rouge écume, battait du pied les dalles sonores, secouait à grand bruit son caparaçon d'acier, et l'eau ruisselait à flots de son épaisse crinière; puis, il disparaissait au dernier coup de minuit, après avoir poussé trois hennissements lugubres et stridents comme la voix du clairon d'alarme.

A ces apparitions du cheval fantôme se rattache une légende, qui nous a été racontée par un chevrier sur les ruines du château de la Bâthie.

C'était dans le temps des Croisades. Berthe la blonde, fille du comte de Genevois, était plus fraîche que la fleur de mai, plus blanche que la fleur d'épine : aussi, avait-elle affolé de ses bleus regards le sire de Sallenôve et le vidomme de Chaumont. Dans les joûtes, dans les tournois, les deux rivaux s'étaient disputé longtemps les faveurs et la main de la belle. Après plusieurs lances rompues en l'honneur de sa dame, Chaumont obtint le don d'amoureuse merci. Mais peu de temps après son mariage, il dut suivre en Terre-Sainte Amé de Savoie, son suzerain.

Il avait emmené avec lui tous ses hommes d'armes; pour garder son manoir et veiller sur son épousée, il n'avait laissé à Chaumont qu'un varlet d'âge tendre et un chapelain à barbe blanche.

Le vidomme était parti depuis trois ans, et durant ces trois longues années il n'avait point donné de ses nouvelles. On pouvait croire qu'il avait péri dans la traversée ou succombé en Orient sous le cimeterre des Sarrasins.

Cependant, messire de Sallenôve avait été grandement courroucé du triomphe de son rival, puis il était tombé dans une sombre mélancolie. Au lieu d'aller, comme c'était son devoir de chevalier, à la recouvrance du Saint-Sépulcre, il s'était confiné dans son donjon, et n'en sortait plus, pas même pour aller à la chasse, pas même pour aller à la messe de la paroisse. Son humeur noire fut un peu dissipée par le départ du vidomme; l'absence se prolongeant, il reprit un peu d'espérance; au bout des trois ans, il finit par se dire que Berthe la blonde était veuve ou à peu près, qu'elle devait, d'ailleurs, s'ennuyer à mourir dans sa tourelle solitaire, ayant son vieux chapelain pour toute compagnie, et pour toute distraction la lecture d'une vie des saints ou d'un roman de chevalerie. Donc ayant résolu d'arriver jusqu'à elle, il imagina, pour s'introduire dans le château, le stratagème du *loup devenu berger*.

A l'embrunir d'un soir d'été, après une journée de chaleur étouffante, Berthe était montée sur la plate-forme de la tourelle pour respirer un peu de fraîcheur, lorsqu'elle vit arriver au pied des murailles un chevalier monté sur un destrier armé en guerre.

Le temps était sombre; d'épais nuages, sillonnés d'éclairs, se massaient du côté du Jura.

Le chevalier porte les armes et la devise des Chaumont, une coquille de pétoncle est nouée à son cimier; la croix rouge se dessine sur son épaule. Il sonne du cor, et fait entendre le cri de guerre de la famille des vidommes. Berthe, l'heureuse Berthe, croit son mari de retour, et s'empresse de quitter la plate-forme pour courir au-devant du croisé. Déjà le varlet, qui était chargé de garder la poterne, avait levé la herse, abaissé le pont-levis, et livré passage au chevalier qu'il prenait pour son maître. De son côté, le chapelain est descendu dans la cour, et va le serrer dans ses bras : mais, quelle n'est pas sa stupeur! aux premiers mots échangés, il reconnaît la voix du sire de Sallenôve. Que Notre-Dame de Bonlieu protége Berthe la blonde! Toute résistance paraît impossible : le château est sans défenseurs, et l'ennemi a un pied dans la place. Alors, et dans le paroxysme du désespoir, le chapelain fulmine un *Vade retrò!* énergique; il maudit le chevalier félon dans sa personne, dans ses armes et dans son cheval.

Aussitôt le tonnerre gronde, la tempête éclate. Le destrier devenu furieux repasse le pont-levis; il emporte son cavalier au milieu des éclairs et des rugissements de l'orage. La rivière des Usses, qu'il faut traverser pour rentrer à Sallenôve, est subitement grossie par des torrents de pluie impétueuse : il s'y précipite, et disparaît sous des bouillons d'écume.

Les flots irrités se fermèrent pour toujours sur le cheval et sur son maître.

C'est depuis lors que le coursier fantôme s'est montré souvent, et surtout par les nuits d'orage, dans les combles du château de Sallenôve.

## XXXIV

A voir les restes grandioses de cet édifice, il est facile de se figurer quel luxe, quelle magnificence y furent déployés par les seigneurs de Sallenôve lorsque, en 1589, leur château devint, pendant plusieurs jours, le siége d'une conférence entre le duc de Savoie et les députés des ligues bernoises. Le duc s'y était fait représenter par le comte de Challant : la morgue et les hauteurs de cet envoyé empêchèrent tout arrangement.

Comme celle des Pingon qui lui a succédé, la famille de Sallenôve a fourni à la patrie savoisienne plusieurs personnages distingués. Les Sallenôve ont figuré dans toutes nos guerres des XV<sup></sup>e et XVI<sup></sup>e siècles. L'un d'eux fut fait prisonnier à la bataille d'Anthon.

Isabelle de Sallenôve, abbesse de Bellerive, était une des femmes les plus remarquables de son temps.

En 1536, Alexandre de Sallenôve défit au passage des Usses les troupes que François Ier envoyait au secours de Genève. Cet épisode a été raconté par Froment :

« Huit jours, dit-il, après que les images et les « messes furent abattues dans Genève, Mr de Verey (1), « capitaine du roi François de France, accompagné du « baron de Flacieu de Savoye, s'en vint trouver le ma- « gnifique Mesgret son compagnon pour parlementer « avec lui : lesquels firent entreprise de bailler secours « à ceux de Genève par le moyen et consentement du « roi de France, qui déjà auparavant avoit délibéré de « prendre le pays de son oncle le duc de Savoye....... « et se imposèrent ces deux capitaines, Verey et le « magnifique, deux noms comme deux marchands qui « s'entendoient par leurs écrits..... le nom de Verey « étoit *Pierre Croquet*, l'autre *Loys Croquet*, et ainsi « s'envoyoient des lettres l'un à l'autre. Quant M. de « Verey eût parachevé son entreprise et fait quelques « amas de gendarmerie, envoya lettres comme de mar- « chandises au magnifique soit à Loys Croquet son

(1) Le *Citadin de Genève* appelle ce capitaine *de Verex*; il rapporte qu'il était natif de Savoie. Il est plus probable qu'il était de la vallée d'Aoste.

« compagnon, disant : *Vous recevrez certaines charges « de mulets de bonne et mettable marchandise, et seront « là un de ces jours :* ce qu'on entendoit bien sans davantage spécifier, car c'étoient 500 hommes de pied « qu'il avoit apprêtés avec le capitaine Mestral de « Voyron en Daulphiné pour les conduire à Genève..... « mais iceux ne purent passer, car furent repoussés « en grande puissance par M. de Salleneuve et les aultres gentilshommes de Savoye, tellement qu'il les en « fallut retourner en Daulphiné. »

Robert de Sallenôve, après avoir été page de Henri IV et de Louis XIII, fut créé lieutenant de la grande louveterie. Il devint ensuite écuyer de Madame Royale Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, et gentilhomme de la Chambre de Victor-Amédée II. Il a publié un livre curieux : *La Vénerie royale divisée en deux parties qui contient les chasses tant de Savoye que de France.*

L'ouvrage est dédié à Louis XIV, et on y lit cette maxime :

« Si faisant chasse vous rencontrez un prêtre, re- « tournez chez vous, vous n'aurez point de gibier. Si « chemin faisant vous trouvez jolie fillette, allez : vous « aurez bonne aventure. »

La maxime est bonne tout au plus pour les novices de l'ordre de saint Hubert; mais les anciens suivent une autre piste.

*(La suite au prochain numéro.)* J. REPLAT.

---

## SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE A CHAMBÉRY

Séance du lundi 27 juillet 1863

### COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE LA BOTANIQUE SAVOYARDE

(Suite.)

Les membres actuels de l'école botanique genevoise qui soutiennent avec honneur la vieille réputation scientifique de la moderne Athènes ont, pour la plupart, payé tribut aux Alpes de Savoie, soit dans leurs écrits, soit par leurs pérégrinations. — M. *Duby* recherche depuis plus de vingt ans, tant en Suisse qu'en Savoie, les cryptogames dont la description doit trouver place dans la deuxième édition du *Botanicon gallicum*. — M. *Alphonse de Candolle*, dans une publication importante (1) qui lui assure une place parmi les premiers botanistes contemporains, a réuni des considérations étendues relativement à l'aire, à la situation, aux limites géographiques des familles, des genres et des espèces alpines. — M. *Edmond Boissier*, qui a exploré en 1837 l'ancien royaume de Grenade (2), partie la moins visitée et peut-être la plus riche, la plus curieuse de l'Espagne, et qu'une ardeur sans égale a conduit en Orient (3) en 1842, est un des plus sagaces descripteurs de l'époque. Travailleur infatigable, usant le plus noblement du monde d'une grande fortune, il met tous les jours avec une rare bienveillance à la disposition des hommes d'études le plus bel herbier que je connaisse, dans lequel j'ai pu voir bon nombre d'espèces récoltées dans nos stations classiques. — Directeur du Jardin botanique, ami et collaborateur de Boissier, M. *Reuter* se distingue à mes yeux par une sorte d'affection toute spéciale qu'il porte aux régions des hautes Alpes. Il a visité la vallée du Reposoir, parcouru la Tarentaise et fait au Mont-Cenis trois stations différentes, en 1842, 1851 et 1863. Ce triple séjour lui a valu la découverte de l'*Arabis cenisia* Reut., de l'*Anthyllis parviflora* Reut., espèce provisoire et même très contestable, et lui a permis de retrouver le *Cardamine thalictroïdes* All., qui, depuis longtemps, s'était dérobé aux regards des explorateurs. Le catalogue des plantes des environs de Genève (1), que l'on doit au savant et habile monographe, nous intéresse à plus d'un titre. La Savoie y figure pour bon nombre de plantes et notamment pour celles du Mont-Vergy et du Mont-Méry, deux montagnes du Reposoir qui se recommandent à l'attention des botanistes par la végétation exceptionnelle qui les recouvre. — M. *Rapin*, auteur d'une excellente flore du bassin du Léman (2), observateur exact et consciencieux, poursuivit ses études sur les plantes de nos régions. — M. *Charin*, curé de Compesières, disciple de Gaudin dont il conserve religieusement le souvenir et les traditions, est un explorateur infatigable. Ni l'âge ni les fatigues n'ont pu refroidir l'amour de la science chez notre vénérable ami dont le domicile est le trait d'union accepté entre les botanistes de Genève et de Savoie : *Forsan et hæc olim meminisse juvabit !*

MM. *Muller*, conservateur de l'herbier de Candolle, qui vient de mettre la dernière main à la monographie de la famille des euphorbiacées pour le *Prodromus* et de publier une énumération complète des lichens des environs de Genève (3), le docteur *Fauconnet*, *Ducommun*, *Alfred* et *Edouard Huet*, se rangent parmi les excursionnistes dont les découvertes apportent chaque année de nouveaux matériaux à la flore de la Suisse et de la Savoie.

Tandis que les botanistes suisses dirigent leurs explorations dans la partie septentrionale de la Savoie, viennent presque simultanément les botanistes italiens qui s'attaquent aux parties orientales et méridionales du même pays. Ces dernières sont pendant de longues années le théâtre de leurs recherches et de leurs excursions incessantes. — Un des premiers, Allioni se voua pendant près de trente ans à l'étude du Mont-Cenis dont il a récolté et décrit les nombreuses espèces. L'auteur de la *Flora Pedemontana* (4) recherchait avec prédilection les plantes de cette merveilleuse contrée; aussi leur a-t-il accordé une large part dans son ouvrage. C'est en Savoie que le botaniste piémontais fait son premier voyage scientifique. En l'an 1750 il passe à Chambéry et y rencontre un pharmacien qui lui communique un fascicule de plantes du pays ; il traverse Annecy et y trouve Eminet. Heureux de mettre la main sur un prêtre adonné à l'histoire naturelle, Allioni fait avec lui une ascension à la Tournette sur les flancs de laquelle il récolte plusieurs plantes remarquables qui portent dans la *Flore piémontaise* l'indication de cette localité alpestre. Nature désintéressée, pleine de zèle, capable d'enthousiasme, l'illustre Piémontais, tout entier à l'ivresse de ses débuts, ne reculait devant aucune difficulté en fait de recherches, et cette science qu'il aimait, il se plaisait à en propager le goût dans son entourage. Son exemple ne resta pas lettre morte auprès de ses compatriotes, et de nombreux disciples, recueillant avec avidité les leçons du maître, se chargèrent de continuer son œuvre. Dans cette

(1) Alphonse de Candolle, *Géographie botanique raisonnée*, 2 vol grand in-8°, 1855.

(2) Boissier, *Voyage botanique dans le midi de l'Espagne*, 2. vol. grand in-4°, 1839-1845, accompagné de très belles planches.

(3) Boissier, *Diagnoses plantarum Orientalium*, 1re série, 2 vol. in-8°, 1842-1853. — La 2e série se continue.

(1) Reuter, *Catalogue des plantes vasculaires des environs de Genève*, — 2e éd., in-12, 1861

(2) Rapin, *Guide du botaniste dans le canton de Vaud*, — 2e éd., gros in-18, 1862.

(3) Muller, *Principes de classification des lichens et énumération des lichens des environs de Genève*, grand in-4°, Genève 1862.

(4) Allioni, *Flora Pedemontana*, — 3 vol. in-fol. 1785.

voie d'explorations se montrèrent successivement Cornalia, Donati, Bellardi, Peyroleri et les deux frères Molineri.

*Pierre Cornalia*, gardien du Jardin botanique, et *Vitalianus Donati*, professeur de botanique, visitèrent le Mont-Cenis, une partie de la province de Maurienne, la Tarentaise, le Grand-Saint-Bernard et la vallée d'Aoste. — *Louis Bellardi*, élève d'Allioni, formé à ses leçons et à ses goûts, se voua avec passion à l'étude des plantes. En 1764, il parut au Mont-Cenis où il découvrit le *Festuca flavescens* Bell. et parcourut en voyageur intrépide la plus grande partie de la Savoie. — *François Peyroleri* se rendit dans les Alpes pour observer les plantes dans leur lieu natal et joignit au talent de l'observateur l'art et l'habileté du peintre. — Pierre et *Ignace Molineri*, qui surent associer aux liens du sang une communauté de vues et d'études, entreprirent différents voyages au Mont-Cenis et dans les montagnes du voisinage.

Au commencement du siècle, le Mont-Cenis reçut les visites répétées de *Lavy* (1), de Re (2) et de Bilbis. Plus récemment, *Colla* (3) et le professeur *Moris* vinrent opérer dans la même contrée de nouvelles récoltes. — Vers 1830, Ponsero (4), médecin à Suze, inscrivit un nom de plus parmi les explorateurs du Mont-Cenis.

Enfin, *Parlatore*, professeur de physiologie végétale à Florence, préludant à la publication d'une œuvre à tous égards importante (5), vint clore cette liste et fut jusqu'ici le dernier venu des botanistes italiens dans nos Alpes. Parti d'Aoste le 4 août 1849, après avoir étudié la végétation du Cramont, il fit l'ascension du col du Géant, station si renommée depuis le fameux séjour de Saussure et qu'on ne peut atteindre sans risque. Sa curiosité satisfaite de ce côté, il prit une autre direction, passa le col des Fours, le col du Bonhomme, s'avança par la vallée de Montjoie et arriva à Chamonix par Bionassay et le col de Voza. Il explora successivement Chamonix, le Montanvert, la Mer de glace, le Jardin et le glacier d'Argentière, redescendit par la vallée de l'Arve et gagna Genève par Servoz, Cluses et Bonneville. Chacun des points explorés par l'éminent botaniste furent l'objet d'une lettre adressée à une amie de la science à Florence et suivie d'un tableau systématique des plantes qu'il avait rencontrées. Ces courses eurent pour résultat final la découverte au Cramont d'une plante nouvelle : *Oxytropis Parvopassuæ* Parl. (6). — Parlatore a consigné les observations multipliées qu'il devait à son voyage dans une publication pleine de faits que je regarde comme une des meilleures monographies que puisse revendiquer la géographie botanique des Alpes de Savoie.

Telle a été, Messieurs, la part de l'Italie dans ce pays que vous n'avez pas jugé indigne de votre attention. Comme vous le voyez, cette part est assez belle pour exciter un sentiment de reconnaissance vis-à-vis de la vieille nourricière des arts et des sciences, et si nous avons dû nous en séparer, cela n'a pas été sans quelques regrets légitimes et bien plausibles.

Passons à l'Angleterre.

(1) Lavy, *Stationes plantarum in Pedemontio et monte Cenisio indigenarum*, in-12.

(2) Re, *Flora segusiensis*, in-12, Suze, 1806.

(3) Colla, *Herbarium pedemontanum*, 7 vol. in-8°, Taurini, 1833.

(4) Ponsero, *Le guide du voyageur à Suze et au Mont-Cenis*, in-8°, Suze, 1831.

(5) Parlatore, *Flora italiana*, in-8°. Firenze, 1850-1862. En cours de publication; il n'a paru que les trois premiers volumes.

(6) Je dois donner ici la diagnose de cette plante, très voisine du reste de l'*Oxytropis lapponica* Gaud., et qui doit se retrouver dans la chaîne du Bonhomme et même dans la vallée de Chamonix : *Acaulis, piloso-sericea, foliis 7-8 jugis, foliolis ovatis, vel ovato-lanceolatis, acutiusculis, pedunculis folio longioribus, racemis abreviatis sub 7-floris, bracteis pedicellos vix superantibus, apiculo carinæ longiusculo, leguminibus pendulis, lineari-ovatis, pilosis, nigricantibus.*

La part de la botanique anglaise dans nos Alpes ne brille pas par le nombre, mais bien par la qualité des personnages. Elle se résume dans deux noms qui forment les deux anneaux extrêmes d'une longue chaîne; elle porte deux dates, l'une fort ancienne et l'autre toute moderne. Le premier est un grand naturaliste, un des législateurs de la science qui parcourt successivement l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, s'arrête à Genève en 1665 et met trois mois à scruter une partie de la Savoie (1). L'autre paraît au Mont-Cenis vers 1810 et dit y avoir récolté le *Kobresia caricina* Willd. sur les bords du lac. — *Rai* et *Smith*, le prédécesseur de Linné d'une part, et l'auteur du *Botanicon anglais* d'autre part, constituent à eux seuls un glorieux appoint fourni par l'Angleterre dans les recherches de nos plantes indigènes.

Dans ce mouvement et cette succession d'investigations, la France, notre voisine d'hier et notre patrie d'aujourd'hui, a ses représentants, les uns acquis à l'histoire et les autres actuellement vivants, bien connus de vous tous. Les deux plus anciens noms inscrits dans cette voie sont *Tournefort* et *Commerson*. — De nos jours, M. *Charles Dumoulins* (de Bordeaux), dans une visite aux glaciers de Chamonix en 1820, s'est attaché à la végétation du Brevent. — MM. *Lecoq* (de Clermont), *Alexis Jordan* (de Lyon), *Charles Beautemps*, aujourd'hui procureur impérial à Mantes, ont exploré les contrées préférées des Italiens, le Mont-Cenis et une partie de la Maurienne. — Ici vient se placer tout naturellement le voyage encore peu connu d'un des principaux membres de la Société botanique à la fondation de laquelle il a pris la plus grande part. Désireux de se renseigner sur la distribution géographique des plantes répandues dans la Tarentaise et la Maurienne et de les étudier comparativement avec celles du Valais qui lui étaient familières, M. *J. Gay* (2) parcourut pédestrement ces deux provinces en 1830. Au 1er juin de cette même année, il quitta Saint-Pierre-d'Albigny, remonta le cours de l'Isère, allant successivement de Moûtiers au Bourg-Saint-Maurice, de cette dernière localité à Sainte-Foy, de Sainte-Foy dans le bassin de Tignes. De là il pénétra dans le bassin de Laval qui le conduisit au pied du mont Iseran dont il gravit le revers septentrional. Pour arriver au sommet, le voyageur chemina deux heures sur la terre et une heure et demie sur la neige. Il descendit par le revers méridional à travers des neiges fondues d'espace en espace et opéra son retour par la vallée de l'Arc. Il rentra avec une récolte abondante de plantes à son quartier général qu'il avait provisoirement fixé à Aix-les-Bains.

Les principales plantes, tant observées que récoltées durant ce voyage, furent les suivantes :

A Aigueblanche (1er juin) : *Lilium bulbiferum* L., *Ornithogalum pyrenaicum* L.

Entre Moûtiers et la gorge du Trébuchet (2 juin) : *Vesicaria utriculata* Lam., *Laserpitium gallicum* L. var. *angustifolia*, *Carum bulbocastanum* Koch, *Stipa capillata* L., *Isatis tinctoria* L., *Cerasus Mahaleb* Mill., *Astragalus monspessulanus* L., *Acer monspessulanum* L.

A Aime : *Tragopogon majus* Jacq., *Asperugo procumbens* L., *Lactuca sylvestris* Lam., *Larbrea aquatica* S. Hil.

Entre Séez et Sainte-Foy : *Typha minima* Hopp., *Hieracium dubium* Willd.. *Poa alpina* L. var. *brevifolia*, *Potentilla intermedia* L., *Spergula saginoides* L., *Cerasus Padus*

(1) Rai a publié dans les *Transactions philosophiques* la liste des plantes récoltées par lui à cette époque reculée.

(2) J'éprouve le douloureux regret d'enregistrer ici la perte de cet homme éminent qui a été enlevé, le 16 janvier 1864, après une courte maladie, à l'affection des botanistes français qui étaient habitués à le regarder comme un maître chéri et à réclamer ses bons offices dans toutes les questions difficiles et douteuses. — Pour ma part, j'ai maintes fois mis à contribution toute la bonté de son cœur et les inépuisables ressources de ses lumières.

Dc., *Chærophyllum hirsutum* L., *Larix europæa* Dc., *Pyras Aria* Ehrh., *Pteris crispa* All., *Thlaspi alpestre* L.

Du pont de la Balme aux Bréviaires : *Corthusa Mathioli* L., *Juniperus sabina* L., *Lonicera alpigena* L., *Cardamine resedifolia* L., *Primula farinosa* L., *Luzula lutea* Dc., *Primula pedemontana* Thom., *P. latifolia* Lapeyr.

Bassin de Tignes (3 juin) : *Rosa centifolia* L., *Lychnis chalcedonica* L., *Rumex alpinus* L., *Campanula thyrsoidea* L., *Potentilla alpestris* Hall. fil., *Carum Carvi* L., *Viola calcarata* L., *Cirsium heterophyllum* Dc., *Ranunculus pyrenæus* Dc., *Crocus vernus* All., *Carex cæspitosa* L., *Erysimum pumilum* Gaud., *Orchis viridis* All., *Artemisia Absinthium* L., *Saxifraga piapensoides* Bell., *Atragene alpina* Dc., *Arenaria austriaca* Jacq., *Salix daphnoides* Vill., *S. cæsia* Vill., *S. grandifolia* Ser., *Ajuga alpina* L., *Hepatica triloba* Dc., *Pulmonaria angustifolia* L., *Thalictrum fœtidum* L.

Bassin de Laval : *Allium schœnoprasum* L., *Meum adonidifolium* Gay (1), *Imperatoria ostruthium* L., *Colchicum alpinum* Dc., *Sisymbrium tanacetifolium* L., *Carex atrata* L.

Revers septentrional du mont Iseran (4 juin) : *Pinus cembra* L., *Phalangium serotinum* Lam., *Cherleria sedoides* L., *Primula pedemontana* Thom., *Ranunculus rutæfolius* L.

Revers méridional : *Ranunculus glacialis* L., *Petrocallis pyrenaïca* Brown, *Herniaria alpina* Vill., *Artemisia glacialis* L., *Achillea nana* L., *Anemone vernalis* L.

Après quelques herborisations dans les environs d'Aix, M. Gay poussa une reconnaissance dans la vallée des Beauges et, le 27 juin, gravit le mont Trelod, sommité à laquelle Carlini et Planaz donnent une élévation de 2174 mètres et qui se recommande surtout au botaniste par le grand nombre de lichens qu'elle recèle sur le revers septentrional.

Voici l'indication des plantes récoltées par lui au Trelod : *Linum montanum* Schleich., *Gnaphalium carpaticum* Wallnb., *Dianthus glacialis* Jacq., *Primula Auricula* L., *Oxytropis montana* Dc., *Festuca pumila* Vill., *Draba frigida* Sauter., *Androsace pubescens* Dc., *Lepidium alpinum* Dc., *Lecanora Lagascæ* Ach., *L. Smithii* (2).

Sur la fin de juin, M. Gay fit ses préparatifs de départ et rentra à Paris, emportant un bon souvenir de son séjour en Savoie qui lui avait été profitable au double point de vue de sa santé et de ses études favorites.

*(La fin au prochain n°).* Dr Bouvier.

(1) Dumont, dans son *Catalogue des plantes de la Tarentaise*, attribue la découverte de cette espèce à Huguenin. C'est là une erreur. L'auteur de cette découverte, qui remonte au 3 juin 1830, et le père de l'espèce nouvelle, est M. Gay. Je me hâte d'ajouter que c'est par son entremise que Huguenin a eu connaissance du fait et de l'indication de la localité.

(2) Depuis la publication du dernier n° de la *Revue*, M. l'abbé Delavay, vicaire à Saint-Nicolas-la-Chapelle, m'a adressé une lettre relative à l'existence du *Pistacia Terebinthus* L. constatée à Saint-Innocent par de Saussure et que j'y avais bien inutilement cherchée. M. l'abbé Delavay réclame contre la proscription formulée et me dit avoir reçu cette plante du versant méridional de la Chambotte où elle a été cueillie, sur la commune de Moye, en 1861 par M. l'abbé Mermont. De plus, il l'a trouvée lui-même au Val-de-Fier près Rumilly. — J'ajoute que M. J. Gay, dans ses courses aux environs d'Aix en juin 1830, a récolté cette même plante dans un vignoble de Cergoën au-dessus du lac du Bourget. D'après ces faits, la présence de cette espèce méridionale comme indigène sur notre sol n'est plus un mythe, mais bien un fait authentique et parfaitement observé. — Je dois à M. l'abbé Delavay des remercîments pour son obligeante communication qui vient ainsi me fournir l'occasion d'une rectification pleine d'opportunité.

## PREMIER BAISER

Comme tout souriait ce jour dans la nature !
C'était au mois de juin, je m'en souviens encor.
Versant l'espoir au cœur de toute créature,
Le beau soleil de Dieu donnait ses rayons d'or.

Des bois, des champs montaient mille voix inconnues,
Cantique, hymne éternel à la création ;
Et deux enfants marchaient — deux âmes ingénues —
Le long des sentiers verts où chante le grillon.

Tous les deux étaient beaux, ayant vingt ans à peine.
Purs comme le parfum de la fleur du hallier,
Blonds comme les épis ondulant dans la plaine,
Ils causaient en suivant leur chemin familier.

— « Regarde, disait l'un, les oiselets nos frères !
Fauvettes et pinsons, tous s'aiment sous le ciel.
Pour charmer les instants de nos jours éphémères,
Aimons aussi, ma sœur, l'amour est un doux miel ! »

Et l'autre : « N'as-tu pas, auprès de ta fenêtre,
Entendu comme moi la chanson de l'oiseau ?
Il disait : le printemps tous les ans doit renaître,
Mais pour les cœurs, ô vierge, il n'est qu'un renouveau ! »

Et toujours ils marchaient. Et moi, fermant mon livre,
Sans en être aperçu, je les suivais des yeux.
Et je pus voir alors l'amante, d'amour ivre,
Au baiser de l'amant livrer son front joyeux.

Et puis tout souriait ce jour dans la nature :
C'était au mois de juin, je m'en souviens encor.
Versant l'espoir au cœur de toute créature,
Le beau soleil de Dieu donnait ses rayons d'or.

Alexandre Massé.

## ARCHÉOLOGIE

Nous empruntons à une correspondance de M. Desor les détails suivants :

Au nombre des observations les plus curieuses que nous avons faites en Afrique, je compte celle des dolmens. Les dolmens d'Algérie, en effet, ressemblent de tout point à ceux de la Bretagne ; comme chez ceux-ci le dolmen est souvent entouré d'un ou de plusieurs cercles de pierres plus petites (cromlechs). C'est surtout depuis l'année dernière que les fouilles ont été poussées avec activité et elles ont donné des résultats inattendus, car on a mis au jour non seulement des squelettes, mais des poteries, des objets en bronze, des haches en pierre, etc. On peut s'en faire une idée en examinant le volume publié sur ce sujet par la Société d'Archéologie de la province de Constantine. La présence de ces monuments n'était cependant pas ignorée. Il y a trente ans qu'un archéologue éminent, M. Berbrugger, ayant entendu parler de tombeaux près de Guyotville, se livra à des recherches qui lui firent découvrir des dolmens et divers objets, tels que des anneaux, des flèches, des fragments de poterie, qu'il jugea être celtiques. On peut imaginer sa surprise et son embarras. Quelque temps après, poursuivant ses recherches sur les inscriptions funéraires, il trouva près d'Aumale une inscription en l'honneur d'un centurion de l'Armorique et l'idée lui vint qu'il y avait eu probablement dans la contrée une légion de Bretons qui avaient conservé les mœurs et les coutumes de leur pays et avaient élevé des sépultures et des monuments semblables à ceux dont le sol de la Bretagne est cou-

vert. Cette explication trouvée, on en resta là. Plus tard, un antiquaire anglais, M. Christy, qui s'est occupé de semblables recherches en Angleterre, ayant été informé de l'existence de ces monuments, les visita avec M. Féraud, et, encouragé par M. le général Desvaux, commença des explorations qui amenèrent la découverte de plusieurs centaines de dolmens : tout le plateau de Bou-Merzoug, à 35 kilomètres au sud-est de Constantine (1), en est couvert. Lorsque la nouvelle s'en répandit et parvint aux officiers du génie qui avaient eu des missions à remplir sur divers points de la contrée, ils affirmèrent que rien n'était plus fréquent ; d'après M. le capitaine Richard que nous rencontrâmes à Biskra, on les compte par milliers sur les plateaux des environs de Guelma. A côté des vrais dolmens, il y a des tombeaux circulaires ayant un diamètre de quelques pieds, l'espace d'une sépulture humaine, et rappelant les gal-gal de la Bretagne. Je suis tenté de rapporter à ce dernier type de tombeaux, deux monuments énormes, bien connus en Algérie, et qui n'en sont que l'exagération; l'un est le *Medrazen,* près de Batna, qu'on dit être le tombeau de Massinissa, et le tombeau de la *Chrétienne* (tombeau de Syphax), entre Cherchel et Alger. — On ne sait encore rien de précis sur ces constructions colossales, si ce n'est qu'elles ont dû être les tombeaux de familles régnantes ; on s'est assuré cependant qu'il y a dans l'intérieur une cavité, mais on n'a pu y pénétrer à cause des décombres qui y sont entassés. Les pierres sont de dimensions considérables.

Il ne faut pas se hâter de tirer de ces faits des conclusions prématurées; cependant plusieurs archéologues se sont prononcés nettement et ont reconnu dans ces monuments le type gaulois, le même qu'on trouve en Scandinavie, dans la Grande-Bretagne, aux Orcades, dans les Gaules, en Suisse et jusque dans l'Atlas. Mais alors quel était ce peuple? Il est évident que l'idée de la nation gauloise telle que nous nous la représentons ne correspond plus à une étendue de pays pareille. Je me demande si, au lieu de supposer avec M. Bertrand (2) une race particulière qui, refoulée de l'Asie centrale vers le Nord, aurait envahi successivement les bords de la Baltique, la Grande-Bretagne, les Gaules, et serait arrivée d'étapes en étapes jusqu'au Portugal et enfin jusqu'en Afrique, il ne serait pas aussi légitime de lui assigner un autre point de départ en la faisant venir du continent africain pour se répandre de proche en proche sur l'Europe, probablement à une époque antérieure à son démembrement en Gaulois et en Germains.

En thèse générale et lorsqu'on n'a pour se guider que les monuments funéraires, on est tout aussi fondé à chercher les origines des peuples dans les régions méridionales que dans les contrées boréales. C'est là, du reste, une opinion que j'ai déjà énoncée auparavant, quand je cherchais en Italie l'origine de nos lacustres. Ce qui m'a confirmé dans cette manière de voir, c'est en Afrique l'absence de traditions se rapportant à l'invasion d'hommes venant du Nord ; en outre, j'ai été frappé de l'analogie que présentent les objets découverts sous les dolmens d'Algérie avec les similaires provenant de nos lacs. Sous ce rapport, le Musée de Constantine renferme une collection précieuse; on y trouve notamment des monnaies à l'effigie de l'éléphant et d'autres à celle du cheval, ces dernières rappelant celles qu'on est convenu d'appeler gauloises et en particulier celles de la station de la Tène, sur le lac de Neuchâtel, qui appartient à l'âge du fer. Les richesses numismatiques accumulées dans le Musée de Constantine sont destinées à jeter un grand jour sur ces questions, quand elles auront été étudiées comme elles le méritent. Je mentionnerai aussi des plaques de grès couvertes d'inscriptions qui n'ont pas encore été déchiffrées et qui sont tracées en caractères qui me sont inconnus, mais qui, en tout cas, ne sont pas carthaginois ; elles rappellent plutôt les inscriptions runiques.

M. de Rougemont a cité, à l'appui de l'hypothèse ci-dessus, les traditions celtiques des Irlandais qui font venir leur race de l'Afrique. La disposition des cromlechs d'Afrique nous rappelle aussi ce que dit Aristote des Ibères d'Espagne qui élevaient autant de pierres autour des tombeaux que le défunt avait tué d'ennemis dans les combats.

Je n'ignore pas qu'en émettant l'idée que nous pourrions bien, tous tant que nous sommes, descendre des Numides, je soulèverai une foule de réclamations de la part des antiquaires et spécialement des linguistes qui placent notre berceau en Asie. Je ne suis pas en mesure de discuter la question à ce point de vue. Mais si réellement nos langues ont leurs racines en Orient, je me demande encore s'il n'est pas aussi facile de faire venir nos ancêtres d'Asie par l'Égypte et le nord de l'Afrique que par les bords de la Baltique. Ici du moins, nous pouvons suivre leurs traces depuis l'Algérie par le Portugal, la France, l'Angleterre et le Danemark. Il n'en est nullement de même dans l'Orient de l'Europe, le long de la route qu'on prétend leur assigner. Vous le voyez, ces dolmens soulèvent une quantité de problèmes qui ne laissent pas que d'avoir leur intérêt.

E. Desor.

(1) Voir la description avec figures dans les *Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 1863, et le *Magasin pittoresque* de mars 1864.

(2) *Revue archéologique*, décembre 1863, p. 519.

---

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Nous parlions, dans notre chronique du mois passé, des Revues littéraires et de l'heureuse réanimation des esprits qui se manifeste en province. Mais les Revues s'adressent à un public opulent et lettré. Il faut déjà être riche pour donner les trois louis exigés pour un abonnement annuel à la *Revue des Deux-Mondes;* il faut être dans l'aisance pour payer les dix ou vingt francs que coûte une Revue provinciale. Le peuple ne s'abonne pas à des publications de ce genre. Le laboureur ou l'ouvrier retourne longtemps entre ses doigts une pièce d'or avant de la dépenser, et les exigences impérieuses de la vie matérielle ne lui permettent guère d'acheter des livres ou des journaux. Parce que le peuple est pauvre, faut-il, pour cette raison, qu'il soit perpétuellement voué à la misère intellectuelle et sevré des pures jouissances de l'esprit? Certes non, car un des grands malheurs de notre époque c'est l'ignorance des masses trop longtemps entretenue par des hommes intéressés à laisser le peuple vivre dans les ténèbres.

Or, il s'est trouvé, dans un village de l'Alsace, un homme de cœur, un homme au caractère fortement trempé, qui a voulu porter remède à ce mal et qui n'a pas douté du succès réservé à son idée, parce qu'il avait au fond de l'âme deux choses qui sont malheureusement trop rares de nos jours : une conviction profonde qui, chaque

matin, vous fait reprendre l'œuvre commencée avec une ardeur nouvelle; et une volonté inébranlable qui ne se laisse rebuter par aucun obstacle. Cet homme n'est pourtant ni un puissant du jour, ni un grand propriétaire de la contrée, ni un riche capitaliste disposant de nombreux banknotes : il n'est qu'un humble instituteur primaire. M. Jean Macé connaît le paysan, l'artisan, l'ouvrier, parce qu'il a vécu au milieu d'eux; il connaît leurs besoins, leurs goûts, leurs aspirations. Il a voulu répandre l'instruction parmi le peuple des campagnes en propageant le goût de la lecture, et c'est pour atteindre ce noble but qu'il a fondé, avec l'aide de quelques-uns de ses compatriotes, ces *bibliothèques communales* qui ont pris une si rapide extension dans le département du Haut-Rhin, qui pénètrent déjà dans les départements du Bas-Rhin, du Doubs et du Jura et qui, nous l'espérons, s'étendront bientôt sur toute la France. Il faut que dans la plus petite bourgade il y ait une bibliothèque, car la bibliothèque une fois fondée fera honte à tous ceux qui ne sauront pas lire.

Les bibliothèques communales sont appelées à remplir une mission doublement régénératrice : elles encourageront le peuple à s'instruire et l'éloigneront du cabaret. Pour que leur nombre grandisse, il suffit de trouver dans chaque département quelques hommes dévoués à leur pays et ayant à cœur son développement intellectuel. Il n'est point nécessaire de débuter d'une manière brillante; il s'agit seulement de faire le premier pas. Pendant quelques mois, la bibliothèque se composera peut-être d'un seul rayon chargé des offrandes de ses fondateurs, mais

Petit poisson deviendra grand,
Pourvu que Dieu lui prête vie.

Peu à peu le nombre des volumes ira en augmentant; les gens du village s'intéresseront à la prospérité de leur bibliothèque et, dans la suite, y contribueront eux-mêmes par des dons volontaires. Il n'est aucunement besoin d'encouragements officiels pour faire réussir ces utiles institutions. Le plus bel encouragement que pourront recevoir les citoyens qui se mettront à la tête de cette généreuse croisade, ne se trouve-t-il pas dans la satisfaction ineffable que tout homme puise dans le sentiment du devoir accompli. Comme le disait dernièrement M. Charles Dollfus : « Il n'y a que deux manières d'accomplir des réformes dans l'ordre social. La première est celle que pratique l'Etat, la seconde est celle que pratiquent les citoyens. Dans l'une, on procède généralement par voie d'enquête, et l'on finit par un décret ou par une loi; dans l'autre, on procède par la voie d'association : un homme d'initiative rassemble autour de lui un groupe qui constitue une mise en commun d'intelligence, d'argent et de bon vouloir; et ce groupe s'applique à faire entrer dans les faits l'idée dont il s'est constitué le patron. Dans les pays de liberté, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Hollande, en Belgique, en Suisse, c'est ainsi que les grandes réformes sont nées, c'est ainsi qu'elles ont grandi, en luttant contre l'inertie, la routine, les préventions et les préjugés que rencontre toujours l'innovation. »

L'homme qui est instruit ne doit pas être un égoïste; il doit faire profiter les classes deshéritées de l'instruction que les hasards de la fortune ou de la naissance lui ont permis d'acquérir. Nous savons que ce ne sont pas les bonnes intentions qui font défaut à un grand nombre d'hommes généreux que l'on trouve toujours prêts à s'associer à une œuvre libérale, si quelqu'un les y invite : ce qui manque à ces natures honnêtes mais engourdies, c'est l'esprit d'initiative. C'est donc aux jeunes de fonder l'avenir; c'est à eux de se mettre à la tête du mouvement avec une vigoureuse énergie; c'est à eux d'imprimer l'entrain dans chaque bourg, dans chaque village; c'est à eux de combattre l'ignorance qui engendre les plus grands maux : la misère, les préjugés et le fanatisme. Que ceux qui craindraient venir se heurter aux difficultés inhérentes à toutes les innovations lisent la petite brochure de M. Jean Macé, intitulée : *Conseils pour l'établissement des bibliothèques communales*, et publiée dernièrement par M. Hetzel. Cet intéressant opuscule, qui s'adresse à tous les amis du peuple et de la liberté, leur fournira les renseignements nécessaires et facilitera leurs premiers pas, en leur montrant la meilleure voie à suivre et les écueils à éviter.

L'amour du pays est un sentiment que l'on trouve toujours vivant dans le cœur de la jeunesse française, mais ce sentiment revêt malheureusement un caractère trop uniforme. Les instincts guerriers de la nation ont entretenu parmi cette vaillante jeunesse l'idée que pour servir noblement son pays il faut absolument se distinguer par une action d'éclat. Erreur grossière! pensée imprudente! préjugé fatal! C'est grâce à cette idée fausse que nos classes laborieuses sont actuellement beaucoup moins instruites que celles de la Suisse, de la Belgique et de la Hollande. Il est une manière moins bruyante d'être utile à son pays, qui ne rapportera peut-être ni honneurs, ni croix, ni rubans, ni médailles, mais qui n'en est pas moins une noble action, et le citoyen qui, volontairement, a répandu les bienfaits de l'instruction dans un simple hameau a aussi bien mérité de la France que le soldat qui a brûlé une jonque chinoise ou encloué un canon mexicain!

Nous avons à parler aujourd'hui de plusieurs œuvres que nous avions simplement signalées aux lecteurs de la *Revue savoisienne* dans notre dernière chronique. Commençons par les *Destinées* d'Alfred de Vigny. Ce qui nous a décidé à lire ce livre de l'auteur de *Cinq-Mars*, de *Chatterton* et de *Stello*, — de celui qui a écrit le *Déluge*, *Moïse*, *Eloa*, — du poète que nous aimions et qui fut un de nos préférés avec Victor Hugo, Lamartine et Alfred de Musset, ce sont les injures qu'une presse soi-disant bien pensante s'est empressée de débiter sur ces poésies posthumes. Insulter, insulter toujours, ah! la belle affaire! Il suffit pour cela d'aller se promener dans les halles, en fumant son cigare, ou d'aller s'accouder à la table d'un méchant cabaret au milieu des chiffonniers et des cochers de fiacre. En un seul jour vos études sont faites, et vous pouvez devenir le premier insulteur de France et d'Algérie. Non! l'insulte est une arme qui commence singulièrement à s'émousser à mesure que le public s'instruit et prend la saine habitude de juger les choses par lui-même. Les critiques dont le plus fort argument est l'injure nous rappellent ces enfants étourdis qui vont à la chasse avec un fusil rouillé qu'ils ont découvert au fond d'une antique armoire. Le coup part, l'arme éclate, et ses débris vont blesser le chasseur imprudent et les amis qui se tenaient derrière lui pour admirer son adresse.

Le livre de M. Alfred de Vigny a certainement trompé l'attente du public : il méritait peut-être une critique sévère de la part de ceux qui ne partageaient pas ses idées, mais il ne méritait pas cette prodigalité d'injures. Sur la tombe à peine fermée du poète on parlait encore de sa foi religieuse toujours immuable, de ses sentiments chrétiens jamais démentis. Peu de jours après sa mort, on annonce la publication de ses poèmes philosophiques recueillis par les soins d'un ami, M. Louis Ratisbonne. Quelle en sera la philosophie? Chrétienne, sans aucun doute. Le livre paraît. Le poète, qui avait toujours été orthodoxe, se montre sous un nouveau jour. Sur la fin de son existence, il a sournoisement ouvert sa porte au démon du doute. Mais, vous tous qui lui jetez la pierre parce que ses vers posthumes ne rappellent plus ceux qu'il avait publiés de son vivant, répondez à cette question : « Quel est l'homme le plus croyant qui n'ait jamais douté? Quel est le sceptique le plus endurci qui n'ait jamais cru? » Il est impossible de descendre au fond des consciences pour se livrer à cette

investigation, mais ils sont rares ces hommes qui, comme un baromètre arrêté à beau fixe, ont *toujours* cru ou *toujours* douté. Seulement, pour la plupart, on ignore les secrets combats qui se sont livrés dans leurs âmes. Le penseur ou le poète qui jette, chaque jour, sur le papier ses souvenirs les plus intimes, ses rêves les plus insensés, ses pensées les plus chères, est placé dans une autre condition que la foule. On lit ouvertement dans son âme. Mais cela ne signifie nullement qu'elle soit moins pure que celle de celui qui se tait quand il renferme peut-être dans son cœur un doute qui lui pèse ou une vérité qu'il serait utile de proclamer. Il est très facile aux muets de paraître vertueux.

On rencontre certainement dans les *Destinées* des vers qui rappellent les sublimes malédictions de Lamartine ou les railleuses impiétés d'Alfred de Musset. Mais quelle est la grande âme sur laquelle n'a pas soufflé, ne serait-ce que pendant une heure, le vent de la révolte? Et pour une courte velléité d'indépendance renierez-vous le poète que vous avez aimé dans votre jeunesse? Et, lors même que vous le renieriez, effacerez-vous les émotions qu'il vous a causées autrefois, effacerez-vous les joies qu'il vous a procurées, effacerez-vous les larmes que peut-être il vous a fait verser? Non! et c'est la raison pour laquelle l'injure est une lâcheté odieuse. Critiquez tant que vous voudrez le livre, œuvre d'un mauvais jour, fruit d'une fâcheuse inspiration, mais respectez l'homme qui eut un passé pur et glorieux!

M. Alfred de Vigny pense, avec justesse, que ce qui élève un homme au-dessus de ses contemporains, c'est son intelligence, son génie, et non pas une lignée d'ancêtres plus ou moins blasonnés ou titrés. Il a osé écrire ces vers d'une allure un peu fière mais dont la fierté est rachetée par une concession aux idées modernes d'autant plus franche qu'elle ne lui était nullement imposée :

A ÉVA.

Si l'orgueil prend ton cœur quand le peuple me nomme,
Que de mes livres seuls te vienne ta fierté.
J'ai mis sur le cimier doré du gentilhomme
Une plume de fer qui n'est pas sans beauté.
J'ai fait illustre un nom qu'on m'a transmis sans gloire.
Qu'il soit ancien, qu'importe! Il n'aura de mémoire
Que du jour seulement où mon front l'a porté.

Ces vers ont fait jeter les hauts cris à quelques écrivains. Ecoutez la mercuriale que lui adressait une Revue légitimiste, le *Souvenir* : « Ce qui vous surprendra, ce qui vous révoltera le plus dans ce volume, c'est le dédain, le mépris des aïeux personnels du comte Alfred de Vigny, par lui-même. Il osera leur dire : Vous n'avez rien fait pour moi! Ecoutez un instant cet orgueil, cette insolence; disons le mot : cette *sottise!* Comment M. Ratisbonne, son ami, n'a-t-il pas pensé à cacher de si *misérables* sentiments? Tenez, dire cela de soi et des siens, cela est indigne!... Nous n'osons dire le mot vrai. Cela n'est pas d'un gentilhomme. L'hémistiche : « *Qu'il soit ancien, qu'importe!* » fait rougir toute noblesse!..... »

Qu'elle rougisse donc à son aise. Sa rougeur n'empêchera pas M. le comte Alfred de Vigny d'être dans le vrai. La noblesse a eu pour elle les hommages du passé, mais l'avenir réserve ses distinctions aux rois de l'intelligence, aux grands poètes, aux grands artistes, aux grands philosophes, aux grands inventeurs, et non « à certains fils de famille qui s'enorgueillissent de la noblesse de leur sang; grands noms posés avec insolence sur de petits fronts ignobles; pygmées qui parlent sans cesse de leurs ancêtres les géants; fats, nuls et inutiles, vils êtres remuants, qui sont à la mémoire de leurs pères ensevelis ce que les vers sont à leurs sépulcres! » Ce portrait est un peu sombre mais il n'est pas de nous : il a été tracé par un noble, M. Arthur de Gravillon, qui, comme M. le comte Alfred de Vigny, a

..... mis sur le cimier doré du gentilhomme
Une plume de fer qui n'est pas sans beauté.

Le nombre des pièces qui composent ce volume des *Destinées* est au nombre de onze, et les plus remarquables sont : la *Bouteille à la Mer*, la *Mort du Loup*, la *Maison du Berger* et la *Colère de Samson*.

Quand un vaisseau démâté est sur le point de faire naufrage, le capitaine confie à l'océan une frêle bouteille qui renferme ses dernières observations, écrites quelques minutes avant de mourir. M. Alfred de Vigny, en retraçant ce drame sombre, le compare à la transmission de la pensée humaine, aux enseignements que la génération qui meurt laisse à celle qui lui succède. Cette poésie est empreinte d'un cachet grandiose, et nous ne pouvons résister à la tentation d'en détacher la dernière strophe :

Le vrai Dieu, le Dieu fort est le Dieu des idées.
Sur nos fronts où le germe est jeté par le sort,
Répandons le Savoir en fécondes ondées;
Puis, recueillant le fruit tel que de l'âme il sort,
Tout empreint du parfum des saintes solitudes,
Jetons l'œuvre à la mer, la mer des multitudes :
— Dieu la prendra du doigt pour la conduire au port.

Puis, c'est encore l'amour qui arrache les plus beaux accents à la muse du poète qui va mourir, l'amour, cette abeille divine qui produit du miel si doux quand le printemps et les fleurs lui plaisent et qui fait des piqûres si brûlantes quand on veut la chasser au loin d'une main brutale. Dans la *Maison du Berger* nous retrouvons l'artiste, le poète délicat d'autrefois : c'est la pièce la plus littéraire du volume.

La nature t'attend dans un silence austère;
L'herbe élève à tes pieds son nuage des soirs,
Et le soupir d'adieu du soleil à la terre
Balance les beaux lis comme des encensoirs.
La forêt a voilé ses colonnes profondes,
La montagne se cache, et sur les pâles ondes
Le saule a suspendu ses chastes reposoirs.

Le crépuscule ami s'endort dans la vallée,
Sur l'herbe d'émeraude et sur l'or du gazon,
Sous les timides joncs de la source isolée
Et sous le bois rêveur qui tremble à l'horizon,
Se balance en fuyant dans les grappes sauvages,
Jette son manteau gris sur le bord des rivages,
Et des fleurs de la nuit entr'ouvre la prison.

Il est sur la montagne une épaisse bruyère
Où les pas du chasseur ont peine à se plonger,
Qui plus haut que nos fronts lève sa tête altière,
Et garde dans la nuit le pâtre et l'étranger.
Viens y cacher l'amour et ta divine faute;
Si l'herbe est agitée ou n'est pas assez haute,
J'y roulerai pour toi la maison du berger.

Dans la poésie intitulée la *Colère de Samson*, nous trouvons également de bien beaux vers :

Il ira dans la ville, et là, les vierges folles
Le prendront dans leurs lacs aux premières paroles.
Plus fort il sera né, mieux il sera vaincu,
Car plus le fleuve est grand et plus il est ému.
Quand le combat que Dieu fit pour la créature
Et contre son semblable et contre la nature
Force l'Homme à chercher un sein où reposer,
Quand ses yeux sont en pleurs, il lui faut un baiser;
Mais il n'a pas encor fini toute sa tâche.
Vient un autre combat plus secret, traître et lâche;
Sous son bras, sous son cœur se livre celui-là,
Et, plus ou moins, la Femme est toujours DALILA.

Pour résumer notre pensée sur ce dernier livre de M. Alfred de Vigny, nous dirons qu'il eût été impuissant à fonder la réputation du poète. Il y a de nobles strophes, de sublimes passages, mais nous sommes déjà loin du poète de 1830. La pensée est parfois nuageuse, la forme faible, l'harmonie maltraitée. On sent qu'il y a plus d'amertume que de tristesse sincère dans ces vers qui sont souvent des dissertations versifiées plutôt que de vrais poèmes. Certains critiques ont prétendu que l'esprit philosophique était incompatible avec l'esprit poétique. Que font-ils alors de Dante et de Milton? Ces grands génies n'étaient-ils pas à la fois des poètes et des philosophes? Il n'y a donc pas inimitié entre la poésie et la philosophie, et M. Alfred de Vigny l'avait prouvé lui-même le jour où il nous avait donné son *Moïse*.

Quand on a annoncé dans le monde littéraire l'apparition des *Destinées*, ce livre fut attendu, pendant quelques semaines, comme un événement. Le passé du poète avait fait concevoir des espérances exagérées que des éditeurs avides cherchaient à augmenter encore : ces espérances ont été déçues et sur leurs ruines a surgi une réaction inévitable. Les éditeurs d'Alfred de Vigny n'ont pas été des amis bien soucieux de sa gloire. Mais qu'importe la gloire d'un écrivain à MM. Michel Lévy frères, pourvu que leur caisse se remplisse!

M. Achille Millien n'est point un nom nouveau pour les lecteurs de cette *Revue* qui connaissent tout le bien que nous pensons de ce jeune poète dont la muse est une bonne fille, rieuse, franche, alerte, ayant ce teint rose et frais qui réjouit la vue. L'auteur des *Chants agrestes* et de la *Moisson* aimait autrefois à s'égarer dans les sentiers du Nivernais quand la brise d'avril secouait sur son passage le parfum des feuilles naissantes et que les arbres se couronnaient de fleurs et de bourgeons; il aimait à entendre les oiseaux chanter leurs amours dans les haies blanches, et, rentré au logis, il coulait dans de délicieuses strophes les impressions de ses promenades matinales. Sans renier ses premières amours, il cherche aujourd'hui à se frayer une voie nouvelle; il nous l'annonce lui-même dans la préface de ses *Poèmes de la Nuit* : « De nos jours, dit-il, où il n'est guère possible et où il serait mauvais de s'isoler complétement de la vie sociale et de s'arracher aux préoccupations qu'elle impose, le poète se croit plus que personne obligé de remplir son devoir d'homme et de faire acte de citoyen en jetant parfois dans la foule un chant de combat, — que d'ailleurs nul n'écoute, et qui va, sans écho, se perdre au milieu du bruit. » Cette parole est noble, ami, et vous fait honneur, mais il ne suffit pas de *vouloir* être un poète de combat : il faut, pour l'être réellement, avoir un air martial et des allures guerrières que vous ne possédez pas. Un critique qui, certes, ne peut pas être accusé de manquer d'indulgence pour les jeunes poètes, M. Laurent-Pichat, disait dernièrement en parlant de l'auteur des *Poèmes de la Nuit* : « L'entrain lui manque; le coup d'aile lyrique lui fait souvent défaut. Mais il respecte son art; il vit avec la nature et cherche à chanter les sentiments honnêtes et éternels de ce bas monde. Il lui manque le coup de crayon large et magistral. » M. Laurent-Pichat nous semble être dans le vrai et nous sommes heureux de nous rencontrer avec lui pour adresser le même conseil à un poète qui, plus d'une fois, a su nous attendrir. Voici ce que nous écrivions, il y a deux ans, dans ces mêmes colonnes : Quand M. Achille Millien veut toucher la corde patriotique, elle ne résonne pas sous ses doigts avec assez de vigueur. Les pensées ne se renferment pas toujours dans une expression frappante, en relief, et l'idée première manque parfois aussi de nouveauté et de profondeur. Le style même ne se soutient pas avec une force suffisante : il y a de très belles lueurs, mais une lueur n'est pas la lumière.

Le nouveau volume, que nous annonçons aujourd'hui, se divise en trois parties : *Poèmes de la nuit*, *Humouristiques*, *Paulo Majora*. Nous avons trouvé dans les deux premières des peintures joviales, des tableaux attendris, des causeries spirituelles, où le sens moral éclate partout sans affectation et sans pédanterie. Les poésies les plus faibles sont celles groupées sous le titre de *Paulo Majora* et dans lesquelles M. Achille Millien a voulu se montrer *poète de combat*. Que l'auteur de la *Moisson* ne l'oublie pas, c'est dans le genre descriptif qu'il excelle, et ceux qui lui conseillent de l'abandonner pour se mêler à nos luttes politiques et sociales lui donnent un conseil fatal. Nous avons salué dernièrement dans la *Revue Savoisienne* un jeune écrivain, un rude lutteur, un vrai poète de combat, au souffle énergique et à la parole brûlante, M. Louis Rambaud. Peut-être que si l'auteur d'*Amara* cherchait une voie nouvelle, il nous laisserait froid et indifférent. Un homme, un poète surtout, à moins qu'il ne possède le génie d'un Schiller ou d'un Victor Hugo, ne modifie pas facilement la direction dans laquelle l'ont poussé ses goûts, ses habitudes, ses travaux. Si Alfred de Musset avait voulu courtiser la muse de l'auteur des *Iambes*, il n'eût été qu'un fort méchant poète, et si Auguste Barbier avait voulu imiter le chantre de *Namouna* il serait peut-être déjà oublié à cette heure.

Le poète est obligé, sans aucun doute, de remplir son devoir de citoyen, mais il peut le faire de mille manières, surtout si son « chant de combat » reste aujourd'hui « sans écho » et « va se perdre au milieu du bruit. »

Nous sommes bien convaincu qu'il y a maint village autour de Beaumont-Laferrière où il n'existe aucune de ces bibliothèques communales dont nous parlions au début de cette chronique. M. Achille Millien pourrait, par exemple, se consacrer à cette œuvre essentiellement populaire et libérale, et, si chaque admirateur de son beau talent lui envoie un seul volume, la bibliothèque dont il sera le fondateur, sera bientôt la plus riche de la contrée. Il remplirait alors son devoir de citoyen, et, à l'abri du reproche, sans nul souci de la politique, il continuerait à chanter comme autrefois,

> Sur le bord d'un ruisseau, dans le mois où les roses
> Parfument les sentiers qui mènent aux hameaux,

quelques-unes de ces chansons agrestes dont le refrain est toujours allé frapper droit à notre cœur.

M. Auguste Lestourgie est un poète qui aime le vallon natal et qui a conservé intacte la foi traditionnelle du foyer. Sa muse

> Est une franche paysanne
> Sans corset et sans brodequin.
> Qu'on voit dans les prés quand on fane,
> Aux vignes quand on fait le vin.

Nous aimons cette franchise et nous avons passé une charmante soirée avec l'auteur des *Rimes limousines*. Quoi de plus suave, par exemple, que la pièce intitulée : *l'Eglise neuve*! Un homme revient au village après une longue absence. Il approche à pas lent. Son cœur bat. Ses souvenirs d'enfance se dressent devant lui, et il pense retrouver hommes et choses à la place accoutumée.

Mais le vieux fermier est mort! l'ancienne église est démolie!

> Tout pensif, j'arrivai sur la place déserte.
> Je passais inconnu. Je me pris à pleurer.
> Je vis l'église neuve... et la porte entr'ouverte...
> Seigneur, pardonnez-moi, — sans y vouloir entrer!
>
> Elle étalait son porche aux pierres ciselées,
> Ses vitraux rajeunis, et dressait fièrement
> Au sommet du coteau, par-dessus les vallées,
> Sa tour faite d'hier dans le style roman.

Eh! que me font à moi la blancheur de tes dalles,
Tes voûtes, ton fronton artistement fouillé?
Ah! j'espérais baiser avec mes lèvres pâles
Le sol du temple auguste où j'avais tant prié!

Je rapportais de loin mes chimères éteintes,
Et comme un ex-voto je les voulais placer
Au pied de ces autels et sur ces parois saintes,
Vestiges vénérés que l'on vient d'effacer!

Il va repartir quand une voix céleste descend de la tour, celle de la vieille cloche du village. Elle lui disait :

. . . . . . . . . . . . . . « Reste!
« Mon chant, triste aujourd'hui, te fêta nouveau-né :

« Je suis la vieille cloche, et pourtant je demeure
« Ici, tu le sais bien, j'ai tant sonné Noël!
« Par pitié l'on me garde à présent, car je pleure
« Comme si le passé pouvait être éternel!

« Reste! nous parlerons des amitiés anciennes,
« Et ma voix sera douce à ton cœur attristé!
« La brise mêlera tes plaintes et les miennes!
« Frère, fais comme moi : reste! » Je suis resté!

Signalons encore les poésies suivantes : *A la Taverne Remède, Mathurin*, qui se distinguent par leur vive grâce et leur naturel exquis.

Dans le *Baptême de l'ouvrier*, M. Lestourgie regrette ces contrastes navrants qui affligent toute âme vraiment chrétienne, ces carillonnées bruyantes qui ébranlent la tour du temple pour l'enfant du riche et qui se taisent pour le fils du prolétaire. Comme lui, nous voudrions que certaines cérémonies du culte fussent toujours invariables et que le même nombre de cierges brulât sous les voûtes sacrées quand on y apporte un cercueil. Qu'il renferme les dépouilles d'un millionnaire ou d'un artisan, peu importe! En face de ce cadavre recouvert d'un drap noir, dans cette cérémonie suprême, au milieu de ces chants lugubres, ce serait une salutaire impression pour tous que la disparition de tout indice des inégalités sociales qui seront toujours une réalité dans la vie humaine, mais qui ne sont plus qu'un mensonge devant la tombe! Cette pensée de l'égalité devant la mort serait un avertissement pour le riche, une consolation pour le pauvre. Citons quelques strophes du *Baptême de l'ouvrier* qui nous ont inspiré les précédentes réflexions :

On l'a rapporté de l'église;
L'orgue pour lui n'a pas chanté.
— Petit enfant que l'on baptise
Ta marraine est la pauvreté!

Ton parrain, le travail honnête,
Aux doigts calleux, mais au cœur franc,
A fait tous les frais de la fête,
Ne te plains pas, petit enfant :

Le sacristain était morose,
Car il n'avait rien à toucher;
Mais sur ton beau front blanc et rose
J'ai vu les anges se pencher.

Si le bedeau pour toi lésine
Et serre ses brillants velours,
Si ton cierge n'est que résine,
Souris-en, l'ange est là toujours!

L'ange du bon Dieu qui te garde
Et qui te fera sommeiller!
Il te suivra dans ta mansarde :
Jésus aussi fut ouvrier!

Et Jésus qui sent ces arômes
Monter de ton humble foyer,
Oubliant ce qu'ont fait les hommes,
Bénit l'enfant et l'atelier!

Content de son sort, se riant des ambitions folles qui sont le plus souvent suivies de déceptions amères, M. Auguste Lestourgie se promène, en sage, dans son vallon limousin, contemplant les monts couronnés de brume et les bois remplis d'ombre, recueillant les vieilles légendes du pays, et il retrace ses impressions simplement, naïvement. Ce n'est pas lui que l'on pourra jamais accuser de faire de l'art pour l'art. Il laisse librement parler son cœur : là est tout le secret du poète.

MM. Achille Millien et Auguste Lestourgie appartiennent à cette saine école de poètes et de penseurs qui se nomment Brizeux, Victor de Laprade, Joseph Autran, Leconte de Lisle, Louis Rambaud, Thalès Bernard et auxquels nous avons accordé depuis longtemps notre amour et notre estime. LOUIS MACON.

## BULLETIN

## SOCIÉTÉ FLORIMONTANE

*Séance du 14 avril 1864*

PRÉSIDENCE DE M. DUCIS, VICE-PRÉSIDENT

M. le *Président* donne lecture d'une lettre de S. Exc M. le Ministre de l'instruction publique qui accorde une allocation de 300 fr. à la Société Florimontane, à titre d'encouragement.

M. le *Président* communique ensuite le programme du concours de poésie ouvert par l'Académie de Mâcon, pour l'année 1864. Le sujet choisi est Vercingétorix.

M. *Ruck*, inspecteur d'Académie, donne lecture du questionnaire archéologique, rédigé par la commission qu'il preside. Ce questionnaire sera imprimé prochainement et envoyé surtout aux instituteurs du département.

M. *Revon* montre les dessins de quelques antiquités recueillies à Thonon, et rend compte des fouilles qu'il a exécutées dans des constructions romaines, près d'Annecy.

Les dons et échanges suivants sont déposés sur le bureau :

1° *Mémoires* de l'Académie impériale de Savoie, tome VI, 1863; — 2° *Mémoires* de l'Institut national genevois, tome IX; — 3° *Bulletins* de l'Institut genevois; — 4° *Rapports* sur l'exposition de Londres, par la commission suisse; don de l'Institut genevois; — 5° *Bulletin* de l'Académie delphinale, tome II et V, 1863; — 6° *Revue archéologique* de Paris; — 7° *Revue du Lyonnais*; — 8° *Revue des Sociétés savantes*; — 9° *Revue nouvelle*, de Paris; — 10° *Bulletin* de l'Union des Arts de Marseille; — 11° L'*Union magnétique*; — 12° *Les Beaux-arts*; — 13° *Atti della Società italiana* di scienze naturali; — 14° *Annales* de la Société impériale d'agriculture de la Loire; — 15° *Journal* de la Société centrale d'agriculture du département de la Savoie; — 16° *Journal des connaissances médicales*; — 17° La *Tribune lyrique*, de Mâcon; — 18° L'*Atelier*, de Bordeaux; — 19° L'*Abeille du Bugey*; — 20° Le *Mont-Blanc*; — 21° Le *Léman*; — 22° Le *Courrier de Savoie*; — 23° La *Nymphe des eaux*, années 1859 et 1860; don de M. Louis Macon; — 24° La *Suisse*, année 1863; don du même; — 25° La *Vallée de Beaufort*, par M. Ducis; don de l'auteur; — 26° Les *Jurassiennes*, poésies, par A. Chevassus; don de l'auteur; — 27° Les *Olympiades*, album de l'Union des poètes, 1864; — 28° *Des moyens d'élever au sein des classes rurales le niveau des connaissances agricoles*, par M. J. Dunand; — 29° Deux thèses de médecine, don de M. H. Gosse; — 30° Brochures, don de M. Ch Burdet.

—

La distribution des prix accordés aux sociétés savantes, à la suite du concours de 1864, a eu lieu le 2 de ce mois à la Sorbonne. Dans la section d'histoire, M. T. Chapperon a obtenu une mention honorable pour son ouvrage intitulé : *Chambéry au XIVe siècle*, et la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chambéry, une mention très honorable pour son mémoire sur les habitations lacustres de la Savoie.

—

Ampère, fils de l'illustre mathématicien, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est mort subitement à Pau, le 27 mars dernier. Ampère naquit à Lyon le 12 août 1800. L'histoire, la poésie, les voyages, les littératures anciennes et étrangères furent les sujets favoris de ses études. Ses principaux ouvrages sont l'*Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle* et l'*Histoire de la littérature en France au moyen-âge*, résumés de ses cours à la Sorbonne et au collége de France; un travail sur la *Grèce, Rome et Dante* et l'*Histoire romaine à Rome*.

*Le Directeur gérant*, J. PHILIPPE.

ANNECY. — TYP. THÉSIO.

5me Année — N° 5. *Omnes omnium caritates patria una complexa est.* 15 mai 1864.

ON S'ABONNE

EN FRANCE

Par un *bon postal* à l'ordre du Directeur;

A L'ÉTRANGER

Par un effet sur une maison d'Annecy.

La *Revue* rendra compte des ouvrages dont deux exemplaires lui auront été adressés.

# REVUE SAVOISIENNE

JOURNAL PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Histoire — Sciences — Arts — Industrie — Littérature

La Société laisse à chaque auteur la responsabilité entière des opinions qu'il émet.

ABONNEMENT

France. . . . 6 fr.
Italie et Suisse . 7 »

PAYABLE D'AVANCE

On ne reçoit que des abonnements annuels.

Les communications de tous genres adressées à la *Revue savoisienne* doivent être affranchies.



## BOIS ET VALLONS

(Suite. — Reproduction interdite.)

### XXXV

Après avoir dit adieu aux ombres du moyen-âge, le cloître et le château, pour rentrer dans le bassin d'Annecy les anciens, au lieu de la route battue, prennent le sentier qui longe le pied de Mandallaz; c'est l'étroit chemin que suivit Jeanne de Jussie. Avec son livre mignon, nous allons revoir de plus près les gentilhommières aperçues ce matin derrière les grandes haies.

Nous avions laissé les bonnes sœurs *reposant leur chef l'une sur l'autre;* continuons le récit de mère Jeanne :

« Le dimanche oyrent messe devotement et les matines des dames, puis leur fut donné à disner, et M. le juge paya la despence qui estoit grande : car estoient environ cinquante personnes et plus de trente bestes tant bœufs que chevaux : après disner leur fut amener d'autres chariots, et ceux qui les conduisoient estoient fort rudes et mal gracieux, et leurs chariots mal en ordre : et toutesfois pour le desir qu'elles avoient d'estre tantost en lieu de repos, et hors d'entre les seculiers, prindrent bien à gré le tout, combien qu'il pleuvoit, et n'avoient rien pour s'affubler, et les chariots n'estoient couverts que de linceux, que l'abbesse de Bonlieu leur avoit presté. Departant donc dudit Bonlieu pour aller à Anyssi, elles eurent tant de defortunes qu'elles y arriverent bien tard. Par tous les villages où elles passoient on les recevoit en devotion, processionnellement à cloches sonnantes, et tous les chemins pleins de monde qui couroient devant et derrière pour les voir. Quand furent à la Balme, une lieüe d'Anyssi, estoit soleil couchant, elles y furent receües en grand honneur. Les seigneurs et dames leur presenterent de dormir là ceste nuit : mais M. le juge ne voulut, disant qu'il avoit donné le jour à Anissy, et qu'il n'y vouloit faillir, de quoy furent marris, et par force firent arrester les chariots, et contraignoient les sœurs de boire, et leur donnerent de bon pain et du fromage vieux, et de bon vin blanc et rouge, et de bon cœur, c'estoit plaisir de les voir servir. »

Antique et simple et cordiale hospitalité, qu'êtes-vous devenue? Si vous êtes de notre monde, nous vous retrouverons à Pringy ou aux Villards.

Sur la route, encore un château! mais celui-ci n'a tour aucune, de créneaux point, ni herse ni pont-levis : c'est le *château des Fées*.

Deux ouvertures béantes dans le rocher, presque taillé à pic, conduisent au palais des filles de l'air. Dans le beau temps où les fées pouvaient tout, si l'on portait, la veille de Noël, un pot de terre non vernie à l'entrée de la grotte, le lendemain au lever du soleil il était rempli de pièces d'or.

Sur le seuil du castel enchanté, on voit encore des restes d'ancienne muraille : il est probable qu'il fut habité par les hommes de l'âge de la pierre, par les enfants des lacs et des forêts.

Après avoir dépassé Mandallaz, nous laissons à droite l'emplacement du château *de la Monnaie*, qui s'élevait du milieu des marécages. La tradition rapporte que ce nom lui fut donné parce qu'il aurait servi de repaire à une bande de faux-monnayeurs. Mais les chartes nous apprennent que ce château était la monnayerie des comtes de Genevois. On peut cependant concilier les deux étymologies, celle des doctes et celle du populaire : ne sait-on pas que certains barons féodaux et même des rois de France, y compris Philippe-le-Bel et le roi Jean, ont battu souvent de la fausse monnaie?

Bécassines et poules d'eau peuplent les flaques qui entourent la monnayerie. Ici, la caravane se divise. Cosaque et Médor font des arrêts superbes : ils entraînent dans les herbages la bande joyeuse des novices.

Les anciens flairent un tumulus, et vont escalader la butte de Saint-Paul, où l'on a découvert de nombreuses tombes sarrasines.

Laissant tous ces messieurs à leurs occupations diverses, doucement attiré par le gazouillement des mésanges, j'allai m'asseoir à la lisière d'un bois, qui trempe ses pieds dans les flots du Viran.

### XXXVI

Bois touffu, doux rivage, abri de notre enfance, tu

es habité par les fées lumineuses, les bonnes fées du souvenir.

Leurs robes blanches se détachent sur le fond obscur de la feuillée, et les ombres légères semblent venir à nous. Vision charmante! comme le jour où elles étaient groupées sous ces arbres, je les revois les compagnes de nos années d'innocence, d'abord une sœur aimée, puis jeunes femmes et jeunes filles, fleurs tombées avant midi sur le bord du sentier de la vie.

C'était par une matinée d'octobre. La lumière filtrait dans un tiède azur; les feuilles étaient dorées comme la grappe mûre du raisin blanc; des vols de ramiers passaient à la cime des chênes, et l'écureuil sautait sur la branche flexible des vernes.

Cherchez dans le retrait le plus solitaire des futaies, là où le bois se creuse en vallon, où le vallon forme une corbeille de mousse. Elles étaient là : comptons-les bien!... Les mains enlacées, leurs cheveux flottant à la brise, elles écoutaient la lecture d'une histoire d'amour racontée dans un livre maintenant oublié. Elles étaient là : je les revois encore!... comptons-les bien!... Mais le vent qui glace a soufflé sur leurs têtes : la vision décroît; une étoile s'efface, et le vent souffle toujours! encore une feuille qui tombe! encore une étoile qui s'éteint! Le cercle lumineux se rétrécit; de cinq il en reste une ; mais le vent froid souffle toujours : la dernière blêmit et disparaît. Toutes sont allées où va la rose qu'on effeuille, où sont allées *neiges d'antan*.

Adieu donc, suave retraite où nous avons goûté le prestige des heures légères! adieu fraîches matinées de prime jeunesse passées à l'ombre des bois!

### XXXVII

Mais laissons aller au fil de l'onde nos pauvres feuilles mortes.

En remontant les bords du ruisseau, nous atteindrons Premeiry, la terre des floraisons précoces et des vents printaniers.

Heureuse contrée, tu dois ton nom aux primeurs de la nature, à ces charmantes fleurs qui ouvrent leurs corolles dorées aux effluves du renouveau. Ici, plutôt qu'ailleurs, les primevères tapissent le talus des vergers, la margelle des ruisseaux; et, se mêlant au lierre ami des ruines, elles enguirlandent le pied des murailles qui rappellent trois noms illustres à divers titres : Antoine Favre, et ses deux fils Vaugelas et René.

Le grand légiste possédait un grangéage à Gillon, sous la colline de Poisy. Ce fut son fils René qui fit construire la maison forte de Premeiry, d'où la vue embrasse un magnifique horizon, le cirque des montagnes et la plaine fuyante du lac. Composée de quatre pavillons, reliés par deux vastes corps de logis, la maison était défendue par une enceinte crénelée, avec tourelles aux angles, avec cour, avant-cour, portes ferrées et pont-levis. Cette construction, *y compris tout, tant en écurie, granges, qu'enceinte des trois cours, tournelles, pigeonniers et autres choses, coûta bien dix mille ducatons* au seigneur René (1).

Dans les premières années de notre siècle, ce manoir était un des monuments les plus curieux du XVII$^e$. On y retrouve encore plusieurs des nombreuses devises dont René avait paré sa demeure; nous avons rapporté ailleurs les plus remarquables (1), celles-ci entre autres :

« Les amis de l'heure présente
« Sont du naturel du melon,
« Il en faut bien chercher cinquante
« Avant que d'en treuver un bon. »

« Une femme bonne
« Vaut une coronne,
« Mais c'est bien fortune
« D'en treuver une. »

L'entrée du cabinet de travail est défendue contre les importuns et les oisifs par ces quatre mots :

« Aliàs aliis
« Hic mihi. »

Ce cabinet renferme un dessin en détrempe du château et de ses alentours. La porte de la cuisine est surmontée de vers latins formant un jeu de mots dans le goût de l'époque, mais que Brillat-Savarin, le spirituel gourmand et légiste conforme, n'aurait pas désavoué :

« Ut in urbe jus conditum me sorbet
« Hic jus conditum sorbeo (2). »

Les écussons de plusieurs grandes familles décorent la salle d'honneur : outre les armoiries de la maison Favre, on y remarque celles des Châtillon et des Olland-Crescherel. Il est vrai que le temps, *ce grand mangeur des choses*, les a détruites à moitié : mais ce qu'il n'a pu dévorer, ce qui est toujours vivace dans la maison de Premeiry, c'est l'impérissable souvenir de notre grand jurisconsulte, et le souvenir moins éclatant, mais durable encore, de Vaugelas, l'intelligent pionnier de la langue française (3).

Né sur la rive droite du Rhône, ayant vécu surtout à Paris, Vaugelas appartient beaucoup plus à la vieille France qu'à notre province. Toutefois, il est bon de rappeler que s'il est né en Bresse, la croix blanche de Savoie flottait alors sur sa terre natale. N'oublions pas d'ailleurs que son jeune esprit s'était formé au sein de l'Académie Florimontane, à l'école de deux grands génies : Antoine Favre et François de Sales.

Mais dans ces notes écrites au pas gymnastique, en allant par monts et par vaux, nous devions seulement un salut à messire de Vaugelas. La révérence faite, bornons-nous pareillement à lever notre toque devant la mémoire du président Favre. Pour nous entretenir de sa vie et de ses œuvres, le moment d'ailleurs serait-il opportun? Nous savons que ses doctrines ne sont pas aujourd'hui en grande faveur. Les feuilles de ses livres sont aussi des feuilles mortes; bientôt, peut-être, elles seront aussi peu consultées, aussi peu connues que la glose d'Accurse ou de Cujas. Et lui-même, s'il revenait dans ce monde, pourrait-il reconnaître à tout ce qu'on légifère de nos jours cette science du droit qui fit sa gloire?

L'œuvre admirable de législation, honneur du commencement du siècle, a été surchargée d'une masse de pièces rapportées, disparates; et pour se reconnaître

(1) Mss de la Société Florimontane.

(1) *La Maison de Favre*, par J. R.
(2) Traduction libre : « A la ville, je suis absorbé par le droit ; « ici, j'absorbe du jus confit »
(3) Le château de Premeiry a été restauré par son propriétaire actuel, mon excellent ami le D$^r$ Lachenal.

dans ce *diluvium*, pour retrouver les couches superposées, il faut être géologue plutôt que jurisconsulte.

Ajoutez que certaine école, laissant le droit scellé dans ses arcanes, a la prétention de ne suivre que l'équité ou ce qui en prend le nom à l'idée de chacun. On introduit ainsi dans la pratique une sorte de protestantisme équivoque en substituant à l'autorité de la loi la fantaisie individuelle. Au lieu de progresser, la science du droit a une tendance à rebrousser vers cette époque où Montaigne pouvait dire : « Les advocats et les juges « de nostre temps treuvent à toutes causes assez de « biais pour les accommoder où bon leur semble. »

Prononcer selon l'équité! mais la méthode n'est pas neuve ; elle existait déjà du temps de Barthole : aussi, lorsqu'on venait lui demander de résoudre une question, non point selon la loi, mais selon l'équité, le spirituel bonhomme renvoyait le client à son voisin le maréchal.

Et, à notre tour, nous le dirons à tous ceux qui veulent remplacer l'étude des maîtres du droit par les ressources de leur bon sens particulier, à tous ceux qui préfèrent à la lumière de la science les decevantes lueurs de l'équité, à tous ceux-là nous dirons : allez, grands docteurs, allez vite emprunter une lanterne à la forge du voisin.

Donc, à quoi bon nous entretenir aujourd'hui des travaux de l'homme qui fut pour la science du droit ce que fut Thomas d'Aquin pour la science sacrée? A quoi bon? Mais bien plutôt disons quelques mots de son fils, le seigneur René.

Par ses défauts plus que par ses qualités, par son besoin du paraître, par l'énorme développement du bourgeon de la vanité, il se rapproche des hommes de notre temps, et il sera par eux plus facilement compris.

## XXXVIII

Fils d'un tel père, René était jurisconsulte, docte aussi et lettré. On a de lui des mémoires et consultations dans les nombreux procès qu'il eut à soutenir, au sujet notamment de l'hérédité de son frère Vaugelas. Son œuvre principale est un *Parvulus liber*, intitulé : *Le bien public pour le fait de la justice*. Il a émis dans ce petit livre des idées utiles, neuves pour son temps, et proposé plusieurs améliorations judiciaires, réalisées depuis par la sagesse de nos anciens rois. Le seigneur René, en écrivant cet ouvrage, ne visait à rien moins qu'à *l'extermination de la chicane, ce cerbère d'enfer*. Il voulait « supprimer en partie cette engeance de ser« penteaux qui sifflent et soufflent la discorde parmi « les hommes. » Il désirait, en un mot, « porter de « l'eau à ce grand feu de la chicane, de la discorde et « de la longueur des procès qui consument l'Europe. »

Mais chose singulière! cet homme, qui semble détester si cordialement les débats sur le tien et sur le mien, a passé presque toute sa vie à plaider *pro domo suâ*. Il avoue dans son testament qu'il a été *pendant plus de vingt ans en dispendieux procès, et qu'il y a employé la meilleure part de sa vie*.

A sa mort, arrivée le 28 septembre 1656, ses querelles litigieuses n'étaient point terminées; et dans l'acte suprême de ses volontés, il défend très expressément à son fils Gabriel de rabattre la moindre chose des sommes qui lui sont dues, *ne voulant pas que son dit fils par trop grande complaisance vienne à perdre et à donner à autrui ce qu'il lui a légitimement acquis par tant de soins et de fatigues de corps et d'esprit*.

Puis, voulant perpétuer outre-tombe le souvenir de ses luttes judiciaires, il recommande à ses héritiers « de faire imprimer dans l'année de son décès toutes « les écritures en droit qu'il a faites dans ses procès, « et de les recueillir toutes pour en faire un petit livre, « et ce pour de bonnes et légitimes considérations, et « parce que le public pourra en tirer instruction et « profit. »

Son testament est du reste tout-à-fait excentrique (1); on peut dire de cet acte, ce que M. Costa de Beauregard a si bien dit du testament de Gérard de Ternier : « C'est un monument remarquable des mœurs de « cette époque où l'expression d'une foi sincère s'al« liait sans scrupule aux écarts les plus étranges de la « vanité. (2) »

A l'œuvre on reconnaît l'homme, et dès le préambule on voit le bourgeon s'épanouir; il débute ainsi :

« Je René Favre, seigneur de la Valbonne, baron de « Péronge et d'Aiguebelette, seigneur du Villaret et de « Vaugelaz et de ma maison noble de Premeiry, con« seiller d'Etat de S. A. R., premier sénateur et doyen « du Sénat de Savoye, et président du conseil de Ge« nevois; et afin que ma postérité sache, le plus ancien « officier de S. A. R. deça et delà les monts, ayant « quarante-neuf ans de magistrature, fais ce mien tes« tament....... »

Dans cet acte, il prend soin de rédiger son épitaphe, et il ordonne de mettre une pierre sur sa tombe « où « seront gravés en grosses lettres lisibles les mots sui« vants : *Renatus Faber, baro, senator et præses, tan« quàm Job expectat hìc donèc veniat jmmutatio sua* (3). « Et y seront, ajoute-t-il, mes armes gravées avec « celles de dame Andrée-Nicolle de Crescherelle de « Olandoz ma très aimée et regrettée femme. »

La partie la plus curieuse de ses dispositions testamentaires est celle qui concerne les fondations et legs pies. Il commence par déclarer que sur ce chapitre il sera fort peu libéral : « Quant aux légats pieux, mon « père en a déjà fait d'assez notables pour lui et pour « toute sa famille. » Cependant, il veut apporter aussi une pierre, ou pour mieux dire quelques briques à l'édifice des œuvres de main-morte. Comme il a établi une fabrique de tuiles dans sa terre de Premeiry, il fait les legs suivants :

« Premièrement, je donne et lègue aux Révérends « Religieux du couvent de la ville d'Annissy (4) an« nuellement 250 tuiles et 10 corniers pendant que « ma tuilerie de Premeiry subsistera, et qu'on y tra« vaillera effectivement, à les mander prendre par eux « sur les lieux. Je lègue aussi de la même façon et « condition 250 tuiles tous les ans au couvent des « R^ds^ Pères capucins d'Annissy : 250 tuiles et 10 cor« niers; et au couvent de Sainte-Claire de même an« nuellement 250 tuiles et 10 corniers. »

Plus loin, il fait une fondation qui marque toute la bizarrerie de son esprit :

(1) Ce testament est inséré dans les procès-verbaux de la Chambre des comptes du Genevois. Mss.

(2) *Souvenirs du règne d'Amédée VIII.*

(3) René Favre, baron, sénateur et président, attend ici, comme Job, le jour de sa transformation.

(4) Celui de saint François.

« Je lègue, dit-il, à la pieuse confrérie de la Sainte-
« Croix et du Saint-Crucifix, érigée en l'église de Saint-
« Jean en la ville d'Annissy, soit des Pénitents-Noirs,
« la somme qui me sera due pour le quartier dernier
« auquel je mourray pour mes gaiges et pension de ma
« charge et office de président du conseil de Genevois,
« comme aussi le gaige du même quartier pour mon
« office de senateur au souverain Sénat de Savoye,
« sçavoir pour celui de président mille florins, et pour
« celui de senateur cinq cent seize florins et neuf
« solds, qui font en tout quinze cent seize florins neuf
« solds . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Auquel legat j'impose ces charges et conditions,
« sçavoir qu'ils bailleront charge à telle personne qu'ils
« voudront et désigneront, et à laquelle lors de l'action
« on fera porter une casaque de treillis noir, sur la-
« quelle sera peincte la sainte croix, et ladite personne
« lira et prononcera distinctement en un billet im-
« primé par les carrefours de la ville d'Annissy et ses
« fauxbourgs, aux endroits qu'on a accoutumé de faire
« les criées, et à haute et intelligible voix, tous les
« jours de mardy, à une heure après midy, en laquelle
« est le plus grand concours du marché de la ville, les
« paroles suivantes qui seront écrites de cette façon :

« **Gardez-vous de mal penser, de mal dire et de mal faire,**
« **Faites le bien pour l'amour de Dieu tant seulement,**
« **Ne tenez point tort de personne,**
« **Souvenez-vous de la mort,**
« **Et qu'il y a un paradis et un enfer pour jamais,**
« **Pour jamais, pour jamais.**
« ***Requiescat in pace.***

« Voulant espérer que quelques-uns des assistants
« diront *Amen*. Or, j'entends que ledit personnage por-
« tera en main une clochette qu'il sonnera par trois
« fois au lieu où il prononcera telles paroles pour
« donner advis et loisir au peuple de s'assembler.

« J'entends aussi et prie MM. mes confrères que
« parmy les oraisons que le prestre dit après la béné-
« diction du Saint-Sacrement de l'autel ils procurent
« et fassent dire ces deux petites collectes : *Deus qui*
« *corda fidelium*, etc....., et encore une autre qui se
« lit en la messe en la veille du jour de l'Ascension
« de Notre-Seigneur : *Deus à quo bona cuncta proce-*
« *dunt*, etc....., et c'est à l'intention de prier Dieu qu'il
« lui plaise d'inspirer MM. les magistrats et tous of-
« ficiers de justice de bien rendre leurs devoirs en
« justice, et de la faire bonne et briefve, m'estonnant
« que jusqu'à présent on n'aye encore point composé
« ni pensé à faire des prières à ces fins et à cette inten-
« tion pour une chose si utile et nécessaire dans le
« monde, puisque la justice est ce soleil qui produit
« et conserve tous les biens politiques. »

Pour le cas où les pénitents noirs ne voudraient pas accepter le legs avec toutes ses charges et conditions, le testateur leur substitue l'église de Saint-Maurice, et à défaut le collége de la ville. Il prie l'évêque et prince de Genève de tenir main à l'exécution ponctuelle de la fondation, et d'accorder 40 jours d'indulgence *à tous ceux qui ouiront lesdites paroles avec résolution d'en faire leur profit*. Il manifeste en outre le désir que l'on obtienne du Saint-Père des indulgences encore plus étendues.

Enfin, après avoir substitué ses enfants et petits-enfants les uns aux autres en cas d'extinction de la branche masculine; après avoir rappelé que l'illustration de sa famille remonte au temps du Comte Vert : *voulant maintenir en lustre sa maison*, il impose à ceux qui prétendront hériter de lui la condition *de n'épouser jamais femme qui ne fasse pour le moins la quatrième race de noblesse de père et de mère en rang de noblesse*, le cas toutefois excepté où ses héritiers *prendroient, comme il se pourroit faire, un parti ayant pour le moins vingt mille ducatons effectifs et vaillants*.

On voit que le seigneur René était de l'avis de Mme de Grignan et pensait comme elle *qu'il fallait bien de temps en temps du fumier sur les meilleures terres*.

## XXXIX

A peu de distance de Premeiry, des futaies séculaires versent la fraîcheur de leurs ombrages sur les tours de Monthoux. L'ancien château de ce nom était placé vers le milieu de la forêt du Barioz : il en reste seulement quelques murs ruinés et couverts de ronces. Le château actuel paraît avoir été construit dans le XIVe siècle.

La famille de Monthoux est une des plus illustres du Genevois. Sa devise est : *Tout en bien*. Ses armes sont de gueules au chevron d'or, avec trois plumes pour cimier, deux d'or, une de gueules, et deux haches d'or pour supports. Cette famille rattache son origine à la légion Thébaine. Retenu par la maladie, un compagnon de saint Maurice n'avait pu suivre son chef dans le Valais. Après le martyre de ses frères d'armes, il aurait fondé l'ancien château du Barioz.

Un de Monthoux figure dans la première promotion de l'ordre du collier, faite par le Comte Vert en 1362 (1).

Philibert de Monthoux faisait partie du cortége de gentilshommes qui suivirent à Milan Marie de Savoie, fille aînée d'Amédée VIII, lors du mariage de cette princesse avec Philippe-Marie Visconti.

Ecuyer du duc Charles, Pierre de Monthoux du Barioz fut un grand pèlerin : après avoir visité les trois rois de Cologne et Saint-Jacques de Galice, il entreprit le voyage de Jérusalem où il fut créé chevalier du Saint-Sépulcre.

Joseph de Monthoux a fait, avec le duc de Longueville, la guerre de Candie contre les Turcs. Blessé dangereusement en 1669, il fut à son retour nommé capitaine aux gardes, gentilhomme de la Chambre, intendant des fortifications et bâtiments du duc de Savoie.

Vers la fin du XVIIe siècle, Jean-François Angot de Bonnières, marquis de Cruseilles et baron de Monthoux, était capitaine dans l'escadron de Savoie, écuyer de Madame Royale Christine de France, et commandant du château de Nice. Pendant son séjour dans cette place, il entretint avec Madame Royale une longue et curieuse correspondance (2). On lui avait confié la garde d'un prisonnier d'Etat, le comte de Bruent. Arrêté à Turin, transporté secrètement au château de Nice, le comte était l'objet d'une surveillance excessive. Un jour, de Bonnières écrit que son prisonnier demande un confesseur, et Madame Royale lui répond : « Permettez-lui de voir un prêtre, mais que ce ne soit

(1) Cibrario : *Storia della monarchia di Savoia*.
(2) Elle est conservée dans les archives de Monthoux.

« pas un Jésuite ! » La recommandation est singulière de la part d'une princesse qui avait elle-même pour confesseur un Jésuite, le célèbre Père Monod.

On rapporte que Monthoux eut l'honneur de recevoir dans ses murs Henry de France et de Navarre,

« Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire. »

Au dire de Charles-Auguste de Sales, « le bienheu- « reux François a été quelque temps nourry de laict « en ce château, sous l'œil de Bonnaventure de Chi- « vron, dame de Monthoux, son ayeule maternelle et sa « marraine. »

A ces grands et lointains souvenirs ajoutons le souvenir prochain, plus humble il est vrai, mais plus cher et plus doux du dernier propriétaire de ce château (1). Appelé plusieurs fois à siéger dans les conseils de la nation, il s'y était fait remarquer par ses connaissances administratives et par son rare bon sens. Instruit autant que modeste, il était doué de toutes les qualités du cœur. Lui, certes, pouvait de ses aïeux porter la devise : TOUT EN BIEN.

Et je vous le demande, à vous mes vieux condisciples, si remontant la pente des jours, nous pensons à tous ceux que nous avons laissés sur le chemin, n'est-il pas vrai que dans notre Savoie nous avons rencontré grand nombre d'hommes excellents, âmes d'élite et cœurs d'or?

Foi d'Allobroge ! c'est un véritable plaisir d'avoir vécu assez longtemps pour dire cela et pour le dire bien haut à la génération qui nous suit.

## XL

Cependant, le jour touchait à son déclin. Je m'étais attardé en cette noble compagnie des Favre et des Monthoux. *Le bon pain et le fromage vieux, et le bon vin blanc et rouge* des seigneurs de la Balme revenaient à notre mémoire ; c'était l'heure de songer au gîte et au souper : nous trouvons l'un et l'autre, et le *bon cœur* aussi, chez un patriarche de *la vieille*, ami de choix entre cinquante des meilleurs.

Et tout d'abord, notre hôte nous reçoit en cour plénière de Saxe et de Courlande; puis, d'un joli vin de Tokai il nous verse rasade pleine.

*Evoë!* Que d'autres vous entretiennent de la voie consulaire ou prétorienne de Pringy, de ses antiquités gallo-romaines, du tumulus celtique d'où l'on a exhumé des bracelets de bronze, des urnes cinéraires et des fioles lacrymatoires !

*Evoë!* A toutes les urnes possibles nous préférons une coupe pleine de purée septembrale, et nous vidons la nôtre en l'honneur de ces dames !

Blondes filles de la Germanie, portant manteaux d'hermine mouchetée et fleurs au corsage, elles répondent à notre toast par un beau sourire de l'autre siècle.

*Evoë!* Une coupe encore en l'honneur des dames !

Mais par quel miracle toutes ces beautés de haut parage, les grandes tantes de la très gracieuse duchesse de Gênes, sont-elles à Pringy! Le maître et maire de céans vous le dira (2).

Ces Savoyards ! on les trouve partout.

(1) M. Joseph de Livet, baron de Monthoux.
(2) Notre ami M. Jean Dunand.

Georges de Lachinal d'Annecy était major-général en Saxe, et directeur de la cour de S. A. R. le duc de Courlande. Son frère aîné était colonel des gardes du duc de Saxe. Revenu au pays natal en 1780, Georges a fait construire la maison qui nous prête son toit hospitalier; il a paré ses lambris des images qui lui étaient chères; et il a doté ses vignes d'un plant de Tokai, la gloire de ces côteaux.

Ami ! une coupe encore à la mémoire du major de Saxe et de Courlande !

## XLI

Abattre un sanglier serait un coup de maître !

Mais trouve-t-on encore des marcassins dans les bois de Thorens? Cette question nous tenait perplexe à l'heure matinale où nous quittions Pringy, après avoir serré la main de notre hôte.

Deux rochers énormes, piliers massifs d'un vestibule alpestre, ouvrent en face de nous l'entrée d'une vallée charmante : mais y trouverons-nous des solitaires ou des ragots? Autrefois, le fait est sûr, ils peuplaient les taillis voisins. Au mois d'août 1486, la princesse Hélène de Luxembourg a chassé le sanglier sur les côteaux qui verdissent au pied du château de Thorens; mais depuis ce temps-là, possible que les compagnies aient émigré. Ce doute bien légitime nous fait renoncer à l'honneur éventuel d'ajouter une hure, en guise de fleuron, aux pompes de la saint Hubert.

Et cependant, Thorens est une vallée charmante. Le demi-cercle de montagnes qui en forme le fond présente surtout un ravissant paysage. D'épaisses forêts couronnent les prairies ; les pentes d'un vert sombre, mollement arrondies, sont semées de bouquets de hêtres et de bouleaux ; leurs ramées s'entrelacent et ondulent comme des guirlandes préparées pour quelque fête pastorale.

Je le redis encore, Thorens est une vallée bien attrayante; et si l'on n'y rencontre plus des sangliers, on y goûte le prestige des beaux sites de montagne ; on y rencontre aussi grands souvenirs et humbles légendes.

A Roche-Taillée, le chemin s'escarpe au pied d'un oratoire qui renferme une ancienne image de la Vierge. Elle fut un jour enlevée de son sanctuaire, et précipitée dans un gouffre inabordable ; jamais le pied de l'homme n'avait pénétré dans cet abîme ; et cependant, le lendemain de son horrible chute la madone était remontée dans sa niche.

Une autre chapelle est élevée sur les ruines du château de Sales : elle occupe la place de la chambre où naquit saint François.

Le château a été détruit en 1630 par un corps détaché de l'armée de Louis XIII. Les arrière-neveux du grand évêque habitent aujourd'hui l'antique manoir des seigneurs de Compey ; mais avant de leur appartenir il avait souvent changé de maîtres, et son histoire est singulière.

La fortune bien diverse de ces deux maisons rivales, les de Sales et les Compey, rappelle un peu la fable du chêne et du roseau.

Charles-Auguste de Sales fait remonter bien haut l'origine de sa famille. A son dire, le nom viendrait des prêtres Saliens. A l'appui de cette thèse, il fait observer que le cri d'armes de sa maison « Mamour ! Mamour ! » est loin de signifier *mon amour*, comme pour-

rait l'imaginer le vulgaire ignorant : mais cette devise est un refrain du chant Salique : « Mamurius. »

Toujours à son dire, l'écu armorial des de Sales n'est autre que l'ancile sacré tombé du ciel et recueilli par Numa Pompilius. Il fait aussi une description magnifique de son château paternel *avec ses six hautes tours, ses trois tournelles, ses douze girouettes, ses trois granges et autres fabriques de ménage*. Il nous apprend que l'on voyait sur les écuries *quantité de paons se promener et faire la roue de leurs belles queues.*

Le Père d'Hauteville, dans son livre intitulé : *La Maison de saint François de Sales,* a partagé toutes les imaginations de Charles-Auguste, et fait remonter comme lui la noblesse de la famille au temps du roi Numa et de la nymphe Egérie.

Quel que soit notre respect pour les deux écrivains que nous avons cités, nous sommes porté à croire que l'illustration des de Sales ne remonte guère au-delà du xvᵉ siècle. Leur fortune est venue en grande partie de la faveur des princes de Luxembourg ; et leur château, lorsqu'il avait pour voisin très proche le fier donjon des Compey, n'était probablement qu'une maison tourée.

*(La suite au prochain numéro.)* J. REPLAT.

---

## AQUEDUC DU CHATELARD

Entre la rivière d'Arve et le cône de Montfort, se trouve une étroite vallée, qui, descendant de la Forclaz de Saint-Gervais, débouche dans la plaine de Chedde, au rocher des *Egraz* (1).

C'est à travers cette vallée du Châtelard qu'une vieille tradition du pays fait passer l'Arve, en s'appuyant sur les traces de canal existant encore sur quelques points du roc des Egraz, et sur le niveau que devaient avoir autrefois les eaux du lac de Servoz, en amont du pont du *Pertuis (porte, passage)*.

Il est évident que jadis les eaux devaient suivre un thalweg bien plus élevé que le tablier du pont actuel, qui ne repose que sur les deux parois d'un même rocher, ouvert et profondément creusé par le torrent.

D'un autre côté, à voir la configuration du sol, on est forcé de reconnaître fondée la tradition qui attribue la formation du *col du Châtelard* (tel qu'il sépare aujourd'hui les deux vallées), à un éboulement de la montagne, lequel éboulement, barrant tout-à-coup le lit de l'Arve, aurait déterminé une de ces grandes catastrophes que se transmettent les générations : sous les alluvions, sous les blocs amoncelés des coteaux de Chedde et de Joux, aurait en effet existé une petite ville du nom de Diouza, engloutie à tout jamais à la suite de cette terrible inondation.

Une découverte des plus intéressantes vient d'éclairer d'un jour nouveau ces fragments d'histoire échelonnés dans les souvenirs et presque perdus dans la nuit des temps. La nouvelle route de Chamonix, après avoir escaladé les Egraz par une entaille titanesque dans le roc vif, doit franchir le col du Châtelard en un tunnel d'environ 75 mètres, auquel on a préludé, du côté du lac, par une profonde tranchée à ciel ouvert.

Or, les travaux, qui se poursuivent sur ce point depuis huit mois, ont mis à jour, au moment d'entrer en tunnel, une magnifique galerie souterraine, qui suit parfaitement l'axe de la future route, mais dont le plafond se trouve à 6 mètres au-dessus du niveau de celle-ci et à environ 12 mètres au-dessus de l'Arve.

Taillé *au ciseau* dans la roche vive, cet aqueduc, dont on doit faire remonter la construction à la période romaine, mesure 65 mètres de longueur sur 1ᵐ,50 de largeur et une hauteur qui, de 2 mètres à l'entrée, s'abaisse dans le centre pour se relever à la sortie. Les infiltrations ont produit sur plusieurs points de la voûte des stalactites qui semblent tuffeuses et sont d'un gris boueux, et l'eau recouvre encore certaines parties de la cuvette privées d'écoulement.

A l'entrée de l'aqueduc on remarque dans le rocher un entablement particulier formant arcade et sans nul doute destiné à recevoir les vannes dont on a trouvé quelques débris à peu de distance de cette arcade.

Cette découverte justifie donc en partie la tradition, et semble permettre de reconstituer un point obscur des temps anciens. Il est clair maintenant, en effet, que l'Arve n'a jamais eu d'autre lit que celui que nous lui voyons ; une partie seule des eaux du lac passait au Châtelard, sans doute pour mettre en mouvement, ou dans la vallée ou sous les Egraz, quelque usine *importante*. On ne saurait s'expliquer autrement l'utilité d'un travail semblable, d'une galerie aussi longue creusée de main d'homme.

Quand plus tard l'Arve, brisant la barrière qui la retenait dans le vallon de Servoz, se sera précipitée, à travers le *pertuis*, dans la plaine de Chedde, les usines placées sur la rive gauche auront été emportées, et l'aqueduc, que ne pouvaient plus atteindre les eaux du lac, a disparu sous les affaissements lents mais continus des terres légères qui recouvrent la couche rocheuse de la montagne.

Quant à l'éboulement formidable qui aurait englouti le village de Diouza, il est plus probable qu'on doit l'attribuer aux débordements du *Nant-Noir* et de la *Dioza*, qui ont déjà, à tant de reprises, bouleversé le sol depuis Anterne jusqu'à la plaine.

Un trident, trouvé près de l'emplacement des vannes du Châtelard, doit être déposé, à l'heure qu'il est, au musée d'Annecy. Ne l'ayant pas vu, je ne puis en rien dire ; mais je suppose qu'il ne doit avoir aucune corrélation avec les travaux du canal souterrain. Tout au plus pourrait-il indiquer approximativement l'époque où il aura été obstrué.

Il est à regretter qu'aucune inscription ne paraisse sur les parois du roc ; l'avenir nous réserve peut-être quelque nouvelle surprise. Je n'ose l'espérer ; mais en terminant cette notice, je ne saurais trop vivement engager les archéologues de notre département à venir visiter *l'aqueduc du Châtelard*, avant que les travaux de la route ne l'aient complétement anéanti ; car malheureusement, je l'ai dit, il suit l'axe de la route et sous peu il sera confondu dans le tunnel.

P. DE MARANS.

(1) Nom patois signifiant *escalier*.

---

## LES TIMBRES-POSTE

Le timbre-poste n'a que vingt-trois ans d'existence et déjà il fait grandement parler de lui dans le monde.

Modestement créé pour le simple affranchissement, il s'est presque de suite donné les airs de papier-monnaie. D'une valeur bien déterminée, d'un emploi usuel, commode à transporter, facile à envoyer, il réunit toutes les qualités requises pour servir de numéraire. Aussi a-t-il été immédiatement accepté comme valeur d'appoint, comme paiement de petites sommes, comme complément de comptes. De tout temps on a été fort embarrassé pour payer au loin les sommes insignifiantes. Le timbre-poste est venu détruire cet embarras, aussi l'a-t-on reçu avec empressement. Sous ce rapport, la création du timbre-poste a été un progrès réel, tout aussi bien que sous celui de la facilité des relations postales.

En Chine, dit-on, les vieux timbres-poste, les timbres-poste ayant servi, sont employés comme monnaie courante. Les missionnaires feraient en Europe de grandes récoltes de timbres-poste maculés pour les employer à racheter de petits Chinois!..... Je ne sais, mais cet emploi du timbre-poste me paraît aussi douteux que le commerce des enfants lui-même.

Il n'est pas nécessaire d'aller dans le Céleste-Empire pour voir le timbre-poste utilisé après qu'il a rempli son service postal. Le vieux timbre-poste, le timbre-poste maculé est devenu chez nous :

Document historique;
Objet d'ornementation;
Article de fantaisie;
Marchandise cotée sur le marché;
Matière industrielle.

Les timbres bleus français de vingt centimes sont recherchés par l'industrie. Ils se vendent trois francs le mille. On cite une brave sœur de charité qui entretient deux ou trois pauvres malades avec le produit de la vente de ces timbres. Il lui en arrive de toute part; ceux que je reçois vont entre ses mains par l'intermédiaire d'une aimable jeune personne.

Tous les timbres indistinctement, pris en nombre, en très grand nombre, sont employés dans l'ornementation des appartements comme tapisserie. En les combinant de diverses manières, on dessine des arabesques très variées, on fait des mosaïques fort originales. Pour cela, il en faut des quantités énormes, deux mille pour couvrir un mètre carré.

Vers la fin de décembre 1862, un Anglais habitant Florence, a parié avec une demoiselle très aimable mais peu fortunée, que dans le courant de 1863 elle ne parviendrait pas à réunir un million de vieux timbres-poste. Toutes les dames d'Italie se sont liguées contre la bourse de l'Anglais. De toute part les vieux timbres affluaient à Florence, de sorte qu'avant le 31 décembre le million se trouvait complet et l'Anglais remettait vingt-cinq mille francs, somme promise. Eh bien, le croirez-vous, ce million de petits carrés de papier n'a pas suffi pour exécuter les tapisseries projetées par l'excentrique enfant d'Albion. Il fait faire de nouvelles récoltes en 1864. Cette fois, j'ignore quel est l'enjeu.

Les vieux timbres-poste se récoltent surtout pour les collections. Il est de mode, de grande mode de faire des collections de timbres-poste. Il est évident que les timbres-poste portant des effigies, des armoiries et des légendes, peuvent servir de documents historiques tout comme les monnaies. Seulement, la date récente de leur apparition, 1840, rend ces documents peu importants, d'autant qu'ils ont le grand tort d'être arrivés à une époque où les autres documents sont loin de faire défaut. N'importe, sous ce rapport, les timbres ont encore une certaine utilité pour qui sait en tirer parti. Ainsi, ils me servent très bien à enseigner, à mon fils, la géographie et l'histoire. Les armoiries et même l'effigie des souverains actuels me permet non seulement d'aborder l'histoire de nos jours, mais encore m'ouvre le champ à de nombreuses digressions dans l'histoire du passé. Cette histoire, du reste, est souvent rappelée directement par des allégories ou bien par d'anciens portraits comme celui de Christophe Colomb sur les timbres du Chili, les portraits de Washington ou de Franklin sur ceux des Etats-Unis.

La mode, après tout, s'inquiète généralement assez peu de l'utilité réelle des objets. Il est de mode d'avoir un album de timbres-poste, cela suffit.

Le commerce de suite a exploité la mode. Des éditeurs, à Paris, à Bruxelles, à Londres, en Allemagne, se sont empressés de publier des albums spéciaux dans lesquels chaque timbre est décrit et a sa place désignée. Ces albums sont accompagnés de cartes géographiques indiquant tous les pays qui ont des timbres particuliers. Ils contiennent aussi des tableaux de réduction des diverses monnaies.

Ce n'est pas chose facile de réunir une collection passable de timbres-poste. Bien que ne datant que de 1840, ces timbres sont déjà fort nombreux. Il y en a plus de 1,500 différents. L'Angleterre, qui la première s'en est servie, est le pays qui en a le plus émis. Par suite d'un sentiment aristocratique et hiérarchique, elle a institué des séries diverses pour chacune de ses trente-trois colonies, sans excepter les plus restreintes : Malte, Sainte-Hélène, et les plus récentes, comme Hong-Kong en Chine. Le total des timbres anglais s'élève à 310. Après l'Angleterre, viennent les Etats-Unis où il y en a plus de 130, non seulement à cause de la séparation du Nord et du Sud, mais surtout parce que dans ce pays éminemment démocratique un grand nombre d'offices particuliers sont autorisés à émettre des timbres-poste. L'Espagne, changeant à peu près chaque année de timbres, se trouve en troisième ligne, bien que n'ayant commencé qu'en 1850.

La France, dont les timbres-poste datent de 1848, entre la République, la Présidence et l'Empire, pour la mère-patrie et les colonies, n'a émis, jusqu'à ce jour, que trente-deux timbres différents, encore dans ce nombre sont comprises quelques simples variétés de teintes.

Les timbres-poste qui ont eu cours en Savoie sont au nombre de vingt-six.

1851, première émission sarde, FRANCO BOLLO, rectangulaires, imprimés en blanc sur fond de couleur, tête nue du roi Victor-Emmanuel à droite :

40 centimes, fond rose.
20 — — bleu.
5 — — noir.

1852, deuxième émission sarde, même type, imprimés en relief sur papier de couleur :

40 centimes, papier rose.
20 — — bleu.
5 — — vert.

1855, troisième émission sarde, même type, impri-

més en relief, la tête dans un ovale blanc, le cadre et la lettre sur un fond de couleur :

40 centimes, cadre rouge.
20 — — bleu.
20 — — vert foncé.
5 — — vert pâle.

1856, quatrième émission sarde, même type, impression en blanc sur un cadre de couleur, tête en relief dans un ovale blanc :

3 francs, cadre doré.
80 centimes, — jaune ocre.
40 — — rouge.
20 — — bleu.
10 — — bistre.
5 — — vert.

Il y a quelques variétés de teintes.

1860, timbres français, rectangulaires, tête nue de l'empereur Napoléon à gauche, imprimés fond de couleur, ce qui laisse la tête, le dessin et la lettre en blanc :

80 centimes, carmin.
40 — orange.
20 — bleu.
10 — jaune.
5 — vert.
1 — vert bronzé.

Chiffre-taxe : quadre noir carré, contenant dans son milieu imprimé en noir sur blanc :

15 centimes à percevoir.
10 centimes à percevoir.

1863, timbres rectangulaires, sans encadrement, tête laurée de l'empereur Napoléon à gauche, dans un rond; en bas gros chiffres indicatifs de la valeur :

2 centimes, rouge brun.
4 centimes, gris perle.

La passion des timbres-poste a pris un tel développement qu'elle a produit une branche assez importante de commerce. Paris, Bruxelles, Londres, l'Allemagne ont leurs *négociants en timbres-poste*. Ouvrez le fameux *Almanach des* 100,000 *Adresses*, vous trouverez indiqué, rien que pour Paris, cinq de ces négociants, et pourtant tous ceux de la capitale ne sont pas nommés. Plusieurs ont publié des catalogues avec prix courants. Il est curieux de jeter un coup d'œil sur ces prix. On y voit, par exemple, que le timbre-poste d'Espagne, 1re émission, ovale, ours montant à un arbre, qui neuf valait 1 cuarto, soit 3 centimes et demi, se vend actuellement maculé 15 francs. Deux timbres du Gouvernement provisoire de Naples de 1/2 tournèse, soit 1 centime, l'un avec les armes de Naples, l'autre avec la croix de Savoie, valent chacun maintenant 10 francs, bien qu'ayant servi. Ces prix très élevés de certains timbres et les demandes réitérées des collectionneurs ont engagé les marchands à photographier les types les plus rares. C'est ce qu'ils ont fait pour le 1 cuarto d'Espagne dont je viens de parler. La photographie se vend 25 centimes. Il est d'autres timbres qu'on a imités : ainsi le 5 centimes bleu et le 5 centimes vert des Etats-Confédérés d'Amérique, avec l'effigie de Jefferson Davis, se vendent neufs 3 francs, mais pour 75 centimes on peut avoir des imitations. J'ai aussi reçu d'Allemagne des imitations de timbres du Gouvernement provisoire des Romagnes. Entre ces imitations avouées et les faux vendus pour vrais, il n'y a que la distance qui sépare un homme franc et délicat de ce qu'on appelle poliment dans le commerce un homme fin. Avis aux amateurs.

Gabriel de Mortillet.

---

## A PROPOS DE LA DÉCENTRALISATION INTELLECTUELLE

De toutes parts en France il se manifeste une réaction contre la centralisation intellectuelle qu'exerce Paris. Chacun propose un moyen propre à secouer le joug de la capitale. Les uns voudraient créer à Paris même un organe littéraire qui ouvrirait ses colonnes aux hommes de lettres de la province ; les autres proposent au contraire de grouper les forces sans les centraliser, problème difficile, il est vrai, mais dont la solution est la seule qui puisse produire quelque résultat avantageux.

En effet, créer un organe à Paris, n'est-ce pas retomber dans le mal dont on veut éviter les effets? n'est-ce pas tourner dans un cercle vicieux? Décentraliser en centralisant est une tentative qui ne peut aboutir qu'au ridicule ; en dehors de l'inconséquence nous voyons encore dans ce moyen une grande impossibilité, par ce motif qu'un seul journal ne pourrait suffire à la reproduction des travaux de tous les écrivains provinciaux. C'est ce qui nous fait penser que le *Glaneur littéraire*, qui vient d'être fondé pour l'émancipation de la province, et qui a ses bureaux à Paris, n'atteindra pas le but qu'il se propose ; l'idée peut être généreuse, mais l'application utile en est impossible.

Le moyen le plus propre à obtenir la décentralisation, celui qui mérite, à notre avis, d'être étudié avec le plus de sollicitude, est dû à M. le chevalier de Maynard, de Saint-Lô ; il consisterait à créer « une vaste « association provinciale, dont tous les membres sous- « criraient pour une faible somme qui serait versée « mensuellement ; le produit de cette cotisation, toute « patriotique, serait employé à subventionner un ou « deux journaux par département, afin qu'ils soient « tenus de rendre un compte parfaitement impartial « de toutes les publications scientifiques ou littéraires. »

Cette proposition, faite par M. de Maynard au congrès scientifique de Saint-Etienne, a été prise en considération ; la question a été discutée de nouveau au congrès de Chambéry, sans que toutefois on ait pris une détermination. Nous ne pensons pas que le moyen dont il s'agit puisse être accepté sans être modifié ; mais nous croyons qu'il forme la meilleure base pour une étude approfondie de la question ; l'idée d'une association embrassant tous les départements est la seule qui fournisse des éléments sérieux à une organisation durable.

C'est pourquoi nous engageons tous les hommes qui ont à cœur de voir enfin les provinces prendre la place à laquelle elles ont droit dans le mouvement intellectuel, à méditer sur un sujet aussi important ; il ne suffit pas de dire que la décentralisation est nécessaire, mais il faut encore et surtout chercher le moyen de l'opérer. Il serait à désirer que la question fût tranchée dans le congrès scientifique qui aura lieu cette année à Troyes.

Jules Philippe.

---

## CHRONIQUE MUSICALE

Paris, le 8 mai 1864.

Nous voici arrivés à la fin de la saison musicale, c'est-à-dire de la partie de l'année où l'on s'occupe le plus de musique et que les théâtres choisissent de préférence pour donner les œuvres nouvelles. Le Théâtre-Lyrique prendra comme d'habitude ses vacances à la fin du mois; le Théâtre-Italien fermera ses portes dans huit jours; il a retardé sa clôture parce que, à cause des réparations et des changements qu'on a faits dans la salle, la réouverture n'avait eu lieu que vers le milieu d'octobre. Aucun théâtre n'annonce comme très prochaine la représentation de quelque ouvrage nouveau; les promesses qu'on nous fait pour l'été sont bien vagues ou bien parcimonieuses.

La première question qui se présente est celle-ci : Y a-t-il progrès ? A considérer le fond des choses, il y a toujours progrès dans l'art comme en tout. La décadence romaine elle-même était un progrès en ce sens qu'elle accomplissait la ruine d'un état de choses vicieux et ouvrait la voie au christianisme et à l'émancipation de la société humaine, qui en est la conséquence logique, si lente qu'elle soit à se réaliser entièrement. En raisonnant de la sorte, on peut découvrir du progrès dans les temps les plus barbares ou les plus dépravés; mais alors la question devient inutile. Lorsqu'on demande s'il y a progrès, on ne considère pour l'ordinaire que les faits extérieurs, en comparant une époque à une autre, de telle manière que les mots de décadence et de progrès impliquent contradiction. La question étant posée dans ces termes pour la musique théâtrale, je réponds: non, il n'y a point de progrès, et je suis presque tenté d'ajouter : au contraire ! — Mais la liberté des théâtres ? me direz-vous. Je vous en parlerai.

L'Opéra continue à vivre selon les règles d'une sage économie domestique. Il paraît fort satisfait de l'état de ses affaires. C'est qu'il y a toujours à Paris assez d'étrangers ou de provinciaux et assez de gens peu exigeants pour se contenter d'une exécution médiocre des plus belles œuvres du répertoire. Et puis on a soin de temps en temps d'entretenir la curiosité du public par quelque ballet où brille tantôt une danseuse russe, tantôt une danseuse italienne.

La reprise de *Moïse* a fourni pendant trois mois de bonnes recettes. C'est un joli spectacle, rehaussé d'une musique brillante et agréable, avec quelques morceaux réellement beaux. En général la partition est peu digne d'un sujet pareil ; elle est écrite dans le style et le système de la plupart des opéras de Rossini, où la même musique ou des mélodies se ressemblant pour le fond servent indifféremment à accompagner des situations très diverses et tout à fait opposées. La comparaison de la partition italienne et de la partition française pourra fournir des remarques très curieuses. Quant à l'exécution, deux artistes seuls se sont réellement distingués ; c'est M. Faure et M^lle^ Marie Battu, qui n'avait été engagée que pour cet ouvrage.

Nous avons eu un ballet nouveau en trois actes et un opéra nouveau en un acte. Le ballet de *la Maschera* de MM. de Saint-Georges et Rota, musique de M. Giorza, a été écrit pour les débuts de M^lle^ Boschetti, une artiste italienne, qui a beaucoup de talent, mais qui n'est supérieure à nos ballerines françaises que par une remarquable vigueur musculaire. Cet avantage est contrebalancé par un embonpoint qui ne laisse pas que de gêner les mouvements de la danseuse. Le ballet de *la Maschera* en lui-même est une œuvre estimable, mais rien de bien nouveau ; la musique ne sort pas d'une franche médiocrité; il semble qu'on l'ait déjà entendue partout.

Le *Docteur Magnus* est un petit opéra comique peu récréatif, égaré, on ne sait comment, au théâtre de la rue Lepelletier. La pièce est d'une insignifiance et d'une niaiserie dont il y a peu d'exemples. M. Boulanger trouve quelquefois des mélodies gracieuses, mais il aura tout profit à nous les faire entendre ailleurs qu'à l'Opéra.

Nous avons eu aussi la reprise de *Giselle*, un des meilleurs ballets-pantomimes, pour la rentrée de M^lle^ Mourawieff, une danseuse russe qui n'a pas le même défaut que M^lle^ Boschetti. Les mauvais plaisants n'ont pas manqué, à cette occasion, d'appliquer à l'Opéra deux vers chantés par Leporello dans son grand air du *Don Giovanni* de Mozart. M^lle^ Mourawieff n'en a pas moins un jarret d'acier; elle mime avec intelligence et elle danse avec une précision et une souplesse très rares.

L'opéra de M. Mermet, *Roland à Roncevaux*, est loin d'être prêt à paraître devant le public. Si j'en croyais certains bruits, il ne faudrait pas fonder de grandes espérances sur cette partition, mais de pareils dire ne doivent rien faire préjuger de la valeur d'une œuvre. La mort de Meyerbeer a fait répandre le bruit que l'*Africaine* serait désormais perdue pour l'Opéra. Mais M. Perrin, dans son discours prononcé à la gare du Nord, a déclaré positivement que l'ouvrage sera représenté. Cela n'a rien que de croyable; on le donnera d'autant plus qu'on sera libre de le donner comme on voudra. L'œil du maître manquera, et ce n'est pas l'autorité de M. Jules Beer, le neveu de l'illustre compositeur, qui pourra y suppléer.

Avant de parler des autres théâtres, disons-le tout de suite : la position des compositeurs en France ne s'est point améliorée depuis l'année dernière, et cette fois-ci j'ajoute résolûment : au contraire. Les petits ouvrages appelés levers de rideau offraient jusqu'à présent un moyen simple et en général peu dispendieux pour mettre à l'essai de jeunes compositeurs, afin de constater leur talent et de leur fournir l'occasion d'acquérir cette expérience de la scène que la pratique seule peut donner. Eh bien ! les théâtres tendent de plus en plus à leur interdire cette ressource; ils veulent avoir des compositeurs tout grands, ayant fait leurs preuves je ne sais où, peut-être dans la lune. Quand l'Opéra daigne, tout au plus une fois par an, donner un ouvrage nouveau en un acte ou en deux actes, pour servir de lever de rideau à un ballet, il choisit des compositeurs plus ou moins aptes à écrire un opéra comique, mais dont l'incapacité pour le grand opéra ressort clairement de leurs œuvres précédentes. Au surplus les textes qu'on leur confie sont invariablement des pièces fort médiocres d'opéra comique. On a donné ainsi successivement *la Voix humaine* de M. Alary, *la Mule de Pedro* de M. Victor Massé et le *Docteur Magnus* de M. Ernest Boulanger. Pourtant, puisque l'Opéra a été mis sous la tutelle directe du gouvernement, sous prétexte qu'il est avant tout une question d'art, la direction ne devrait-elle pas s'occuper activement de chercher les compositeurs qui lui manquent ? Meyerbeer est mort ; qui donc prendra sa place ?

Le seul avantage que je puisse reconnaître au système d'après lequel est administrée notre première scène lyrique, c'est que la critique ne sait pas trop à qui s'en prendre. Le décret impérial par lequel l'Opéra a été mis à la charge de la liste civile contient l'article que voici : « Une commission supérieure permanente est instituée près le ministre de notre maison, pour donner son avis sur les questions d'art et sur toutes les mesures propres à assurer la prospérité de l'Opéra. Cette commission est présidée par le ministre. » Il découle de là que le directeur du théâtre n'a qu'une responsabilité restreinte ; si l'on voulait aller au fond des choses, on risquerait de frapper trop haut pour pouvoir le faire sans inconvénient. On aime à éviter les avertissements, même quand ils sont simplement officieux.

Si du moins on chargeait les compositeurs français d'écrire la musique des ballets, les airs de danse sont leur affaire; ils en mettent tant dans leurs opéras ! Mais non : on leur préfère des compositeurs italiens ayant un certain

renom dans leur pays, ayant déjà fait la musique de quarante ou cinquante ballets, et par conséquent n'ayant plus guère d'idées dans la tête, si tant est qu'ils en aient jamais eu.

Le dernier ouvrage nouveau en un acte qu'ait donné l'Opéra-Comique ce sont les *Bourguignonnes*, représentées au mois de juillet de l'année passée. On l'a repris quelquefois cet hiver; le plus souvent on a choisi pour lever de rideau des opéras connus depuis longtemps, tels que : *Rose et Colas* de Monsigny, le *Tableau parlant* de Grétry, le *Chalet* d'Adolphe Adam, les *Noces de Jeannette* de M. Victor Massé et quelques autres. Le Théâtre-Lyrique cherche le plus possible à se passer de lever de rideau et à ne donner dans une soirée qu'un seul opéra, en trois, quatre ou cinq actes. Lorsque par extraordinaire il a eu besoin d'une *rallonge* (pardon du mot) pour ses spectacles, il prenait l'*Epreuve villageoise* de Grétry ou *Ma tante dort*, bluette en un acte, dont la musique est de M. Caspers et qu'on est allé emprunter à l'Opéra-Comique où il a servi de lever de rideau il y a peu d'années.

Le poëme d'un opéra occasionne aux compositeurs des embarras très grands, si absurdes qu'ils soient. Pour qu'un ouvrage lyrique soit reçu à un théâtre, il faut, avant que le directeur songe à examiner la musique, que la pièce soit agréée par lui. Pour se faciliter la besogne, MM. les directeurs ont coutume d'honorer de leur confiance certains auteurs dont ils acceptent les productions presque les yeux fermés, tandis qu'ils éconduisent plus ou moins gracieusement les littérateurs peu connus, ou pour le moins, mettent les plus incroyables difficultés à leur accorder une attention sérieuse. Or, les auteurs privilégiés ne sont, à parler franchement, que des faiseurs plus ou moins habiles; lorsque par hasard ils tombent sur un sujet favorable et qu'ils ont la main heureuse, ils produisent une pièce bonne ou supportable; dans le cas contraire ils nous gratifient des inventions les plus pitoyables, les plus plates ou les plus grotesques qu'on puisse imaginer; de telle sorte qu'on est à se demander qui des trois a été le plus malavisé, du *librettiste*, du musicien ou du directeur de théâtre.

Depuis l'automne dernier, nous avons eu, en tout, six opéras nouveaux : les *Pêcheurs de Perles*, les *Troyens*, la *Fiancée du roi de Garbes*, le *Docteur Magnus*, *Mireille* et *Lara*. M. Berlioz n'a écrit lui-même le texte des *Troyens* que pour en finir avec les obstacles qu'il rencontrait partout à se procurer un poëme bon et qui lui convînt. La pièce de la *Fiancée du roi de Garbes* est de Scribe (mort il y a environ trois ans) et de M. de Saint-Georges; elle n'est pas mauvaise sans être excellente Le texte de *Mireille* est de M. Michel Carré; celui des trois opéras suivants : les *Pêcheurs de Perles*, le *Docteur Magnus* et *Lara*, est de MM. Eugène Cormon et Michel Carré. Les *Pêcheurs de Perles* n'étaient qu'une pauvre et gauche contrefaçon de la *Vestale;* je vous ai dit plus haut ce que vaut le *Docteur Magnus*. La maladresse insigne avec laquelle est faite la pièce de *Mireille* est la cause principale que, les deux premiers actes exceptés, l'ouvrage est ennuyeux et ne restera pas au répertoire du Théâtre-Lyrique. Le texte de *Lara* seul a bien servi le compositeur.

Lundi dernier, il y a huit jours, l'affiche du Théâtre-Lyrique annonçait, pour le mercredi suivant, la première représentation de la *Captive*, opéra en trois actes, paroles de M. Michel Carré, musique de M. F. David. Le lendemain, point de nouvelles de la *Captive;* quelques jours plus tard, on apprit par les journaux que les auteurs avaient retiré l'ouvrage. On m'a assuré que c'était la faute de la pièce. Ainsi, voilà un opéra pour lequel on avait fait tous les frais, toutes les études nécessaires, et au moment de le soumettre au jugement du public, on se ravise et l'on trouve prudent de ne pas affronter une chute certaine. Que les auteurs remettent l'œuvre sur le métier, ou non, peu importe; de pareils faits n'en sont pas moins concluants et n'ont pas besoin de commentaire. Il se peut, du reste, que le dernier mot ne soit pas dit sur la *Captive*, car l'éditeur a fait graver d'avance la partition (encore une mauvaise habitude qui se propage) et il ne peut se tenir pour satisfait. En attendant, on annonce que la direction de l'Opéra-Comique se propose de charger M. F. David d'écrire un grand ouvrage en cinq actes; les auteurs du texte sont MM. de Leuven (le directeur de l'Opéra-Comique), Michel Carré et Hadot.

Il résulte de cet état des choses que les compositeurs cherchent autant que possible à obtenir un texte écrit par l'un des faiseurs en renom ou en crédit chez tel ou tel directeur. Ils y voient une garantie précieuse pour que leur ouvrage soit représenté. Ils éviteront donc avec soin de mécontenter leur collaborateur; même lorsqu'ils sont assez perspicaces (ce qu'ils sont loin d'être souvent) pour apercevoir les défauts que peut avoir un texte d'opéra, ils n'oseront trop s'en plaindre ou ne le feront qu'avec une extrême réserve.

Je demandai à une personne que j'avais lieu de croire bien informée, comment M. Gounod, après avoir déjà commis l'inconcevable faute de mettre en musique la *Reine de Saba* de MM. Jules Barbier et Michel Carré, avait pu accepter une pièce aussi défectueuse que *Mireille*. Voici ce qu'on me répondit. C'est M. Gounod qui a indiqué à M. Carré le poëme provençal *Mirèio* de M. Frédéric Mistral comme pouvant fournir un sujet favorable à la scène. M. Carré fit les deux premiers actes et le compositeur se mit aussitôt avec ardeur à en écrire la partition. Lorsque M. Gounod reçut les actes suivants, il vit bien qu'ils lui offraient de grandes difficultés, mais il s'obstina à vouloir les vaincre. Là était son tort : il fallait comprendre non seulement que ces trois derniers actes étaient pauvres d'action et mal conduits, mais qu'ils contenaient aussi des scènes très défavorables à la musique.

De tous les théâtres lyriques, l'Opéra-Comique a seul été heureux, au point de vue pécuniaire, pour les nouveautés qu'il a données. La pièce de la *Fiancée du Roi de Garbes* n'a que des ressemblances fort vagues avec les contes de Boccace et de Lafontaine qui portent le même titre et que vous ne seriez pas blâmables ne n'avoir point lus. L'intrigue est assez décousue, souvent absurde, mais elle est spirituellement conduite et suffisamment amusante. Dans la musique on trouve des morceaux fort jolis où l'on reconnaît tout le talent de M. Auber, mais c'est le petit nombre. Je ne crois pas que cet ouvrage reste au répertoire de l'Opéra-Comique ni que beaucoup de théâtres songent à le monter. M. Auber, qui est aujourd'hui dans sa quatre-vingt-troisième année (il est né le 29 janvier 1782), a écrit trop d'œuvres bien supérieures à sa dernière partition pour que celle-ci pût éveiller chez le public un intérêt bien vif et bien durable.

Le sujet de *Lara* est emprunté à lord Byron ; il est plus habilement traité que celui de *Mireille*. La musique est de M. Aimé Maillart, l'auteur de *Castibelza*, des *Dragons de Villars* et des *Pêcheurs de Catane*. Parmi les compositeurs de l'école de M. Auber, M. Maillart est un des mieux doués, mais aussi un de ceux qui suivent le plus fidèlement les errements du maître. *Lara* sera représenté partout où l'on aura donné les *Dragons de Villars*. C'est le plus grand succès de la saison et peut-être de l'année.

Le Théâtre-Lyrique a dû ses meilleures recettes à *Faust* et à *Rigoletto* qu'il a monté avec une traduction française. Il est très possible que cette bonne fortune lui donne envie de représenter d'autres opéras italiens. Les œuvres de Mozart et de Weber seront pendant quelque temps à l'abri de ses mauvais traitements. M. Carvalho avait promis, au commencement de l'hiver, de nous rendre le *Freyschutz* « dans son intégrité, » mais il ne paraît plus trop s'en souvenir; et, à tout prendre, de telles promesses sont assez

chimériques, en considération des procédés dont usent nos chanteurs et nos cantatrices. La disparition subite de la *Captive* a provoqué la reprise de la *Reine Topaze* de M. Victor Massé, qu'on annonce pour prochainement.

Quant à des opéras nouveaux, le Théâtre-Lyrique en a donné trois depuis l'automne dernier. Les *Pêcheurs de perles*, musique de M. Georges Bizet, un jeune compositeur, lauréat de l'Institut, a disparu, tant par la faute de la partition que par celle de la pièce. Les *Troyens à Carthage* dénotent beaucoup plus de talent que ne le croit le vulgaire, quoique, même parmi les personnes non musiciennes, les avis soient partagés. Le principal tort de M. Berlioz, c'est d'avoir voulu ressusciter la tragédie lyrique à la façon des opéras de Gluck. Le génie musical et dramatique le plus puissant réussirait difficilement dans une pareille entreprise. L'histoire des amours de Didon et d'Enée, empruntée à l'*Enéide*, offre particulièrement de très grands écueils et fort peu d'intérêt au théâtre. Les deux premiers actes de *Mireille* contiennent des morceaux excellents, et au quatrième acte il y a une scène pastorale qui est une des plus délicieuses compositions de M. Gounod. Dans le reste, il a le plus souvent tenté l'impossible en luttant contre les défauts de la pièce.

La conclusion à tirer de tout ce que je viens de dire, c'est que les compositeurs qui, comme MM. Berlioz et Gounod, cherchent à suivre une voie originale, n'ont point réussi à conquérir un succès incontesté et durable et qu'il est toujours moins périlleux de suivre les routes battues. En se contentant d'écrire des mélodies charmantes, des vocalises brillantes, des motifs de danse spirituels, fût-ce au mépris de l'expression vraie des situations, on réussit plus facilement au théâtre qu'en ne voulant copier personne. Des œuvres comme *Lara* peuvent faire le tour de l'Europe, mais elles ne sauraient prétendre à élever la France au-dessus du rang secondaire qu'elle occupe jusqu'à présent en musique par rapport à l'Allemagne et à l'Italie. J'espère, lecteur, que vous comprendrez maintenant le jugement sommaire que j'ai énoncé au commencement de cet article, et vous ne m'accuserez point d'être un esprit morose ou pessimiste.

Disons quelques mots du Théâtre-Italien. La saison a été malheureuse. M. Bagier, en acceptant la direction, avait renoncé à la subvention de cent mille francs; il la réclame maintenant comme indispensable. Il fut un temps où le Théâtre-Italien marchait à souhait; c'était une affaire d'or. On y trouvait régulièrement tous les ans les mêmes artistes, aimés du public; les abonnements étaient faits pour toute la saison, dès le commencement; une société *d'élite*, comme on l'appelait, y venait applaudir une musique selon son cœur. Aujourd'hui, les bons artistes italiens sont devenus plus rares. Le public est moins épris des charmants opéras de Rossini, de Bellini, de Donizetti, qu'il idolâtrait tant autrefois. Les directeurs font de vains et maladroits efforts pour conserver au Théâtre-Italien la réputation de théâtre aristocratique par excellence, eu égard à la toilette bien entendu, car le monde interlope n'y manque pas. Jugez de la surprise du public lorsqu'au mois de février dernier l'affiche du Théâtre-Italien contint un jour en gros caractères l'avis suivant, conçu en style de commissaire de police: « Les dames ne seront pas admises en chapeau au premières loges! » Le même avis fut affiché à l'intérieur du théâtre sous une forme un peu plus polie; il fut respecté, sans contestation.

Nous n'avons eu ni *Simon Boccanegra* ni la *Forza del Destino*, comme on nous l'avait promis. Rossini, Bellini, Donizetti et Verdi ont seuls défrayé le répertoire; Mozart et Cimarosa l'ont échappé belle. Quant aux chanteurs, nous n'avons entendu, outre Fraschini et Delle Sedie, que quelques artistes estimables, tenant convenablement leurs rôles, d'autres fort médiocres, puis M^lle^ Adelina Patti. La sémillante cantatrice a continué à faire les délices d'une certaine partie du public. Pour les gens plus clairvoyants ou moins accessibles à l'enthousiasme, c'est une jeune fille aimable, fine, distinguée, assez maniérée, possédant une voix ravissante, une grande facilité naturelle pour la vocalisation, du sentiment et du goût, mais ne comprenant bien aucun des rôles qu'elle interprète, ne se faisant point faute de les arranger à sa guise et inhabile surtout aux scènes dramatiques. C'est toujours et partout M^lle^ Patti, jamais le personnage de la pièce.

Ce qui inquiète surtout M. Bagier, c'est le décret sur la liberté des théâtres. On assure qu'il est question d'établir un grand théâtre italien à la tête duquel se trouverait M^me^ Alboni. L'entreprise n'est pas sans dangers; en tout cas, si elle se réalise, elle pourra contribuer à éclaircir la question de la nécessité et de l'utilité de ce genre de spectacle.

Les Bouffes Parisiens n'ont pas été fort heureux de leur côté. Ils n'ont fait leur réouverture que le 5 janvier et ils feront leur clôture annuelle à la fin de mai. Voici les opérettes nouvelles qui y ont été représentées: *Lienhen et Fritzchen*, une amusante petite pièce à deux personnages, qui a obtenu du succès; *il signor Fayotto* et l'*Amour chanteur*, qui ont disparu promptement; enfin un opéra-bouffe en trois actes, les *Géorgiennes*, dont l'existence se terminera probablement avec la fermeture du théâtre. La musique de ces quatre ouvrages est de M. J. Offenbach.

Pour quiconque juge la situation sainement, la liberté des théâtres ne saurait, pour l'instant, exercer une influence sur les progrès de l'art musical. Les bons chanteurs et les œuvres à succès sont trop rares, et l'établissement d'un nouveau théâtre lyrique est une entreprise trop périlleuse pour qu'on y songe aisément, à moins que ce ne soit un petit théâtre d'opérettes où l'art véritable n'a rien à voir. Il se peut cependant que les Bouffes Parisiens, qui ont agrandi considérablement leur salle, soient conduits par la force des choses à donner mieux que des opérettes ou de grosses bouffonneries et à prendre par rapport à l'Opéra-Comique une position semblable à celle qu'a prise le Théâtre-Lyrique par rapport au Grand-Opéra. On remarque aussi que le décret du 6 janvier commet une inconséquence flagrante en laissant subsister la défense faite aux cafés-concerts d'exécuter des morceaux d'opéras ni rien qui ressemble à une représentation théâtrale. C'est restreindre la vulgarisation de la musique; c'est avouer en même temps qu'on chante fort mal dans les théâtres lyriques.

Les concerts ont abondé comme les années précédentes. Là du moins le progrès est visible quoique lent à s'accomplir. La musique classique fait des adeptes de plus en plus nombreux; son influence ne s'exerce pas seulement sur le goût du public, mais aussi sur les instrumentistes, obligés de s'appliquer à un jeu plus sérieux. On connaît la haute réputation de la Société des Concerts du Conservatoire. Les concerts populaires du Cirque-Napoléon jouissent toujours de la même vogue, quoique les trois festivals annoncés par M. Pasdeloup pour la clôture annuelle aient mis le public en fuite, si bien que le troisième n'a pas pu avoir lieu du tout. M. Pasdeloup s'exagère sa valeur et il a commis une faute en doublant ou en triplant le prix des places pour ses festivals. Deux concerts populaires de musique classique à orchestre ont eu lieu, le mois dernier, au Cirque de l'Impératrice, sous la direction de M. Deloffre, chef d'orchestre du Théâtre-Lyrique. Pour l'exécution des œuvres de musique de chambre il faut citer d'abord les quatre sociétés principales qui donnent annuellement plusieurs séances et se distinguent par l'excellence de l'interprétation. Ce sont les sociétés Alard, Armingaud, Mauris et Lamoureux (en les désignant du nom de l'artiste qui joue la partie de premier violon). Une vingtaine de séances du même genre ont eu lieu dans les salons d'exposition de la Société nationale des Beaux-Arts (boulevard des Italiens). M. Ferrand, fondateur de la Société des quatuors

français, a donné trois concerts pour l'audition d'œuvres de compositeurs nationaux, la plupart vivants. Quant aux concerts particuliers, je dois renoncer à en parler ici. Les personnes qui aiment à entendre de la musique de tout genre, classique par exception, et à savourer en même temps une chope de bière, une demi-tasse de café avec ou sans accompagnement de cigare, ont pendant l'hiver le Casino de la rue Cadet et l'Athénée musical, situé près de l'hôtel de Cluny. L'été ils peuvent se rendre aux concerts des Champs-Elysées ou au pré Catelan (bois de Boulogne).

Je remets à ma prochaine chronique le compte-rendu des publications musicales les plus intéressantes.

JOHANNÈS WEBER.

---

## BULLETIN

### SOCIÉTÉ FLORIMONTANE

*Séance du 12 mai 1864*

PRÉSIDENCE DE M. C. DUNANT

Après le dépouillement de la correspondance, M. le chanoine *Favre* donne lecture d'un fragment de ses *Conférences philosophiques* en cours de publication.

M. *Alphonse Despine* lit quelques passages d'un travail en préparation sur la poésie en patois de la Savoie.

M. *Revon* présente divers objets antiques en bronze et en fer qui sont destinés à prendre place dans les collections de la Société.

Les dons et échanges suivants sont déposés sur le bureau :

1° *Atti della Società italiana* di scienze naturali, de Milan; vol VI, fasc. 1; — 2° *Revue des Sociétés savantes:* janvier-février 1864; — 3° *Bulletin* de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne; 4e vol. de 1863; — 4° *Journal* de la Société centrale d'agriculture du département de la Savoie; avril 1864; — 5° *Bullettino archeologico sardo;* janvier, février, mars 1864; — 6° *Bulletin* de l'Union des Arts de Marseille; mars 1864; — 7° *Rapport sur les Travaux et les Publications académiques des provinces, pendant l'année* 1862, par M. Challe; Caen 1863; — 8° *Revue archéologique* de Paris; mai 1864; — 9° *Revue du Lyonnais;* avril 1864: — 10° *Les Beaux-arts;* 1er mai 1864; — 11° *Tribune lyrique;* 1er mars 1864; — 12° *Journal des connaissances médicales*, de M. Caffe, — 13° *Conférences philosophiques*, etc., par M. l'abbé H. Favre; don de l'auteur; — 14° *Rimes franches*, par M. Louis Guibert; don de l'auteur; — 15° Le journal l'*Atelier*, de Bordeaux; — 16° L'*Union magnétique*, de Paris; — 17° L'*Abeille du Bugey;* — 18° Le *Mont-Blanc;* — 19° Le *Courrier de Savoie;* — 20° Le *Léman*.

Pour extrait conforme :

*Le secrétaire*, JULES PHILIPPE.

---

M. l'abbé Ducis, vice-président de la Société Florimontane, a été nommé membre correspondant de l'Académie royale des sciences et lettres de Palerme. Cette Société, fondée en 1715, sous Victor-Amédée II de Savoie, s'est réorganisée sur de nouvelles bases en 1832.

---

Par décret de S. M. Victor-Emmanuel, M. Pillet Louis, avocat, officier d'académie, secrétaire de l'Académie impériale de Savoie, a été nommé chevalier des SS. Maurice et Lazare.

---

Par décision ministérielle, M. Laurent Rabbut, professeur au lycée de Chambéry, l'un des membres les plus actifs de la Société d'histoire et d'archéologie de cette ville, a été nommé officier d'académie.

---

M. le chanoine Favre vient de faire paraître la première livraison d'un ouvrage intitulé : *Conférences philosophiques*. Les esprits, il faut le constater et le regretter tout à la fois, ne sont guère portés aujourd'hui vers l'étude des choses abstraites, et l'on pourrait contester l'opportunité d'une telle publication si elle ne se recommandait, en outre du talent avec lequel ces *Conférences* sont traitées, par son but philanthropique. Les souscriptions recueillies assurent à l'auteur un bénéfice qu'il destine à l'asile des vieillards pauvres. Nous lui souhaitons un large succès.

---

Après un long silence, M. Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, s'est décidé à publier un nouveau volume de poésies intitulé *Silves*. Cet ouvrage a paru chez l'éditeur Dentu.

---

Si M. Mathieu (de la Drôme) a été, à cause de ses prédictions sur les variations atmosphériques, le sujet de sarcasmes et de plaisanteries inconvenantes, il a trouvé d'un autre côté un grand nombre de défenseurs, parmi lesquels on compte quelques savants. C'est ainsi que M. Béleguic, capitaine de vaisseau, a publié il y a quelques semaines, une lettre dans laquelle il démontre que le fondateur de la nouvelle science météorologique a vu se réaliser, avec une ponctualité désespérante pour les railleurs, ses prédictions concernant le mois de mars. M. Béleguic termine sa lettre par ces mots : « Si l'on eût écouté M. Mathieu (de la « Drôme) l'*Atlas* n'aurait pas péri. »

---

L'attention des savants se porte aujourd'hui sur un phénomène qui n'est pas sans précédent, mais qui a été très rare jusqu'à ce jour dans les régions européennes : il s'agit de la formation d'une île volcanique sur les côtes de la Sicile. Un navire anglais, qui a à son bord plusieurs savants chargés de suivre les progrès du travail sous-marin, stationne dans les parages témoins du phénomène.

Déjà en 1831, à la même place, une île semblable surgit tout à coup. On observa d'abord un jet d'eau qui s'élevait tous les quarts d'heure jusqu'à 30 ou 40 mètres; à ce jet d'eau succéda une colonne de vapeur atteignant la hauteur de 500 mètres. Puis l'île parut avec un cratère au centre, et elle mesura bientôt 5 kilomètres de tour. Deux savants, M. Hoffman, allemand, et M. Constant Prévost, anglais, se rendirent sur les lieux pour étudier le phénomène. M. Constant Prévost descendit sur l'île et reconnut la nature des matières qui la fournit; l'examen auquel il se livra lui permit de prédire qu'une fois le travail intérieur suspendu, les vagues finiraient par ronger et emporter cette île formée de scories. En effet, après quelques mois, toute trace disparut de la surface de la mer, et il ne resta qu'un récif qui, lui-même, au bout de quelques années, fut complètement détruit.

Ce phénomène est en train de se produire aujourd'hui, et on conçoit qu'il doive exciter la plus grande curiosité dans le monde scientifique.

---

On a vendu aux enchères, à la fin du mois de mars, la collection de manuscrits précieux délaissés par la duchesse de Berry. Un livre d'heures aux armes d'Henri II et de Catherine de Médicis, enrichi de miniatures remarquables et de 55 portraits, a été chaudement disputé; il est échu au musée des souverains pour la somme de 63,000 francs. Le même musée a acquis un manuscrit de Louise de Savoie, mère de François Ier, au prix de 3,210 francs.

---

Le *Moniteur* du 31 mars a publié un rapport du ministre des beaux-arts à l'Empereur, sur les nouvelles découvertes faites dans les ruines de Ninive par le consul de France, M. Place. Le ministre a proposé de publier la description et les dessins de ces trésors archéologiques et d'ouvrir à cet effet un premier crédit de 70,000 francs au budget extraordinaire de 1865. La dépense totale, répartie en trois années, serait de 210,000 francs.

---

Le *Journal du Loiret* annonce qu'ensuite de fouilles pratiquées sous les auspices de la municipalité d'Orléans, dans les environs de Saint-Euverte, on a découvert un cimetière remontant à l'époque où l'on brûlait les corps. Ce cimetière a été trouvé au-dessous de deux autres, dont le premier appartient à l'époque chrétienne et le second à l'époque du paganisme. C'est la superposition de ces deux champs de repos qui a fait présumer avec raison à M. de Pibrac, le directeur des fouilles, qu'un troisième devait se rencontrer au-dessous.

On a trouvé dans le premier tombeau qui a été mis à découvert, plusieurs objets curieux tels qu'ils avaient été placés il y a seize cents ans : une urne sphérique en verre à deux anses, deux coupes également en verre dont l'une contient quelques matières calcinées, un lacrymatoire de verre et un très beau bracelet de bronze d'une forme inconnue jusqu'à ce jour, au milieu duquel est fixée une febule qui descendait le long du bras.

---

*Le Directeur gérant*, J. PHILIPPE.

ANNECY. — TYP. THÉSIO.

5me Année — N° 6. *Omnes omnium caritates patria una complexa est.* 15 juin 1864.

ON S'ABONNE

EN FRANCE

Par un *bon postal* à l'ordre du Directeur;

A L'ÉTRANGER

Par un effet sur une maison d'Annecy.

La *Revue* rendra compte des ouvrages dont deux exemplaires lui auront été adressés.

# REVUE SAVOISIENNE

JOURNAL PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Histoire — Sciences — Arts — Industrie — Littérature

La Société laisse à chaque auteur la responsabilité entière des opinions qu'il émet.

ABONNEMENT

France. . . . 6 fr.
Italie et Suisse . 7 »

PAYABLE D'AVANCE

On ne reçoit que des abonnements annuels.

Les communications de tous genres adressées à la *Revue savoisienne* doivent être affranchies.



## BOIS ET VALLONS

(Suite. — Reproduction interdite.)

### XLII (1)

Dans le XIe siècle, Gérold Ier, comte de Genevois, avait donné à Oddon de Compey la seigneurie de Thorens. Il en reçut l'investiture par la tradition d'un poignard doré et nu : transmise à ses descendants, cette arme sinistre a trop souvent jeté sur leurs fastes un sanglant éclair.

Grande maison, noble et ancienne; plus grande, plus ancienne et plus noble, sans faire injure aux autres, que les plus illustres maisons des pays de Genevois, de Vaud, de Chablais, de Faucigny; possédant forteresses, châteaux, seigneuries, hommages nobles et non nobles en grand nombre : la famille des Compey avait fourni plusieurs générations d'hommes féaux et valeureux, *vrais catholiques, aimant et craignant Dieu, grands fondeurs d'églises, accoutumés de vivre du leur, servant leur prince en ses nécessités très honorablement, sans pillerie ni rapine* (2).

Tout ce passé vertueux s'abîma aux pieds d'une femme.

A l'époque de son mariage avec le duc Louis, Anne de Chypre avait entraîné à sa suite un grand nombre de courtisans. Les mœurs efféminées des Cypriotes et des Grecs, leur corruption, leur faste, leur orgueil, déplurent singulièrement à la rude noblesse de Savoie, peu souple, peu endurante, et mieux faite à la vie des champs de bataille qu'à la mollesse des cours. Anne était dissolue et merveilleusement belle. Le duc Louis, faible d'esprit et de caractère, subissait le joug des favoris de sa femme. Les grands étaient divisés. Il y avait la faction des *Corrompus*, les *Cypriens et Cypriennes*. Les Savoyards pur sang formaient le parti opposé : on comptait dans ses rangs les Varambon, les Luyrieux, les Montbel, les Challant, les Menthon, les Monthoux, les Viry, et autres grands noms de notre histoire. Jean de Compey, qui tenait le premier rang dans les faveurs de la duchesse, avait abandonné le camp national pour devenir le chef des *Corrompus*.

Mais du jour de son pacte avec l'étranger, il fut maudit dans sa personne et dans sa race. Les annales des seigneurs de Thorens ne formèrent plus qu'une longue et lugubre série de meurtres et de brigandages.

Les barons des montagnes n'étaient point accoutumés de se plaindre, ils châtiaient eux-mêmes leurs insulteurs; cependant, et *seulement par révérence pour Monsieur de Savoie*, ils avaient demandé au duc Louis justice et raison des outrageuses manières de M. de Compey : leur requête n'ayant pas été répondue, ils jurèrent la perte du favori.

Le 29 août 1446, dans une chasse sur le Mont-Salève, en présence de toute la cour et sous les yeux de sa maîtresse, Jean de Compey est frappé d'un coup d'épée en plein visage : mais sa vengeance et la colère de la duchesse ont des éclats terribles.

Les nobles patriotes sont proscrits, leurs biens confisqués, leurs châteaux rasés. Ils obtiennent de rentrer après plusieurs années d'exil. On promet d'oublier le passé; le traité de paix est signé dans le château de Chambéry : mais dans ce même château et trois jours après la signature de cette paix fourrée, Compey frappe de son poignard Pierre de Menthon-Montrottier.

Ce meurtre reste impuni.

Plus tard, Compey refuse de prêter hommage à son suzerain, le comte de Genevois; il se retire dans ses terres du pays de Vaud; là, il soudoie un assassin, attire dans la tour d'Aigle le plus jeune des de Sales, et le fait étrangler par un nommé Claude Marchand.

La vieillesse est venue, mais elle ne lui a rien enlevé de sa fougueuse et criminelle ardeur; il se trouve à la journée de Grandson; entraîné dans la déroute de Charles de Bourgogne, il s'enfuit à Vevey, s'y porte à des violences contre le châtelain de la ville; le châtelain se défend, et Compey tombe à son tour frappé d'un coup mortel.

Mais il laisse le poignard nu à qui saura bien s'en servir.

(1) Dans ce paragraphe, nous n'avons guère fait que résumer faiblement le bel ouvrage sur les Compey, par M. Léon Costa de Beauregard.

(2) *Le Pourpris*.

Le 14 septembre 1479, au lever du soleil, Bernard de Menthon et les gens de sa suite venaient de quitter Rolles. Ils étaient arrivés entre deux bois, près d'un pont jeté sur l'Aubonne. Tout-à-coup, quatorze cavaliers les entourent; les assaillants sont armés de glaives et d'arbalètes; le chef de la bande porte une robe rouge, un capuchon couvre sa figure; il saisit Bernard par les cheveux, et le jette à bas de son mulet. « Monseigneur de Thorens, s'écrie une voix, que Monsieur de Menthon ne meure pas sans confession! » Mais l'homme rouge saisit de nouveau Bernard par les cheveux, l'entraîne à quelques pas, lui plonge son poignard dans la gorge; puis, il essuie tranquillement la lame sanglante, et avant de la remettre dans sa gaîne il lui donne un baiser.

Cet assassin était Philibert I^er^, fils de Jean de Compey.

Il fut condamné à mort, ses biens furent confisqués, et le duc Charles en donna l'investiture à Hélène de Luxembourg.

Philibert mourut dans l'exil. Son héritage fut revendiqué par son frère, ensuite par son neveu. La seigneurie de Thorens avait passé à dame Louise de Duingt, fille de la princesse Hélène; mais elle fut *mal servie par ses advocats et procureurs* (1): par sentence du 3 novembre 1526, elle fut obligée de restituer la terre de Thorens à ses premiers maîtres.

Quarante-sept ans s'étaient écoulés depuis le meurtre de Bernard de Menthon; et lorsque Philibert II, le dernier des Compey, reprit possession du château de ses ancêtres, les plantes sauvages avaient envahi la cour d'honneur, les bergers y menaient paître le bétail, les arbres avaient poussé dans les tours découvertes, et s'élevaient plus haut que les murailles.

Le nouveau seigneur de Thorens avait aussi hérité du poignard nu et de la malédiction qui pesait sur sa famille. Au lieu de vivre en paix dans ses domaines, il se mit à piller les terres de ses voisins. Toujours armé jusqu'aux dents, suivi d'une troupe de gens de sac et de corde, il faisait de fréquents voyages à Genève, menait grand train par les rues de la ville, et s'y était lié avec les principaux réformateurs. Froment rapporte que « durant les disputes de M. le docteur Furbity les prescheurs preschoient tous les jours en une grande salle auprès de la maison de Baudichon, *dans la maison de M. de Tourens*, et ce par l'espace de deux ou trois mois. »

Compey fut mêlé à tous les troubles qui eurent lieu dans Genève. Il passe pour avoir été un des meurtriers du chanoine Verly.

Le dimanche 4 mai 1533, ce fougueux chanoine, armé d'une hallebarde et d'une large épée, était descendu sur la place du Mollard, et avait assailli des citoyens qui se promenaient *en attendant d'aller boire ensemble* (2). Branlant sa hallebarde, il criait : « Où sont les chrétiens? Qu'ils viennent après moi! Venez! venez! » On arrache de ses mains la hallebarde, il dégaîne son épée, et se jette sur les partisans des prêcheurs; mais bientôt entouré et blessé, il est obligé de prendre la fuite : « Le lendemain on le trouva mort sur les degrés de la maison de Chaultemps, près du Moulard; » et à la date du 6 mai, on lit dans les *Registres publics* que « en conseil des 200 on dit à M. de Thorens de n'aller pas par la ville avec tant de gens, mais de se contenter de ses serviteurs. »

Cependant, les Fribourgeois, courroucés de la mort du chanoine leur compatriote, avaient ramené dans Genève l'évêque Pierre de la Baulme.

Compey et plusieurs citoyens, accusés comme lui d'avoir pris part au meurtre, furent immédiatement arrêtés. L'évêque *les fit mettre en ses prisons, fort-étroitement liés, pieds et mains enferrés aux ceps* (1). Un voiturier fut seul condamné. « Pierre l'hoste, un paoure charreton de la ville qui confessa l'avoir tué, ne fut exécuté par justice, car aulcuns veulent dire qu'il ne l'avoit pas tué; mais il fut tant tiré par la corde qu'il fût contrainct à le confesser. Bien est vray qu'il lui coupa les jarres (les jarrets), mais un aultre a le bruit de l'avoir tué (2). » Quoi qu'il en soit de ce bruit, le seigneur de Thorens, acquitté par sentence rendue à Genève, fut condamné en Savoie, banni de nouveau, et les biens de Thorens, confisqués une seconde fois, retournèrent à la famille de Luxembourg.

Philibert traîna dès lors une misérable existence. Le proscrit revint secrètement à Thorens. Les seigneurs de Sales, oubliant tout le mal que lui et les siens leur avaient fait, le tinrent caché en lieu sûr. Sentant sa fin prochaine, le dernier des Compey se fit porter dans l'ancien château de sa famille, et il y dicta son testament.

Ramené ensuite dans la maison de Sales, il y rendit le dernier soupir le 30 juillet 1538, en demandant pardon à Dieu, et *en protestant que nonobstant toutes ses intrigues avec ceux de Genève, il mourait enfant très-soumis de la sainte Eglise.*

Aussitôt après son décès, le baron de Mont-Chenu, son héritier, voulut prendre possession de la terre de Thorens. Il y envoya dans ce but Claude de Châteauvieux, Aymar de Seyssel, Augier de Naux, avec plusieurs autres cavaliers et gens d'armerie. Ils enfoncèrent les portes du château, et s'y maintinrent de vive force jusqu'au mois de septembre : mais un arrêt du Parlement de Chambéry les déclara coupables de rébellion, avec bannissement et confiscation de biens, et les força de déguerpir.

En 1559, Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, vendit la terre et la seigneurie de Thorens à M. de Sales, père du saint. Le duc Emmanuel-Philibert, dans son château de Chambéry, et Jacques de Nemours, dans son château d'Annecy, lui donnèrent l'investiture par la tradition d'une épée nue.

Ce n'était plus le sinistre poignard des Compey.

Dans la main des nouveaux barons de Thorens, l'épée ne devait jeter son éclat que sur les champs de bataille, constamment employée au service du prince et de la patrie savoisienne.

Mais l'illustration militaire de la famille de Sales, toute grande qu'elle soit, s'efface au second plan derrière le nimbe d'or d'un élu, derrière la palme de l'écrivain aimable et populaire : c'est lui que l'on vient chercher sous les ombrages de Thorens, au pied des vieux arbres contemporains de son enfance.

(1) *Pourpris.*
(2) *Registres publics*, d'après Flournois.

(1) Froment.
(2) Id.

## XLIII

Si vous quittez Thorens, vous pourrez nous rejoindre en traversant la montagne de Dron; la pente facile des pâturages vous conduira tout près des cascades de Morette : j'y attendrai votre bonne venue en me prélassant sur une natte d'herbe fraîche, où les cyclamens ont semé des broderies d'améthystes.

Après avoir fait mes adieux à la cour de Saxe et de Courlande, j'étais entré dans les gorges du Fier. Le petit chemin qui me mène côtoie la rive droite et aboutit au pont de Saint-Clair. Je préfère ce sentier, qui zigzague sous les grands arbres, à la chaussée de la rive gauche. Celle-ci offre pourtant de belles échappées sur la plaine d'Alex, ruban vert dont les méandres vont s'agrafer aux sommités lointaines. Lorsque l'on arrive à certain tournant de la corniche, marqué de bouteroues, l'apparition imprévue du Lanfont avec sa dentelure de rochers, avec ses pentes hardies, surprend et saisit l'âme d'une impression étrange : c'est la soudaine révélation de l'écrasante majesté de l'Alpe.

La rive gauche offre encore le prestige d'un charmant souvenir. Ici et là les tronçons d'une voie abandonnée, celle qui était suivie au siècle dernier, se dessinent sur la mousse, et vont se perdre en fuyant sous les taillis. Le rossignol y chante dans le feuillage, comme il y chantait le beau matin où Jean-Jacques rencontra sur cette route M[lles] Galley et Graffenried.

Mais sur la rive droite le chemin est plus agreste; et si le Lanfont étonne moins, il domine toujours l'ensemble du paysage. Les bois et les vergers descendent au bord de l'eau ; plus loin, les berges s'escarpent, et leurs roches tourmentées plongent à pic sur le torrent. Quelques chaumières sont gîtées dans le creux des ravins. Ici, une roue babille; et des poules, lissant leur plumage, font toilette dans le ruisseau du meunier. On tourne le mamelon de Rochebart couronné d'une superbe aigrette de bois noirs ; puis, l'on descend au village du Nanai, où les archéologues admirent une croix gothique portant la date de l'an du Seigneur 1501.

Des blocs moussus détachés des flancs de la Blonnière, des haies de charmille, et, dans la saison, des bouquets de myosotis ou de pervenches bordent la route. Elle tourne un second monticule, et débouche sur le prieuré de Saint-Clair : ses ruines forment aujourd'hui les murs de clôture d'un jardin potager. La voie romaine est à deux pas, avec l'inscription bien connue :

TINCIUS PACULUS
PERVIUM FECIT

Mais le nom du Romain n'est pas seul incisé sur la pierre antique; et Töpffer avait bien raison de dire que les poètes, comme les simples, aiment graver leur nom dans les passages difficiles, sur le granit des montagnes, sur les parois des grottes. La moulure de l'inscription porte ces dix lettres :

A. LAMARTINE

Ont-elles été écrites par un admirateur du grand poète, ou par le chantre d'*Elvire?* Nous l'ignorons ; mais on est heureux de retrouver ce nom illustre et aimé dans cette gorge sauvage, où Rousseau a buriné le sien en caractères ineffaçables (1).

## XLIV

Du pont Saint-Clair, en suivant le val des Engagnes, on serait par le plus court arrivé à Talloires, notre terre promise.

Cette traverse offre des aspects imprévus et changeants. Si l'on vient de Menthon, au faîte du col qui sépare la vallée d'Alex du bassin du lac, le regard se repose doucement sur le village de Dingy couché dans les prairies, au pied de la chaîne du Parmelan dont les rochers resplendissent d'un coloris chaud et lumineux.

Si l'on vient de Dingy, on a devant soi les tours féodales de Menthon élevées sur un monolithe de sombre verdure, à l'horizon les immenses vagues de pierre surmontant la vallée d'Entrevernes et le plateau des Beauges. Le lac étincelle dans le fond d'une coupe triangulaire; puis, l'on descend la gorge romantique où le Biolon précipite ses eaux limpides sous le crépuscule des ombrages, courant ici et là sur le biez de quelques moulins aux toits délabrés et dont le chaume disparaît sous l'éclat des mousses.

Le vallon des Engagnes est enserré d'un côté par le revers de la montagne de Veyrier, aux flancs onduleux, couverts de taillis et de maisons champêtres. L'autre rebord est formé par les pentes abruptes et ravinées du Lanfont, avec sa longue robe brodée de sapinières, avec sa couronne murale qui monte dans l'azur radieuse et superbe.

On montre au pied du Lanfont les masures d'une chaumine où demeurait jadis une vieille et méchante femme. Elle y vivait seule avec une chèvre et une petite orpheline. Cette pauvre fille menait la chèvre paître. Un soir, elle retourna seule au logis : la bête vagabonde était restée dans la montagne. La croyant perdue, et furieuse de cette perte, la vieille maudit la pauvrette. Courbée sous le poids d'une malédiction de sorcière, elle sortit en pleurant pour chercher la chèvre, et depuis ce moment elle n'est pas revenue : mais, toutes les nuits la chèvre revient; elle pousse autour de la masure des bêlements plaintifs, et fait jusqu'au matin tintinnabuler sa sonnette dans la forêt voisine.

Au-dessous des pitons de la Tête-Noire, on rencontre Alex et son château.

Le village est tapi dans les vergers sous des tilleuls aux troncs caves, mais dont la cime, jeune toujours, porte d'immenses coupoles de feuillage.

Le château est assis au milieu d'un paysage d'une ravissante fraîcheur ; de ses fenêtres et de sa terrasse, la vue s'étend sur la partie de la vallée comprise entre le détroit Saint-Clair et les chutes de Morette. Il conserve encore des restes du moyen âge, une grande porte ogivale, une tour carrée, une salle d'armes dont la voûte est composée d'arcades à nervures croisées, un cachot et des oubliettes.

Jean d'Arenthon d'Alex naquit dans ce manoir; il fut certainement l'un des plus remarquables entre les pré-

(1) L'endroit où la voie romaine aboutit à un pont de création récente, est celui où Jean-Jacques a traversé le Fier, ayant de l'eau jusqu'à mi-jambes, et tirant après lui le cheval de M[lle] Galley.

lats distingués qui ont occupé le siége épiscopal de Genève. Sa famille était ancienne et illustre.

François d'Arenthon, un des vaillants du chevaleresque Amé VI, avait combattu à ses côtés sous les murs de la ville d'Asti ; et le comte Vert l'avait choisi pour champion dans le duel de dix contre dix qui devait terminer la querelle entre Louis d'Anjou et Charles de Duras.

Pendant ses études en Sorbonne, Jean d'Arenthon se lia d'amitié avec le vénérable instituteur de la Mission de Saint-Lazare. Ils entretinrent depuis une correspondance suivie. Lors de sa promotion au siége de Genève, saint Vincent de Paul lui écrivit :

« Tout misérable que je suis, Monseigneur, depuis « que j'ay eu le bonheur de vous voir, il m'est resté une « idée de votre chère personne, rapportante à celle que « j'ay eu du bienheureux François de Sales, votre pré- « décesseur. »

Quel éloge, et quels noms !

Le souvenir de Jean d'Arenthon d'Alex se rattache, d'un peu loin il est vrai, aux glaciers de Chamonix. On sait que jusque vers la fin du dernier siècle, le Mont-Blanc portait le nom de Montagne maudite. Les gens du pays racontaient que les vallées de glace avaient été autrefois tapissées de verdure, peuplées de bergers et de troupeaux ; mais qu'une fée, ayant quelque sujet de rancune contre leurs habitants, avait maudit ces vallées et les avait ensevelies sous les neiges éternelles.

En voyant, à certaines époques, les glaciers croître et descendre tout près de leurs villages, les Chamoniards éprouvaient une grande frayeur. Aussi, lorsque ses visites pastorales l'amenaient au Prieuré, ils priaient l'évêque d'aller *exorciser et bénir ces grosses montagnes de neige et de glace*, qui menaçaient de les engloutir (1).

Peu d'années avant la mort du prélat, ils lui envoyèrent une députation, avec une requête ainsi conçue : « Depuis votre dernière visite et votre dernière béné- « diction, les glacières ont reculé de plus de 80 pas ; « mais, de jour en jour, Monseigneur, vous êtes plus « vieux et plus cassé ; venez donc nous voir encore une « fois et bénir la montagne, avant que le poids des ans « vous empêche de voyager. Il ne faut pas que la dé- « pense vous arrête, car nous offrons de payer nous- « mêmes tous les frais de votre visite. » Charmé de leur foi naïve, l'évêque répondit aux ambassadeurs : « Oui, mes bons amis, j'irai quand je m'y devrois faire « porter pour joindre mes prières aux vôtres. » Il tint parole, fut reçu avec grande joie par les bons habitants de Chamonix, et donna encore sa bénédiction aux glacières qui rebroussèrent de plus d'un quart de lieue.

Dans les transformations que l'on a fait subir au château d'Alex, on a eu le bon esprit de respecter la chambre à coucher et le cabinet de travail de Jean d'Arenthon ; dépourvues de tout ornement, ces deux pièces n'ont rien de remarquable, sauf un cordon aux trois couleurs de la jeune Italie qui pare le plafond du cabinet.

A l'opposite et sur le penchant de la montagne de Veyrier, une gentilhommière, ensevelie sous les feuillées, porte le nom de château de Feuillet (de Folieto) (2).

(1) *Vie de messire Jean d'Arenthon d'Alex*, par le T. R. P... Lyon, 1697.

(2) Pourpris.

Il appartenait, au XVIIe siècle, au seigneur de Charmoisy. Plus anciennement, il était la résidence des sires de Feuillet. De cette famille sont issus plusieurs grands personnages, *capitaines et chevaliers dorés, et commandeurs de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.*

Mais à cette heure, et sur ces frais rivages, que nous étions loin de songer à une chevalerie quelconque de Malte ou de Jérusalem ! Talloires même était oublié. Un ensemble de séductions nous écartait de la voie droite.

## XLV

Ici, comme dans tous les sites alpestres, le paysage revêt des aspects différents avec le nuage qui passe, avec le rayon qui illumine.

Les brouillards, assez fréquents dans le défilé de Saint-Clair, y produisent de singuliers effets. Massés d'abord au fond de la vallée, ils montent en longues vagues dans les excavations latérales. Puis, troués par le soleil, ils se déchirent en écharpes. Ces draperies flottantes, enroulées autour des monticules, laissent surnager les cimes qui, soudainement éclairées par des jets de lumière, apparaissent comme des îlots semés sur la blanche écume d'un lac.

Parfois, les brouillards estompent en noir les contreforts du Rampon et du Parmelan. Les arêtes de ces deux montagnes se rapprochent ; elles serrent l'extrémité de la gorge, et, dessinées dans la brume, elles forment les nervures sombres d'une voûte élancée dans l'infini : portique jeté sur un premier gradin du sanctuaire des Alpes.

Mais ce matin le ciel est pur. Des banderoles de mousse, diaprées de gentianes bleues, se balancent aux rochers qui terminent le détroit ; la petite plaine d'Alex reverdit sous les rayons du lever ; ils s'échappent d'une gaze dorée, et leur résille de feux empourpre la roche Turpin, tour cyclopéenne qui se relie aux créneaux du Parmelan.

Les eaux du Fier, souvent impétueuses et troublées, ont aujourd'hui la transparence d'un miroir ; leur courant nous apporte une vive sensation de l'air des hauteurs. Les pierres qui découpent le lit du torrent forment des cascatelles étincelantes. Le triton montagnard a même pris un faux air de syrène : paré de gerbes de cristal et de colliers de perles, il chante à nos oreilles la mélopée des chalets avec toutes les joyeuses fanfares du vent dans les forêts de mélèzes.

A la lisière du chemin, les clématites se dressent en pyramides ou se déploient en folles guirlandes ; les ailes des sapins secouent leurs dentelles d'ombre sur les clairières montantes vers les cimes.

On voit reluire sur les pâturages de la Blonnière la grise toiture du chalet où s'abrita souvent un célèbre exilé (1).

En face, encore un chalet : celui d'Enlô. La fumée de ce wigwam des pâtres s'élève au pied d'une aiguille dont la pointe, recourbée en forme de corne de chamois, surmonte le croissant formé par la jonction du Lanfont à la Tête-Noire.

Bientôt arrive jusqu'à nous un écho lointain de la clarine des vaches. Tout rappelle à notre esprit les ta-

(1) Eugène Suë

bleaux de la grande montagne, et ses prestiges et ses âpres saveurs.

Entraîné par mes souvenirs, attiré par la fraîcheur du paysage, aspirant avec délices le souffle des bois, je m'étais insensiblement éloigné de la route, et j'avais pris, sans y regarder, un sentier qui grimpe dans la forêt.

Mais le sentier s'escarpe ; il aboutit à une pelouse droite comme un parapet. Ayant une escalade en perspective, je me disposai à rebrousser, lorsque j'entendis le bruit sourd et rapproché d'une eau tombante. J'écartai les branches qui obstruaient le passage et la vue ; après quelques pas d'une descente scabreuse, j'étais au pied d'une merveille.

Peu de personnes la connaissent. De la route, elle est invisible ; un épais rideau de futaies la dérobe aux regards. Cependant, elle est belle, admirablement belle, aussi belle qu'elle est ignorée.

J'ai visité déjà bien des cascades, et je ne crois pas en avoir jamais vu d'un aspect aussi saisissant. Elle n'a pas sans doute l'élévation ni l'ampleur du Staubach, mais elle en a toute la gracieuse dignité. Elle n'a pas les bouillonnements furieux de la Handek ; mais elle en rappelle les abords par la sauvage grandeur du site qui l'encadre. Elle ne ressemble, du reste, à aucune de ses sœurs de Suisse ou de Savoie. Sa physionomie lui est propre, son air est à elle : l'air étrange d'une vierge élevée au désert.

Elle descend dans un profond couloir qui s'ouvre en demi-cercle, et dont les parois sont tellement lisses, tellement unies, qu'on les croirait ouvrées de main d'homme. Le fond du conduit, de la cime à la base, est tout tapissé de petites mousses d'un vert sombre. Après avoir bondi sur les rochers qui surmontent le couloir, en s'y précipitant, l'eau se divise en deux tresses : reluisante comme une lame de damas, une d'elles s'engouffre sous une énorme pierre qui avance en forme de pont jusqu'au milieu de la cataracte ; l'autre glisse avec une majestueuse lenteur sur son lit de velours et se déroule en longue natte de neige resplendissante.

Inconnue, presque sans nom, et pourtant si belle, la blanche fille de la montagne retint longtemps mon admiration captive. Puis, songeant à toutes les autres magnificences de notre Savoie, et qui sont comme celle-ci complètement ignorées, j'appliquai à mon bien-aimé pays le mot de l'astrologue vénitien qui disait de l'un de nos anciens ducs : « Monsieur de Savoie est le plus riche « des princes de l'Europe ; mais il ne connaît pas ses « richesses. »

## XLVI

Penché au bord de la cascade, un sureau balançait sur l'écume ses grappes à grains rouges.

Charmant arbuste, il se plaît dans les hautes régions ; ordinairement, il habite le voisinage des neiges éternelles, et attache à leurs approches sa parure de corail.

L'ondulation de ses brindilles fascine mes regards, et promène ma pensée sur les cimes lointaines, au sein de cette magnifique nature dont Monsieur de Savoie a méconnu les richesses.

Doux vallon des Lanches et de Pezai ! je revois tes allées de mélèzes, tes champs de rhododendrons, et la fleurette aux vives couleurs détachée, un beau soir, du vert ruban de ton glacier.

Je t'ai revue aussi, lande où croissent les roses ! fraîche vallée de Roselan, avec tes bergers et tes chalets, et tes cataractes où les chamois viennent se désaltérer.

Adieu, rivages aimés où le Doron précipite un ouragan de neige liquide ! A la pointe de l'île des Fraises, passons le pont tremblant jeté sur la tempête des flots ; ou bien reposons-nous sur les herbages fleuris, ceinture pastorale du lac des Praz.

En suivant toujours les sentiers montants, bordés de brindilles aux grappes rouges, nous visiterons le plateau du Carolai, son petit lac aux nuances variées comme celles d'un beau marbre ; et son enceinte splendide formée par d'immenses obélisques de granit noir, alternant avec d'autres obélisques tout recouverts de glace.

Mais pourquoi, je vous le demande, n'irions-nous pas serrer la main des brunes faneuses de Courmayeur ? Leurs grands yeux voilent des éclairs sous le rebord de leurs chapeaux enrubannés. Courmayeur ! coin de terre dorée où résonne déjà la langue du *si*, où les zéphirs de l'heureuse et libre Italie envoient leurs parfums aux aiguilles irrisées de la Brenva.

La baguette de corail nous ouvre la porte de la cure de Pralognan ; Sophie, la bonne vieille, nous en fait les honneurs ; et j'entends de nouveau le joyeux tapage qui surprit un jour cet ancien couvent de Pères Augustins. Nos pas retrouvent le sentier qui fuit dans les hautes herbes ; il mène à la forêt, que couronnent les fleuves glacés de la Vanoise. Et quelle bonne halte à l'orée du bois ! Les faunes cachés sous ses ombrages séculaires durent battre des mains en écoutant, au lieu de la psalmodie des moines, les notes fraîches et perlées que des voix de jeunes femmes jetaient dans le profond silence des vastes solitudes.

## XLVII

Bref, j'étais parti, je crois, pour le Saint-Bernard et lieux circonvoisins, lorsque ma rêverie fut interrompue par l'arrivée d'une dame au manteau blanc, au muffle humide et noir. Elle avait annoncé sa présence par les vibrations argentines d'une grosse clochette, qu'elle portait suspendue à un large collier de cuir.

A son air digne et circonspect, à son allure compassée, il était facile de reconnaître une habituée des hauteurs. Elle descendait la rapide clairière voisine de la cascade ; son pesant brodequin découpait en lacets le velours de la pelouse. Pour descendre à mon tour, je suivis les festons qu'elle venait de tracer ; et sur les pas de l'honnête matrone, j'arrivai tout doucement au bord d'une fontaine.

La source abondante et pure jaillit d'une grotte ouverte au pied d'un grand rocher qui surplombe. Les touffes d'arbres qui l'entourent projettent sur la conque ruisselante des teintes mystérieuses. On dirait une des retraites sacrées où les Nymphes antiques déposaient leurs voiles :

> . . . . . Divæ quas pastor viderat olim
> Idæis tunicam ponere verticibus.

Cette fontaine de Pierre-fendue, avec ses verts tapis et son toit de feuillage, forme une délicieuse *posada* sur la route de Thônes..... mais, sommes-nous encore

sur celle de Talloires? Il est bien permis d'en douter.

L'air vif et pur apporté par le courant du Fier, la fumée bleue des wigwams, puis la cascade et le sureau à grains rouges, enfin la grosse clochette et le collier de cuir de la matrone, nous avaient entraîné dans le cercle des enchantements de la grande montagne. Or, si l'on a mis un pied dans cet orbe magique, le pied oublie d'en sortir. On est alors sous le charme de la fée Viviane.

Vous savez tous que cette fée des bois a ensorcelé l'enchanteur Merlin, et le retient captif dans le palais qu'elle a construit sous un buisson d'aubépine au milieu d'une forêt druidique.

Pour rompre le charme je ne sais qu'un moyen : peut-être vous le dirai-je un jour si cela vous amuse.

En attendant, c'est la fée des bois qui nous guide. Nous avons bu à même la coupe où cette magicienne des montagnes a versé tous ses philtres.

Voilà pourquoi, après Thorens, après avoir traversé les pâturages de Dron, vous avez retrouvé la caravane mollement couchée sur une natte de cyclamens, au pied des chutes de Morette; et c'est aussi pourquoi nous irons de compagnie à Thônes et par delà.

## XLVIII

Moins belle, moins imposante que la cascade-sans-nom, celle de Morette est belle encore : elle a toutes les graces légères d'une écharpe qui flotte au vent.

Après avoir glissé comme un fil argenté sur l'herbe rase de la montagne, l'eau se précipite et ondule dans un couloir aux tons ocreux et ardoisés; bientôt la brise déchire l'écharpe, et ses parcelles éthérées couvrent de brillants le glacis des mousses où la nymphe pose en fuyant un pied diaphane et rapide.

Dans le rocher même où descend la cascade, se trouve l'entrée de la grotte ou *Barme* qui a donné son nom au village voisin, la Balme-de-Thuy. Cette longue galerie souterraine aboutit à un lac; en suivant ses bords, on arrive à une seconde galerie supérieure également terminée par un lac.

Les grottes, j'en conviens, se ressemblent à peu près toutes ; et celles de Morette n'ont rien de plus remarquable que la grotte de Magland ou la grotte d'Allèves : mais il n'est pas moins vrai que la vallée qui s'étend du pont Saint-Clair à Thônes réunit sur un étroit espace cascades bondissantes, lacs souterrains, cryptes merveilleux, en un mot presque toutes les beautés alpestres que les touristes ne rencontrent ailleurs qu'à des distances considérables.

Mais pourquoi cette vallée est-elle si peu connue? D'où vient que si peu d'étrangers la visitent? Plusieurs causes peuvent l'expliquer; la plupart avaient leurs raisons d'être dans le passé de notre pays; mais la principale tient à notre caractère national. Le Savoyard n'a aucun trait du type Jabot : c'est là son moindre défaut; il déteste la réclame, et laisse au baudet du Bonhomme le fastueux plaisir de faire sonner ses sonnettes.

Mais vous dirai-je notre regret en parcourant ces contrées si belles et si ignorées? Il est un écrivain que nous citons volontiers, et que nous aimons entre tous. Nous l'aimons de cet amour qu'il avait lui-même pour notre Savoie. N'a-t-il pas dit dans une de ses pages ravissantes : « J'apprenais ainsi à aimer la Savoie, et « à goûter la nature, deux choses qui auront répandu « tant de charme sur le cours entier de ma vie. » Il aimait aussi le bassin de notre lac; il a employé pour le peindre ses couleurs les plus douces, en même temps les plus vives (1). Il aimait la Savoie, il aimait Annecy... Mais quel dommage que Töpffer n'ait pas connu Thônes et ses vallées !

## XLIX

Thônes, en patois *Touno,* dérive du celtique *Town,* mot qui signifie *assemblage de maisons.* L'heureuse position de ce bassin, au débouché de plusieurs hautes vallées, au point où celles de Serraval et du Grand-Bornand se relient à la vallée d'Alex, a dû en faire de toute antiquité un campement de montagnards, un centre de population. Assise au milieu de prairies que traversent de nombreux cours d'eau, la ville est placée au revers de la Tournette, et au pied de la montagne de Saint-Colomban.

A sa base et jusque vers le milieu de sa hauteur, la Tournette est couverte de forêts, de chalets, de pâturages; mais en s'approchant de la crête, ses roches revêtent la couleur grise des moraines; et ses pentes abruptes sont sillonnées par des coulées de glace.

La montagne de Saint-Colomban, qui se profile de Thônes à La Clusaz, est, au contraire, de la base à la cime, parée de tous les atours des bois et des clairières.

Si Thônes a été jadis une station celtique, on peut dire en vérité que cette ville est aujourd'hui une colonie américaine, constellée de Parisiens. Entrez au cercle (la petite cité a son cercle) et vous y trouverez ce que vous chercheriez vainement dans toute autre ville de Savoie, de France et de Navarre, les ports de mer exceptés : vous y trouverez le *Courrier des Etats-Unis.*

Les Tounins sont, comme La Fayette, les hommes des deux mondes. Ils s'embarquent pour la Nouvelle-Orléans aussi facilement que nous partons pour les vendanges. Puis, de retour au pays, ils y dotent des établissements d'utilité publique, et font ainsi le plus noble usage d'une fortune noblement acquise par leur travail et leur intelligence.

Donc nous aimons Thônes et ses naturels, et ses Américains aussi, et ses Parisiens encore.

Mais nous aimons pareillement les Villards et toutes les vallées charmantes dont Thônes a l'honneur d'être le chef-lieu.

On leur avait donné, en 1815, le nom de *Vallées-Royales,* par un motif à peu près semblable à celui qui fit nommer Bordeaux *la Ville du douze mars.* Elles méritaient l'épithète, car elles sont royalement belles ; et belles dans toutes les saisons, même à l'époque où le soleil d'hiver diamante leur manteau de neige.

Cependant, pour les voir dans toute leur splendeur, il convient de choisir le moment où l'on coupe les foins. Alors, des Villards à Saint-Jean-de-Sixt, la route forme une longue avenue tout enguirlandée par les grappes de cerises. Les prés sont émaillés de grandes marguerites et de pensées sauvages. Ici des champs de lin aux fleurs bleues; là, des landes couvertes de genêts dorés.

Sur toutes les pentes, à l'ombre des noyers, dans les

(1) *Voyage à Gênes.*

traînées de lumière, se dessinent les mâles figures des faucheurs aux bras nus.

Des femmes s'appuient sur leurs rateaux, pour regarder qui passe; ou bien, elles reposent mollement groupées autour de la corbeille qui renferme le déjeuner des hommes.

Puis, des clameurs lointaines, prolongées, éclatent sur les hauteurs : les appels des faucheurs et des pâtres se répondent d'une cime à l'autre.

Partout, dans ces montagnes, l'air a des tressaillements de vie.

De Thônes on passe à Tronchine pour visiter les Fontaines. Venues de diverses directions, elles sourdent sans bruit de la racine des herbages, se réunissent, et confondant leurs eaux se déploient en large courant de cristal glacé. Ce ruisseau et un canal, dérivé du Fier, renferment un îlot de la grandeur et de la forme d'une barque, avec sapins pour mâts en poupe et en proue. L'endroit fait souvenir de la douce retraite décrite par Longus (1) : « Au fond de laquelle sourdoit « une fontaine qui faisoit un ruisseau, dont estoit ar-« rousé le beau pré verdoyant. » Toute cette partie du paysage est empreinte de calme, de bien-être et de fraîcheur. Groupées au milieu d'un pâturage où retentit la clochette des troupeaux, à demi voilées par les dômes de verdure et par les ombres portées de la Tournette, les habitations de Tronchine ressemblent tout-à-fait à un gros et paisible village des campagnes helvétiques.

*(La suite au prochain numéro.)* J. Replat.

(1) Traduit par Amyot.

---

## LETTRES

### SUR L'ARCHITECTURE ET LES ARTS QUI EN DÉPENDENT AU XIX[e] SIÈCLE

### I

A M. L. REVON

Vous avez pensé, cher Monsieur, que des entretiens sur l'architecture offriraient quelque intérêt aux lecteurs de la *Revue;* je me rends à votre invitation, et si ma plume inexpérimentée fait le désespoir de notre honorable compagnie, soyez là en vedette pour couvrir le maladroit prosateur que vous avez introduit dans le bercail.

L'architecture est le premier des arts; on l'oublie quelquefois dans un siècle où l'on construit autant.

S'il semble que je pose mon idole sur un piédestal trop élevé, certainement le tort est du côté des architectes modernes; car leur art est le plus justifié, le plus durable, le plus utile, enfin le plus indispensable à la production des autres.

Une erreur trop généralement répandue est celle de confondre l'architecte, qui doit être l'artiste, avec le bâtisseur, qui est nécessairement le commerçant.

Etablissons les rôles de chacun.

L'architecte est l'homme qui conçoit des formes dans son imagination et en assure l'exécution matérielle.

Un écrivain, pas architecte, Arthur de Gravillon, a des lignes qui définissent bien cette mission :

« ......... L'architecte est semblable à un général « d'armée; il déploie ses plans comme un drapeau, « le plante en tel lieu, puis frappe le sol, et la multi-« tude, qui lui obéit aveuglément, se courbe et creuse « jusqu'à ce qu'il s'écrie : c'est assez! Il parle, il ex-« plique, il distribue des tâches; on s'agite, armé de « mille industries autour de son idée et de ce trou fait « en terre. Des années de tumulte et de labeur s'accu-« mulent en terre pendant que les pierres s'entassent : « un jour vient, enfin, où le silence redescend sur tout « cela, et le monument, nu, fier, debout, immobile, « indifférent, regarde du haut de ses tours, s'en aller, « sous la poussière dont il est lui-même sorti, la foule « des vivants qui l'en ont tiré. Le convoi de l'architecte « passe aussi devant l'œuvre, mais, seul, son nom « reste sur la pierre relu par la postérité comme celui « d'un de ces héros morts au bout de leur victoire : « n'a-t-il pas vaincu le temps, ce grand ennemi?..... »

Les entrepreneurs reçoivent des tâches, amènent cette foule et s'agitent avec leurs industries; par eux, les blocs arrivent en formes bizarres et irrégulières qu'ils troquent contre d'autres, non moins étranges, mais déterminées par certaines dimensions. Ils recrutent et paient les bras qui apportent la matière à vivifier par la pensée. Ils se préoccupent surtout de ce que coûtera la tâche de cette multitude et supputent le bénéfice qu'ils en pourront retirer.

Il se trouve quelquefois dans ce rôle des hommes à la fois probes et intelligents qui facilitent singulièrement la besogne de l'architecte et ont l'amour-propre de leur travail même contre leur intérêt.

Mais il ne peut y avoir confusion : au premier la pensée, au second le bras. Un seul homme ne peut suffire aux deux entreprises; il faillirait à l'une d'elles.

On connaît la fable ancienne, vingt fois répétée, d'un architecte qui a vendu son âme au démon contre un plan merveilleux. Il trompe le diable, commence l'œuvre, qu'il laisse inachevée, et meurt oublié.

On n'en peut dire autant de nos jours : quel jugement poursuivra, dans les siècles futurs, les noms — très connus — des architectes de notre époque?

Cette différence entre le passé et le présent a une cause : l'architecte, de nos jours, n'est plus le même que celui, condamné à l'oubli, non par la colère du démon, mais par le système du moyen âge.

Alors, chaque corps d'état, organisé en corporation, comportait en lui-même une connaissance parfaite du métier qu'il exerçait. Inutile de dire au tailleur de pierre, à l'imagier, ou au charpentier, comment il fallait modeler une moulure, composer un chapiteau ou fortifier un assemblage; c'était chose connue et réglée d'avance. A ces corps isolés, un chef était indispensable; il se nommait le maître de l'œuvre. Il se bornait à déterminer les grandes lignes de l'édifice, les points essentiels de stabilité, la distribution et la dimension; et chacun savait ajouter les détails les mieux en rapport avec l'ensemble. Ce rôle trop modeste, pour les chefs-d'œuvre qui en sont nés, est la cause première de l'oubli de la postérité.

La science de corporation s'affaiblit; peu à peu le maître de l'œuvre devint architecte et dut accepter une tâche bien lourde. Ces mille chapiteaux, toutes ces moulures, que chaque ouvrier artiste variait à sa guise, il faut qu'il les compose; il doit veiller aux maladroits, prévoir un accident, régler les échafauds, pousser les tâcherons, corriger les modèles du sculpteur, donner

la teinte locale aux peintres, dessiner chaque ornement, vérifier les matériaux ; c'est un labeur incessant.

Aussi, il est l'âme bien connue de la machine ; si elle réussit, il monte au Capitole ; si elle est manquée, tout est oublié — même sa peine — et il se retire dans un coin obscur.

L'éclectisme en matière d'architecture vient un peu de ce système. Voulez-vous une église selon le style dit du moyen âge ? me voici. On nous commande un hôtel du style dit Louis XIII, le voilà. Il s'agit de faire un théâtre, je m'inspire où je peux. Aussi, pas une œuvre de même physionomie, et parmi tous ces styles, pas de style suivi comme aux siècles derniers.

Et pourtant nous avons un style.

Je vais essayer de vous l'expliquer; car si tous ne s'en doutent guère, ceux qui nous jugeront dans l'avenir ne s'y tromperont pas.

Le style de notre époque, c'est de faire des édifices complets : nous ne laisserons pas à nos enfants le soin d'ajouter une aile ou une façade à ce que nous avons commencé. Nous préférons faire moins beau, moins bon et moins grand ; puis bien vite jouir d'une œuvre encore plus rapidement élevée ! Le style de notre époque, c'est de sacrifier le sérieux à l'ingénieux. On a six petites pièces où l'on ne peut se remuer, au lieu de trois où l'on serait à l'aise. Nos pères prenaient leurs repas à la cuisine avec leurs domestiques ; je vous vois sourire ! Quel bourgeois oserait, de nos jours, en faire autant ? Il y a trois siècles on offrait à l'étranger un lit dans la chambre commune, et c'était un grand honneur. Il est juste de faire remarquer que chaque lit, grâce aux tentures, était une petite chambre; mais à présent on préfère des boites adroitement dissimulées qui ont le nom d'alcôves. On reconnaîtra le XIX<sup>e</sup> siècle aux petites chambres avec force armoires, cabinets et alcôves.

Le style de notre époque, c'est la construction de ces gares, où part et arrive chaque jour une population égale à celle de certains chefs-lieux de département, de ces viaducs, de ces ponts, de ces palais d'exposition, de ces hospices, de ces maisons de détention où chaque disposition est habilement combinée et plus habilement encore exécutée.

Le style de notre époque, c'est la création de ces rues, de ces boulevards, de ces quais, de ces promenades des villes récemment rajeunies, ventilées et décorées en un règne.

Je sais bien que le plein cintre et la plate-bande s'y heurtent contre l'anse de panier et l'arc brisé. Une raide maison *neo-grecque* est voisine des serviettes et des chicorées du temps de Louis XV. Tout cela n'est que l'habit ; entrez, les dispositions sont les mêmes, aussi ingénieuses, aussi coquettes ; puis le loyer est de la même élévation dans le *Pompadour* que dans le *Ruprich-Robert*.

Une petite liste des — j'allais dire styles — genres employés dans l'habillement de nos constructions :

Le *roman*, dit *byzantin*, ou *romano-byzantin*, le *latin*, le XII<sup>e</sup> siècle, se voit dans les églises, dans les couvents, dans les cimetières. Le *gothique* ou moyen âge du XIII<sup>e</sup>, celui du XIV<sup>e</sup>, celui du XV<sup>e</sup> siècle, inspire encore les édifices religieux, mais commence à perdre l'immense faveur dont il a joui depuis quelques années.

La *Renaissance*, le Louis XIII, le Louis XIV ont vogue pour les grands édifices et les hôtels ; le Louis XV, en mode pour les intérieurs, est distancé par le Louis XVI.

Cela semble bizarre, et pourtant cet éclectisme a sa raison d'être. Chaque genre est employé plus volontiers dans l'édifice où il semble avoir le mieux répondu à la destination indispensable.

Depuis plusieurs années il se greffe sur tous ces genres des individualités puissantes et remarquables ; les noms de MM. Labrouste, Duban, Constant-Dufeux, Ruprich-Robert, Bossan, etc., etc., sont bien connus. Ces artistes éminents ont été *eux-mêmes* et du XIX<sup>e</sup> siècle dans leurs œuvres ; on sent d'où leur vient l'inspiration, et pourtant la pensée et l'exécution en sont originales. On rencontre parfois chez eux quelques défaillances ; c'est lorsqu'il a fallu restaurer ou obéir au genre imposé par le client. Mais le même ordre de qualités les suit dans ces œuvres d'imitation : voilà nos maîtres, voilà l'avenir.

Disons tout de suite que là est la route bordée de précipices. Il est difficile d'être soi-même, d'être original ; c'est une tâche ardue de combiner la construction avec la décoration sans sécheresse et sans pauvreté. La route sûre, c'est l'imitation d'un genre et son application à l'œuvre demandée. Au lieu de chercher, on profite de l'expérience de nos devanciers ; on copie les édifices et, à défaut, leurs photographies ou leurs reproductions gravées ; là est le succès le mieux assuré.

Il vous semblera peut-être étrange, cher Monsieur, que je vous entretienne des questions les plus controversées de l'architecture. Vous, qui avez constamment devant les yeux le plus beau spectacle que la nature puisse offrir, me demanderez pourquoi se préoccuper des détails de ces cabanes où l'homme cherche à s'abriter et qui semblent si petites au pied de vos monts superbes ? Qu'elles soient belles par leur ensemble avant tout, et qu'elles s'harmonient au moins avec la nature qui les entoure : voilà le programme.

On avait oublié cela au commencement de ce siècle, et, se bornant à puiser dans les sources de l'architecture antique, on ne vit plus que les portiques romains et les palais de l'Italie qui semblent grelotter dans nos frimats.

Si cela eût été le moindre défaut, passe encore ! mais il en était un autre plus sérieux : cette manie de *classique* faisait sacrifier la commodité la plus élémentaire à une sévère symétrie. On en est revenu pour tomber un instant dans la fantaisie ; cela est vrai. On se débat encore pour trouver une route. Elle se fera.

L. CHARVET.

---

## DE LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER LES MÉTHODES D'OBSERVATION DANS LA MÉTÉOROLOGIE

Les phénomènes qui se produisent dans l'atmosphère se distinguent tous par un caractère tellement particulier et ils présentent entre eux une telle liaison comme cause et effet, que leurs observations et les recherches sur leur origine, leur influence sur la fertilité des terres et leurs signes précurseurs ont formé dès la plus haute antiquité une branche particulière du savoir humain.

La météorologie est une sœur jumelle de l'astronomie et tout porte à croire que les Chaldéens, les In-

diens, les Egyptiens, si habiles en astronomie, ont fait dans la météorologie des observations non moins nombreuses, non moins importantes. Malheureusement, elles sont pour nous complétement perdues et le plus ancien document de cette science, le traité d'Aristote, n'est probablement qu'un recueil des traditions vulgaires plus ou moins corrompues de l'antique météorologie. L'autorité d'Aristote, qui fit foi pendant des siècles et qui tint les sciences prisonnières entre les limites étroites de son époque, consacra aussi les fausses idées qu'on avait *imaginées* sur les phénomènes météoriques; et lorsque enfin le génie de Galilée, de Descartes, de Newton fit renaître le goût des sciences et sut les développer par des méthodes nouvelles éminemment efficaces et fécondes, on ne trouva dans la météorologie ancienne que des erreurs à rectifier, que des préjugés à combattre, et cette science, probablement regardée comme une des premières par les anciens, fut réduite aux humbles dimensions d'un appendice de la physique. Ce fait, peut-être un effet du hasard, exerça sur le sort de la météorologie une influence immense. La méthode d'observer le même phénomène un grand nombre de fois et dans des circonstances différentes de lieu et de temps et de comparer entre eux les résultats obtenus pour en déduire le rapport constant entre une même cause et son effet, cette méthode, dis-je, si sûre et si féconde pour l'étude des phénomènes physiques, fut appliquée aussi à la météorologie et avec d'autant plus de confiance qu'ailleurs elle avait conduit à des succès plus inespérés et à des découvertes plus merveilleuses. Finalement les bons résultats qu'on croyait être en droit de pouvoir attendre de cette méthode semblaient être infaillibles parce que l'invention du baromètre, du thermomètre et de l'hygromètre assurait aux observations météorologiques ce degré de précision qui a tant contribué à accélérer les progrès de la physique. Fort de ces considérations et encouragé par les travaux de de Saussure et de Humboldt, on établit partout de nombreux observatoires météorologiques et l'on enregistra avec le plus grand soin et jour par jour la pression atmosphérique, la température, la direction et la force du vent, l'état hygrométrique et électrique de l'air, la quantité d'eau tombée sous forme de pluie, de neige ou de grêle, et tous les autres météores enfin qui apparaissaient ou périodiquement ou accidentellement. La comparaison et la discussion des notes d'une même nature et suffisamment multipliées, devaient conduire à des faits d'un ordre supérieur; ceux-ci, après une certaine accumulation, pouvaient à leur tour révéler d'autres faits d'un ordre plus élevé encore, jusqu'à ce qu'enfin on fût arrivé à connaître, non pas l'ensemble, mais au moins une partie des lois générales qui régissent les changements atmosphériques. Après un demi-siècle, et pour beaucoup d'endroits après un siècle d'observations, on a tenté cette comparaison et cette discussion, et l'on a, il faut l'avouer, mis en évidence des faits d'une importance incontestable, on a résolu bien des problèmes, répondu à bien des questions, éclairci bien des doutes et surtout fait disparaître bien des superstitions et bien des préjugés; mais on a, en même temps, accumulé des faits tellement contradictoires que toutes les tentatives de les subordonner à une cause plus ou moins générale sont restées jusqu'à présent infructueuses. Ce qui est plus fâcheux encore, c'est qu'on a dû se convaincre que des observations beaucoup plus prolongées laisseraient toujours subsister ces anomalies et ne feraient tout au plus que les modifier plus ou moins légèrement. Et il n'en pouvait pas être autrement pour deux raisons principales : la première est que la plupart des nombres obtenus à grands frais d'argent, de temps et de peines, sont bien loin d'avoir l'exactitude qu'on leur suppose; la seconde, que ces mêmes nombres expriment l'effet non pas d'une cause, mais d'un concours de causes infini dans ses changements et dans ses variations. Ceci demande des éclaircissements.

Par des observations régulières, faites depuis le 1er janvier 1796, on a trouvé pour Genève une moyenne température de 9°,73, mais durant ce laps de temps on a changé trois fois l'emplacement du thermomètre et l'on a constaté que la moyenne de chaque localité différait assez sensiblement des autres. N'est-il pas évident que si toutes les observations eussent été faites sur un même emplacement, on aurait trouvé une moyenne différente de la moyenne actuelle? Ce qu'on prétend donc être la moyenne température de Genève est plutôt la moyenne d'une localité de Genève ou d'un emplacement particulier, et l'expérience constaterait autant de moyennes différentes qu'il existe d'emplacements différents. Il est bien évident que cette température moyenne officielle, si je puis m'exprimer ainsi, s'applique encore moins aux alentours de la ville, de manière qu'après plus de 60 ans d'observations on est arrivé à un résultat applicable tout au plus à l'emplacement même du thermomètre; en modifiant ensuite l'entourage de ce même emplacement, soit en élevant quelques constructions dans le voisinage, soit en démolissant celles qui existent, on en changerait certainement les conditions thermométriques et par conséquent la température moyenne. L'expérience, du reste, ne prouve-t-elle pas tous les jours que dans une même ville, dans un même bourg, dans un même village les températures en deux emplacements différents présentent à la même heure des différences qui peuvent aller jusqu'à deux degrés, et ne démontre-t-elle pas aussi que sur un même emplacement les indications thermométriques varient avec la hauteur à laquelle le thermomètre est placé au-dessus du sol?

De tout ce qui précède, il résulte évidemment que le nombre de degrés qu'on donne comme moyenne température d'un lieu et qui par de longues observations a été déterminé pour certains lieux jusqu'aux centièmes de degrés, n'est nullement la vraie moyenne du lieu et peut en être éloigné de plus d'un degré, selon que l'emplacement du thermomètre observé est un des plus chauds ou un des plus froids de la localité. Qu'on ne se méprenne donc pas sur l'apparente précision de toutes ces moyennes températures : elles ne sont jamais que des valeurs approximatives, et la seule indication précise qu'elles peuvent nous fournir est le nombre d'années pendant lesquelles il faut observer le thermomètre pour connaître la température moyenne du lieu avec une approximation déterminée.

Mais d'autres considérations encore et d'une importance bien autrement notable doivent nous inspirer peu de confiance pour les observations thermométriques en général. On a établi comme règle générale d'observer le thermomètre à l'ombre et à l'abri des vents, de la

pluie, et autant que possible de toute reverbération de chaleur. Mais ces conditions constituent évidemment des circonstances exceptionnelles et bien différentes de celles dans lesquelles se trouvent les divers emplacements d'une localité. Selon qu'on se place dans l'ombre d'un édifice ou d'un arbre ou d'une forêt, selon qu'un lieu ombragé est à l'abri de tous les vents ou de l'un ou de l'autre seulement, on observe des températures différentes. Et qui voudrait décider lequel de ces cas doit l'emporter sur les autres, ou lequel se rapproche davantage de la condition thermométrique vraie d'une localité? Comment, du reste, peut-on obtenir la moyenne température d'un lieu, si d'un côté on y observe les températures les plus basses et si de l'autre on y exclut les plus grandes chaleurs (1)? Pourquoi, à cette condition artificielle de l'ombre, à l'abri des vents et de la pluie, ne substituerait-on pas la condition dans laquelle se trouvent les plantes et la plupart des animaux, c'est-à-dire le grand air et l'exposition aux rayons directs du soleil et à toutes les injures du temps? La méthode d'observer le thermomètre à l'ombre rend les moyennes thermométriques inexactes à plus d'un égard, ainsi que l'on va en juger.

C'est un fait bien connu que la différence entre la température d'un lieu ombragé et la température d'un lieu exposé aux rayons du soleil, va croissant de l'hiver en été et diminuant de l'été en hiver; que cette différence est à peine de 8° à 10° en hiver et qu'elle peut dépasser 20° en été (2). Arrêtons-nous aux valeurs 10 et 20°.

Si en hiver on observe à l'ombre . . . — 2°
Et au soleil. . . . . . . . . . . + 8°
La vraie moyenne température est de . . + 3°

Et la moyenne enregistrée est de 5° au-dessous de la moyenne vraie.

Si ensuite en été on observe à l'ombre . + 28°
Et au soleil . . . . . . . . . . + 48°
La vraie température moyenne est de . + 38°

Et cette fois la moyenne enregistrée est de 10° au-dessous de la moyenne vraie.

Et puisque les moyennes enregistrées s'écartent capricieusement plus ou moins des moyennes vraies, comment pourrait-on déduire de celles-là une moyenne annuelle vraie? Mais toute l'erreur n'est pas là. Dans les jours couverts ou pluvieux, la moyenne enregistrée est égale à la moyenne vraie ou n'en diffère que de très peu, et si durant une année entière le temps restait couvert ou pluvieux, la moyenne annuelle observée serait sensiblement égale à la moyenne vraie. On voit par là que les températures moyennes annuelles méritent d'autant plus de confiance qu'il y a eu exceptionnellement moins de jours sereins ou que le climat de l'endroit est naturellement plus humide, et qu'au contraire elles sont d'autant moins vraies qu'il y a eu plus de beaux jours ou que le climat est plus sec. Dans tous les cas, l'habitude d'enregistrer tantôt la vraie moyenne température et tantôt une valeur bien au-dessous de la vraie moyenne ne peut pas conduire à des résultats comparables entre eux. En voici une preuve.

Une observation de 74 ans a donné, pour la température moyenne annuelle d'Annecy, 9°,09 (1); et pour celle de Londres, d'après une observation de 40 ans, 10°,4. En comparant ces deux nombres, ne semble-t-il pas que le climat de Londres devrait être beaucoup plus propice à la végétation que celui d'Annecy? Ne croirait-on pas que l'on devrait trouver à Londres des plantes et des fruits qui, à Annecy, ne résisteraient pas au froid ou ne mûriraient pas? Et, cependant, ce raisonnement si naturel et si logique est loin d'être confirmé par les faits. A Annecy, la vigne gèle assez souvent, mais le raisin mûrit parfaitement; à Londres, la vigne ne gèle jamais, mais le raisin n'y mûrit plus. A Annecy, l'on cultive avec succès le maïs et le châtaignier; à Londres, ces plantes sont tout-à-fait improductives. A Annecy, on moissonne du 10 au 20 juillet; aux environs de Londres, plus d'un mois plus tard. Et voilà, cependant, dans quelles contradictions on peut tomber en voulant juger de la végétation d'un lieu d'après sa moyenne température.

Mais si les observations thermométriques d'un demi-siècle ne nous fournissent pas des renseignements plus précis sur la végétation d'un lieu, on est presque en droit de se demander à quoi elles servent et dans quelles circonstances il est permis de les prendre en considération. Si l'on n'avait jamais enregistré que les moyennes réelles, le résultat qu'on aurait obtenu pour Londres, où le climat est brumeux et nébuleux pendant une grande partie de l'année, serait sans doute de beaucoup inférieur à celui d'Annecy où l'on jouit plutôt d'un ciel serein et où la température au soleil dépasse en été bien souvent 45°, et la comparaison de ces autres moyennes annuelles aurait conduit à des conclusions théoriques moins discordantes avec la réalité. Et puisque raisonnablement il doit y avoir une étroite relation entre les conditions thermométriques d'un lieu et sa flore, ne serait-il pas possible de caractériser celles-là par celle-ci? L'indication d'un petit nombre de plantes cultivées, du degré de productibilité, de l'époque des diverses récoltes, serait, ce me semble, parfaitement suffisant pour déterminer la température d'une contrée, et ce genre de renseignement présenterait, en outre, l'avantage de n'exiger aucune observation prolongée et de pouvoir être recueilli immédiatement et à toutes les époques de l'année (2). Il est vrai qu'ayant contracté l'habitude d'exprimer toutes les températures en degrés, dixièmes et même centièmes de degré, ce nouveau genre d'observation doit paraître trop général, trop vague, trop peu exact. Mais qu'importe à nous de savoir que dans telle ou telle année la température moyenne d'une localité a augmenté ou diminué de quelques demi-degrés? Les productions annuelles d'une contrée sont-elles proportionnelles aux

(1) Cette idée n'est pas neuve, Regnault l'a déjà exprimée en 1858 dans une réunion de l'Institut.

(2) L'opinion vulgaire que le soleil du mois de mars et d'avril fait mal à la tête lorsqu'on s'expose à découvert à ses rayons, a son fondement dans cette circonstance. Lorsque dans ces mois on passe de l'ombre au soleil et par conséquent d'une température plutôt basse à une chaleur inaccoutumée de 20° à 25°, on éprouve la même sensation que lorsque en hiver on entre dans un appartement fortement chauffé ou lorsqu'on s'assied trop près du feu, et l'on éprouve le même malaise qui, pour la plupart des personnes, est un mal de tête.

(1) Voyez *Bulletin de l'Association Florimontane* du 31 mars 1858.

(2) Il appartiendrait aux botanistes de désigner les plantes et les observations les plus propres à fournir des indications plus ou moins précises sur la température moyenne et les températures extrêmes d'un pays.

moyennes de la température? Non, et voici des faits à l'appui. La température moyenne de 1780 a été, à Annecy, de 0,12° supérieure à celle de 1776, et cependant cette dernière année a été très bonne, l'autre très mauvaise. En 1816, la température moyenne a été de 7°,64; en 1817, de 9°,75. L'année 1816 était mauvaise, mais l'année 1817 plus mauvaise encore. A-t-on peut-être besoin de ces températures précises pour arriver à quelque théorie météorologique? Non encore, car cette théorie doit expliquer les chaleurs les plus excessives comme le froid le plus intense, et à plus forte raison une température quelconque comprise entre les extrêmes.

Non pas que je veuille faire bon marché de ces précieuses observations thermométriques faites dans toutes les parties du monde. Ce sont des connaissances que l'on a payées un peu cher, il est vrai, mais qui ont conduit à des conclusions très importantes et dont la principale est la certitude de ne pas pouvoir atteindre le but qu'on s'était proposé en les faisant. Donc il faut changer de système et enregistrer les températures moyennes vraies ou caractériser les conditions thermométriques d'une contrée par sa végétation, et n'employer le thermomètre que pour les lieux où la végétation manque, comme, par exemple, sur la mer, dans les déserts et dans les régions polaires.

*(La fin au prochain n°.)* J.-A. BOLTSHAUSER.

---

## FOUILLES DE GEVRIER

En juillet 1861, quelques précieux restes de l'époque romaine ont été découverts à Gevrier (1). Le maire, M. Fabien Galliard, toujours dévoué aux intérêts du Musée d'Annecy, fit alors hommage de deux inscriptions et de divers objets. Tout récemment, il a eu l'obligeance de faire exécuter, dans l'ancienne chapelle et dans la villa romaine, des fouilles qui ont amené la découverte de deux nouvelles inscriptions.

La première, offerte par M. Galliard au musée lapidaire où elle figure depuis quelques jours, a été trouvée à la fin de mai dans les fondations de la chapelle. Elle est gravée sur une plaque épaisse de calcaire, haute de 1m,75, large de 80 centimètres, formant un rectangle à moulures surmonté d'une partie triangulaire, aussi à moulures, et dont le milieu est occupé par un croissant qui entoure une étoile. Voici le texte :

D M
LIGVRIE
MARTINE
PVBLII FIL
M · DRIP
IANVARIVS
CON · CAR

Les caractères sont d'un style médiocre et quelque peu usés; cependant ils se lisent assez facilement, à l'exception du mot DRIP, où le P semble suivi d'un S. Parmi les noms qui ressemblent à celui-ci, on connaît Drepanius, et Dripsinum, ville de Vénétie; quant aux Ligurius et aux Januarius, les collections de Lyon en offrent plusieurs exemples. Je ne me souviens pas d'avoir vu dans les musées qui nous avoisinent la représentation du croissant, mais j'ai copié au Musée d'Alger une inscription romaine plus petite que celle-ci, et surmontée comme elle d'un triangle où se trouve un croissant flanqué de deux étoiles.

(1) V. *Revue sav.*, chronique de juillet 1861 et article spécial de janvier 1862.

La seconde inscription a été découverte la semaine dernière à côté des murs de la villa romaine. C'est un parallélipipède en beau calcaire, soigneusement poli du côté gravé. Sa hauteur est de 90 centimètres sur 46 et 30 centimètres. Les lettres sont profondément creusées, très élégantes et d'une conservation parfaite :

SEX · IVLIVS ·
OPTATVS ·
FLAMEN MAR
TIS VIENN.
D·S·P·D.

Il est intéressant de trouver ici le nom de Vienne, la métropole des Allobroges. Cette inscription s'adapte exactement à un socle à moulures trouvé un peu plus loin. Elle vient compléter celle qui avait été découverte en 1861 dans la chapelle de Gevrier :

SEX · IVLIV
OPTAT
D S P

Notre flamine de Mars paraît avoir joué un rôle important dans la localité, à en juger par d'autres inscriptions mutilées où son nom figure. A l'angle de la rue des Boucheries et de la rue Royale, on lit en magnifiques lettres, hautes de 23 centimètres :

se X . IVLIV s

Au hameau de Novelle, il y a aussi une inscription brisée, qu'on peut rapporter à la même source :

SEX ·
MER

En creusant dans les fondations de la villa, les ouvriers ont encore exhumé des débris d'amphores, de jattes, de petits vases en pierre ollaire, en terre samienne ou en terre légère à lignes blanches; un tuyau en plomb; un gradin de théâtre, légèrement cintré; enfin des pierres à section semi-circulaire, qui ressemblent au couronnement du podium des amphithéâtres antiques. Un grand nombre de matériaux analogues ont été utilisés, il y a déjà trente ans, pour la construction des usines de Cran.

Il est à désirer qu'une allocation nous permette un jour de faire des recherches suivies sur différents points de cette localité si riche en débris antiques. Il existe en particulier un mamelon qui domine la plaine des Fins et qui offre toutes les conditions recherchées par les Gaulois pour l'établissement d'un cimetière. La découverte de plusieurs tombes mises au jour depuis quelques années, nous confirme dans la croyance que les fouilles donneraient des résultats intéressants; peut-être cet emplacement serait-il une mine aussi abondante que le cimetière gallo-romain de Pringy.

LOUIS REVON.

## DÉCENTRALISATION INTELLECTUELLE

Tout ce qui a trait à la décentralisation intellectuelle mérite d'attirer l'attention des hommes impatients de voir enfin se réaliser cette idée juste et généreuse de l'égalité des talents devant l'opinion publique. Pour arriver à une solution satisfaisante du problème, il faut envisager sérieusement tous les côtés de la question, développer complètement les motifs favorables et indiquer aussi les obstacles qui se présentent. Il s'agit de trouver la vérité au milieu de ce dédale de propositions, de projets innombrables qui se sont produits, et il n'est pas de trop que tous les hommes sincères et réellement sérieux apportent leur concours à cette œuvre difficile mais non impossible.

C'est pourquoi nous nous faisons un devoir d'insérer la lettre suivante qui signale un des premiers obstacles que le mouvement décentralisateur doit vaincre, et dont la persévérance des hommes bien pensants pourra seule triompher. J. P.

Bordeaux, 26 mai 1864.

Monsieur le Directeur,

Depuis longtemps on prêche la *décentralisation*, et, il faut l'avouer, le but est presque atteint.

Ne vous êtes-vous point quelquefois demandé si la décentralisation, qui par elle-même est une œuvre sublime, doit être le moteur qui pousse sans cesse à écrire certaines gens indignes du nom d'écrivain ?

N'avez-vous point fouillé dans les publications du jour? Qu'y avez-vous trouvé? D'ignobles et dégoûtantes pages, écrites sans goût et sans soin, et jetées au public pour lui servir de pâture.

Mais là n'est pas le plus grand mal. Ces livres, qui d'ordinaire se vendent fort cher, ne sont pas accessibles à tout le monde, tandis que cette foule de petites brochures ou de cahiers de chansons, se livrant à bas prix, sont trop malheureusement à la portée de tous.

Dira-t-on que c'est par la décentralisation que l'auteur du *Pied qui r'mue* a été conduit à publier cette repoussante rapsodie? — Non!

Et pourtant, chose triste à dire, le goût de l'époque veut que chacun s'arrache et se dispute pareille incongruité, tandis que des œuvres véritablement dignes n'obtiennent qu'un succès médiocre. Il est vrai que ce sont de véritables appréciateurs et de bons juges qui occasionnent ce succès et qu'un auteur s'en doit montrer fier.

De toutes parts des concours poétiques s'organisent, des publications sérieuses se créent dans le but de propager les idées décentralisatrices, et le silence seul répond à tant d'efforts.

Où donc est la cause de ce qu'on peut appeler une dépravation de l'esprit?

Voilà le problème. Pour moi je renonce à en chercher la solution; je trouverais peut-être de trop tristes résultats.

J'arrête ici cette première lettre, heureux et fier de l'hospitalité que vous avez bien voulu me donner et me promettant de revenir au plus tôt.

Agréez mes salutations empressées.

ALEXANDRE LASSUS.

---

## ANALYSE DES BRONZES ANTIQUES DU MUSÉE D'ANNECY

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de M. A. Morlot la communication suivante :

Lausanne, le 15 juin 1864.

Monsieur,

Vous m'avez remis un morceau de culot en bronze, de Meytet, près d'Annecy, pour être analysé par le professeur L. R. de Fellenberg à Berne. Voici ce qu'il vient de publier dans une brochure allemande et que je vous donne en traduction exacte :

Nº 161 (c'est la 161me analyse de M. de F., *de métaux antiques). Bronze de Meytet, près Annecy*. Morceau d'un culot d'une fonderie antique, où il se trouvait des haches, des faucilles, des épingles à cheveux et des bracelets. On consomma pour l'analyse 1,775 grammes. Résultat :

| | | |
|---|---|---|
| Cuivre | 88,79 | % |
| Etain | 9,71 | |
| Argent | 0,15 | |
| Fer | 0,20 | |
| Nickel | 1,15 | |

Veuillez agréer, etc.

A. MORLOT.

---

BULLETIN

### SOCIÉTÉ FLORIMONTANE

*Séance du 9 juin 1864*

PRÉSIDENCE DE M. C. DUNANT

Après le dépouillement de la correspondance, M. *Louis Revon* fait une communication sur de nouvelles fouilles pratiquées à Gevrier, près d'Annecy, par M. *Fabien Galliard*, sur sa propriété. Il présente l'estampage de deux inscriptions romaines qui viennent d'être découvertes dans cette localité ainsi qu'un fragment de conduit en plomb.

L'assemblée vote des remercîments à M. *Galliard* pour le zèle et le désintéressement dont il fait preuve dans ses recherches archéologiques, et à M. *Revon* pour le dévouement qu'il apporte dans l'étude des diverses antiquités mises au jour et qui, presque toutes, viennent enrichir le Musée d'Annecy.

M. *L. Revon* met aussi sous les yeux des membres de la Société les estampages d'inscriptions romaines qu'il a recueillis dans son voyage d'Italie. La plupart de ces inscriptions offrent le plus grand intérêt par leur analogie avec plusieurs de celles qui ont été découvertes en Savoie et qu'elles aident à expliquer.

Le même membre présente un échantillon de l'eau de la source sulfureuse récemment découverte à Menthon. Cette source, moins abondante que celle qui était déjà connue, est plus précieuse par ses qualités. Elle a été découverte dans la carrière de grès exploitée au bord du lac, à une petite distance des thermes romains, et son existence dans cet endroit semblerait indiquer que dans les temps anciens un bouleversement intérieur a obstrué la source principale qui alimentait les bains et l'a divisée en plusieurs petits filets. Cette opinion est corroborée par la croyance populaire d'après laquelle une partie de l'eau sulfureuse de Menthon se perd dans le lac. On peut espérer que les fouilles, qui sont continuées, amèneront la découverte de nouveaux filets de cette source, qui, étant réunis, pourront être utilisés.

Les dons et échanges suivants sont déposés sur le bureau :

1º *Mémoires et documents*, publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande, tomes XVIII, XIX; — 2º *Atti della Società italiana di scienze naturali*, vol. VI, fasc. II; — 3º *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Maurienne*; 4º bulletin; — 4º *Revue des Sociétés savantes*; — 5º *Revue archéologique*; — 6º *Journal de la Société centrale d'Agriculture de la Savoie*; mai 1864; — 7º *Analyse de l'eau de la Bauche*, par C. Calloud; Chambéry 1863; don de l'auteur; — 8º Les *Beaux-Arts*, revue; — 9º *Journal des connaissances médicales*, de M. Caffe, — 10º La *Tribune lyrique*; — 11º L'*Union magnétique*; — 12º L'*Atelier*, journal de Bordeaux; — 13º La *Muse gauloise*; — 14º L'*Abeille du Bugey*; — 15º Le *Mont-Blanc*; — 16º L'*Abeille de Chamonix*; — 17º Le *Courrier de Savoie*; — 18º Le *Léman*.

Pour extrait conforme :

*Le secrétaire*, JULES PHILIPPE.

---

*Le Directeur gérant*, J. PHILIPPE.

ANNECY. — TYP. THÉSIO.

5me Année — N° 7. *Omnes omnium caritates patria una complexa est.* 15 juillet 1864.

ON S'ABONNE

EN FRANCE

Par un *bon postal* à l'ordre du Directeur;

A L'ÉTRANGER

Par un effet sur une maison d'Annecy.

La *Revue* rendra compte des ouvrages dont deux exemplaires lui auront été adressés.

# REVUE SAVOISIENNE

JOURNAL PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Histoire — Sciences — Arts — Industrie — Littérature

La Société laisse à chaque auteur la responsabilité entière des opinions qu'il émet.

ABONNEMENT

France. . . . 6 fr.
Italie et Suisse . 7 »

PAYABLE D'AVANCE

On ne reçoit que des abonnements annuels.

Les communications de tous genres adressées à la *Revue savoisienne* doivent être affranchies.



## BOIS ET VALLONS

(Suite. — Reproduction interdite)

L

Au sortir de Thônes, sur la route des Villards, les amateurs des lointains pittoresques font une halte au premier pont. Les arbres riverains, en se croisant d'une berge à l'autre, forment une voûte profonde et légère; ses arceaux moirent d'ombres tremblantes les flots tumultueux du Nons.

Cependant nous avons pris un sentier qui grimpe à travers prés; il contourne les roues écumantes de plusieurs moulins superposés, et il nous conduit au seuil de la maison de la Tour. Cette demeure est bien humble, bien modeste, mais nous l'honorons plus que le palais des rois : elle a abrité pendant quelques heures la royauté du génie. Ici, Jean-Jacques a passé la plus belle, peut-être la seule heureuse journée de sa vie. L'étage supérieur de la maison a été reconstruit récemment, à la suite d'un incendie. Le rez-de-chaussée a été respecté par le feu. L'écusson de la famille Galley de St-Pierre, chargé d'étoiles et de croissants, est sculpté sur le portail de la cuisine. Cette pièce bien noire, bien enfumée, avec des bancs de pierre dans l'embrasure de l'unique fenêtre, est telle encore qu'au temps de Rousseau. C'est la fameuse cuisine de la grangère, celle où il fit un si bon dîner. Ecoutez plutôt :

« Nous dînâmes dans la cuisine de la grangère, les « deux amies assises aux deux côtés de la longue table, « et leur hôte entr'elles deux sur une escabelle à trois « pieds. Quel dîner ! Quel souvenir plein de charmes ! « Comment, pouvant à si peu de frais goûter des plaisirs « si purs et si vrais, vouloir en rechercher d'autres ? « Jamais souper des petites maisons de Paris n'approcha « de ce repas, je ne dis pas seulement pour la gaieté, « pour la douce joie, mais je dis pour la sensualité.

« Après dîner nous fîmes une économie : au lieu de « prendre le café qui nous restoit du déjeûner, nous le « gardâmes pour le goûter avec de la crême et des gâ« teaux qu'elles avoient apportés; et pour tenir notre « appétit en haleine, nous allâmes dans le verger ache« ver notre dessert avec des cerises. Je montai sur « l'arbre et je leur en jetois les bouquets dont elles « me rendoient les noyaux à travers les branches. Une « fois mademoiselle Galley, avançant son tablier et « reculant la tête, se présentoit si bien, et je visai si « juste, que je lui fis tomber un bouquet dans le sein; « et de rire. Je me disois en moi-même : Que mes lèvres « ne sont-elles des cerises ! Comme je les leur jetterois « de bon cœur ! »

Le cerisier a survécu longtemps encore à ce beau jour de fête : il a été abattu il y a une vingtaine d'années.

Du manoir de la Tour, en allant encore à travers les prés-bois, on vient toucher barre au pont de la Vacherie. Ses margelles arrondies, son cintre aigu indiquent une construction du moyen-âge. Une de ses rampes aboutit à une ancienne chapelle, l'autre à une scierie escortée d'un moulin et aux premières habitations des Villards.

Les Villards ! un des plus jolis villages que l'on puisse rencontrer dans les Alpes. La plupart des maisons, élégantes et proprettes, sont dans le pur style oberlandais. Partout larges galeries, avec astragales, festons et losanges, dont la forêt voisine et le charpentier local ont fait les frais principaux; mais leurs rustiques parois renferment souvent confortable et bon goût. Derrière plusieurs fenêtres, vous apercevez des rideaux en toile, sinon d'une grande finesse, du moins d'une entière blancheur. Dans une logette, à deux pas d'une étable, nous avons trouvé lit d'acajou, armoire à glace, au-dessus du lit une fraîche couronne de noces : la mariée et la fleur d'oranger arrivaient de Paris, le tout battant neuf.

Les carrefours sont ornés de petits oratoires. L'un d'eux a pour bénitier une conque marine : encore un souvenir de l'Amérique !

Au-devant des habitations, sous la galerie ou la fenêtre, sont disposées des tablettes pour servir de supports à des pots de fleurs. L'innocente passion de l'œillet ou de la giroflée est du reste très répandue dans toutes ces vallées. Presque pas de chalet qui n'ait un beau rosier sur sa porte.

Les Villards ! quel charmant pays !

Un ancien magister, en veste de bure et en sabots, nous signale les curiosités de l'endroit. Ce *Dominie Sampson* n'est pas fier, point jabot, du tout point uni-

versitaire : aussi la connaissance est bientôt faite ; tout son bagage scientifique est mis de bonne grâce à notre disposition ; et il nous apprend comme quoi *monsieur* l'abbé a fait la trouvaille d'une pierre druidique.

Le menhir serait gîté dans un bois voisin du chalet des Genans.

Pour atteindre ce chalet, il faut traverser la rivière, escalader ensuite le premier gradin du Saint-Colomban. La profonde ravine où coule le *Nons* est tout animée du joyeux mouvement des moulins, des scieries, des nombreuses chutes d'eau. Arrivés sur le plateau de la rive gauche, nous rencontrons une bonne femme et lui demandons le chemin du chalet : — « Allez toujours, dit-elle, vous le trouverez assez. » Reconnaissants d'une indication aussi complète que rassurante, nous lui demandons encore dans quel bois se trouve la grosse pierre, la pierre de *monsieur* l'abbé ? — « Puisque vous allez chez Genans, la Mélanie vous la montrera assez ! » Un peu plus loin, nous abordons une seconde, puis une troisième femme : mêmes questions ; réponses identiques, finissant toujours par ces mots : « La Mélanie « vous la montrera assez ! »

Le chalet *de Cujus* finit par poindre sur la lisière de la forêt ; il faut presque le toucher pour le voir, tellement il est assombri par les voiles des sapins :

Pinus et incumbens latas circumdabat umbras.

Un jeune gars quitte ses chèvres, et après dix minutes d'ascension sur des pentes de gazon humides et glissantes, il nous conduit auprès d'un bloc énorme, rongé par le temps, troué par les pluies, couvert d'une triple couche de mousses et de cryptogames. Une autre pierre est superposée. Deux sapins ont planté leurs racines dans le caillou antique et pittoresque.

Est-ce bien un menhir ou un dolmen? Comme toujours, le doute est permis. Mais si nous ne reconnaissons pas la pierre sacrée des Druides, à notre retour au chalet nous avons le plaisir de faire connaissance avec la Mélanie. Cette aimable jeune femme nous fait les honneurs du logis. Sa toilette est simple, mais de bon goût, et deux diamants scintillent à ses oreilles. Après nous avoir introduits dans sa chambre, elle nous offre des cerises et du beurre sur des soucoupes en porcelaine, *et de bon cœur*. Son agreste boudoir est paré de fleurs et de gravures. Nous y remarquons entre autres deux vues de New-York. Mélanie, toutefois, n'est jamais allée en Amérique : mais elle a été élevée à Paris ; elle a passé dans cette Babylone quatre de ses belles années.

A l'âge heureux où l'on garde encore toutes les illusions de l'esprit et du cœur, comment cette charmante femme a-t-elle pu reprendre la rude existence d'une fille des montagnes? Sa figure ouverte et enjouée nous porte à croire qu'elle a bravement accepté sa vie nouvelle. Mais n'a-t-elle point quelques regrets? Sa pensée jamais ne voyage-t-elle du côté des horizons lointains?

Rappelez-vous, ô Mélanie, le châtiment de la femme de Lot, coupable seulement d'avoir regardé derrière elle! Puis, sachez-le bien, ô Mélanie! tous les plaisirs des grandes villes ne valent point l'air pur de votre chalet. Leurs nuits les mieux parées, les plus brillantes, les plus folles, pâlissent devant la sérénité de nos Alpes sous un ciel étoilé.

De la galerie du chalet, le regard embrasse une partie de la vallée. J'avais entendu parler de la tombe de *la Marmotta*. C'est une légende des Villards. On raconte qu'une jeune bergère a été assassinée et ensevelie dans la montagne. Sur la terre qui la recouvre, l'herbe jamais ne pousse, la neige en hiver jamais ne tombe. Je demandai à un vieillard où était ce lieu maudit. Il savait la légende, mais il ne connaissait pas l'endroit. « Cette histoire, ajouta-t-il, est bien ancienne, et les « vieux n'ont pas vu cela. » Cette simplicité nous charme ; nous pressons la main du vieillard, sans oublier les doigts mignons de dame Mélanie… et au revoir, bonnes gens du chalet!

## LI

Deux ou trois maisonnettes, semées dans les champs de trèfle rouge, couronnent le plateau qui sépare le bassin des Villards de celui du Grand-Bornand.

Au dernier tournant de la montée, on a une belle vue d'ensemble de la vallée de Thônes : c'est une longue corbeille de verdure, brusquement relevée à son extrémité par les pentes massives de la Tournette. Sur la droite, les majestueuses aiguilles des Aravis percent l'azur du ciel de leurs pointes grisâtres ou blanches de neige.

Au revers du plateau, le paysage revêt un caractère encore plus alpestre. Les prairies sont découpées par des écharpes de sapinières et de nombreux chalets. Le fond du tableau est un vaste hémicycle formé par les flèches de pierre qui s'élancent du Mont-Fleuri. Une descente longue et rapide aboutit au torrent de la Borne, à l'entrée de la gorge d'Entremont.

Ici, l'on quitte les zones lumineuses pour les ténèbres d'une *via mala*.

Resserrée entre des montagnes qui d'une hauteur immense tombent perpendiculairement sur le fond du défilé, la Borne furieuse lance ses eaux sauvages et ses flots d'écume dans un chaos de rochers. Les flancs de la gorge sont couverts de sombres forêts, ou sillonnés de noires excavations. Si le temps est pur, une étroite bande azurée fait seule pénétrer dans ces abîmes un peu des clartés du ciel ; mais si le brouillard court sur les cimes latérales, les eaux bouillonnantes prennent des teintes crépusculaires, et les sapins, attachés aux parois de rochers, ressemblent à une procession de fantômes.

Quelques-uns de ces arbres ont poussé sur des blocs dans le lit du torrent, et ils étendent leurs grandes ailes d'un bord à l'autre. Vers le milieu du défilé, des tourbillons de fumée jetés par une charbonnière complètent les noirceurs du paysage.

Cependant les Alpes sont toujours et partout la terre des contrastes.

Sur le bord du sentier, à l'endroit le plus désolé, s'élève un petit oratoire, et sa grille est parée d'une gerbe de bleuets aux larges fleurs. Puis, au-dessus de la charbonnière, haut, bien haut, dans la rampe d'un pâturage où les chèvres elles-mêmes refuseraient de grimper, est perché un chalet qui paraît servir d'habitation ; ses poutrelles de couleur dorée ressortent vivement sur le fond obscur des futaies qui l'encadrent.

Mais qui donc a pu avoir l'idée de bâtir dans un lieu pareil? Evidemment, ce chalet doit être le palais d'une bergère au bois dormant.

Après une demi-heure de marche, la vallée s'ouvre au pont des *Etroits*. On débouche dans une prairie triangulaire où chevaux et poulains paissent en liberté, côte à côte avec les vaches. Bientôt on découvre le village, un peu plus loin l'ancienne abbaye, et l'on descend à l'auberge de l'*Epée couronnée*.

Cette enseigne, empruntée au moyen-âge, rappelle les hôtelleries d'Ecosse et les romans de Walter-Scott. Il est vrai qu'à l'*Epée couronnée* on ne rencontre pas des chefs de clans ni des dames errantes; mais on y trouve des truites délicieuses.

## LII

*La Sainte-Maison* d'Entremont appartenait à des chanoines de l'ordre de Saint-Augustin. Fondée et dotée en 1225 par Amédée comte de Genevois, elle fut supprimée en 1770.

Les possessions de cette abbaye étaient très étendues : outre les bois, les eaux et les montagnes de la vallée, elle comptait dans son domaine des terres situées à La Roche, au Grand-Bornand, à Pers, à Amancier, à Passeirier, à Poisy, à Ténésol, des moulins à Crans près d'Annecy, des vignes en Faucigny, à Saint-Sigismond et à l'Hôpital-sous Conflans.

Les cures du voisinage lui devaient d'ailleurs diverses prestations. Ainsi, par un acte du 12 novembre 1437, le curé de Saint-Pierre-de-Rumilly promet de donner gîte et de recevoir une fois l'année le seigneur abbé d'Entremont *avec six chevaux, honorifiquement et suivant la condition du seigneur abbé*.

Le curé d'Amancier était soumis à pareille redevance.

L'abbaye avait omnimode juridiction et seigneurie *haute, moyenne et basse, mère, mixte, empire et dernier supplice*.

Le 13 mars 1370, les hommes de la Forclaz se reconnaissaient *taillables à miséricorde du seigneur abbé*.

Le 1er mars 1382, Durerius Choussard fut condamné *à avoir la tête coupée, et après à être enterré, pour avoir baillé un coup de bâton sur la tête de Pierre Chrespin*.

La sentence fut prononcée par le juge de l'abbaye, devant la grand'porte de l'hôpital du monastère, *auquel lieu l'on avait accoutumé de rendre la justice*. Il est juste d'ajouter que Pierre Chrespin était mort du coup de bâton que Choussard lui avait baillé.

En 1384, le Conseil du comte de Genevois adressa des lettres aux châtelains de Thônes, de Rumilly et de La Roche *pour qu'ils eussent à reconnaitre l'excès commis par des particuliers de Rumilly, qui avaient forcé les portes du château de la vallée d'Entremont, où était détenu prisonnier Nicod Cubat, accusé d'homicide*.

En 1403, Jean Girod de Pellaz avait été mis en prison pour avoir dérobé *certaine doloire* à Henry Suglard, et pour l'avoir frappé d'un coup de pierre à la tête. Girod ayant rompu la prison, il fut condamné à être pendu par sentence du juge de l'abbaye.

En 1404, le même juge tient des assises devant la maison forte du Crest au Petit-Bornand, et condamne à l'amende de vingt solds certains hommes de la Pesse, pour avoir, dans le but de prendre des poissons, *tari et épuisé l'eau qui va au moulin*.

Au XVe siècle, diverses transactions furent passées entre l'abbé et divers individus qui avaient conduit leurs bestiaux sur les pâturages de la Sinisse. Outre l'amende encourue, et en réparation de leur faute, les délinquants se soumettaient à faire offrande *d'une chandelle de cire allumée au grand autel de N.-D. d'Entremont*.

De cet usage est dérivée une locution pupulaire ; on dit d'un homme qui doit payer une sottise : « Cela lui coûtera un beau cierge. »

En 1682, l'abbé Granery accordait un permis de chasse et de pêche à Rd Déléan, curé du Petit-Bornand. Cet abbé Granery avait restauré le couvent : aussi, ses armoiries sont sculptées partout, à l'intérieur et à l'extérieur des murs.

L'ancienne abbaye sert aujourd'hui de presbytère; mais les bâtiments, qui autrefois étaient très vastes, ont été détruits en majeure partie. A côté de l'église, et sur une plate-forme plantée de tilleuls séculaires, on retrouve de nombreux débris de l'antique splendeur du couvent, des tores, des chapiteaux couverts d'écussons que le temps a rendus indéchiffrables.

Les stalles des chanoines sont découpées comme des dentelles, et surmontées d'un réseau de légères guipures.

A côté de l'autel, tout chargé d'or, on remarque deux statues grossières, l'une de saint Ruph, l'autre de saint Augustin, et dont le style appartient à l'époque de la fondation de l'abbaye.

Le portail est gothique roman; mais la porte est beaucoup moins ancienne; elle date du commencement du dernier siècle. Un fer de mulet est cloué sur un des vantaux, avec l'inscription : *Hæc nota erat in antiquâ : 1723*; ce qui veut dire que le fer du mulet était déjà dans l'ancienne porte de l'église, et qu'il a été replacé dans celle refaite en 1723.

Or, voici la légende. Certain soir, *un baudet chargé de reliques* vint frapper à la porte du couvent. Le frère sacristain dormait, ou peut-être s'était-il attardé à l'auberge de l'*Epée couronnée*. Le mulet avait hâte de déposer son fardeau dans le sanctuaire; il s'impatiente, frappe à coups redoublés, et finit par enfoncer la porte; mais il y a laissé son fer.

Le reliquaire est encore d'une grande richesse. Il renferme une châsse de sainte Colombe et un coffret d'argent avec des incrustations de pierres précieuses. Ce coffret porte une inscription en lettres onciales. On remarque aussi une madone dont le sein est à jour, mais couvert d'une vitrine, et derrière cette vitrine est placée une petite bouteille où sont quelques gouttes de lait miraculeux.

Les reliques attiraient les pèlerins, les pèlerinages amenaient les offrandes : c'était pour la sainte maison une source pieuse de richesses mondaines.

## LIII

Nous avions fait honneur aux truites de l'*Epée couronnée*.

Une allée bordée de frênes à feuilles noires nous met sur la route du Petit-Bornand. De nombreuses scieries avec leurs planchettes qui reluisent au soleil, et des ponts tout-à-fait primitifs jetés sur la Borne distinguent cette partie de la vallée.

Pour faire un pont, voici le procédé : sur le premier bloc venu, au milieu du torrent, on pose deux pièces

de bois en équilibre ou à peu près, sur ces piliers une ou deux planches, et puis c'est tout!

Un troupeau, flanqué d'une bergère d'âge mûr, débouche de l'un de ces viaducs. L'Estelle sur le retour tient dans sa mitaine une rose-pompon. Entrées dans la prairie, les vaches piquées par les mouches prennent un galop furieux; la bergère galope aussi non moins furieusement, le bras tendu, la rose au poing..., nouvelle preuve de l'amour des fleurs, si général dans ces montagnes!

Le Petit-Bornand aligne ses maisons blanches au pied de l'aiguille de la Jalouvre : verte jusqu'à la cime, elle domine les pâturages de la Sinisse, que traverse un large collier de rochers nus.

Ici, est né un des émules de l'immortel Gutenberg : le célèbre Guillaume Fichet.

Un autre enfant de ce village a donné à sa paroisse une œuvre d'art qui serait partout admirée : c'est une descente de croix, attribuée à l'un des Carrache; elle vient de la galerie d'un cardinal. Le prince de l'Eglise avait pour valet de chambre un Bornandin nommé Gaillard, du hameau de Termine. Après plusieurs années de bon service, le montagnard voulut revoir son clocher; mais au moment de quitter Rome, son maître lui ayant demandé quel souvenir il désirait emporter : — « Un des tableaux de la galerie de Votre Eminence, « répond-il, j'en ferai offrande à la chapelle de Ter« mine. » — Et le cardinal lui ayant accordé de choisir la toile qu'il préférait, le Savoyard mit bellement la main sur un chef-d'œuvre.

Pendant les mauvais jours de la Révolution, pour cacher plus facilement ce tableau et le dérober aux Iconoclastes d'alors, le cadre a été brisé, et la toile roulée : aujourd'hui, veuve de son cadre, la toile est pendue au clou du presbytère.

Après la visite au tableau, nous rencontrons *monsieur* le capitaine. Au temps des plumets bleus, ce naturel de la zone a commandé une compagnie. La milice citoyenne est aujourd'hui morte et bien morte ; mais ce n'est qu'un détail : le capitaine est toujours le capitaine; à cet heureux mortel on ne connaît plus d'autre nom. Il veut bien nous apprendre que « la Jalouvre est la plus haute montagne de la Savoie. »

Qui donc pourra dire encore que le Mont-Blanc n'est pas en Suisse?

Les constructions en bois cessent au Petit-Bornand, mais les cabarets abondent. On s'aperçoit que la plaine et Bonneville ne sont pas loin. C'est à Bonneville que Töpffer a rencontré encore plus de messieurs qu'à Verceil.

Attendu que nous préférons les pâtres aux messieurs, nous quittons Bornand-le-Petit pour monter au grand.

## LIV

On traverse de nouveau la gorge d'Entremont. Au moment où nous sommes près d'en sortir, un beau point de vue nous arrête : au premier plan, le vieux pont des Enterrois, les pâturages, les chalets de Saint-Jean-de-Sixt; au second, la montagne de La Clusaz que tapisse une verdure sombre. Les cimes neigeuses de la chaîne des Aravis forment le dernier plan.

Avant d'arriver au pont des Enterrois, on remarque une fissure au pied des rochers de la rive gauche : ici, la Borne partage ses eaux. Les unes, continuant leur course impétueuse, se mêleront bientôt à l'Arve glacée, aux splendeurs du Rhône, et arriveront les premières aux bords étincelants de la Méditerranée. Les autres, glissant dans la fissure, parcourent sans bruit des grottes inexplorées, des labyrintes inconnus; puis, en reparaissant au jour elles vagabondent par les prairies, arrosent les fleurs des solitudes, et descendent en cascade sur les falaises de Morette. Mais pour s'être attardées aux rivages obscurs et aux fraîches retraites, elles n'arriveront pas moins au même but, et iront se perdre à leur tour dans les golfes lointains.

N'est-ce pas l'image de la vie? Qu'elle ait été humble ou superbe, grande dame ou bergère, son flambeau s'éteint sur les mêmes récifs toujours battus par les vents noirs et les flots éternels.

La rude montée des Enterrois finit au Villaret où nous trouvons le souvenir d'un autre capitaine; on lui a consacré une inscription latine : mais de celui-ci, gardez-vous d'en douter, la légion n'est pas morte; elle est au contraire bien vivante, et militante, et toujours plus triomphante. Le Père Favre ou Lefèvre fut un des premiers chefs de la célèbre compagnie fondée par saint Ignace.

On nous montre le côteau où, jeune enfant, il menait brouter les chèvres. Une petite chapelle a été érigée sur l'emplacement de la cabane où il vint au monde; elle renferme son portrait, et une image de la Vierge, copie d'un bon maître.

Le Villaret touche à Villeneuve, le chef-lieu du Grand-Bornand. Or, c'est tout plaisir d'arriver dans ce beau village, au milieu de ses vastes pelouses éblouissantes de fraîcheur.

Ici, comme aux Villards, maisons de bois avec galeries, losanges et astragales, *tavillons sur les toits*, chalets bistrés ou dorés, et des pots de fleurs sur toutes les fenêtres.

Ici, point de messieurs Jabot; mais de bonnes gens, presque tous pâtres ou bûcherons; et puis encore des truites, bonnes pareillement.

Vous pourrez même, si cela vous plaît, assister à la pêche que nous allons faire dans les tines du Chenaillon.

Avant de dérouler ses rubans sur les prés voisins, ce torrent est encaissé entre deux rives sauvages, profondes et tout hérissées de bois noirs. Pour le remonter, il faut entrer dans son lit, imiter les merles d'eau et sauter d'une pierre à l'autre : c'est ainsi que l'on arrive au pied des tines. On donne ce nom à des bassins creusés dans des rocs semi-circulaires, et qui forment des barrages naturels. En tombant dans ces réservoirs, les flots s'apaisent un instant, font miroiter sous les ombrages leur nappe verte et endormie, puis reprennent bientôt leurs bonds précipités.

Pendant que nous marchions dans cette gorge, c'était partout le vaste silence des grandes solitudes; on ne percevait d'autres bruits que les sonorités de l'onde. Nous admirions les filets de lumière jouant avec l'écume des flots; quelquefois, une ombre rapide les traversait : un aigle venait de passer sur nos têtes. Les impressions s'échangeaient tout bas; instinctivement la voix de l'homme s'humilie dans les sanctuaires de la nature.

Mais, soudain, des cris retentissent; des bras nus, armés de perches et de harpons, se dressent et s'agi-

tent au-dessus du rideau de pierre qui nous cachait les pêcheurs. Après quelques efforts, montés sur la berge ils amènent au rivage leur filet alourdi, où une mère truite se débat prisonnière.

Cette scène vive et animée, éclatant imprévue dans ces déserts, cause à tous une joyeuse surprise.

## LV

En montant sur la rive droite des Tines, on entre dans la vallée du Chenaillon ; elle aboutit à un col très élevé, d'où l'on descend à la Chartreuse du Reposoir.

Je ne sais rien de beau comme ce parcours, et je le recommande particulièrement aux honorables membres de l'*Alpine Club :* c'est ici la véritable grande montagne avec toutes ses splendeurs.

Eclatantes de lumière et de sérénité, les prairies sont parsemées de chalets innombrables. Une flore puissante s'épanouit en larges bleuets, en larges marguerites, en bouquets de toutes nuances.

Sur toutes les pentes, les chèvres, les vaches, les brebis font entendre la musique d'un millier de clochettes. Des troupes de chevaux bondissent jusqu'au bord du sentier. Puis, la tête dressée, la crinière au vent, ils s'arrêtent superbes sur les crêtes voisines. Parfois, un nuage rase les hauteurs, il éparpille sa blanche toison aux flancs des rochers, et projette sur le vert manteau des clairières de longs voiles d'ombre lumineuse.

Vers le haut du col, le paysage devient plus sévère, l'herbe plus rare. On longe la base de la Colombière, montagne gigantesque et nue, mais toute reluisante de reflets argentés. Des amas de roches striées indiquent l'emplacement d'un glacier disparu. Des touffes de fleurettes bleues, pourpres et lilas, couvrent les pierres de la moraine. Une croix, que les rafales d'hiver ont couchée sur le sol, marque le faîte du passage.

Au revers, la vue plonge dans les profondes volutes d'un cercle de verdure ; l'horizon est fermé par le majestueux rideau des montagnes d'Arâches.

La descente est rapide et longue, mais bordée d'immenses tapis de rhododendrons, de corbeilles de pensées violettes ; et le rosier des Alpes répand sur les pâturages ses rouges guirlandes. Après avoir traversé une grande forêt, on retrouve les grands troupeaux, et les pouliches et les cavales en liberté.

Cependant, depuis le haut du col on a marché pendant deux heures, c'est dur ! La nuit arrive ; enfin, on perçoit plus rapproché le bruit d'un torrent, et l'on touche au fond de l'Entonnoir.

A l'auberge du *Praz-Long*, chef-lieu du Reposoir, le souper est douteux, la couchée difficile et laborieuse. C'est demain la fête du village. Une salle voisine de la nôtre est pleine d'étrangers qui passent la nuit à boire : à propos de quoi, nous remarquons que les habitants de la zone ont l'humeur gaie et le vin aussi. Après avoir épuisé tout leur répertoire de chansons, ils se disposent à le recommencer, lorsqu'une voix demande un morceau d'opéra !

Pour nous, c'est le final, et l'on s'endort à la symphonie.

La clarté matinale nous réveille en même temps que le paysage ; il s'illumine et se pare de ses plus frais atours.

Des prairies montantes couronnées de bois noirs, et plus haut des cimes neigeuses encadrent le berceau où sont coquettement groupées les cinq ou six maisonnettes qui forment le hameau. On nous fait remarquer dans la chaîne du Meiry la crête de *Pointe-percée :* elle est en effet percée à jour, et dans cette fissure la lune fait rayonner son disque une fois l'an.

Où commence la descente sur la vallée de l'Arve, la petite plaine est close par la porte d'âge : on donne ce nom à deux rochers reliés l'un à l'autre par une maison crênelée, où les anciens moines avaient établi un péage pour la sortie des bois. Le chemin passe sous la voûte de cet édifice.

La vallée de l'Arve n'étant pas comprise dans notre itinéraire, nous allons visiter la Chartreuse. Elle est construite sur un monticule, à l'entrée d'une gorge sombre, et à dix minutes de Praz-Long.

Elle avait été fondée en 1151 par Aymon de Faucigny ; les pieux enfants de Saint-Bruno commencent à relever ses murs antiques ; mais, en attendant que sa restauration soit achevée, elle est habitée par deux pères et un frère : à les voir, couverts de leurs grandes robes blanches, passer lentement au milieu des ruines du monastère, on dirait des revenants d'un autre âge.

Comme toutes les maisons de l'ordre, celle du Reposoir a été faite sur le plan de la Grande-Chartreuse. Les cellules se ressemblent ; chacune se compose d'un corridor, d'une salle à manger avec cheminée, d'une chambre à coucher avec son lit et ses rideaux en bois, d'un retrait avec un prie-dieu, d'un petit cabinet où sont disposés quelques rayons pour recevoir des livres, et d'un jardin enclos de hautes murailles. Le pain quotidien et les maigres aliments nécessaires à la vie sont introduits chez le reclus au moyen d'un couloir, où ils sont déposés par des mains invisibles.

Le portail de l'ancienne église est d'un beau style gothique. Le cloître est aussi fort remarquable, et paraît dater du XII[e] siècle ; la croix blanche est peinte sur ses voûtes, à côté des armoiries des seigneurs de Faucigny, qui sont encore celles de la ville de Cluses, autrefois capitale de la province.

Dans une salle attenante à l'église, on montre le caveau où étaient renfermées les dépouilles du bienheureux Jean l'Espagnol, le premier prieur du Reposoir. Un écrivain du XIX[e] siècle (1) assure que *les paysans qui ont la fièvre vont encore maintenant se reposer sur son tombeau, et qu'ils se relèvent souvent parfaitement guéris.*

Possible ! et possible aussi que le bon air du Reposoir, à 1038 mètres au-dessus de la mer, soit un excellent fébrifuge.

Les reliques du Bienheureux sont aujourd'hui entreposées dans la jolie église de Praz-Long.

Cependant, au village tout se prépare pour la fête ; les pâtres endimanchés descendent des chalets ; on dresse déjà tréteaux et étalages ; mais nous sommes peu curieux d'assister à la vogue ; nous aimons mieux l'éternelle fête des montagnes, et nous prenons le chemin du retour.

Après avoir de nouveau franchi le col, on trouve aux premiers chalets la douane et les douaniers. Poliment ces messieurs nous visitent, c'est un des petits agréments attachés à la création de la zone ; mais les ma-

(1) *Vie de messire Jean d'Arenthon d'Alex.*

gnificences du paysage le font bien vite oublier. Et que n'oublierait-on pas dans cette pure atmosphère de nos montagnes ! Sur leurs altitudes sereines, l'esprit de l'homme reprend sa liberté native ; le cœur aussi devient plus sympathique et meilleur ; on est si loin des fourmilières de la plaine ! Et vraiment, si je rencontrais ici le monsieur qui cherche des marmottes, je lui dirais de ma voix la plus douce : « Bonjour, monsieur Jabot, bonne chance et bonjour ! »

Mais la Tournette apparaît déjà sous des vapeurs lointaines ; le Mont-Fleuri, sillonné par des rubans de neige, se détache en vigueur au-dessus des croupes verdoyantes ; à leurs pieds on voit luire le clocher du Grand-Bornand.

Beau village, si l'on a pu te quitter, c'était bien avec la promesse de te revoir.

Heureux qui pourrait s'attarder dans ces doux pâturages, séjourner plusieurs mois dans cette contrée enchanteresse ! Mais Dieu ne nous a pas fait ces loisirs, et nous partons pour les Aravis.

*(La suite au prochain numéro.)* J. REPLAT.

---

## LETTRES

### SUR L'ARCHITECTURE ET LES ARTS QUI EN DÉPENDENT AU XIX[e] SIÈCLE

### II

A M. L. REVON

J'ai lu quelque part des plaintes fort vives sur la décadence de l'art, sur son infériorité vis-à-vis des siècles passés, sur ses tendances au matérialisme, sur la réussite prétendue d'artistes et d'êtres dégradés.

Les pièces de théâtre, disait-on, sont devenues des apothéoses de l'artiste et de la courtisane ; les expositions sont des exhibitions où se distinguent à peine quelques œuvres sérieuses au milieu d'une multitude de productions sans caractère et sans moralité, etc., etc.

Je ne défends personne, mais, hélas ! je crois qu'aucune époque n'a été plus riche en gens de talent et d'instruction courant les rues avec la misère.

N'oublions pas non plus ce que je montrais tout à l'heure : que l'art en est encore à demander la route qu'il doit suivre. Nos pères, au sortir de la révolution de la fin du siècle dernier, sont allés au plus pressé ; s'ils n'ont été soldats, ils ont vécu ouvriers, commerçants ou bourgeois ; il n'y avait plus d'artistes. L'empereur Napoléon I[er] rétablit tout d'un trait de sa volonté ; mais il fallut créer un enseignement, un système, un style. Cela ne s'improvise point et la meilleure preuve en est que nous marchons encore à l'aveuglette en plein éclectisme.

En attendant, ceux trop nombreux qui ont embrassé la carrière des arts ne savent pas plus où ils veulent aller que s'ils auront du travail le lendemain.

La bohême artistique est une chose particulière à notre siècle.

Alors, pour vivre, Messieurs, qui vous plaignez de la décadence de l'art, ces bohêmes font ce qu'ils peuvent, puis ce que la foule veut bien applaudir et par suite payer.

On exagère, dans les romans à vingt sous, dans les vaudevilles, dans les petits tableaux et dans les maisons d'entrepreneurs, ce qui flatte le plus les sens et le plaisir parce que cela rapporte plus.

Les artistes incontestés de notre époque passeront à la postérité, sinon riches, mais au moins chargés des couronnes officielles ; ils représenteront le XIX[e] siècle avec quelques autres moins connus dont le mérite ne sera apprécié qu'après leur mort, sur leurs œuvres.

Le XX[e] siècle leur élèvera peut-être des statues, de même que le XIX[e] en taille chaque jour à ceux qui sont morts pauvres ou découragés, il y a quelques cents ans, et dont les œuvres sont couvertes d'or aux ventes publiques.

Je crois qu'il est inutile de soulever de semblables questions ; il y aura toujours des écrivains et des artistes de moindre talent pour les œuvres banales et sans moralité. S'il y a faute, c'est du côté de ceux qui achètent, écoutent ou regardent.

Quand le sens moral et le goût du pays se sera encore plus élevé, les artistes feront mieux et mourront un peu moins de misère et d'oubli !

Vous avez vu, sans doute, quelquefois ce qu'on nomme *les plans* d'un bâtiment ; et vous avez probablement admiré de coquettes façades, relevées en couleur, où tout avait une physionomie flatteuse, puis des plans contournés en méandres roses et bordés de vertes pelouses. Quelques-uns croient que tout le travail de l'architecte est là et que la bâtisse va se modeler, à la baguette, sur ce patron gros de merveilles.

Permettez-moi de vous faire entrer dans le laboratoire du métier, ce qui, d'habitude, enlève bien des illusions.

Ces *plans*, nous les nommons l'esquisse (dans tous les cas l'expression *plans* est inexacte, car on nomme plan la projection horizontale d'un objet et, d'ordinaire, l'ensemble d'une esquisse ou d'un projet comprend aussi des élévations ou projections verticales et des coupes); c'est pour nous le dépôt sur le papier du *parti* qui a été discuté avec l'administrateur ou avec le client. Ces tracés sont ordinairement faits, défaits et refaits plusieurs fois avant de reproduire exactement l'idéal du client, amendé ou rendu pratique par l'architecte. Il est donc naturel qu'on ne se donne pas la peine de les tracer avec une exactitude, laquelle, dans tous les cas, demanderait un trop long travail.

Cependant le sort en est jeté ; *les plans* ont été acceptés et même des devis ont été dressés sur cette base ; il faut commencer.

Mettez-vous un instant dans la peau d'un architecte et une émotion particulière agitera votre berceau. Ce ne sont plus des lignes inertes qu'il va tracer sur le papier ; il faut que ces hiéroglyphes créent une chose palpable — et fort coûteuse — qu'on ne peut plus effacer et refaire : ce qui sera commandé sera exécuté.

Il faut tracer un plan, donnant l'empâtement du béton, la position des libages, les ressauts de l'édifice, la position des escaliers, les caves, tout ce qui intéresse la solidité et la disposition générale de l'édifice.

Les tracés des murs disparaissent sous un réseau serré de traits fins et interrompus çà et là par de petites croix et par des chiffres à décimales. Ici, un rabattement de voûte, à côté, une pénétration de tourelle. Ce seul plan de fondation coûte à lui seul autant de peine que le joli dessin dont je vous parlais tout à l'heure, et il faudra à

chaque étage plusieurs plans semblables, pour la poutraison, pour la pierre de taille, pour la distribution, pour les calorifères !...

Mais la construction presse; les carriers demandent des appareils, les sculpteurs des dessins et les tailleurs de pierre des panneaux et des profils.

Il faut dessiner des élévations et à grande échelle ; il s'agit de percer les fenêtres et les portes dans une agréable proportion, de profiler les corniches et les chambranles. La fièvre gagne encore plus l'artiste, car personne ne voit le plan ou la distribution, tandis que chaque passant jugera la façade sans s'inquiéter si elle est ou non en rapport avec l'intérieur. Il revoit sa première esquisse, tracée en petit et qu'il a perdue de vue lorsqu'il se débattait dans la boue des fondations. Alors, il rectifie la silhouette d'un pavillon, la saillie d'un bandeau, le galbe d'un encadrement; il retoucherait toujours — puisque tout est perfectible ici-bas — mais on l'attend ; il livre ses élévations.

Ouvrons une parenthèse.

Les ponts, les quais, les tracés de chemin de fer, les fortifications, choses qui dérivent d'une formule et où rien ne peut être douteux, sont complètement arrêtés sur le papier dès le début et émaillés de chiffres qui en fixent les dimensions de lignes d'appareils et d'explications précises.

Cela est indispensable, car ici le détail est cause génératrice de l'ensemble : cette voûte de quarante mètres de portée et d'une faible flèche ne peut tenir que parce que la culée est d'une résistance calculée. Cette forme de quai est commandée par l'obstacle qu'il s'agit d'opposer à un courant ou à tel affluent qui en change le régime. Il en est de même pour le dessin d'une locomotive ou d'un navire cuirassé ; la formule scientifique trouvée, la matière à employer, le mode de l'assembler, tout donne la forme de l'ensemble et il faut s'y conformer à la lettre.

Remarquons en passant que les œuvres dont je parle ont un style ou genre de beauté spécial et généralement en rapport avec le but proposé (1). Quoi de plus gracieux que ce yacht, bon voilier, où chaque morceau de bois, de toile ou de cordage a été savamment combiné ; quoi de plus mâle que la frégate cuirassée ou la locomotive Crampton; quoi de plus merveilleux que l'aqueduc de Roquefavour, le viaduc de Dinan ou le pont de Kelh ?

Fermons la parenthèse.

L'architecture est bien autre chose : nous avons dit que *les plans* ont été convenus; c'est-à-dire qu'on a arrêté que le salon était ici et la salle à manger là, qu'on entrait sur cette façade et que l'escalier serait dans tel angle. Mais, je vous le demande, qu'importe que telle salle ait vingt centimètres de plus ou de moins au profit de telle autre ou dans l'un de ses sens : n'a-t-il pas été reconnu, tout à coup, qu'elle serait mieux placée à un autre endroit ?

Et puis qu'importe l'habillement — la façade, comme on le nomme — sans la commodité intérieure? cette fenêtre, de meilleur style, éclairera-t-elle moins ? Tout peut s'améliorer, avec l'étude, non seulement sans nuire à l'ensemble, mais encore pour le perfectionner.

Inutile de vous rappeler que si vous sortez vingt centimètres de largeur à cette culée le pont tombera, et que si vous ajoutez un centimètre par mètre à cette rampe, la locomotive ne pourra plus la gravir.

On se trompe en assimilant quelquefois les travaux de l'architecture à ceux des ingénieurs ; ils ne demandent d'abord ni les mêmes moyens ni le même genre de connaissances ; ensuite ils n'ont pas le même but.

Le but d'un ingénieur est d'établir à moins de frais possible (car la dépense générale est toujours énorme) et dans les meilleures conditions, une communication de route, de chemin de fer ou de navigation entre certains points donnés.

La beauté est inutile ; si elle peut s'y allier, tout est pour le mieux : mais, avec raison, on ne s'en préoccupe pas. Le but de l'architecte est de créer des habitations agréables à l'intérieur et d'une physionomie qui flatte l'amour-propre du propriétaire. Il ne faut pas se dissimuler qu'on sacrifie ici beaucoup au confort, à la mode, au luxe, en un mot, à toutes sortes de choses inutiles au point de vue purement rationnel. La question d'argent devient forcément accessoire, quoiqu'elle ne cesse jamais d'être la principale. Il faut que ces décorations, imposées par l'orgueil, coûtent le moins possible, et pourtant le luxe de la construction est le plus dispendieux de tous les luxes. Cette contradiction, spéciale à notre époque, est une suite de cette égalité dans l'apparence à laquelle nous nous sommes condamnés et qui fait porter les mêmes toilettes à des personnes d'une condition bien différente.

Au moyen-âge, l'architecte ou maître de l'œuvre résumait tous les travaux. Il bâtissait des ponts et fortifiait des villes ; à tout cela Michel-Ange ajoutait la construction de palais et d'églises, puis leur peinture et leur sculpture.

Mais alors les mathématiques n'existaient presque pas et l'on était, en construction, fort loin de la formule scientifique.

Les ponts, généralement de faible portée, en plein cintre ou en arcs d'ogive, étaient de l'architecture ; fortifications, châteaux, palais et abbayes ne faisaient souvent qu'un. Chacun était soldat; personne n'ignorait comment on défendait une ville et comment se construisaient les engins de guerre.

Au XVIII^e siècle, on fut conduit à diviser la besogne : l'hydraulique, les fortifications, les routes eurent des ingénieurs spéciaux pour la construction des canaux, la défense par le canon et les communications pour les voitures publiques.

Au XIX^e siècle, la vapeur, l'électricité ont ajouté de nouvelles spécialités et on a des ingénieurs des mines, des chemins de fer, des produits chimiques, des usines, des constructions navales, des télégraphes, etc., etc. Les architectes même se sont spécialisés : tel, qui ne dirige que des églises, sait à peine distribuer une maison ; celui-ci construit les édifices d'utilité publique, celui-là s'occupe de mitoyennetés et de réglements de comptes.

Aussi la vraie architecture — celle à laquelle se vouent les artistes célèbres de notre époque dont les noms sont dans toutes les bouches — est le plus beau des arts, et c'est souiller la plus noble des professions que de la faire descendre aux calculs et aux chances de la spéculation.

(1) Les arts qui cessent d'exprimer le besoin qu'ils ont en vue de satisfaire, la nature de la matière employée et le moyen de la façonner cessent d'avoir du style (Viollet-le-Duc : *Entretiens*, page 183).

Réunir, dans l'habitation humaine, le beau et le bien à une sage économie, à la solidité, à la grandeur et aux convenances usuelles, n'est-ce pas une mission libérale, honorable et digne du respect de tous? Si quelques-uns faillissent à la carrière qu'ils ont embrassée, il faut s'en prendre à l'immensité et à la difficulté d'une tâche où il est impossible de réussir complètement.

Cet art est donc comme tous les arts, fils de l'imagination; ne lui demandons pas la marche correcte et froidement calculée de la formule et de l'aide-mémoire.

Les œuvres sont indissolublement attachées au nom de leur auteur parce qu'il en est le créateur absolu.

Qu'il vienne à mourir avant la fin, en laissant l'œuvre à moitié construite, son successeur aura-t-il le même goût à profiler les moulures et à corriger les sculpteurs; trouvera-t-il dans les croquis informes du projet en petit la proportion de ces colonnes et la décoration des détails variés des salons et des cabinets? Non, il viendra avec d'autres qualités, avec d'autres aptitudes, refaire à contre sens ce que le premier avait mûri dans sa tête pendant de longues insomnies; il grossira ce qui devait être élégant et sentira moindre ce que l'autre eût accusé.

Un tableau, une statue, un monument ne peuvent être continués par un autre; un quai, un pont, un chemin de fer ne sont pas arrêtés parce que l'ingénieur est appelé ailleurs. La création première reste sur le papier; il ne faut qu'un homme pratique pour l'interpréter et la diriger.

Cet esprit d'administration qui prévoit tout avec une admirable unité de vues et un contrôle complet dans les travaux publics des ponts et chaussées et du génie, substitue le corps entier à l'individu. L'œuvre est collective et chacun, dans son rôle, apporte un supplément de perfection s'il est actif, mais n'y enlève rien s'il est indifférent.

Dans l'architecture les œuvres en collaboration sont impossibles : il faut un chef, et une manière de voir uniques. Les auxiliaires ne sont utiles qu'autant qu'ils cherchent à s'unifier dans la pensée du maître, dans son goût et dans son individualité en abdiquant leurs idées personnelles.

Aussi pas de hiérarchie : l'inspecteur d'aujourd'hui sera le collègue demain.

Un artiste inconnu naguère, est chargé tout à coup, par le concours, de la plus colossale construction qu'on puisse rêver!

Pourquoi? Parce qu'il a pu réaliser le tour de force inouï de tracer en quelques mois des dessins qui fixaient sur le papier les dispositions les plus heureuses de l'édifice important à construire.

Il n'a certes pas, en même temps, supputé la dépense, prévu tous les menus détails, appareillé chaque mur, et créé la décoration de chaque recoin. Ceci est la besogne de l'exécuteur, et l'avenir nous dira s'il a su ajouter l'expérience du constructeur et le talent du décorateur au génie de la composition.

A présent que sa création a été réputée la meilleure, il reste seul, responsable sur sa tête et sur son avenir personnel de la réussite ou de l'échec. S'il eût été soumis à un contrôle et à un partage de pouvoir, l'œuvre eût gagné assurément une certitude d'honnête convenance, mais eût perdu en même temps l'originalité et l'unité qui peuvent en faire le succès incontestable.

J'avoue qu'il faut une confiance bien grande pour mettre sur la tête d'un seul une chance aussi problématique; mais les vrais organisateurs savent juger leurs hommes et apprécier ce qu'ils peuvent. Alors ils laissent aller, engagent la responsabilité et obtiennent des résultats exceptionnels.

En architecture, comme en médecine — cela a été dit depuis longtemps — chacun a toujours une idée à substituer à celle que l'artiste a mûrement élaborée dans son cabinet, de même que chacun est muni de la recette la plus efficace contre la maladie qui vous épuise.

Parce qu'un particulier paye un artiste, il croit avoir fait tout ce qu'il doit pour cet homme et oublie qu'il ne lui a pas donné la seule chose qu'il désire : l'encouragement ou l'éloge. En effet, l'argent ne procure que la vie animale, tandis que la vie intellectuelle, l'amour-propre, si l'on veut, ne peuvent se développer que sous l'égide du succès ou de la satisfaction de la tâche accomplie.

Nous voilà en plein dans la question tant controversée : la critique.

Des gens qui travaillent sur la place publique et pour tout le monde seraient bien maladroits de se croire au-dessus de cette multitude dont ils ont besoin. Parce que certains orgueilleux, ne doutant de rien, auront sali de leur bave envieuse le labeur de plusieurs années, parce que des étourdis auront jugé l'œuvre à peine commencée, faut-il braver les impressions de la foule et les conseils des hommes de bon jugement? Non; les artistes qui se croiront blessés par la critique ne grandiront jamais.

Je sais que la critique a souvent avancé qu'elle était la mère et le soutien de l'art. Oui, la critique bienveillante et faisant passer sous les fleurs des compliments un bon avis sur certaines parties qui, mieux étudiées, eussent assuré un succès éclatant. Non, cette critique acerbe et désobligeante qui, d'un ton léger, anéantit le travail patient de longues journées et décourage dans l'avenir de laborieuses études.

Un bon conseil est chose rare et difficile à donner, surtout dans le monde des arts.

Je m'adresse à un artiste de talent ordinaire; il me loue pour que je reste dans la mauvaise voie. Je rencontre une de ces célébrités qui planent au-dessus du vulgaire et l'amène voir mes essais. Comment faites-vous donc, s'écrie-t-il, pour produire de semblables effets! que je voudrais avoir fait cela! Ouf... quelle flatterie, et cependant beaucoup prennent cela pour de l'argent comptant. Hélas, ce génie a peur de passer pour jaloux.

Survient un autre maître : Jeune homme, dit-il, que faisiez-vous auparavant; du commerce? Retournez-y et ne touchez plus au crayon.

Celui-là n'est ni envieux ni égoïste, il est brutal et refuse l'aumône de sa science. Ajoutez à ces faux conseillers des hommes qui voient faux, qui ne sentent rien ou qui pourraient recevoir eux-mêmes des avis de la part de ceux qui en demandent.

L'archéologie, qui a tant contribué au respect de nos monuments nationaux, a eu quelquefois une influence inopportune sur l'architecture.

En matière d'édifices religieux elle a fait restaurer

nos merveilleuses cathédrales, mais elle conduit à une mode d'architecture ogivale qui paralyse pour quelque temps les sérieuses études de l'art religieux.

Quel fabricien ne rêve sa flèche et des fenêtres à créneaux du plus pur XIV$^{e}$ siècle ? On ne parle plus que de *Triforium cluestory, deambulatorium*, trilobe ou quinte-feuille. Monsieur l'architecte, il nous faut trois travées, une grande nef avec contreforts, un transsept, et je tiens essentiellement à ce que le clocher soit sur la façade ; il aura cent pieds de haut. Je vois mon église devant mes yeux, je l'ai bâtie dans mon imagination et son plan est parfait..... Ne songez pas à me contrarier, j'ai adopté le XIV$^{e}$ siècle ; le XIII$^{e}$ est trop grave ; le XV$^{e}$ est trop riche et mènerait trop loin par ses pénétrations et ses clochetons répétés.

Cependant, balbutie l'architecte, cela me paraît assez bizarre, cher Monsieur, de bâtir en 1864 comme on le faisait en l'an de grâce 1350. Je n'ai plus de corporations avec leurs maîtres et leurs compagnons à un sou par jour. Il faudra que je dessine vos cent chapiteaux, que je trace moi-même chaque pénétration et que je sois tout seul là où ils étaient cent au temps jadis. Puis cela nécessitera une somme assez ronde.

Oh ! Monsieur l'architecte, pourvu que cela soit du plus pur XIV$^{e}$ siècle, nous ferons les voûtes, les nervures et tout ce qui ne se touche pas en plâtre et en bois ; ce sera plus vite fait, cela coûtera moins cher et personne ne s'en doutera.....

C'est fort embarrassant, qu'en pensez-vous ? C'est ainsi qu'on fausse l'architecture.

Sans tomber dans cette imitation servile du moyen âge et sans revenir à ces affreuses bâtisses du style soi-disant classique dont on a depuis trente ans affligé le pays, n'y a-t-il pas possibilité de faire une église de caractère vraiment religieux ? Je puis l'affirmer, et si j'osais entrer dans les personnalités, j'en citerais plusieurs inconnues de vous peut-être, mais qui portent fièrement le drapeau de l'architecture moderne.

Leurs auteurs ont su y réunir deux conditions qui semblent s'exclure : un style vraiment religieux et de l'économie bien entendue. Pourtant elles sont voûtées en matériaux solides et sont bâties de façon à défier le temps comme il convient pour des édifices de cette destination.

Si j'osais indiquer un de ces artistes, modestes dans leur célébrité, et dont le talent est incontesté, je vous parlerais d'un sanctuaire vénéré dans ma ville natale et à cinquante lieues autour, lequel doit être reconstruit suivant ses magnifiques tracés, et où il a imprimé sa pensée, sa vie et son avenir. Dix temples restaurés ou construits selon le même principe l'ont affirmé d'avance. La construction dont je vous parle prouvera aux siècles futurs qu'il existait au XIX$^{e}$ siècle des architectes qui ne se traînaient pas dans l'imitation servile des siècles passés.

*(La suite au prochain n°.)* L. CHARVET.

---

## DE LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER LES MÉTHODES D'OBSERVATION DANS LA MÉTÉOROLOGIE

(Suite et fin)

Les réflexions que je viens de faire relativement aux observations thermométriques, pourraient, en quelque sorte, justifier ce que j'ai dit plus haut sur l'inefficacité en général des méthodes employées dans les observations météorologiques ; je crois néanmoins nécessaire d'ajouter quelques mots sur l'observation des vents et de la quantité d'eau qui tombe annuellement dans un lieu donné.

Relativement à l'exactitude, l'observation des vents ne laisse rien à désirer et elle a fourni les faits et les données les plus rigoureux de la météorologie ; et pourtant ce sont ces valeurs mêmes qui ne nous ont conduits à aucune conclusion importante, à aucune théorie nouvelle et qui n'ont résolu aucun problème concernant les vents ou quelque autre question de la météorologie. La théorie proposée et généralement acceptée pour l'explication des vents alisés, des vents périodiques et des brises est indépendante de leur force et en partie aussi de leur direction. La théorie des vents accidentels est complétement indépendante de leur force et de leur direction ; l'une et l'autre de ces deux théories sont antérieures de beaucoup à l'observation exacte des vents, et après un siècle d'existence elles n'ont pas éprouvé la moindre modification.

Mais si l'observation des vents n'a pas conduit jusqu'ici à une conclusion décisive sous un rapport quelconque, peut-on espérer des résultats plus heureux en prolongeant et en complétant ces mêmes observations selon la méthode suivie jusqu'à présent ? J'en doute fort, et voici pourquoi.

Toutes les observations faites jusqu'à présent prouvent que dans les régions supérieures il règne constamment des vents et qu'à diverses hauteurs il existe très souvent des courants de force et de direction différentes ; que de la rencontre de ces courants plus ou moins opposés, il résulte des vents modifiés soit dans leur force, soit dans leur direction ; que par un temps serein nous n'avons aucun moyen de constater la direction et la force des courants supérieurs, ni l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres ; que les modifications qu'un courant peut avoir éprouvées sont en général d'autant plus compliquées qu'on s'approche davantage de la surface du globe et que les courants inférieurs sont toujours les effets et jamais les causes des courants supérieurs. De là, il faut conclure que quoiqu'on admette généralement qu'à un courant inférieur corresponde un courant supérieur en sens contraire, il doit arriver fréquemment qu'un courant inférieur souffle, non pas dans la direction contraire d'un vent supérieur, mais dans la direction contraire de la résultante de deux ou de plusieurs vents supérieurs ; que, dans ce cas, il n'y a plus de relation saisissable entre l'effet et la cause et qu'il est impossible de juger de la dernière par le premier. Il est donc évident que chaque vent accidentel que nous observons à la surface duglobe est pour nous une espèce de secret qui ne devient en aucune manière plus facile à pénétrer par l'addition d'un second, d'un troisième. Et voilà pourquoi je me suis permis de dire que l'observation des vents, selon la méthode employée jusqu'à présent, ne nous pourra jamais conduire à une conclusion sûre et de quelque importance.

Les résultats fournis par les observations pluviométriques sont importants si on ne les considère que comme une indication approximative des condensations de vapeur, mais ils induisent en erreur si l'on persiste

à voir en eux la mesure précise des quantités d'eau condensée. L'expérience a prouvé que si dans le même local on place deux pluviomètres à différentes hauteurs, la quantité d'eau recueillie à la station inférieure est toujours notablement plus grande. Selon les uns, cette différence serait due à la circonstance qu'à la station supérieure le vent n'étant pas gêné par des arbres, par des édifices, imprime à la pluie une direction plus oblique qu'il ne le fait à la surface de la terre et diminue de cette manière la quantité de pluie qui peut entrer dans le pluviomètre. D'autres admettent qu'en temps de pluie même la couche la plus inférieure de l'atmosphère est saturée ou à peu près et que les gouttes de pluie froides, en la traversant, condensent les vapeurs qu'elles rencontrent sur leur passage et que leur volume va ainsi en augmentant jusqu'à ce qu'elles arrivent sur le sol. Quoique la première opinion ne soit pas sans fondement, la dernière, cependant, est la plus probable. Comme qu'il en soit, il en résulte toujours beaucoup d'inexactitude pour la quantité de l'eau tombée. Et puisque dans l'eau recueillie se trouve comprise celle qui a été condensée tout-à-fait près du sol, pourquoi ne tiendrait-on pas compte des condensations qui produisent la rosée et d'autant plus qu'il y a des pays où il ne pleut presque jamais et où la plupart des condensations ne produisent que de la rosée.

Si ensuite on réfléchit que la pluie correspond presque toujours à un changement de vent ou à l'existence simultanée de vents contraires, on reconnaît que les observations pluviométriques constituent un contrôle particulier des vents présentant encore le même défaut que l'observation directe en ce qu'il ne fournit aucun moyen de juger de la quantité d'eau tombée d'après les vents ou de juger des vents d'après l'eau de la pluie. Et si maintenant l'on jette un coup d'œil général sur les observations thermométriques, pluviométriques et celles des vents, et si l'on observe que le résultat de chaque genre d'observation dépend des deux autres, on est obligé de s'avouer que tous ces résultats constituent trois équations entre trois inconnues sans intervention d'aucune quantité connue et que, par conséquent, ils ne pourront jamais conduire à un résultat définitif.

La conclusion naturelle de tout ceci est d'abandonner la méthode d'observation suivie jusqu'à présent. Mais quelle autre ou quelles autres lui substituerait-on? Personne n'a répondu encore d'une manière catégorique à cette question.

On comprend que pour atteindre le but principal que la météorologie s'est proposé, et qui est de fournir des renseignements sûrs et utiles à l'agriculture, il faudrait rendre les observations plus décisives, en d'autres termes, il faudrait les concentrer sur les perturbations principales de l'atmosphère et faire abstraction des faibles oscillations d'équilibre d'une importance tout-à-fait secondaire; il faudrait caractériser par la température, par l'eau tombée, par les vents, par la pression atmosphérique, non pas les mois et les années qui n'ont aucun rapport naturel avec les perturbations de l'atmosphère, mais les époques durant lesquelles il s'est produit un événement météorique important; il faudrait pouvoir se procurer des connaissances plus positives sur les courants d'air supérieurs qui certainement ne doivent pas leur origine à la dilatation de l'air ou à la condensation des vapeurs (1) ; il faudrait pouvoir constater que par observations sur les points les plus élevés d'un pays ou par des ascensions d'aérostats en quelle manière les vents près du sol sont influencés par les courants supérieurs ; il faudrait surtout trouver des signes précurseurs infaillibles des principales perturbations atmosphériques et constater avec quelque certitude le temps qui s'écoule entre l'annonce de l'événement météorique et son apparition.

C'est en ce dernier point que se résume toute la partie pratique de la météorologie, c'est celle-là aussi qui a été de tout temps l'objet de recherches particulières ; et qui sait si l'étude de la météorologie ne commence pas par où elle semblait devoir finir : je veux dire par la découverte d'indices précurseurs qui permettent de prédire, avec quelque certitude, les perturbations importantes de l'atmosphère. De tels indices nous sont fournis depuis longtemps par le baromètre, mais parce que ses indications sont bien souvent en contradiction avec le temps ou plutôt semblent l'être, cet instrument, comme indicateur du temps, n'a jamais été en bien grande vénération auprès des météorologues. Et voici la raison de cette méfiance. Quoique le langage du baromètre soit toujours très vrai, il n'est pas, cependant, si clair et si intelligible que tout le monde le puisse comprendre. Il faut savoir interpréter ses mouvements lents, brusques ou saccadés, ses hésitations et ses moments d'arrêts ; il faut, en cas d'équivoque, savoir se renseigner dans l'aspect du ciel, dans la direction des vents, dans les variations de la température et dans bien d'autres faits encore que la sagacité d'un habile observateur sait mettre en rapport avec son but. Nous avons de tout cela des preuves frappantes. Je me contente de citer les observations et les prédictions de l'amiral Fitz-Roy.

Il est incontestable qu'actuellement, peut-être pour longtemps encore, le baromètre est de tous les instruments qui peuvent nous donner d'avance des indications précises sur le changement de temps, le plus commode, le plus facile à observer et le moins coûteux, et il serait vivement à désirer que quelque observateur habile du baromètre voulût, dans une publication simple et populaire, consigner ses expériences au bénéfice de l'agriculteur qui parfois a tant besoin de connaître le temps, ne serait-ce que vingt-quatre heures d'avance. Parmi les moyens plus modernes de connaître d'avance le temps, deux méritent une considération spéciale : l'un consiste dans l'observation de la lune, l'autre dans celle des étoiles filantes.

La lune, dès la plus haute antiquité, passa pour exer-

(1) Les courants ascendants d'air chaud qui, à une certaine hauteur, se déversent horizontalement sur les autres couches et qui, selon la théorie admise, déterminent inférieurement des courants en direction opposée, comme aussi les plus fortes condensations de vapeurs, sont incapables — on peut le prouver mathématiquement — de produire, non pas une tempête, mais seulement ce qu'on appelle un vent frais. Enfin, s'il n'existe pas d'autres causes de vents, il est certain qu'à une hauteur de 5,000 mètres on ne devrait plus observer que des vents extrêmement faibles, tandis que c'est précisément à partir de cette région-là que les vents croissent en étendue et en force. A l'appui de cette assertion, je rapporte un seul exemple. Le 16 décembre 1804, jour du couronnement de l'empereur Napoléon Ier, M. Garnerin lançait à 11 heures du soir, à Paris, un ballon lumineux qui arriva, à Rome, le lendemain, à la pointe du jour, après avoir franchi, en sept heures, une distance de 1,300 kilomètres.

cer une influence bien marquée sur le temps, mais on n'est pas d'accord jusqu'ici sur la manière de l'observer. Un météorologue très zélé, M. le chanoine Vaullet d'Annecy, par dix-huit ans d'expérience, a constaté que *des observations faites par lui pendant la 100e heure de la lune indiquent d'une manière vraie 9 fois sur 12 le temps qui dominera pendant le reste de la lune*. M. le maréchal Bugeaud a trouvé, assure-t-on, que *le temps sera onze fois sur douze tel qu'il se rencontre le 6e jour de la lune, si le 6e ressemble au 4e, et qu'il sera neuf fois sur douze semblable au 6e si le 6e ressemble au 5e, tenant compte de trois heures en plus dans l'évaluation des jours lunaires*. Il est facile de voir que nos deux formules présentent une grande analogie, puisque la 100e heure coïncide avec le 4e jour; mais, d'après la seconde formule, l'observation du 4e jour est contrôlée par une autre, faite le 6e jour, et cela évidemment pour donner au résultat une plus grande probabilité.

Mais la méthode d'observation la plus importante, pour la lune, est due à M. Mathieu (de la Drôme) qui, par la comparaison des météores aqueux, sous des rapports tout-à-fait nouveaux, est parvenu à des résultats d'une grande importance. Toutes les condensations considérables de vapeurs aqueuses dépendent de l'heure dans laquelle se produit une phase de la lune. Telle heure détermine la pluie, telle autre le beau temps. L'heure de minuit, par exemple, ou une heure comprise entre onze heures du soir et une heure du matin, détermine plus particulièrement la pluie ou une grande quantité de neige. Cependant, l'influence de l'heure est subordonnée à la saison, à la phase de la lune et à l'endroit de l'observation. Une phase survenue dans des circonstances médiocrement favorables à la pluie, mais suivie de près d'une autre phase, arrivée dans des circonstances semblables, donne une grande probabilité pour la pluie; à certaines époques de l'année, deux phases, arrivées dans des circonstances semblables, constituent certitude; à d'autres époques, il faut la consécutivité de trois phases; celle de quatre phases serait un fait très aggravant. C'est cette action dans le même sens de plusieurs phases, qui constitue ce que M. Mathieu appelle la *consécutivité horaire*.

Sans consécutivité horaire, point de certitude. Deux phases qui forment une consécutivité horaire, peuvent être survenues à des heures identiques (peu importe que les unes appartiennent au matin et les autres au soir). Il y a alors consécutivité et corrélation, ce qui est toujours signe de condensations abondantes. Comme il a déjà été observé, toutes ces probabilités, toutes ces certitudes sont ensuite, *pour la quantité*, subordonnées au lieu de l'observation. M. Mathieu avoue et répète que pour prédire il a besoin de connaître le passé et qu'il ne peut déterminer le résultat d'une coïncidence d'heures et de phases s'il ne le retrouve pas dans les observations déjà faites.

Les prédictions de M. Mathieu ont, dans le principe, peu intéressé; on ne connaissait pas les faits sur lesquels elles étaient basées et l'on était tenté de les assimiler aux prédictions des almanachs, certainement peu propres à leur acquérir de la confiance. Plus tard, elles ont provoqué une polémique qui, ce me semble, aurait dû avoir un autre caractère et procéder par voie et méthode différentes. Quand il s'agit de *faits observés*, et ceux que M. Mathieu avance sont bien dans cette catégorie, on ne peut en contester la portée qu'en en démontrant l'inexactitude ou en prouvant la défectuosité de l'observation, ou bien, enfin, en leur opposant d'autres faits contraires. D'une manière concluante, ni l'un ni l'autre de ces moyens n'a été employé pour combattre la théorie de M. Mathieu, donc les faits rapportés par lui existent toujours, et il y a nécessairement une raison pour laquelle ils existent ainsi et non pas autrement. M. Mathieu la trouve dans l'influence de la lune, d'autres dans le hasard. Tout certainement n'est pas erreur dans sa méthode, mais comme la plupart des théories naissantes, elle est en divers points plus ou moins vague et incertaine, peut-être trop adaptée au pays où elle a pris naissance. Que deviendrait-elle en l'appliquant à certains districts en Norwége où il pleut énormément, ou à l'Egypte où il ne pleut presque jamais, ou aux régions tropicales où la pluie et le beau temps sont concentrés en deux époques de l'année? Pour le moment, la méthode de M. Mathieu (de la Drôme) ne peut pas être commentée : elle doit être expérimentée.

L'observation des étoiles filantes, finalement, et telle qu'elle a été inaugurée par le savant et ingénieux météorologue, M. Coulvier-Gravier, constitue sans contredit, aujourd'hui, la partie la plus intéressante et la plus féconde de la météorologie et pourra, dans la suite, nous fournir les indications les plus rationnelles et les plus précises sur les prochains changements de temps, pour ne parler à présent que d'un de ses côtés utiles. Quoique les étoiles filantes soient connues depuis la plus haute antiquité et qu'elles aient été observées par les astronomes modernes avec beaucoup d'attention, on a ajouté, jusqu'à présent, trop d'importance à leur fréquence et trop peu à leur manière d'apparaître. Considérées comme produits qui se sont formés dans l'atmosphère ou qui y ont été fortement modifiés, les étoiles filantes constituent des phénomènes qui nous renseignent sur les perturbations de la plus haute région atmosphérique, sur celles donc qui certainement se produisent indépendamment de tous les changements qui ont lieu dans la région inférieure et qui tirent leur origine de la dilatation de l'air ou de la condensation des vapeurs. Qui peut énumérer les conséquences de tels renseignements et prévoir les voies nouvelles qu'ils nous ouvriront pour arriver peu à peu à un ensemble de principes positifs dans la météorologie? Quoique l'observation des étoiles filantes ou la météoronomie, comme la nomme M. Coulvier-Gravier, ne soit encore qu'à son début, les résultats obtenus par son inventeur lui promettent un avenir riche de faits et de découvertes, et lui réservent probablement l'honneur de devenir la mère de la météorologie.

Par ce qui précède, le lecteur a dû se convaincre que la science que nous appelons météorologie n'en est pas une et qu'il lui manque encore tout fondement solide et les principes sans lesquels les observations et les recherches deviennent des jeux de hasard, sans but déterminé et sans connexion avec l'ensemble. Dans une époque comme la nôtre, dans laquelle on se dispose plus que jamais à étendre et à multiplier les observations météorologiques (1), il serait surtout à désirer

(1) Par un décret royal du 13 décembre 1865, il a été institué en Italie un service météorologique, présidé par le célèbre

qu'avant de faire des sacrifices d'argent, de temps et de peines, on s'entendît sur les méthodes à suivre dorénavant et sur le genre d'observations à faire; il serait à désirer que les essais infructueux qu'on a faits en Allemagne et en Angleterre servissent ailleurs, non pas de guide, mais d'avertissement; il serait à désirer, enfin, que quelque lumière vînt à jaillir sur les parages encore stériles d'une science sans laquelle l'agriculture et l'industrie sont toujours exposées à perdre ce qu'elle ont à grands frais créé et produit. J.-A. Boltshauser.

---

## BULLETIN

### SOCIÉTÉ FLORIMONTANE

***Séance du 7 juillet 1864***

PRÉSIDENCE DE M. C. DUNANT

Après le dépouillement de la correspondance, MM. *Philippe* et *Revon* prennent successivement la parole, et rendent compte d'une visite qu'ils ont faite à l'abbaye de Bonlieu et au château de Sallenôves. Le château, disent-ils, tombe littéralement en ruines; la pluie et le vent mènent à grand train leur œuvre destructive dans les parties les plus intéressantes de l'édifice. La tour du jardin, construction remarquable à plus d'un titre, est bientôt dépourvue de couverture, et les plafonds s'effondrent de jour en jour sous l'action des orages. Quant aux restes de l'abbaye de Bonlieu, il est à regretter que l'on n'ait pas sauvegardé les derniers vestiges des tombeaux remarquables que l'on y voyait, il y a quelques mois seulement. La dernière statue a été sciée en deux pour être employée à une construction nouvelle. M. *Philippe* manifeste le regret que l'on n'ait pas installé dans la Haute-Savoie un inspecteur des monuments historiques qui aurait probablement pu sauver les débris de l'antique abbaye.

M *Replat* fait une communication au sujet de la chartreuse du Reposoir qu'il a visitée dernièrement.

M. *Revon* présente une collection d'objets antiques, échangés avec M. Tony Lacroix, de Mâcon, et une petite lampe romaine, d'un très joli modèle, trouvée dans un tombeau, près d'Annecy, et donnée par M. Lavigne, clerc de notaire.

Le même membre fait une communication intéressante sur les catacombes de Rome et de Naples qu'il a visitées l'année dernière, et sur plusieurs antiquités d'Italie qui peuvent servir à déterminer des objets qui font partie des collections du Musée d'Annecy.

Les dons et échanges suivants sont déposés sur le bureau :

1° *Revue du Lyonnais*, mai 1864; — 2° *Revue des Sociétés savantes*; — 3° *Revue archéologique*; juillet 1864; — 4° Les *Beaux-Arts*; 15 juin 1864; — 5° *Journal des connaissances médicales*, de M. Caffe; — 6° L'*Union magnétique*; — 7° La *Tribune lyrique*; — 8° L'*Atelier*; — 9° L'*Abeille du Bugey*; — 10° Le *Mont-Blanc*; — 11° L'*Abeille de Chamonix*; — 12° Le *Courrier de Savoie*; — 13° Le *Courrier d'Aix-les-Bains*; — 14° Le *Léman*; — 15° Collection d'assignats; don de M. Charvet, architecte.

Pour extrait conforme :

*Le secrétaire*, Jules Philippe.

—

Le journal officiel publie la liste des récompenses décernées par S. Exc. M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, sur la proposition de l'Académie impériale de médecine, aux médecins qui se sont le plus distingués dans le service des épidémies en 1862. Nous y remarquons les suivantes :

*Médaille de bronze* : M. Carret, de Chambéry.
*Mention honorable* : M. Callies, d'Annecy.

—

Dans la liste des récompenses décernées par S. Exc. M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, sur la proposition de l'Académie de médecine, aux médecins attachés au service des eaux minérales qui se sont distingués par leurs

Matteucci, et qui a déjà adressé, au ministère des travaux publics une première relation des travaux entrepris.

services et leurs travaux, nous distinguons les suivants qui concernent la Savoie :

*Médaille d'argent* : M. Payen, ex-inspecteur à Saint-Gervais;
*Médaille de bronze* : M. Vidal, inspecteur à Aix-les-Bains.

—

Les soirées musicales, au casino d'Aix-les-Bains, ont été inaugurées par un concert donné par le nouvel orchestre. Cet orchestre est dirigé par M. Bianchi, 1er violon, directeur du Théâtre-Royal et de la chapelle de Turin; il est accompagné de ses premiers solistes : Unia, Moja, etc. Tous les vrais amateurs vont applaudir chaque jour ces artistes d'élite qui s'étaient déjà fait apprécier à Aix, en 1858 et 1859.

—

La réunion du Congrès scientifique, présidé par M. de Caumont, aura lieu, cette année, à Troyes. Il s'ouvrira le 1er août.

—

L'Académie des sciences a rempli la vacance laissée par la mort du baron Plana, dans la section des associés étrangers, par l'élection de M. Auguste de la Rive, de Genève, à une grande majorité. M. A. de la Rive a continué par des travaux connus et estimés de tout le monde savant l'illustration de son père, physicien distingué.

—

L'Académie des Beaux-Arts, dans sa séance du samedi 9 juillet, a élu correspondant M. Strack, architecte à Berlin, en remplacement de M. de Klenze, promu au rang d'associé étranger.

—

On écrit de Stargard (Poméranie) à la *Revue et Gazette musicale* :

« Parmi les papiers de la succession d'un habitant de notre ville, on a trouvé vingt-trois manuscrits de Mozart. Dans le nombre, il y a une comédie latine avec mélodrame (?) : *Apollon et Hyacinthe*, par W. Mozart, 13 mai 1766; une symphonie pour deux violons, deux basses de viole, deux hautbois, deux cors, trois contrebasses, par Mozart, Vienne et Olmutz, 1767. De plus, un magnifique *concerto* pour piano orchestre, dédié à l'empereur Léopold, par W. Mozart, Vienne, 1784; enfin, plusieurs symphonies composées à Salsbourg. »

—

Un artiste aimé, un excellent homme, M. Henri Zelger, vient de mourir à 47 ans, dans la commune de Ledeberg, où il s'était retiré pour réparer ses forces affaiblies par une longue et douloureuse maladie. Zelger a commencé sa carrière théâtrale au théâtre de la Renaissance, à Paris, comme coryphée basse. Grâce à une organisation privilégiée, à une ferme volonté de bien faire, il avait gravi rapidement les premiers degrés de l'échelle artistique et s'était élevé au rang le plus honorable : il a chanté avec succès à côté de Tamberlick et de Tamburini.

—

On vient de faire, dans le 20e arrondissement, une découverte aussi précieuse pour l'histoire de Paris que rare dans les annales de la science archéologique. En creusant dans un jardin formé d'une terre argilo-ocreuse, on a trouvé, à 75 centimètres de profondeur, un de ces silex taillés et aiguisés, connus sous le nom de haches celtique. La conservation de ce spécimen de l'art des premières habitations des Gaules transalpines ne laisse rien à désirer. Ce silex est le premier qui ait été découvert dans l'enceinte même de Paris.

—

M. Wolowski, de l'Institut, vient de publier, d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, les textes français et latin du *Traictie des monnoies*, de *Nicole Orenne*, en y joignant le *Traité de la monnoie*, de *Copernic*, avec commentaires

La librairie académique Didier et Ce met en vente la 2e édition de la *Poésie et l'Eloquence à Rome au temps des Césars*, par M. Jules Janin, et l'*Egypte contemporaine*, par M. P. Merruau, avec une étude sur l'*isthme de Suez*, par M. Ferdinand de Lesseps.

—

*Erratum*. A la page 82, 2e col., 50e lig., au lieu de *berceau*, lisez : *cerveau*.

*Le Directeur gérant*, J. Philippe.

ANNECY. — TYP. THÉSIO.

5me Année — N° 8. *Omnes omnium caritates patria una complexa est.* 15 août 1864.

**ON S'ABONNE**

—

EN FRANCE

Par un *bon postal* à l'ordre du Directeur;

A L'ÉTRANGER

Par un effet sur une maison d'Annecy.

—

La *Revue* rendra compte des ouvrages dont deux exemplaires lui auront été adressés.

# REVUE SAVOISIENNE

JOURNAL PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Histoire — Sciences — Arts — Industrie — Littérature

La Société laisse à chaque auteur la responsabilité entière des opinions qu'il émet.

**ABONNEMENT**

—

France. . . . 6 fr.
Italie et Suisse . 7 »

PAYABLE D'AVANCE

—

On ne reçoit que des abonnements annuels.

—

Les communications de tous genres adressées à la *Revue savoisienne* doivent être affranchies.



## BOIS ET VALLONS

(Suite. — Reproduction interdite.)

### LVI

Saint-Jean-de-Sixt forme trait d'union entre le Grand-Bornand et la Clusaz ; des sentiers sous bois, découpés dans le gazon, nous y mènent par le plus court. Après Saint-Jean, la vallée se resserre. On suit la rive droite du Nons. Les pentes du Saint-Colomban font ondoyer leurs ombrages sur les eaux grisâtres et tourmentées. Le rivage s'élève et devient précipice : mais ici, comme partout dans nos montagnes, à côté de l'abîme un petit oratoire fait souvenir du ciel.

Il y a peu de temps, un poulain et sa mère sont tombés dans ce gouffre ; l'étourdi s'était lancé par-dessus bord, et la pauvre mère, en voulant le ramener, s'est perdue avec lui.

La gorge se resserre et s'assombrit encore. Une déchirure profonde et noire, où gronde le torrent, forme le vestibule de la Clusaz.

Dans les anciens titres, ce bourg porte le nom de *Clusaz-lieu-Dieu :* ses habitants étaient corvéables et taillables à miséricorde du seigneur abbé de Talloires ; mais, dans le bon vieux temps, terre de moine passait pour terre du bon Dieu.

A la Clusaz commencent les Aravis. Ces pâturages, encaissés entre les hautes montagnes, s'élèvent en berceau sur une longueur de près de deux lieues. Le chemin est bordé de chalets, de parcs pour les troupeaux ; et tous les chalets ont à leur porte une fontaine d'eau jaillissante. Vers le milieu du plateau qui surmonte les rampes de ce vallon pastoral, on rencontre une petite chapelle ; dans les gros hivers, elle est entièrement ensevelie sous la neige. Du rebord opposé de la prairie, l'œil plonge dans un entonnoir obscur, au fond duquel sont perdues les maisons de la Giettaz. La chaîne du Mont-Blanc termine l'horizon : sa blancheur resplendissante contraste avec la verdure qui nous entoure, avec les masses d'ombre qui montent déjà vers les cimes prochaines.

Bientôt des accents doux et prolongés descendent des hauteurs : c'est la voix des bergères qui rappellent les bestiaux dans les parcs. Leur chant, composé d'une seule phrase, est une succession de syllabes cadencées sur un air mélancolique et lent. Simple et uniforme, cette mélodie est la même partout ; et les vaches du troupeau la comprennent très bien. Au matin, on les voit accourir dans les paquis, lorsqu'elles entendent chanter :

« *Vin cè les minnes ! allin ! allin ! ha ah ! ha ah ! avincez !* » (Venez ici les miennes ! allons ! allons ! ici venez !)

Et le soir, elles descendent une à une les pentes de la montagne, quand bat cet harmonieux rappel :

« *Au libot, au libot, les minnes ! vin vito, vin au libot,* « *au libot !* » (A l'étable, à l'étable, les miennes ! venez vite à l'étable !) Quelquefois, la bergère réunit ses bêtes les plus intelligentes en leur chantant tour à tour le nom qui les distingue.

Nous avons rencontré en Tarentaise, sur la montagne de Praz-Long, un vieux berger qui appelait par son petit nom ou par un cri différent chacune des cent cinquante et plus de dames placées sous sa tutelle. A sa voix, celle qu'il avait nommée ou sifflée se détachait du gros de l'armée, et venait prendre sa ration de sel ou d'avoine dans le bissac suspendu au col du vénérable Philetas.

Cet esprit des bêtes étonnera peut-être les Parisiens ; mais il était bien connu des Grecs ; les passages suivants de Longus en font foi :

« Au temps passé y avoit une jeune garse, belle et « jolie, en fleur d'aage comme toy ; elle gardoit les va- « ches et chantoit fort plaisamment. Ses vaches pre- « noyent si grand plaisir à l'ouyr chanter, qu'elle les « gouvernoit au son de sa voix seulement.

« Les chèvres mesmes paissoyent là auprès........ Et « Daphnis, en appellant aucunes par leurs propres « noms, leur donnoit la feuillée verde à broutter (1). »

Pendant que les vaches descendent dans leurs bivacs, nous redescendons à la Clusaz où nos lits nous attendent. Au loin, les rappels des pâtres se font encore entendre. Chèvres et moutons trottent menu sur le bord de la route, et font carillonner leurs sonnettes. Elégante

(1) Traduction d'Amyot.

et svelte, une mignonne chèvre blanche a escaladé un roc couronné d'un plumail de frêne noir ; et la gourmande, col tendu, pattes dressées, happe le feuillerin : tableau vivant déjà copié par Virgile :

Hœc suspensa rapit carpente cacumina morsu
Vel salicis lentæ, vel quæ nova nascitur alnus.

Pour notre rentrée dans le bourg, illumination générale : le soleil est couché depuis longtemps, mais des feux d'un rose vif embrasent toutes les crêtes de la chaîne des Aravis.

LVII

Le spectacle d'une haute vallée à l'heure où elle se dégage des humides fraîcheurs de la nuit, alors que troupeaux et bergers reposent encore dans leurs parcs respectifs, donne l'idée la plus complète du calme parfait.

Par ses douces transparences elle rappelle les mystérieuses demi-teintes dont les fictions des poètes ont enveloppé le séjour des ombres heureuses.

Et si la vallée, que vous aurez surprise ainsi dans ses atours du matin, est celle de la Croix-Féri, vous croirez facilement que le pouvoir d'un enchanteur vous a soudain transporté au cœur des plus belles Alpes de la Suisse. Sur les sommets, les noirs couronnements des futaies ; dans les lointains, des pics glacés ; sur les pentes ou dans le creux du berceau, des chalets aux tons cuivrés, des tapis de myrtille étendus sur l'herbe courte et drue des pâturages ; puis, les grandes fougères, les gentianes dorées et toutes les plantes aux larges feuilles qui parent les ruisseaux d'une verte colerette ; rien ne manque au prestige : la vallée de la Croix-Féri ressemble aux splendides solitudes de l'Unterwald ou du Simenthal.

Mais tandis que la vallée est encore endormie dans ses voiles d'ombre limpide, une auréole argentée resplendit sur les dômes et les aiguilles de la grande chaîne. Bientôt les sapins qui bordent le sentier sont troués par les flèches d'or que le soleil envoie de la cime du Mont-Blanc.

La Croix-Féri, plantée au sommet du col qui termine la vallée, est un véritable peulwan. Sur les quatre faces de la Pierre-Levée, on a sculpté une croix grossière, à l'époque sans doute où le christianisme a remplacé le culte des Druides. Les imaginations populaires ont conservé à ce monument le souvenir des croyances primitives en lui donnant le nom de Croix-Féerie ou Croix des Fées.

Et, soyez-en bien sûr, elle a foi aux Elfines comme aux prônes de son curé, cette jeune Allobroge accroupie à deux pas du peulwan, à l'entrée d'un parc de moutons. Du ciseau de la bergère tombent des flots de laine ; et la brebis se laisse faire, tandis que les autres membres de la tribu reposent encore *chef sur chef* en attendant leur tour.

A la Croix des Fées commence la descente sur Manigod. Le Mont-Blanc cesse d'être visible ; mais l'on a sur la gauche un vaste hémicycle de montagnes dentelées par les arêtes du Grand-Carre et de la Tournette. Les plateaux ondulés s'abaissent. On rencontre les champs cultivés, puis les habitations d'un village pittoresquement groupées autour d'une église dont le porche est de bois et primitif aussi.

A Manigod, les noyers reparaissent ; on chemine sous leurs ombrages, et des vergers en pente conduisent au pont des Clefs. Du même style que celui de la Vacherie, ce pont est plus vieux encore ; les herbes parasites ont envahi ses rampes ; personne n'y passe, les curieux exceptés, mais il s'harmonie très bien avec l'austérité du paysage. Il est dominé par un promontoire qui s'avance entre les deux courants du Peischerel et du Fier. Les flancs du monticule sont tout couverts de taillis épais ; son faîte a porté un château-fort, qui a appartenu au comte Pierre, notre Petit-Charlemagne. L'église a remplacé le donjon féodal ; les souterrains et quelques murs subsistent encore.

Le nom des Clefs vient de la position du château : il gardait les portes des deux vallées de Manigod et de Serraval.

LVIII

Laissant à droite, et non sans regret, le facile chemin qui dans peu de minutes nous ramènerait au centre de la colonie américaine, nous suivons une gorge étroite et boisée où zigzaguent la route de Serraval et le torrent de Peischerel.

A l'issue de la gorge ascendante et rapide, les maisons de bois se montrent de nouveau. Un clocher, de bois aussi, à peu près long comme une cheminée d'honnête grandeur, distingue la chapelle du Cropt. La vallée s'élargit entre d'épaisses forêts et des prairies éclatantes ; elles forment les contre-forts des montagnes de Sulan, et à l'opposite ceux de la Tournette. Le clocher de Serraval, plus long que l'autre, pointe au-dessus des grands arbres. On quitte le chef-lieu pour faire halte dans les prés des Villards-sur-Serraval : mais avant de nous y reposer, nous avons fait une visite au château du Maresc (1), qui s'élève vers le milieu de la vallée.

Vu de loin, ce vieux manoir a toujours assez belle apparence. Dans la façade principale s'ouvre une large fenêtre avec pendentif, dans le style du XIVe siècle. Ayant demandé au montagnard qui nous accompagnait pourquoi le Maresc était inhabité, sa figure prit un air contrarié, sa lèvre pincée resta close ; mais ayant répété la question, il finit par répondre d'un ton bas et solennel : « Il y a bien quelque chose à dire sur ce château ! » — « Et que dit-on ? » — « Enfin, Monsieur, il y a des « misères ! »

Notre guide est certainement un des hommes les plus intelligents de ces vallées où l'intelligence abonde ; et cependant il croit aux *misères*, c'est-à-dire aux revenants et aux follets : ce sont eux qui ont pris possession du Maresc ; et la nuit, dans ses chambres désertes, ils font un vacarme triomphant.

Le préopinant nous fait remarquer une large brèche dans la muraille au-dessous du couvert. « C'est, nous « dit-il, la preuve que ces lieux sont hantés ; bien sou- « vent on a voulu boucher le trou ; les maçons plusieurs « fois ont employé à cette besogne leur chaux et leur « sable : peine perdue ! la brèche murée la veille était « rouverte le lendemain matin. »

Une fois lancé sur le chapitre des *misères*, notre excellent guide ne tarit plus ; il connaît un particulier

(1) *Sic* dans le Pourpris, *de Maresca* dans Pingon.

qui possède une montagne *en l'haut de Fier*, et qui a bien envie de la vendre; mais il ne trouve point d'acquéreur : c'est qu'il y a aussi des *misères* dans son étable. Pendant la nuit, un palefrenier-fantôme étrille ses cavales, frise leur crinière en tire-bouchon et leur met le diable au corps. Ce groom mystérieux lutine aussi les vaches ; souvent il arrive qu'on trouve le matin deux de ces commères ayant la tête passée dans le même lien ; le nœud qui les attache est fait de main de maître, tellement brouillé et embrouillé que pour le défaire il faut employer le procédé d'Alexandre-le-Grand.

Mais qui donc pourrait encore mettre en doute l'existence des follets, après avoir entendu la très véridique histoire de ce qui advint à François de Sales chez le curé de Thônes? Le grand évêque faisait une tournée pastorale, et était descendu au logis du plébain. Ce curé, nommé Critain, avait son presbytère dans la maison d'un sieur Hercule du Péron. Or, la nuit durant, un tintamarre affreux remplit la cure; de la cave au grenier, tout fut mis sens dessus dessous. Au jour, l'évêque s'enquiert de la cause du tapage; et R[d] Critain lui apprend que l'auteur de tout ce beau vacarme est un esprit-follet, *de ceux qu'on appelle lutins*, qui depuis un certain temps a pris possession du logis. Ce follet du reste avait l'humeur badine, et se livrait, suivant le dire du curé, à mille folâtreries. Musicien invisible, il se plaisait à mettre en mouvement les soufflets des orgues, et il jouait sur leur clavier des sarabandes de l'autre monde. Le sacristain surtout était en butte à ses espiègleries; il administrait au bonhomme des claques familières, et mettait dix fois par jour sa perruque à l'envers. « Au carême passé, ajouta le plébain, « nous avions ici un excellent prédicateur de l'ordre « des capucins. On avait sonné les vêpres et le sermon. Le R[d] Père se préparait pour monter en chaire, « mais avant de sortir de la cure pour se rendre à l'église, il est obligé de quitter un instant sa chambre, « et il laisse sur son bureau le manuscrit de son discours. Lorsqu'il rentre, plus de manuscrit! il le « cherche partout, fait diligence et ne trouve rien. « Cependant les coups pressent, il faut monter en « chaire; et le bon Père, forcé d'improviser, n'en fait « pas moins une très belle prédication. Mais voici le « plus étonnant de l'histoire! Après avoir prêché le capucin retourne à sa chambre, et la première chose « qu'il y voit, c'est son manuscrit tout grand ouvert, « posé à l'endroit même où il l'avait laissé et cherché « inutilement. »

Ce malin tour joué au bon Père capucin fut un des derniers méfaits du follet virtuose. Après avoir ouï le rapport du curé, le saint évêque prit une étole et de l'eau bénite, fit des exorcismes, et chassa le lutin de telle sorte que jamais dès lors on n'a entendu le moindre bruit équivoque dans le presbytère de Thônes (1).

Le maestro a donc disparu! Eh bien! franchement, c'est dommage. Je regrette, je l'avoue, le joueur d'orgue en particulier et les follets en général. Ces joyeux compagnons semaient un peu de poésie dans les vieux logis de nos pères; leur sabbat inoffensif donnait de l'animation aux intérieurs obscurs des bourgeois du moyen-âge. A leurs talents de société, les lutins joignaient d'ailleurs de précieux attributs; pour voyager surtout, ils avaient des facilités grandes; un rayon de lune ou bien une étoile filante les portait à grande vitesse d'un pôle à l'autre : or, c'est le moyen de locomotion que je vous souhaite, si vous voulez sortir de la vallée de Serraval pour entrer dans celle de Faverges.

(1) *Vie du bienheureux François de Sales*, par son neveu Charles-Auguste.

Les chemins à l'usage du vulgaire sont durs et difficiles au pied; mais en les suivant vous descendrez, au choix, sur Ugines par le col de Lépine, ou sur Faverges par le col des Esseurieux.

## LIX

Aimez-vous les tranquilles paysages? Arrêtez-vous dans le beau vallon d'Ugines.

Töpffer l'a décrit : « Partout d'éclatants herbages, « des fermes, de gras potagers, un désordre d'arbres « fruitiers, de ceps qui d'un rameau à des solives ou « s'étendent en treille ou serpentent en festons. Au-« dessus, des côteaux paisibles, des tabernacles de ver-« dure où l'on s'étonnerait de ne pas voir sous chacun « quelque sage, quelque philosophe achevant sa car-« rière loin du monde et du bruit, s'il n'était reconnu « que, moins qu'un autre encore, un philosophe se « passe de monde et de bruit. »

Aimez-vous les légendes? Arrêtez-vous à Ugines. Là où vous verrez, comme disaient les Trouvères :

La Tor naistre parmi la lande,

au pied de cette Tour et de la forêt qui ombroie, je connais une fraîche retraite où l'on rencontre beaux sourires, bon accueil et franche amitié (1). Là, sous une galerie rustique qui domine la pente des prairies, et d'où le regard plonge avec délices dans la profondeur des ramées, des lèvres rieuses nous ont conté l'histoire de Ruppert et de Gidda.

C'était dans le temps des Sarrasins. Leur ost assiégeait le château dont la vieille tour faisait partie. Les chrétiens qui le défendaient étaient près de succomber. Or, un chevalier de la cour du roi Arthur, accompagné de la belle Gidda, était alors dans les montagnes en quête d'aventures. En apprenant la détresse des assiégés, le chevalier Ruppert fond comme l'aigle sur le camp des païens.

Légère chasseresse, habituée à poursuivre le cerf dans les plaines, les chamois sur les champs de glace, Gidda était la dame par amour du chevalier errant.

Un géant sarrasin, hideux et mécréant, armé d'une massue énorme, défie Ruppert. Placée sur un tertre voisin, Gidda assiste au combat. Le géant lève sa massue et va frapper un coup terrible : mais Gidda s'est élancée d'un bond sur les épaules du monstre, et lui a bouché les yeux avec son écharpe; la hache de Ruppert frappe dans le tronc du colosse, et Goliath tombe aux pieds de David.

Aimez-vous les paysages tranquilles, le moyen-âge, les légendes et l'histoire? Arrêtez-vous à Ugines. Son château et sa vieille tour ont été construits par Boniface de Savoie, archevêque de Canterbury. La beauté de ce Bienheureux l'avait fait surnommer le nouvel Absa-

(1) La maison de notre cher Francisque de Lachenal, conseiller à la Cour d'appel de Casale.

lon, car il était *grand et fourni de corps et de gente et moult belle face* (1). Cette beauté merveilleuse fut pour lui une source de tribulations. Plusieurs fois il fut sollicité et requis par folles amours des plus grandes dames d'Angleterre, de France et de Savoie : mais ce fut pour néant; si les chroniques ont dit vrai, oncques il n'y voulut consentir (2).

Ce qui est pour le moins aussi véridique, c'est qu'à son retour d'Angleterre Boniface avait amené avec lui en Savoie les deux neveux de son prédécesseur, le célèbre Thomas Becket : ils firent souche des Becket de Olland de Chrecherel. Le château de cette famille existe encore.

Mais qui donc se serait attendu à rencontrer à Ugines, dans cette petite ville aujourd'hui si délaissée, un souvenir du glorieux martyr de Canterbury, l'un des plus grands cœurs du XII<sup>e</sup> siècle?

## LX

A Faverges, comme à Ugines, on trouve partout des tabernacles de verdure; mais, à Faverges, on trouve en plus des métiers et des fabriques..... Poëte, passez vite! Faverges est une jolie petite ville et proprette : qui le nie? Mais, déjà dans le XII<sup>e</sup> siècle, ses fourneaux, où l'on ouvrait le cuivre et le fer, lui avaient fait donner le nom de *Fabricarium;* mais encore, son château lui-même, l'ancien fief des illustres Milliet, aujourd'hui est transformé en manufacture..... Poëte, passez vite, et menez-moi au désert!

Une rampe sous les noyers, un vallon agreste, puis une côte un peu rude, nous conduiront dans la Thébaïde de Saint-Ruph. On arrive d'abord au Villaret, en suivant un chemin creux qui longe les pieds de champ Bellon : or, les antiquaires ont découvert que le nom de cette montagne dérive du latin *Campus Bellonis,* le champ de Bellone : et pourquoi non? Les antiquaires ont bien découvert pareillement que le nom de Chamonix vient de *Campus Munitus,* camp fortifié : et pourquoi pas? Aucuns prétendent, il est vrai, que le nom de Chamonix vient de *champ du meunier* (3), d'autres qu'il signifie *nid de chamois :* et pourquoi non? Sans plus de conteste nous acceptons l'étymologie du *Campus Bellonis,* et nous passons au Villaret. Ici, auprès de quelques martinets délabrés, mais pittoresques, se réunissent les eaux des torrents venus de la gorge de Saint-Ruph et du col de Tamié.

Sur le pont, un paysan nous arrête : « Hé! où allez-« vous donc comme ça? » — « A l'Ermitage. » — « Ah bien! vous verrez le plus beau pays de la Sa-« voie : Saint-Ruph est le paradis des chèvres. » C'est encore plus vrai qu'une étymologie. Le vallon est sauvage, sombre, désolé. Ses rares habitations font partie de la commune de Faverges, mais elles sont à deux heures du chef-lieu. Resserrée entre les escarpements de la Sambuy et les contreforts de la montagne du Charbon, la gorge est fermée du côté des Beauges par les pentes élevées, abruptes et grisâtres, dont le revers plonge sur les ruines du prieuré de Bellevaux.

Les naturels de ce désert communiquent peu avec le reste des humains : aussi, trouve-t-on encore chez eux foi naïve, croyances traditionnelles, et grande misère.

Tous savent par cœur et racontent à qui veut l'entendre la légende de saint Ruph.

Le bon ermite avait deux frères, deux saints comme lui : saint Germain et saint Jorioz; M<sup>me</sup> de Bellevaux était leur sœur. Tous avaient quitté la Belgique, leur pays natal, pour mener dans les Alpes la vie des cénobites. Saint Jorioz s'arrêta sur les bords du lac, et y établit un prieuré. Saint Germain chosit son domicile dans les rochers qui couronnent Talloires. Saint Ruph vint bâtir son ermitage au-dessous des mamelles glacées de la Sambuy : c'est le nom de la montagne dont les pointes hardies ferment l'horizon sur la rive gauche de notre Méditerranée.

Cependant, M<sup>me</sup> de Bellevaux, arrivée la première dans ces solitudes, avait caché sa cellule derrière l'énorme massif qui sépare la vallée du plateau des Beauges, et devait se croire parfaitement éloignée de tous les bruits de ce monde. Aussi fût-elle bien surprise lorsqu'à l'*Angelus* du matin, malgré l'épaisseur du rideau, elle entendit le son d'une cloche qui carillonnait de l'autre côté de la montagne. Curieuse de connaître le voisin dont la cloche venait ainsi troubler le silence de sa retraite, elle escalade les rochers, franchit la cime, et après une descente longue, pénible, les pieds endoloris, toute brisée de fatigue, elle parvient à l'ermitage de saint Ruph. En reconnaissant son frère, elle ne fut pas contente, et promit d'aller si loin, si loin qu'elle ne pourrait plus entendre le son de sa cloche; elle reprit donc le chemin des Beauges, sans vouloir accepter la collation frugale que son frère lui avait offerte. Elle puisa seulement avec la main un peu d'eau fraîche à la fontaine qui sourdait sous l'autel de l'ermitage; et depuis lors cette fontaine a des propriétés curatives. Une autre fontaine, nommée la *Source de la Vierge,* jaillit de l'endroit où la dame s'est reposée quelques instants : c'est là haut dans la montagne, où vous voyez une coulée de neige.

L'ermitage est démoli; les reliques et la cloche du saint ont été emportées dans la paroisse de Seythenex : or, les pauvres habitants de Saint-Ruph sont persuadés que toutes leurs misères datent du jour où ces pieuses richesses leur furent enlevées; ils ont même le projet de faire un procès au curé de la paroisse susdite pour le contraindre à restitution.

« Quand la tempête arrivait, nous dit un naturel, la « cloche de Saint-Ruph la chassait au loin, le son fen-« dait le nuage orageux comme un couteau fend le « beurre. Ceux qui nous l'ont prise ont mis la cloche « en branle en arrivant à Seythenex; mais au premier « coup elle s'est fêlée, et ne veut plus carillonner. »

Tout le monde connaît les passages du grand et du petit Saint-Bernard; on sait aussi que, d'après la tradition, saint Germain aurait été le professeur de Bernard de Menthon, le fondateur de l'hospice élevé sur le grand: eh bien! le savant de l'endroit nous dit très sérieusement que saint Ruph a été le professeur du petit saint Bernard. Saint Ruph fait retrouver les enfants perdus; grâce à lui, un *innocent,* égaré depuis trois jours dans les bois, a été ramené sain et sauf à sa mère.

Une autre femme a été moins heureuse; décharnée, le teint hâve, l'œil ardent, drapée dans ses haillons, elle nous dit :

« J'avais perdu mon enfant; pendant cinq jours je

(1) *Chroniques de Savoye.*
(2) *Chronique de Servion.*
(3) En patois, *moni.*

« l'avais inutilement cherché sur les bords du nant, « dans les ravins, dans tous les fourrés de la mon- « tagne; enfin, désespérée, j'adressai à saint Ruph « cette prière : *Si vous ne pouvez pas me rendre mon « fils encore vivant, faites du moins que je retrouve « son corps, pour le déposer en terre bénite!* Aussitôt « ma prière finie, je vis un petit bras se dresser dans « l'abîme au-dessus des eaux. »

Si l'esprit de cette mère, exalté par la douleur, a été le jouet d'une illusion, sa bonne foi ne peut être mise en doute : n'est-ce pas surtout dans les solitudes alpestres que le cœur de l'homme éprouve le besoin de croire à une puissance invisible qui veille sur lui et entend ses prières?

Pendant ces naïfs récits, l'un de nous les saisissait au vol, du bout de son crayon : ce que voyant, les bonnes gens s'imaginèrent que nous étions personnages d'importance, ayant voix au chapitre d'une préfecture quelconque; aussi, à notre salut d'adieu, ils répondirent d'une voix suppliante :

« Ah! s'il vous plaît, bons messieurs, faites-nous rendre nos reliques! »

Au sortir de la gorge, le torrent de Saint-Ruph se précipite dans un couloir ombré, et forme une cascade au-dessous de Seythenex; au printemps, ses bords sont tapissés de charmantes hépatiques bleues et d'hépatiques roses; mais c'est surtout pendant l'hiver qu'elle mérite d'être visitée : du pied du bassin qui la reçoit jusque vers le milieu de la chute, elle se revêt d'une robe de glace, et forme ainsi une pyramide étincelante de plus de trente pieds d'élévation; creuse à l'intérieur, sa pointe s'évase comme un cratère, où les eaux supérieures s'engouffrent en bouillonnant.

Dans la haute falaise que la cascade fouette de son écume, une large caverne ouvre sa gueule noire; elle est à peu près inaccessible; la nature friable de la roche, en s'éboulant sous les pieds, ne permet pas de l'explorer; mais sa position rappelle la grotte sauvage où s'était retiré le farouche puritain Balfour-Burley.

Au niveau et à deux pas de la vasque où tombe la cataracte, s'ouvre une autre grotte très profonde, et visitée quelquefois; cependant, nous ne conseillerons à personne de tenter l'aventure. C'est un labyrinthe d'une immense longueur, troué comme une éponge, et où il est très facile de s'égarer.

Notre archiviste (1), quelques audacieux avec lui, s'étaient lancés dans les dédales de cet antre, aussi perfide qu'il est sombre. Pour retrouver leur voie au retour, à l'exemple du Petit-Poucet qui semait des cailloux sur le gazon de la forêt, ils avaient pris la précaution de jeter de distance en distance des feuilles de papier blanc.

Ils parcoururent près de trois kilomètres, tantôt marchant, tantôt rampant. Parfois leurs regards se relevaient vers des voûtes profondes, où régnaient d'épaisses ténèbres que ne pouvait atteindre la lueur vacillante des torches. Des stalactites colossales pendaient comme des chevelures de bêtes fauves, les cristallisations brillaient du pâle éclat des nébuleuses.

Enfin, après deux heures de promenade ils arrivèrent au fond d'un couloir fermé par un rocher à pic; un squelette entièrement nu, sauf qu'il portait encore des souliers, était appuyé contre le roc, et dans l'attitude d'une personne qui prie. Un chandelier disjoint, rongé par la rouille, gisait à quelques pas.

(1) L'aimable et érudit M. Serand Eloi.

C'étaient sans doute les restes d'un malheureux qui, perdu dans ces affreuses ténèbres, y avait trouvé une horrible mort.

Sur le cadavre se promenait un de ces insectes aveugles, entièrement décolorés et transparents, qui appartiennent à la famille des carabiques, de l'espèce de ceux que l'on a récemment observés dans les cavernes du Kentuky et des Pyrénées.

A la vue du Minotaure, nos jeunes téméraires, déjà péniblement impressionnés par la découverte du squelette, s'empressèrent de quitter le labyrinthe, et saluèrent avec joie le clair soleil du bon Dieu.

## LXI

Après la Thébaïde viennent les oasis, avec tous les murmures des belles eaux et des beaux arbres. Rien de plus frais, de plus délicatement voilé que l'agreste chemin menant à travers prés de Faverges au château de Giez. On voit en passant la petite chapelle de saint Gingod; elle est aujourd'hui délaissée, mais plus heureuse que l'ermitage de saint Ruph, elle a gardé sa cloche; si un orage se dessine à l'horizon, hommes et femmes, petits et grands quittent tout pour venir la mettre en branle : aussitôt la tempête s'éloigne, elle épargne les campagnes des habitants de Giez, mais elle va porter la grêle sur leurs bons voisins de Doussard.

D'après la légende, cette chapelle a été construite sur l'emplacement d'un buisson miraculeux, où l'on avait trouvé les ossements de saint Gingod. La légende ajoute que les chèvres, qui s'avisaient de mordre aux feuilles du buisson, devenaient subitement aveugles.

Tout près coule une fontaine bénite, dont l'eau guérit le mal que guérissaient aussi les rois de France; cette eau a de plus la vertu merveilleuse de procurer de bons maris aux jeunes filles de la paroisse.

Le culte des buissons et des fontaines est une tradition du druidisme, de la communion du génie celtique avec la nature; et ces croyances sont générales dans la vallée de Faverges : on les retrouve à Giez comme à Saint-Ruph. L'église de Cons-Sainte-Colombe a aussi été bâtie sur l'emplacement d'un buisson vénéré, où perchait habituellement une blanche colombe.

Si les traditions druidiques, transformées en pieuses légendes, devaient se conserver quelque part, c'était au penchant des chauves sommités de la Sambuy, à l'orée des forêts profondes qui s'arrondissent en dômes sur les flancs de la montagne de Giez, et dont les ombres harmonieuses forment le fond du paysage où s'épanouit, comme une fleur de la renaissance, le château de la famille de Villette.

L'origine de cette maison se perd dans la nuit du XIe siècle. Déjà en 1058 elle donnait un pape à l'Eglise sous le nom de Nicolas II; elle lui a donné ensuite plusieurs évêques et archevêques, et un bienheureux connu sous le nom de *pauvre* Villette.

Elle a aussi donné à l'Etat des magistrats distingués, des capitaines, des grands colliers de l'ordre de l'Annonciade.

Humbert de Villette, seigneur de Chevron, était

membre du conseil suprême institué en 1355 par Amé VI (1).

Au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, dans un combat sous les murs de Casal, le duc de Savoie allait périr emporté par les eaux du fleuve : il fut sauvé par le dévoûment chevaleresque de Gérard de Villette. Ce fait est rappelé dans un tableau de la galerie des portraits historiques, au palais du roi à Turin.

L'ancien château de Giez datait du xi<sup>e</sup> siècle ; à la fin du xviii<sup>e</sup> il était encore protégé par une enceinte de hautes murailles crênelées; mais son propriétaire actuel, le comte de Villette, l'a fait reconstruire dans le style de la renaissance. La tour ronde du nord a seule été conservée comme témoin et comme souvenir des temps antiques.

On raconte que la belle Inès naquit dans une chambre élevée de cette tour. En 1348, son père, Thibaut de Villette, l'avait accompagnée au tournois de Chambéry, dont nos chroniqueurs ont raconté les galantes prouesses :

« Après que le comte (Amé VI) eut remis en son « siège l'Evesque de Syon, il ne fut gueres à sa maison « après son retour, qu'il ne sentit son cœur chevale- « reux, et aima merveilleusement l'art de chevalerie ; « si eut le courage esprins d'amour, et lui vint volonté « de faire une joûte à son plaisir à un premier jour de « mai ; pourqoi, il envoya chevaliers par toutes les « marches de son pays faire savoir aux chevaliers et « gentilshommes comme il avoit entreprint de faire « joûtes à tous venants, lesquelles se devoient faire et « tenir à Chambery contre douze chevaliers, au juge- « ment de douze nobles damoiselles qui seroient aude- « dans des Lices sur les eschaufaux ; et attendroient « lesdits chevaliers trois jours ensuivants tous venants « qui voudroient joûter contre eux ; et celui venant du « dehors qui mieux joûteroit donneroit un baiser à « quatre des Damoiselles à son choix pour le premier « jour ; et celui qui mieux le feroit le second jour en- « suivant pareillement donneroit un baiser à quatre « autres damoiselles ; et pareillement au troisième « jour aux autres quatre ; et après le baiser d'icelles, « chacune seroit tenue de donner un anneau d'or aux « chevaliers qui auroient gagné les baisers.

« Le premier jour des joûtes furent vêtus les douze « chevaliers d'habillements verts de Sandal, et aussi « les douze Dames.

« Le cri fut fait près et loin, et en vint la connais- « sance à plusieurs chevaliers, lesquels s'y trouvèrent « volontiers. Plusieurs nobles Dames et damoiselles, « chevaliers et Ecuyers se accoutrerent moult riche- « ment pour venir voir les ébats des joûtes. Et appor- « terent les chevaliers leurs harnois et Lances, et ce « qui leur appartenoit en telle affaire, avec leurs mon- « tures de très-beaux et riches genets d'Espagne.

« Le jour vint que les douze chevaliers se trouverent « sur les rangs, bien montés et armés de toutes pièces, « qui attendoient tous venants, leurs heaulmes en la « tête, la lance au poing, et l'espée au côté, leurs beaux « plumails sur leurs heaulmes verts, et les bardes et « couvertures des chevaux vertes à grosses campan- « nes d'argent verdi ; et pareillement les Dames furent « montées sur de belles hacquenées blanches toutes cou- « vertes de sandal vert. Et tenoient les Damoiselles un « cordon vert, et avec ce cordon chacune menoit le « destrier de son chevalier, entrelacés l'un à l'autre ; « lesquels Damoiselles et chevaliers se pourmenoient « au champ de joûte qu'il faisoit beau voir.

« Des chevaliers joutants fut le premier le comte « Amé de Savoye, lequel se maintenoit moult fièrement, « et étoit bien richement armé, et le faisoit beau voir » sur son destrier, et sembloit bien être chevalereux, « vaillant et hardi ; et dura la joûte depuis Tierce jus- « qu'à la nuit qu'il fallut allumer force torches ; alors « étoient bien appareillées les quatre Dames qui te- « noient chacune un anneau d'or en mains, lesquelles « s'en vindrent devers un chevalier, nommé Messire « Antoine de Grammont, lequel eut le prix de ceux du « dehors pour celle journée, car moult bien s'étoit « porté vaillant, et avoit rompu plusieurs lances ; si le » vindrent baiser les quatre premières Dames, et lui « donnerent chacune l'anneau d'or ; le chevalier print « les anneaux, et moult humblement les remercia. Le « demourant de la nuit fut fait en grande joie, débats « et danses, et plusieurs autres ébattements.

« Le second jour vindrent les douze Dames au rang « des douze chevaliers, habillés comme le premier jour « tout de vert ; et gagna le prix messire Pierre comte « d'Albret, lequel fut baisé des autres quatre Dames « moult doulcement, et reçut l'anneau d'elles.

« Le 3<sup>me</sup> jour de mai amenerent les douze Dames les « douze chevaliers comme par avant avoient fait, les- « quels furent tous vêtus de feuilles vertes, et gagna le « prix messire Thibault de Neufchâtel en Bourgogne, « lequel fut baisé des autres quatre Damoiselles, et re- « çut l'anneau.

« Puis allerent souper, et mener joie jusqu'à l'heure « de coucher ; et dura la feste quasi jusqu'au jour. Le « matin se departirent ceux qui voulurent, et s'en re- « tournerent en leurs maisons.

« Et dès lors en avant le comte Amé se vestit conti- « nuellement de vert ; si qu'il fut appelé désormais le « comte vert. »

Cependant messire Thibaut de Villette n'avait pas attendu la fin de la fête pour *s'en retourner en sa maison.*

Inès avait fait partie des douze nobles Dames qui devaient aux vainqueurs les anneaux d'or et les baisers. Son ruban vert avait conduit et promené au champ des joûtes un beau chevalier du Piémont, le comte Valpergue d'Ivrée : du beau chevalier, le ruban magnétique avait fait un prisonnier d'amour.

Or, messire Thibaut, chargé d'ans, couvert de blessures, faisait peu de cas des douceurs amoureuses ; dans sa barbe blanche, il avait arrêté que Damoiselle Inès entrerait en religion ; c'est pourquoi, ayant surpris quelques regards un peu trop tendres et quelques menus soupirs, il s'empressa de quitter Chambéry vers la fin du 3<sup>me</sup> jour ; et sans attendre le souper ni le ballet, malgré ses prières et ses larmes, il avait ramené Inès dans le manoir de Giez.

Quelque temps après la clôture des joûtes, un jeune cavalier était descendu à la brune au château de Dérée ; le jour, il n'en sortait pas ; mais tous les soirs il prenait une nacelle au port de Duingt, et filait sous la clarté des étoiles du côté de Beauvivier. Arrivé sous les murs de Giez, à travers les barreaux d'une poterne, il adressait à la châtelaine toutes les belles chansons du

(1) *Histoire du Sénat de Savoie*, par Eugène Burnier.

cœur, tous ces mots du suave langage que trop vite on oublie.

— « Quittez ces lieux, lui disait-elle, ne pensez plus « à moi; mon père m'a vouée à Dieu, et j'ai résolu de « mourir plutôt que de lui déplaire. » Mais un rayon bleu de sa prunelle démentait ses paroles; puis une petite main, une boucle dorée passaient à travers la grille... et le lendemain il revenait encore.

Cependant, les promenades nocturnes du jeune homme avaient été remarquées par les Pères de Talloires; ils n'étaient pas toujours à matines, et aimaient fort à s'occuper des affaires du prochain. Ils avaient alors pour prieur *pauvre* Villette, que l'Eglise a honoré du titre de Bienheureux. Austère dans ses dévotions, ce vénérable prieur ne les imposait point aux autres, et il savait compatir aux faiblesses humaines. Informations prises auprès du seigneur de Dérée sur le nom et la famille du mystérieux étranger, sa défortune dans ses amours intéressa *pauvre* Villette : c'est pourquoi il dépêcha le sacristain du couvent au château de Giez, avec prière à son parent messire Thibaut de venir le voir sans retard et pour affaire d'importance. Le vieux chevalier s'étant rendu à cette invitation, le prieur lui dit : « Mon cousin, vous avez une fille belle et craignant « Dieu; mais elle a blessé le cœur d'un jeune gentil- « homme; bien que soumise à votre vouloir, elle ne « peut pas être insensible à cet amour qu'elle a inspiré. « Or, pendant mon voyage à Rome, j'ai vu et observé « en plusieurs villes d'Italie des cas de même nature. « Suivez mon avis, ne contrariez pas davantage des « vœux fort légitimes; car, sachez-le bien, l'amour de « Dieu n'exclut pas l'amour de la créature. »

Un mois après cet entretien, dans l'église de l'abbaye, le bon prieur bénissait les amours d'Inès et du beau Piémontais.

La damoiselle avait bu sans doute à la fontaine de Saint-Gingod; et depuis son mariage le nom de Chevron a toujours été joint à celui des Valpergue.

A son bel air de grand seigneur le château allie toutes les élégances du cottage britannique; son parc s'étend au loin sur la déclivité des prairies; ses longues pelouses d'un vert bleu vont se perdre dans la pénombre des bois; les ruisseaux qui l'arrosent tombent en cascades sous des voûtes de fleurs.

Comme le château, comme le parc, la vue est magnifique : en face, les roches colossales de la Tournette; et dans un repli de sa large tunique le village de Montmin, où s'est arrêtée, dit-on, l'arche du père Noë. A droite, entre les dentelures de l'Arclosan et la pointe de Cons, la chaîne du Mont-Blanc fait resplendir ses plus hautes cimes.

Cependant, un autre spectacle avait bientôt captivé notre attention : à travers les branchages d'un massif de chênes, on voyait un ruban d'azur frissonner dans une gaze de brume dorée; puis, la gaze s'était envolée, le ruban s'était élargi. Plus de doute! ce n'était pas un effet de mirage : le lac, notre lac toujours aimé, se dégageant des vapeurs du matin, ouvrait aux caresses de la brise sa coupe éblouissante. Ainsi de Giez, ce beau séjour, on découvre à la fois deux des merveilles de notre contrée : les eaux bleues d'Annecy, et le roi des montagnes.

*(La fin au prochain numéro.)* J. REPLAT.

---

## LETTRES

### SUR L'ARCHITECTURE ET LES ARTS QUI EN DÉPENDENT AU XIX^e SIÈCLE

(Suite)

A M. L. REVON

### III

Je crois vous avoir signalé le côté grandiose et intellectuel de l'architecture, son présent et son avenir, ses difficultés morales et le côté par lequel elle se lie à l'art.

Son côté pratique est digne d'un examen approfondi.

Il y a quelque cents ans, l'on vivait dans un milieu restreint et c'est tout au plus si, d'étape en étape, on faisait en une vie le tour de la province.

A présent les climats et par conséquent les matériaux et les usages divers, nous appellent en même temps. Il faut appliquer le fer, le zinc, le cuivre dans des emplois nouveaux. Les bois sont devenus rares et mauvais; les briques, les tuiles, les ardoises comportent cent modèles différents; on a le carton pierre, le carton pâte, le ciment comprimé, les imitations de cuir, les papiers peints, les glaces, les peintures de toutes les qualités. Les calorifères, les sonneries, l'eau et le gaz réclament des installations et des précautions spéciales; c'est à n'en plus finir. Raisonnablement il faudrait être chimiste, physicien, géologue, mécanicien, et l'on est déjà tailleur de pierre, maçon, charpentier, serrurier, plombier, sculpteur, peintre.

Aucun moyen pratique ne doit être ignoré, à peine de perdre toute autorité sur le chantier.

Au premier jour, il faut reconnaître la qualité et la composition du sol, sa résistance et sa géologie; passons sur les mortiers, les betons et les gros matériaux. Chaque échafaudage doit être vérifié; il y va de la police correctionnelle en cas d'accident. On monte un bloc; la chaise est-elle bien posée? les haubans portent-ils bien? Modifiez-moi telle manœuvre; j'en suis responsable. Veillons à la clôture du chantier, à son éclairage et à ne pas embarrasser la voie publique. Les ouvriers ont-ils leurs livrets? Passons sur la maçonnerie et la pose de la pierre de taille; c'est trop du métier. Mais voici un appareilleur qui ne sait comment tracer cette pénétration; vite, coupons-lui un modèle en plâtre. Les tailleurs de pierre interprètent mal les profils; ils creusent trop les cymaises et aplatissent les tores; suivons tous les voussoirs pour vérifier s'ils ont ce défaut et pourvoir à leur correction.

Pendant ce temps-là le piqueur établit mal ses murs, néglige des empâtements et les axes; aussitôt il nous faut vérifier toute la plantation par nous-mêmes et la rétablir pour éviter un mal qui deviendrait sans remède.

Telle assise importante est fendue; que faire? Il faut trois mois pour retrouver la pareille, et pendant ce temps-là tout l'édifice sera en suspens. Il faut revoir les appareils, se creuser la tête et changer un tracé étudié avec amour pour employer le bloc en corrigeant son défaut.

Je vous ennuierais certainement, cher Monsieur, ainsi que les lecteurs de la *Revue*, si je poursuivais dans le récit de cette vie tracassante qui énerve la plupart des hommes qui se laissent aller au plaisir de la bâtisse.

Vous verriez qu'à chaque embarras il faut tout de suite trouver un expédient et user son temps dans un contrôle incessant sur mille détails qui réclament autant de connaissances variées.

Quelques confrères avaient rêvé pour notre profession l'idéal du diplôme qui impliquait un examen préalable; cela semble tout naturel. Pourquoi ne pas assurer un peu le public contre la malheureuse chance d'un mauvais architecte?

On n'a pas abouti; il fallait dresser le programme de l'examen et l'on a reconnu tout de suite qu'il y avait tant de bonnes connaissances à inscrire sur la liste, que toutes ces choses ajoutées à l'expérience de la pratique dépassaient une vie humaine.

Le côté matériel de l'architecture ne tombe pas plus dans l'examen que son côté artistique; c'est un art complexe.

Si les architectes modernes ne s'étaient forcément spécialisés, ils ne finiraient pas une construction.

S'ils voulaient étudier à fond et supputer chacun des détails qui concourent à la structure de la plus modeste construction, je ne crois pas faire un paradoxe en affirmant qu'elle absorberait la plus grande partie de leur carrière. Quelle partie de nos habitations ne pourrait pas être l'objet d'études et de combinaisons nouvelles? Mais le temps nous dévore et nous talonne et seul il réalise ces améliorations toujours nouvelles dont nous lui abandonnons malheureusement l'initiative pour courir au plus pressé en suivant la routine.

Néanmoins la lame use quelquefois le fourreau. L'architecte, las d'avoir contrôlé les détails dont je vous entretenais naguère et qui ne sont qu'une faible partie de sa besogne, rentre dans son cabinet et y trouve un autre genre de labeur. Ce sont des lettres à répondre, des rapports à établir, des états à dresser ou des comptes à régler.

Le code du bâtiment, quelquefois celui de la procédure civile, la réglementation administrative, le prix des matériaux et des façons, la physique, la géologie et la statique, l'archéologie et la littérature, hélas, tout cela se coudoie plus ou moins bien dans cette tête agitée qui se penche vers une grande table à tréteaux encombrée de plans, de profils et de modèles.

C'est trop vous entretenir de nos personnes, cher Monsieur, car toutes les professions du XIX<sup>e</sup> siècle en sont là; cependant voyez si nous ne méritons pas quelque indulgence. Parce qu'un oubli ou une défaillance humaine ont causé quelque erreur ou quelque mécompte, faut-il s'en prendre au praticien lorsque c'est le travail qui est trop grand?

Croyez que le tableau que je vous déroule est ressemblant. C'est dans ce but que je le trace.

Ne liriez-vous pas avec plaisir quelques lignes, même barbares, où un maître de l'œuvre du moyen-âge aurait raconté comment on travaillait à ces églises qui font notre admiration?

Plus modestes que nous, ces hommes ont oublié même de nous laisser leur nom, et nous sommes obligés de leur créer une existence presque idéale.

Mon tableau est loin d'une photographie, c'est un peu une caricature; il vous fera peut-être mieux comprendre le vrai mécanisme du métier pendant la période où nous vivons.

« La sculpture et la peinture sont à l'architecture ce « que la mimique et la poésie sont à la musique, des « dérivés, des conséquences nécessaires (1). »

Dans notre siècle de réalisme, plusieurs, pour ne pas dire beaucoup, croient que peintres et sculpteurs sont des messieurs à longue chevelure et de mœurs pittoresques, lesquels, de temps en temps, barbouillent une toile ou ébauchent une statue qu'ils se croient obligés d'exposer au prochain salon.

Les mêmes gens sans doute sont ceux qui pensent que l'architecte est un maçon plus lettré ou habile qu'un autre, qui fait construire des maisons qu'il vend et sur lesquelles il gagne gros d'argent. Erreur, ce n'est point le vrai côté de ces arts; leur but est plus élevé; leur exécution est moins facile.

Les expositions sont une invention relativement récente et d'un résultat qui me semble douteux.

Les chefs-d'œuvre de l'antiquité, du moyen-âge et de la renaissance sont des compléments d'architecture. Ces statues et ces peintures admirables qui nous ont été conservées avaient leur place marquée d'avance dans la décoration de somptueux édifices. Ce n'était point pour l'exposition que Phidias sculpta ses frontons et que Michel Ange créa le *Jugement dernier!* Véronèse, Lebrun, Mignard, Lesueur, Watteau, Coysevox, Puget, travaillaient pour les palais et pour les églises.

S'il a fallu créer des expositions et exhiber ainsi les œuvres des peintres et des sculpteurs devant les yeux du public acheteur, c'est que l'architecture avait oublié de donner l'hospitalité à ses collaborateurs naturels.

Ç'aura été une des gloires du règne actuel que d'avoir imprimé un essor nouveau à la décoration des édifices et assuré à la fois le progrès de l'art et l'existence de bien des artistes.

Examinons ce qui arrive avec l'exposition toute seule. Un sculpteur rêve une nymphe quelconque qu'il étudie et polit dans son atelier sous un jour admirable et qui est exilée dans un recoin de galerie où personne ne s'arrête. Si, plus heureuse, son œuvre est placée au grand jour, certainement elle sera effacée au milieu de vingt autres.

En peinture, c'est un petit tableau, une scène d'intérieur, un paysage ou des fleurs, plus ou moins verts ou poussés au noir, accrochés dans un compartiment de ce damier gigantesque et bariolé comme un habit d'arlequin qu'on nomme le salon.

Une œuvre sérieuse y est certainement diminuée et une œuvre ordinaire perdue.

Au lieu de cela, voyez ce panneau placé dans cette somptueuse salle à manger. La couleur et la composition s'harmonient avec les boiseries, avec les tentures et avec le style de la pièce. Il fait corps avec l'ensemble; il est réussi. S'il est en hors d'œuvre, c'est un travail manqué. Il n'y a pas de milieu et personne ne s'y trompera.

Quel que soit le talent du peintre, croyez qu'il a dû recevoir quelques instructions de l'architecte, surtout si l'œuvre a été combinée d'avance; nécessairement on aura donné le parti de couleur, le nombre de personnages et leur dimension. On aura demandé un effet de creux ou de saillie, quelque chose de tranquille ou de saisissant, selon le jour et la disposition. Voilà la vraie peinture.

(1) Viollet-le-Duc, *Entretiens*, page 13.

Dans ce fond de vestibule vous admirez une gracieuse Cérès. Les contours de la niche qui l'enserre complètent sa forme et l'encadrent heureusement. Elle est suffisamment avancée pour qu'un rayon de lumière vienne glisser sur son profil gracieux et modeler sa diaphane tunique.

Enlevez cette statue, placez-là au salon et croyez qu'elle perdra aussitôt ses qualités incontestables. Là encore l'architecte a ménagé la lumière, donné la hauteur et dessiné cette niche et ce piédestal élégant.

Mais ce n'est rien ; ce rôle de l'architecte grandit bien plus lorsqu'il s'agit de mélanger dans les compartiments d'un plafond aérien de gracieuses cariatides et des cartouches enfermant des peintures. Il faut que sa main projette sur le papier les contours des figures mélangées avec les moulures, les rinceaux ou les guirlandes; il faut qù'il compose et crée le nombre et la suite des allégories. Tout converge à un ensemble dont il est le seul créateur.

Ah! qu'il regrette souvent de n'être pas, comme un maître de la renaissance, à la fois architecte, peintre et sculpteur, pour que la même main trace sur le papier, sur la toile et pétrisse l'argile! Que j'ai vu souvent des amis, écrasés sous l'immensité de la tâche, jeter ce cri d'impuissance qui n'est en définitive qu'une preuve de la faiblesse de notre humanité!

Et qu'on vienne tout à coup demander à cet homme, dont l'être tout entier est absorbé dans une fiévreuse création, de se tenir à la froide limite d'une pièce de monnaie ou de se conformer à quelques phrases qu'un indifférent a tracées sur le papier.

Refusera-t-on au compositeur la copie d'une partie de sa musique, au poète une page de ses vers, au mécanicien une pièce de sa machine? Non. Et pourtant on refuse souvent quelques francs à l'artiste dont l'œuvre demeure incomplète et incomprise faute des accessoires qui en assurent l'effet.

Donnez des panneaux aux peintres, des monuments aux sculpteurs et l'architecture sera complète et moins glaciale.

Vous obtiendrez alors ces épopées de pierre, comme nos cathédrales, où tout est symbole et allégorie et où chaque détail aboutit à une pensée unique.

Vous admirerez encore de gracieuses habitations comme Chenonceaux, pittoresques sans désordre et symétriques sans régularité.

Vous retrouverez ces salons riches et simples dont les brocanteurs vous vendent les débris au poids de l'or mais que vous ne voulez plus faire.

Les peintres et les sculpteurs oublieront peut-être l'exposition et essaieront de décorer des meubles somptueux où ils sauront bien mieux faire ressortir leur talent et leur individualité.

Je vous préviens seulement que ce sera plus long et qu'il vous faudra armer de patience. Deux ans seront nécessaires pour peindre ce plafond et trois pour sculpter ce groupe, puis, qui sait si dans trois ans la bourse ou une faillite n'auront pas emporté le Mécène!

L. CHARVET.

---

## POÉSIE CHINOISE A L'ÉPOQUE DES THANG

### LI-TAI-PÉ ET THOU-FOU

### I

Il en est de l'étude des littératures étrangères comme des voyages d'explorations; à cette époque où nous pouvons si facilement courir à travers le monde, nous connaissons vite ces peuples que la barrière d'un fleuve ou d'une montagne sépare à peine de nos frontières; notre curiosité a besoin d'autres aliments; docile aux séductions de l'étrange, c'est toujours vers ces nations dont les mœurs diffèrent le plus des nôtres que les désirs de notre intelligence se sentent le plus vivement attirés. Il n'est certes pas de pays qui aujourd'hui excite autant nos recherches que la vieille Chine, que le ***bleu pays des merveilles***, comme l'appelle un poète. Nous aimons à nous avancer dans cette immense contrée où rien ne nous rappelle nos coutumes, nos idées, nos gouvernements, et où la vie humaine se développe, pour ainsi dire, presque en entier sur un autre champ que le nôtre. Un charme nouveau s'ajoute à nos études, quand nous examinons un pays où la civilisation a laissé de grandes traces, et berceau antique du progrès, l'empire chinois a gardé pendant quelque quatre mille ans le vaste développement de sa puissance, offrant à nos yeux un exemple rare dans l'histoire, celui d'un Etat qui a résisté à toutes les révolutions et qui a conservé, comme un sceau ineffaçable, l'empreinte dont ses fondateurs l'ont frappé à son origine. De notre temps même, s'il est tombé dans une lourde décadence, il n'est point encore assez engourdi pour que notre contact ne puisse ranimer sa torpeur, et l'aider à prendre dans le futur concert des nations la place que lui assigne son admirable situation au centre du monde.

Lorsqu'un pays se rencontre dont la civilisation a été aussi longue, il est bien rare que parmi ses titres à notre admiration, il ne présente pas une littérature riche et brillante. On peut le remarquer dans l'histoire; la littérature suit toujours et comme pas à pas le progrès d'un peuple. Elle naît avec sa puissance; elle meurt avec elle. La chute des arts suit la chute des mœurs, a dit un poète classique; il est aussi juste de soutenir qu'elle suit la chute d'une nation qu'entraine au reste la chute des mœurs. Il semble que l'esprit humain ait été assujetti à des lois fatales qu'il n'évite point. Ces lois fatales, les littératures anciennes aussi bien que les littératures modernes les ont subies. Pour la Chine, j'ignore si sa décadence actuelle présente une leçon pareille; mais durant ses époques de splendeur elle a produit de nombreux monuments littéraires. Quelque inconnue qu'elle nous soit, la littérature chinoise compose un ensemble fécond qui lui donne le premier rang parmi les littératures de l'Orient. L'Empereur Khien-long, l'auteur du poème de Moukden qu'a traduit le P. Amyot, avait formé le projet d'en faire mettre un choix au jour, et ce choix devait comprendre plus de cent mille volumes. Je crois que la poésie aurait occupé une grande partie de ces cent mille volumes; car la philosophie et la poésie, ce sont les deux branches de la littérature qui se sont le plus étendues en Chine. Dans la poésie chinoise la poésie lyrique domine; légère ou sérieuse, gaie ou mélancolique, des-

criptive ou philosophique, elle se plie tour à tour à tous les tons et se donne également toutes les formes ; le drame, malgré un préjugé qui frappe le théâtre, atteint dans quelques œuvres à la hauteur du drame hindou ; enfin, le poème, cette autre expression de la pensée poétique, non moins importante que l'ode et le drame pour qui met sur le même pied le chant, l'action et le récit, s'élève à une grande variété, bien que renfermé d'ordinaire dans une brièveté excessive. La poésie tend vite à semer toute l'abondance de ses richesses chez un peuple où les poètes ne s'éteignent pas durant quinze ou seize siècles; et c'est ainsi qu'il en a été en Chine. La poésie, il est vrai, y a perdu de son éclat dans des temps de guerres malheureuses ou de divisions intestines; mais sa lumière ne s'est jamais complètement voilée. Bien plus, c'est tandis que l'Occident se plongeait jusqu'au fond dans les ténèbres du moyen-âge, que la grande époque de la poésie chinoise s'ouvrait sous la dynastie des Thang, du VIIe au IXe siècle de notre ère; et, alors, dans l'étendue de la France, il aurait été bien difficile de trouver un seul poète digne d'être comparé à ceux qui illustraient une nation à demi inconnue, et que les sujets de Charlemagne auraient, pour employer une expression de Montaigne, traité à pleine bouche de barbare.

## II

La grande époque de la poésie chinoise, l'époque des Thang, a sur nos siècles littéraires cet avantage de n'être point le premier pas ferme et solide au sortir d'une enfance faible et lente. Au moment où la nouvelle dynastie des fils de Kao-tsou remplaça la dynastie vaincue des Souï, la poésie avait déjà traversé en Chine plus d'une école et passé par maintes tentatives. Elle avait commencé depuis longtemps avec le Chi-king ou livre des vers, recueil d'odes qu'a conservé la tradition, et qu'a beaucoup aimé Confucius, que charmait leur ton philosophique.

Je mentionnerai après le Chi-king, longtemps après par la date, le poème du Li-sa-o. C'est une longue élégie adressée par un ministre à son empereur sur des malheurs que ses conseils n'avaient pu prévenir. Sous la dynastie des Kan s'éleva l'école de Kouaï, école de poètes descriptifs qui cherchaient à peindre la nature avec les couleurs les plus exactes, et qui a quelques rapports avec une des écoles secondaires de notre poésie moderne. L'école des Kouaï produisit un grand nombre de poètes. Si dans leurs vers on retrouve parfois quelque obscurité, on y sent une fraîcheur de coloris et une douceur de mélancolie qui efface bien un léger défaut. Par un revirement soudain, l'école des Kouaï fut suivie d'un débordement de poésie amoureuse ; tous les poètes en furent saisis, et tout le monde chanta l'amour, jusqu'aux guerriers, qui portaient à la guerre une lyre et se reposaient des batailles sous la tente en célébrant la beauté de leurs maîtresses. La Chine fut sauvée de cette poésie efféminée par l'invasion du bouddhisme. Aussitôt que l'empereur Ming-ti eût laissé se propager dans l'empire les doctrines de Bouddha les poètes qui les avaient embrassées recouvrirent leurs vers d'une profonde couleur philosophique. Ils traduisirent les nobles idées qu'avait répandues Bouddha, ce réformateur hardi de la religion de Brahma dont le génie fut aussi pur et aussi doux que celui de Jésus. Ils chantèrent la piété, l'humanité, l'égalité que l'apôtre avait enseignées, ils cachèrent la morale religieuse sous le voile poétique et s'enveloppèrent même d'un mysticisme vague et tendre, d'un mysticisme où se révélait l'Inde tout entière. La poésie chinoise, on le voit, avait eu déjà des périodes remarquables, avant d'arriver à l'époque des Thang ; mais sous eux vint son apogée, et l'arbre de la poésie, comme disent les commentateurs chinois, porta ses fruits, après avoir donné ses fleurs.

L'avénement des Thang fut, sans contredit, favorable au mouvement littéraire; il commença avec le deuxième empereur de cette dynastie, avec Taï-Tsoung. Taï-Tsoung fut un des plus grands empereurs de la Chine; il réunit la double illustration de la gloire militaire et de la gloire littéraire. Il aima les lettres, logea dans son palais ceux qui les cultivaient, fonda des bibliothèques, institua une académie et fit rédiger une explication des livres de Confucius. Ses successeurs n'héritèrent pas de son bonheur à la guerre; mais du moins ils ne virent pas se ralentir l'essor littéraire; une nombreuse pléiade de poètes se soutint pendant leurs différents règnes.

L'époque des Thang est surtout représentée par deux poètes, Li-taï-pé et Thou-Fou dont la gloire domine le mouvement poétique et autour desquels se groupe tout le second ordre, Ouang-Oeï, Ouang-Po, Oeï-tching, Mong-kao, etc. Ils jouissent dans leur patrie d'une immense renommée, et la gloire d'un poète est encore plus grande en Chine qu'en tout autre pays; car dans cette terre de l'immobilité, la langue a bien peu varié, et les chefs-d'œuvre d'une époque ancienne n'ont pas besoin d'être traduits en style moderne, comme la chose se passe ailleurs. Les mandarins, en dépit que j'aie de me servir de ce mot portugais, étudient comme ils étudient Confucius et Mencius, les deux grands poètes de l'époque des Thang; les romanciers citent leurs vers; on les chante dans les demeures peintes des riches, ainsi que dans la pauvre chaumière des paysans, et ils sont inscrits, comme des devises, jusque sur les éventails des femmes.

*(Sera continué.)* ANTONI VALABRÈGUES.

---

## LA GALVANOTYPIE

Parmi les choses qui figurent au rang des beaux-arts, l'imprimerie doit aujourd'hui occuper une place importante.

Depuis tantôt cinq siècles que Gutenberg a fait son heureuse découverte, l'imprimerie a subi de progressives améliorations, notamment celle du mécanisme. La science, à vrai dire, ne s'était sérieusement occupée que d'une question, celle de substituer aux presses à bras les presses mécaniques. — Disons-le avec sincérité, elle a parfaitement réussi dans l'œuvre qu'elle avait entreprise.

Ce point principal étant appliqué, il semblait que l'imprimerie était arrivée à son plus haut degré de perfection.

Mais là ne devait point s'arrêter la marche du progrès. Il restait maintenant à vaincre une rivale, rivale bien déclarée, non point par la célérité des travaux, mais bien par la suavité du dessin et par la spécialité du coloris. — Cette rivale est la lithographie.

Sans doute, la typographie peut, au moyen de la gravure sur bois, fournir, ainsi que la lithographie, toute sorte de dessins, de même qu'elle peut livrer toute sorte

d'impressions coloriées. Mais alors l'impression devient très coûteuse, par suite des frais immenses de gravure qu'elle entraîne, tandis que sa rivale, avec un simple dessin à la plume, livre tous les travaux à des prix bien inférieurs. — C'est là l'unique avantage reconnu à la lithographie.

Grâce à une merveilleuse découverte que viennent de faire M. Merget, un savant chimiste, et M. Gagnebin, un de nos plus habiles typographes bordelais, l'imprimerie typographique vient de s'enrichir d'un nouveau procédé, — la *Galvanotypie,* — qui ne tend à rien moins qu'à abolir la gravure sur bois et à enlever à la lithographie une grande partie de ses travaux.

Le système de ces deux inventeurs consiste à reproduire en relief et sur une plaque métallique, tous les dessins faits à la plume sur une pierre lithographique ou sur le papier autographique.

Nous avons été appelé à examiner cette œuvre si importante, dans les ateliers situés à Bordeaux, rue d'Albret, 26, et certes, après avoir confronté avec les productions de la lithographie, nous n'avons pas hésité à accorder une préférence notable au système de MM. Merget et Gagnebin.

Voici comment ils opèrent :

On tire d'abord de la pierre lithographique une épreuve du dessin que l'on veut reproduire; cette épreuve est ensuite *reportée* (décalquée) sur une plaque métallique, puis la plaque est livrée à l'électricité et devient en quelques instants un *cliché* accusant un relief d'une parfaite régularité. — Lorsque le dessin est donné sur une feuille de papier autographique, c'est cette même feuille qui est reportée sur la plaque.

Pour obtenir sur une même plaque plusieurs clichés, il suffit de tirer plusieurs épreuves du même dessin. Une fois ces clichés obtenus, ils sont livrés aux presses typographiques qui, comme on le sait, ont l'immense avantage de la vitesse sur celles de la lithographie.

Avec ce nouveau procédé, on peut imprimer les dessins, soit en *noir,* soit en *couleur,* ainsi que tous les travaux coloriés faits jusqu'à ce jour par la lithographie, tels qu'étiquettes de commerce, aquarelles, travaux d'art, etc., etc., et le tout à des conditions très avantageuses.

Ainsi donc, la lithographie substituée, la gravure sur bois, de son côté, n'a plus raison d'être, car on doit faire le dessin sur le bois, pour être ensuite gravé au burin, genre de travail qui demande une infinité de temps, et qui, par cela même, devient d'un coût exorbitant. Au moyen de la *Galvanotypie,* lorsqu'on a le dessin, la gravure revient à un prix excessivement minime, ce qui pourra désormais permettre d'illustrer à bon marché toute sorte de publications.

Voilà assurément un système qui fait le plus grand honneur à ses inventeurs, et dont la science doit s'enorgueillir à juste titre.

Nous sommes heureux de constater une fois de plus que ce n'est seulement pas à Paris, mais bien dans le globe entier qu'est le foyer de la lumière et que se rencontrent les intelligences d'élite. Le fait présent est pour la décentralisation artistique un légitime triomphe.

Nous ne saurions trop louer le mérite de ces hommes de l'art qui consacrent leurs veilles à la gloire du progrès, et qui contribuent en même temps à la grandeur de leur pays. — Honneur leur soit donc rendu!

Grâce à la découverte de la *Galvanotypie*, nous voyons aujourd'hui briller un fleuron de plus à la couronne de la typographie. Puisse le progrès poursuivre sans relâche sa course et peut-être bientôt nous montrera-t-il encore de nouvelles merveilles dignes en tous points de leurs antécédentes. AMION FAURE.

---

**BULLETIN**

## SOCIÉTÉ FLORIMONTANE

*Séance du 4 août 1864*

PRÉSIDENCE DE M. C. DUNANT

Après le dépouillement de la correspondance, M. *Eloi Serand* offre, de la part de M. le chanoine Favre, un tableau représentant l'église et le clocher de Notre-Dame d'Annecy. Ce tableau, bien que grossièrement peint, présente de l'intérêt au point de vue archéologique, ainsi que l'explique M. E. Serand On y voit la façade de l'église telle qu'elle avait été restaurée pour le temple de la Raison, sous la République, et qui a duré jusqu'en 1846. Le clocher est surmonté de petites tourelles, qui étaient détruites avant la Révolution et que l'artiste a peintes d'après les données fournies par la tradition. Au milieu de la place s'élève l'arbre de la liberté.

M. *Revon* met sous les yeux des membres de la Société un nouveau plan des bains romains de Menthon, sur lequel sont figurées les fondations des constructions récemment découvertes. Il entre dans quelques détails au sujet de la source d'eau sulfureuse dont la recherche est poursuivie avec activité, et manifeste l'espoir que l'on arrivera à un heureux résultat si les fouilles sont dirigées avec intelligence. Un membre exprime le regret que ces fouilles n'aient pas été faites dans la direction du grand canal qui semble avoir eu pour destination d'amener l'eau sulfureuse dans l'établissement des bains. Il est probable, dit-il, qu'en suivant cette direction on trouverait l'endroit où la source se perd actuellement, ou que tout au moins, on pourrait se convaincre de la possibilité ou de l'impossibité de retrouver la dite source. Ces observations seront transmises au propriétaire des bains.

M. *Jules Philippe* annonce à la Société que M. le docteur Anthonioz a fait don au Musée lapidaire d'Annecy d'une pierre tumulaire sur laquelle est gravée une inscription au juge-mage Simond, dont J.-J. Rousseau a tracé un portrait si comique et en même temps si avantageux dans ses *Confessions*. Rousseau avait connu le juge-mage Simond par l'intermédiaire de Venture qui faisait des siennes à Annecy à cette époque, et il en avait toujours conservé le meilleur souvenir. Simond fut un des principaux fondateurs de la bibliothèque d'Annecy et l'inscription dont il s'agit apprend qu'il était originaire de La Rochette (Savoie).

Le même membre offre : 1° au nom de M. Croisollet, notaire à Rumilly, une lettre autographe de Benoît Truffet, littérateur distingué, né à Rumilly et mort en 1847 à Dakan (Guinée) où il occupait le siége de vicaire apostolique de l'Afrique occidentale; 2° au nom de M^me^ veuve Jessel, d'Annecy, une patente de bourgeois de cette ville provenant de la famille Bornand.

La Société décide qu'elle ne tiendra pas de séance dans les mois de septembre et octobre.

Les dons et échanges suivants sont déposés sur le bureau :

1° *Bulletin de l'Académie delphinoise;* 2° série, tome III, 1^re^ partie; — 2° *Bulletino archeologico sardo;* — 3° *Revue du Lyonnais;* juin, juillet 1864; — 4° Les *Beaux-Arts;* 15 juillet 1864; — 5° *Cenni biografici del conte Alberto Ferrero della Marmora*, par M. G. Spano; Cagliari 1864; don de l'auteur; — 6° *Revue des Sociétés savantes;* — 7° *Journal des connaissances médicales;* — 8° *Journal de la Société centrale d'Agriculture de la Savoie;* — 9° L'*Union magnétique;* — 10° La *Muse gauloise;* 11° L'*Abeille du Bugey;* — 12° Le *Mont-Blanc;* — 13° L'*Abeille de Chamonix;* — 14° Le *Courrier de Savoie;* — 15° Le *Courrier d'Aix-les-Bains;* — 16° Le *Léman.*

---

Le *Courrier d'Aix-les-Bains*, auquel nous avons déjà souhaité la bienvenue, s'est placé dès le premier jour au nombre de nos meilleures publications périodiques. La partie légère du journal est faite avec goût, avec discernement; les petits faits dont est composée la chronique sont bien groupés et surtout bien choisis. La rédaction du *Courrier d'Aix-les-Bains* a su éviter l'écueil contre lequel viennent se briser presque tous les journaux de ce genre; elle a proscrit l'anecdote par trop légère, où l'on sacrifie souvent l'honneur et la tranquillité d'une famille à un bon mot.

La partie sérieuse du journal mérite aussi des éloges, et parmi les articles publiés jusqu'à ce jour, nous devons une mention spéciale à ceux de M. César Gaillard, dont les recherches archéologiques sur Aix présentent le plus grand intérêt.

Dans son discours d'ouverture de la session du Conseil général, M. le Préfet de la Haute-Savoie a annoncé que l'*Album* du département était presque achevé. « Il comprend, a dit M. Ferrand, cinquante vues de nos sites les plus remarquables avec des notices et des récits pleins d'attrait sur les particularités qui s'y rattachent. »

—

Une intéressante trouvaille a été faite au commencement de ce mois, à peu de distance de Meillerie, au pied d'un arbre. Une grande quantité de monnaies ont été mises au jour par des bûcherons. On n'en connaît pas au juste la quantité, les femmes et les enfants du village les ayant mis au pillage. Mais on croit qu'il y en avait plusieurs milliers.

M. Joseph Dessaix a commencé dans le *Léman* la description de quelques-unes de ces monnaies qui lui ont été communiquées. Ce sont des pièces de Martin V, qui occupa le Saint-Siége de 1417 à 1430; puis d'autres de Guillaume de Challant, évêque de Lausanne à la même époque.

Il y avait anciennement à Meillerie un prieuré rural de chanoines de l'ordre de Saint-Augustin, dépendant de la prévôté de Mont-Jou (Grand-Saint-Bernard). On présume que la cachette aurait été faite par ces religieux.

—

*L'Association internationale pour le progrès des sciences sociales* avait, dans sa dernière session, institué un jury pour juger les quatorze mémoires qui étaient parvenus au comité d'exécution en réponse à la question de la *Moralité dans la littérature* mise au concours par la seconde section du congrès. Le jury vient de faire parvenir au comité d'exécution le rapport sur ses travaux. Il était composé de MM. Jules Simon, président, comte Foucher de Careil et Louis Ulbach, hommes de lettres, pour la France; de MM. Emile Delaveleye, professeur à l'Université de Liége et publiciste, et Wagener, professeur à l'Université de Gand, pour la Belgique.

Le jury, en ses conclusions, propose de ne point accorder de premier prix, mais de décerner un second prix au mémoire qui porte pour devise : *Le beau est la splendeur du vrai.* Trois mentions honorables sont accordées ensuite aux mémoires ayant pour devise, l'un : *Ni Alceste, ni Philinte;* l'autre : *Corde, calamo et voce;* le troisième : *Qui evidat discere, incidet in malo.*

Les auteurs de ces différents mémoires sont invités à faire savoir avant le 27 août, aux bureaux du secrétariat de l'Association, 19, rue du Marteau, ancienne rue de l'Enclume, à Bruxelles, s'ils autorisent le comité d'exécution d'ouvrir les bulletins scellés faisant connaître leurs noms.

—

La Société littéraire et scientifique de Castres distribuera en 1865 quatre médailles :

1° Une médaille d'or pour une étude sur les œuvres de médecine pratique d'Alexis Pujol, de Castres (1739-1804);

2° Une médaille d'or pour l'examen et la discussion de cette question :

Faire connaître sous leurs noms latins, français et patois les plantes qui croissent spontanément dans une zône déterminée de l'un des deux versants de la Montagne-Noire, indiquer leurs caractères, leur facies, leur habitat et leurs propriétés médicinales ou industrielles;

3° Une médaille d'argent pour une pièce inédite en vers français, sur un sujet laissé au choix des concurrents;

4° Une médaille d'argent pour une pièce inédite en vers patois, sur un sujet laissé au choix des concurrents.

La Société littéraire et scientifique de Castres décernera, en outre, une médaille d'or au meilleur ouvrage *sur les avantages, l'amour et l'utilité du travail.*

Cette médaille, due à la générosité de feu M. Jean-Pierre-Paul Rodière, docteur en droit, ancien avoué près le tribunal de première instance d'Albi, sera décernée « au meilleur ouvrage qui aura été composé en langue française ou latine, et qui sera envoyé dans un concours. Seront admises les traductions des ouvrages étrangers sur les avantages, l'amour et l'utilité du travail. »

Les ouvrages *imprimés* sont admis à concourir. Si l'ouvrage couronné est imprimé, il en sera acheté un certain nombre d'exemplaires. Dans le cas contraire, « s'il est jugé digne du mérite de l'impression, » il sera imprimé sur les fonds du legs de M. Rodière.

Les ouvrages seront reçus jusqu'au 1er mars 1865. Ils devront être adressés *franco* à M. le Président de la Société littéraire et scientifique de Castres.

Les médailles seront décernées dans la dernière quinzaine d'avril 1865.

—

L'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France vient de décerner le prix Bordin du concours relatif à la philosophie de saint Augustin, à M. Nourrisson, professeur de philosophie au lycée Napoléon. Elle a accordé une mention *très honorable* au mémoire inscrit sous le n° 3 et portant pour épigraphe : *Quidquid à Platone dicitur vivit in Augustino.*

—

M. le duc de Valmy, désirant contribuer aux progrès de la science théorique de l'architecture, avait mis à la disposition de l'Académie des Beaux-Arts une somme de 1,500 fr. destinée à l'auteur du meilleur mémoire sur une question générale d'architecture, proposée par l'Académie. Voici la question que l'Académie a mise au concours :

« Exposer les principes et les règles de l'architecture, développer la théorie de cet art en l'appliquant à notre époque. »

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 15 juillet 1865, terme de rigueur.

—

Un journal anglais donne l'origine de quelques grands hommes : Confucius a été charpentier : Mahomet a conduit les ânes; Méhémet-Ali a été barbier; l'empereur du Maroc a tenu un Mont-de-Piété; Bernadotte a été chirurgien à La Martinique; Franklin a été ouvrier imprimeur; Cromwell a été brasseur; le président Polk a été maître d'hôtel; le beau-père de la reine Isabelle d'Espagne, mari de la reine Christine, et beau-frère de l'ex-roi François II de Naples, était d'abord garçon de café; le général Espartero était sacristain; le roi Christophe d'Haïti, esclave à Saint-Kitts; Bolivar était droguiste. Il y a en ce bas monde, en Espagne et en Italie surtout, bon nombre de ducs, marquis, comtes, barons, qui avant d'avoir des armoiries avaient des enseignes, et qui ont été cuisiniers, tailleurs, marchands ambulants, etc.

—

On se prépare à Florence à célébrer le 600e anniversaire de la naissance de Dante. La ville de Ravennes ne veut pas rendre les cendres du poète à Florence. La municipalité de Ravennes a pris un arrêté dont un des considérants porte que depuis l'unité italienne, Dante ne doit plus être considéré comme exilé à Ravennes et qu'il y est tout aussi bien dans sa patrie qu'à Florence.

—

On vient de découvrir à Luçon (Vendée) une précieuse monnaie et peut-être unique en son genre; c'est une obole en argent du poids de 40 centigrammes environ, présentant sur l'obvers le mot *Arbon*, inscrit en boustrophédon, et sur le revers un monogramme que l'on croit être celui de Melle, parce que l'on y retrouve les lettres M, E, T, V, L, l'M formant support, le tout surmonté d'une croisette. Le *Courrier de la Vienne* pense que cette rarissime obole a été frappée par un certain ARBON, lieutenant de Charlemagne, chargé par ce prince de l'administration du comté de Poitou en 778, lors de la reconstitution du royaume d'Aquitaine.

—

Nos lecteurs savent que M. Wihl, professeur d'allemand au lycée de Grenoble, a découvert, il y a deux ans, une tapisserie de haute lisse dont le monde savant s'est fort occupé. L'heureux chercheur vient de mettre la main sur une tapisserie de Flandre non moins belle et du plus haut intérêt pour les personnes qui s'occupent de l'histoire du Dauphiné. Cette tapisserie représente le mariage de Louis XI, alors dauphin, avec une princesse de Savoie, et la scène se passe au château de Sassenage. M. Wihl prépare, dit-on, un travail sur cette découverte qui a ému tous les archéologues de Grenoble. *(Courrier de l'Isère.)*

*Le Directeur gérant,* J. PHILIPPE.

ANNECY. — TYP. THÉSIO.

5me Année — N° 9. *Omnes omnium caritates patria una complexa est.* 15 septembre 1864.

ON S'ABONNE

EN FRANCE

Par un *bon postal* à l'ordre du Directeur ;

A L'ÉTRANGER

Par un effet sur une maison d'Annecy.

La *Revue* rendra compte des ouvrages dont deux exemplaires lui auront été adressés.

# REVUE SAVOISIENNE

JOURNAL PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Histoire — Sciences — Arts — Industrie — Littérature

La Société laisse à chaque auteur la responsabilité entière des opinions qu'il émet.

ABONNEMENT

France. . . . 6 fr.
Italie et Suisse . 7 »

PAYABLE D'AVANCE

On ne reçoit que des abonnements annuels.

Les communications de tous genres adressées à la *Revue savoisienne* doivent être affranchies.



## BOIS ET VALLONS

(Suite. — Reproduction interdite.)

### LXII

La vue du lac avait rompu le charme que vous savez : adieu la fée Viviane ! adieu la fée des bois ! et salut à la fraîche ondine, à la maîtresse de nos rivages !

Comme elle paraît encore plus belle depuis que les mains de César ont agrafé à sa robe flottante un bijou de princesse ! Bien différent de l'anneau de Gigès, ce bijou dont elle est fière a révélé tout le prestige de ses grâces intimes.

La *Couronne de Savoie*, il faut le reconnaître, a très avantageusement remplacé nos anciennes gondoles, et mis en relief les séductions que la nymphe tenait cachées dans ses voiles de saphir. Si le ciel est pur et la vague endormie, outre les tableaux variés que présente l'encadrement des rives, mille paysages sous-marins enchantent le regard. Ici, des peupliers couverts de leurs feuilles d'automne s'allongent sous les sabords en méandres dorés : ailleurs, les cimes sourcilleuses se découpent avec un net éclat, en plongeant à d'immenses profondeurs. Sous le roc de Chaire, le remous dessine des golfes inexplorés, des îles féeriques, des bancs de nacre, des grottes de cristal ou d'aigue-marine, et toutes les richesses de l'humide royaume où Cyrène a reçu jadis le pasteur Aristée :

. . . . . . . . Et humida regna,
Speluncisque lacus clausos, lucosque sonnantis.

Curieuse d'un tel spectacle, déjà notre pensée avait retenu sa place au balcon. Ayant marché à grande allure, nous arrivons à Doussard : mais au moment où je tenais un pied levé sur l'embarcadère, le panache du paquebot déroulait ses anneaux en disparaissant derrière la tour de Duingt....

Tout s'en va en fumée !

Réflexion digne d'un sage ; joli texte d'homélie pour un particulier planté au bord de l'eau, comme une huître échouée sur les sables.

Pour méditer plus à l'aise, un pommier feuillu, au tronc noueux et penché sur le flot, nous présente un siége et un parasol. Les vagues en s'allongeant viennent lécher nos sandales, et murmurent à nos oreilles leurs mélancoliques ballades. Oh ! vagues chéries, nous connaissons toutes vos chansonnettes ; nous savons aussi votre histoire, beau lac nos amours !...

Tout s'en va en fumée !

Il y a de cela bien longtemps : les vagues étaient sombres ; les jours gris de la Restauration en ternissaient les couleurs ; mais, sous la nue qui menace, petit oiseau chante quand même ; et chaque printemps des barques, couvertes de feuillées, promenaient aux rives prochaines une musique d'amateurs. La flûte et le hautbois versaient sur le lac des flots d'innocente harmonie. Nos bons vins de Savoie coulaient aussi à flots sur les tables joyeuses. Au dessert, un refrain de Béranger traduisait nos regrets avec nos espérances ; puis, quelques vieillards, restés Gaulois, nous parlaient à voix basse des jours glorieux de la République ou de l'Empire.

Les années, de bien longues années passèrent ainsi ; le petit oiseau chantait toujours sous la nue encore menaçante. Mais déjà la lame était moins houleuse, le ciel avait des embellies, et sur les mêmes barques, parées de leurs tentes bocagères, on fraternisait avec la Société géologique de France, on célébrait la mémoire d'un enfant de nos montagnes : sur le tillac, on causait de l'Egypte et de Berthollet, de Monge et de Napoléon.

Plus tard, mais alors le flot était pur, le ciel sans nuage : alors on parlait à voix haute.

Un jour, c'étaient nos bons amis de la Suisse romande qui venaient faire dans nos eaux des pêches archéologiques.

Un autre jour, jour de grande allégresse ! le lac était couvert de voiles et de feuilles ; des chants de fête, de mâles accords s'élevaient de cent chaloupes enguirlandées : une soirée lumineuse couronnait le tir national, et tous les échos répondaient à la grande voix de la liberté.

Guirlandes fanées et feuilles mortes... tout s'en va en fumée !

### LXIII

Plus tard, c'était hier : deux fils de roi sautaient gaîment dans un esquif léger comme leur âge. La foule

saluait de ses acclamations les héritiers des huit siècles de notre histoire. Puis, un grain tomba sur le lac; et, filant comme une étoile sous un ciel d'orage, la barque disparut derrière un rideau de vapeurs irisées.

Mais, il m'en souvient, ce jour-là le vent soufflait de l'ouest; il avait des sonorités mystérieuses et des voix singulières : l'esquif emportait vers d'autres rivages la dynastie d'Humbert-aux-blanches-mains, et quittait pour jamais la terre des aïeux. Princes! elle gardera de vos pères un long souvenir, cette terre que vous avez laissée pour des contrées plus brillantes, moins sûres peut-être. La Savoie vous accompagne de ses vœux dans vos nouvelles destinées; et vous, princes! gardez fièrement sa vieille croix blanche : que, portée par vos bras vaillants, elle soit toujours, comme elle était dans le passé, sur le chemin de la victoire!

Plus tard, c'était hier, c'est aujourd'hui : jamais soleil plus splendide ne s'était levé sur nos Alpes. Elle penchait sur le lac son front paré du triple éclat du diadème, de la grâce et de la bonté; le flot caressait avec amour la douce image de la compagne du puissant Empereur; et lui, renouvelant les rites de l'antique Venise, jetait son anneau d'or dans l'eau des montagnes, et la vague se gonflait superbe sous le pavillon de l'avenir!

Cet anneau était celui des fiançailles de la Savoie : qu'il soit aussi l'anneau d'éternelle alliance entre la France, notre mère, et l'Italie, sa noble sœur!

## LXIV

Le lac déroulait ainsi devant nous ses flots historiques : mais une brise légère, en ridant leur surface, vint fermer le livre ouvert dans leurs transparences. Quel dommage! sans cette brise d'aventure, peut-être aurions-nous entrevu la page que le bon Dieu a écrite pour demain sur le verso de la vague.

Cependant, le paquebot ne revenait pas; n'ayant plus rien à lire et fatigué d'attendre, je résolus de doubler l'étape. Je dois vous dire aussi que depuis un instant certaine voix intérieure me chantait la ritournelle du vent dans les futaies alpestres. Si revoir un coin du lac est le secret de rompre les nœuds fleuris de la Fée des bois, on en garde pourtant l'aimable remembrance, et des aspirations latentes vous attirent toujours vers les cimes.

Au fait! on peut aller à Duingt en passant par Entrevernes : nous suivons cette route. Les rampes qui s'étagent au-dessus des campagnes du Ruange aboutissent à une mine d'anthracite; ses fosses profondes trouent les flancs du monticule formant le haut de la vallée. Le minerai est transporté au bas de la montagne par un chemin de fer aérien. Tout émerveillé de la chose, un paysan nous hèle et s'écrie : « On ne sait pas « trop comment des créatures comme nous ont bien pu « inventer de semblables manivelles! » Nous laissons le bonhomme en extase devant les wagons; il les admire encore! et, guidés par la sonnerie des troupeaux, nous descendons la vallée qui s'ouvre du côté du lac entre deux écharpes de rochers.

A Entrevernes, les mœurs sont primitives; les villages ont un grand air savoyard *qu'il fait beau voir :* toits de chaume, larges auvents, et parfois au lieu de murs des treillis de branchages. Du point culminant d'une chaussée antique, aux larges dalles et bordée de bouquets de buis, on a une vue plongeante sur l'abbaye de Talloires et la presqu'île de Duingt : un liseré bleu de ciel ondule entre les deux.

La descente et la vallée finissent dans les vergers, sous les galeries de pampres qui entourent le château de Dérée. Dans la partie qui regarde Entrevernes, ce manoir a conservé le fruste cachet du moyen-âge; ses mâchecoulis, ses encorbellements, ses meurtrières rappellent les arquebusades des temps féodaux; toutefois, les seigneurs du lieu pratiquaient volontiers la maxime : *Cedant arma togæ;* et la plupart ont occupé de hautes charges judiciaires. Magnifique Bertrand Dérée a été président du Conseil de Genevois. Louis Dérée, magnifique aussi, a présidé le Conseil suprême de justice de Chambéry; et ses dispositions testamentaires, comme celles du seigneur René, indiquent un esprit pour le moins original; on y trouve une fondation bizarre, pouvant faire croire que le digne magistrat mettait la bonne chère avant les Quatre-Temps, jeûne et vigile. Il lègue aux R^ds Frères du couvent de Saint-Dominique de Chambéry 420 florins d'or de petit poids (parvi ponderis), à charge par eux de célébrer chaque année, le vendredi des Quatre-Temps après la Pentecôte, une grand'messe pour le repos de l'âme de son frère Humbert de Dérée, en son vivant seigneur du Noyret, ainsi que pour le repos de l'âme de sa femme Guigone de Menthon; mais il attache à ce legs pie deux conditions principales : la première, que deux des nobles syndics de la ville assisteront à l'anniversaire; la seconde, qu'après le *Ite missa est,* le même jour vendredi des Quatre-Temps, les R^ds Frères donneront aux édiles un dîner splendide et délicat : « Ipsi domini scindici « cum duobus servitoribus villæ prandere debeant in « dicto conventu una cum priore et Fratribus bene « epulenter et splendide (1). » Cette fondation gastronomique fut observée pendant près de deux siècles; seulement, et sur les réclamations des moines, au bout de quelques années, le dîner fut renvoyé au dimanche, puis au mardi après la Trinité.

Des pelouses découpées par des filets de sources vives, une lisière de roseaux chargés de brunes aigrettes, la chaîne mobile des saules et des treilles, projetées sur le lac, relient à Dérée le château de Duingt. Voilée de poétiques ombrages, doucement bercée au sein des eaux, comme endormie dans ses corbeilles de fleurs, cette presqu'île de Châteauvieux, si paisible et si fraîche, a été autrefois le séjour des grandeurs et du bruit. Notre Louise de Savoie, les Nemours, les princes de Luxembourg l'ont habitée. On peut se faire une idée du train presque royal de la petite cour de Duingt par cette curieuse énumération de son personnel : « Il y avoit « quantité de gentilshommes, chevaliers, écuyers, da« moiseaux et pages, maîtres d'hôtel, aumôniers, cha« pelains, procureurs généraux et spéciaux, secrétai« res, tresoriers, receveurs, capitaines, medecins, « chirurgiens, juges, advocats, greffiers, veneurs, pro« voyeurs, tailleurs, musiciens, maîtres d'Epée, d'ins« truments, de danse, et toutes sortes d'officiers de « cuisine, de table, d'étable et en somme tout ce que « les princes ont coutume d'avoir tant dedans que de« hors leurs palais (2). »

(1) Documents relatifs au couvent de Saint-Dominique de Chambéry, publiés par M. François Rabut dans le tome II des *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.*
(2) Le pourpris.

Quelle foule bigarrée, et le beau tapage qu'elle devait faire ! Aujourd'hui, une libellule, voltigeant sous les saules, vient seule troubler ma rêverie.

### LXV

Je suis à Duingt : c'est le golfe enchanté que nous voulions revoir. Mais Talloires est toujours sur l'autre bord de l'eau, avec saint Hubert et ses pompes ; je ne vois pas le moindre bout du panache enfumé : eh bien ! flânons encore.

Saint-Jorioz touche à Duingt, Sevrier touche à Saint-Jorioz : pourrions-nous, étant à leur porte, ne pas entrer chez nos amis ? Saint-Jorioz et Sevrier ! doux coins de terre, coteaux paisibles, ayant à portée toute la splendeur des beaux paysages ! Si vous suivez le chemin suspendu aux flancs du Semnoz, chacun de ses tournants vous ouvre une perspective nouvelle. Bondissant, impétueux comme un torrent des grandes Alpes, le Var fait miroiter sur le fond noir des sapins sa large nappe d'écume. Des divans de gazon s'étendent à perte de vue sous l'ombrage diaphane des châtaigniers ; tout le pied de la montagne est couvert de leurs branches centenaires, de leurs souches colossales ; dans les découpures de leurs feuilles, les eaux du lac étincellent comme des diamants.

Un site remarquable surtout par le charme des contrastes est celui que présente la terrasse du château des anciens seigneurs du Noyret ; cette terrasse s'élève près des ruines de la tour de Monetier, où le prince Philippe de Nemours tenait sa cour de justice (1). Encaissée entre les épaulements du Semnoz et les pentes boisées qui se détachent comme un long voile des crêtes rocheuses d'Entrevernes, une rampe de verdure, que forment les coupoles rapprochées des arbres, monte en ondoyant jusqu'à l'entrée des Beauges ; puis, à côté de cet agreste paysage, la vue embrasse toutes les magnificences des rives de Talloires, de Duingt et de Menthon, avec les gigantesques profils des montagnes qui renferment nos chères vallées de Thônes.

Mais entre tous les sites celui que nous préférons, c'est bord d'un lac en miniature, perché au milieu des bouquets de sapins et des châtaigneraies de Sevrier : c'était notre océan dans les heureux jours de l'enfance. Les filaments des plantes aquatiques ont marqueté le fond du bassin ; des feuilles jaunies, encore des feuilles mortes ! ondulent à la surface, et composent une mosaïque tremblante dans la conque d'un bleu sombre. Sur ses margelles humides, quels beaux songes nous fîmes autrefois ! Les arbres qui lui prêtent leurs ombrages ont vieilli comme nous ; mais le ruisseau qui lui apporte ses blanches cascatelles chante encore le même air qu'il y a trente ans ; et à l'horizon, dans leurs mêmes champs de pourpre ou d'azur, les gerbes élancées des alpages *continuent leurs rêves millénaires* (2). A l'heure de l'évanouissement du jour, lorsque les campagnes de Sevrier sont déjà enveloppées dans leurs voiles d'ombre et de fraîcheur, arrêtez-vous sous la châtaigneraie, au bord de l'étang ; regardez les cimes et le lac : puis, vous remercierez Dieu d'avoir fait la Savoie si belle.

Saint-Jorioz et Sevrier, aimables contrées ! Que de fois, promenant mes regards vers les horizons perdus, j'ai salué vos douces collines, et leurs mousses étoilées de souvenirs ! A vous, pays des frais paysages, nous avons dû de goûter les vraies joies de ce monde : l'amitié, premier besoin d'un cœur adolescent ; l'amour, premier parfum du cœur de la femme !

(1) La terre du Noyret appartient à M. le docteur Anthonioz, un des fidèles de Saint-Hubert et de la Florimontane.

(2) *Le monde des Alpes*, par Tschudi.

### LXVI

Combien de temps Sevrier m'avait-il retenu dans son écrin de velours ? Je ne saurais vous le dire : avec la bonne compagnie du ressouvenir, dans les retours sur le chemin du passé, on néglige de compter les heures.

Je fis certainement une visite à Doguine et à Tontine (1) ; mais, après avoir tiré ma révérence à ces deux amoureuses du poète Regnard, j'ai erré encore, de ci de là, par les guérets, par les clairières ; et enfin je me suis retrouvé parfaitement seul sur l'embarcadère de Duingt, tenant mon lorgnon fixé sur une pancarte administrative. Les jeunes chasseurs m'avaient quitté pendant mon cours d'histoire lacustre : un bouquin, levé par Cosaque dans les ruines de Beauvivier, avait conduit la troupe joyeuse sur la rive droite du lac.

La pancarte annonçait relâche au théâtre : la *Couronne de Savoie* était légèrement indisposée. Je devais renoncer, pour le quart d'heure, au spectacle des paysages sous-marins.

Ayant manqué le coche et ne voulant pas manquer la fête, j'avise sous le couvert d'une treille un yacht en disponibilité, de forme antique et vénérable : c'était le même probablement qui avait transporté le comte Valpergue aux pieds de la blonde Inès ; et bientôt chassé par un joli vent, je touche terre sur la plage d'Angon. Ce hameau est assis à l'entrée d'une gorge sauvage où tombent en grondant les eaux que verse la Tournette ; elles forment plusieurs cascades : l'une est composée de trois nattes qui confondent leurs tresses argentées en se précipitant du haut d'un rempart construit par les Bénédictins. On rapporte qu'une chèvre, poursuivie par un ours, a glissé dans cet abîme ; curieux de voir où la belle avait passé, l'ours s'aventura sur le bord de l'escarpement, à son tour perdit patte, et vint s'enfourcher sur les cornes de la chèvre. Mais il y a une autre version de cette histoire : d'après celle-ci, la chèvre était une blanche jeune fille, et Dom Brun était un mécréant couvert d'un froc de moine.

Une autre cascade tombe du plateau de Rovagny ; elle dévide ses flocons dans la déchirure d'une terrasse de rochers énormes ; le ponceau du Traî couvre ses premiers bondissements : étroit, sans parapets, perdu dans les herbages, il mène on ne sait où. Les assises de sa voûte sont à peine visibles derrière un fouillis de vieux troncs et de plantes échevelées ; cependant, les archéologues prétendent qu'il est de construction romaine ; c'est possible, et je le crois d'autant mieux qu'une bonne femme, Celte pur-sang, qui gardait ses vaches dans le pré voisin, me disait l'autre jour : « Ce pont « a été bâti par les fées, on ne pourra jamais le dé« truire. »

Mais, trêve d'archéologie ! Adieu, fontaines et cascades ! Angon, c'est déjà Talloires, notre terre promise : or, avant de prendre place au banquet de Saint-Hubert, il faut passer la revue de mon carnier.

(1) *Voyage au long cours sur le lac d'Annecy*, par J. R.

Depuis le jour où j'ai eu le plaisir de vous rencontrer sur la butte de Bellevarde, j'ai un peu bien couru le monde ; mais ai-je fait bonne chasse? Il est très sûr que j'ai roulé quelques bouquins ; seulement, ils n'avaient pas été nourris de thym et de basilic. Après cela, si vous désirez en savoir plus, je vous répondrai par la parole d'un maître : « Les meilleures choses, même la chasse, « veulent une certaine discrétion ; il faut les ménager « pour qu'elles restent les meilleures (1). »

Bref, la revue étant passée à la satisfaction générale, j'entre, l'arme au bras, dans le réfectoire de l'abbaye. Mais ici, hélas ! je trouve buisson creux : la salle est déserte, le patron a été chômé hier. Il ne reste rien sur le buffet, sauf un mot de bon sens sculpté du temps des moines ; il témoigne que les révérends savaient, certes, un peu de latin ; ce mot est le dernier de toutes les fêtes et le dernier de tous les livres :

SILENTIVM

J. REPLAT.

(1) *Souvenirs de chasse*, par Louis Viardot.

## POÉSIE CHINOISE A L'ÉPOQUE DES THANG

### LI-TAI-PÉ ET THOU-FOU

### III

Li-taï-pé surtout possède une popularité immense : la cause en est sans doute au genre de sa poésie plus intelligible de la foule que la haute poésie lyrique, car Li-taï-pé n'est rien moins qu'un Horace ou qu'un Béranger chinois. Je raconterai rapidement sa biographie. Il mena une vie étrange et diverse, une vie de poète enfin, car les poètes se valent partout, en Chine comme en Europe ; errant çà et là, reçu un jour à la cour, exilé un autre jour dans une province lointaine, et buvant en tous lieux, s'enivrant de tous côtés, jusqu'au jour où il mourut des suites d'une ivresse. Après avoir subi ses examens de lettré et expliqué les cinq king (livres de Confucius), il fut introduit de bonne heure à la cour de Chouan-Tsoung par un mandarin dont il avait acquis l'amitié. J'ai, dans ma maison, dit un jour ce mandarin à l'empereur, un poète tel qu'il n'en est point paru de semblable ; je n'ai osé vous en parler plus tôt parce qu'il a un défaut dont il est difficile qu'il se corrige : il boit du vin avec excès ; mais aussi que ses poésies sont belles ! L'empereur voulut connaître le poète buveur et le manda à sa cour. Je veux vous avoir auprès de moi, lui fit-il, mais à une condition : c'est que vous ne vous enivrerez point. La condition est dure, répondit Li-taï-pé, je vous tromperais si je m'engageais à la tenir ; tout ce que je puis, c'est de vous promettre de ne jamais paraître devant vous en état d'ivresse. Li-taï-pé avait, en parlant, cette franchise sans façon qu'on dit que le vin donne. L'empereur se prit à sourire ; il était, après tout, devenu alors un roi indolent, un vrai roi fainéant, qui n'avait gardé qu'un souci : celui de la musique qu'il enseignait à plus de cent jeunes filles ; il accepta la condition et admit bientôt le poète dans sa plus intime familiarité. Il se retirait même avec lui dans un jardin de son palais et chantait les chansons qu'il avait composées. Li-taï-pé néanmoins perdit bientôt la faveur impériale ; les intrigues de cour sont puissantes dans un gouvernement absolu, et les poètes ont été encore plus souvent persécutés en Orient que parmi nous. J'en atteste ces exemples de Firdousi et d'Anwerri, en Perse. Les empereurs-célestes égalent les Shas ; des vers de Li-taï-pé sur une favorite furent interprétés satiriquement, et il dut s'éloigner d'une cour où il était attaqué. A peine libre, ne se sentant plus retenu par aucune crainte, il recommença ses ivresses d'autrefois, qui étaient devenues moins fréquentes dans le palais impérial. Ses débauches ne se cachèrent plus ; il aimait à se rendre dans une taverne, et à y parodier comme par vengeance, assis sur une table en guise de trône et entouré de ses compagnons, les usages et l'étiquette de la cour chinoise, lorsque les ambassadeurs étrangers venaient y apporter leurs hommages.

Cette existence insouciante et gaie plaisait beaucoup à Li-taï-pé ; mais elle fut malheureusement troublée par de nouvelles persécutions. Des relations d'amitié avec un général rebelle le compromirent. Regardé comme coupable, il fut condamné à mort. Une intercession influente fit commuer la peine en un exil perpétuel. Quelques mois après il obtint sa grâce entière, et, rappelé à la cour, il se mit en chemin pour y retourner. Mais il s'enivra pendant le trajet ; il fallait bien fêter son retour ; et, dans un caprice d'ivrogne, ayant voulu se tenir debout sur le côté d'une barque qui le transportait à la capitale, le pied lui manqua, il tomba et se noya.

Les Chinois doivent sans doute rattacher Li-taï-pé à l'école de poètes amoureux, qui a fleuri avant l'école bouddhique, et dont j'ai parlé tout à l'heure. Il a des titres à être compté parmi ces poètes de bonne humeur et de morale facile, amis de tous les plaisirs de ce bas-monde, qui trouvent la vie trop courte pour se satisfaire comme ils le voudraient, et qu'au bon vieux temps jadis, au bon vieux temps classique on appelait des poètes épicuriens. Li-taï-pé se plaint en plusieurs endroits de cette brièveté que l'existence humaine oppose à nos désirs. La vie, dit-il, est un éclair qui luit et passe, et il faut nous consoler dans une ivresse si longue qu'on n'en puisse pas sortir. L'ivresse, voilà pour lui la seule consolation que nous ait laissée celui qui fit, un jour qu'il sommeillait certainement — *quamdoque bonus dormitat Homerus* — cette triste machine ronde ! Le vin c'est le remède universel ! Le vin a même, selon Li-taï-pé, un avantage qu'on ne lui croirait pas : il décerne l'immortalité, et les noms seuls des buveurs sont allés à la postérité. Li-taï-pé va jusqu'à préférer cette immortalité à celle du poète, et il échangerait de grand cœur l'une pour l'autre. J'espère qu'on s'empressera de reconnaître qu'on ne peut adresser à Li-taï-pé le reproche qu'on n'a point épargné à Béranger de chanter le vin et de ne point en boire. Pour contenter les critiques, il est heureusement en Chine des poètes qui s'enivrent.

Voici un des chefs-d'œuvre de Li-taï-pé sur le vin :

UN JOUR DE PRINTEMPS (1).

Si la vie est un grand songe, à quoi bon tourmenter son existence? Pour moi, je m'enivre du matin au soir et lorsque je chante je m'endors sous la première colonne d'une maison.

(1) Voir ce morceau et ceux qui seront cités plus loin, dans ce que M. Hervey de Saint-Denis a traduit des poètes de l'époque des Thang. — Paris, Amyot, éditeur.

A mon réveil, je jette les yeux autour de moi ; un oiseau chante parmi les fleurs; je lui demande à quelle époque de l'année nous sommes. Il me répond : à l'époque où le souffle du printemps fait chanter les oiseaux. Je me sens ému et prêt à soupirer ; mais je me verse encore à boire, je chante jusqu'à ce que la lune brille, et quand finissent mes chants, j'ai de nouveau perdu le sentiment de ce qui m'entoure.

Cette poésie est pleine de délicatesse, et notre poète en a plus d'une de ce genre sur la même matière. Dès qu'il chante le vin, ses airs se revêtent des nuances les plus gracieuses. Je ne connais, je l'avoue, rien de plus frais que les chansons de Li-taï-pé parmi nos chansons à boire. L'esprit domine trop dans nos chansonniers ; ils cherchent, jusqu'à l'excès, les gaîtés qui amusent, les finesses qui étonnent et les traits qui piquent; ils négligent toute la poésie que le genre pourrait facilement recevoir. Qu'on relise une de nos meilleures chansons : le *Délire bachique,* de Millevoye. Le ton n'a pas changé depuis les *Vaux de Vire,* d'Olivier Banelin, qui avait encore quelquefois du sentiment. C'est pourtant de l'esprit ; mais ce n'est que de l'esprit. Millevoye assure qu'il a pour lyre une bouteille et pour Parnasse un tonneau ; que Noë est le seul grand homme que la terre ait produit, qu'il est digne d'un brevet d'invention pour avoir découvert la vigne; il ajoute que la religion antique a peu de poésie, qu'il n'aime ni le Styx ni le Phlégéthon, et que pour rendre l'enfer plus rigoureux Jupiter y a mis de l'eau.

Les premières chansons de Béranger sont empreintes d'un goût semblable. Il faut bien boire, c'est autant de pris sur l'ennemi; les pamphlétaires doivent changer en gobelets leurs écritoires ; s'il y a un nouveau Diogène, il fera une œuvre utile de prêter son tonneau lorsque les vendangeurs en auront besoin ; pour acheter des vins de prix il faut vendre ses livres, etc., etc. Plus tard, et je passe les chansons anacréontiques du premier volume, il s'élève à la plus grande poésie de l'esprit dans les *Infidélités de Lisette ;* mais je ne suis nulle part frappé dans ses chansons qui roulent sur le vin, de ce sentiment uni à la couleur poétique que m'offrent les chansons chinoises de Li-taï-pé, et je ne vois guère à leur comparer dans Béranger que des chansons d'un autre ordre, telles que l'*Hiver*, les *Champs, Si j'étais petit oiseau* et avant tout *Maudit printemps !* Pour en revenir à Li-taï-pé, ce n'est pas le vin seul qu'il peint si poétiquement : ses œuvres abondent de frais tableaux légèrement esquissés et réussis d'une façon ravissante. Il décrit merveilleusement un chasseur qui part et qui va poursuivre le gibier delà les frontières ; rien ne lui semble comparable au sort de ce chasseur, et quand il a disparu il ne manque pas de s'écrier combien il est triste de blanchir sur les livres :

Après cela, docteur, va pâlir sur la Bible,

nous dirait-il volontiers, s'il le pouvait.

La vue d'un brave, d'un de ces aventuriers dont regorgeait alors la Chine, en proie à la guerre civile, ne lui plaît pas moins que celle du chasseur. Je tiens à transcrire cette pièce qui a une allure toute rapide et toute dégagée :

LE BRAVE.

Le brave de Tchao attache son casque avec une corde grossière ; mais son sabre du pays de Ou est poli comme la glace et brillant comme la neige ; une selle brodée d'argent étincelle sur son cheval, et lorsqu'il passe plus rapide que le vent, on dirait une étoile qui file. A dix pas, il a déjà tué son homme ; cent lieues ne sauraient l'arrêter. Après l'action, il secoue ses vêtements et le voilà reparti. Quant à son nom, quant à ses traces, il en fait toujours un secret. S'il a du loisir, il s'en va boire chez Sin-Ling ; il détache son sabre et le met en travers sur ses genoux. Le prince ne dédaignera ni de partager le repas de Tchu-Haï ni de remplir sa tasse pour l'offrir à Heon-Hing. Trois tasses bues pour une affaire convenue, c'est un arrangement irrévocable. Les cinq montagnes sacrées pèseraient moins que sa parole. Quand ses oreilles s'échauffent, quand le vin commence à troubler sa vue, rien ne semble impossible à son humeur impétueuse, il embrasserait un arc-en-ciel. Un marteau lui suffit pour sauver un royaume, et le seul bruit de son nom inspire autant d'effroi que le tonnerre...

Ne dirait-on pas déjà dans ce soldat dont l'ivresse éveille les fanfaronnades le matamore de Corneille ?

Le seul bruit de mon nom renverse les murailles,
Défait les escadrons et gagne les batailles.
Mon courage invaincu contre les empereurs
N'arme que la moitié de ses moindres fureurs.
D'un seul commandement je suis un des trois Parques,
Je dépeuple l'Etat des plus heureux monarques, etc.

Il y a quelques rapports entre le poète français et le poète chinois ; chez tous deux le nom de fanfaron a la même puissance ; cependant, les vantardises du brave de Li-taï-pé sont exprimées avec je ne sais quelle pittoresque hardiesse d'idées que n'ont pas celles du matamore de Corneille : celui-ci n'embrasse pas l'arc-en-ciel ! Mais je vais continuer ma citation :

Depuis mille automnes deux de ces hommes forts vivent toujours avec éclat dans la mémoire des habitants de Ta-Léang. Les os d'un brave, quand il meurt, ont donc le parfum de la renommée. N'est-ce point pour faire rougir tout homme d'élite qui ne s'adonne qu'à l'étude ? Qui pourrait acquérir un nom pareil en blanchissant sur ces livres comme l'auteur du Taï-Yun-King ?

On verra, en lisant ces dernières lignes, que le brave comme le chasseur rappelle à Li-taï-pé l'ennui de l'étude et des livres ; cette idée revient souvent dans Li-taï-pé. J'en dirai pareillement de l'immortalité du brave, que Li-taï-pé préfère à l'immortalité littéraire, comme il lui a préféré celle du buveur. C'est une de ces redites toujours permises dans la poésie légère.

Je ne veux pas dire pour cela que la poésie de Li-taï-pé soit toujours légère. Comme Horace, comme Béranger, à qui j'ai à chaque pas sujet de le comparer, il présente dans ses vers une grande variété. La poésie des sentiments tendres et des jolis badinages demande à être variée. Plus humaine, partant plus populaire que la poésie lyrique des fervents enthousiasmes et des larmes profondes, il faut qu'elle prenne tous les tons et s'applique tous les styles pour contenter l'esprit des différents lecteurs, et offrir à chacun les morceaux favoris qui répondent à son caractère. Aussi, dans cette poésie, c'est le poète qui sait être le plus varié qui obtient le plus de succès ; et la variété y est non seulement un charme de plus, mais une qualité obligée ; car c'est la première de ces qualités qui relèvent de ce que j'appellerai la rhétorique de la poésie.

L'amour des champs et de la nature, qui est porté à un haut degré dans les poètes chinois, a inspiré des morceaux charmants à Li-taï-pé. Le *Retour des beaux*

*jours* et les *Quatre saisons* égalent les plus frais tableaux des Kouaï. La touche y est légère, mais vive ; le cadre y est rapidement dessiné, mais il n'en ressort que plus fortement, et tout est reproduit dans ces calmes peintures où la poésie suit tous les contours du sujet, et se brode des riantes arabesques de la philosophie habituelle à notre poëte. Mais Li-taï-pé a une poésie bien plus haute dans quelques *soung* où règne cette mélancolie si propre à traduire une douleur vague, qui ne sait s'il faut pleurer ou retenir les larmes qui montent, et où l'espoir combat encore le désespoir. Je n'entends point par là que la gaîté de Li-taï-pé soit devenue un beau jour une noire tristesse. La poésie intime ne se trouve guère dans Li-taï-pé ; mais quelque inaltérable que soit la gaîté d'un poëte, un moment vient où, à moins qu'il n'ait tous les sentiers du cœur fermés par un égoïsme profond, il reçoit l'impression d'un triste événement qui vient de s'accomplir autour de lui. C'est assez d'une calamité passagère pour modifier l'état de son âme, et alors, l'inspiration douce s'éteint momentanément, la poésie joyeuse se tait et une élégie lui tombe en pleurs des lèvres. Je prendrai pour exemple les *Corbeaux*. Une femme, mariée à un soldat et qui ne l'a plus revu depuis longtemps, est assise au seuil de sa maison, et pense, tout en tissant de la toile, à celui que la guerre lui a enlevé ! Un de ces pressentiments, présages du cœur auxquels on se fie toujours, accable son esprit plein de craintes ; soudain, voici qu'un vol épais de corbeaux traverse le ciel ; ils viennent du pays où la guerre se livre. Cette vue la trouble ; c'est un signe qu'une bataille a été livrée ; des croassements sinistres semblent le lui annoncer. La pauvre femme tremble, jette sa navette, regagne sa couche, et ses larmes, dit le poëte, tombent comme une pluie d'été. Dans cette pièce, que j'aurais voulu citer, Li-taï-pé a décrit une scène touchante à laquelle la brièveté ne nuit pas ; c'est tout un poëme, car il fait naître dans l'esprit plus d'idées qu'il n'y en met, concision rare en poésie, et qui conduit pourtant à des effets très pathétiques.

*(Sera continué.)* ANTONI VALABRÈGUES.

---

## CHRONIQUE MUSICALE

**Paris, le 8 septembre 1864.**

Nous la tenons enfin, cette précieuse liberté des théâtres; mais mes prévisions se sont trouvées exactes. Il n'y a pas même lieu d'appliquer le vers latin : *Parturiunt montes*, etc., car tous ces grands cris n'ont amené qu'un avortement : soit dit sans préjudice de la fécondité de l'avenir. L'avortement solennel a eu lieu au théâtre de la Porte-Saint-Martin : on devait y donner pendant tout le mois de juillet, le *Barbier* de Rossini, *Norma* de Bellini (avec paroles françaises), *Tartufe* et l'*Avare* de Molière, de sorte que chaque soirée fût remplie par une comédie accompagnée d'un opéra. Au bout de quinze jours les chants ont cessé et une dizaine de jours plus tard Molière a été congédié à son tour. Pourtant la direction avait profité de la fermeture du Théâtre-Lyrique, de l'Opéra-Comique et du Théâtre-Italien pour recruter des chanteurs et des instrumentistes un peu partout; mais elle n'avait obtenu qu'une exécution plus médiocre encore quant à l'orchestre que pour les parties vocales. Après tout, si belle et si bien exécutée que soit une œuvre musicale, il ne suffit pas de la présenter, non plus qu'un tableau ou une œuvre littéraire, à n'importe qui pour qu'il tombe en extase. Le théâtre de la Porte-Saint-Martin est donc retourné purement et simplement à ses drames.

*Tartufe* a encore été donné au théâtre Déjazet et au théâtre Saint-Pierre dont peu de gens connaissent l'existence, car on ne voit jamais son nom ni dans les affiches ni dans les journaux. Il ne paraît pas que ces tentatives aient été plus heureuses que celles du théâtre de la Porte-Saint-Martin. Je ne mettrai pas sur le compte de la liberté des théâtres un opéra-comique en trois actes : *la Fille du maître de Chapelle* de M. Ventéjoul, représenté sans succès au théâtre Déjazet dans les premiers jours de juillet. Ce n'est pas le premier petit ouvrage de ce genre donné à ce théâtre et il a été monté *aux frais du compositeur*. La reprise du *Devin de village* de J.-J. Rousseau au théâtre du Vaudeville a été mieux accueillie. J'ai sous les yeux une liste des théâtres nouveaux qui sont en construction ou n'existent encore qu'en projet ; mais jusqu'à présent je n'y vois rien qui puisse intéresser la musique, car il importe peu que dans quelque petit théâtre d'un des anciens faubourgs on joue quelque insignifiante opérette. Remarquons seulement que l'Athénée musical du boulevard Saint-Germain a pris le nom d'Athénée dramatique ; on y donnera des vaudevilles qui, selon toute apparence, ne brilleront pas par l'atticisme de la plaisanterie. Le théâtre d'opéra bouffe italien qu'on assurait devoir s'établir rue Richer est décidément une affaire manquée. L'un des deux directeurs *in partibus* a adressé à un journal une lettre dans laquelle il déclare que par suite de la difficulté de trouver un local convenable, les artistes dont il s'était assuré le concours ont demandé avec insistance la résiliation de leurs engagements; il a dû y consentir et renoncer à son entreprise.

Maintenant, attendons que la liberté des théâtres nous fournisse de nouveaux faits à enregistrer et jetons un coup d'œil sur les théâtres de musique dont elle n'a en rien changé la situation. L'Opéra ne nous a donné d'autres nouveautés depuis quatre mois que le ballet *Néméa* dont le sujet ne mérite pas d'être raconté, mais qui a néanmoins réussi, grâce à l'arrangement des pas et à l'exécution. M[lle] Mourawieff s'est fait remarquer plus que jamais par une virtuosité exceptionnelle et des tours de force stupéfiants; les danseuses françaises ont montré de la grâce jointe à la correction. Patriotisme à part, mes sympathies ne sont pas pour la Russie. M. Minkous, l'auteur de la musique du ballet, est compatriote de M[lle] Mourawieff; c'est son plus grand mérite. Les répétitions de *Roland à Roncevaux* avaient été interrompues par suite du congé de l'artiste chargé du rôle principal. On annonce cet opéra pour prochainement. Aussitôt après commenceront les répétitions de l'*Africaine* de Meyerbeer. M. Fétis, directeur du Conservatoire de Bruxelles, a été chargé par la famille de l'auteur de diriger les études de l'ouvrage.

L'Opéra-Comique avait fermé ses portes pendant les mois de juillet et d'août pour cause de réparations. Au mois de mai on a repris l'*Eclair* d'Halévy et l'on a donné un opéra-comique nouveau, en un acte, intitulé : *Sylvie*, paroles de MM. J. Adenis et J. Rostaing, musique de M. Ernest Guiraud, lauréat de l'Institut de 1859. Sans être bien neuve, la pièce est une amusante comédie de mœurs; la musique est distinguée et prouve du talent. Nous attendons M. Guiraud à une œuvre plus importante. Le succès de *Lova* n'est pas épuisé, mais il n'est pas question de la *Fiancée du roi de Garbes*.

Le Théâtre-Lyrique a repris avant sa clôture la *Reine Topaze*, pièce stupide, ornée d'une musique souvent vulgaire, mignarde presque toujours. Quelques représentations médiocres de *Norma* ont peu réussi. On annonce pour demain *Don Pasquale* de Donizetti, avec paroles françaises de MM. G. Vaëz et A. Royer, et la première représentation d'un opéra-comique en un acte intitulé l'*Alcade*, dont on ne nous donne pas d'avance les noms d'auteurs, quoique l'habitude contraire soit aujourd'hui généralement

reçue. Cela tend à prouver que la direction du théâtre n'attache pas d'importance à ce petit ouvrage. On nous promet encore pour ce mois-ci un opéra en deux actes de M. Chérouvrier, second prix de Rome. Il paraît que nous aurons aussi *Casilda la Bohémienne,* musique de S. A. R. le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, l'auteur de *Diane de Solanges* et de *Saint-Clair*. Ce dernier ouvrage a été représenté au théâtre impérial de l'Opéra en 1855. Il est même très possible que le Théâtre-Lyrique pousse l'audace jusqu'à monter le *Vaisseau-Fantôme* de M. Richard Wagner, dont la partition de piano et chant vient d'être publiée à Paris avec paroles françaises.

Le Théâtre-Italien fera sa réouverture le mois prochain. Il y a lieu de croire que les choses iront un peu mieux que l'année dernière, sans aller très bien. Le personnel comprend deux artistes de talent de plus; mais les médiocrités y sont toujours beaucoup trop nombreuses. Quant aux Bouffes-Parisiens, qui vivra verra.

La musique a fait invasion au Théâtre-Français; il est vrai que c'était par droit traditionnel. Il y a quelques années on avait chargé M. Jules Cohen d'écrire une musique nouvelle pour les chœurs d'*Athalie;* c'est encore au même compositeur qu'on a recours pour la reprise d'*Esther*. Certaines gens ont jeté les hauts cris: mettre en musique les vers de Racine, quelle insolence! On a parlé de *profanation*. Ni en Italie, ni en Allemagne on n'a jamais cru profaner de beaux vers en les mettant en musique; en France seulement il se trouve des personnes assez *spirituelles* pour être de l'avis opposé. Les chœurs d'*Esther* comme ceux d'*Athalie* ont été écrits expressément pour être mis en musique; et il est généralement admis qu'un même texte peut être mis en musique autant de fois qu'on veut. Le Théâtre-Français et M. J. Cohen étaient dans leur droit. C'est Racine qui a eu tort, ou bien les personnes qui ont exigé l'introduction de chœurs chantés dans une tragédie. Sous une pareille forme, la musique devient une superfétation qui nuit à l'unité de l'ouvrage. Du reste, sans avoir le caractère divin et grandiose que demande une œuvre comme *Esther*, les chœurs de M. Cohen sont écrits dans un style distingué; ils attestent plus de talent que la musique de *Maître Claude* où l'imitation de la manière et des défauts de M. Auber était trop sensible.

Chaque fois qu'on parle de l'état où se trouve l'art du chant dans nos théâtres, surtout à l'Opéra, état qui ne tend qu'à empirer, une question se présente forcément à l'esprit : A quoi donc sert le Conservatoire? — C'est qu'en effet, malgré les gens qui, pour des raisons faciles à entrevoir, ne veulent pas convenir du fait, il devient d'année en année plus évident que l'enseignement du chant se fait très mal dans cet établissement. On peut résumer cet enseignement ainsi : absence presque complète d'une bonne méthode pour l'étude du mécanisme vocal, goût défectueux, plus de charlatanisme que de style. Les classes d'instruments ne sont pas non plus à l'abri de tout reproche; mais la plupart du moins méritent de grands éloges. Combien de temps cet état de choses durera-t-il encore? Je l'ignore. Par quelle initiative changera-t-il? Ce serait impossible à deviner. En tout cas, à part la gratuité de l'enseignement, je ne vois pas quels avantages le Conservatoire offre aux chanteurs.

La musique instrumentale montre une tendance très prononcée à prendre un développement de plus en plus considérable. Une nouvelle société de concerts est en voie de s'organiser et si elle réalise son programme, elle se placera au rang des institutions musicales les plus importantes. Elle a pris le nom de *Société du Grand Concert;* son directeur artistique c'est M. Félicien David; la salle sera située dans la rue Richer. Le but de cette société est d'offrir au public, dans des conditions exceptionnelles de bonne exécution et de bon marché, la possibilité d'entendre les chefs-d'œuvre des maîtres anciens, les œuvres des compositeurs modernes, les artistes célèbres, chanteurs ou instrumentistes. Il y aura en outre des auditions périodiques, des concours et des récompenses pour les œuvres des jeunes compositeurs. On ne fera aucune distinction de pays, de temps ou d'école; tous les genres seront admis; symphonies avec ou sans chœurs, odes-symphonies, fragments d'opéras, de messes, d'oratorios; ouvertures, chœurs, cantates, etc. Les compositeurs auront la faculté de diriger eux-mêmes l'exécution de leurs œuvres. La salle contiendra trois mille personnes, confortablement assises, sans compter l'estrade calculée pour quatre cents exécutants en temps ordinaire, et pour six cents un jour de festival ou dans toute autre circonstance extraordinaire. L'orchestre et les chœurs seront recrutés en dehors des théâtres, de manière qu'ils ne dépendent que de la Société du Grand Concert. Les places seront données au concours; les appointements seront plus élevés que ceux attribués ordinairement aux artistes dans des conditions analogues. En outre, tous les exécutants auront une part dans les bénéfices de l'entreprise. Quant au prix d'entrée pour le public, quinze cents places seront à un et à deux francs ; toutes les places, sans exception, seront numérotées et pourront être louées d'avance sans augmentation de prix.

De tous les instruments, ceux en cuivre étaient autrefois les plus imparfaits : aujourd'hui ce sont peut-être ceux auxquels il reste le moins de progrès à faire. Ce résultat est dû aux travaux d'un seul homme dont le nom ne saurait être inconnu à mes lecteurs : M. Adolphe Sax. Aux saxhorns, aux saxotrombas, aux saxophones, à la nouvelle clarinette basse, au basson-sax en cuivre, aux timbales-sax sans chaudron, et à de nombreux perfectionnements de détail, M. Sax vient d'ajouter une invention nouvelle qui est le dernier terme du système des pistons. Ce sont les instruments à six pistons et à tubes indépendants, trombones, trompettes, saxhorns, saxotrombas et cornets; pour le cor, trois pistons peuvent suffire à cause de la situation du diapason de ces instruments. Ce nouveau système est de beaucoup supérieur aux anciens, pour la qualité et la justesse des sons et pour la facilité avec laquelle peuvent s'exécuter les passages de toute espèce. L'enseignement du nouveau trombone a déjà été introduit au Conservatoire; plusieurs musiques militaires se sont empressées d'adopter l'invention de M. Sax et les nouveaux instruments ne tarderont pas à se répandre partout.

Je ne sais s'il faut regarder comme un progrès la popularisation de la composition musicale, enseignée même à des enfants qui ne savent pas solfier. La chose paraît incroyable, impossible; elle est vraie pourtant. Le premier professeur qui a eu cette idée singulière c'est M. Rahn. Aussi la foule d'accourir chez ce monsieur, alléchée par les réclames dont il a inondé les journaux. M. Rahn a même mis au jour un commencement de méthode pour son *nouvel enseignement;* mais il a trouvé des rivaux. MM. Missler et Passamonti ont publié un traité d'une soixantaine de pages, intitulé : *Traité et Cours de composition musicale pour apprendre en très peu de temps, de la manière la plus simple et la plus agréable, à composer l'accompagnement d'une mélodie ou à improviser toute espèce de morceau pour chant, pour un instrument quelconque et même pour grand orchestre.* Il ne faut chercher dans de pareils traités ni une classification logique des accords, ni une harmonie correcte, ni un enseignement méthodique. C'est de l'empirisme si jamais il en fût; ce sont des procédés plus ou moins ingénieux pour faire croire à un élève qu'il compose réellement. Quand on veut se mêler de musique, il est bon d'apprendre préalablement le solfège, et la composition musicale exige avant tout une grande habitude des accords et l'art d'écrire correctement qu'un travail sérieux et soutenu peut seul donner.

Je recommande aux personnes disposées à suivre mon

conseil l'excellent solfège de M. Papin, destiné aux écoles primaires.

M. Arban, professeur de saxhorn au Conservatoire et l'un des virtuoses les plus distingués, vient de publier une *Méthode complète de cornet à pistons et de saxhorn*. C'est un ouvrage essentiellement pratique. L'auteur ne donne que les indications les plus nécessaires, mais parfaitement suffisantes; il y joint un grand nombre d'exercices et d'études de tout genre propres à familiariser les élèves avec toutes les difficultés qui peuvent se présenter dans l'exécution. — Dans un petit volume intitulé : *Exercices de piano*, etc., par M. Mathis Lussy, on trouvera de bonnes remarques sur l'enseignement du piano quoique l'auteur affecte des prétentions « réformatrices » dont la légitimité est fort contestable.

L'instrumentation avait déjà été l'objet de deux traités spéciaux : l'un, de M. Kastner, l'autre, de M. Berlioz. C'est ce dernier que les élèves consultent de préférence. M. Gevaërt en a publié un troisième qui se distingue spécialement par la commodité du format et par la modicité du prix. Tout ce qui concerne l'orchestre de symphonie et la musique théâtrale prouve une connaissance approfondie de l'instrumentation et sera étudié avec d'autant plus de fruit que l'auteur traite son sujet sous le point de vue historique et appuie ses démonstrations sur des exemples nombreux puisés dans les partitions des grands maîtres. Quant à la musique dite d'harmonie et la musique militaire, M. Gevaërt s'en tient au système adopté en Belgique; pour la France, son ouvrage est incomplet et arriéré. Un quatrième ouvrage du même genre vient d'être publié par M. Quentin, artiste de l'Opéra et virtuose sur le trombone. L'auteur s'occupe presque exclusivement des instruments en cuivre et surtout du trombone à coulisse; son but principal est en effet de montrer aux compositeurs ce qui est exécutable ou non sur cet instrument. Les personnes qu'intéresse l'histoire des instruments, trouveront une foule d'utiles renseignements dans l'*Essai sur la facture instrumentale*, par M. le comte de Pontécoulant (2e volume).

Les études historiques ne sont pas, comme on sait, ce qui préoccupe le plus les artistes et le public musical dans notre pays. Dans ma chronique de janvier, j'ai parlé du prix pour une *Histoire de la Musique en France*. L'Académie vient enfin de prendre une décision. Quatre mémoires lui avaient été adressés; le prix a été décerné au travail de M. Chouquet. Comme l'ouvrage couronné sera publié prochainement, j'aurai occasion d'en parler. En attendant, je vais signaler à mes lecteurs quelques livres de publication récente, traitant de sujets historiques.

La *Musique au théâtre*, de M. Malliot, est le fruit de recherches patientes sur tout ce qui concerne les théâtres de musique, les artistes et les compositeurs. L'auteur n'étant pas partisan de la liberté des théâtres, le point de vue auquel il se place pour proposer des réformes est dépassé aujourd'hui; mais les faits historiques sur lesquels il s'appuie et dont l'exposé occupe presque la totalité de son livre n'ont rien perdu de leur force concluante.

M. Elwart a publié cette année-ci la deuxième édition de son *Histoire de la Société des Concerts du Conservatoire* (1). C'est un ouvrage utile à consulter. La plus grande partie du volume est occupée par les programmes de tous les concerts, avec des annotations souvent inutiles, erronées ou bizarres. M. Elwart a établi sur le même plan son *Histoire des Concerts populaires de Musique classique;* mais dans ce nouveau volume, l'aperçu historique ne comprend que quelques pages assez insignifiantes. L'auteur y a ajouté des notices biographiques sur Haydn, Mozart, Dutharn, Weber, Mendelssohn, Schumann, qu'on trouvera mieux ailleurs. En tête du volume, il a placé une dédicace en vers à M. Pasdeloup, dont je vous défie de lire deux lignes en gardant votre sérieux.

Il me reste à vous citer une brochure de M. de Villars sur la *Querelle des bouffons*, provoquée par la *Serva padrona* de Paësiello. M. de Villars donne un aperçu succinct des principales publications auxquelles a donné lieu cette querelle acharnée dont J.-J. Rousseau a été un des principaux acteurs. (Voir livre VIII des *Confessions)*.

JOHANNÈS WEBER.

(1) Pour l'histoire du Conservatoire, on aura recours à l'ouvrage de M. Lassabathie, publié il y a quelques années. Ce n'est pas une *Histoire*, malgré le titre, mais un recueil de documents que l'auteur a été d'autant mieux à même de rassembler qu'il est chargé de la partie administrative de cet établissement.

---

## DÉCENTRALISATION INTELLECTUELLE

La question de la décentralisation intellectuelle a de nouveau été agitée au sein du congrès scientifique dont la session a eu lieu cette année à Troyes. M. de Maynard, comme le promoteur le plus ardent de la décentralisation, a soutenu sa thèse avec chaleur, et si le congrès n'a pas adopté entièrement sa proposition, on lui doit du moins d'avoir aujourd'hui un commencement d'exécution. Voici quelles ont été les résolutions du congrès :

Il sera publié chaque année, dans la ville où le Congrès aura tenu sa session, un recueil des extraits d'ouvrages publiés en province; lesquels extraits seront envoyés franco par les auteurs et insérés dans ce recueil sans les accompagner d'aucune réflexion, moyennant une rétribution fixée par ligne.

Ce recueil paraîtra toutes les fois qu'il y aura de la matière pour 48 pages d'impression; il sera tiré à au moins 400 exemplaires qui devront être envoyés aux journaux et revues de Paris et des départements, par les soins d'un libraire de la localité chargé de les faire imprimer et expédier à ses frais.

Une commission, formée de membres du Congrès, aura mission d'admettre ou de refuser les publications des extraits dont il vient d'être parlé, après avoir lu l'ouvrage qui devra être envoyé en même temps que l'extrait à insérer.

JULES PHILIPPE.

---

## BULLETIN

Les lettres savoisiennes viennent de faire une grande perte dans la personne de M. le marquis Costa de Beauregard, de Chambéry.

M. le marquis de Costa était né en 1806 et il entrait dans sa 59e année le jour même de sa mort.

La *Revue savoisienne* n'a pas à juger l'homme politique; mais c'est avec la plus profonde douleur qu'elle enregistre cette perte irréparable qui prive la Savoie d'un homme de bien, d'un savant consciencieux, dont tous les efforts ont tendu constamment à mettre en relief l'histoire glorieuse de notre pays.

—

Nous terminons dans ce numéro la publication des *Bois et vallons* de M. J. Replat. Dans quelques jours l'ouvrage complet paraîtra en un beau volume, édition de luxe, à la librairie Jules Philippe, ancienne librairie Didier Monnet, à Annecy.

—

Le Musée britannique a acheté, dit-on, à l'ex-roi de Naples, pour le prix de 4,000 liv. sterl. la plus grande partie des statues, bas-reliefs et fresques détachées, reste de la collection Farnèse.

*Le Directeur gérant*, J. PHILIPPE.

ANNECY. — TYP. THÉSIO.

5me Année — N° 10. *Omnes omnium caritates patria una complexa est.* 15 octobre 1864.

ON S'ABONNE

EN FRANCE

Par un *bon postal* à l'ordre du Directeur;

A L'ÉTRANGER

Par un effet sur une maison d'Annecy.

La *Revue* rendra compte des ouvrages dont deux exemplaires lui auront été adressés.

# REVUE SAVOISIENNE

JOURNAL PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Histoire — Sciences — Arts — Industrie — Littérature

La Société laisse à chaque auteur la responsabilité entière des opinions qu'il émet.

ABONNEMENT

France. . . . 6 fr.
Italie et Suisse . 7 »

PAYABLE D'AVANCE

On ne reçoit que des abonnements annuels.

Les communications de tous genres adressées à la *Revue savoisienne* doivent être affranchies.



## INSCRIPTION ROMAINE DE LA FORCLAZ DE SAINT-GERVAIS

En 1863, j'ai donné, dans l'*Abeille de Chamonix*, (p. 147), une lecture de l'inscription romaine de la Forclaz qui m'a suscité une foule de réclamations d'autant plus sérieuses qu'elles émanent d'archéologues faisant autorité. Il faut toujours regarder à deux fois avant de prendre à partie les maîtres de la science; aussi avais-je remis ma défense au moment où il me serait permis de refaire l'ascension du col de la Forclaz et de vérifier mon estampage de l'an passé.

Le 14 septembre, j'ai eu la bonne fortune d'accompagner au Prarion M. Revon, le zélé conservateur du musée d'Annecy, qui allait y calquer l'intéressante inscription afin de la réunir aux nombreuses copies qu'il a rapportées de son voyage en Italie et de ses explorations en Savoie.

L'opération, effectuée par un temps des plus propices, a parfaitement réussi et a donné une lecture en tout semblable à celle que j'avais publiée; mais comme quelques erreurs de typographie se sont glissées dans l'impression de l'*Abeille*, je la rétablis ici dans son entier :

EX AVCTORIT
IMP CAES·VESPASIAN
AVG·PONTIFICIS·MAX
TRIB·POTEST V·COS V
DESIG VI *MP* (?)
CN·PINARIVS·CORNEL
CLEMENS·LEG·EIVS·PROPR
EXERCITVS GERMANICI
SVPERIORI·SINTER
VIIMNENSES ET CEVTRONAS
TERMINAVIT

J'ai dit que la lecture nouvelle ne différait en rien de la précédente; je me trompe : elle nous a fixé davantage sur un point douteux, et au lieu de MTR ou P que j'avais cru déchiffrer à la cinquième ligne, je crois qu'il n'y a vraiment que MP. Je me range volontiers à l'avis de M. Revon qui pense que ce que je prenais pour un T n'est autre chose qu'une cassure de la pierre.

Cette rectification opérée, la traduction reste donc, à mon avis, acquise comme suit :

*Ex auctoritate*
*Imperatoris Cæsaris Vespasiani*
*Augusti pontificis maximi*
*Tribunitiâ potestate quintum, consulis quintum,*
*Designati sextum,* metâ positâ (?)
*Cneius Pinarius Cornelius*
*Clemens legatus ejus proprætor*
*Exercitus germanici*
*Superioris inter*
*Vemnenses et Ceutronas*
*Terminavit.*

Je ne m'arrêterai pas à quelques différences de peu d'importance qui existent entre ma traduction et celle de mes devanciers. Je vais droit au point capital de la question, à savoir : le nom des deux peuples entre lesquels s'élevait la pierre délimitative.

M. Bonnefoy, notaire à Sallanches, qui le premier, en 1853, a fait connaître cette inscription, lisait d'abord : VUMNENSES, puis : VIIMNENSES ET CENTRONAS.

M. le docteur Payen, ex-inspecteur des bains de Saint-Gervais, est venu ensuite et a transmis à M. Léon Renier, bibliothécaire à la Sorbonne, une copie portant : VIENNENSES ET CENTRONES;

Enfin M. l'abbé Ducis a traduit à son tour : VIENNENSES ET CEVTRONAS, et dans une savante dissertation l'éminent professeur d'histoire a développé cette lecture au congrès scientifique de Chambéry.

D'après lui, les Ceutrons occupaient les vallées de Megève, Saint-Gervais et Chamonix, et les Allobroges ou Viennois se trouvaient à Passy et dans toute la vallée de l'Arve, allant rejoindre par le col d'Antherne les Viennois de Sixt.

Ma note de l'*Abeille* ayant été rédigée avant la réunion du congrès, je ne pouvais connaître cet intéressant mémoire, qui n'a d'ailleurs été publié qu'en 1864. Aujourd'hui, malgré l'autorité incontestable de M. l'abbé

Ducis, je me permettrai de rester d'une opinion opposée à la sienne, par cette raison qu'il a émis de brillants arguments, je le reconnais, mais ne m'a donné aucune preuve détruisant ce que j'avais avancé.

Et d'abord je lis :

VIIMNENSES ET CEVTRONAS.

Le mot CEVTRONAS est indiscutable, M. Ducis l'a déjà établi positivement, il faut bien dire *Ceutrons* et non *Centrons :* nous sommes d'accord sur ce point; mais quant au premier nom, j'ai raison de dire que MM. Ducis et Payen l'ont, non pas lu, mais traduit par *Viennenses :* on ne peut lire en effet ce qui n'existe pas.

Or, tandis que tous les E de l'inscription sont profondément creusés à la barre médiane, la troisième lettre de notre mot offre, au lieu d'une dépression, une saillie bien prononcée dans toute la largeur du côté droit; ce n'est donc pas un E, mais un I bien formé.

Passons à la quatrième lettre : plus on l'examine avec attention plus on reste convaincu que c'est une M dont le dernier jambage sert de première ligne droite à l'N qui vient après.

Il y a donc réellement VIIMNENSES que je traduis avec M. Bonnefoy par VEMNENSES.

Voilà pour le fait; passons aux arguments. Pour soutenir sa thèse, M. Ducis est obligé d'amener les Viennois à Passy et dans la vallée de l'Arve ; mais —

D'abord, Pline, qui lui aussi a quelque autorité, *donne Passy aux Ceutrons* et non aux Allobroges;

D'un autre côté, à cette époque surtout où le droit du plus fort avait au moins autant de valeur que les traités, les peuples devaient plus encore qu'aujourd'hui tenir à des limites naturelles. Or, — quand du haut de la Forclaz on voit les vallées de Montjoie et de Megève, et les plateaux d'Hermance eux-mêmes, venir mourir en pentes douces jusqu'à l'Arve, jusqu'à Passy, — la ligne de sapins qu'on rencontre à 150 mètres au-dessus de la plaine n'est pas, ne pouvait pas être une limite suffisamment tracée entre deux peuples aussi puissants que les Ceutrons et les Viennois.

La configuration du terrain doit entrer pour quelque chose dans une discussion de cette nature, et elle dit clairement ici que le peuple qui habitait Saint-Gervais et Megève devait aussi occuper la vallée jusqu'à Magland, comme il habitait Passy et les sommets qui le surplombent. Les auteurs anciens sont donc logiques lorsqu'ils font confiner nos deux peuples au défilé de Cluses.

Ce n'est pas tout. M. Ducis a sans doute établi sa carte du territoire ceutron sans avoir traversé le col d'Antherne; s'il eût fait le trajet, il aurait été obligé de porter fort en arrière sa ligne de démarcation du pays des Ceutrons.

S'il donne en effet aux Viennois le passage de Passy à Sixt, il est obligé de lui concéder non seulement la vallée de la Diouza, mais encore celles de Servoz et de Vaudagne. Il est impossible d'établir une route, un sentier quelconque par Antherne sans empiéter sur le territoire de Servoz ; et alors nous serions presque forcés d'admettre les Viennois jusqu'à Chamonix, ce qui ne peut être, puisque les Ceutrons confinaient aux Octodures.

Enfin, en plaçant, avec M. Ducis, les Viennois à Passy et les Ceutrons à Megève, Saint-Gervais et Chamonix, il est impossible de s'expliquer la pierre de la Forclaz, placée sur un point absolument inaccessible pour l'une des deux parties, les Viennois, qui ne pouvaient y arriver qu'en passant sur le sol ceutron.

Ce sont, il me semble, autant de considérations de valeur. Eh bien ! mon interprétation les concilie toutes, tant la lecture *vraie* de l'inscription que l'aspect du sol, la place de la pierre et les auteurs anciens.

Je mets les Viennois à Cluses et à Sixt ;

Je donne pour limites aux Ceutrons, à partir du Mont-Blanc, une ligne suivant le col de Vouza, le Prarion, la Forclaz, Montfort et le torrent du Nant-Noir jusqu'au col du Dérochoir. Je les laisse donc à Megève et Saint-Gervais, et avec Pline je les établis à Passy et dans toute la vallée jusqu'à Cluses ;

Enfin, au-delà de cette ligne et occupant Chamonix, les Houches, Servoz et la vallée de la Diouza jusqu'au col d'Antherne, je place les VEMNENSES, et la pierre de la Forclaz se trouve précisément au point le plus central de la ligne servant de frontière et sur la seule voie de communication existant entre les Ceutrons et les Vemnenses.

Maintenant qu'étaient ces derniers ? J'ai dit mon avis dans l'*Abeille* et je reproduis ici le paragraphe en question :

« Les *Vemnenses* composaient un petit peuple, fraction, tribu des Octodurenses connue seulement de ses voisins, ne sortant pas de ses montagnes et vivant dans ses forêts. Leur nom même, qui semble dérivé de *vimen*, *vimina*, *saules*, *osiers*, *bouleaux*, arbres qu'on retrouve encore aujourd'hui en abondance dans les parties inférieures des vallées que je leur assigne, leur nom même appuierait ma manière de voir. »

J'aurais opiné volontiers pour en faire un peuple à part, indépendant de tous; mais les Ceutrons ne toucheraient alors aux Octodures que par le col Ferret et la vallée d'Essert (si les Salasses n'étaient pas complètement interposés), et quoique la chose fût possible, il ne m'appartient pas de la trancher d'une manière aussi radicale.

Je dirai plus : que le nom de *Vemnenses* appartient aux *Octodurenses* comme celui de *Vallenses* qu'on leur reconnaît, je ne serais pas éloigné de l'admettre, mais je ne saurais aller plus loin; je ne puis lire, je le répète, que ce que porte l'inscription.

En terminant, qu'il me soit permis de renouveler un vœu déjà émis par M. le docteur Payen. La pierre de la Forclaz est un monument précieux à conserver. Sur le col désert où elle est placée, elle a été abritée contre les intempéries ; mais rien ne la défend contre la malveillance, et nous savons tous que partout et en tout temps il s'est trouvé des iconoclastes, esprits rétifs et jaloux, faisant le mal par plaisir ou par distraction.

Ces esprits-là sont rares, Dieu merci ! mais il suffirait d'un seul pour écailler et détruire même cette intéressante inscription. Aussi faisons-nous appel, très humblement, mais de tout cœur, au jugement éclairé des autorités locales, les priant de prendre les mesures nécessaires pour que la pierre soit mise à jamais à l'abri de toute atteinte malveillante.

Si le prix qu'y attache la commune s'oppose à ce qu'on la transporte au musée de Sallanches, on pourrait tout au moins la descendre à la sacristie des Plagnes, sur la paroisse de laquelle elle se trouve. Je ne doute

pas que M. le Curé ne soit heureux de lui donner asile et elle y serait d'ailleurs bien plus à la portée des épigraphistes, des savants qui désireraient l'étudier.

Rien n'empêcherait, d'un autre côté, et ce serait utile, de rappeler par une inscription mise à sa place dans la niche actuelle, le lieu précis où a été trouvée la pierre et la date de sa translation aux Plagnes.

V. PERSONNAT.

---

## SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE A CHAMBÉRY

—

### COUP-D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE LA BOTANIQUE SAVOYARDE.

(Suite. — V. les numéros de mars et avril)

Après le voyage de M. Gay en Tarentaise et en Maurienne, il en est un autre que je ne puis oublier, parce qu'il est le seul qui ait été entrepris depuis de Saussure dans un but largement scientifique et qu'il est, en quelque sorte, le corollaire de la grande expédition de l'illustre Genevois. Les difficultés qui s'opposèrent d'abord à son exécution, l'importance de ses résultats me font un devoir d'entrer à cet égard dans quelques détails.

En 1854, M. Villemain, ministre de l'instruction publique, chargea MM. *Martins, Bravais* (Auguste et Camille) et *Lepileur* d'une mission scientifique dans les Alpes. Les quatre voyageurs partirent de Paris, le 16 juillet, emportant avec eux une série d'instruments les plus parfaits et les plus appropriés pour interroger la nature physique des hautes régions. Le Mont-Blanc devait être leur première station météorologique et 57 ans après l'ascension de de Saussure le colosse des Alpes allait leur offrir encore de nouveaux sujets d'étude. Les instruments, les vivres et les vêtements de sûreté exigèrent trente-cinq hommes pour les transporter au sommet. Trois guides choisis parmi les plus capables de la vallée, Jean Mugnier, Michel Coutet et Gédéon Balmat étaient à la tête de la caravane : à eux le soin d'indiquer la route et d'en frayer la trace au milieu des neiges.

L'expédition quitta Chamonix le 28 juillet, à 7 heures et demie du matin, par un temps favorable en apparence, et à 3 heures 35 minutes parvint au rocher des *Grands-Mulets* pour y passer la nuit. Le lendemain, à dix heures du matin, on avait atteint le *Grand-Plateau*, cette vaste plaine de neige qui occupe le centre d'un grand cirque formé par les sommités du Mont-Blanc. Là, les voyageurs sont cernés par la brume; une neige fine et piquante tombe autour d'eux; le thermomètre accuse — 2° et la distance qui les sépare du sommet n'est plus que de 880 mètres. Que faire? La franchir serait une témérité manifeste en présence des circonstances atmosphériques du moment. Il faut prendre un parti et on se résigne au plus sage. On dresse la tente sur le Grand-Plateau lui-même pour y attendre que le retour du beau temps permette de tenter l'ascension du cône terminal. Vain espoir! Le mauvais temps continue toute la nuit, la neige tombe sans interruption, le vent souffle par rafales extrêmement violentes et rend toute observation impossible. La position n'étant plus tenable, on laisse en ordre sous la tente les objets qui s'y trouvaient déposés et on se met en devoir de redescendre à Chamonix.

Le 7 août, une nouvelle ascension fut tentée, les circonstances paraissant plus favorables que la première fois, mais comme la première fois devant aboutir à un insuccès tout aussi complet. Partis à 7 heures du matin avec sept guides, les hardis voyageurs furent rendus au Grand-Plateau à 6 heures et demie du soir. Ils furent heureux de retrouver en bon état la tente et les objets qu'elle contenait; mais peu après leur arrivée, le grésil commença à tomber, l'orage se prit à gronder avec force, les éclairs et les éclats de tonnerre se succédaient sans interruption. Le lendemain la situation ne s'était pas améliorée; à dix heures du matin, la neige tombait en grande quantité. Enfin, à trois heures du soir, les guides réunis en conseil déclarèrent qu'il était urgent de regagner la plaine à cause du danger des avalanches et de l'impossibilité de descendre le lendemain matin si la neige continuait à tomber aussi abondante pendant la nuit prochaine. On se rendit aux conseils de l'expérience et l'on se hâta de descendre en abandonnant encore pour la seconde fois les chers appareils sur lesquels reposaient les espérances des observateurs et tout l'intérêt de cette laborieuse campagne.

Ces deux tentatives infructueuses n'avaient point lassé le zèle des voyageurs. Bien résolus de risquer une troisième fois les chances d'une nouvelle ascension par un temps plus propice, persuadés du reste que le mois d'août ne s'écoulerait pas en entier sans revenir au beau, ils se rendirent, le 10 août, à Courmayeur par le Grand-Saint-Bernard, et de là, gagnant les cols de la Seigne et du Bonhomme, ils opérèrent leur retour à Chamonix dans la journée du 19.

Les 25 et 26 août furent employés à visiter Sallanches, Saint-Gervais et le col de la Forclaz.

Le 27, le baromètre étant remonté et le temps paraissant on ne peut plus favorable, on se prépara à un troisième départ qui eut lieu à minuit avec sept personnes de la vallée. A onze heures du matin on était établi au Grand-Plateau où, dès midi, une série régulière d'observations météorologiques fut faite nuit et jour et de deux en deux heures jusqu'au 1er septembre. — Le 29, on se mit en route à dix heures du matin pour atteindre la plus haute sommité du Mont-Blanc et, à 1 heure 45 minutes, on toucha au but tant désiré. C'est là, pour le dire en passant, la partie la plus redoutée de l'ascension, la plus semée d'angoisses, celle que bien des voyageurs, exténués de fatigue ou de froid, n'ont pu achever heureusement. La descente eut lieu à 6 heures 50 minutes du soir pour rallier la tente du Grand-Plateau à 7 heures 45 minutes. — Cette dernière station fut enfin abandonnée le 1er septembre vers midi, après 106 heures de séjour dans ce point extrême des Alpes.

Plusieurs faits importants sont acquis à ce voyage. Je me borne à en indiquer les principaux.

Les observations météorologiques faites régulièrement à Chamonix, du 31 juillet au 9 août et du 19 août au 4 septembre, servirent à faire connaître la loi de la variation diurne du baromètre dans cette vallée resserrée où celles de Saussure semblent indiquer une oscillation plus étendue que celle de Genève. Toutefois, sur les hautes montagnes l'oscillation diurne est plus régulière que dans les plaines, surtout si le temps est serein. De 10 heures du matin à 4 heures du soir, le baromètre reste stationnaire; il monte de 4 heures à 10 heures du soir et redescend de 10 heures du soir à 5 heures du matin. — Une différence sensible fut notée par M. Camille Bravais entre les températures de l'Arve et de l'Arveyron, et, chose digne de remarque, devant Chamonix même, à 1 kilomètre de distance en dessous du confluent de la première avec le second, la différence de température des deux affluents se manifeste encore par la différence des deux rives. L'Arveyron est toujours plus froid en raison de l'écoulement du grand glacier des Bois et de la Mer de Glace qu'il représente. — Un autre fait qui avait déjà attiré l'attention de Saussure dans son mémorable séjour sur le col du Géant fut consigné au Grand-Plateau, à savoir que la température du sol non couvert de neige dans les temps sereins excédait celle de l'atmosphère. Le sol des hautes montagnes se trouve donc, pendant l'été, dans des condi-

tions thermiques très différentes, selon qu'il est recouvert de neige ou exposé à l'action directe des rayons solaires.

L'*ablation* de la neige, phénomène complexe résultant de la fonte et de l'évaporation, a été presque nulle pendant le séjour des voyageurs au Grand-Plateau. La fonte peut être considérée comme insignifiante à cette hauteur, tant que la température de l'air est inférieure à zéro. L'évaporation se maintient également dans les mêmes conditions.

L'intensité du son, qui paraît ne pas éprouver un très grand affaiblissement dans les régions supérieures de l'atmosphère, l'intensité magnétique horizontale qui diminue à mesure que la hauteur augmente, l'inclinaison au contraire qui reste sensiblement la même au sommet et au pied de la montagne, la neige des hautes et basses régions, sa nature, ses veines bleues, les infiltrations qui se produisent entre ses couches, la chute des avalanches, les glaciers, leur ancienne extension sur la vallée de Chamonix et sur les vallées voisines, les traces de leur ancien séjour, les blocs erratiques enfin, sont autant de sujets d'études qui réclamèrent l'attention des observateurs pendant leur séjour au Grand-Plateau et qui les occupèrent pendant les journées consacrées à l'exploration des bases du Mont-Blanc.

Les modifications que subit l'organisme dans certaines fonctions à mesure que l'on s'élève dans les montagnes, modifications du reste plus ou moins complexes et plus ou moins sensibles suivant les individus, furent étudiées par M. Lepileur aux différentes stations du voyage. Ces observations nombreuses et répétées avec le plus grand soin sur tout le personnel de l'expédition sont consignées dans un mémoire que l'auteur présenta à l'Académie des sciences et qu'il publia dans la *Revue médicale*, année 1845 (1).

La botanique ne fut pas négligée, et en dehors de ses préoccupations météorologiques M. Martins s'était chargé de lui faire sa part. Les recherches de géographie botanique ont toujours été poursuivies avec une sorte de prédilection par le savant professeur de Montpellier, aussi entrait-il dans ses goûts et dans ses précédents d'ajouter de nouveaux documents à ses anciennes études. La station des Grands-Mulets lui fournissait une belle occasion de constater la limite supérieure de la végétation dans ce point élevé des Alpes. Sans doute, tous les naturalistes savent avec quelle profusion la vie est universellement répandue et comment dans chaque zône elle revêt des attributs particuliers. De Saussure trouva des papillons sur le Mont-Blanc; Ramond en aperçut dans les solitudes qui entourent la cime du Mont-Perdu. Parvenus sur la pente orientale du Chimborazo à une hauteur de 5,879 mètres, de Humboldt et Bonpland reconnurent des diptères ressemblant à des mouches qui bourdonnaient autour d'eux, et à cette élévation, comme dernière trace de la vie végétale, le *Lecidea geographica* Fries. — L'organisation animale, plus flexible, peut subsister bien au-delà des limites où s'arrête celle des végétaux. La vie et la multiplicité de ses formes est toujours en raison directe de la chaleur, et à mesure que la chaleur vivifiante fait défaut la force organique et la vie diminuent aussi graduellement. Quoi qu'il en soit, M. Martins a recueilli aux Grands-Mulets, le 1er septembre 1844, un certain nombre d'espèces qu'il a bien voulu me communiquer et qui furent déterminées par M. Gay. Ces plantes sont les suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| GRAMINACEÆ. | 1. | *Agrostis rupestris* All. |
| | 2. | *Poa laxa* Haenk. |
| | 3. | — *cæsia* Gaud. |
| | 4. | *Festuca Halleri* Vill. |
| JUNCACEÆ. | 5. | *Luzula spicata* Dc. |
| PRIMULACEÆ. | 6. | *Androsace helvetica* Gaud. |
| | 7. | — *pubescens* Dc. |
| CAMPANULACEÆ. | 8. | *Phyteuma hemisphæricum* L. |
| COMPOSITÆ. | 9. | *Erigeron uniflorum* L. |
| | 10. | *Chrysanthemum alpinum* L. |
| SAXIFRAGACEÆ. | 11. | *Saxifraga bryoides* L. |
| | 12. | — *aspera* L. |
| | 13. | — *cæspitosa* L. |
| | 14. | — *muscoides* Wlf. |
| ROSACEÆ. | 15. | *Potentilla frigida* Vill. |
| CARIOPHYLLEÆ. | 16. | *Silene acaulis* L. |
| CRUCIFERÆ. | 17. | *Draba fladnizensis* Gaud. |
| | 18. | *Cardamine bellidifolia* L. |

Ces renseignements sur l'altitude extrême des espèces dans la vallée de Chamonix sont bons à noter, et bien qu'incomplets nous aimons à croire que la persistance des neiges plus que tout autre obstacle semble s'opposer à la propagation de la végétation à de grandes hauteurs. Lorsque, au-dessus de la limite perpétuelle des neiges, on vient à rencontrer une anfractuosité de rochers plus ou moins exposés au soleil et recouverts d'un peu de terre végétale, on peut toujours s'attendre à la présence de quelques espèces dont le nombre pour les différents points extrêmes de la chaîne des Alpes est encore assez mal déterminé.

Aux pérégrinateurs étrangers dans nos Alpes, il me reste à ajouter trois noms qui appartiennent à l'Allemagne.

En 1795, *de Humboldt*, qui venait de publier sa *Flore souterraine* (1), après avoir cultivé la chimie et la botanique à Freyberg, alors le centre des études géologiques de l'Allemagne, se rendit à pied de Schaffhouse à Chamonix avec son ami de Hasten et Freisleben, un de ses condisciples de Freyberg. Il est à croire que les glaciers et la végétation de cette vallée produisirent une grande impression sur l'esprit du nouveau voyageur, si j'en juge d'après les observations de cette époque qui reparaissent fréquemment dans le *Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent*. — Voici la recommandation que le plus grand savant de notre âge portait à un simple aubergiste de Chamonix, le 10 juillet de cette même année 1795 : « M. Pictet, professeur de philosophie, recommande à M. Couteran le baron de Humboldt, conseiller des mines du roi de Prusse, un des voyageurs les plus instruits qui aient jamais visité les glaciers. »

Vers 1830, un savant Danois, aussi exact dans les faits qu'il a recueillis que dans les théories qu'il a exposées, *Frédéric Schouw*, nota la limite des arbres et notamment la présence de l'*Abies excelsa* à 2,063 mètres dans la partie méridionale de la vallée de Chamonix. Il se livra aux mêmes études dans la partie méridionale du Mont-Cenis et consigna le résultat de ses laborieuses recherches dans un ouvrage remarquable intitulé : *Climat de l'Italie*.

Les frères *Schlagintweit*, qui ont mis en commun leurs lumières, leur science et leur jeunesse, dans le but d'explorer les régions de la haute Asie, ont une place parmi les investigateurs de nos montagnes. Leur première publication (2), encouragée par de Humboldt, parut à Leipsig en 1850; elle a trait à la physique, à la météorologie et à la géographie botanique des Alpes. Après s'être occupés des chaînes orientales voisines de leur pays natal, ils

(1) *Mémoire sur les phénomènes physiologiques qu'on observe en s'élevant à une certaine hauteur dans les Alpes*, par Lepileur, D'-m. — Broch. de 83 p. Paris 1845.

(1) *Floræ Fribergensis specimen*, avec des aphorismes annexés sur la physiologie chimique des plantes. — In-4° avec planches, Berlin 1793.

(2) Schlagintweit (H. und A.). *Untersuchungen über die physikalische Geographie der Alpen*. — Recherches sur la géographie physique des Alpes. Grand in-8°, avec 11 pl. et 2 cartes, Leipsig 1850.

se livrèrent à l'examen de la partie occidentale, portant successivement leurs pas en Piémont, en Savoie et en France. Toutes les questions relatives à la distribution géographique des plantes, les questions d'influences de toute sorte qui favorisent ou limitent la végétation dans les montagnes, ont reçu, entre leurs mains, des éclaircissements nouveaux qui ont largement profité au domaine de la science. Ils indiquent au nombre des plantes alpines les plus certaines qui s'aventurent au-dessus des neiges perpétuelles : *Silene acaulis, Saxifraga oppositifolia, S. bryoides, Androsace glacialis, Ranunculus glacialis,* plusieurs cypéracées et graminées.

Les pérégrinations de ces illustres étrangers sur le sol de la vieille Allobrogie forment le premier trait de notre histoire; j'ai maintenant à vous montrer le second dans la personne de nos propres botanistes. Sans aucun doute, les pionniers savoyards ne sont pas de ceux qui aient agrandi notre chère science par leurs écrits, mais ils ont bien mérité d'elle par leur zèle incomparable et ils l'ont servie fort utilement à leur façon en exportant, depuis un siècle et demi, les plantes des Alpes dans le cabinet de nos maîtres. *Il y a diversité d'aptitudes parmi les intelligences,* si j'en crois Bossuet : Donc à chacun son rôle dans l'édifice commun de nos connaissances.

*(La fin au prochain n°.)* D^r Bouvier.

---

## LETTRES

### SUR L'ARCHITECTURE ET LES ARTS QUI EN DÉPENDENT AU XIX^e SIÈCLE

(Suite. — V. les numéros de juin, juillet et août.)

### IV

Je viens à présent, cher Monsieur, vous entretenir des moyens d'exécution dont dispose l'architecture moderne.

Je vous ai déjà signalé les corporations qui ont rendu possible la construction des cathédrales, devenue impraticable avec l'organisation actuelle, et je dois vous faire observer en passant que les travaux des chemins de fer, des ponts et de l'hydraulique ne réclament pas le même ordre d'efforts. Ces gigantesques travaux, gloire réelle de notre ère, ont été entrepris avec les mêmes forces que les aqueducs, les thermes et les amphithéâtres romains, avec des esclaves et des sesterces; les noms seuls ont changé!

Certes, ce sont des hommes extraordinaires, ceux qui ont trouvé l'application de la vapeur et l'assouplissement du fer à mille emplois surprenants, et ceux qui ont organisé le service des chemins de fer et l'administration des ponts et chaussées. Mais que leur faut-il, après leur génie et leur volonté, pour la production immédiate? Des bras robustes d'abord, intelligents ensuite.

Il n'est pas besoin d'une main habile pour creuser un sillon, entasser d'épaisses murailles de soutènement ou laminer des rails.

L'ouvrier du terrassement est plus vite trouvé que celui du compas et de la lime. La foule est apte aux gros cubes, mais dès qu'il faut du soin et de l'expérience les bras deviennent rares et coûteux. Les ouvriers d'architecture se rangent dans cette catégorie.

Les corporations, en obligeant l'apprenti à un stage chez le maître avant d'être reçu compagnon ou ouvrier, avaient formé d'habiles exécutants dont on retrouve la main dans toutes les œuvres passées. Ces ouvriers ne devenaient maîtres qu'après certaines épreuves irrécusables de leur savoir-faire.

Il résulta malheureusement de cette organisation des abus criants et des priviléges qui livrèrent les apprentis à l'exploitation de leurs maîtres, lesquels, à leur tour, évitaient aussi de se donner des concurrents en paralysant l'admission de leurs ouvriers à la maîtrise.

Un jour d'orage a balayé ces exceptions et nous devons nous en estimer heureux; remarquons cependant que rien n'a remplacé encore le mécanisme détruit. Quelques corps d'état, les charpentiers par exemple, ont maintenu d'une manière occulte ces traditions et nous montrent, par l'habileté incontestable qu'ils ont conservée, la puissance d'une instruction professionnelle préalable à l'exercice du métier.

Si l'on veut que l'architecte et même l'ingénieur obtiennent dorénavant de plus grandes facilités et de l'économie bien entendue dans l'exécution de leurs œuvres, il importe de s'occuper avec persistance de l'instruction professionnelle des ouvriers de la pierre, du fer et du bois. De savants économistes ont déjà posé, au point de vue général, ces questions qui se rattachent si étroitement à celle du paupérisme et qui semblent avoir pris faveur depuis quelque temps.

Le moment est donc venu où les hommes spéciaux de chaque art doivent donner l'essor à ces théories pour les faire entrer dans le domaine des faits. C'est par leur initiative indépendante et technique qu'elles pourront produire des résultats sans qu'il soit besoin des forces officielles.

Ne peut-il pas se trouver dans les centres importants de construction des architectes, des ingénieurs et des maîtres ouvriers qui consentiront à faire le sacrifice de quelques heures pour donner à tour de rôle, pendant l'hiver surtout, aux ouvriers jeunes et vieux les notions indispensables de la géométrie en même temps que celles de l'emploi des matériaux de construction?

N'est-il pas des personnes aisées qui, à l'annonce d'une souscription, abandonneront quelques francs de ceux destinés à leurs plaisirs pour les frais indispensables d'une instruction de cette nature?

Les hommes de l'art ne se sont-ils pas attristés fréquemment de voir un brutal tailleur de pierre, qui ne sait ni lire, ni chiffrer, gâter sottement le bloc qui lui a été confié par des évidements à sa guise et les boucher ensuite par des masticages?

Comment se fait-il que ce forgeron qui n'a jamais pu façonner un boulon ou limer droit un barreau, tient boutique et vend fort cher de lourdes barrières mal ajustées et disgracieusement combinées?

L'architecte devrait rendre à l'ensemble et à la perfection des formes un temps qu'il gaspille à crier à des sourds et à corriger des maladroits.

L'ouvrier devrait un peu comprendre le but de son métier et le véritable emploi des matériaux. Il semble naturel que le tailleur de pierre recherche la fonction de l'assise qu'il ébauche, que le serrurier s'étudie à donner à ses ferrements la force qui leur convient et une tournure gracieuse, et que le menuisier se rende compte des assemblages, de la couleur des bois et du modèle des boiseries.

En même temps que le métier s'élèverait jusqu'au niveau de l'art et jusqu'à secourir l'architecte par ses

avis, il verrait ses journées s'augmenter par un travail mieux entrepris.

Les architectes recherchent en ce moment avec persistance l'alliance de la matière avec l'art et ils se heurtent toujours aux difficultés insurmontables de l'exécution par des ouvriers qui ne se rendent pas compte des tracés et des explications verbales.

Par exemple, remarquez les constructions modernes et certainement vous n'y trouverez plus ces plafonds à sommiers et à compartiments des anciennes demeures. Les constructeurs d'alors savaient combiner et moulurer les bois indispensables à la *poutraison* (1) de l'édifice, de façon à ce qu'il en résultât un effet gracieux et économique.

Nous sommes conduits à faire une construction banale et courante, faute d'interprètes intelligents, sauf à habiller après coup avec du plâtre et du carton-pierre.

Les édifices ne se construisent plus taillés d'avance ; il serait impossible d'obtenir de l'ouvrier le travail complet de chaque assise avec son ornementation et ses refouillements; puis les maçons ne se feraient pas faute d'écorner les figures et de les barbouiller de terre et de mortier. On construit à la hâte en pierres grossièrement ébauchées que l'on taille après coup en dépit de l'appareil et des écornures auxquelles le plâtre vient savamment remédier !

L'ouvrier, jeté au hasard dans une profession quelconque, ne pense guère qu'à l'heure, qu'il trouve longue s'il est à la journée, et à la fin de la besogne s'il est à façon. L'amour du métier est nul, on se débarrasse d'une tâche indifférente, sinon insupportable.

Le maître ne songe qu'à ses bénéfices probables, à exiger de l'activité et à faire une œuvre acceptable. S'il a vite achevé et si le bourgeois ou l'architecte n'ont pas regardé de trop près, il est content; s'il reçoit quelque reproche, il les retourne, avec humeur, à ses ouvriers qui perdent un temps précieux à rajuster un travail qui a perdu toute valeur.

Résumons la situation : une mission exagérée et multiple pour l'architecte créateur de l'œuvre, surveillant et analysant ses moindres détails. Des maîtres ouvriers insuffisants et, avant tout, commerçants. Des ouvriers généralement incapables et insouciants. Avec ces éléments faire vite, bien et à bon marché !

Une forte instruction professionnelle améliorerait tout cela avant cinquante ans.

Me voici déjà à une quatrième lettre sur l'architecture, cher Monsieur, et je m'étonne que vous ne m'ayez pas demandé déjà quand je vous parlerais des cinq ordres avec leurs modules, des colonnades, des maisons de plaisance et des palais, enfin de tout le langage classique ordinaire aux publications qui traitent cette partie. En voici la raison : notre métier a pris des physionomies tellement différentes qu'il serait beaucoup trop long et fort difficile de vous les dépeindre.

Il y a cependant trois grandes écoles faciles à reconnaître.

La première, celle à laquelle je viens de faire allusion, c'est l'architecture des classiques à genoux devant l'art seul et lui rapportant tout, même en dépit de la construction; c'est un reste de l'enseignement des premières années de ce siècle. On construisait peu, mais le plus souvent avec le concours de l'architecte, lequel était tout puissant ; et dès lors on ne voyait plus que colonnes ou ordonnances académiques. Ces artistes, généralement d'un très grand mérite, ne sortaient pas des principes de leurs maîtres et de la villa Medici; le client devait y plier sa pensée et sa bourse. Cette méthode est bien changée ; peu en suivent la route ; le public s'obstine encore à ne pas séparer l'architecte de l'idée d'une colonnade et d'ornements inutiles, tandis qu'il en est fort revenu.

Les voyages faciles, les monographies des plus beaux édifices, l'archéologie, la photographie et surtout de nombreuses constructions ont créé une manière d'architecture complexe, à un tel point que si l'on voulait sérieusement faire un cours d'architecture, il faudrait, comme l'ingénieur Léonce Reynaud l'a essayé, y introduire les monuments et les moyens de construction de toutes les époques et de tous les peuples connus ; aussi l'école des éclectiques embrasse la plus grande partie des artistes du jour.

Il y a enfin l'architecture utilitaire, et ce n'est pas la moins sérieuse et la moins difficile. Construire des habitations à peu de frais, régler des mémoires et des différents, expertiser des mitoyennetés et des servitudes, voilà un genre non défini dans le Vignole.

A Paris, à Lyon et à Marseille, où l'on démolit et reconstruit des rues de toutes parts, il faut ces hommes probes, instruits et intelligents pour surmonter des contestations sans nombre qui résultent de changements importants dans la propriété immobilière. Il faut aussi agencer ces immenses magasins établis en quelques jours, tirer parti d'un terrain irrégulier et y trouver des appartements complets avec pièces indépendantes. Les règles de l'art classique ont souvent tort devant les exigences d'un marchand d'habits et pourtant tout cela s'arrange avec goût et avec rapidité. Il est impossible d'enseigner cette face de l'architecture actuelle.

S'il n'est plus temps de consulter uniquement les proportions des cinq ordres, il ne faut négliger pour cela l'ornementation et la proportion, qui sont à l'habitation humaine ce que sont les vêtements et la tenue au physique de l'homme Ce serait fouler aux pieds les élans d'intelligence et d'art que Dieu a mis dans notre esprit et retomber dans les civilisations primitives. Une décoration sera donc appliquée à toutes les productions utiles, à condition qu'elle fera corps avec elle, de même que leur disposition sera liée avec leur construction.

La colonne fut le point de départ de beaucoup de systèmes d'ornementation parce que les Grecs, puis les Romains, avaient étudié et corrigé à fond ce mode de support des portiques de leurs temples. En l'introduisant, à demi engagée ou en pilastres dans les murs extérieurs de leurs amphithéâtres, ils ne voulaient qu'habiller agréablement les contre-forts placés au droit de la poussée des murs rayonnants. Dans leurs arcs de triomphe, ils ne la considérèrent que comme ornement, et c'était déjà en fausser le but. Certains de ces édifices se composaient, sur chaque face, de quatre ou six colonnes en saillie reliées à des pilastres, souvenir de l'ante; des arcades furent percées dans leurs intervalles. Cette décoration majestueuse ne pouvait être pratiquée

(1) J'ai déjà employé cette expression qui, pour n'être pas dans les dictionnaires, n'en caractérise pas moins avec exactitude ce qu'on nomme plancher ou solivage; il est en usage dans certaines parties de la France et de la Suisse.

dans tous les monuments de cette nature, on s'en tint souvent aux seuls pilastres.

Survinrent les invasions des barbares et l'art romain fit naufrage dans ces temps de guerre, comme l'art français l'a fait à la fin du siècle dernier. L'architecture ne fut employée au début que dans les basiliques, où, pour aller plus vite et par antagonisme, on employa les colonnes enlevées aux temples païens. On s'aperçut bien vite qu'on ne pouvait créer de grands vaisseaux avec ce principe, et on en revint aux arcades simples, aux fenêtres, enfin à un système de murs et de vides plus ou moins habilement combinés pour la résistance à la poussée des voûtes. Le XII[e] et le XIII[e] siècles remirent la colonne en honneur avec des données nouvelles où le chapiteau, dit corinthien, se retrouve en une réminiscence passagère. On ne s'inquiéta guère des proportions de l'antique et l'on eut raison. La colonne était employée comme support léger de l'arcade elle-même, ou comme étai monolithe devant raidir certaines parties de la construction. Cette sage et rationnelle composition fut abandonnée peu à peu par mode et pour des combinaisons géométriques et bizarres.

Pendant ce temps-là, le goût des arts faisait un progrès immense dans l'Italie. Des sculptures et des peintures anciennes retrouvées, la présence d'un grand nombre d'édifices romains, tout cela avait maintenu un sentiment des dispositions antiques que les maîtres de cette époque cherchèrent à ajuster dans les beaux palais du XV[e] et du XVI[e] siècle. On peut trouver que l'on faisait une trop large part aux portiques et aux vestibules, pour avoir motif à colonne ou à ordonnance d'ordres, mais c'était avec un talent si admirable qu'on ne doit que s'incliner devant ces artistes immortels.

Le goût italien vint en France où la tradition antique avait complètement disparu et, malgré une lutte incessante, ces dispositions finirent par prendre pied et par tomber ensuite dans l'abus, témoin la fin du siècle de Louis XIV. On ne reculait pas devant l'application d'immenses pilastres sur le flanc d'une façade, embrassant dans leur hauteur trois rangs de fenêtres. L'étage en soubassement était percé dans le stylobate ; la corniche de l'ordre couronnait l'édifice. Les toits disparaissaient derrière ce qu'on nommait l'attique et on indiquait ainsi l'idée d'une habitation sans couverture, si les cheminées ne fussent venues, par leurs audacieuses proportions, protester contre ce système irrationnel.

Tout s'oublia dans les bouleversements de la révolution et les architectes de l'Empire s'empressèrent d'aller chercher en Italie des inspirations à peu près identiques, mais refroidies par la mode guindée et pseudo-romaine de cette époque.

Cet écart n'a pu durer ; la fièvre actuelle a passé l'éponge sur toute tradition et l'on commence à voir autrement que par routine ou par imitation. On pense, avec raison, que l'habitation humaine se compose d'étages et de murs percés de fenêtres et de portes, surmontés d'une couverture, et l'on utilise ce programme. Le soubassement, de même qu'une chaussure — passez-moi je vous prie la trivialité de l'expression pour sa justesse — est accentué et mâle. Le premier étage, ***il piano nobile,*** reçoit des encadrements plus somptueux que les autres qui vont en dégradation ; les angles sont accusés par des bossages, qui ne sont que l'accentuation d'une chose indispensable. Une corniche couronne le tout pour protéger les saillies et élargir la silhouette. Une toiture convenable, qu'on combine selon les matériaux, coiffe l'ensemble et lui ajoute de la grandeur.

Les grandes pièces ont de grandes ouvertures et les petites ne sont pas condamnées, pour la décoration, à des jours disproportionnés. Voilà les éléments de l'ensemble et les détails viennent enrichir ou adoucir les plans ou les parties plus ou moins nécessaires.

Les édifices publics comportent une sévérité et un choix d'ornements châtiés; les maisons particulières laissent un plus libre essor à la fantaisie et aux refouillements ; l'art reprend sa place et ennoblit ou décompose l'œuvre selon l'habileté du compositeur.

Trop d'ornements jetés à profusion dépassent le but et introduisent un papillotage qui finit par produire une impression pénible sans que l'on se rende compte du motif. Il vaut mieux, dans l'ensemble comme dans les détails, disposer l'ornementation et les saillies en des points franchement déterminés, comme des jalons qui profilent la masse.

Ces principes sont loin d'écarter les ordres classiques et je conseillerai toujours de profiter de l'expérience et des essais de tant de maîtres en les plaçant sagement dans les conditions favorables où ils les ont introduits. Ce qu'il faut toujours éviter, c'est de mettre un motif, un ornement et une figure pour le seul plaisir de s'en faire honneur et sans cause dérivée de la structure. L'analyse incessante des hommes de notre époque produira ces heureux résultats qui contribueront beaucoup à mieux asseoir les règles de notre art.

*(La suite au prochain numéro.)* L. CHARVET.

---

## POÉSIE CHINOISE A L'ÉPOQUE DES THANG

### LI-TAI-PÉ ET THOU-FOU

(Suite.)

### IV

Thou-Fou est un poète d'un autre genre que Li-taï-pé et d'un genre plus élevé. Les commentateurs chinois le placent au-dessous de Li-taï-pé ; mais cette opinion aura, à ce que je crois, force contradicteurs parmi nous. Nous reconnaîtrons tous, sans hésiter, dans Thou-Fou un talent plus énergique, plus mâle et plus grand par conséquent. Thou-Fou a mené une vie encore plus agitée que Li-taï-pé. Né pauvre, sa jeunesse se passa dans une demi-misère; il échoua lorsqu'il se présenta à ces examens interminables de la Chine dont l'étude occupe tous les instants des poètes forcés de les subir. Rebuté par l'insuccès, il se retrancha dans la poésie. Ses premiers essais, promptement répandus, lui donnèrent une gloire précoce qui l'excita à se produire dans la capitale. Il partit pour Tchang-Ngan ; c'était alors la capitale de l'empire; Pekin n'a été fondé qu'en 1267, sous le règne de Hou-Pi-li (Koubilaï-khan) le premier prince de la dynastie mongole. Trois poèmes qu'il y composa furent présentés à l'empereur Hiouan-tsoung. L'empereur l'appela auprès lui, et le nomma à une charge de mandarin en province, charge plus honorable que lucrative. C'était une faveur bien lourde pour sa pauvreté. Il ne s'en accommoda qu'avec peine; mais il ne la garda pas longtemps. Il fut rappelé à la

cour et chargé d'une autre fonction qui n'était pas plus lucrative. Il s'en plaignit à l'empereur dans une pièce de vers qu'il lui adressa. Il fut plus heureux cette fois; l'empereur eut égard à ses plaintes et lui assigna une pension dont il ne jouit guère. Quelque temps après, on le retrouva dans un lieu écarté et sauvage, usé par les privations et à demi-mort de fatigue et de faim. Il avait, sans savoir comment il vivrait, abandonné la capitale, d'où Hiouan-tsoung avait fui lui-même, menacé par la révolte du général tartare Ngan-Lou-chan. La révolte était forte; elle gagna sans peine du terrain, et approcha de la province où Thou-Fou était retiré. Un parti de rebelles le fit prisonnier et le conduisit à Ngan-lou-chan, en lui annonçant que c'était le premier poëte de la Chine. Quel animal est-ce qu'un poëte? demanda brusquement le sauvage tartare. Se bat-il mieux que nous? S'il est bon guerrier, je le garde, sinon qu'on le renvoie. Thou-Fou fut remis à titre d'homme inutile à la discrétion de ceux qui l'avaient pris. Leur négligence le laissa échapper. Il regagna, après maints dangers, la cour de l'empereur Sou-tsoung qui venait de succéder à Hiouan-tsoung. Le nouvel empereur le nomma un de ses censeurs. C'est un poste malaisé à remplir en Chine, comme d'ailleurs il le serait en d'autres pays, s'il existait ailleurs. Il faut que le censeur reprenne le souverain de ses fautes, et une rare habileté est nécessaire pour lui donner des reproches qui ne le blessent point. Thou-Fou manqua de cette habileté. Un avertissement mal ménagé le perdit. Il fut envoyé en exil au fond d'une province presque barbare, et mena une longue vie de souffrances loin de la cour où Taï-tsoung qui avait remplacé Sou-tsoung ne songea pas à le rappeler. Il ne fut tiré de son exil que par l'amitié d'un mandarin puissant qui l'attira chez lui et lui fit partager sa table et sa maison. A la mort de son protecteur, heureux d'avoir au moins reçu de lui un legs qui lui suffit pour vivre, il se retira pour la seconde fois sur une montagne solitaire. Surpris un jour par une inondation, sur un rocher, il n'y trouva pour se nourrir que des racines. Quand l'inondation eût pris fin, il fit un repas trop copieux, et il en mourut.

Thou-Fou eut le malheur de vivre à une époque funeste. Il vit des scènes sanglantes attrister le palais impérial, des révoltes diviser l'empire et les nations voisines profiter de l'état de la Chine pour y redoubler leurs incursions. Tandis que Ngan-lou-chan étendait ses ravages et se faisait déclarer empereur par ses troupes, Hiouang-tsou, au lieu de marcher contre les rebelles, s'occupait à répudier sa femme et faisait cruellement mettre à mort trois de ses enfants. Sou-tsoung, prince aussi faible mais mieux favorisé par le hasard, vint à bout, grâce au secours d'une tribu de tartares, de Ngan-lou-chan que ses soldats assassinèrent. Mais sous Taï-tsoung les guerres intérieures reprirent; des insurrections nombreuses s'élevèrent, avec effort domptées, et les Thibétains pénétrèrent jusqu'au cœur de l'empire, où le sac d'un palais impérial les chargea d'un butin immense. La Chine arriva insensiblement à un si haut point de misère qu'un édit impérial, publié quelques années plus tard, ne put s'empêcher de reconnaître le mal. « Les laboureurs, dit-il, abandonnent les campagnes, les pères vendent leurs enfants, les chemins sont semés de pauvres que le besoin arrache à leur famille. »

La poésie de Thou-Fou est un fidèle témoignage des événements qui se sont accomplis sous les yeux du poëte; on sent qu'ils ont jeté leur ombre sur ses vers, et qu'ils lui ont donné une tristesse qu'ils n'avaient pas au début.

Je pense qu'on peut diviser la poésie de Thou-Fou en deux parties bien distinctes. Dans la première (c'est aussi la première en date) il est aimable et gracieux, dans l'autre, il a un caractère différent; il est sombre et mélancolique. Au commencement Thou-Fou célèbre le vin aussi délicatement que Li-taï-pé; il loue les favorites impériales, raconte les plaisirs de la cour, et disserte tranquillement sur les chagrins des hommes, assis côte à côte avec quelques amis de tempérament facile, ou nonchalamment couché sur un coquet bateau de plaisance qui le porte sur un lac bordé de riantes collines. Il peint avec autant de calme les grands sites qui entourent Tchang-Nyan, en mêlant à ses descriptions des méditations de philosophie légère. Mais bientôt ses vers se transforment et prennent une voix plus forte pour exprimer les malheurs de son pays. C'est après cette transformation que le talent de Thou-Fou acquiert sa plénitude; c'est après cette transformation que je l'étudierai principalement. Thou-Fou, en effet, devient alors un véritable poëte national. Mais ce poëte national n'a aucune ressemblance avec ceux de l'occident. Les poëtes nationaux de l'occident, ceux de l'Allemagne surtout, sont trop belliqueux. Le souffle des batailles les enivre, et ils entonnent fièrement avec Uhland le chant de l'épée. Les poëtes chinois sont toujours plus ou moins les disciples de Confucius; nos poëtes chantent la guerre; eux, ils la pleurent. Tel a été Thou-Fou. Tous les maux qu'amène la guerre sont déplorés dans ses vers; ils composent une suite de scènes tristes où il atteint à la vérité la plus énergique. Il commence par reprocher au prince son ardeur militaire, à propos de nouvelles milices qui vont rejoindre les armées décimées par les batailles, et, comme il l'aurait fait au temps où il était censeur, il ne craint pas d'adresser à son souverain de sévères reproches. « Vous n'avez point vu, s'écrie-t-il, les bords de la « mer bleue où les os des morts blanchissent sans être « recueillis; le ciel est sombre, la pluie est froide sur « cette plage, et des voix gémissantes s'y élèvent de « tous côtés. » Les reproches sont hardis mais justes; trop de fois les princes enclins à la guerre ne se sont pas doutés dans le fond de leur palais des résultats douloureux de leur ambition. Il faut, pour qu'un roi soit frappé des malheurs dont il est cause, qu'il aille voir les bords de la mer bleue où sont entassés les cadavres. Thou-Fou excelle dans ces tableaux des malheurs de la guerre. Aucun poëte n'a jamais rien écrit d'aussi doux que les plaintes de la Femme du Soldat, et d'aussi lugubre que le Recruteur. Je citerai ces deux pièces en entier; je cite toujours avec plaisir les poëtes chinois; car, pour les faire connaître, c'est peu que de raconter leur vie et de donner un jugement de leurs œuvres; on n'aurait d'eux qu'une faible idée si de fréquentes citations de leurs poésies ne s'ajoutaient à la critique qu'elles soutiennent, et si je ne les faisais, pour m'exprimer ainsi, parler eux-mêmes au lecteur par leurs chefs-d'œuvre.

*(La fin au prochain n°.)* ANTONI VALABRÈGUES.

*Le Directeur gérant*, J. PHILIPPE.

ANNECY. — TYP. THÉSIO.

5me Année — N° 11 | Omnes omnium caritates patria una complexa est. | 15 novembre 1864.

ON S'ABONNE

EN FRANCE

Par un *bon postal* à l'ordre du Directeur;

A L'ÉTRANGER

Par un effet sur une maison d'Annecy.

La *Revue* rendra compte des ouvrages dont deux exemplaires lui auront été adressés.

# REVUE SAVOISIENNE

JOURNAL PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Histoire — Sciences — Arts — Industrie — Littérature

La Société laisse à chaque auteur la responsabilité entière des opinions qu'il émet.

ABONNEMENT

France. . . . 6 fr.
Italie et Suisse . 7 »

PAYABLE D'AVANCE

On ne reçoit que des abonnements annuels.

Les communications de tous genres adressées à la *Revue savoisienne* doivent être affranchies.



## INSCRIPTION DU LARIOZ (1)

(Section des Plagnes, commune de Passy.)

L'*Abeille de Chamonix*, n° 19 de 1863, publiait sous la signature de M. P. de Marans, que je ne connaissais pas, un article sur l'inscription de La Forclaz près Saint-Gervais et sur la légion Thébéenne. Le n° 22 contenait de nouvelles observations sur ce dernier sujet, en réponse à une lettre dont je ne connaissais pas non plus l'auteur.

Je préparai une réponse aux assertions erronées de ces deux articles et j'y relevai, en même temps, quelques expressions peu convenables à mon adresse, ainsi que la tactique, que je me dispense de qualifier, de réfuter un adversaire sans reproduire exactement ses preuves, lorsqu'elles ne se trouvent pas dans le même recueil, pour mettre les lecteurs en mesure de porter un jugement impartial.

J'allais porter ma lettre au Directeur de l'*Abeille*, lorsque celui-ci me fit connaître personnellement l'auteur pseudonyme, M. Personnat, receveur des contributions indirectes à Sallanches. Je crus faire un acte de délicatesse en lui remettant ma réponse; j'évitais par là le désagrément d'une *réclamation* publique et lui laissais l'initiative d'une rectification qui n'eût pas l'air d'une *défense*.

Toute la saison de l'*Abeille* de 1864 s'est écoulée sans qu'il ait été fait droit à mes observations, que je tiens toujours pour très fondées, comme je l'avais exprimé en donnant ma lettre en toute confiance.

(1) Notre impartialité nous impose l'obligation de publier cet article en réponse à celui de M. Personnat. Mais si, à notre grand regret, cette discussion devait continuer de s'écarter de la question purement scientifique, nous terminerions là une lutte engagée sur un terrain qui n'est pas celui de la *Revue savoisienne*. (*Le comité de rédaction.*)

Le n° du 15 octobre de la *Revue savoisienne* est venu seul rouvrir l'arène sur l'inscription de La Forclaz. Après ce nouvel article, qui contient aussi des assertions contraires aux sources historiques et me prête gratuitement ce que je n'ai pas dit, je ne puis plus longtemps garder le silence. Je ne me paie ni d'éloges outrés ni de fausses insinuations.

Il est assez étonnant que M. Personnat prétende triompher de ce que mes preuves, à son avis, n'ont pas *détruit ce qu'il avait avancé*, lorsqu'il est constant que j'ai publié bien avant lui mes opinions et que c'est aujourd'hui pour la première fois que je répons publiquement après ses deux provocations. Ne changeons pas les rôles. Pour poser en victime intéressante dans le second article, il aurait dû publier les réclamations adressées contre le premier.

Mes arguments n'ont pu vouloir *détruire* ce que M. P. de Marans avançait dans l'*Abeille* du 6 septembre 1863, qui ne m'a été communiqué que le 16 octobre. Car mes dissertations sur ce sujet se renferment entre 1854 et le congrès de Chambéry, terminé le 19 août 1863.

Toutefois je connaissais, par lettre du 8 mai 1863, la lecture de M. Bonnefoy, différente de la mienne, et je m'offusque si peu de la contradiction, quand elle est loyale, que j'insistai beaucoup auprès de cet excellent ami pour le déterminer à différer son départ et à soutenir en personne son opinion au congrès de Chambéry. Ses occupations ne le lui permirent pas. Il me chargea d'exposer sa thèse, sachant fort bien que je devais la combattre. Je l'ai réfutée en exprimant le regret de devoir le faire en son absence (1). Tout ceci se passait avant que M. Personnat eût fait imprimer un seul mot sur cette question.

Il a été parfaitement libre de lire *Vemnenses* dès 1863, comme je l'ai été de lire *Viennenses* en 1853, 1857, 1860. J'ai sous les yeux les copies prises à ces différentes époques. L'automne dernier, j'ai visité encore l'inscription en compagnie de M. Personnat; pour moi, les seuls caractères reconnaissables représentent toujours les jambages des lettres du mot *Viennenses*. Les distances de la troisième lettre entre la seconde et la quatrième sont telles que, indépendamment des petites traverses que mon dernier estampage conserve dans cette troisième lettre, ces distances établissent

(1) *Congrès scientifique de France : XXXe session, tenue à Chambéry en* 1863, page 543.

que la seconde lettre est un I et la troisième un E. Mon adversaire me fournit ici des armes, dont, il est vrai, je n'avais pas besoin. Il ne peut changer le premier N en M qu'en supposant que *le dernier jambage sert de première ligne droite à l'N qui vient après*. Encore une fois, qu'il rende à chacun son bien, et il reconnaîtra deux N. En défendant son opinion, M. Personnat *ne m'a donné aucune preuve détruisant* ma thèse, qui est aussi celle de M. Allmer, dont l'estampage pris en juillet 1856 portait *Viennenses,* celle de l'éminent professeur d'épigraphie, M. Léon Rénier, dont les missions archéologiques sont connues (1).

Mes *arguments* n'ont pas de prétention au *brillant,* qui n'a que faire ici; mais ils sont fondés sur les monuments historiques et les statistiques officielles de l'empire romain, qui reproduisent l'organisation provinciale et municipale établie par les Romains dans nos contrées à cette époque (2).

Pline, ancien gouverneur de l'Espagne, ancien commandant de la flotte de Misène, Pline qui avait voyagé dans la Gaule et jouissait de l'intime amitié de Vespasien par l'autorité duquel la limite a été fixée, Pline énumérant les peuplades des Alpes, après avoir parlé des Lépontiens qui touchent aux sources du Rhône, dit que les Octodures et leurs voisins les Ceutrons ont été gratifiés du droit latin, ainsi que les cités Cottiennes, les Caturiges, etc. (3). Voilà un texte que mon adversaire voudrait pouvoir échapper, en interposant entre ces deux peuples, Octodures et Ceutrons, ses prétendus *Vemnenses,* qui ne sont connus dans aucun auteur ancien.

Si les *Vemnenses*, comme l'avance gratuitement M. Personnat, composaient un petit peuple, fraction, tribu des *Octodurenses,* comment figuraient-ils exclusivement dans une transaction publique où les *Octodurenses* pouvaient seuls traiter, puisque seuls ils avaient un droit de cité égal à celui des *Ceutrones?* Et la question était grave, dès qu'il s'agissait d'une délimitation de leurs territoires respectifs et que l'empereur Vespasien avait délégué à cette fin le propréteur de l'armée de Haute-Germanie. Concevrait-on aujourd'hui que pour une semblable opération un canton remplaçât le département pour traiter d'égal à égal avec un autre département?

Si les *Vemnenses* avaient eu le droit de traiter, comment cette peuplade ne figure-t-elle jamais dans l'organisation de la province des Alpes graies et pennines, dans laquelle elle devait occuper une place, selon mon adversaire, entre les Ceutrons et les Octodures (4)?

Strabon cite les Nantuates, les Véragres, les Sédunois et les Vibères comme peuplades du Vallais (5) qui, sous le titre de : *Quatuor Civitates vallis pœninæ,* ont offert un votif à *Drusus Cesar* (1). Les *Vemnenses* n'y sont pas. Encore ces petites cités ou *pagi* n'avaient pas le droit complet d'administration, qui n'était reconnu qu'à leur réunion sous le nom d'*Octodurenses;* comme les *Ceutrones* comprenaient aussi les deux subdivisions d'*Axima* et de *Forus Claudii* (2), qui ne formaient de même qu'une grande *cité* civile. Polybe et Festus Rufus citent encore des peuplades qui occupaient dans ce pays un rang plus inférieur, telles que les Ardyens, les Tylangiens, les Chalbicons, les Temeniens, les Daliterniens, mais point les *Vemnenses* (3). Aux deux cités principales d'*Octodure* et de *Darentasia,* les variantes de la *Notice des Gaules* ajoutent encore *Castrum argentariense*, Châtel-Argent dans la vallée d'Aoste, *Vicum Morienna*, en Maurienne, *Civitas Sedunis* en Valais, mais jamais les prétendus *Vemnenses.* On ne les trouve pas même sur l'inscription du Larioz.

Si, dans 2,000 ans, le nom d'un de nos départements devenait illisible sur une inscription de notre époque, au lieu de le défigurer, n'en chercherait-on pas l'orthographe *vraie* dans les statistiques officielles publiées de notre temps?

Aujourd'hui un nom paraît un peu altéré sur une inscription de 18 siècles. On ne peut se laisser imposer comme seule *vraie* la lecture brutale de caractères oblitérés. On consulte les statistiques officielles de l'empire romain, les géographies de Strabon, de Pline et de Ptolémée et d'autres monuments historiques; tous viennent appuyer la lecture première de cette inscription faite et constatée dès les premiers temps de sa découverte.

Je n'ai pas eu besoin *d'amener les Viennois à Passy,* je les y ai bien rencontrés dans l'identité des noms et des titres de leurs inscriptions avec ceux des inscriptions de la Viennoise, que l'on ne trouve point chez les Ceutrons (4). M. Léon Rénier avait observé déjà que le titre de *triumvir locorum publicorum persequendorum* de l'un des votifs de Passy ne se trouve que dans les inscriptions de la province viennoise (5).

L'auteur du second votif est de la tribu *Voltinia*, dans laquelle s'étaient fait inscrire les Allobroges, qui avaient obtenu le droit de cité romaine. On n'y trouve aucun Ceutron. J'en ai donné la raison dans l'agrégation préalable des Ceutrons à la Cisalpine avant de l'être à la Transalpine, d'après Strabon, Pline et Ptolémée (6).

Les Ceutrons n'ont pas dû être attribués au prétoire des Gaules avant Dioclétien qui constitua deux *Augustes* et deux *Césars* ayant chacun leur prétoire.

*Pline, qui lui aussi a quelque autorité,* je suis loin de vouloir l'affaiblir, je l'ai invoquée bien avant M. Personnat, on a vu pourquoi; Pline ne *donne* point *Passy*

(1) *Revue archéologique*, XVI[e] année, page 358; Paris, 1859.

(2) *Notitia dignitatum imperii romani. Notitia provinciarum et civitatum Galliæ*. Dans *D. Bouquet,* I, et les *Variantes* publiées par Guérard.

*Inscriptiones helveticæ*, etc., Plin. III, 20.

(3) *Sunt præterea latio donati incolæ ut Octodurenses et finitimi Ceutrones, Cottianæ Civitates, Caturiges*, etc. Pline. *Hist. nat.*, III, 20.

(4) *Provincia Alpium graiarum et penninarum, Civitates numero II, Civitas Ceutronum Darantasia, Civitas Vallensium Octoduro. — Notice des Gaules,* dans Guérard; *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule,* page 25.

(5) Strabon, *Géogr.*, IV.

(1) Boccard, *Hist. du Vallais,* inscriptions.

(2) Ptolém. *Géogr.*, III.

(3) Polyb. *Hist.*, III. Festus, *Ora maritima*.

(4) *Mémoires de l'Académie impériale de Savoie*, V. Spon, *Histoire de Genève*, II, 313.

(5) *Carte topographique et routière de la vallée de Montjoie et des environs des bains de Saint-Gervais,* par le docteur Payen. Inscriptions, page 7. *Revue archéologique;* 1859; page 357.

(6) *Congrès de Chambéry*, p. 536, 542. *Mémoire sur les Voies romaines de la Savoie*, page 44-60. Cet ouvrage, agréé par le Comité impérial des travaux historiques, a eu l'honneur d'une souscription à 50 exemplaires par le ministère de l'instruction publique.

*aux Ceutrons*. Ce qui a pu induire en erreur M. Personnat, c'est que Durando, cité par Grillet, a prétendu que Passy venait de *Vatusicum* ou *Natusicum,* selon les leçons, localité où les Ceutrons expédiaient leurs fromages (1). Mais selon les remarques de Jacques Delecamp, ce pourrait être aussi un village de Saint-Bon en Tarentaise, et selon un autre encore, Vanthon, autrefois *Vantzon*, près Albertville, se rapprocherait plus probablement du *Vatusicum* de Pline (2).

C'est-à-dire qu'il n'y a rien de certain et qu'il ne faut pas confondre Pline avec ses commentateurs. Du reste, cet auteur, en disant que les *Alpes ceutroniques envoyaient leurs fromages* à *Vatusicum* ou *Natusicum*, n'affirme point que ce dépôt commercial ou ce marché se tînt sur le territoire ceutron.

A bout d'arguments, M. Personnat imagine de faire croire au public que je ne connais pas le col d'Antherne. Il peut se convaincre que ce n'est pas lui qui me fera connaître la Savoie. J'ai couru le Faucigny, ma seconde patrie, dès 1831, c'est-à-dire près de 30 ans avant qu'il y mît pied à terre. Et quand je dis que les Ceutrons avaient Servoz (3), il faut avoir la bosse de la chicane pour ne pas entendre qu'ils avaient les deux torrents qui se réunissent en amont de Servoz, c'est-à-dire la vallée du Suet jusqu'au col d'Antherne, et celle de Diouza jusqu'aux Octodures, qui devaient occuper les versants du Vallais.

Voilà bien quelques limites naturelles, puisqu'il en faut à tout prix. Néanmoins, les peuples envahisseurs n'ont pas toujours suivi ces grandes lignes géographiques dans leurs établissements, témoins les races burgonde et franque qui occupent la moitié de la vallée d'Aoste (4). Les limites naturelles et celles d'occupation ont été à leur tour modifiées par les guerres et les traités. Combien de fois les confins de la France et de l'Italie sur les Alpes n'ont-ils pas varié?

Quel à-propos de vanter la *logique des auteurs anciens* sur la prétendue limite de Cluses, dont aucun n'a parlé! Si jamais elle a existé, Vespasien l'a fait transporter à La Forclaz. De là, elle pouvait relier la ligne du Buet, des Fiz avec celle d'Arbois, de Joly et d'Hermance. Conséquemment, Megève aurait été aux Viennois, quoique M. Personnat me fasse bien à tort dire le contraire.

Ce plateau, entre le Prarion et la Tête-Noire de Montfort, est tellement un point limitrophe, qu'aujourd'hui encore le territoire, autrefois allobroge, de la commune de Passy, vient y former un angle à la ligne de jonction des territoires, jadis ceutrons, des communes de Servoz et de Saint-Gervais. On dirait que les limites posées à l'époque romaine entre les Ceutrons et les Allobroges, appelés Viennois du nom de leur capitale depuis l'organisation provinciale, ont été respectées au moyen-âge et se sont conservées traditionnellement dans les divisions de quelques communes.

Ce plateau n'était point *inaccessible*, peut-être moins qu'aujourd'hui. Les deux *Civitates Ceutronum Darentasia* et *Vallensium Octoduro,* formant la province des Alpes graies et pennines, communiquaient entre elles par une voie ou un *actus* dont on a signalé quelques traces, et qui, descendant du col du Bonhomme, laissait à gauche les monts Jovet et d'Hermans, et venait traverser ce plateau pour remonter à Chamonix, puis passer en Vallais. Cette route pouvait très bien avoir un embranchement pour la cité de Genève, à travers le territoire de la province viennoise. Il se serait détaché de celle des Alpes graies et pennines le long du Bonnant par Saint-Gervais, ou le long de l'Arve par Servoz.

Il était donc aussi facile aux Viennois d'autrefois, qu'à ceux de Passy d'aujourd'hui, d'aller voir leur limite avec les voisins; car il ne s'agissait plus alors de luttes armées *entre deux peuples puissants,* mais de la limite entre deux provinces du même Etat, comme il y en avait pour les différentes circonscriptions de l'impôt, dans le détail desquels les empereurs figuraient au moins par leur nom (1). Et, pour quiconque a étudié un monument analogue, mais en bronze comme les Tables Claudiennes, conservé à l'hôtel de la municipalité de Gênes, concernant les confins des Gênois et des Veituriens, il reste évident que les Romains n'exigeaient pas plus qu'aujourd'hui les grands accidents de la nature pour servir de limites aux fractions administratives de leur vaste empire (2).

Il est vraiment curieux, pour ne rien dire de plus, de voir M. Personnat tailler en plein drap de la géographie ancienne sans tenir compte des sources de l'histoire, et s'évertuer à mettre sur mon compte des suppositions imaginaires, dont il se fait ensuite le pourfendeur. Après quoi, il prétend *tout concilier* en donnant comme *vraie* une *lecture* qui est en contradiction avec tous les monuments et les auteurs romains.

Si l'on a de bonnes raisons d'être *rétifs* à ses opinions, on en a de meilleures encore pour n'être pas *jaloux* de ses œuvres. Quant à l'épithète d'*iconoclastes,* je ne sais à qui il veut l'adresser. En tout cas, voici une observation.

Les *maîtres de la science,* comme dit M. Personnat, *les archéologues faisant autorité,* ont lu dès le commencement *Viennenses*. Aujourd'hui, leur contradicteur lit *Vemnenses*. Si, à l'entendre, il a raison, je demande en faveur de qui se serait produite cette altération? ou, comme disait Cicéron, *Cui bono?* Je me garderais bien d'en accuser qui que ce soit; mais voilà où conduit la logique de certaines plaintes.

Pour ma part, il y a dix ans que j'appelle l'attention des personnes compétentes sur la conservation de cette inscription précieuse et jusqu'à présent unique en son genre dans l'Empire français. C.-A. Ducis.

(1) Pline, *Hist. nat.*, XI, 42. — *De Diversitate Caseorum. Duobus Alpes generibus pabula sua approbant; Dalmaticæ Docleatem mittunt, Ceutronicæ Vatusicum.*
(2) *La vallée de Beaufort en Savoie*, page 4.
(3) *Congrès de Chambéry*, page 543.
(4) Id., page 556.

(1) *Notitia dignitatum imperii romani*. Comm. Gutherii, page 565.
(2) *La Tavola di bronzo, ecc. Monum. illust. per cura di* Giuseppe Banchero.

---

## EAU DE LA FONTAINE D'ÉLISÉE

**(Vallée du Jourdain, à 4 kilomètres de Richa, ancienne Jéricho.)**

M. l'abbé Ducret, professeur au lycée impérial, qui, en 1863, a fait partie de la caravane des pèlerins catholiques en Terre-Sainte et dont il a donné une relation

distinguée et pleine d'intérêt (1), a rapporté des échantillons d'eau du Jourdain, de la mer Morte et de la fontaine d'Elisée qu'il a eu la complaisance de me communiquer pour les soumettre à un examen. La composition des eaux du Jourdain et de la mer Morte étant connue depuis les travaux de Gay-Lussac, Marcet, Boutron et O.-Henry, je n'ai tenu à examiner que celle de l'eau de la fontaine d'Elisée qui n'a pas été, que je sache, l'objet d'une vérification chimique. Voici dans quelles conditions j'ai trouvé cette eau qui avait séjourné environ un an en bouteille. Elle avait été puisée dans les derniers jours de mars 1863.

| | |
|---|---|
| *Aspect :* | eau légèrement troublée par un dépôt floconneux de glairine qui la rend un peu opaline. |
| *Odeur :* | faible dégagement de gaz acide sulfhydrique à peine perceptible. |
| *Saveur :* | fade et douceâtre, comparable à la saveur de l'eau bouillie. |
| *Densité :* | très légère, presque pas différente de celle de l'eau distillée (1,0003). |
| *Alcalinité :* | sensible; verdit le sirop de violette et ramène au bleu le papier de tournesol rougi par un acide. |

Essayée par :

| | |
|---|---|
| Soluté saturé d'oxalate d'ammoniaque : | trouble et dépôt sensible insoluble dans l'acide acétique. |
| Soluté saturé de phosphate-ammoniaco-sodique, employé avec excès : | trouble léger suivi d'un dépôt faible après quelques heures, disparaissant par l'addition de quelques gouttes d'acide acétique. |
| Azotate de baryte acide : | trouble opalin très léger et dépôt à peine perceptible après quelques heures d'attente. |
| Azotate d'argent acide : | légère coloration brûnâtre, puis trouble très léger et très faible dépôt après plusieurs heures d'attente, insoluble dans l'acide azotique, soluble dans l'ammoniaque. |
| Acétate de plomb tri-basique : | trouble fort et précipité blanc, disparaissant totalement par quelques gouttes d'acide azotique; le liquide prend une teinte brunâtre faible. |

L'eau bouillie puis refroidie, essayée par le permanganate de potasse et le chlorure d'or, accuse notablement la présence de la matière organique.

Une partie de l'eau mise en réserve a été évaporée avec les soins les plus minutieux, à la chaleur de l'étuve, gouttes par gouttes, dans un verre de montre dont le poids avait été pris préalablement à la balance d'essai. La proportion du résidu total desséché à 100° centigrades, rapportée à un litre d'eau,
est de . . . . . . . . . . . 0,236 milligr.
et, en résidu calciné au rouge, de . 0,195 —

La calcination du produit de l'évaporation de l'eau a révélé la présence de l'ammoniaque provenant de la matière organique azotée (glairine) et une vapeur aromatique bitumineuse.

Le résidu calciné vérifié, a été trouvé presque entièrement composé de carbonate de chaux avec un peu de carbonate de magnésie et des traces seulement de sulfate de chaux, de chlorure de sodium et de carbonate alcalin.

Bien entendu, les carbonates de chaux et de magnésie existent en dissolution à l'état de *bi-carbonates*, à la faveur du gaz acide carbonique que l'eau contient naturellement.

En résumé, l'eau de la fontaine du prophète Elisée est, par sa condition chimique, très légère et de facile digestion.

La notable proportion de sa matière organique onctueuse (glairine) lui donne une saveur douce et explique son action fertilisante, mais nuit à sa conservation en vase clos, car elle communique, à la longue, une odeur fétide à l'eau.

Un ouvrage, plein d'érudition sur la Terre-Sainte (Mgr Mislin, *Les Saints-Lieux*, IIIe vol., page 133 et planche 3), donne quelques indications intéressantes sur la constitution géologique de la contrée à laquelle appartiennent la vallée du Jourdain et le bassin de la mer Morte. Ainsi, il rapporte qu'on trouve dans les gorges profondes, qui aboutissent à l'oasis de Jéricho et de la fontaine d'Elisée, désignées *Désert de la Quarantaine*, de la montagne de ce nom, des ammonites de dimension colossale, engagées dans des masses de craie. Ailleurs, c'est une quantité d'oursins, appelés *Olives pétrifiées de Sodome*. Ces derniers fossiles appartiennent aux roches jurassiques de la contrée.

La montagne de la Quarantaine, non loin de laquelle jaillit la fontaine du prophète Elisée (appelée Aïn-Sultan par les Arabes), est toute de la formation crétacée, avec gisements alternés de bitume et de sel gemme à sa base qui est du jurassique inférieur. — Sa nature crayeuse donne raison, d'une part, de son affreuse aridité et, de l'autre, de la grande quantité de grottes qui s'y trouvent soit naturellement, soit de mains d'homme, et où ont habité, pendant plusieurs siècles, un très grand nombre d'anachorètes, en souvenir du jeûne austère qu'y fit le divin instituteur de la religion chrétienne. La fontaine sourd du terrain alluvionnaire qui s'étend dans toute la plaine du Jourdain, d'un mamelon de ce terrain adossé aux dernières pentes de la montagne de la Quarantaine, à une altitude inférieure de 219 mètres au niveau de la Méditerranée et à 228 mètres plus haut que le lac Asphaltique (mer Morte) qui comble l'extrême profondeur de cette célèbre vallée.

La fontaine d'Elisée est la merveille naturelle de la Terre-Sainte où les eaux vives, abondantes, sont très rares, car la Palestine est vraiment devenue aujourd'hui cette terre désolée dont parle l'Ecriture sainte, *deserta, invia et inaquosa*, déserte, sans chemins et sans eau. Le récit biblique (*Rois*, liv. IV, chap. II) rapporte comment et par qui l'eau de cette fontaine remarquable, auparavant saumâtre et infertile, a été rendue douce, potable et fertilisante. L'historien juif Josephe (*Guerre des Juifs*, liv. IV, chap. XXVII) donne tous les détails du fait biblique et ajoute que « les eaux de cette « fontaine étaient autrefois si dangereuses qu'elles ne « corrompaient pas seulement les fruits de la terre, « mais faisaient accoucher les femmes avant le temps, « et infectaient de leur venin toutes les choses sur lesquelles leur malignité pouvait faire impression. Que « depuis, le saint prophète Elisée, ce digne successeur « d'Elie, les avait rendues aussi bonnes à boire et « aussi saines qu'elles étaient auparavant mauvaises et « malfaisantes. » Puis il dit que cette transformation est le résultat d'un miracle de l'homme de Dieu.

Le fait, tel qu'il est, est indiscutable avec le témoi-

(1) *Souvenirs d'un pèlerinage aux Saints-Lieux*; Paris, 1864, imprimerie de H. Carion, rue Bonaparte, 64.

gnage révéré de l'Ecriture sainte; mais au point de l'observation que m'a fournie le travail de cette note, il se présente une réflexion à l'appui.

Il est remarquable que le canal souterrain que parcourt l'eau de la fontaine du prophète Elisée avant son émergence ne traverse pas des gisements de sel gemme si abondants dans toutes les couches environnantes et qui se prolongent sur tout le pourtour de la mer Morte, la plus chargée de toutes les mers en chlorures salins. En effet, il n'existe sur ce parcours que des sources d'eaux plus ou moins salées et il n'y en a pas qui ne soient pas saumâtres ou à peu près impotables.

L'absence de chlorures et de sulfates salins dans cette eau, son extrême légèreté, presque égale à celle de l'eau distillée, semblent être un mystère quand on rapproche de ce fait la densité habituelle que l'on connaît aux eaux qui sourdent des terrains salifères. Par exemple, chez nous, les eaux potables de la région métamorphisée alpine (Tarentaise et Maurienne), toutes, plus ou moins, participent de la minéralisation des terrains salifères du trias et on ne saurait y trouver des sources privées entièrement de sulfate de chaux et de chlorure de sodium.

Un autre fait intéressant c'est que les eaux de la fontaine d'Elisée contiennent une notable proportion de matière organique onctueuse (glairine) qui doit les rendre très douces à l'impression du palais et de la peau. Elles ont aussi une saveur douceâtre évidemment due à la présence de la glairine. Cette riche matière organique donne l'explication de leur éminente qualité fertilisante. Il est probable qu'elles contiennent aussi de l'iode, ce qu'un examen approfondi avec une suffisante quantité d'eau pourrait révéler. M. l'abbé Ducret rapporte, en effet, qu'il a observé sur les bords de cette belle fontaine, garnie dans tout son cours de bosquets épais et verdoyants, *une cressonnière abondante* (1). Le cresson passe pour être l'indice sûr d'une eau douce de la meilleure qualité. CH. CALLOUD.

(1) *Souvenirs*, page 145.

---

## PIERRES DES SAINTS-LIEUX

M. l'abbé Ducret a eu la bonne idée de rapporter de son voyage en Palestine des fragments de roche pris sur les lieux consacrés par des souvenirs bibliques. Il m'a fait don d'un fragment de pierre détachée de chacune des localités suivantes :

1° *Tombeaux des Rois;*
3° *Mont des Oliviers;*
3° *Gethsémani;*
4° *Grotte de l'Agonie;*
5° *Emplacement du Prétoire (Flagellation);*
6° *Maison de sainte Anne;*
7° *Tombeau de Lazare, à Béthanie;*
8° *Grotte de saint Jean-Baptiste.*

Tous ces lieux sont situés sur des roches de nature calcaire et de formation différente. Ils se trouvent dans l'enceinte de Jérusalem et ses environs et comprennent ensemble le périmètre de huit à dix lieues environ. Il y a dans la plupart de ces pierres une grande ressemblance avec celles des roches du bassin de Chambéry.

Châteaubriand avait remarqué, sur les rampes calcaires de quelques vallées des environs de Jérusalem, des vignes complantées comme en Savoie dans la campagne de Chambéry; j'ai eu le plaisir de voir une autre ressemblance avec la nature du terrain de nos montagnes. Le ciel seul fait la différence de l'aspect des roches de l'une et l'autre région. En Palestine, l'air habituellement sec, un soleil brûlant, donnent ce qu'on appelle *un ton chaud* aux pierres des roches, tandis que dans la basse Savoie, elles se ressentent de l'humidité de l'atmosphère qui y fait prendre la mousse et des épreuves du gel et du dégel qui les désagrégent à la surface.

La roche de la *Grotte de saint Jean-Baptiste*, qui est située sur le versant oriental de la vallée de Térébinthe, à l'ouest de Jérusalem, est conforme au calcaire ferrugineux de Vimines; celle du *tombeau de Lazare*, à Béthanie, est la même que le beau calcaire gris à grain dur et brillant de Bellecombette et de Curienne, dont on s'est servi pour les assises inférieures du nouvel hôtel-de-ville de Chambéry. La roche de *Gethsémani, Grotte de l'Agonie et du Prétoire (Flagellation)*, est la même que le calcaire roux compacte (urgonien) de Couz. La roche où est l'emplacement de la *maison de sainte Anne* ressemble parfaitement à la pierre à pâte cireuse, blonde, de Saint-Sulpice, dont on se sert à Chambéry pour les soubassements des magasins; sa cassure est conforme à celle du silex pyromaque, à grain fin et susceptible d'un beau poli : elle appartient au jurassique supérieur. La pierre du *Mont des Oliviers* et des *Tombeaux des Rois* est de la craie blanche comme celle de Seyssel (Ain), mais bien plus belle et d'un grain plus serré et plus fin. La pierre de la colline où se trouvent les tombeaux des Rois est la célèbre pierre *méléchite*. C'est vraiment une pierre royale par la beauté de sa pâte et par son éclatante blancheur. Elle se prête admirablement à tous les ouvrages architectoniques et de statuaire. Sa taille est très facile. On croit qu'elle a servi exclusivement aux embellissements du temple, des édifices et des palais qui couvraient les monts Moriah, Acra, Sion et Ophel, sur lesquels était assise la ville sainte. Au nord, à l'extérieur des murs de Jérusalem, on a découvert, il y a peu d'années, l'entrée des profondes carrières appelées *cavernes royales*, d'où l'on tirait anciennement la belle pierre *méléchite*. M. l'abbé Ducret, qui les a visitées l'an dernier, en compagnie du consul de France à Jérusalem, relate (page 239 de son intéressant livre) que ces souterrains où se trouvent de larges galeries et de vastes salles dont la hauteur du sol à la voûte mesure de 15 à 20 mètres, ont plus de deux kilomètres de long et qu'on y voit des blocs énormes qu'on dirait tout fraîchement extraits de la roche, tandis que cet ouvrage se rapporte à des milliers d'années (1).

Tout autour de la ville sainte, il y a de très bons et très beaux matériaux de construction. La pierre, ce témoin de toutes les civilisations et de toutes les histoires, était là, sur les lieux mêmes, et rien n'a manqué pour la splendeur des bâtiments de la célèbre métropole du peuple juif, si jaloux de sa capitale et de son temple, chers objets qui donnèrent également à son amour national, pendant sa vie glorieuse, et à ses regrets, après ses revers et ses désastres, un caractère fatidique.

(1) *Souvenirs d'un pèlerinage aux Saints-Lieux*, page 239.

Après la pierre *méléchite*, la plus belle est celle de l'emplacement de la maison de sainte Anne dont la pâte fine, unie, susceptible d'un beau poli, peut la faire ranger parmi les marbres. Sa couleur blonde doit faire ressortir avec richesse les moulures exécutées sur cette pierre qui sied bien à un monument.

A propos de la maison de sainte Anne, là est une ancienne église admirablement située près des édifices du mont Moriah et non loin de Gethsémani, qui, après les Croisades, est devenue successivement mosquée, école de fakirs et ruine et que le sultan Abdul-Medjid a donnée en propriété à S. M. l'Empereur Napoléon III, lors de la naissance du Prince Impérial. Ce cadeau turc, fait au successeur de nos rois protecteurs des Saints-Lieux, a réjoui tous les cœurs français, parce qu'en ce lieu vénéré de siècles en siècles, depuis l'ère chrétienne, était l'habitation des parents de Notre-Dame et où est née conséquemment la patronne de la France qu'on fête avec gloire le 15 août. L'Empereur a apprécié ce don et fait aujourd'hui réparer dignement cette auguste dépouille des conquêtes des Croisés. CH. CALLOUD.

## SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE A CHAMBÉRY

### COUP-D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE LA BOTANIQUE SAVOYARDE

(Suite. — V. les numéros de mars, avril et octobre.)

Les plus anciens souvenirs de la botanique de Savoie se rattachent aux noms de *Voysin*, d'*Eminet* et de *Bojearon*. Tous les trois ont cela de commun d'avoir cultivé la science sans laisser le plus léger document qui rappelle leur passage; tous les trois sont inscrits au début de nos traditions locales et deviennent ainsi les premiers représentants de l'histoire naturelle parmi nous.

Dans les premières années du siècle dernier, initié de bonne heure par son père à la connaissance de la botanique, *Voysin* courut les montagnes d'Annecy, son pays, Chamonix, la vallée d'Aoste, le Mont-Cenis et forma un herbier des plantes qu'il devait à ses nombreuses courses. Il se rendit ensuite à Paris pour y étudier la médecine et eut soin d'emporter avec lui sa collection, précieuse pour l'époque; mais Voysin devenu médecin militaire dans les armées autrichiennes se renferma dans un silence absolu à l'endroit de ses premières études et laissa ainsi les études et la collection du premier botaniste savoyard sous le coup d'une obscurité complète.

Compatriote à la fois et contemporain de Voysin, *Eminet* se voua à l'étude des plantes. Il fut en relations très suivies avec Allioni qui le fit nommer membre correspondant de l'Académie des sciences de Turin lors de sa fondation en 1772. Après l'incorporation de la Savoie à la France en 1792, devenu suspect en raison de son habit ecclésiastique, Eminet quitta Annecy et se réfugia à Turin auprès de son ami qui le vit mourir quelques années après. — J'ai en vain fait faire des recherches dans les archives de l'Académie turinaise et dans la correspondance d'Allioni relativement à la personne et aux écrits d'Eminet, sur lequel il n'existe aucun renseignement positif.

*Bojearon*, professeur de pharmacie à Chambéry, s'adonna avec passion à la botanique ainsi qu'à la recherche des plantes de ses montagnes. En correspondance avec Antoine de Jussieu, le premier de cette illustre famille, il lui faisait part de ses récoltes et lui adressait au jardin du roi des plantes des Alpes. Il fit un herbier de quelque valeur qui tomba, après sa mort, entre les mains du pharmacien Sylva. Allioni nous apprend qu'à son passage à Chambéry, en 1750, Bojearon venait de mourir et que Sylva lui offrit un fascicule de plantes qui avaient été destinées à de Jussieu par son propre correspondant.

Sur la fin du siècle et au sein de notre pays, nous retrouvons un homme d'une autre trempe, pleinement initié au mouvement scientifique de son époque, naturaliste à la façon de Saussure, observateur zélé, hardi et courageux, campant en plein air comme lui, passionné comme lui pour l'étude des montagnes, s'associant à ses travaux, prenant part à ses découvertes et venant à son heure discuter les problèmes nouveaux que l'illustre Genevois soulevait sur ses pas à travers les Alpes. J'ai nommé *Vichard de Saint-Réal*, figure accentuée, savant d'une rare espèce, administrateur habile qui a su mener de front la météorologie, la géologie et la botanique. En 1780, intendant de Saint-Jean-de-Maurienne, il offrit l'hospitalité de sa demeure à de Saussure en route pour le Mont-Cenis, et douze ans après il eut encore la douce satisfaction de le revoir à la cité d'Aoste qu'il administrait alors en la même qualité. — Vichard de Saint-Réal a fait une étude toute spéciale du Mont-Cenis et dans une importante et volumineuse publication (1) qui a paru ces années dernières sur les Etats-Sardes, je trouve une mention de soixante plantes récoltées par lui à Ronche, une des plus riches localités du nœud des Alpes grecques et des Alpes cotiennes (2).

A cette même époque, l'histoire de la botanique savoyarde s'enrichit d'un grand nom qui vint alors demander à la botanique des consolations contre les persécutions de ses contemporains et chercher dans nos montagnes un remède aux afflictions de son âme. — Rousseau avait fui *les bords de la Seine* et trouvant à Chambéry un ami dans le docteur Daquin il en fit son camarade d'herborisation. Les deux amis parcoururent ensemble la vallée des Beauges et plus d'une fois ils prirent plaisir à abriter leurs haltes sous le toit de chaume des Daquin, à Thoiry. Nous devons la connaissance de ce fait à mon estimable ami le docteur Guilland, dans son étude sur le médecin Daquin.

A ce souvenir j'en rattache un autre qui n'est pas moins précieux à recueillir. — Villars, cet autre maître de la flore de Alpes, se trouvait de passage à Chambéry en 1785, et c'est dans cette ville qui nous réunit qu'il reçut de la part d'Allioni avec une indicible satisfaction un exemplaire du *Flora pede montana*, attendu avec impatience par l'auteur de l'*Histoire des plantes du Dauphiné*. Arrivé au couvent du Grand-Saint-Bernard, Villars accuse à son ami, le 31 juillet de la même année, réception de son bel ouvrage et ajoute : « Je le verrai avec une impatience mêlée de plaisir et de passion à mon retour. »

En 1808, de Candolle, nommé professeur à la faculté de médecine de Montpellier par le ministre Cretet, notre compatriote, avait fait de cette ville un centre d'études botaniques digne des plus beaux jours de l'école d'Upsal. Par son enseignement empreint d'une chaleur d'âme peu commune, relevé de plus par une élocution facile et entraînante, le nouveau professeur popularisait la science et exerçait sur ses destinées la plus heureuse influence, en même temps que par sa rare bienveillance il encourageait les élèves auxquels il savait inspirer le goût de ces attrayantes études. Toujours zélé, toujours infatigable, il avait fondé une société d'histoire naturelle qu'il présidait lui-même. C'est dans cette petite société qu'un des nôtres vint prendre le goût de la science qui a signalé sa carrière. — Né à La Tour en Faucigny en 1716, *Pierre Dufrosne*

(1) *Dizionario geografico, storico, statistico, commerciale degli stati di S. M. il re di Sardegna* — Compilato per cura del professore *Goffredo Cazalis*. Turin 1834-1842.

(2) Dans mes études intitulées : *De Saussure, sa vie, ses voyages et ses observations dans les Alpes de Savoie*, j'ai donné de plus longs détails sur la vie scientifique de ce naturaliste. — *Abeille de Chamonix*, année 1862, nos 6 et 8.

avait pris place parmi les auditeurs de la Faculté. Captivé par l'éloquence du maître, il prit part au mouvement botanique qui surgit à cette époque dans le midi de la France et publia, sous les auspices de de Candolle, l'*Histoire naturelle et médicale de la famille des valérianées* (1). En 1816, invariablement attaché à son maître, il le suivit à Genève où il demeura jusqu'à sa mort.

Avec *Perret*, d'Aix-les-Bains, commence la série de nos infatigables collecteurs, dont l'existence a été remplie par la recherche et l'étude des plantes indigènes de la Savoie. En 1795 il passa en Egypte à l'âge de trente-deux ans et c'est là que Perret débuta dans l'étude de l'histoire naturelle; c'est aux rapports qui s'établirent entre le drogman de l'armée d'occupation et Delile, le directeur du jardin botanique du Caire, l'auteur de la *Flore d'Egypte*, devenu plus tard le successeur de de Candolle dans sa chaire de Montpellier, qu'il dut de compter parmi les botanistes de notre âge. Rentré en 1811 dans le sein de sa famille avec de nombreuses collections, Perret tourna toutes ses pensées vers les productions de son pays. Le bassin d'Aix, le mont Semnoz, la vallée des Beauges furent pendant près de vingt-six ans l'objet de ses investigations qu'il étendit en 1828 au littoral de la Méditerranée. Montpellier, Marseille, Hyères et Nice furent successivement visitées par lui à cette époque. — Lié par des rapports de la plus étroite amitié avec Colla, il aimait à lui faire les honneurs de sa localité et prenait plaisir à adresser ses trouvailles au botaniste piémontais qui les a consignées dans son *Herbarium pedemontanum*. L'herbier de Perret fait aujourd'hui partie des belles collections du grand-séminaire de cette ville. Il a été remis en très bon ordre par les soins de M. l'abbé Léon Rosset, professeur de théologie, qui a depuis longtemps sa place parmi les plus sagaces investigateurs de l'histoire naturelle de nos montagnes.

*Bonjean* nous apparaît avec le même caractère : c'est le même dévouement, le même culte, la même passion pour les plantes de son pays auxquelles il a exclusivement réservé toute son existence. C'est l'homme du Mont-Cenis par excellence, *Cenisius tanquàm nuncupandus* pour user d'une expression de Denotaris que nous aimons à lui conserver. Avec lui les plantes de cette belle région sont poursuivies dans leurs retraites les plus inaccessibles, récoltées sur une grande échelle et distribuées dans les principaux herbiers de l'Europe. — Plusieurs d'entre vous, messieurs, ont pu voir au Jardin des Plantes de Paris ou dans l'herbier Delessert, des étiquettes pour ainsi dire microscopiques sans signature, le plus souvent adhérentes à un échantillon d'une plante alpine : ces étiquettes-là émanent du botaniste de Chambéry. Les indications qu'il a données relativement aux plantes de la Savoie ne sont pas toutes d'une certitude absolue, et plus d'une fois, dans l'ardeur incroyable qui le travaillait, Bonjean fut porté à doter son pays d'espèces qui ne lui appartiennent réellement pas. La seule publication que je connaisse de lui est un catalogue par ordre alphabétique (in-4° de 32 pages) des plantes du Mont-Cenis avec l'*habitat* de chacune des espèces qu'il mentionne.

*Huguenin*, élève de Bonjean, marcha sur les mêmes traces, subit les mêmes influences et parut n'avoir d'autre souci que d'entasser récoltes sur récoltes pour arriver à multiplier ses échanges avec les principaux botanistes. Doué d'une santé de fer, d'une activité à toute épreuve, il parcourut presque tous les différents points de la Savoie, les environs de Chambéry, Chamonix, la Tarentaise et la Maurienne. La vallée du Mont-Cenis fut toujours l'objet de ses courses de prédilection, vallée bien faite pour l'attirer et qui lui a toujours fourni la meilleure part de ses abondantes provisions. Il récoltait de tout en grand et en nombre, opérant rapidement ses dessications, sachant merveilleusement conserver à ses plantes la fraîcheur de l'état de vie, justifiant ainsi le vieil adage médical : *tuttò citò et jucundè*. En fait de zèle et de dévouement il ne le cédait à aucun botaniste de son temps. Pour vérifier une localité nouvelle, pour rechercher une plante nouvellement indiquée, il ne connaissait ni repos, ni trève, ni sacrifices. Il était toujours prêt pour satisfaire les immenses besoins qui dévoraient son âme de chercheur. Comme on peut le voir, Huguenin n'était pas un homme de cabinet, il n'a presque jamais eu le temps d'écrire. Toutefois il a inséré dans les *Mémoires de l'Académie de Chambéry*, dont il faisait partie, deux *Notes*, l'une *sur quelques plantes rares observées en Savoie* et l'autre *sur quelques plantes phanérogames qui aiment exclusivement le voisinage des habitations de l'homme*.

Les trois botanistes que je viens de nommer n'ont décrit à la vérité aucun des objets de leurs études favorites, mais je ne crains pas d'avouer que leur existence a été bien remplie et que leur exemple prouve surabondamment qu'on peut bien mériter de l'histoire naturelle de son pays et la servir utilement en recueillant et en classant les êtres qui concernent son domaine. « Dans les sciences naturelles, « en effet, quiconque joint à l'amour de la vérité de l'exac« titude dans l'esprit, quelle que soit d'ailleurs la portée « de son intelligence, peut aspirer à être utile. Depuis le « simple collecteur qui n'a besoin, à la rigueur, que de « bons yeux et de bonnes jambes, jusqu'à ces intelligences « supérieures qui, par des rapprochements ingénieux et « des inductions profondes, savent tirer des faits particu« liers l'expression des lois générales, il y a d'utiles tra« vaux pour tous. » — Cet avis d'un éminent botaniste de l'école de de Candolle est aussi le mien et comme lui je crois que dans l'étude des œuvres de Dieu il y a place pour tout le monde.

La marche naturelle de cet exposé me conduit à inscrire ici le nom d'un jeune observateur en qui se révélèrent dès son bas âge des dispositions heureuses pour l'histoire naturelle. Né à Genève dans une position des plus modestes, *Louis Coppier* ne parvint qu'à travers mille difficultés à pouvoir donner carrière à ses goûts. Il se forma dans cette ville aux leçons de Reuter et s'établit ensuite à Bonneville. Dans cette situation, au centre de la vallée de l'Arve, son champ d'exploration était tout trouvé : aussi la faune, la flore et la géologie du Faucigny furent-elles l'objet de ses persévérantes et laborieuses recherches. Il était depuis quatre ans chargé de la direction du musée d'Annecy lorsqu'un accident vint, en 1849, l'enlever prématurément à ses études et trancher le fil d'une existence appelée à de meilleures destinées.

Quant au présent, qu'il est bon de relier au passé, nous trouvons autour de nous bon nombre d'adeptes. Dans la Savoie du nord, Dumont, Payot, Personnat, les abbés Chevaley, Grosset, Puget, Mermond et Chevalier cultivent la science avec la même ferveur que leurs devanciers. — On doit à *Dumont*, de Bonneville, un *Catalogue des plantes de la Tarentaise*. — A Chamonix, *Payot* a rassemblé les plantes des vallées du Mont-Blanc et donné une *Enumération des lichens de ses montagnes* dans les *Annales des sciences naturelles du canton de Vaud*. — L'abbé *Chevaley* dans la vallée de Megève, l'abbé *Grosset* dans les montagnes des Aravis, l'abbé *Puget* aux environs d'Annecy dont il a fait connaître les principales plantes et qui a concentré l'attention d'un rare observateur dans l'étude toute spéciale du genre *Rosa*, l'abbé *Mermond* qui a exploré une grande partie du Faucigny, sont au nombre des floristes doués du feu sacré qu'ils savent heureusement entretenir. — L'abbé *Chevalier*, professeur au grand-séminaire d'Annecy, possède une bibliothèque d'histoire naturelle des plus complètes. Explorateur patient et intrépide, observateur d'une sagacité rare, il a découvert,

**(1) In-4°, Montpellier 1811, avec 3 planches. — Le genre *Dufresnia* de cette même famille lui a été dédié par de Candolle dans le IV° vol. du *Prodromus*.**

le 18 juillet 1861, dans les bois de sapins à Crest-Voland, canton d'Ugine, le *Trientalis europæa* L. Cette jolie primulacée du nord de l'Europe, très abondante dans cette localité, au sommet du lieu que l'on indique vulgairement sous le nom de *Grand-Bois*, n'avait pas encore jusqu'ici de station connue dans le domaine de la *Flore française*. Jadis professeur au collége des Barnabites à Montcalier près de Turin, notre ami ne s'est pas fait faute de parcourir les bords du Pô, la vallée de Pignerol, de remonter en plusieurs fois différentes jusqu'au Mont-Cenis et toujours avec d'excellents résultats (1).

Un membre de la *Société*, *Personnat*, nous est venu du littoral de l'Océan. Il a quitté la Charente-Inférieure pour les vallées du Haut-Faucigny, et dans sa nouvelle résidence, à Sallanches, il s'est constitué dans l'*Abeille de Chamonix* l'historiographe de ce merveilleux pays qu'il explore chaque saison avec une sorte de passion. Dans ses courses, notre confrère croit avoir découvert deux espèces nouvelles, l'une, *Pedicularis Letourneuxii*, qu'il a dédiée à son maître, et l'autre, *Rhinanthus glacialis* P. Cette découverte me paraît mériter intérêt, pourvu qu'elle soit confirmée ultérieurement.

Un dernier souvenir se lie à la Savoie septentrionale. — Sur les confins du Valais, du Chablais et du Faucigny, est situé Champéry, village remarquable pour avoir été la patrie et la résidence d'un savant naturaliste, l'abbé *Clément*, grand ami de Saussure, mort en 1810 et le premier qui ait fait l'ascension de la Dent-du-Midi. On voyait dans son presbytère une bibliothèque de 8,000 volumes, la plus riche du Valais, surtout en ouvrages d'histoire naturelle. Il est à regretter que cette bibliothèque ait été dispersée à la mort du propriétaire. Le doyen Bridel, dans son *Conservateur suisse*, dit qu'on remarquait encore chez lui « un herbier composé des plantes les plus rares des Alpes, parfaitement desséchées et conservées; une collection de papillons et d'autres insectes du pays, ainsi que plusieurs échantillons très intéressants de minéralogie. » — L'herbier de Clément fut acheté par Ducrey, fondateur du collége de Mélan, pour la somme incroyable de 80 fr., et là, dans les fortunes diverses qui ont pesé sur l'établissement du nouveau propriétaire, cette précieuse collection a totalement disparu.

Si nous tournons nos regards du côté de la Savoie méridionale, nous rencontrons d'autres prosélytes qui sont dans leurs localités des praticiens consommés. — Les environs de Chambéry, la Maurienne et la Tarentaise ont été l'objet des explorations de *Perrier* et *Songeon* auxquels nous devons une revue critique parfaitement faite du genre *Gentiana* (1). Leur opuscule renferme de plus la description d'une plante nouvelle, sous le nom d'*Asperula Jordani* qui croît en abondance sur les rochers de Tigne en Tarentaise. — *Alfred Chabert*, de Chambéry, aujourd'hui chirurgien aide-major au 67ᵉ de ligne en Algérie, après des courses multipliées dans le bassin de sa ville natale et dans le département de l'Isère, a communiqué à la session extraordinaire de Grenoble en août 1860 une *Esquisse de la végétation de la Savoie* dans laquelle il s'est attaché à bien préciser la physionomie botanique du sol de notre pays.

En Maurienne, nous possédons deux botanistes intrépides qui connaissent mieux que personne la végétation du Mont-Cenis. Depuis longues années cette localité privilégiée est l'objet de leurs investigations sans cesse renouvelées. Le premier est le chanoine *d'Humbert*, professeur de physique au collége de Saint-Jean, et le second, le docteur *Bellot*, de Lanslebourg. L'herbier de ce dernier renferme des richesses incroyables sur la flore de la Haute-Maurienne.

La Tarentaise a son *curieux de la nature* dans un pharmacien de Moûtiers, *Thabuis*, qui a porté ses recherches principalement sur la vallée de Pralognan, vallée bien courue des Italiens au temps d'Allioni.

*Didier*, sous-préfet d'Albertville, se range parmi les explorateurs du Mont-Cenis et surtout de la vallée de Saint-Jean-d'Arve. C'est à lui qu'on est redevable de la découverte du *Tulipa Didieri* Jord.

Et pour achever cette revue à la fois rétrospective et contemporaine, je dois ajouter que notre Eminentissime Président (2) est depuis plus de 40 ans parmi nous le plus zélé et le plus constant propagateur des études botaniques. Le vénérable cardinal a compris de bonne heure que la science de Linné, qui avait inscrit en tête du *Systema naturæ* des versets de l'Ecriture sainte, que cette science, dis-je, vouée à scruter les merveilles de la création par la grande part qu'elle fait à la raison et par cette destination

(1) **Après la session du Mont-Cenis**, l'abbé Chevalier et l'abbé Ravain, professeur d'histoire naturelle à l'institution de Combrée, près d'Angers, ont visité la vallée du Reposoir, la vallée de Chamonix et porté leurs pas jusqu'à la Mer de glace Ce voyage, malgré un temps peu favorable, a été signalé par la récolte de quelques plantes remarquables.

Au 9 août 1863, dans la vallée du Grand-Bornand, du village de Chenaillon au col du Reposoir : ***Allium angulosum*** Jacq., ***Pedicularis tuberosa*** L , ***Gnaphalium Leontopodium*** Scop

Dans les pâturages et aux rochers de Colombières : ***Campanula thyrsoidea*** L., ***Anemone alpina*** L , ***A. Vernalis*** L . ***Hieracium aurantiacum*** L., ***Oxytropis campestris*** DC., ***O. montana*** DC , ***O. cyanea*** DC., ***Androsace helvetica*** Gaud.

Au mont Jalouvre et à la Roche-Blanche, au-dessus de Colombières : ***Hedysarum obscurum*** DC., ***Papaver alpinum*** L. Var. Albiflorum, ***Ranunculus alpestris*** L., ***Anemone baldensis*** L., ***Aconitum Anthora*** L., ***Sonchus alpinus*** L , ***Silene Acaulis*** L., ***Imperatoria Ostruthium*** L., ***Rumex digynus*** L., ***Agrostis alpina*** L.

A la descente du Vergy au Reposoir : ***Poa minor*** Gaud., ***Festuca pumila*** Vill., ***Gentiana purpurea*** L , ***Rhamnus pumila*** L., ***Heracium Jacquini*** Vill.

Au Reposoir, dans la journée du 10 août : ***Lappa major*** Gaertn., ***L tomentosa*** Lamk., ***Senecio viscosus*** L , ***Rosa pomifera*** Herrman., ***Impatiens Noli-tangere*** L.

De la montée du Reposoir au mont Méry : ***Senecio sarracenicus*** L., ***S. cordatus*** Koch., ***Tussilago nivea*** Vill , ***Mulgedium Plumeri*** DC., ***Scutellaria alpina*** L.

Au mont Méry, 11 août : ***Anemone vernalis*** L., ***A. baldensis*** L., ***Ranunculus alpestris*** L., ***R. pyrœneus*** L., ***R. parnassifolius*** L., ***Saussurea depressa*** Gr. et Godr. trouvée dans le temps à la même localité par Berger et Gaudin et rapportée par eux au ***S. alpina*** DC. ; or, cette dernière, qui croît en abondance sur les bords du lac du Mont-Cenis, est tout à fait distincte de la plante du Méry, ***Cerastium latifolium*** L., ***Gaya simplex*** Gaud., ***Meum mutellina*** Gaertn., ***Ranunculus montanus*** Willd., ***Aquilegia alpina*** L., ***Arnica scorpioides*** L., ***Leontodon taraxaci*** Lois., ***Cardamine resedifolia*** L., ***C. alpina*** Willd.. ***Festuca alpina*** Gaud , ***F. violacea*** Gaud., ***Luzula spadicea*** DC., ***Potentilla grandiflora*** L., ***Phaca astragalina*** DC., ***Veronica bellidioides*** L.

Au passage de la Cheminée : ***Gentiana Bavarica*** L . ***G. punctata*** L., ***G nivalis*** L , ***Draba tomentosa*** Walh , ***Androsace pubescens*** DC , ***A. helvetica*** Gaud., ***Saxifraga planifolia*** Lap., ***Braya pinnatifida*** Kock.

Le mont Méry, terminaison septentrionale de la belle chaîne des Aravis, est une montagne gazonnée, de nature argilo-schisteuse vers son sommet. Dominant d'une part à l'ouest la vallée du Reposoir, elle regarde par son versant oriental la vallée de l'Arve dans la direction de Sallanches. C'est une des stations botaniques les plus riches et les plus variées que nous possédions en Savoie. Je l'ai visitée avec infiniment de plaisir le 28 juillet de cette année et je me suis bien promis d'y revenir.

(1) *Indication de quelques plantes nouvelles, rares ou critiques, observées en Savoie.* — Chambéry, 1855, in-12 de 46 p.

(2) Aux côtés de *S. Em. le cardinal Billiet*, Président d'honneur, étaient assis comme président de la session le sénateur ***Moris*** (de Turin) ; comme vice-présidents : le docteur ***Hénon***, député au Corps législatif (de Lyon), l'abbé ***Jacquel*** (de Saint-Dié), ***Letourneux***, conseiller à la cour impériale d'Alger, ***Auguste Gras*** (de Turin) ; comme secrétaires : le docteur ***Bouvier*** (d'Annecy), ***l'abbé Ravain*** (d'Angers), ***Perrier*** (d'Albertville), ***Songeon*** (de Chambéry).

finale qu'elle possède à un haut degré de nourrir indéfiniment dans ses adeptes le sentiment religieux, ne pouvait être ennemie de la théologie et encore moins du *Livre sublime* si plein d'images empruntées au monde physique. Il a compris que l'Eglise ne pouvait rester en arrière d'aucune des nobles aspirations de l'esprit humain. La philosophie, l'histoire, la littérature, l'éloquence ont eu dans son sein de grandes illustrations. La botanique a recruté dans les ordres monastiques un contingent de hardis explorateurs qui furent en même temps des savants de premier ordre. Barrelier, Boccone, Plumier, Feuillée, Labat, Charlevoix sont des noms illustres et la preuve la plus palpable que la science pouvait s'allier aux devoirs de la vie contemplative comme à ceux des missions et qu'en dernier ressort l'étude de la nature conduisait aussi au vestibule de la prière. S. Em. a été des premières, dans l'épiscopat, à introduire l'histoire naturelle dans son grand-séminaire où elle est professée avec distinction, et dans ses travaux de tout genre, elle n'a pas craint de s'attaquer aux différentes branches de notre science avec un attrait qui ne s'est jamais démenti. C'est dans ces motifs, messieurs, qu'a été puisé le double choix que vous venez de faire, le choix du grand-séminaire de Chambéry pour l'ouverture de votre session extraordinaire de 1863 et le choix de votre président dans l'éminent prélat. Ce double témoignage d'estime et de reconnaissance de la part de la Société botanique de France ne sera pas perdu dans l'histoire de la botanique savoyarde. Ce sera là, à coup sûr, son plus beau titre d'honneur dans l'avenir. D^r Bouvier.

---

## LETTRES

### SUR L'ARCHITECTURE ET LES ARTS QUI EN DÉPENDENT AU XIX^e SIÈCLE

(Suite et fin. — Voir les n^os de juin, juillet, août et octobre.)

### V

« Les grands monuments font une partie essentielle « de la gloire de toute société humaine. » (Chateaubriand, *Itinéraire).* Jetons un regard sur le passé et parcourons-le d'un seul trait, depuis les pyramides, le Parthénon, les palais de Persépolis, le Colysée, Sainte-Sophie, Saint-Paul hors les murs, Saint-Pierre, la cathédrale d'Amiens, le château de Chambord et les Invalides, jusqu'au Louvre, terminé par les deux Napoléon ! Ne vous semble-t-il pas qu'à l'appel de ces noms j'évoque des civilisations effacées, des populations disparues et les princes du monde? Oui, ce me semble, et nous devons tressaillir de crainte quand une entreprise aussi lourde est appuyée sur nos épaules.

Dans la construction civile on ne répond qu'à un intérêt privé, à des convenances, à la fantaisie même ; dans l'œuvre d'utilité publique, la mission est plus élevée, la responsabilité plus étendue.

On doit alors obéir à la noblesse des formes et à la grandeur de la tournure ; il faut allier la sévérité et la symétrie aux convenances publiques ; l'architecte apporte une part à l'histoire de son temps.

Une population inquiète suit avec doute ou avec approbation tacite une œuvre qu'elle considère comme une émanation de sa puissance dans le présent et dans l'avenir, parce que tous y contribuent. La cité s'enorgueillit de son édifice en face des autres cités, et lorsque le temps a jeté son vernis sur ces hautes murailles le penseur peut dire : *J'aime ces pierres qui s'unissent à tant de faits illustres* (1).

Les moyens et les années employés, les tâtonnements et les mécomptes s'effacent avec les siècles ; l'œuvre reste dépouillée de ces considérations étroites et appelle, comme l'histoire, la louange ou le mépris.

« La peinture, la sculpture, imitant le plus souvent « la figure humaine ou quelque objet existant dans la « nature, réveillent dans notre âme des idées claires et « positives ; mais un beau monument d'architecture « n'a point pour ainsi dire de sens déterminé et l'on « est saisi, en le contemplant, par cette rêverie sans « but qui mène si loin la pensée (2). »

Il faut donc chercher les formes spéciales à la destination qui peuvent le mieux produire une impression sérieuse.

Un palais doit réveiller d'autres idées qu'une église ou un hôpital ; un hôtel-de-ville doit présenter une idée de communauté de même qu'une bourse ou un théâtre. Ces distinctions subtiles forment autant d'écueils où le plus habile peut sombrer, car c'est ici que l'opinion juge sans appel.

L'artiste a beau prétendre à la pureté du style et à la correction de l'ordonnance, la foule, ignorante de toutes ces idées, ne consulte que l'impression première et l'admiration instinctive. Ne cherchez pas à la saisir par l'entassement des colonnes et la profusion des ornements, mais plutôt par la pondération des formes et une exacte proportion ; elle ne pourra vous donner aucune raison sérieuse dans sa critique ou dans sa satisfaction.

La résidence d'un prince ou d'un grand dignitaire comportera en elle-même l'empreinte de la dignité et de la supériorité, par ses emblèmes et par une ordonnance incompatible avec un autre édifice. Pas de portique pour la foule, des entrées sagement ménagées, une orientation conforme aux abords et à la position des salles, un certain confortable dans tous les aménagements, un compromis entre l'habitation somptueuse du riche et la sévérité de la destination publique, voilà les principaux traits à accentuer.

Lorsque le poète Horace blâmait le luxe de son siècle, devenu célèbre, il ne pouvait s'empêcher de dire, comparant avec le passé : Un portique de mille pas, ouvert aux brises du Nord en été, eût déshonoré l'homme qui l'eût bâti pour lui seul ; les plus fiers se contentaient d'une maison modeste au toit de chaume, les cités seules se réservaient l'honneur de bâtir en belles pierres des palais à leur gloire, des temples en l'honneur de leurs dieux. (Ode xv.)

Un théâtre réclame des ouvertures nombreuses, des galeries pour l'attente et un certain air de fête dans la décoration où il faut bannir la lourdeur pour y convier tous les arts accessoires.

On cherche peut-être trop dans le monde de l'architecture à faire — un monument — une façade, en ce sens que tel frontispice de bourse pourrait être celui d'un palais de justice ou d'un théâtre. Il est beau de créer de l'architecture avec enthousiasme et de penser à la postérité ; mais auparavant, touchons juste pour que l'avenir puisse nous acclamer !

Un palais de justice veut de la sévérité et une so-

(1) M^me de Staël-Holstein.
(2) La même.

briété qui ne doivent pas dégénérer en tristesse. On a un certain entraînement à englober ces édifices dans un carré massif percé de rares et petites fenêtres et précédé d'un frontispice de colonnes avec grand perron carré. Est-ce bien rationnel ? Le moyen âge a-t-il compris ainsi la solution du programme ?

Il me semble que non. J'aime ces portiques où les avocats et les plaideurs peuvent concerter leurs conclusions et s'isoler des importuns, à condition que la pluie, le soleil ou le froid ne viendront pas les déranger. J'aime ces grands pas-perdus empreints d'une sévérité romaine qui prédisposent à la gravité de la justice, et je voudrais que toutes ces salles qui rayonnent autour fussent aperçues du dehors avec leurs grandes baies. Le temple de l'Eternel, l'enceinte parlementaire, le prétoire des assises ne doivent pas céder aux charpentes des casinos, des gares et des cirques !

Pour qu'un édifice ait sûrement le caractère de sa destination, il n'est qu'un moyen : montrer à l'extérieur les principales parties qui en constituent la destination.

Il était de mode, il y a trente ans, lorsqu'il s'agissait d'une halle, d'un marché, d'un entrepôt, d'un abattoir, voire même d'un hôpital ou d'un collége, de faire de lourdes ouvertures en demi cercle et de chercher toutes les dispositions qui semblaient arrêter l'air ou la lumière.

Les vieux projets des grands prix de l'Empire étaient le *criterium* de ces compositions. Le fameux *fort de la halle*, abandonné bien vite pour d'élégants pavillons de fonte et de vitrages était une tradition de ces principes erronés, passés en habitude. Il fallait prendre le contre-pied, car toutes les fois qu'une grande quantité de personnes est réunie, on ne saurait trop faire de lumière et de ventilation. Une halle est un vaste parapluie, en définitive; un entrepôt doit être en raison des objets qu'il enferme, très aéré ou fermé hermétiquement. Un hôpital sera agréable à ceux que la maladie y confine et non un épouvantail. Un collége est la première impression de l'homme; pourquoi ne la lui pas faire gaie et riante ?

Réservons à la prison les combinaisons tristes et redoutables; et encore faudrait-il savoir si le malheureux qui va l'habiter peut-être s'arrête un instant devant la physionomie de ce séjour d'expiation ?

Un architecte de talent n'a-t-il pas gravé la colombe de l'arche, symbole de l'heure de la liberté, comme pensée consolante sur la porte d'un édifice de cette destination, remarquable par son architecture autant que par sa distribution ? Le XIX[e] siècle se réflète partout.

La pensée donne la vie aux œuvres de pierres. Parcourez les immenses nécropoles modernes et voyez cette diversité de formes pour accentuer la douleur, le regret, l'espérance. Là aussi le doyen des architectes de ma ville natale, mon professeur, artiste par le cœur et le talent, homme d'une vertu antique, a laissé la trace d'un sentiment exquis dans vingt compositions émouvantes. Son secret est dans la juste application de la pensée à la forme qu'il a imitée de l'antiquité. On est compris de tous quand on exprime des impressions générales.

Certains édifices mixtes présentent des difficultés insurmontables et alors il faut puiser à pleines mains dans les traditions de cette belle architecture française méprisée longtemps et interprétée depuis quelques années par des artistes de premier ordre. L'on crée avec plus ou moins de succès un monument de destination précise, à l'aide des combinaisons d'une architecture soi-disant nouvelle. L'avenir saura qui a devancé son siècle; je vous ai déjà parlé de ces initiateurs. Mais j'ai assisté à l'enfantement d'un palais, d'un grand édifice mixte, et j'ai pu voir de bien près un de nos grands maîtres de la province aux prises avec l'architecture sérieuse. Il m'a initié comme un père, aux vicissitudes de l'enfantement, aux luttes de la construction et aux détails de l'ornementation, avec cette grandeur de caractère et ce désintéressement qui lui sont propres, quoique devenus rares dans le monde des arts.

Il n'est pas besoin de le nommer, ma reconnaissance le désigne facilement; il sera un des noms de la seconde ville de France parce qu'il a touché juste.

Il est temps de clore cette série de lettres sur un sujet où l'on a tant écrit et que je ne puis traiter avec les développements qu'il comporte. Si je vous ai prouvé que l'architecture doit obtenir un noble rang dans le monde, je croirai avoir apporté une petite pierre au grand édifice de l'art.

Je vous ai ramené à plusieurs reprises sur ma ville natale, parce qu'elle est une école sérieuse et que je suis fier de m'associer aux travaux de son académie d'architecture, travaux auxquels le président actuel, architecte éminent par sa position et son talent, a donné un essor spécial.

Cela m'a rappelé que, reçu aussi dans votre savante Société, quoique hôte passager de la Savoie, je ne devais pas rester muet dans son intéressant recueil. Vous avez eu la bonté de devenir mon confident; je vous en remercie. Les hommes de cœur, comme vous, savent comprendre l'amour de la cité et de la profession.

L. CHARVET.

---

## POÉSIE CHINOISE A L'ÉPOQUE DES THANG

### LI-TAI-PÉ ET THOU-FOU

(Suite et fin. — Voir les n[os] d'août, septembre et octobre.)

### IV

#### LA FEMME DU SOLDAT.

Il est des plantes dont la nature est de s'attacher à d'autres plantes ; il leur faut un appui pour se développer. Elever une fille pour la marier à un soldat, mieux vaudrait en naissant la jeter au bord d'un chemin. J'ai lié mes cheveux pour mes fiançailles; mais la natte du lit nuptial n'a pas eu le temps de s'échauffer. Au coucher du soleil, je devenais votre femme; aux premières lueurs du jour, c'était déjà l'heure de nous séparer. Bien que vous ne soyiez point parti pour des régions lointaines, la garde des frontières vous retient loin de moi. Nous nous sommes quittés avant d'avoir rempli les rites du mariage. Comment oserai-je, sans rougir, me présenter devant vos parents ? Au temps où j'étais chez mon père et chez ma mère, j'avais soin, nuit et jour, de me dérober à tous les regards; maintenant que j'ai quitté la demeure paternelle, c'est aux yeux de tous que je voudrais accomplir les devoirs de ma nouvelle condition. Vous êtes placé chaque jour entre la vie et la mort, une angoisse profonde serre ma poitrine et mes entrailles.

Je m'étais promis de vous suivre, je voulais m'attacher à vos pas, mais ma présence eût été pour vous un surcroît de peine et d'inquiétude. Gardez-vous de songer trop souvent à votre jeune épouse; efforcez-vous de n'avoir d'autre pensée que celle d'un soldat. Si votre femme était là-bas, au milieu de l'armée, je craindrais que votre courage ne fût amoindri. Pauvre fille, hélas! j'avais mis un long temps à me tisser un vêtement de fine toile; ce vêtement ne couvrira point mes épaules, je renonce à la parade, je renonce au fard. Quand je lève les yeux, quand je considère les oiseaux dans l'espace, grands et petits, je les vois tous voler deux à deux. Mais les mœurs des hommes ne sont point celles des oiseaux. Qui sait, ô mon époux, quand nos regards pourront se rencontrer?

Si touchantes que soient ces plaintes, l'arrivée du Recruteur dans un village est une poésie plus forte et beaucoup plus saisissante encore.

LE RECRUTEUR.

Au coucher du soleil, j'allais chercher un gîte dans le village de Che-Kao; un recruteur arrivait en même temps que moi, un recruteur de ceux qui, pendant la nuit, saisissent les hommes. Un vieillard l'aperçoit, franchit le mur et s'enfuit; une vieille femme sort de la même demeure et marche au-devant du recruteur. Le recruteur crie — avec quelle colère! — La femme se lamente — avec quelle amertume! Elle dit : Ecoutez-moi; j'avais trois fils; ils étaient tous trois au camp de l'empereur. L'un d'eux m'a fait parvenir une lettre; les deux autres ont péri dans le même combat. Celui qui vit encore ne soustraira pas longtemps à la mort sa rude existence. Les deux autres, hélas! leur sort est fixé pour toujours. Dans notre misérable maison, il ne reste qu'un seul homme, mon petit-fils, que sa mère allaite encore. Sa mère, elle ne s'est pas enfuie, parce qu'elle ne possède pas même les vêtements suffisants pour se montrer au dehors. Je suis bien vieille, mes forces sont bien amoindries; pourtant, je suis prête à vous suivre et à vous accompagner au camp. On pourra m'employer au service de l'armée; je saurai cuire le riz et préparer le repas du matin.

La nuit s'écoulait; les paroles et les cris cessèrent; mais ensuite j'entendis des pleurs et des gémissements étouffés. Au point du jour, quand je poursuivis ma route, je ne laissais plus derrière moi que le vieillard désolé.

Tout ce petit drame est d'une poésie bien haute, car c'est la poésie de la douleur. C'est un bien grand poète que celui qui raconte ainsi un épisode déchirant. Thou-Fou a la puissance du pathétique et sa poésie émeut d'autant plus qu'elle s'abstient de tous les ornements qui affaiblissent et dénaturent la pensée. La réalité du sentiment est assez forte sans qu'on l'idéalise et qu'on la charge de couleurs fausses. L'élégie, c'est la simplicité; et une tirade ne vaut pas souvent ces hélas qui dans les tragédies grecques formaient un vers entier. Thou-Fou n'est jamais plus simple que lorsqu'il chante ses propres malheurs; et il devait sentir combien cette simplicité les exprimait profondément. Ce ne fut pas en effet seulement sur les maux de sa patrie qu'il eut à gémir; j'ai déjà parlé de l'exil qui punit sa franchise. C'est de cet exil qu'il a daté ses *Tristes* à lui, et elles ont été plus nobles que celles du poète latin. La poésie de l'exil est immense; c'est, pour le poète, la grande souffrance où se confondent toutes les souffrances. C'est le regret de la patrie absente et des personnes aimées; c'est la solitude lointaine, c'est le découragement qui vous saisit loin de ceux qui vous consolaient autrefois, c'est la perte des espérances qu'on voulait réaliser; aussi les cœurs exaltés respirent-ils volontiers dans l'exil toutes les fureurs de la vengeance, toutes les âcretés de la satire. Mais le poète chinois n'a que des larmes; il rejette la colère qui se venge comme il rejette ces bassesses de sentiments qui vous engagent à demander pardon. Il n'écrit pas à l'empereur que Jupiter ne tonne pas toujours; il ne regrette pas d'avoir aperçu quelque chose :

Cur aliquid vidi, cur conscia lumina feci?
OVIDE.

Il n'accabla pas non plus de traits satiriques ce faible empereur qui l'a exilé. On est élevé d'ailleurs en Chine à respecter son roi, même quand il vous exile. Mais il a des plaintes attendrissantes sur l'existence qu'il passe dans une contrée rude, chez des peuples mal civilisés. Il y a même une certaine franchise dans ses vers; il ose avouer qu'il regrette la cour, et les plaisirs dont il y a joui, et quand des hirondelles s'assemblent, prêtes à se diriger vers les lieux qu'il a abandonnés, il s'écrie mélancoliquement : *Qu'elles sont heureuses! elles vont partir!*

V

Pour passer maintenant des poètes chinois à la poésie chinoise, je dirai, en finissant, qu'elle a une originalité prononcée au milieu des diverses poésies de l'Orient. Elle ne se couvre pas, à l'exemple de la poésie arabe, d'un riche vêtement d'images recherchées et de comparaisons pompeuses; c'est à la poésie de l'Inde plus qu'à toute autre qu'elle ressemble. Toujours sobre, l'inspiration y est contenue dans un moule étroit; elle se resserre dans une brièveté qui dégénère par moment en une concision très prisée des Chinois; mais pleine de difficultés redoutables pour le traducteur; elle affectionne beaucoup les idées philosophiques; elle se dérobe enfin souvent sous un vague cher à ces rêveuses imaginations d'élite qui ne sont pas fourvoyées sur les sommets de la poésie, à côté des nuages. Elle diffère moins qu'on ne le supposerait de notre grande poésie moderne. Brizeux s'en rapproche excessivement dans une partie de ses œuvres qui a été la mieux comprise du public, dans la *Fleur d'Or*. Ces ressemblances fortuites entre des littératures qui s'ignorent est un argument de plus en faveur de l'unité et de l'universalité de l'art. Plus on va, plus on s'aperçoit que l'art est le même partout, sauf quelques différences sans importance, et qu'il est absurde de repousser, dans l'intérêt d'un absurde patriotisme littéraire, les écoles nées à l'étranger. C'est là une raison qui doit nous conseiller de ne pas négliger l'étude des chefs-d'œuvre qu'ont produits les peuples les plus éloignés de nos contrées. Puisque nous étudions les grands poètes de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Italie, pourquoi ne pas étudier aussi ceux de l'Arabie, de la Perse, de l'Inde ou de la Chine? Il n'appartient qu'aux esprits faibles de garder ces préjugés qui absorbent aujourd'hui tant d'intelligences; et il y a aussi des préjugés littéraires. Espérons qu'une connaissance approfondie des littératures inconnues saura les détruire. Nous sommes sur ce point, en ce qui concerne la littérature chinoise, vigoureusement conduits par les travaux de nos orientalistes. Le XVIII^e siècle a déjà ouvert la grande voie

inexplorée; les mémoires et les traductions des missionnaires ont percé les barrières où se cachaient, comme derrière une autre grande muraille, les philosophes, les historiens, et les poëtes chinois. L'enthousiasme de Voltaire pour Confucius, ses imitations de l'*Orphelin de Tchao* dans l'*Orphelin de la Chine* et de l'*Histoire de Tchouan tseu* dans *Zadig* ont donné aux recherches sur la Chine l'autorité d'un grand génie. Aujourd'hui toutefois, malgré tout ce que nous devons à MM. de Rémusat, Pauthier, Stanislas Julien, Hervey de Saint-Denis, etc., nos connaissances orientales sont, si on les considère relativement, infiniment bornées. A une heure où nos relations avec la Chine vont s'agrandissant, il est à désirer qu'elles se développent. Elles seront utiles à notre poésie qui aime à s'abreuver à toutes les sources; elles le seront encore davantage à la poésie chinoise qui est restée immobile, à qui une révolution, un *romantisme* feraient grand bien. Rien ne vaut les échanges; il y en a en littérature comme il en est dans le commerce, et nul échange n'égale les échanges d'idées. C'est à eux à semer l'avenir dans les champs épuisés du présent, et nous le ferons fructifier en jetant à travers l'Océan les semences fécondes de la pensée. ANTONI VALABRÈGUES.

---

## SOIRÉE DE PÊCHE

J'ai tendu l'hameçon ; mais, novice pêcheur,
Couché dans la grande herbe où rit la nonchalance,
J'écoute vaguement la chanson du faucheur
Et les bruits dont le soir anime son silence.

A cette heure sereine où descend la fraîcheur,
Le corps que doucement berce la somnolence
S'allanguit; mais l'esprit avide et rabâcheur
Saisit l'occasion, ouvre l'aile et s'élance.

Au hasard, enfourchant les chimères, il va
Vers des cieux où jamais son vol ne s'éleva
Et dans les champs du rêve arpente mainte lieue...

Cependant je demeure au bord des calmes eaux,
Les yeux demi-fermés, regardant les oiseaux
Comme dans l'éther bleu passer dans l'onde bleue.

ACHILLE MILLIEN.

---

## BULLETIN

### SOCIÉTÉ FLORIMONTANE

*Séance du 17 novembre 1864*

PRÉSIDENCE DE M. C. DUNANT

M. le Président donne lecture d'une lettre de S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique, qui engage la Société à ouvrir des cours publics.

M. *Revon* présente des débris de poteries lacustres ainsi qu'un bracelet en bronze, trouvés par lui sur l'emplacement connu sous le nom de *Châtillon*, dans le lac d'Annecy. Cette découverte est d'autant plus intéressante que le bracelet dont il s'agit est la première pièce en bronze retirée du lac d'Annecy.

*M. Ducis* fait une communication sur un cippe romain trouvé en 1855 dans une maison du faubourg de Bœuf, à Annecy, et qui a déjà fait l'objet d'un article de M. E. Serand, inséré dans le vol. I, p. 3, des *Bulletins* de la Société.

La réunion décide que la note de M. Ducis sera publiée par la *Revue savoisienne*.

Les dons et échanges suivants sont déposés sur le bureau :

1° *Note sur la succession des mollusques gastéropodes pendant l'époque crétacée dans la région des Alpes suisses et du Jura*, par F.-J. Pictet; Genève septembre 1864 ; don de l'auteur ; — 2° *Lettres inédites de J.-J. Rousseau*, par M. G. Vallier; Grenoble, 1863 ; don de l'auteur ; — 3° *Le Mont-Joly et ses aspects*, par M. Mollard ; don de M. Aly, maire de St-Gervais ; — 4° *Gridi di guerra*, par M. le chanoine Croset-Mouchet, de Pignerol ; don de l'auteur ; — 5° *Archéologie de contrebande. . A* PROPOS DE MANDRIN, par M. G. Vallier de Grenoble ; don de l'auteur ; — 6° *Considerazioni teoriche sugli apparecchi di riscaldamento*, par M. Boltshauser, directeur de l'Institut technique de Tortone ; don de l'auteur ; — 7° *Notice biographique sur Jacques Balmat*, dit Mont-Blanc, par Michel . arrier ; don de l'auteur; — 8° *Conférences philosophiques*, par M. l'abbé Favre; n° II ; don de l'auteur ; — 9° *Les stations médicales des Pyrénées et des Alpes comparées entre elles*, par le docteur H.-C. Lombard, de Genève ; don de l'auteur ; — 10° *Note sur la villa Quadruvium*, par Jules Vuy ; Genève 1864 ; don de l'auteur ; — 11° *Revue des Sociétés savantes* ; — 12° *Revue archéologique* ; — 13° *Revue du Lyonnais* ; — 14° *Annales de la Société impériale d'agriculture de la Loire*, tome VIII, 1864 ; — 15° *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne* ; XVIII° vol., 1er trimestre 1864 ; — 16° *Atti della Società italiana di scienze naturali*, vol VI, fasc. III; Milan 1864; — 17° *Bullettino archeologico Sardo*, juillet et août 1864 ; — 18° *Journal de la Société centrale d'agriculture de la Savoie* ; — 19° *Journal des connaissances médicales*, de M. Caffe, Paris ; — 20° L'*Union magnétique* ; Paris ; — 21° *Gazette littéraire, artistique et scientifique*; Paris ; — 22° *Le monde des arts*, revue ; 1er n° ; Paris ; — 23° *Bulletin de l'Institut national genevois* ; — 24° *La Tribune lyrique* ; — 25° *Le Courrier de Savoie* ; — 26° *Le Mont-Blanc* ; — 27° *Le Léman* ; — 28° L'*Abeille du Bugey* ; — 29° *Le Courrier de l'Ain* ; — 30° L'*Abeille de Chamonix* ; — 31° *Arrêté d'Albitte du 30 germinal an II*, contre les avocats et les procureurs; don de M. A. Despine; — 32° *Liste des 600 contribuables les plus imposés du département du Mont Blanc* ; 27 août 1813 ; don du même ; — 33° *Diplôme de bourgeois d'Annecy*, délivré en 1615 à François des Bois, seigneur de la Maison ; don de M. François Terrier.

*Pour extrait :*

JULES PHILIPPE,
*Secrétaire.*

---

Il sera publié, par les soins du ministère de l'instruction publique, un recueil (format in-8°) intitulé : *Archives de la Commission scientifique du Mexique*. Ce recueil paraîtra par livraisons. Il sera imprimé à l'imprimerie impériale et tiré à mille exemplaires.

---

Le 18 octobre a eu lieu à Kœnigsberg l'inauguration d'un monument à la mémoire du célèbre philosophe Kant.

---

Claude Lorrain, le célèbre paysagiste, a résidé, comme on sait, pendant plusieurs années dans un petit château à Harlaching, en Bavière. La *Gazette d'Augsbourg* croit savoir que le roi Louis Ier de Bavière se propose de faire élever un monument en cet endroit, à la mémoire du grand peintre.

---

Le dernier ouvrage de M. J. Replat, *Bois et vallons*, dont nous avons terminé la publication en octobre, vient d'être réuni en un fort beau volume qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques savoyardes. Il ne nous appartient pas de louer ici cet ouvrage que nos lecteurs ont pu apprécier. Nous nous bornons à annoncer qu'il est en vente à la librairie Jules Philippe (ancienne librairie Didier-Monnet), à Annecy. — L. T.

---

*Le Directeur gérant*, J. PHILIPPE.

ANNECY. — TYP. THÉSIO.

5me Année — N° 12. *Omnes omnium caritates patria una complexa est.* 15 décembre 1864.

ON S'ABONNE

EN FRANCE

Par un *bon postal* à l'ordre du Directeur ;

A L'ÉTRANGER

Par un effet sur une maison d'Annecy.

La *Revue* rendra compte des ouvrages dont deux exemplaires lui auront été adressés.

# REVUE SAVOISIENNE

JOURNAL PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ FLORIMONTANE D'ANNECY

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Histoire — Sciences — Arts — Industrie — Littérature

La Société laisse à chaque auteur la responsabilité entière des opinions qu'il émet.

ABONNEMENT

France. . . . 6 fr.
Italie et Suisse . 7 »

PAYABLE D'AVANCE

On ne reçoit que des abonnements annuels.

Les communications de tous genres adressées à la *Revue savoisienne* doivent être affranchies.



## RECHERCHES SUR LES POÉSIES EN DIALECTE SAVOYARD

« La poésie populaire, a dit M. Gautier de Nantes dans son intéressant rapport sur l'œuvre malheureusement inachevée de M. Armand Guéraud, « la poésie « populaire est fille de l'histoire : fille inconstante, « tantôt légère et enjouée, tantôt mordante et satirique, puis rêveuse et moraliste. Soit qu'elle emprunte aux événements leur caractère distinctif, soit « qu'elle leur prête sa propre forme, elle se fait toujours reconnaître par l'abandon de ses poses et par « une négligence qui exclut la perfection poétique, « mais qui lui imprime un caractère de grace et « de naïveté sans lesquelles elle ne serait plus elle-« même. »

Cette grace et cette naïveté sont des charmes puissants auprès de l'homme d'un âge mûr. Il croit retrouver un bien qu'il avait perdu. Ses jeunes années se présentent à lui avec tout leur prestige. Les longues veillées au foyer paysan, hanté par le servan et l'esprit follet; les joyeuses chansons de la fanneuse; la ronde folle; les vanteries triomphantes du soldat ; les traditions, les pieuses croyances revêtant un caractère plus solennel encore lorsqu'elles sont redites par une matrone dont les ans ont brisé la voix ; tous les souvenirs, en un mot, se déroulent à l'envi dans les chants populaires, et l'on comprend l'intérêt qu'ils ne cessent d'offrir.

Aussi, lorsque, me proposant une étude sur le patois, son origine, ses types probables et leur transformation, j'ai rencontré, le long de ma route, des poèmes écrits ou parlés en dialecte savoyard, ai-je éprouvé un vrai bonheur à les recueillir. C'était là une étude nouvelle dans nos contrées : moins étendue assurément que celle qui fut l'objet de mes premières recherches, elle pouvait par cela même être rendue plus complète et convenait mieux à mes forces.

Le mouvement qui, dans l'ancienne France, en 1824 et en 1852, exhuma les chants populaires et réunit les principaux dialectes, ne s'était pas prononcé en Savoie. Une mine riche s'offrait à moi, inexplorée ; à peine découverte, elle ne montrait encore que des filons extrêmement pauvres : quelques chants égarés; des lambeaux à peine animés d'un souffle de poésie, voilà tout ce que je possédais. Les documents écrits me faisaient défaut, soit parce que s'ils avaient jamais existé, ils s'étaient perdus au milieu d'une littérature plus féconde : soit parce que notre idiome rude, indépendant de règles certaines, avait découragé les essais dont l'action se trouvait d'ailleurs restreinte dans d'étroites limites : enfin la difficulté d'orthographier cette langue qui n'a pas d'existence reconnue, qui se modifie de commune à commune et qui, pour figurer aux yeux sa vraie accentuation, aurait besoin d'un alphabet nouveau : toutes ces causes réunies, je le crois, rendaient excessivement rares les jalons indispensables à une étude raisonnée.

Ce n'est pas que la verve satirique ou la soif d'un idéal mélancolique ait manqué à notre peuple pour produire des chants dignes d'être comparés à ceux des autres nations qui, depuis des siècles, écrivent dans une langue maternelle qu'elles ont su conserver. Mais sans doute il est arrivé, surtout dans nos montagnes, que la littérature n'est pas descendue au niveau de la grande foule. Les poètes formés par l'école n'auraient pas compris les inspirations rustiques, de même que les paysans n'auraient point admiré les œuvres symétriques, presque exclusivement livrées à la presse. De là une grande ligne démarcative entre la poésie académique et celle populaire. La première, survivant à l'inspiration qui la créa, prit rang dans nos bibliothèques et revêtit une forme ineffaçable. La seconde, au contraire, gardée par la mémoire du peuple, et toute de tradition, n'obtint le plus souvent qu'une existence éphémère : passant d'un âge à un autre, d'un canton à un canton même voisin, les quelques chants qui survécurent se transformèrent au gré du chanteur, furent rapidement mutilés, décolorés, puis disparurent à leur tour. Voilà pourquoi les poésies en dialecte national ne peuvent être retrouvées qu'en nombre fort restreint. Toutefois le découragement ne m'atteignit pas et un demi succès fut enfin obtenu.

Il n'est pas loin de nous ce temps où, dans les beaux jours de fête, nos grands-mères, parées de soie et de

dentelles, ne dédaignaient point de s'asseoir devant le seuil de leur maison et y devisaient en patois. Aujourd'hui, nos plus simples mercières reculent presque devant cette simplicité antique. Tous, nous avons vu le bon aïeul faire des emprunts au dialecte local lorsqu'il se laissait aller à une de ces gaudrioles propres à effaroucher la langue française? Ces temps ne sont pas loin, je le répète ; nous comprenions encore le langage de nos grands parents : mais aujourd'hui ce serait une langue morte pour nos enfants. Le patois s'en va! Cette rapide décadence est un puissant motif pour que nous, hommes de transition, nous recueillions par écrit les épaves échappées au naufrage. Il y aurait ingratitude à nous « que la langue maternelle, cette langue qui a « bercé notre enfance, fût obscurément perdue dans la « langue nationale, comme ces ruisseaux sans nom « qui portent leurs eaux inconnues au fleuve qui les « engloutit. Nous ne voulons pas dire que cette langue « sera parlée par notre postérité aussi longtemps « qu'elle le fut par nos pères. Je ne l'espère pas : je ne « le souhaite même pas. J'aime ces tours naïfs et ces « expressions pittoresques, vives images de mœurs « qui ne sont plus ; mais je les aime comme les ruines « qui dominèrent notre pays et qui décorent encore « nos paysages : elles subsistent et pourtant n'arrê« tent pas l'œuvre de la civilisation (1). »

Avec Jasmin, le poète agenais, je dirai à mon tour :

« Perqué ço qu'és bièl
« As sabens semblo de relicos,
« De bièls mots balon mai que de pèyros anticos ;
« O ma lengo, tout me zou dit
« Plantarèy une estélo à ton froun encrumit ! »
*(Las papillótos)*

Ces considérations ont déterminé ma publication : très pauvre, très incomplète, je le reconnais, mais ingrate et inspirée par un sentiment patriotique, elle obtiendra quelque indulgence. Et, peut-être, cet appel jeté au pays engagera-t-il nos compatriotes à venir augmenter ce recueil par de bienveillantes communications.

Mon travail est essentiellement une collection. Aussi malgré la bigarrure qui peut en résulter, ai-je respecté, autant que possible, l'orthographe observée dans les documents recueillis. Je ne crée pas ; je veux conserver, et, à ce point de vue, il m'a semblé opportun de respecter la forme adoptée par chaque auteur. Elle trouva, je le crois, sa raison d'être dans le désir de reproduire l'accentuation locale ; elle peut ainsi constituer un certificat d'origine que l'on doit se garder d'altérer.

Quelques règles générales sur la prononciation faciliteraient singulièrement la lecture du patois ; mais les limites de cet opuscule ne permettent pas de les établir : le tenter serait même dangereux, car l'intonation brève dans certains cantons est rendue longue dans certains autres. La langue romane, dont les principes sont cependant nettement posés et qui forme une langue reconnue, riche d'œuvres nombreuses, offre, comme notre dialecte, des nuances d'intonation extrêmement délicates. Afin de les conserver dans toute leur pureté, les auteurs de *Las joyas del gay saber* ont dû formuler un corps de règles dont le nombre rebuterait nos lecteurs. Je m'abstiendrai donc d'établir des principes. Toutefois, signalons que le patois, dont les principales origines sont latines, offre, ainsi que le latin, trois accents réglant le son de chaque syllabe bien qu'aucun signe ne précise à l'œil leur existence : ce sont l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe. Le premier doit être sur la première syllabe ; il élève la voix ; le second n'a pas plus d'un temps bref ; il gouverne la plupart des autres syllabes et il baisse naturellement la voix. Enfin, l'accent circonflexe fait prononcer avec force, il est toujours placé entre deux ou plusieurs accents graves ; habituellement il est marqué d'un signe extérieur. L'accent aigu et surtout celui circonflexe prennent et retiennent plus de temps que le grave ; par cela même la syllabe est rendue plus sonore : on peut les appeler principaux. Dans les mots de deux syllabes, ils frappent ordinairement la première. Les autres mots les reçoivent à la pénultième et quelquefois à l'antépénultième. Les voyelles sont toutes sonnantes ou au moins semi-sonnantes ; l'*e* muet final des mots, d'un si fréquent usage en français, n'est point admis par le patois, son intonation fléchit vers celle de l'*é* fermé. Il est extrêmement rare que les consonnes finales se fassent sentir, sauf pour former des liaisons. Enfin, certaines prononciations n'ont point d'analogues en français ; c'est, d'une part, celle de *ch* et de l'*j* pour laquelle nous devons faire emprunt au *th* des Anglais, et encore le *ch* différera-t-il de l'*j* en ce qu'il reste plus dur et plus plein ; c'est, d'autre part, une aspiration gutturale, propre à quelques vallées du Faucigny, supprimant la prononciation de certaines consonnes placées entre des voyelles dans le corps des mots, et donnant à notre dialecte une physionomie presque allemande.

Ces quelques rudiments sur l'accentuation du patois suffiront-ils à prévenir une véritable confusion des langues? J'en doute fort et je crains que l'on ne puisse dire avec les maîtres *Del gay saber* : « L'autra cauza es, « quar accens es cauza huey fort ignorada, per que « maut clerc can lieio no volon accentuar, segon que « deurian, per que no sian repres ; ans fan ayta longa « una sillaba coma lautra, et aquel legirs, es destruirs ; « quar osto a cascuna dictio l'accen principal, per lo « qual es regida, conoguda e jutiada. »

*(Sera continué.)* ALPH. DESPINE.

(1) S.-A. Dumon, 1837.

---

## AIX-LES-BAINS

Depuis quelques années surtout, la mode est aux villes d'eaux : la faveur dont elles jouissent auprès du public et de la Faculté va chaque jour grandissant. On peut prévoir, sans trop craindre de se tromper, que dans un espace de temps relativement court, le nombre déjà si élevé des clients des villes minérales ou thermales aura doublé.

Il y a trente ans, les malades riches pouvaient seuls supporter les frais considérables occasionnés par des voyages souvent fort longs, toujours dispendieux ; aujourd'hui, grâce à la rapidité des communications, grâce surtout à la diminution réelle, bien que contestée, des difficultés de la vie matérielle, le séjour dans les stations thermales est accessible aux plus modestes fortunes.

Depuis trente ans, le nombre des baigneurs venus à Aix a triplé Plombières, Amélie-les-Bains, Saint-Gervais, Evian, Vals, Vichy, Bagnères — pour ne pas es nommer toutes, — ont vu s'accroître leurs clients dans des proportions diverses; mais il y a eu progrès partout.

Aussi, malgré les agrandissements successifs exécutés sur tous les points où ils étaient devenus nécessaires, malgré les embellissements effectués, malgré le luxe et le confort augmentés dans toutes ces stations, il est arrivé que le progrès accompli n'a pas été au niveau des besoins et nous voyons à cette heure toutes les villes d'eaux prêtes à s'imposer de nouveaux sacrifices afin de satisfaire aux légitimes exigences d'un public de plus en plus difficile et nombreux.

Aix a dû suivre l'exemple de ses rivales.

Elle l'a suivi avec succès.

Sa prospérité croissante ne fait doute pour personne. Nous aurons tout-à-l'heure à nous demander si elle ne pourrait pas prendre de plus grandes et de plus rapides proportions et quels seraient les moyens à employer pour atteindre ce but, mais tout d'abord, nous constatons un fait pur et simple : le succès.

Notre intention n'est point d'écrire une monographie d'Aix : ce travail a été fait et très bien fait (1). Il dépasserait d'ailleurs les bornes d'un simple article de Revue.

Nous avons voulu simplement émettre notre opinion désintéressée sur la position exceptionnelle que prépare à Aix un avenir prochain.

Le chemin de fer, le *Victor-Emmanuel,* qui pendant huit ans a été pour la Savoie une cause de bien-être et de richesse, a contribué beaucoup aussi à la prospérité d'Aix-les-Bains. C'est une justice à lui rendre, et nous profitons de l'occasion qui se présente pour le remercier au nom de tous; de tout côté maintenant lui viennent de puissants auxiliaires; le chemin de fer de Grenoble met Aix en communication directe avec le midi de la France et l'Espagne, tandis que le Lyon-Méditerranée la relie déjà avec tout le nord; la voie ferrée d'Annecy va bientôt ouvrir un nouveau débouché sur Genève et la Suisse; lorsque le tunnel du Mont-Cenis sera percé — au dire des hommes de l'art, il le sera avant dix ans — Aix se trouvera placée aux portes de l'Italie, le trait d'union indispensable entre cette dernière nation, la Suisse et l'Italie et par conséquent l'Europe. Sa position géographique devient dès lors sans égale : elle est le gage assuré de l'avenir.

Surtout pour une ville de bains.

Nous avons dit tout-à-l'heure que la prospérité d'Aix allait croissant d'année en année; il nous sera facile d'en offrir la preuve : nous avons sous la main un terme de comparaison décisif.

Les recettes de l'établissement thermal, en 1848, s'élevaient à . . . . . . . . 21,514 fr.
En 1854, à . . . . . . . . . 52,869 »
En 1863, à . . . . . . . . . 116,598 »
En 1864, elles dépassent le chiffre de 125,000 »

Ces chiffres sont significatifs; ils nous dispensent de tout commentaire.

(1) Voir les intéressantes publications de MM. Despine, Guilland, Vidal, Bertier, Davat, Blanc, Gaillard. Dardel, Berthet, Forestier.

En quinze années les revenus de l'Etablissement ont sextuplé.

Pour nous servir d'une comparaison un peu usée mais juste ici, nous dirons que les recettes de l'Etablissement thermal sont le thermomètre de la prospérité d'Aix-les-Bains.

Cette prospérité s'est maintenue malgré la suppression des jeux, suppression qui eût réellement frappé d'un coup mortel Aix-les-Bains, si cette ville n'avait eu, dans sa position, dans son climat, surtout dans ses admirables sources thermales un principe de vie et de succès, indépendant de causes étrangères, et capable de défier à toujours la mauvaise fortune.

Ajoutons encore, pour être juste, que la ville ne s'était point abandonnée.

La construction par souscription publique d'un *Casino,* maintenant encore l'un des plus beaux de l'Europe, la restauration complète de l'*Etablissement thermal,* aujourd'hui sans rival dans son genre, l'édification de récents et somptueux hôtels, les nombreux travaux d'assainissement exécutés, tant dans l'intérieur de la ville qu'au dehors, des rues nouvelles percées, de larges promenades ouvertes, l'importante création de l'*Etablissement de Marlioz* — tel est le bilan des améliorations réalisées à Aix, en quinze ans. On voit, par ce simple exposé, qu'il n'y a pas eu beaucoup de temps perdu.

Il manquait un couronnement à l'œuvre accomplie : la création d'un jardin public, et c'est, à l'heure qu'il est, chose résolue. Les fonds d'acquisition ont été votés par la ville, le département lui est venu en aide, on espère aussi une subvention gouvernementale. De toutes les mesures à prendre en vue de l'avenir d'Aix, c'était assurément une des plus urgentes et des plus importantes. Elle comble une lacune regrettable de tout point, et de tous les projets conçus dans l'intérêt de la cité, nul n'aura plus contribué à son embellissement et à sa transformation.

Nous n'avons ici à discuter ni le choix de l'emplacement, ni le prix d'acquisition, c'est affaire aux intéressés. La question qui pour nous domine les autres, c'est qu'un jardin public doit être fait et qu'il se fera.

Les étrangers, riches et pauvres, malades ou simples touristes, accueilleront avec la satisfaction la plus vive la réalisation d'un plan pareil. Pour les uns, pendant les violentes ardeurs de l'été, ce sera de l'ombre et de la fraîcheur; pour les autres, un charmant lieu de repos, dans la ville même; pour tous, un rendez-vous commun et préféré de distraction ou de plaisir.

— A ce propos, une courte digression archéologique nous sera permise, et la *Revue savoisienne,* nous en sommes convaincu, nous la pardonnera volontiers.—

La création d'un jardin public dans la propriété de M. le marquis d'Aix entraîne avec elle l'ouverture de plusieurs voies nouvelles; mais elle rend surtout possible, dans un moment donné, le dégagement de ce beau monument romain si malheureusement enterré, masqué, écrasé par des constructions modernes.

Nîmes est fière et avec raison de sa *Maison carrée,* Vienne a consacré près d'un million à la restauration de son *temple d'Auguste et de Livie;* un jour viendra pour Aix où elle aussi relèvera de ses ruines son *temple de Diane* et où cette inscription gravée sur le front du vieux monument mutilé :

DES MAÎTRES DE LA TERRE
MONUMENT RESPECTÉ

n'aura plus l'air d'une sanglante épigramme écrite sur ces nobles murs par quelque archéologue indigné.

Si j'insiste, c'est parce que de toutes les pages historiques dont Aix puisse s'enorgueillir, je n'en connais pas de plus belle, de plus vénérable, de plus parlante que le *temple de Diane*, glorieux et magnifique souvenir légué à Aix-les-Bains par le peuple-roi.

Revenons à notre sujet.

Aix-les-Bains est aujourd'hui définitivement classée parmi les plus importantes stations balnéaires-thermales de France et d'Europe.

Elle a rencontré cette rare bonne fortune d'avoir pour elle autant d'amis, autant d'admirateurs que de clients. Et quels clients! Lamartine, Dumas, Achard, Georges Sand, des princes, des ministres, des maréchaux de France, mieux encore, un nombre infini de jolies femmes! Un médecin étranger, M. Berthet, a pu comparer, sans prêter au ridicule, Aix et ses environs au paradis terrestre. Les moins enthousiastes n'ont pu s'empêcher de payer un tribut d'hommage à cette contrée qui s'ignore trop, soit par orgueil, soit par indifférence. M. Audiffred, par exemple, un littérateur à tempérament froid, a écrit ces lignes :

« Aix est un des plus brillants joyaux de la province « de Savoie. De toutes les villes de bains, il en est peu « de plus richement dotées, car, à l'efficacité de ses « eaux merveilleuses, viennent se joindre les attraits « d'un beau ciel avec toutes les séductions dont la na- « ture s'est montrée si prodigue dans les régions al- « pestres. Bâtie sur le penchant d'une riante colline « dont les dernières ondulations vont expirer au pied « du vert coteau de Tresserve, protégée à l'est par la « chaîne des Beauges, à l'ouest par celle de l'Epine et « du Mont-du-Chat, entourée de curiosités de tous « genres, *Aix non seulement rivalise sous le rapport* « *topographique avec la plupart des villes thermales de* « *l'Europe, mais encore les éclipse complètement.* »

On remplirait un volume, rien qu'avec des citations de ce genre empruntées aux écrivains les plus autorisés, les plus désintéressés; et, chose étrange, pas un homme de sens qui a vécu à Aix, une seule saison, ne voudrait donner à tous ces éloges, si exagérés qu'ils paraissent d'abord, un simple démenti.

Il faut avoir les reins solides pour supporter sans faiblir tant d'écrasantes louanges.

Abrégeons.

Toutes les villes thermales progressent; quelles que soient les causes de cette progression, nous n'avons pas ici à nous en inquiéter, et, du reste, elles sautent aux yeux des plus mal avisés. Lorsque la ville d'Aix voudra se servir des mêmes moyens que ses émules, elle atteindra aussi sûrement et plus rapidement les mêmes résultats.

Ces moyens se résument en un seul, à notre avis du moins.

*La publicité.*

On a beaucoup agité la question d'ouverture d'une saison d'hiver à Aix. Plusieurs docteurs résidents, entre autres, MM. Davat, Despine, Vidal, s'en sont préoccupés et ont émis dans leurs ouvrages une opinion favorable à cette idée.

M. le Dr Forestier, sur le même objet, s'exprime en ces termes :

« Le climat d'Aix est des plus salubres : l'air y est « pur et dans des conditions hygrométriques qui le « rendent favorable aux poitrines délicates et aux « constitutions nerveuses et irritables. La flore des « environs d'Aix est celle des contrées beaucoup plus « méridionales : le laurier, le grenadier, le figuier, le « jujubier s'y trouvent en pleine terre. Le point le plus « chaud de la Savoie est sans contredit Aix-les-Bains. « Les deux saisons intermédiaires, le printemps et « l'automne, y sont en général très beaux; aussi les « malades peuvent-ils, sans crainte, y arriver dès le « milieu d'avril et y séjourner souvent jusqu'à la fin « d'octobre. Quelque jour, sans doute, on songera « aussi à créer à Aix une saison d'hiver, ce que le vo- « lume considérable (6,300,000 litres par 24 heures) des « sources rendrait du reste plus facile que nulle part « ailleurs, en permettant d'utiliser la chaleur thermale « pour réchauffer l'édifice consacré aux malades. »

L'idée d'ouvrir une saison d'hiver à Aix est une idée heureuse, elle recevra son application tôt ou tard; nous la voyons même en bon chemin; mais comme c'est une idée heureuse, et précisément parce que c'est une idée heureuse, le chemin sera probablement long à parcourir.

Nous aussi, nous croyons avoir une bonne idée et celle-là aussi fera son chemin, mais il lui faudra un long temps avant d'être adoptée; elle est trop simple, elle est, que l'on nous passe le mot, trop naïve pour avoir quelque chance d'être bien accueillie, et cependant nous le disons avec une conviction profonde :

La publicité est la condition absolue de la prospérité future d'Aix-les-Bains. Aix est peu connue.

Dussé-je blesser la susceptibilité de ses habitants, je le répète à dessein :

Aix est peu connue.

Les villes dont la réputation est européenne et qui auraient le moins besoin de bruit, *Bade, Hombourg, Plombières, Vichy,* sont au contraire celles qui tiennent le plus à faire parler d'elles, à inonder l'Europe de leurs réclames et de leurs prospectus, à faire retentir dans toute la presse française et étrangère les trompettes de la publicité.

Aix-les-Bains! Non!

Nous causions un de ces jours derniers, à propos de cette question qui a le privilége de nous intéresser vivement, avec un habitant de la localité, considérable, considéré et qui possède à un haut degré l'amour et l'orgueil du pays natal.

Sa seule réponse à nos observations fut un mot, proverbe familier qui résume l'opinion générale des habitants :

*Bon vin n'a pas besoin d'enseigne.*

Eh bien, si! Bon vin a besoin d'enseigne, surtout à l'époque où nous sommes.

Aix doit commencer enfin à s'en apercevoir.

Le diamant enfoui dans les entrailles de la terre a besoin d'être produit au grand jour pour être estimé son prix : les villes thermales sérieuses ont également besoin du grand jour de la publicité pour lutter efficacement contre les réclames incessantes et menteuses des villes thermales de contrebande.

Vichy l'a compris : Aix-les-Bains ne saurait mieux faire que d'imiter son excellent exemple.

G. SAUSSAC.

---

## TOMBEAUX DE BEL-AIR, PRÈS LAUSANNE

De nouvelles fouilles, entreprises ces derniers temps dans ma campagne de Bel-Air, ont amené la découverte d'une quinzaine de tombes sur l'emplacement du vaste cimetière que j'ai déjà commencé à explorer en 1838. Dès lors, j'ai retrouvé plus de trois cents tombes sur cette colline, malgré les destructions qui avaient eu lieu précédemment, à la suite des travaux agricoles, et il est probable que les richesses archéologiques de Bel-Air sont loin d'être épuisées.

Ce champ de sépultures présente diverses particularités dont il ne sera pas hors de propos de donner une idée.

Les tombes ont été creusées sur une colline naturelle dans laquelle elles sont étagées en trois couches superposées. La plus profonde, et par conséquent la plus ancienne, est à 5 ou 6 pieds au-dessous de la surface du sol, la couche moyenne est à 4 pieds de profondeur et la couche supérieure n'est recouverte que d'un à deux pieds de terre.

La superposition des tombes n'est point parfaite, aussi est-il facile de se convaincre qu'après avoir rempli une première fois l'espace consacré aux sépultures, on a continué à inhumer dans le même cimetière, mais un peu moins profondément pour ne pas détruire les tombes de la couche inférieure, puis on a recommencé la même opération une troisième fois. Le peu de profondeur de la couche supérieure ne permettant plus d'inhumer au-dessus, plusieurs tombes de cette couche ont été rouvertes pour y placer un mort nouveau après avoir entassé pêle-mêle, dans un coin ou dans une niche, les ossements du précédent squelette.

Les morts, étendus sur le dos, étaient placés de manière à avoir les yeux tournés vers le soleil levant. Une certaine oscillation dans la direction des squelettes provient sans doute de la saison à laquelle avait lieu l'inhumation ou, en d'autres termes, du point de l'horizon où se levait le soleil lorsqu'on ouvrait une nouvelle fosse.

La construction des tombes est assez variée. Parfois le mort était simplement déposé dans un cercueil en bois. Une quarantaine de tombeaux ont été taillés dans un banc de roc. Les autres étaient construits en murs secs ou avec de grandes dalles brutes. Quant aux dimensions, elles varient d'après la taille du défunt, qui est très pareille à celle de la population actuelle.

Les objets d'industrie recueillis dans ce cimetière et classés soigneusement à part d'après la couche à laquelle ils appartiennent, témoignent d'un développement sensible de la civilisation pendant la période durant laquelle ont eu lieu ces inhumations. Des monnaies romaines, des monogrammes mérovingiens et des deniers de Charlemagne limitent la durée des inhumation du v$^e$ au IX$^e$ siècle de notre ère.

Le guerrier était accompagné de ses armes ; les flèches et les lances sont rares ; en revanche, un large coutelas en fer repose le long du fémur droit ; de grandes agrafes et des plaques en bronze ou en fer richement damasquiné ornent le ceinturon qui est régulièrement à hauteur du bassin, comme sur les plus anciennes statues des chevaliers du moyen-âge ; un peu plus haut se retrouve la boucle de la ceinture ; parfois le pied gauche porte un éperon en fer sans molette, et un vase en verre ou en argile occupe le pied de la tombe. — L'enfant emportait ses joujoux et la femme ses ornements : ce sont des épingles, des boucles d'oreilles, des fibules, des agrafes, des bagues et des colliers composés de graines d'ambre, de verre ou d'émaux. La tombe d'une jeune personne conservait au milieu de divers ornements de frêles vestiges d'une couronne en filigrane et la bague en fer *sine gemmâ* que recevait la fiancée. Ailleurs, une mère tenait entre ses bras les restes d'un petit enfant. — Des jeunes gens de 12 à 15 ans avaient sous la main droite un coutelas, signe de leur émancipation. — L'agriculteur et l'artisan emportaient aussi l'instrument de leur profession, le coutre de charrue, le couteau à deux mains et le fuseau. — Bien des tombes cependant ne renfermaient que le squelette. Tout cet ensemble présente les caractères de la société actuelle, du puissant, du riche et du pauvre ; il est à remarquer que le vieillard, accompagné de moins de regrets, l'est aussi de moins d'ornements.

La population helvéto-burgonde qui inhumait sur la colline de Bel-Air et dont j'ai fouillé de nombreux cimetières sur divers points du canton de Vaud, professait le christianisme dès le commencement du v$^e$ siècle, aussi a-t-elle laissé bien des signes symboliques de sa foi ; ainsi, sur des plaques de bronze, l'image du Christ bénissant, du prophète Daniel dans la fosse aux lions, ou d'un personnage adorant la croix et tournant le dos à une figure fantastique, symbole de la conversion des païens. — D'autre part, les traces des superstitions de l'ancien culte sont assez nombreuses. Il n'est pas rare de retrouver de petits fragments de verroterie et de poterie qui ont été déposés intentionnellement dans le cercueil. Pendant longtemps je ne pouvais en comprendre la signification, mais j'ai appris que des dépôts identiques se pratiquent encore de nos jours dans telle vallée alpestre avec la pensée que c'est un moyen de préserver le corps du défunt des atteintes du démon (1). La plupart des tombes contiennent des charbons clairsemés pris à des foyers dont les traces subsistent sous un ou deux pieds de terre sur le pourtour du cimetière, usage que j'ai constaté dans des tombes étrangères à l'incinération et fort antérieures à l'ère chrétienne. Comme j'en faisais l'observation à M. le baron de Duben, professeur d'anatomie à Stockholm, qui examinait nos dernières fouilles, il m'apprit que de nos jours les habitants de la Dalécarlie et du Wermland répandent encore sur le cercueil du défunt, mais en secret, il est vrai, des charbons ardents qu'ils cachent sous leurs vêtements, dans une petite cassolette. M. de Duben n'a pas pu me dire quelle signification les Suédois rattachent à cet usage.

Je retrouve en outre, de temps en temps, des silex avec des briquets faisant allusion à l'étincelle de vie qui doit un jour ranimer ces restes mortels, mais d'autres silex sont des lamelles ou des pointes de flèche auxquelles on attribuait évidemment la valeur d'amu-

(1) Un usage analogue existe encore à la Balme de Sillingy, près d'Annecy. En 1855, assistant à la sépulture d'un ami, j'ai vu le sacristain placer une soucoupe pleine d'huile sur le cercueil. Comme je lui en demandais le motif, il me répondit qu'il n'en savait rien, mais qu'il agissait ainsi pour se conformer à un ancien usage. — E. S.

lettes, comme le font encore les campagnards de plusieurs pays de l'Europe quand ils découvrent de ces pièces qu'ils portent sous leurs vêtements pour éloigner ou guérir certains maux. Je possède même dans ma collection une pointe de flèche en silex enchâssée dans un cœur d'argent, achetée ces dernières années d'un paysan écossais. Les idées superstitieuses qui se rattachent à ces silex s'expliquent d'autant mieux que la pierre a été longtemps réservée comme matière sacrée pour les instruments du culte. Il me serait facile de montrer comment elle avait déjà cette signification dans l'âge du bronze et plus tard dans le premier âge du fer. Le cuivre, à son tour, a joui longtemps du même privilége qu'il conserve encore chez quelques populations. C'est manque d'avoir tenu compte de ces idées religieuses qu'on a souvent cru à l'emploi simultané de ces diverses matières dans l'industrie pour les instruments tranchants, mais un examen plus approfondi montre qu'il n'en a pas été ainsi.

J'ai constaté dans le canton de Vaud plus de quarante cimetières helvéto-burgondes, et il est à remarquer qu'ils renferment les restes des véritables ancêtres de la population actuelle. Cette observation a son importance au point de vue anthropologique, parce que la forme des crânes était sensiblement différente à l'époque mérovingienne de ce qu'elle est de nos jours. Alors, la forme typique était généralement allongée avec un développement postérieur prononcé, tandis que de nos jours, les têtes plus arrondies ont un développement frontal plus grand. Nous voyons donc la civilisation chrétienne réagir sur le développement de l'encéphale chez un même peuple, et cela dans la voie ascendante, toujours bien plus lente à parcourir que celle de la dégradation. Il est fort à désirer qu'on apporte à la conservation des crânes antiques un soin plus grand qu'on ne l'a fait généralement jusqu'à présent, et je ne doute point que le récent ouvrage de MM. Rutimeyer et His sur les *Crania helvetica* ne contribue à généraliser cette étude.

Avant la publication des tombeaux de Bel-Air en 1841, des antiquités du même genre avaient déjà été recueillies à des époques et dans des lieux très divers, mais leur détermination laissait souvent à désirer, ce dont on peut s'assurer par la discussion que cette publication souleva en Allemagne où la découverte qui eut lieu en 1843, à Nordendorf, près d'Augsbourg, vint ajouter un nouvel intérêt à ces recherches et montrer que les cimetières qui présentent les mêmes caractères n'appartiennent pas nécessairement au même peuple. Les tombeaux d'Oberflacht, dans la Souabe, et de Selzen, près de Mayence, fournirent d'importantes données, grâces à leurs explorateurs. Depuis longtemps M. Baudot, de Dijon, fouillait les sépultures burgondes de Charnay. En Angleterre, plusieurs archéologues distingués ont fait connaître les richesses tumulaires des Anglo-Saxons et, les savantes publications de M. l'abbé Cochet, en popularisant ces divers travaux, ont jeté un jour nouveau sur les antiquités des Francs dont M. Limelette vient encore de décrire un intéressant cimetière à Spontin, près de Dinant, en Belgique.

Ces découvertes, qu'il serait trop long d'énumérer ici en détail, présentent une analogie frappante, surtout quand on examine une à une les pièces qui sortent de ces divers tombeaux, mais il est cependant facile de relever des traits distinctifs en les étudiant dans leur ensemble. Tel genre d'objet, rare sur un point, est commun sur d'autres. Les coutelas, larges et courts, les damasquinures et les symboles chrétiens caractérisent les Helvéto-Burgondes. Chez les Allemani, les longues épées en fer rappellent celles des anciens Gaulois. Les Souabes se distinguent par leur habileté à travailler le bois, admirablement conservé dans les tombeaux d'Oberflacht. La francisque est l'arme des Francs, et la richesse des fibules est l'un des caractères des antiquités anglo-saxonnes, qui présentent une certaine affinité avec celles des Scandinaves, pendant le second âge du fer, c'est-à-dire à la même époque.

Il est à remarquer que la géographie de ces sépultures est déterminée par les limites de l'ancien empire romain et que les éléments principaux qui concourent à cette nouvelle manifestation de l'art sont précisément ceux qu'on trouve à la base de la société moderne. Si la civilisation romaine a réagi sur la rudesse du vainqueur, le genre d'industrie des Germains et des Gaulois antérieurement à César n'en reprend pas moins un certain essor; le barbare ou l'envahisseur, tout en apportant son tribut d'énergie, introduit plus d'une forme empruntée à l'Orient, et le christianisme fait même sentir sur l'industrie sa puissante influence. Que le peuple placé dans ce milieu soit le Franc ou le Burgonde, il ne saurait échapper à l'action de ces éléments divers, quitte à imprimer en quelque degré le sceau de son individualité. En dehors de ces conditions d'existence, les monuments de la même époque présentent une différence sensible, comme il est facile de s'en assurer en étudiant les musées du nord de l'Allemagne et des autres contrées de l'Europe étrangères à la domination romaine et où le christianisme ne pénétra qu'après Charlemagne.

Quand on examine attentivement une collection d'antiquités, classée historiquement, on est surpris de voir combien l'industrie des temps mérovingiens s'est peu inspirée de l'art romain. En revanche, bien des formes reproduisent celles des derniers temps de l'indépendance gauloise, et c'est dans les antiques tombeaux de la Crimée et du Nord de l'Asie qu'on retrouve les prototypes de bien des pièces qui n'apparaissent en Occident qu'après le quatrième siècle de notre ère.

Ces vieux débris, qui nous font assister aux origines de la société moderne, ne méritent pas moins l'attention de l'historien que de l'archéologue. La continuité et la superposition des sépultures de Bel-Air retracent les pas successifs de la civilisation burgonde, du v$^{e}$ au ix$^{e}$ siècle de notre ère; l'ensemble de ce vaste cimetière et tous les monuments analogues offrent ainsi d'importants documents pour l'étude des premiers siècles du moyen-âge.

FRÉDÉRIC TROYON.

---

## MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE POSITIVE ET PHILOSOPHIQUE DE L'HOMME (1)

Paris, 5 décembre 1864.

Cher directeur,

Permettez-moi de recommander les *Matériaux pour*

(1) Publication mensuelle, au moins 32 pages in-8° par numéro. Abonnement : par an, 7 fr. pour la France, 8 fr. pour l'étranger. Bureau à Paris, rue de Vaugirard, 35. Envoyer au directeur un mandat sur Paris ou un bon sur la poste.

*l'histoire positive et philosophique de l'homme* aux lecteurs de la *Revue savoisienne*. Moyennant 7 fr. par an en France et 8 fr. à l'étranger, ils seront tenus au courant mensuellement de tout ce qui se rattache à l'origine et au développement de l'homme, ainsi qu'à son histoire primitive. Cette publication, dont deux numéros ont déjà paru, formera chaque année un beau volume in-8°, avec des tables bien détaillées. Ce sera, je l'espère, un livre qui trouvera sa place obligée dans toute bibliothèque sérieuse. Traitant d'anthropologie, des temps anté-historiques, de l'époque quaternaire, des questions de l'espèce et de la génération spontanée, il intéresse tout à la fois le médecin, le physiologiste, le géologue, l'archéologue, l'historien, le philosophe.

Dans les premiers articles il est déjà question deux fois de la Savoie.

C'est d'abord M. le professeur F. Pouchet, directeur du musée de Rouen, ardent défenseur de la génération spontanée, qui s'est servi de l'air pris sur les hauteurs du Mont-Blanc et du Buet pour établir sa thèse. Cet air, très pur, ne contient que de rares corpuscules en suspension ; ce sont généralement des débris minéraux sans spores ou œufs d'infusoires. Pourtant avec l'air rapporté de ces hauteurs on obtient des organismes vivants au milieu de décoctions renfermées dans des vases hermétiquement clos.

C'est ensuite M. Lartet, l'éminent paléontologue, qui signale des débris de renne dans les cavernes du Mont-Salève, tandis qu'il n'en a jamais été trouvé dans les stations lacustres si voisines de la Suisse. Au Salève l'association des silex simplement taillés et des mammifères afférents à la période du renne s'est montrée dans les mêmes conditions que dans les grottes du Périgord si bien étudiées ces temps passés.

Il sera bien souvent encore question de la Savoie dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*. Votre beau pays est riche en monuments et objets anté-historiques des époques les plus diverses. Depuis longtemps Eloi Serand en recueille patiemment pour le musée d'Annecy; notre ami Louis Revon nous a donné, dans la *Revue savoisienne*, un premier aperçu de tout ce qu'on peut espérer découvrir dans les cavernes du pays ; les archéologues de Genève ont fait connaître de longue date le dolmen de Reignier, dans le Faucigny; l'abbé Ducis, dans son *Passage des Alpes par Annibal*, nous a rappelé le cromlech du Petit-Saint-Bernard ; les lacs de Savoie, rive savoisienne du lac de Genève, lacs d'Annecy, du Bourget, d'Aiguebelette, sont pour la France la région par excellence des habitations lacustres. On se souvient que c'est à Annecy, au mois d'août 1856, dans une réunion extraordinaire de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie jointe à l'Association Florimontane, que ces habitations lacustres ont été signalées pour la première fois, par MM. Forel, Troyon, Replat, Serand, Rabut, etc. Depuis lors leur nombre a considérablement augmenté et on en a retiré de belles séries d'objets.

L'antiquité de l'homme est un fait maintenant parfaitement établi. Nous savons que nous sommes plus vieux qu'on ne le pensait généralement il y a quelques années. Mais il reste encore bien des incertitudes concernant les limites de cette ancienneté. Par exemple l'homme existait-il avant l'époque glaciaire? C'est là une bien grande et bien grave question qui peut-être sera résolue par la Savoie. Le terrain anté-glaciaire est fort répandu dans le pays, le glaciaire y est magnifiquement développé ; il ne s'agirait que de découvrir des débris humains ou des traces de l'industrie de l'homme, au-dessous du glaciaire, dans des couches anté-glaciaires vierges!... Ce serait un digne pendant des belles découvertes faites par M. Boucher de Perthes à Abbeville et à Amiens. GABRIEL DE MORTILLET.

---

## ARCHÉOLOGIE

Communication faite à la séance du 17 novembre de la Société Florimontane.

Dans les premiers jours d'octobre dernier, en visitant le musée particulier de M. Vagancy à Lyon, j'ai observé un petit ossuaire avec couvercle, ayant beaucoup d'analogie avec ceux trouvés à Saint-Ambroise (Cher) dont il a été lu un rapport à la réunion des sociétés savantes (1), et avec celui de Pringy près d'Annecy, dont j'ai donné la description d'après les notes de M. Serand (2). Sur la face antérieure de celui de Lyon on voit parmi d'autres ornements funèbres une *ascia*, dont la forme est assez semblable à la figure gravée sur un bloc rectangulaire, trouvé au faubourg de Bœuf et recueilli sous les portiques de l'hôtel-de-ville d'Annecy. D'après ce rapprochement, la figure enigmatique, dans laquelle on pouvait voir une croix de potence ou un *Tau* juif, appelé dans les premiers siècles croix de saint Antoine, ou même un poteau d'enseigne entre deux vases, et que M. Serand et moi avions apprécié sous ces aspects divers (3), serait plus probablement une *ascia*, fixée verticalement entre deux urnes cinéraires, quoique pour la forme elle se rapproche plutôt d'une *dolabra pontificalis*.

La face supérieure du cippe, où je pensais reconnaître un *foculus* d'outil domestique, n'a pas d'écoulement pour les libations. Néanmoins elle pourrait avoir servi d'*ara turicrem*, où l'on se contentait de brûler de l'encens. C.-A. DUCIS.

---

## MATINÉE DE CHASSE

L'aube a, sur les coteaux, répandu ses rosées.
Dans la vigne aux fruits d'or par septembre mûris,
Dans les prés que le pâtre anime de ses cris,
Dans les champs où le trèfle ouvre ses fleurs rosées,

Mon chien ardent s'élance et ses marches rusées
Tour à tour devant moi font partir les perdrix,
Les grives que déjà le raisin a grisées,
Les cailles et le lièvre en son gîte surpris.

D'un œil indifférent, le fusil sur l'épaule,
Je les regarde fuir et vas de saule en saule ;
Mais mon vieux chien, lassé d'être en vain diligent,

S'attache à mes talons et grogne et semble dire :
Il est d'affreux métiers et le mien est le pire ;
Servir un pareil maître, ah! vrai, c'est enrageant!

ACHILLE MILLIEN.

---

(1) Mémoires lus à la Sorbonne, 1864.
(2) *Mémoire sur les voies romaines de la Savoie*, p. 121.
(3) *Bulletin de l'Association Florimontane*, I, p. 141. *Les Fins, Bautas et Annessy*, p. 11.

**BULLETIN**

—

## SOCIÉTÉ FLORIMONTANE

—

**PRÉSIDENCE DE M. C. DUNANT**

*Séance du 8 décembre 1864*

M. le Président donne lecture de deux lettres de S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique.

Dans la première, M. le Ministre fait connaître diverses dispositions prises au sujet de la réunion des sociétés savantes qui aura lieu à Paris dans le mois d'avril 1865 et du concours qui en sera la suite.

Par la seconde lettre, S. Exc. prie la Société de lui donner son avis sur les meilleurs ouvrages en littérature, histoire, sciences, agriculture, industrie, hygiène publique, etc., que l'on pourrait utilement répandre dans les écoles du département.

La réunion reconnaissant qu'il est nécessaire d'étudier sérieusement cette question, nomme à cet effet une commission qui devra faire son rapport dans la prochaine séance.

M. *Revon* communique divers renseignements qu'il a recueillis au sujet de la dépense approximative qu'occasionnerait la statue de saint François de Sales qu'il s'agit d'ériger à Annecy.

Sur la proposition de deux membres, M. Fontaine Borgel, de Genève, auteur de plusieurs travaux historiques, est nommé membre correspondant de la Société Florimontane.

Les dons et échanges suivants sont déposés sur le bureau :

1° *Mémoires lus à la Sorbonne* (histoire, philologie et sciences morales), 1 vol. in-8°, de 507 pages; Paris, 1864; — 2° *Mémoires lus à la Sorbonne* (archéologie), 1 vol. in-8° de 266 pages avec planches; Paris, 1864; — 3° *Recherches historiques sur Vorsoix*, par Claudius Fontaine; don de l'auteur; — 4° *Turin, Florence ou Rome*. Etude sur la capitale de l'Italie et sur la question romaine, par Rodolphe Rey; — 5° Quatre volumes d'auteurs anciens; don de M. Jules Philippe; — 6° *Mémoires de la Société littéraire de Lyon* (année académique 1861-62), 1 vol. in-8°; — 7° *Mémoires, Bulletins et Annuaires de la Société impériale des Antiquaires de France*; 16 vol.; — 8° *Revue des Sociétés savantes*; — 9° *Revue archéologique*; — 10° *Journal des connaissances médicales pratiques*, publié par Caffe; nos 31 et 32 de 1864; — 11° *Journal de la Société centrale d'Agriculture du département de la Savoie*; n° 11; novembre 1864; — 12° *Tribune lyrique*; 21e et 22e livraisons; 1864; — 13° L'*Abeille du Bugey et du pays de Gex*; — 14° Le *Mont-Blanc*; — 15° Le *Courrier de Savoie*; — 16° Le *Léman*.

Pour extrait conforme :

*Le secrétaire*, JULES PHILIPPE.

—

MM. les Membres de la Société Florimontane sont avertis que la nomination des membres du bureau, pour 1865, aura lieu dans la séance du 5 janvier prochain.

—

M. Bonjean, pharmacien de Chambéry, vient de recevoir. de l'Académie de médecine de Paris, une preuve de l'intérêt qu'elle attache aux savants travaux de notre laborieux compatriote. Dans la séance publique tenue par ce corps savant le 19 décembre courant, l'Académie a décerné à M. Bonjean une *mention honorable* au concours du prix Itard, pour son *traité théorique et pratique de l'Ergot de Seigle*, sujet déjà couronné il y a plus de vingt ans par la Société de pharmacie de Paris.

Le prix Itard est accordé, tous les trois ans, *au meilleur livre de médecine pratique ou de thérapeutique appliquée*. La distinction de l'Académie, en ce qui concerne l'ouvrage de M. Bonjean, se rapporte essentiellement à la découverte de l'*Ergotine*, base de ce travail, remède des plus utiles dont elle achève ainsi de sanctionner l'importance médicale.

—

La mort vient d'enlever M. Pellegrini, architecte distingué de Chambéry. Le casino d'Aix, Marlioz, avaient été construits sur ses plans. M. Pellegrini est mort laissant son œuvre inachevée : le théâtre de Chambéry, l'hôtel-de-ville sont loin d'être terminés.

—

Un ingénieur français, M. Fresnel, après avoir exploré pendant trois ans la partie la plus resserrée de l'isthme de Panama (Nouvelle-Grenade), a trouvé un faîte de partage entre les deux mers qui ne s'élève pas à plus de 24 mètres d'altitude, sur un parcours de 68 kilomètres, ou 17 lieues. Dans ces conditions, le percement de l'isthme de Panama ne serait pas plus difficile que le percement de l'isthme de Suez. Le *seuil* à déblayer serait de 24 mètres au lieu de 17; mais, par contre, la distance à percer serait de 68 kilomètres au lieu de 160. Une simple écluse de chasse sur le Pacifique rachèterait la différence des marées. Avec les canaux de Panama et de Suez, la navigation dans les deux hémisphères serait abrégée de près de trois mille lieues.

—

Une commission d'antiquaires, nommée dans la Mayenne par le préfet de ce département, a réuni plus de 11,000 médailles romaines, dit la *Gazette de France*.

—

M. Luzel, que S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique avait chargé de recueillir, dans quelques archives particulières du département des Côtes-du-Nord, les manuscrits ou imprimés concernant les *Mystères bretons*, a envoyé au Ministre, comme résultat de cette mission, un certain nombre de documents intéressants sur cette matière. M. le Ministre a décidé que ces documents seraient déposés à la Bibliothèque impériale, où ils pourront être utilement consultés par les personnes qui se livrent à l'histoire du théâtre de l'ancienne Bretagne.

(*Bulletin administratif*.)

—

On nous écrit de Beaumont-sur-Oise, le 10 novembre :

« Une découverte vient d'être faite ici, qui ne saurait manquer d'attirer l'attention des amateurs d'antiquités. En creusant les fondations d'une maison dans la partie haute de la ville de Beaumont-sur-Oise, la pioche est tout à coup tombée sur un corps dur rendant un son métallique. Les fouilles, continuées alors avec les précautions nécessaires, n'ont point tardé à mettre à jour une sorte de grand plat rond de 41 centimètres de diamètre et légèrement creusé. Cet objet en cuivre, bronze par son séjour en terre et d'une conservation remarquable, porte, au milieu d'un médaillon central de 11 centimètres de diamètre, une tête ou effigie en relief, bien accentuée, autour de laquelle on lit distinctement : MARCVS. TVLLIVS. CICERO. COS. Puis, en dehors de ce médaillon et au pourtour inférieur, on remarque toute une légende circulaire en caractères semblables qui sera facilement déchiffrée après nettoyage. Ce premier objet était accompagné de différents autres, moins bien conservés, en étain (ou métal analogue), parmi lesquels on distingue plusieurs vases avec couvercles à charnières, façonnés en glands de chêne et portant encore assez apparents quelques écussons avec légendes.

« Ces divers objets sont jusqu'ici demeurés en la possession de M. Dumont, leur propriétaire. » (*Moniteur*.)

—

Dans le massif d'un vieux pan de mur du château du Montellier-en-Dombes, on vient de trouver une médaille antique, intéressante pour l'histoire du pays. C'est un moyen bronze, presque fruste, à l'effigie de *Herennia Etruscilla Augusta*. On y voit la femme de l'empereur Déce, ornée du diadème et coiffée d'une résille.

Le revers offre le type d'une déesse placée entre un taureau et un lion, avec cette légende : PMS. COL. VIM. A l'exergue on lit : AN. XII. Ce qui signifie : *Frappé par autorisation de la colonie de Viminacium, l'an douzième* (ère locale).

*Viminacium*, aujourd'hui *Gradisca*, sur le Danube, était une métropole romaine de la Mœsie première ou supérieure. Ce fut dans cette ville qu'un Lyonnais, indigne de mémoire, Bassianus Caracalla, reçut de son père, 7me Sévère, le titre de César.

—

Les lettres de Rome racontent que le czar avait offert 370,000 fr. de la statue colossale d'Hercule, récemment découverte, mais que le propriétaire a mieux aimé la céder au pape à moitié prix. Cet acte de patriotisme lui a valu un titre nobiliaire de la part du gouvernement romain.

---

*Le Directeur gérant*, J. PHILIPPE.

ANNECY. — TYP. THÉSIO.



